312
1901
1210

LE

CAMBODGE

★★

LES PROVINCES SIAMOISES

PAR

ETIENNE AYMONIER

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE COLONIALE

PARIS

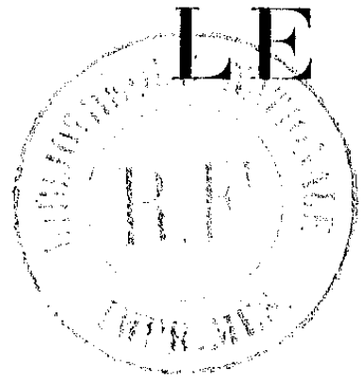
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1901

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LE CAMBODGE



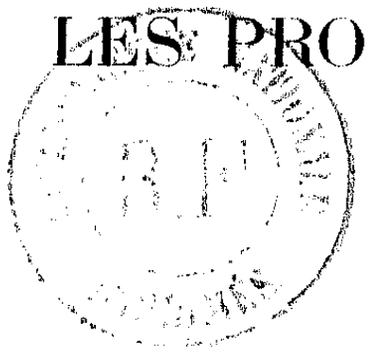
I.K 10
413

LE

CAMBODGE

II

LES PROVINCES SIAMOISES



PAR

ETIENNE AYMONIER

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE COLONIALE

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1901



FIG. 1. — A Bangkok. (Photographie communiquée par M. Jean de Neufville.)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

CHAPITRE PREMIER

LE SIAM ET LES SIAMOIS

Préliminaires. — La famille ethnique des Thaïs. — La race siamoise. — Le pays. — Le Ménam. — L'inondation. — La flore et la faune. — La population. — Le physique des Siamois. — Les mœurs et coutumes. — La langue et l'écriture. — La littérature. — La supputation du temps. — La religion et les superstitions.

Préliminaires. — Tout travail sur le Cambodge et ses monuments doit comprendre, pour ne pas être incomplet, l'étude du pays et du peuple siamois : les deux nations étant intimement liées par la géographie et l'histoire aussi bien que par la civilisation et la religion. Pendant plusieurs siècles, le Cambodge fit peser fortement son joug sur les Siamois et lorsque son antique

puissance s'écroula, il laissa, dans leur langue et dans leurs institutions politiques, des empreintes ineffaçables de cette longue domination. A son tour, le Siam envahit dès lors et dépeça à maintes reprises le territoire de ses maîtres de jadis. Il en détient encore une grande partie, et c'est dans les provinces qui lui sont soumises qu'il faut aller chercher les monuments les plus importants : ceux qui ornaient la vieille capitale cambodgienne et ses environs.

Au surplus, il ne s'agit pas d'étudier ici en détail le royaume de Siam. Il suffira d'esquisser à grands traits ses caractères généraux, de faire ressortir, à l'occasion, les similitudes ou les différences qu'il offre avec ce que nous avons vu précédemment au Cambodge. Peut-être devrons-nous insister quelquefois sur certains côtés laissés dans l'ombre aux chapitres que nous avons consacrés à l'examen d'ensemble de ce dernier pays. Il est possible, en effet, que le Siam, qui a conservé jusqu'à présent son indépendance politique et une prospérité relative, ait gardé les traces de quelques institutions des grands rois cambodgiens avec plus de fidélité que ne le firent leurs débiles successeurs directs.

On doit tenir compte, d'un autre côté, de ce fait que sa capitale était un port et qu'elle dut s'ouvrir plus largement aux Européens, tandis que le Cambodge restait, jusqu'à notre génération, à peu près inabordé et inconnu. Si l'influence de ce contact, surtout en faisant abstraction du règne actuel, fut à peu près nulle sur la nation siamoise, cette facilité relative d'accès n'en produisit pas moins une heureuse conséquence. A partir du XVII^e^ siècle et jusqu'aux récentes conquêtes de la France et de l'Angleterre, le Siam se trouva être, entre toutes les contrées de l'Indo-Chine, le royaume le mieux étudié et le mieux connu. S'il n'y a presque rien à glaner dans les copieuses relations des PP. Jésuites qui accompagnaient les deux ambassades envoyées par Louis XIV, l'ouvrage de cet observateur sagace et consciencieux que fût La Loubère était aussi complet que le permettait l'état des esprits au XVII^e^ siècle. Quelques renseignements originaux peuvent être puisés dans « L'Histoire naturelle et politique du royaume de Siam », de Nicolas Gervaise[1]. Quant à la publication de Turpin, qui parut quatre-vingts ans plus tard, elle ne mérite que le silence.

Parmi les auteurs contemporains que nous avons consultés pour com-

1. Claude Barbin, 1688.

pléter et corroborer nos études et nos observations personnelles sur le Siam et les Siamois nous devons citer l'ouvrage de Pallegoix, la compilation de Sir John Bowring, et plus encore « Le Siam ancien », de M. Fournereau [1], ainsi que les inscriptions thaïes traduites par le P. Schmitt et publiées dans le IIe volume de la mission Pavie [1].

La famille ethnique des Thaïs. — La grande famille ethnique des *Taï* ou *Thaï,* nom traduit, à tort ou à raison, par « libres, hommes libres », comprend de nombreuses branches qui sont toutes étroitement apparentées, surtout au point de vue du langage, et dont les principales sont les Shans [2], les Laos ou Laociens, les Lus, les Phou Thaïs et les Siamois. Longtemps avant notre ère, cette famille dut essaimer des hauts plateaux du Yunan ou du Thibet oriental, suivre la pente des cours d'eau, occuper plusieurs vallées de la Chine méridionale et se répandre au Sud en puissantes coulées qui couvrirent presque toutes les plaines de l'Indo-Chine. Refoulant dans les forêts et sur les monts les faibles peuplades aborigènes, les Thaïs ne laissèrent guère que les côtes et les grands deltas aux nations civilisées que nous connaissons sous les noms d'Annamites, Tchames, Cambodgiens, Malais, Pégouans et Birmans.

La race siamoise. — La branche dite siamoise passa de bonne heure du bassin du Mékhong dans celui du Ménam où elle se développa peu à peu pour dépasser finalement en puissance et en civilisation tous les autres Thaïs. Dominant le Laos, conquérant le Cambodge en grande partie, atteignant l'océan, elle se répandit même sur le littoral, au milieu des peuples malais qui occupaient l'étroite langue de terre qui forme la presqu'île de Malacca. Dès une époque assez reculée, elle prit ou elle reçut son nom ethnique spécial de *Syām* que lui donnent encore, plus au moins défiguré, la plupart des peuples voisins et que mentionnent déjà des inscriptions cambodgiennes du XIe ou du XIIe siècle. Sans entrer dans le détail des étymologies fantaisistes qu'on a cherchées pour expliquer ce nom, nous nous bornons à signaler sa grande ressemblance avec le sanscrit *S'yāma* « sombre, brun, noir, noirâtre ». Les gens de cette race se nomment aussi les Thaï Noï « petits », par opposition aux Thaï Yaï « les grands », nom qu'on donne aux Shans et aux Laos.

1. Ernest Leroux, éditeur.

2. Ce terme est, dit-on, la traduction birmane de « thaï » et on l'applique surtout aux tribus thaïes voisines de la Birmanie.

Si les Siamois sont les plus civilisés et les plus puissants de tous les Thaïs, ils sont aussi les plus adultérés par des croisements d'éléments ethniques très différents dus aux invasions, aux conquêtes ou à l'appel incessant du commerce. Les Chinois, les Cambodgiens, les Malais, les Pégouans et les Birmans ont principalement contribué à modifier le type primitif.

Établis définitivement dans le bassin du Ménam les Siamois n'en sortirent que pour peupler faiblement une partie du littoral de la langue de terre malaise ou pour franchir les monts de l'Est et occuper en groupes sans importance quelques districts sur le haut Moun, un affluent du Mékhong. Même dans cette belle plaine du Ménam qui mesure cent cinquante lieues du Sud au Nord sur cinquante lieues de largeur, ils n'ont pour habitat que les parties plates du bas et du moyen pays, entre la côte et le 17e ou le 18e de latitude nord. La partie septentrionale, le dernier tiers de ce bassin, qui est plus accidentée, est peuplée par les Laos tributaires.

Le pays. — Cette vaste plaine du Ménam, dominée de distance en distance par des pics isolés, s'élève très lentement du Sud au Nord, depuis Bangkok la capitale actuelle, assise à sept lieues de la mer et à sept mètres au plus au-dessus de ses flots, pour atteindre l'altitude de cent trente-cinq mètres, à cent lieues de là, près de Rahêng, par 17° N. A partir de ce point la hauteur croît progressivement en pays laos ou shan, entre des collines nombreuses, de faible élévation, couvertes de forêts de teck dont le bois est recherché pour les constructions maritimes. Finalement, cette hauteur ne dépasse guère un millier de mètres aux monts du Nord dont les innombrables sources se réunissent pour former le Ménam et ses principaux affluents.

Les chaînes qui limitent latéralement ce bassin ne sont pas plus élevées. Leur direction générale est celle du méridien. A l'Ouest, ces monts se prolongent vers l'équateur pour former l'épine dorsale de la longue et étroite langue de terre qu'on appelle presqu'île de Malacca. La chaîne orientale s'arrête vers 14° 50′ N. et 99° E. et tourne brusquement pour courir droit vers l'Est où elle prend bientôt le nom de monts Dangrêk, séparant le bassin du Moun des derniers affluents du Ménam et de ceux du Grand Lac cambodgien. Des plateaux de faible élévation relient cette chaîne au massif des monts de Chantaboun qui appartient à ces chaînes confuses que nous avons vues couvrant le pays cambodgien entre la mer et le Grand Lac.

Les montagnes du royaume de Siam, qui n'atteignent donc jamais une

grande hauteur, sont couvertes de forêts vierges, et sont le refuge des bêtes sauvages: éléphants, tigres et rhinocéros. Elles renferment des mines d'or et de pierres précieuses que défend l'insalubrité de leurs abords. En mer s'aperçoivent quelques îles coniques, boisées, inhabitées, analogues à celles qui se rencontrent le long de la côte du Cambodge. A Siam, de même qu'au pays voisin, la population est très rare sur le littoral de l'océan.

Le climat de ce royaume, différant peu de celui du Cambodge, est également soumis au régime des moussons. La saison sèche, pendant laquelle le vent du Nord-Est amène la cessation des pluies, est relativement fraîche au début, le thermomètre variant de + 12° à + 30°. Le ciel pur, d'un bleu intense, aux limpides clairs de lune, favorise alors les fêtes populaires. Les chaleurs deviennent insupportables en mars-avril et bientôt la mousson humide du Sud-Ouest accumule les nuées qui versent leurs pluies régulières, abondantes, torrentielles, noyant les plaines, soit directement, soit par le débordement des rivières. Les monts et les hauts plateaux qui enceignent ce bassin du Ménam lui envoient de tous côtés leurs eaux torrentueuses. C'est alors la saison des labours et des semailles.

Le Ménam. — Le fleuve qui charrie vers l'océan presque toutes les eaux de la grande plaine siamoise que lui apportent de nombreux affluents disposés en éventail sur les deux rives est appelé le Ménam ou la Ménam. Ce terme, qu'on peut traduire par « la grande eau, l'eau principale, la mère des eaux », s'applique d'ailleurs à la plupart des rivières du pays, si bien que les Siamois doivent fréquemment les distinguer en ajoutant un nom de lieu ou de ville.

Le cours du Ménam mesure moins de deux cents lieues du Nord au Sud et il appartient en entier au royaume. Il naît dans le pays des Laos ou Shans, vers 20° 30′ de latitude Nord, là où les deux grands fleuves, Salouen et Mékhong, ne laissent entre leurs cours parallèles qu'une étroite bande de terrain montueux. D'abord rapide, souvent encaissé entre des monts escarpés et couverts de broussailles ou de forêts, il porte des pirogues dès son entrée dans l'État tributaire de Xieng Maï. Il coule ensuite entre des bandes de terrains plats, marécageux, plaines couvertes de forêts ou lagunes embarrassées d'herbes.

A Pak Nam Pho, il se double du Ménam de Nan ou de Phitsanoulok qui a dans le bas de son cours l'aspect d'un bief ou canal naturel d'une

centaine de mètres de largeur et dont les rives sont couvertes d'herbes et de roseaux. Profond, calme, aux eaux paresseuses, infesté de moustiques et de crocodiles, coulant entre des terres basses, plates, marécageuses, dont les lagunes doivent régulariser son inondation, ce bas Ménam de Phitsanoulok rappelle un arroyo de la plaine des Jones de Cochinchine.

A partir de ce confluent de Pak Nam Pho, le grand Ménam est un fleuve de deux ou trois cents mètres de largeur : sur son fond plat et sablonneux, l'eau se répartit assez uniformément : les bancs et les chenaux profonds y étant rares. En avril, ce fond n'est guère recouvert que d'un mètre d'eau. Les rives d'argile et de sable s'escarpent alors de cinq à six mètres, La crue que produisent les pluies les fait disparaître et remplit ce lit. Couronnées de cépées de bambous plantés, recouvertes d'arbres fruitiers, manguiers, cocotiers, palmiers borassus, ces rives sont parsemées de maisons et les villages s'y succèdent sans interruption, surtout en se rapprochant de l'ancienne capitale, Ayouthia. Il est d'usage actuellement que ces villages indiquent leur limite territoriale d'aval par un écriteau portant leur nom et cloué sur le tronc d'un arbre. Le fleuve semble concentrer la vie de toute cette partie du royaume dont il est la grande voie, la seule même : les transports par terre faisant défaut. Il y détache d'ailleurs des bras sinueux reliés par des canaux et embrassant des îles immenses. En amont d'Ayouthia, il ressent déjà aux basses eaux l'influence de la marée.

Au dédale d'îles où fut construite cette capitale, il reçoit son second grand affluent de gauche, le Ménam Sak qui subit de même l'action de la marée dans la partie inférieure de son cours. A partir de ce confluent, le Ménam prend nettement son régime deltaïque. Profond, large de huit cents mètres, vivifié par les flots de marée, il porte les grands bateaux à vapeur. Si son embouchure n'était pas obstruée par une barre qui ne laisse que quelques pieds d'eau à mer basse et quatre à cinq mètres à marée haute, les plus puissants navires flotteraient à l'aise sur les ondes sans fond de ce beau fleuve, aborderaient à quai pour prendre et débarquer leurs cargaisons. En l'état actuel, dès que cette barre est franchie, les vaisseaux à vapeur de tonnage moyen, les sampans et jonques chinoises, les barques royales à cent rameurs, des milliers d'embarcations aux formes élégantes, voguent vers Bangkok, la capitale et le grand port du royaume. Ils sillonnent en tous sens le fleuve, entre ses rives sans berges apparentes où la végétation éternellement verte des tropiques est tellement touffue que les fourrés de lianes et de feuilles semblent

jaillir du courant, surmontés par les fûts des palmiers et les tiges des bambous.

Avant de se jeter dans le golfe de Siam, le fleuve projette des ramifications latérales et s'unit, dans la plaine dont Bangkok occupe le centre, par des bras naturels ou des canaux creusés à main d'homme, à diverses rivières qui lui ressemblent par le régime de leurs eaux : au Bang Pahong qui recueille les eaux des monts du Sud-Est; au Méklong qui prend sa source par 16°50′ de latitude Nord, dans ces monts de l'Ouest qui forment la frontière du Siam et de la Basse Birmanie; le cours de ce Méklong atteint près de quatre cents kilomètres.

L'inondation. — Entièrement compris entre le 13° et le 21° N., ceinturés par des monts d'altitude moyenne qui ne connurent jamais la neige, le Ménam et les autres rivières de la plaine siamoise n'en sont pas moins sujets au phénomène de l'inondation. Tous les cours d'eau, grossis par les pluies de juin à octobre, débordent sur le plat pays où de nombreux canaux, naturels ou artificiels, distribuent ces eaux et leur limon fertilisant sur les plaines alluviales transformées à perte de vue en une mer vaste mais peu profonde qui est semée de villages lacustres, sillonnée de barques voguant à travers les champs ou suivant les fosses creusées dans l'immense damier des rizières dont les opulentes moissons mûriront rapidement après le retrait des eaux. Cette inondation cesse à une dizaine de lieues de la mer.

Le réseau des canaux semble avoir été très complet aux environs de Sokothaï, la capitale primitive. Mais en tout ce Siam septentrional, ces travaux sont tombés dans un abandon complet. De nos jours, les canaux existent nombreux et bien entretenus dans la partie la plus fertile du royaume, celle du bas delta, à hauteur d'Ayouthia et de Bangkok, où l'inondation atteint deux mètres en moyenne. Quelques-uns des cours d'eau du pays plat ne rentrent pas en entier dans leur lit et des marais permanents, que cachent de hautes herbes, s'étendent au loin.

En résumé, les caractères généraux du pays cambodgien se reproduisent au Siam, mais sur une échelle plus restreinte. Un fleuve moins étendu, moins puissant, moins fougueux que le farouche Mékhong, arrose une plaine d'un aspect plus adouci, plus pondéré que les immenses savanes et les lacs sans fin qui versent leurs eaux dans le grand fleuve oriental. Au Nord, la vaste plaine siamoise est couverte de forêts, de roches et de monticules de granit : sa partie centrale est marécageuse, peu habitée, tandis qu'une prodigieuse

fertilité distingue les riches alluvions du Sud. Pourtant, des friches incommensurables y occupent encore les deux tiers, les trois quarts de la surface du sol cultivable. La population, évitant le littoral de l'océan, s'est groupée sur les rives des cours d'eau, en fuyant les déserts et les solitudes des vastes savanes de l'intérieur du pays où les moyens de communication font défaut. Les routes, très rares, n'étant que des sentiers de piétons et de bêtes de somme.

La flore et la faune. — Les savanes de l'intérieur produisent les arbres à oléo-résine, à laque, à vernis végétal. Le bois d'aigle est exploité dans les forêts des monts de Chantaboun. Les forêts de teck de la région septentrionale sont une source de richesses. Le poivre se retrouve, très abondant, près du littoral de la mer. Le dourion, au fruit si recherché par les indigènes, semble se plaire dans les jardins de ce pays plus qu'en toute autre région de la zone tropicale. Les autres fruits des tropiques sont savoureux, variés, abondants au Siam. Certaines villes siamoises ressemblent à de vastes jardins d'arbres fruitiers où scintillent le soir, par intervalles réguliers, des myriades de lucioles, où les arbres aux frondaisons éternellement vertes cachent les frontons dorés des pagodes et sont dominés par les pointes élancées et aériennes des pyramides revêtues de faïences multicolores.

Les forêts vierges abritent tous les animaux de la faune de l'Asie méridionale. De nombreux éléphants sauvages sont capturés et domestiqués pour le roi. Les singes, qui gambadent partout sur les arbres, ont l'habitude en certains endroits, sur le Ménam de Phitsenoulok par exemple, d'accourir le long des berges en prenant des attitudes suppliantes pour « demander l'aumône » aux bateliers et se disputer les bananes qu'on leur jette. De même qu'au Cambodge, et toutes proportions gardées, les eaux pullulent de poissons de toutes espèces, que happent les crocodiles, que saisissent les loutres qui prennent la fuite en glissant sur le limon. Les oiseaux chassent aussi avec acharnement la gent aquatile; l'homme lui tend toutes sortes de pièges et en fait, avec le riz, la base essentielle de sa nourriture.

La population. — La population totale du royaume de Siam ne doit guère dépasser le chiffre de huit millions d'âmes, dont les deux tiers vivent dans le bassin du Menam. Ce total se répartit approximativement en trois millions de Siamois, deux millions de Chinois, un million de Malais, un

million de Laos, huit cent mille Cambodgiens, cent mille Pégouans, et cent mille aborigènes: Kariengs, Lawas, Xong, Kouys, etc. Nous n'avons pas à insister ici sur les Chinois, les Pégouans, les Malais. Ces derniers, cantonnés dans la presqu'île de Malacca, sont communément appelés « Javas ».

Parmi les peuplades aborigènes il faut distinguer les Xong ou Chong = *Jain*, dont le rôle en ces régions fut important, paraît-il, à l'époque préhistorique et qui se sont maintenus principalement dans le massif de montagnes qui s'étend entre Chantaboun et Battambang. Ils sont peu connus. Les hommes sont vêtus d'un pagne étroit et les femmes d'une courte jupe. De même que tous les forestiers ou les primitifs de l'Indo-Chine, ils brûlent des carrés de forêts pour y semer un peu de riz. Ils recueillent la cire des abeilles sauvages, la gomme-gutte, la gomme laque, le vernis végétal, le cardamome, le bois d'aigle, la résine et l'oléo-résine.

Leurs mœurs doivent peu différer de celles des Karieng ou Krieng, probablement pour *Kryan*, qui ont pour refuge les monts à l'Ouest du Ménam central, et qui jouissent d'une certaine réputation de douceur, de sobriété et de vigueur. Ces Kariengs ont tous les oreilles largement percées, au point de tomber sur les épaules, et leurs femmes se parent de colliers. Les vêtements, embryonnaires, sont à peu près ceux des Chong; les misérables huttes sont très élevées sur pilotis. Ils brûlent leurs morts et adorent les génies.

Au Nord des Kariengs et dans cette région montueuse qui sépare les trois fleuves, Ménam, Salouen et Mékhong, habitent les Lavas (Lawas, Lewas, Laouos), dont le nom, semble-t-il, aurait été donné jadis par les Chinois à la plupart des peuples occupant l'Indo-Chine au Sud-Ouest du Yunan. Leur langage est tout différent de celui des Shans ou Laos qui les considèrent comme les descendants des anciens aborigènes. On dit qu'ils sont de taille médiocre, mal bâtis, laids, à nez plat, front bas et gros ventre. Ils paraissent être bons agriculteurs, cultivant l'indigo, la canne à sucre, ainsi que le coton qu'ils vont vendre aux marchands chinois des plaines. On prétend qu'ils empêchent les étrangers de pénétrer dans leurs villages.

Avec les Shans, ou Laos, ou Laotiens, nous quittons les peuplades aborigènes pour rentrer dans la grande famille thaïe. Ils se divisent eux-mêmes en deux branches principales: les Laos « à ventre noir », c'est-à-dire tatoués, qui sont généralement fixés dans les parties septentrionales de la vaste région envahie par les Thaïs, et les Laos « à ventre blanc » qui occupent le Sud.

Nous devrons revenir plus amplement sur ces derniers en examinant les anciennes provinces cambodgiennes que le Siam possède, ou possédait encore il y a peu d'années, dans le bassin du Mékhong.

Nous nous bornerons ici à dire que tous les Laos ont le teint plus clair que la plupart des autres Indo-Chinois, qu'ils sont grands et bien faits; yeux bridés, nez épaté, bouche grande; leurs dents sont noircies comme celles de tous les autres peuples de la presqu'île sans exception. Leur langue, dont les différences dialectales sont de minime importance, est presque identique au siamois ; mais leur écriture arrondie qui se rapproche de la birmane n'indique pas les tons variés de cette langue chantée et, par suite, ne la représente qu'incomplètement.

Des « Ventres noirs » occupent la région montagneuse où le Ménam prend ses sources et obéissent au roi tributaire de Xieng Maï, ou Xieng Raï. Ce mot de Xieng, ou Chhieng = *Jyan*, remplace chez eux le terme Mœuong des Thaïs méridionaux qui signifie « ville royale, pays, province, royaume ».

Le physique des Siamois. — Quant aux Siamois, les maîtres du pays, nous savons qu'ils doivent être très mélangés au point de vue ethnique. De nombreux Khmêrs ont été, depuis quinze cents ans, jetés chez eux par les vicissitudes des guerres et des conquêtes. Depuis très longtemps ils sont en contact intime avec les Malais et les Pégouans. De temps immémorial, les Chinois affluent dans la contrée et y laissent une foule de métis considérés comme Siamois dès la seconde ou la troisième génération.

Il y a pourtant un type siamois très reconnaissable, au corps souple et bien proportionné. Les jeunes femmes, en particulier, n'ont généralement rien à envier, selon l'expression de Mouhot, « aux modèles convenus de notre statuaire ». Le teint est olivâtre; les pommettes des joues saillantes; les yeux noirs, taillés en amande et légèrement bridés. Le nez est large, écrasé, camard, aux narines dilatées ; la bouche grande, les lèvres grosses, les dents noircies par le bétel et par la laque qu'on y applique. Les ongles sont portés longs.

Le système pileux est peu développé et les hommes ont peu de barbe. Les cheveux sont noirs ; ils ont été portés pendant des siècles en touffe sur le haut de la tête, rasés ou coupés courts dans le bas. Au temps de La Loubère, la touffe était large, aux cheveux un peu longs et retombants; elle

s'était ensuite raccourcie et rétrécie pour devenir de nos jours une coiffure en brosse, « en tête d'écouvillon » ; cette mode peu gracieuse, adoptée par les femmes aussi bien que par les hommes, fut quelque peu transportée au Laos, au Cambodge. Les Siamois ont tendance à l'abandonner de nos jours, les hommes se coupant les cheveux à l'instar des Européens et les femmes les portant longs. Il est à présumer que les filles de la campagne conservèrent toujours les cheveux longs, selon une coutume assez générale en Indo-Chine. Chez les enfants, les cheveux sont rasés tous les mois jusqu'à l'âge de quatre à cinq ans ; on laisse ensuite croître en toute longueur le toupet de la partie supérieure du crâne et on le coupe en grande cérémonie avant la puberté.

De même que tous les peuples de l'Indo-Chine, les Siamois ont horreur des nudités complètes, tolérées seulement chez les petits enfants. Au XVII^e^ siècle, d'après La Loubère, le pagne était porté tombant en jupe par les femmes, et les hommes le portaient relevé. Sous ce pagne on mettait souvent un petit pantalon, fait de belle étoffe chez les mandarins, descendant plus bas que le genou et dont les extrémités étaient artistement brodées d'or et d'argent. Ces usages se sont maintenus de nos jours, sauf que le pagne des femmes est porté retroussé comme celui des hommes. Une écharpe est jetée négligemment sur les épaules, ou bien le buste est recouvert d'une veste à manches.

Les Siamois ont une véritable passion pour les bijoux et les amulettes ; on trouve chez eux des cassettes bien travaillées en métal précieux. Leurs bijoux, jamais faux, sont en or ou en argent massif. Les femmes aiment à se charger de chaînes, bagues, colliers, bracelets.

Les mœurs et coutumes. — Au moral, ces gens sont d'humeur douce, gaie, enjouée, portés aux jeux et aux divertissements ; mais craintifs, serviles, dissimulés, paresseux, indolents et de peu d'initiative. Ils sont patients et peu colériques ; les rixes sont rares, quoique les disputes soient assez fréquentes. On doit constater que le vol et le brigandage se sont développés depuis une génération. Humains par nature, les Siamois sont hospitaliers à leur manière ; ils ne reçoivent pas dans leur habitation, ce n'est pas l'usage ; ils préfèrent construire à proximité des salas ou caravansérails pour les voyageurs. Ayant l'esprit de famille très développé, ils aiment les enfants, respectent leurs parents ainsi que l'autorité. Les mœurs sont polies,

les lois de la hiérarchie et des égards réciproques toujours observées. Il ne faut pas toucher à leur tête ni à leurs cheveux. Nous verrons qu'ils sont fervents bouddhistes et presque tous les garçons passent quelque temps aux pagodes qui étaient les seules maisons d'instruction avant la création d'écoles à l'européenne. Les filles, élevées à la case, sont gracieuses et avenantes.

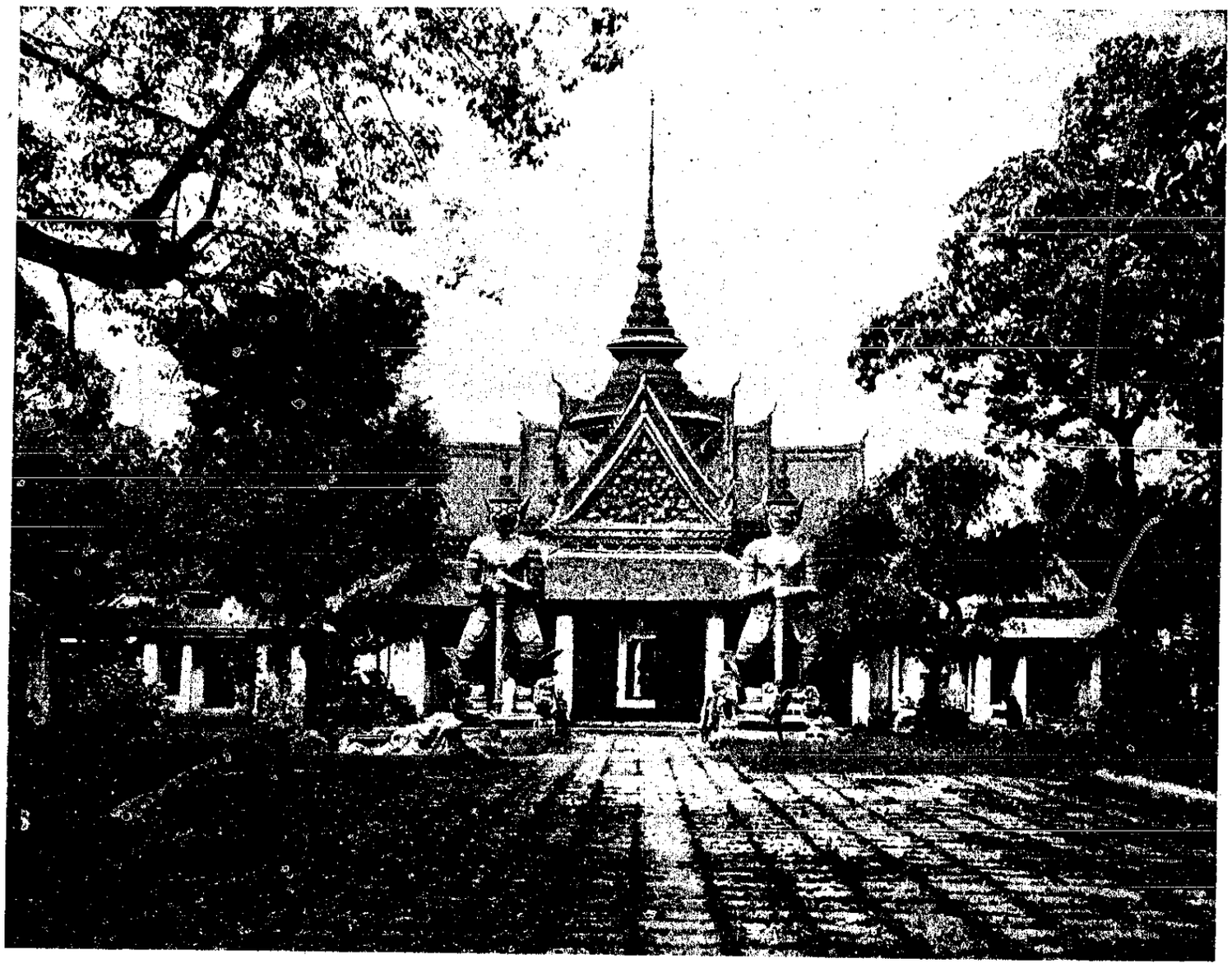


Fig. 2. — Une pagode à Bangkok. (Photographie communiquée par M. Jean de Neufville).

Ils sont naturellement très sobres et chez eux, de même qu'au Cambodge, le moment du repas est sacré pour tous, maîtres et esclaves. Avec le riz qui est la base de leur nourriture, ils mangent beaucoup de poisson, frais, séché, salé, putréfié même. Les mets sont relevés par une sorte de sauce nationale au carry, à base de piment rouge. Pour boisson ils ont l'eau et le thé : très peu d'alcool. Leur cuisine est supérieure à celle des Cambodgiens.

Les cases, sur pilotis, sont construites en bambous et paillottes. Le mobilier est simple, rudimentaire : les ustensiles grossiers et encombrants sont

laissés au-dessous. Les riches ont des maisons construites en bois de teck et couvertes en tuiles. Dans les marchés fluviaux, nombre de familles habitent sur des maisons flottantes amarrées à des pieux près de la rive et pouvant s'élever ou baisser avec le niveau de l'eau. D'autres ont pour habitation des

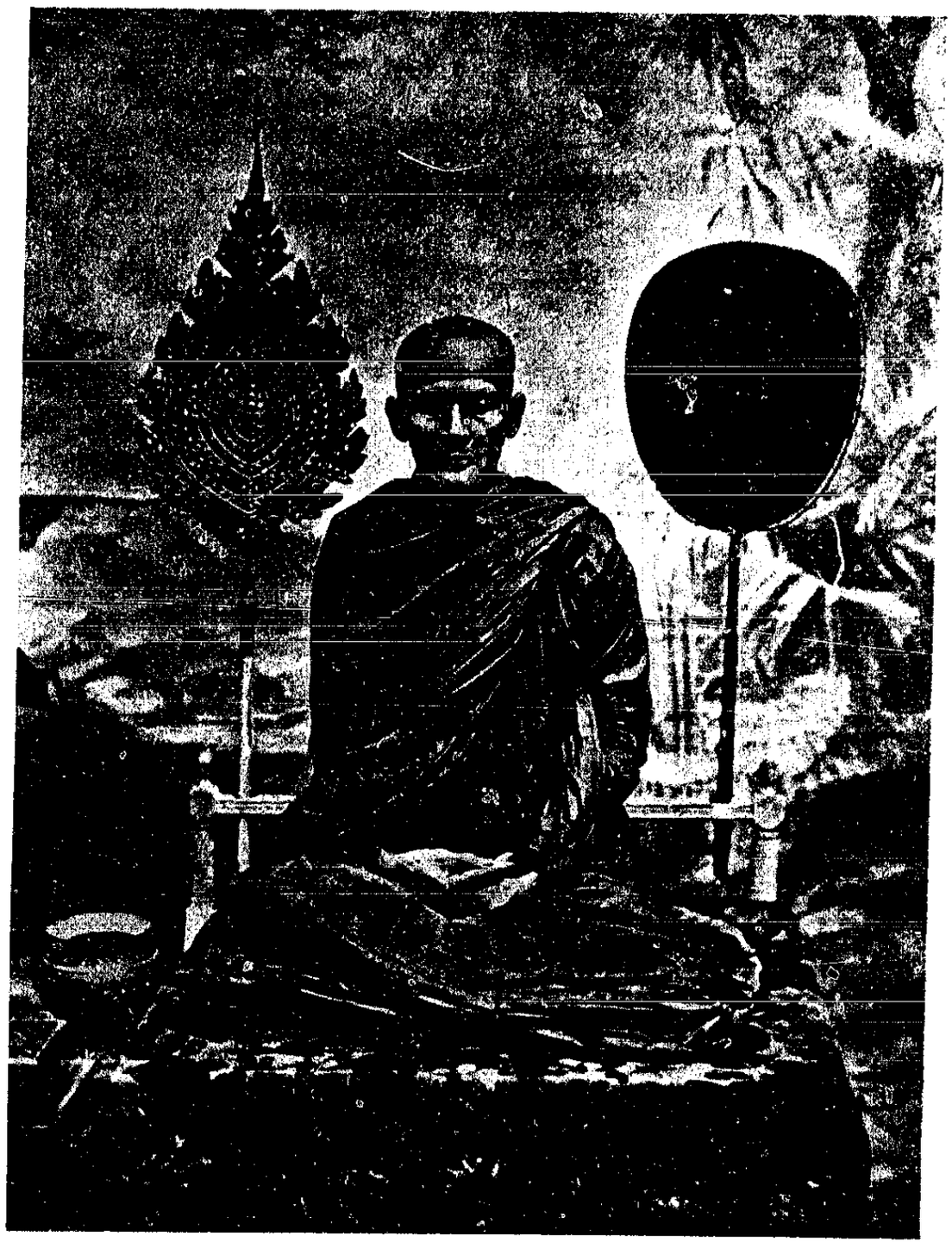


Fig. 3. — Un chef de pagode à Bangkok.

barques qui leur permettent ne se déplacer au gré de leurs besoins ou de leur fantaisie.

Cultivateurs avant tout, très adonnés à la pêche et même à la chasse, les Siamois sont aussi d'excellents navigateurs d'eau douce. Ils sont peu portés au cabotage sur leurs propres côtes, et encore moins à la navigation en haute mer.

Ils ont peu d'industries. Les femmes tissent des étoffes. Les hommes travaillent les barques et les pirogues, sont bons orfèvres et assez adroits en sculpture. Beaucoup de métiers se transmettent de père en fils. Ce peuple serait pourtant industrieux de nature, mais la crainte des réquisitions au

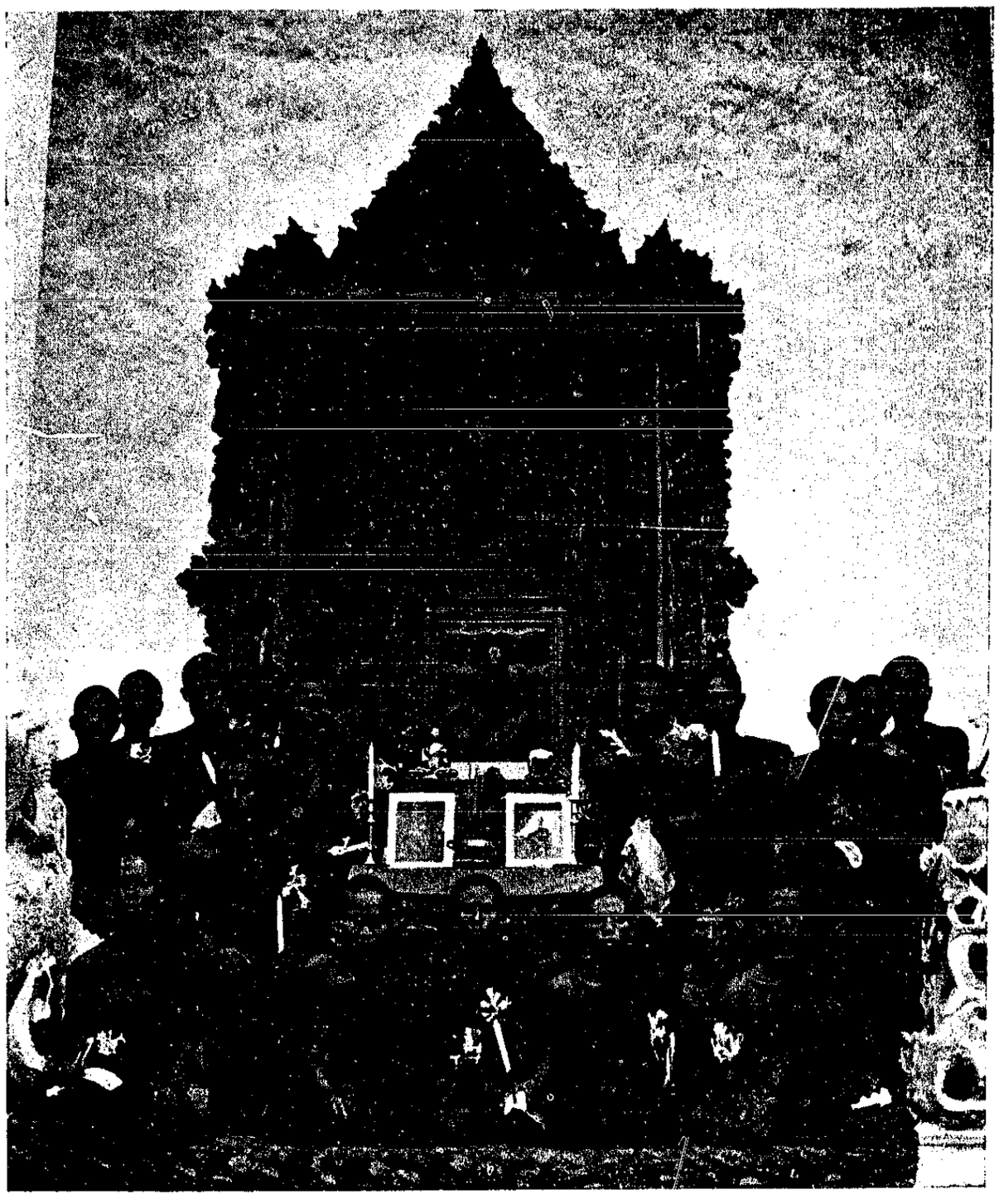


Fig. 4. — Un chapitre de bonzes.

Palais tue chez lui tout esprit d'initiative : les habiles ouvriers étant, de même que chez les Annamites, pris par la Cour ou par les grands mandarins et ne recevant alors qu'une rétribution dérisoire.

Passionnés, disons-nous, pour les jeux et les divertissements, les Siamois adorent les spectacles et montrent un goût très vif pour la musique qui est

partout cultivée, dont les instruments sont très répandus. Ils ont moins d'aptitude pour la peinture et le dessin. Ils s'amusent aux jeux de paume, de cerfs-volants, aux combats de coqs, tourterelles, buffles et éléphants, et même à des luttes, boxes ou pugilats souvent sanglants. Leurs fêtes périodiques sont aussi nombreuses que chez leurs voisins du Cambodge. Hommes et enfants fument le tabac. L'usage du chanvre indien se répand et plus encore celui de l'opium, malgré les sévères défenses royales.

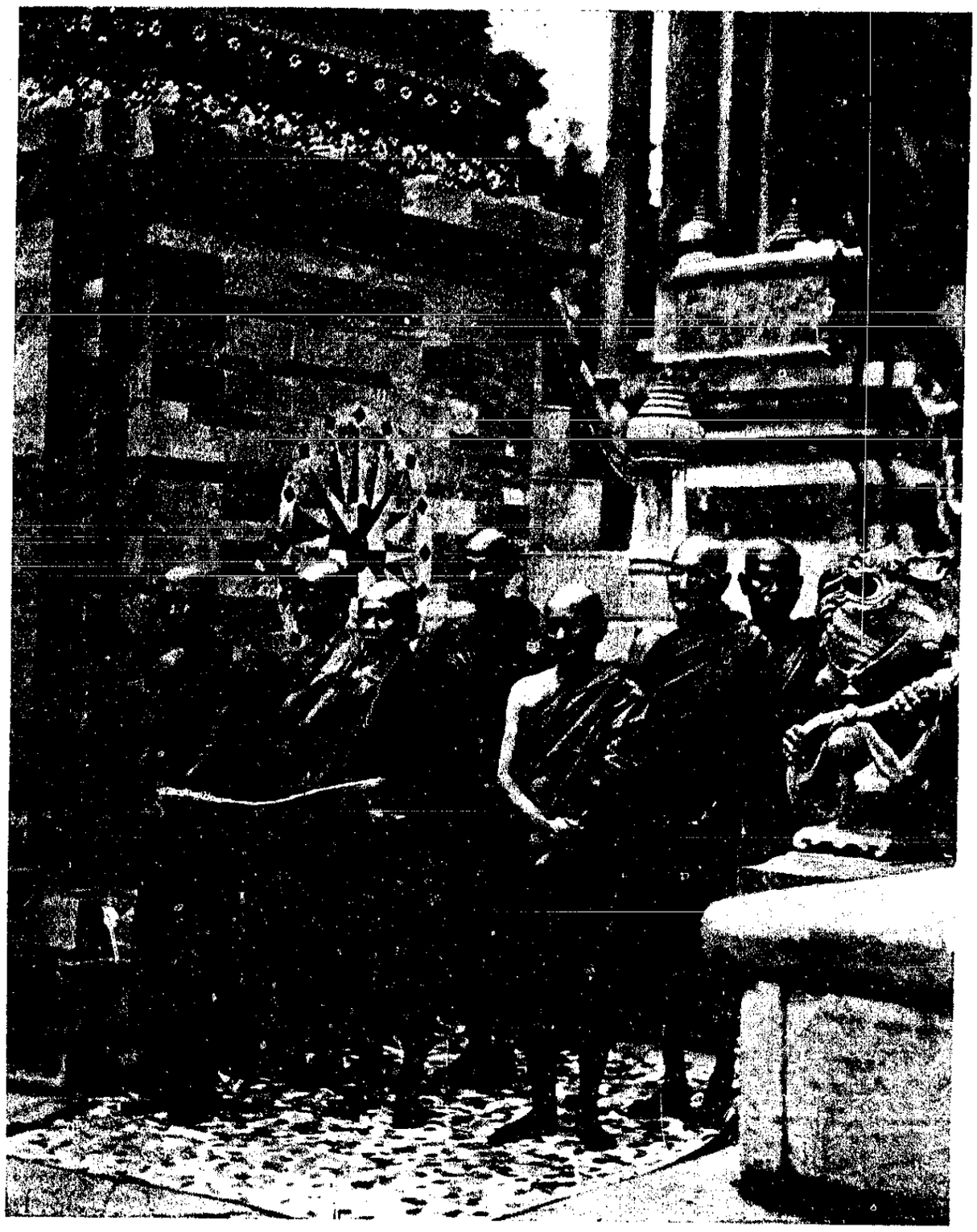


Fig. 5. — Bonzes au palais royal

En résumé, plus civilisés, plus doux, moins sérieux, moins durs, moins rudes de mœurs que les Cambodgiens, les Siamois l'emportent sur ceux-ci en

ce qui concerne la recherche des agréments de la vie. Du haut en bas de l'échelle sociale, leurs femmes sont élevées pour être aimables et plaire. Généralement sveltes, souples, d'attitude gracieuse et aisée, elles diffèrent des blanches Laotiennes qui sont avant tout des filles à caprices, aussi bien que des brunes Cambodgiennes qui sont, celles-ci, autant pénétrées de l'idée de leurs droits que de celle de leurs devoirs.

La masse du peuple est monogame, mais la polygamie, très répandue chez les grands et chez les riches, doit contribuer, avec l'esclavage, à maintenir la population dans son état stationnaire. Il y a à Bangkok, nombre de véritables harems. La femme légitime est épousée en justes noces, c'est-à-dire en observant les usages traditionnels : demande officieuse accompagnée de cadeaux aux parents de la fille, stage du fiancé chez ses futurs beaux-parents pendant plusieurs mois, noces avec festins et musique, dot fixe constituée par le fiancé, etc. Cette première femme commande aux concubines qui sont simplement achetées. Seule elle hérite avec ses enfants. On peut dire que la condition de la mère influe infiniment plus que celle du père sur la situation et le sort des enfants.

Les funérailles des Siamois diffèrent peu de celles qui sont pratiquées au Cambodge. Les enfants morts en bas âge, les gens qui succombent aux maladies contagieuses ou qui périssent de mort violente, les femmes qui meurent en couches, etc., sont ici, comme dans le pays voisin, enterrés au lieu d'être incinérés et leurs mânes deviennent des revenants néfastes et redoutés. Pour le commun, la crémation a lieu après un délai plus ou moins prolongé et souvent en grande pompe selon le rang et la fortune. Les ossements qui subsistent sont placés dans les caitya ou pyramides des temples ou bien dans d'anciens édifices. A noter, à ce propos, ce passage d'un vieil auteur disant qu'autrefois les Siamois « avaient accoutumé d'enterrer les trésors des défunts avec leurs cendres. » Cet usage a pu venir des anciens Cambodgiens qui en usaient ainsi selon toute vraisemblance. Une pratique, très rare au Cambodge actuel, mais fréquente au Siam, surtout à la capitale, consiste à léguer par piété sa chair à la voracité des vautours. Tous les voyageurs européens signalent le repoussant spectacle qui s'étale presque quotidiennement à la Vat Sakêt de Bangkok, pagode qui a la triste spécialité de cette répugnante coutume.

La langue et l'écriture. — Nous savons que la connaissance de la

langue des Siamois, qui est la plus cultivée entre toutes les langues de la famille thaïe, permet de posséder à bref délai l'un quelconque de ces idiomes. Chantée sur cinq tons qui servent à distinguer de nombreux homonymes, cette langue est monosyllabique de sa propre nature, mais elle emploie nombre de mots polysyllabiques empruntés au cambodgien et au pâli, tandis que d'autres proviennent du sanscrit, soit directement, soit plus généralement par l'intermédiaire du cambodgien de jadis. De même que dans les autres dialectes de l'Indo-Chine, tous les mots étant invariables, les cas, modes et temps sont indiqués au besoin par des particules auxiliaires : des mots numéraux, aidant à distinguer les catégories et espèces, sont très usités ; la construction est directe ; le sujet précédant le verbe que suit l'attribut, le déterminé étant suivi généralement du déterminant : les pronoms personnels changent selon la situation sociale des interlocuteurs ; enfin de nombreux mots spéciaux sont exigés par les règles de la politesse ou du protocole local.

L'écriture dérive de celle du Cambodge qui provient elle-même directement de l'alphabet du sanscrit. Mais cette écriture créée pour des langues de ton égal dut ici se compliquer, afin de résoudre le problème assez difficile de son adaptation à une langue chantée sur plusieurs tons. Le but fut atteint d'une manière très ingénieuse en divisant les lettres en trois classes, hautes, basses et moyennes, et en modifiant en outre leur valeur phonétique par quatre signes d'accentuation.

Avant de connaître l'usage du papier européen les Siamois, de même que les Cambodgiens, écrivaient sur olles ou feuilles de palmier, au burin ou style de fer, en noircissant les traits ; ou bien sur papier de feutre replié en forme d'accordéon, en employant l'encre de Chine noire pour le papier blanc ou une dissolution jaune de gomme-gutte pour le feutre noir. La craie était aussi usitée pour des écrits ayant un caractère éphémère. Ils ont de bons scribes appelés alak (= alakṣana).

La littérature. — Avant que l'influence européenne se fît sentir, les sciences, très primitives, étaient contenues dans les vieux traités. L'astronomie et l'astrologie, à l'état informe, étaient étudiées par quelques brahmes et quelques érudits. Il en était de même de la médecine qui était entièrement empirique. Les mathématiques étaient rudimentaires, la géographie nulle. L'histoire ne comprenait que les sèches annales du royaume et des peuples

voisins. Les lois n'étaient guère connues que des mandarins chargés de les appliquer. La littérature proprement dite, religieuse avant tout, se basait et se base encore sur des traductions des livres sacrés écrits en pâli. Cette littérature produit une foule de pièces de théâtre, de romans, de poèmes éroticoreligieux, dépourvus d'originalité, s'inspirant surtout des Jatakas et des versions locales du Ramayana, empruntant (ou prêtant à l'occasion) aux littératures des pays voisins, Cambodge et Malaisie, et se distinguant comme celles-ci par les détails fastidieux, par l'obscénité ou la grossièreté des allusions.

Les pièces de théâtre, dont la représentation dure des journées entières, sont jouées par de nombreuses troupes d'actrices appartenant au roi, aux princes et aux mandarins, jouées aussi par des troupes populaires recrutées parmi les esclaves rachetés et composées de quelques musiciens, de deux acteurs qui remplissent les rôles de pitres aux intermèdes, et de cinq ou six actrices couvertes d'oripeaux et de clinquants, coiffées du mukuta pointu, munies de longs ongles postiches.

La supputation du temps. — Dans la supputation du temps, analogue à ce qui existe au Cambodge, nous retrouvons les trois ères : du Boudhha, qui remonte à 543 avant notre ère ; de Saka ou de Salivahana, dite la grande ère, = 78, A. D., et de la petite ère = 638 A. D. Cette dernière, plus communément usitée dans le pays, paraît avoir été adoptée en premier lieu chez les Siamois qui l'auraient transmise à quelques peuples voisins. Elle part d'une éclipse totale de soleil qui eut lieu le 29 mars de cette année 638 de notre ère chrétienne. Peut-être est-elle d'origine bramanique et son usage ne s'est-il généralisé que très tardivement? On peut encore mentionner, mais plutôt comme trait de mœurs et sans y attacher autrement de l'importance, une quatrième ère, dite de Ratana Kosendra « puissance précieuse d'Indra » introduite par le roi actuel, Chulalankorn, inaugurée en 1889 au commencement du mois d'avril, au passage du soleil dans le signe du Bélier, et qui fait remonter sa première année à l'avènement du fondateur de la dynastie, 1781 de notre ère.

Les deux cycles de douze et de dix ans, dont la combinaison forme le grand cycle de soixante ans, se retrouvent ici de même qu'au Cambodge. Les noms d'animaux désignant les douze années du cycle principal sont identiques à ceux qui sont usités au Cambodge, et les Siamois semblent croire qu'ils ont

leur origine en ce dernier pays. Nous avons déjà fait remarquer dans notre précédent volume « Le Royaume actuel » que ces noms n'appartiennent pourtant pas au langage cambodgien ; ils doivent plutôt provenir d'un dialecte taï ou d'un idiome de la Chine méridionale. Plusieurs de ces termes sont certainement apparentés à la langue annamite ; ainsi Thâs ou Thos « le lièvre » qui est Tho dans l'annamite usuel ; Châ ou Cho « le chien », annamite Cho : Chût « le rat », annamite Chuot.

Les mois sont connus à Siam par leurs noms indiens reçus évidemment des Cambodgiens, mais l'usage de ces noms n'a pas prévalu, n'a pas pénétré dans le langage courant qui se borne à désigner numériquement les mois de l'année à partir de décembre, qui est le mois de l'entrée du Bouddha au Nirvāna, disent les Indo-Chinois. L'année commence cependant en mars, époque des changements de millésime des ères. Bien entendu ces mois sont divisés en deux quinzaines : de la lune croissante et de la lune décroissante. Quant aux termes qui désignent les jours de la semaine ils sont aussi tirés, et sans doute par l'intermédiaire du cambodgien, des noms sanscrits des planètes, mais la corruption parlée ou écrite de ces noms est encore plus grande ici qu'au Cambodge.

Nous n'insisteronspas sur les fêtes périodiques qui se répartissent entre les divers mois de l'année et qui présentent une grande analogie avec celles du Cambodge, telles que les fêtes du nouvel an qui durent trois jours en mars-avril, et les processions solennelles aux pagodes, en octobre-novembre, qui ont pour but de distribuer aux bonzes les vêtements « Kathina » ; c'est un devoir dont s'acquittent avec plus ou moins de pompe tous les Siamois, depuis le roi jusqu'aux pauvres gens du peuple. Il y aurait toutefois à noter quelques différences dans les fêtes des deux royaumes. Aussi la fête du roi burlesque qui était au Cambodge la fête de la moisson, en janvier-février, était, à Siam, celle de l'agriculture, du commencement des labours, en mai-juin.

La religion et les superstitions. — Bouddhistes du Sud, c'est-à-dire Bouddhistes orthodoxes, les Siamois le sont avec ferveur et leur ardeur religieuse s'atteste de la manière la plus évidente, la moins contestable par le grand nombre des bonzes qu'ils nourrissent et entretiennent. Ces bonzes sont très respectés, quoi qu'en aient dit plusieurs auteurs européens répétant avec trop de facilité des affirmations dont l'origine est à suspecter dès qu'on s'aven-

ture sur le terrain religieux. La ferveur bouddhique de ce peuple s'affirme encore par la multiplicité des pagodes et sanctuaires. Les gens riches font des donations ou même font bâtir un temple qu'ils enrichissent et où doivent être déposées leurs cendres, dans les caitya ou pyramides. Les pauvres donnent au moins une idole du Bouddha.

La plus grande partie de la population mâle du royaume passe quelque temps dans les ordres. L'entrée en religion est accompagnée généralement de fêtes, de réjouissances. Ces bonzes, appelés Phrah = Brah, et vulgairement Bat Luong = Pād Luaṅ, ou, autrefois, Chau Kou, ont une hiérarchie analogue à celle de la Confrérie au Cambodge, c'est-à-dire constituée simplement pour satisfaire aux strictes exigences du bon ordre et de la discipline ou pour accorder quelques distinctions honorifiques. Au-dessus des simples religieux, sont les Chau Vat ou chefs de pagode, prieurs élus par les bonzes eux-mêmes, les Rāja Khan, les Samtac Chau « princes seigneurs », et les Saṅgharāja « rois de l'assemblée » et chefs en même temps des pagodes les plus importantes, les plus renommées, de celles dont les temples sont entourés de séma, ou bornes sacrées, en pierre. Les principaux de ces Saṅgharāja, distingués par des titres spéciaux, jouissent du droit aux parasols, aux chaises à porteur.

Au-dessous des bonzes, sont les samnêr ou nên, élèves vêtus de l'habit jaune des religieux, et les luk xit, petits élèves, enfants qui servent les bonzes et étudient sous leur direction. On peut rencontrer aussi quelques Ta Then, serviteurs volontaires, laïques vêtus de blanc et des Nang Xi = Nan Jī, identiques aux Daun Chî = Tūn Ji, du Cambodge; ce sont de vieilles femmes vêtues aussi de blanc, servant volontairement dans les pagodes et très improprement appelées bonzesses par les Européens. On rencontre au Siam, comme au Cambodge, une sorte d'officialité laïque, le corps des Saṅkri ou Sangkhari, qui juge, sous l'autorité d'un prince, les délits contre la religion ou la morale religieuse, et fait appliquer les peines édictées par la loi.

De même que dans les autres pays où il a établi sa domination, le Bouddhisme a laissé subsister au Siam, — ou plus exactement il y a maintenu, — une foule de croyances et de superstitions de tout genre, sédiments que déposèrent le Brahmanisme, le Sivaïsme en particulier, et aussi les religions des ancêtres et autres dieux lares ou génies locaux. La Loubère cite les « Petpayatons qui jouissent les premiers des filles et les blessent ». Il s'agit proba-

blement de ces génies de l'air appelés Vichéator ou plus exactement, selon la forme sanscrite du terme, Vidyādhara. La cérémonie de la tonsure appliquée aux enfants des deux sexes qui touchent à la puberté est célébrée en grande pompe dans toutes les classes. Elle est en réalité, ainsi que l'a fait remarquer avec raison M. Barth, « un souvenir de l'hindouïsme brahmanique conservé par une population qui, depuis cinq siècles, pratique le bouddhisme pâli. Ces survivances se sont conservées grâce au bouddhisme. Sans lui rien de l'Inde n'aurait probablement survécu. »

Les superstitions règlent presque tous les actes de la vie des Siamois. Les devins sont consultés, par exemple, à la construction des cases ; les marches des escaliers de ces cases ne peuvent être qu'en nombre impair ; les colonnes de certaines essences de bois sont néfastes. Les amulettes et talismans rendant invulnérables, préservant des maladies, les philtres qui font tomber amoureux, sont aussi recherchés qu'au Cambodge. On croit également aux magiciens, possédés, sorciers, sorcières, goules et revenants. On dut pratiquer de tout temps la coutume barbare de sacrifier des hommes à la garde des trésors enfouis ou des portes de citadelle ; Pallegoix, citant Bruguières, en parle avec détails. Le premier passant qui avait le malheur de se retourner en entendant crier le nom qui devait être donné à la porte était enterré vif, écrasé sous les fondations, et devenait un gardien, un génie tutélaire.

Cette coutume, que nous avons déjà signalée au Cambodge, explique peut-être les noms propres, les noms d'hommes, que les indigènes de ce dernier pays donnent encore de nos jours à la plupart des portes des anciennes citadelles : la porte du Ta « du génie, de l'ancêtre » un tel, disent-ils.

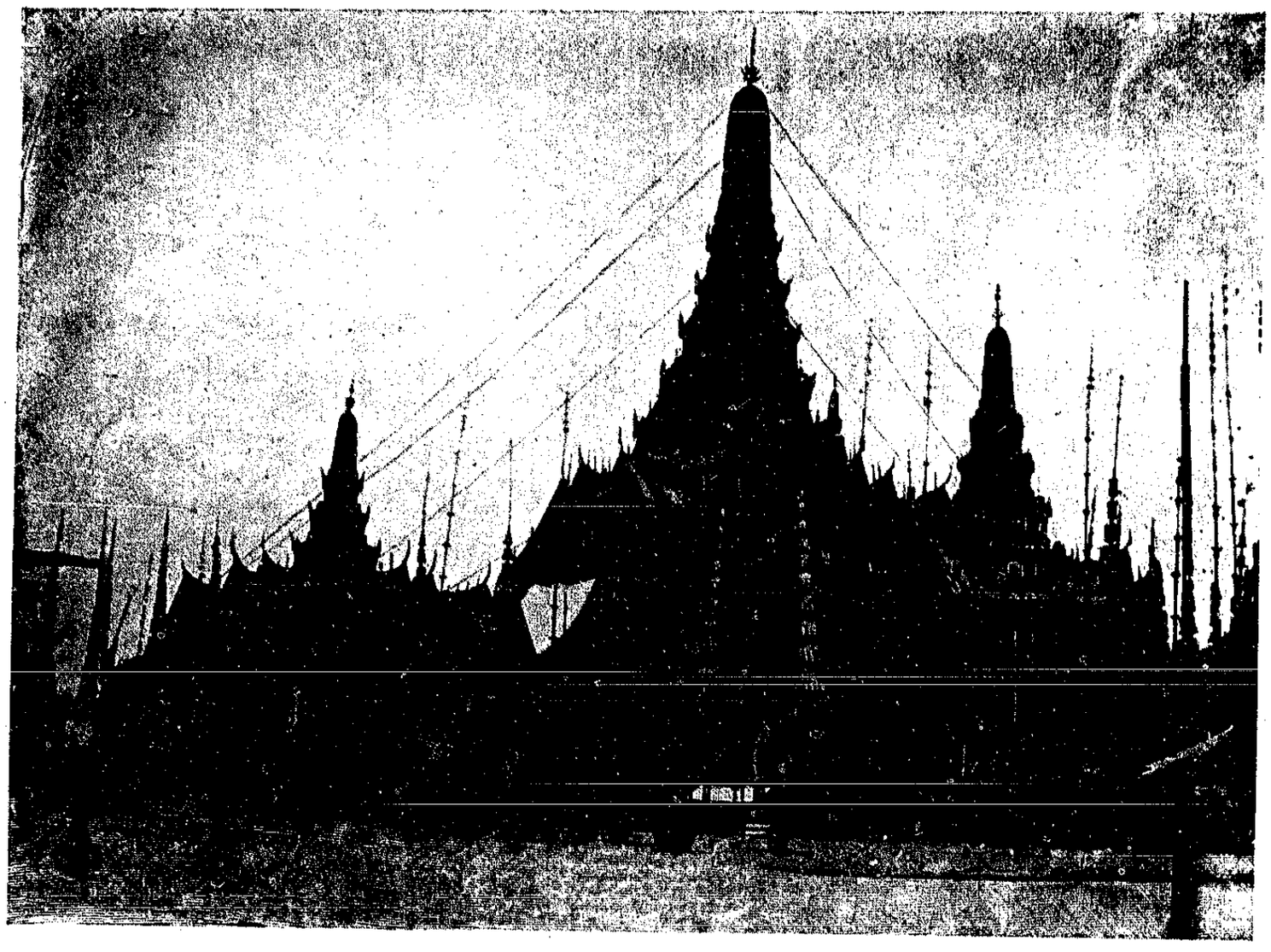


Fig. 6. — Phrah Mèn, palais de la crémation du prédécesseur du roi actuel.

CHAPITRE II

LES INSTITUTIONS SIAMOISES

Le roi. — Le palais royal. — Les gardes et les pages. — La Cour. — Le harem royal. — Les funérailles royales. — Les éléphants royaux. — Les brahmes royaux. — Les anciennes dignités princières. — Les princes actuels. — Les mandarins du XVII^e^ siècle. — Les dignitaires actuels. — Les ministres. — Les provinces. — Les fonctionnaires provinciaux. — Les charges et prérogatives. — La justice et les lois. — Le peuple et les corvées. — Les serfs héréditaires. — L'armée. — Les impôts et revenus.

Le Roi. — On a pu, avec raison, faire observer que dans les monarchies de l'Extrême-Orient la simplicité des mœurs contrastait avec la pompe, l'emphase, la magnificence des appellations princières, religieuses et mandarinales. Les termes les plus fastueux s'appliquent aux diverses institutions

qui sont les clefs de voûte de l'organisation sociale et religieuse. Les titres pompeux sont prodigués au souverain du Siam. Il est par excellence le Phrah, pour Brah ou Vrah, la vieille expression cambodgienne qui peut se traduire par « saint, divin, dieu, sacré, auguste », et qui s'applique, en effet, au Bouddha, aux dieux, au roi, aux princes, aux bonzes et à nombre de mandarins. Il est encore le Brah Pād Samtac, « Seigneur aux pieds sacrés », le Chao Jivit « maître des vies », le Chao Phen Tī « maître de la surface de la terre », le Brah Maha Krasat « le saint et grand roi ». Vulgairement et improprement, on l'appelle le Vang Luong, c'est-à-dire celui qui habite « le palais principal ».

Monarque absolu, grand juge, législateur suprême, maître du sol et des habitants, sa puissance de despote asiatique n'est tempérée que par les idées religieuses et par la force des coutumes séculaires qu'il ne peut fouler aux pieds trop ouvertement sans s'exposer à provoquer des révoltes, un changement de règne et même de dynastie. Sa qualité de propriétaire éminent du royaume laisse nécessairement subsister, réserve faite de son droit absolu d'expropriation, la propriété individuelle des sujets, qui existe ici comme au Cambodge.

La couronne est héréditaire dans une même famille royale. Mais si le Cambodge a conservé son unique dynastie, au moins pendant les quatre siècles et demi de la période moderne, le Siam a subi, en ce laps de temps, plusieurs révolutions violentes qui ont intronisé autant de dynasties différentes. Les règles de l'hérédité sont mal définies. En principe, le successeur le plus légitime est le fils aîné de la reine ou de la première femme, mais le roi désigne son successeur, ou, à défaut, les ministres, les grands mandarins, l'élisent parmi les membres de la famille royale. Il faut aussi compter avec les intrigues et les coups de force.

Dès qu'il est désigné, le nouveau roi est amené en grande pompe au Palais où sont accomplies les nombreuses cérémonies rituelles, traditionnelles, qui correspondent au sacre des monarques occidentaux. Au milieu des réjouissances générales, il rend hommage aux restes du défunt roi et il reçoit le serment de fidélité des principaux seigneurs. Les noms qu'il prend sont écrits sur une feuille d'or placée dans un tube de même métal. Neuf mandarins, porteurs de chandeliers à trois bougies, circulent neuf fois autour de cette feuille, au son des conques et autres instruments antiques joués par les brahmes. Cette musique se fait encore entendre lorsque le roi distribue des

présents aux bonzes et quand il reçoit la douche, l'ondoiement symbolique de la grande « purification » qui lui vaut un de ses titres, celui de Pavitra. Montant sur le trône élevé qu'ombrage le parasol blanc à sept étages, il reçoit les bénédictions mystiques des brahmes, dont le chef lui présente, avec la feuille d'or contenant ses titres, les divers insignes royaux ; plusieurs armes de grande richesse et le collier aux neuf joyaux qui est passé à son cou. La terre et l'eau, le sol et le sous-sol du royaume lui sont aussi offerts et il en autorise la jouissance à ses sujets. Il fait des libations symboliques de prospérité. Il reçoit les présents de ses mandarins et leur donne, à son tour, des sommes d'argent proportionnées à leur rang et contenues dans de petites bourses de soie rouge. Il rentre enfin au gynécée pour agréer les hommages des dames et princesses.

Il est aussi tenu d'aller vénérer les cendres de ses ancêtres et prédécesseurs, dans le temple « de la grande tour », Mahã Prasat, qui s'élève dans l'enceinte même du palais royal.

Quelques jours après son couronnement, le roi sort en grand cortège afin de se montrer à son peuple, en circulant dans les rues de la ville. Vêtu de son costume de cérémonie, pagne en brocard de soie bleue marine et or, toge de brocard surchargée d'or et de pierreries, haute couronne pyramidale d'or à deux cercles enrichis de diamants, il est porté sur un palanquin ou, plus généralement, il monte sur son éléphant favori qui est richement harnaché, dont le bât et le trône sont enrichis de pierreries. Il tient à la main un croc d'or quoique sa monture soit conduite par le cornac habituel. Princes, mandarins, bonzes, soldats et représentants des nations étrangères l'accompagnent. Autour de lui, ses armes et ses boîtes à bétel sont portées par des mandarins. Trois de ces seigneurs l'approchant de près portent chacun en main, dit Nicolas Gervaise, « un grand parasol fait de brocard d'or et d'argent qui a un manche tout d'or et d'argent massif. Ces parasols, insignes de la royauté, le suivent partout ». A sa première sortie solennelle le roi jette des cadeaux au peuple.

Il est d'usage qu'un autre jour il refasse en bateau cette promenade inaugurale. Selon Gervaise, le roi de Siam, dans ses promenades en bateau, assis sur un trône couvert de beaux tapis et enrichi de pierres précieuses, était entouré de six pages prosternés. Cent vingt rameurs, appelés « bras peints » parce que telle était leur coutume, manœuvraient en cadence leurs rames dorées, chantaient à voix basse des airs qui devaient être anciens et

traditionnels. A l'arrière, un petit étendard, fait d'une feuille d'or, distinguait la pirogue, le *balon* royal, dont le timonier était frappé s'il se laissait emporter par le courant, et décapité s'il tombait à l'eau sans que son timon fût cassé dans ses mains. Deux balons d'honneur flanquaient celui que montait le roi, et deux autres, couverts d'un toit, servaient à ses repas ou à son repos. De nombreux balons le suivaient ou le précédaient.

Autrefois le roi de Siam ne se montrait au peuple qu'à ces processions d'avènement et certaines cérémonies annuelles. Ainsi, au XVII^e^ siècle il se rendait en grande pompe, dit-on, sur le fleuve, à la fin de la crue, frappait l'eau d'un coup de sabre et commandait à l'inondation de baisser.

Ce roi est vénéré à l'égal d'une divinité. Les sujets ne doivent pas le regarder en face ; ils se prosternent sur son passage et paraissent devant lui à genoux, les coudes appuyés sur le sol. Il leur est interdit de le toucher sous peine de mort. Les marques de respect s'étendent même à son palais que les passants saluent en prenant une attitude respectueuse. Autrefois on devait se déchausser dès la première enceinte, déposer les armes à la seconde, ne s'approcher du roi qu'en rampant et se prosterner, même devant le trône vide.

Le palais royal. — Le souverain sortait donc rarement de son palais qui forme encore aujourd'hui une véritable ville qu'entoure une vaste enceinte de hautes murailles, percée de portes. Il contient habitations, écoles, casernes, écuries. On y voit aussi des ateliers de construction, des statues du Bouddha, les ateliers des palanquins et des piroques. On y rencontre des cloîtres aux murailles peintes représentant l'histoire des Siamois depuis les débuts des temps historiques jusqu'à nos jours. On y voit aussi des hangars où sont alignées, de grandeur naturelle, les statues des rois de la dynastie ; des jardins décorés de statues de lions et autres monstres mythologiques ; des bibliothèques ; des pagodes qui abritent de grands Bouddhas dorés et la fameuse statue dite d'émeraude. C'est au centre de cette ville réservée que s'élève l'enceinte de l'habitation royale.

Une loi spéciale, appelée Brah rāja mandira pāla c'est-à-dire « garde du saint palais royal », dont les prescriptions sont de plus en plus sévères pour qui s'approche davantage de la personne du souverain, édicte les règles de la garde de ce palais et fixe aussi les règles d'étiquette. Cette loi doit remonter aux anciens rois cambodgiens, sous réserve, bien entendu, des modifications

introduites dans le cours des siècles. Mais elle est attribuée par les Siamois à Brah Rāmādhipati, le fondateur d'Ayouthia et le premier roi de leurs annales historiques.

D'après La Loubère, le Palais royal de la capitale, Ayouthia, comprenait, de son temps, trois enceintes. (Peut-être faut-il entendre trois cours ou parties successives). L'ensemble était appelé Prasat « tours » et l'enceinte réservée, Veang. Ce dernier terme signifie encore de nos jours « enceinte de palais royal ».

Les gardes et les pages. — Ce palais était placé sous les ordres de l'Okya Vang chargé de sa police. Les portes étaient toujours fermées et à chaque porte était un portier, ses armes à côté de lui. S'il entendait heurter au dehors, il prévenait l'officier commandant qui autorisait l'entrée. Il était défendu de pénétrer en armes ou après avoir bu de l'eau-de-vie. L'officier visitait donc ou sentait à la bouche ceux qui se présentaient. Ces officiers, qui commandaient les portes et qui se relayaient au bout de vingt-quatre heures, étaient appelés Ok Mœuong Tchion ou Preah Mœuong Tchion. Nous pouvons ajouter que ces expressions signifiaient probablement « chefs des enceintes » ; le dernier terme, seul méconnaissable, devant, à notre avis, être identifié avec le mot Chèân, ou Jān, du cambodgien, qui se traduit par « couche, enceinte ». Quant aux soldats de garde qui devaient être des serfs héréditaires, La Loubère leur donne le nom d'oncarac où il est facile de reconnaître l'expression aṇgarakṣa « garde du corps »

Outre ces gardes du Palais il y avait encore d'autres satellites chargés de la police de la demeure royale ainsi que de la capitale et de sa banlieue. On reconnaît aussi, d'après certains passages de Nicolas Gervaise, que ces officiers étaient désignés par un terme qui n'est autre que le vieux mot cambodgien Damruoch = Tamrvac « surveillant, licteur ». Portant les choses destinées à l'usage de Sa Majesté, ils les tenaient cachées, enveloppées et ils les passaient aux pages qui les offraient au roi dans une grande coupe d'or à long manche.

Ces pages, appelés Mahālek, comme au Cambodge, et au nombre d'une centaine, étaient des fils de mandarins, affectés au service du roi qui leur conférait plus tard des dignités. On pouvait les distinguer en pages de la chambre du roi, choisis parmi les fils de grands mandarins, et pages de l'antichambre ; ceux-ci étant de naissance moins élevée. Selon d'autres au-

teurs, il y avait quarante-quatre Mahālek, divisés en quatre bandes comprenant chacune onze pages ; ils transmettaient au dehors les ordres du roi et ils étaient commandés par quatre Mœuongs ou chefs.

La Cour. — La Loubère parle aussi de l'attitude que prenaient les mandarins en se tenant au Palais à la disposition du souverain. « Au milieu du jardin et dans les cours il y avait, dit-il, des hales isolées qu'on appelle des salles, c'est-à-dire des espaces carrés[1] qui sont entourés d'un mur à hauteur d'appui et couverts d'un toit qui ne porte que sur des piliers plantés de distance en distance dans le mur. Ces salles sont pour les mandarins importants qui s'y tiennent assis, les jambes croisées, ou pour les fonctions de leurs charges ou pour faire leur cour, c'est-à-dire pour attendre les ordres du prince, savoir le matin assez tard et le soir jusque bien avant dans la nuit, et ils n'en sortent pas sans ordre. Les mandarins moins considérables sont assis à découvert dans les cours et dans les jardins, et dès qu'ils savent par certains signaux que le roi de Siam les voit, quoiqu'il n'en soit pas vu, tous se prosternent sur les genoux ou sur les coudes. »

Le roi de Siam tient conseil deux fois par jour. Ses audiences ordinaires de jour sont données à tous les principaux mandarins de la cour qui attendent assis sur le parquet et se prosternent dès que le roi paraît. Celui-ci s'assied sur son trône, fume, boit, chique et s'entretient avec eux, s'adressant de préférence aux ministres. Les mandarins ne parlent que si Sa Majesté les interroge. Deux d'entre eux sont chargés de lui faire des rapports. L'audience du soir est donnée seulement aux ministres, aux princes et aux personnages très influents. Le roi accorde aussi, dans le gynécée, des audiences aux Dames de son Palais.

Les audiences solennelles des grandes cérémonies et les réceptions des ambassades étrangères avaient lieu dans la grande salle du trône que décoraient les parasols blancs à sept étages et où le roi se plaçait sur un trône en forme de balcon, de belvédère, dont l'accès était à l'intérieur du gynécée. D'après l'ancienne étiquette, les ambassades étrangères sont défrayées de toutes dépenses pendant leur séjour. Dès leur entrée dans la capitale elles doivent se présenter à l'audience de réception et elles sont tenues de sortir de la ville immédiatement après l'audience du congé. Le roi parle le premier, interroge

1. En d'autres termes, des pavillons, des belvédères.

les ambassadeurs et les renvoie à ses ministres pour les détails et explications complémentaires. En dehors des présents qui sont faits de souverain à souverain, il donne aux ambassadeurs des sabres, des chaînes d'or, des vestes d'honneur, de l'arec, du bétel, etc. Ses ambassades, à lui, se composent généralement de trois personnages appelés dūt = dūta « envoyés », qu'on



Fig. 7. — Le prédécesseur du roi actuel, en tenue de cérémonie.

distingue en rājadūt, upadūt, et tridūt, c'est-à-dire « envoyé royal, envoyé suppléant, troisième envoyé ».

On relate qu'autrefois le temps était marqué au Palais par une clepsydre, tasse de cuivre fort mince, et percée au fond d'un trou imperceptible ; au bout d'une heure, elle se remplissait et coulait.

Le harem royal. — Dans son gynécée, le roi mange seul, servi par les

favorites de son harem, les mets étant apportés des cuisines sous scellés et étant goûtés par des officiers de bouche. Il peut épouser ses demi-sœurs. Ses nombreuses femmes et concubines, filles de princes et de mandarins, sont distinguées par des titres honorifiques et appelées collectivement Chau (ou Tchaou) Vang « Dames du Palais ». Il est de tradition de choisir, parmi



Fig. 8. — Un prince siamois.

celles qui sont d'illustre naissance, une Reine ou Nang Agra Mahisī qui a sa maison constituée, ses barques, ses magasins, qui eut peut-être jadis des provinces de la quatrième catégorie rappelant l'apanage de la première princesse du sang au Cambodge. Une dame âgée, possédant la confiance du roi, a la haute surveillance du palais de la reine, ainsi que des concubines, princesses ou filles de mandarins. Elle surveille aussi les filles du roi et prin-

cesses du sang qui se marient rarement et qui ne peuvent violer leur célibat forcé qu'en s'exposant à la mort : leurs complices sont suppliciés.

Quant aux fils du roi, gardés au Palais jusqu'à l'âge de treize ans, ils vivent ensuite au dehors, le roi leur constituant une maison et leur servant une petite pension.

Généralement bien renseignés, mais jamais conseillés sincèrement, ces despotes aiment à entretenir des espions, à encourager les délations. Les châtiments des crimes de lèse-majesté varient selon la gravité de la faute. Il est de principe de ne pas répandre le sang des membres de la famille royale : les princes et princesses condamnés à mort sont assommés à coups de bâton de santal ou de tout autre bois précieux.

Les funérailles royales. — Sitôt le trépas d'un roi de Siam, des crieurs publics font retentir le cri de savannakhot = Svargata « il est allé au ciel » annonçant le deuil public, le deuil de rigueur qui fait raser la tête de tout le peuple siamois. Le corps momifié du défunt monarque, dont le visage est couvert d'un masque de feuilles d'or, est placé dans une urne de cuivre doré, dont le fond est percé pour l'écoulement des sanies, des liquides qui sont recueillis dans un vase, portés quotidiennement et cérémonieusement au fleuve. Les bonzes prient continuellement auprès de cette urne qui est déposée avec les insignes de la royauté au Mahā Prasat « grande tour » du Palais, et chaque jour des serviteurs offrent des repas au cadavre.

En tout le royaume des ordres sont donnés pour lever des corvées générales afin de préparer l'édification d'un Mên (pour Merū, le mont mythologique qui se dresse au milieu des continents). Ce Phrah Mên ou Palais de la crémation est une énorme construction pyramidale en bois et bambous qui doit abriter le bûcher. La base de ce monument, aux fantastiques décorations, affecte la forme d'une croix grecque dont les bras peuvent mesurer jusqu'à trente mètres de longueur sur huit de largeur. A côté, un palais provisoire, également construit en bois et bambous, est élevé pour le nouveau roi qui viendra rendre hommage à son prédécesseur et écouter les prières, les lectures religieuses des bonzes.

Le jour de la crémation approchant, l'urne contenant le corps est portée pendant une semaine en procession solennelle : on décrit autour du Mên un pradakṣina funèbre, c'est-à-dire allant de droite à gauche, en sens contraire des aiguilles d'une montre. Le nouveau roi fait des présents aux bonzes et

jette des cadeaux au peuple, pendant les rejouissances publiques, jeux et feux d'artifice, qui ont lieu jour et nuit. Au dernier jour, le cortège est conduit par un jeune prince tenant le bout d'une longue draperie blanche fixée au cercueil qui est enfin placé sur le bûcher de bois précieux. Le roi allume ce bûcher en se servant du feu pris au brasier qui brûle continuellement au Palais et qui est probablement une survivance du feu sacré de jadis.

Les fêtes durent encore trois jours, mais dès le lendemain les cendres sont jetées au fleuve, disent les uns, et les restes des ossements sont recueillis dans une urne en or qui est conservée au Maha Prasat ou grande tour du Palais. De là l'usage, qui existe aussi au Cambodge, de donner au défunt roi l'appellation de Parama Kot (celui qui est dans) « l'urne suprême ». Selon d'autres, les cendres mêlées d'argile sont moulées en statue et déposées dans le Maha Prasat qui est, pour ainsi dire, le colombarium sacré de la dynastie.

D'après Nicolas Gervaise, « les corps des rois, des reines, de leurs enfants, ont le privilège d'être brûlés dans le Palais ; ceux des autres princes et princesses le sont dans la ville ; tous les autres, même les grands mandarins, sont brûlés au dehors de la ville. »

Les Éléphants royaux. — Il convient, avant de quitter le Palais royal, de ne pas oublier les éléphants blancs qu'on y vénère. On sait qu'au Siam un grand nombre d'éléphants sauvages sont domestiqués après capture, que tous les pachydermes errant dans le royaume appartiennent en principe au roi et que, par suite, le commerce de l'ivoire est l'objet d'un monopole dont la contrebande est sévèrement punie. Le roi nourrit dans son palais quelques-uns de ses nombreux éléphants de guerre, quelques montures favorites qui reçoivent des titres de mandarins et sont soignées par des esclaves ou des condamnés. Mais les grands titres, les meilleurs soins et les places d'honneur sont avant tout réservés aux éléphants blancs, animaux dont l'albinisme se manifeste par des yeux blanchâtres et une robe plus ou moins grisâtre. Selon les Jatakas ou histoires sacrées des existences antérieures du Bouddha, selon les légendes et les croyances locales, ces sortes de pachydermes sont la demeure des âmes des personnages remarquables, des futurs Bouddhas et, par conséquent, ils portent bonheur au pays qui a l'heureuse chance de les posséder, de les vénérer. On les recherche donc avec empressement pour leur rendre de très grands honneurs. Le Siam est, pour ainsi dire, le royaume par

excellence de l'éléphant blanc dont il a reproduit l'image sur ses armes, sur son drapeau et qui a même donné, sauf erreur, le nom et les insignes emblématiques de l'un de ces ordres qui furent institués depuis 1850 à l'instar des distinctions honorifiques des Occidentaux.

Les Brahmes royaux. — On ne doit pas non plus passer sous silence les Brahmes du roi de Siam qui remplissent dans quelques cérémonies ce rôle considérable que nous avons déjà eu occasion de mentionner. Il y a toutefois à remarquer — et ceci s'explique par ce que nous savons des origines du royaume de Siam qui ne fut pas primitivement une monarchie foncièrement brahmanique — que l'institution de ces Brahmes ne plonge pas ses racines dans le passé reculé du pays et, qu'à l'encontre de ce que nous avons vu en parlant des Bakous du Cambodge, elle semble plutôt revêtir un caractère factice, indiquer un recrutement étranger fait autrefois en vue de satisfaire aux exigences des vieux rites traditionnels des royautés de civilisation indienne.

Les Brahmes de Bangkok dont les ancêtres sont venus, dit-on, de Ligor, ville sise sur la langue de terre de Malacca, habitent actuellement au nombre de quatre-vingts environ, à proximité de leur temple spécial, assez misérable d'aspect, qui comprend une enceinte et trois pauvres bâtiments rectangulaires, le tout en briques. En ce Devālaya « séjour des dieux » vulgairement appelé Vat Baut Préam « pagode du temple des Brahmes », ils adorent leurs divinités brahmaniques et font chaque année une grande procession. Ils se marient, portent les cheveux longs et les nouent en chignon. Ils sont, en temps ordinaire, astrologues et diseurs de bonne aventure. Leur chef, qui a pour titres officiels Brah Mahā Rāja Guru Viddhi, et ses principaux acolytes, revêtent pour les cérémonies royales une robe blanche ou dalmatique et se coiffent d'un long chapeau conique rappelant celui de nos anciens astrologues. Lors des cérémonies, ils apportent au Palais royal des statuettes de divinités brahmaniques, et ils les adorent, présidant au sacre, préparant et versant l'eau lustrale sur le souverain, etc.

Les anciennes dignités princières. — Quoique les dignités princières originelles paraissent s'être dénaturées à Siam, de nombreux vestiges indiquent que quatre Maisons royales ou princières ont dû exister jadis, de même qu'au Cambodge : les provinces sont encore divisées en quatre catégories ;

le second roi n'est supprimé que depuis peu d'années ; on a conservé la tradition et même le souvenir du nom vulgaire d'un troisième roi ou dignitaire princier : la Maison de la Reine peut correspondre aux apanages de la première princesse du sang (ou de la reine) au Cambodge. Le Siam n'a donc pas fait exception à ces vieilles traditions des monarchies de civilisation indienne qui entouraient le souverain, afin qu'il ne restât pas isolé en face de son peuple, de quelques hauts dignitaires princiers aux titres royaux aptes à être des conseillers désintéressés, leur ambition devant être satisfaite.

Le grand dignitaire, que les Européens connaissaient sous la désignation de « second roi » de Siam, était en réalité l'uparāja « le vice-roi », officiellement appelé Chao Phaya Mahā Uparāj et, vulgairement, Vang Na, c'est-à-dire celui qui habitait « le Palais de l'Est », à l'ancienne capitale, Ayouthia. Choisi parmi les frères ou proches parents du roi, il jouissait du titre, des insignes et de plusieurs des attributs de la royauté, ainsi que de certains privilèges et revenus. Ayant son Palais, sa Cour ou Maison, officiers et mandarins, recevant des marques de respect à peu près identiques à celles qui étaient réservées au souverain, il saluait ce dernier quand il l'abordait et s'asseyait ensuite sans se tenir prosterné en sa présence comme doivent le faire les plus grands mandarins. Haut dignitaire, mais simple dignitaire, il jouissait des plus grandes prérogations honorifiques tout en ne possédant guère d'autorité propre ou de pouvoir réel. Quand il avait besoin d'argent, il formulait par écrit des demandes que le roi approuvait en y apposant son sceau et le grand trésorier délivrait les sommes. Les principaux officiers de sa Maison étaient à la nomination du roi qui tenait généralement à garder toute autorité. Le « second roi » donnait son avis au souverain sur les cas importants et avait, en principe, le commandement de l'armée d'avant-garde. Il a pu être le généralissime en temps de guerre, ce qui a fait dire, à tort, qu'il y avait à Siam « le roi de la paix et le roi de la guerre ».

Il est possible que le Vang Na ait été jadis le roi ayant abdiqué et qu'alors l'uparāja fût le troisième dignitaire princier dont s'est conservé le nom vulgaire, Vang Lang, c'est-à-dire, celui qui habitait « le Palais inférieur, d'aval ». On prétend aussi que deux personnages ont quelquefois occupé cette dignité de Vang Lang. L'office de ce haut personnage était de commander en temps de guerre le corps d'armée de l'arrière-garde, de traiter à la Cour les affaires majeures, de juger les princes ou les mandarins coupables, de réprimer la mauvaise conduite des concubines ou des dames du palais, de veiller au bon

ordre en remplissant les fonctions de Préfet de police de la capitale et de la banlieue.

Les princes actuels. — Le Vang Lang serait actuellement le premier des douze « Krom » ou princes de haut rang, frères du roi, qui comprennent quatre Kromoluang, quatre Kromokhœun et quatre Kromomœun, et entre lesquels le roi Chulalangkorn tend à partager les attributions des anciens dignitaires princiers. Tous les membres de la famille royale, au nombre de deux à trois cents, sont hiérarchisés en une douzaine de classes comprenant, outre ces krom ou chefs de service qu'on appelle aussi Chao Fa, des Braḥ Ang Chao, des Mom Chao, des Mom Rachavong = Rājavaṅsa, et des Mom Luang. Le roi alloue à cette multitude de princes de rang inférieur une somme annuelle généralement insuffisante pour leur entretien. Aussi profitent-ils de leur situation pour faire des dupes ou vivre d'expédients, ou bien ils se livrent à d'humbles métiers; les propres frères du roi étant les seuls princes dont la pension soit à peu près satisfaisante.

A la cinquième génération en s'écartant du trône, les fils des Mom Luang perdent tout titre; les noms patronymiques n'existant pas, ils ne sont plus considérés comme faisant partie de la famille royale : ce sont de simples sujets, à moins que le roi n'arrête leur déchéance en leur conférant exceptionnellement de nouveaux titres de noblesse princière. Il n'existe pas, à Siam, de caste analogue aux Braḥ Vang du Cambodge, où cette caste aurait permis, paraît-il, aux membres éloignés, soit de la dynastie régnante, soit des dynasties antérieures, de conserver une trace perpétuelle de leur antique et royale origine.

Les Mandarins du XVII^e^ siècle. — Le Siam ne possédant pas de noblesse héréditaire, les mandarins ou fonctionnaires sont recrutés par le roi où il lui plaît. Il les choisit habituellement, il est vrai, parmi ses jeunes pages qui sont presque tous eux-mêmes fils de mandarins. Les fonctionnaires avancent aussi en grade selon le bon plaisir royal. Ils sont hiérarchisés en cinq ou six grades ou classes dont les titres et les fonctions ont quelque peu varié en ces trois derniers siècles. Le roi nomme aux charges en donnant le titre et les insignes de la fonction : boîtes à bétel, plateaux, et urne ou crachoir : instruments qui sont en or ou en argent, selon le grade. Il y aurait actuellement peu à changer à ce que disait Gervaise en ces termes :

« Leur rang est indiqué par la forme de la boîte, par la forme et la matière des cercles qui environnent leurs bonnets, par la disposition des jonques, par la richesse de leurs sabres, par le nombre des esclaves qui les suivent, nombre rigoureusement fixé. »

Au temps de La Loubère, les seigneurs siamois portaient sous le pagne un calçon étroit dont les extrémités étaient bordées d'or et d'argent ; ils endossaient une veste ou chemise étroite à larges manches, veste d'honneur donnée par le roi ; ils se coiffaient du *mukuta* de cérémonie, c'est-à-dire du chapeau pointu ou plutôt bonnet pyramidal en étoffe blanche dont la forme rappelait celle de la coiffure célèbre de nos anciens médecins et astrologues et qui était maintenu sur la tête par un cordonnet passant sous le menton. « Le roi, dit cet auteur, donne à quelques mandarins selon leur qualité, des couronnes d'or ou d'argent, faites à peu près comme celles de nos ducs et de nos marquis, pour mettre autour de leur bonnet, ce qui est une marque de grande distinction. »

A cette époque les mandarins étaient divisés en six et même en sept classes. Au sommet (ou peut-être en dehors) de cette hiérarchie étaient les Payas (c'est-à-dire les Phya, Phaya, Baña), dont le titre semble avoir été primitivement appliqué aux rois thaïs. Le mot *ok*, souvent supprimé dans le langage usuel, entrait en composition dans tous les titres des autres classes. Ce terme ne paraît pas être siamois d'origine et pourrait bien provenir du sanscrit agra « faîte, éminent ». Il y avait donc :

1° Les Okya (ou Okña) les plus élevés, dit Gervaise. Un cercle d'or, parsemé de fleurons, de rosettes, entourait leur bonnet pointu de cérémonie ; leur boîte d'or était travaillée, le toit de leur pirogue était à triple étage.

2° Les Oc Pras (Ok Prah) qui avaient moins d'autorité que les précédents et parmi lesquels le roi choisissait ses envoyés ou ambassadeurs. Leur boîte d'or était moins belle, moins travaillée ; autour de leur bonnet pointu de cérémonie le cercle d'or était seulement parsemé de feuillages : et le toit de leur barque était à deux étages.

3° Les Oc Loüans (Ok Luongs), chargés des ambassades ordinaires et des petits gouvernements, recevaient une boîte d'argent ornée de festons et de branchages, portaient autour du bonnet un cercle large seulement de deux pouces et moins ouvragé que celui des Oc Pras, mais ils montaient des embarcations dont le toit avait deux étages.

4° Les Oc Counes, Ok Quun (Ok Khun), et 5° les Oc Munes (Ok Mœun

« chefs de dix mille ») fournissaient aux charges peu considérables, intendants, concierges, etc. Leur boîte et le cercle qui environnait leur bonnet n'était que d'or (?) ou d'argent tout uni et le toit de leur jonque n'était qu'à un seul étage.

6° Les Ok Pean « chefs de mille » étaient placés au bas de l'échelle.

Les dignitaires actuels. — La création de nouvelles et pompeuses appellations, appliquées tout d'abord aux personnages les plus éminents, semble résulter d'une tendance, générale, perpétuelle, à l'avilissement des anciens titres qui sont peut-être trop prodigués au bout d'un certain temps. De nos jours il n'y a plus d'Okyas à Siam et nous n'avons retrouvé ce titre qu'au Cambodge, sous cette forme, Okñā. Près du roi de Bangkok, tout au sommet de la hiérarchie des fonctionnaires ou peut-être même en dehors de cette hiérarchie, deux grands mandarins ou hauts dignitaires sont qualifiés Samdet Chao Phaya: trois mots signifiant tous ou ayant signifié « Seigneur, roi, prince » et dont le premier n'est autre que le khmer Samtac. Viennent ensuite cinq Chao Phaya à la tête de cinq ministères ou grandes administrations. Peut-être leur titre est-il aussi donné aux rois tributaires dont les royaumes sont considérés comme formant les provinces de la première catégorie. Au-dessous, les Phaya, Phrah yā, ou Brah ya[1], au nombre de vingt-cinq environ à la capitale, comprennent encore les gouverneurs des grandes provinces du royaume qui sont classées dans la seconde catégorie. Ensuite de nombreux Phrah = Brah dont le titre est aussi celui des gouverneurs des provinces de la troisième catégorie. Puis les Luang, placés en sous-ordre à la capitale et dans les grandes provinces, ou qui sont à la tête des petites provinces dites de la quatrième catégorie. De nombreux Khun et Mœun, chargés des fonctions subalternes, terminent la hiérarchie actuelle.

Les Ministres. — Les deux Samdet Chao Phaya, ou grands ministres, sont le Chakrei et le Kalahom, dont les pirogues sont dorées et qui ont aux cérémonies des sièges recouverts de tapis et d'étoffes.

Le Chakrei = cakrī « seigneur », généralissime des armées de terre et de mer, surintendant des provinces situées au Nord de la capitale, se trouve être, en fait, à la tête de la police intérieure du royaume. Vers 1884, le titulaire,

1. Les Bañā, au Cambodge, où ce titre ne s'applique qu'à des fonctionnaires subalternes.

oncle ou parent du roi, était spécialement appelé Samdet Mahā Mālā, « seigneur de la grande couronne ».

Le Kalahom, pour kralahom, porte un titre qui provient directement des anciens Cambodgiens et dont la signification primitive était, comme nous l'avons déjà vu au Cambodge, « aire du sacrifice divin ». Il est actuellement, à Siam, le grand-amiral, surintendant de la marine, de la côte, des provinces du Sud. Au temps de Gervaise et de La Loubère, l'okya Claoum (kralahom) était, dit-on, le généralissime des armées de terre et de mer, chargé de la guerre, des places fortes, des armes et des munitions.

Les cinq ministres de rang secondaire, qualifiés Chao Phaya, sont actuellement :

1° Le Vang, gouverneur du palais royal. Au xvii[e] siècle, l'Okya ou Oya Vang, grand-maître de la maison du roi, surveillant des dépenses du palais, avait en outre, selon Gervaise, l'intendance des côtes ou provinces côtières du Sud-Est ;

2° Le Phrah Khleang, du cambodgien Braḥ Ghlaṅ « magasins sacrés ou royaux », appelé aussi Brah Ghlāṅ Suryavaṅsa Mantrī, est le grand magasinier, grand trésorier ou ministre des finances du royaume. Ce dignitaire, ayant déjà au xvii[e] siècle la charge des magasins, de la vente des produits des impôts en nature, donc du commerce et des relations extérieures qui étaient commerciales avant tout, fut le mandarin le plus fréquemment en contact avec les Européens. Ceux-ci en vinrent promptement à le considérer comme le ministre des affaires étrangères et même, bien à tort il est vrai, comme le possesseur de la première charge de l'État. Le « Praclang » dont le nom se corrompit en « Barcalon » avait, d'après Gervaise, le département des ambassades, des affaires étrangères, le commerce, les magasins et l'intendance générale des côtes. A cette époque chaque nation étrangère avait (à la capitale) son chef qui était juge de tous ses différends et qui devait répondre de sa conduite au Barcalon.

3° Le Phollathép, pour Baladeva, ou peut-être Bahuladeva, est le ministre des impôts sur l'agriculture. Selon les auteurs du xvii[e] siècle, l'Okya Pollathép ou Oya Vorethép, placé sous les ordres du Phrah Khleang pour les revenus des champs, fait payer les fermiers, surveille les greniers, est le receveur et le contrôleur des finances.

4° Le Yomarat = Yamarāja, grand justicier, chef du corps des nagarapāla « gardiens du royaume » était déjà, chez les auteurs du xvii[e] siècle,

sous les noms d'Okya Yomarat, Oya Jemarad, le grand juge, président du tribunal de la capitale, jugeant en appel les causes criminelles.

5° Le dernier Chao Phaya est le Mahāyotha (= yodha), chef des Pégouans et autres nations asiatiques étrangères, donc chef de cette catégorie de serfs de la couronne. Peut-être ce dignitaire est-il celui que Gervaise appelle Oya Rytcho (= Tejo ?), le capitaine des gardes du corps, le premier officier de la maison royale.

En dehors de la hiérarchie régulière des Chao Phaya, il faut peut-être signaler le Chao Phaya Srī Suryavaṅsa, titre que porta le ministre qui fit fonction de régent pendant la minorité du roi actuel, et aussi le ministre des affaires étrangères vers 1884, qu'on appelait le Kromotha et qui avait le titre personnel de Chao Phaya Braḥ Anuvaṅsa.

Nous relevons aussi chez les auteurs du XVII[e] siècle que, parmi les Okya qui correspondaient assez exactement aux Chao Phaya de nos jours, on distinguait l'Okya Braḥ Stac ou Oya Pesedet, maître de la police, gouverneur de la capitale, surveillant des bonzes ; l'Okya Pacdi (?), premier trésorier du roi, charge exercée, dit Gervaise, par commission particulière, par l'Oclüan Sambat. Ces auteurs mentionnent même la dignité purement honorifique de l'Okya Khao « seigneur du riz » qui était le roi burlesque de la fête de l'agriculture.

De nos jours, au-dessous des Ministres, sont les vingt et quelques Phaya ou Phya de la capitale placés généralement à la tête des administrations ou services importants, et parmi lesquels nous distinguerons le Phaya Rāja Mantri, chef des Pages, et le Phaya Rāja Tejo, un général. Chaque administration a, à sa tête, le Chao Krom « chef de service », choisi parmi ces Phaya, deux Balat Krom « lieutenants » et des Phou Xuoi, = Jūay, « aides-suppléants », pris les uns et les autres parmi les nombreux Phrah et Louang de la capitale.

Les provinces. — En ces dernières années, les provinces du royaume étaient distinguées en septentrionales, relevant du Chakrei c'est-à-dire du chef du Ministère de l'intérieur, ministère appelé Krom Mahā Thaï « service des grands Thaïs » peut-être parce que les régions laociennes en faisaient partie ; en provinces du Sud-Ouest, dépendant du Kralahom ; et en provinces du Sud-Est, sous la dépendance du Kromothah ou ministère des affaires étrangères.

De même qu'au Cambodge et par suite des vieilles traditions, les provinces du Siam, habituellement désignées par le nom de leur chef-lieu, sont classées en quatre catégories indiquées par les noms de nombre d'origine palie, êk « un », do « deux », trī « trois » et citva « quatre ».

Les provinces ou Mœuong de la première catégorie, « êk », sont les principautés tributaires, soit les malaises qui ont à leur tête des Rāja « rois », soit les laociennes qui sont placées sous les ordres de leurs Chau ou Seigneurs héréditaires. Nous laissons à peu près de côté ces principautés qui sont en dehors de notre sujet.

Les provinces de la deuxième catégorie, « do », qui constituent en réalité la première catégorie dans le royaume de Siam proprement dit, sont au nombre de quarante et une. Elles ont pour gouverneurs des mandarins du grade de Phaya, tandis que les provinces « tri » sont administrées par des Phrah et les « citva » par des Luang. Ces deux dernières classes de provinces, généralement petites, sont au nombre d'une vingtaine.

Les fonctionnaires provinciaux. — Les gouverneurs de toutes ces divisions administratives, appelés génériquement Chau Mœuong « Seigneurs du pays », possèdent des titres, des revenus spéciaux et traditionnels. Leurs charges étaient peut-être héréditaires autrefois ; actuellement ils sont nommés et révoqués par le roi selon son bon plaisir. Préfets et juges en dernier ressort, sauf pour les causes capitales, ils sont assistés de plusieurs lieutenants et conseillers qui sont : le Balat (du sanscrit uparāja), ou substitut ; le Yokebat = Yogapāda, sorte de sous-lieutenant dont le titre paraît remonter aux anciens Cambodgiens ; en fait il exerce des fonctions de procureur du roi et de surveillant du gouverneur : le Mahā Thaï, chef du peuple, transmettant et faisant exécuter les ordres du gouverneur et des autres fonctionnaires qui concernent la population, levant les soldats et les hommes de corvée ; le Phou Xuoï « aide » ; le Sasedei = svasti, gardien des rôles, répartiteur des corvées ; et d'autres Phrah, Luang ou Khun. L'ensemble de ces fonctionnaires provinciaux, juges et administrateurs, forme le Kromokan, c'est-à-dire « le corps du service royal ».

Les gouverneurs de province ont probablement perdu, de nos jours, leurs anciens revenus traditionnels et doivent recevoir, par contre, des émoluments annuels payés sur le Trésor royal. Ils sont tenus, sous peine de châtiments déterminés, de boire et de faire boire à leurs subordonnés l'eau

du serment deux fois par an. Les auteurs du XVII[e] siècle constatent qu'ils ne pouvaient sortir sans autorisation de leur province et que des commissaires ou envoyés royaux « jugeaient au besoin les gouverneurs coupables et les faisaient exécuter séance tenante ».

Au-dessous des fonctionnaires des chefs-lieux provinciaux, les Siamois ont des « Ambhœu », qui sont chefs de quartier dans les villes importantes, et chefs de cantons ou de petites circonscriptions dans les campagnes ; et enfin les chefs de village appelés Kamnan, terme qui doit être d'origine cambodgienne et a dû signifier primitivement « celui qui tient, le chef ».

Les charges et prérogatives. — L'expression de Kromokan « corps du service royal » ne s'applique pas seulement aux fonctionnaires provinciaux, mais encore à l'ensemble des fonctionnaires, juges ou administrateurs, du royaume. Presque tous pressurent le peuple sous prétexte du Raxakan = Rājakārya « service royal ». De ce fait ils n'ont guère à craindre la répression qui les atteindrait plus sûrement et plus promptement en cas de négligence dans l'exécution des ordres royaux. Les châtiments qu'ils subissent ont rarement un caractère déshonorant. Au XVII[e] siècle, on les exposait au soleil torride, ou on leur tailladait le crâne. Leurs amis et les assistants, pénétrés sans doute de la véracité de l'adage « qui aime bien châtie bien », les félicitaient ensuite d'avoir souffert par ordre du maître.

Titre général, titre personnel, emploi, charges, fonctions ou revenus, de tout ils ne jouissent qu'à titre précaire. Ils n'ont que l'usufruit des éléphants, des clients et esclaves qui leur formaient jadis des suites nombreuses, de cent ou deux cents hommes, lorsqu'ils étaient très élevés en dignité. « Nul officier, dit La Loubère, n'a de gages. Ils reçoivent du prince, ustensiles, bêtes, éléphants, corvées, esclaves et terres. Toutes choses qui reviennent au roi avec l'office et qui font principalement que le roi semble être l'héritier de ses officiers ». De son côté et par une exception à peu près unique, ce muguet du XVII[e] siècle qu'on appelait l'abbé de Choisy donne sur ce point un renseignement très net dont la contradiction avec ce qui précède n'est qu'apparente, qui semble même préciser davantage. « Quand il meurt, dit-il, quelque grand mandarin qui a eu soin des affaires du roi, on partage la succession en trois lots : Sa Majesté en a un, les héritiers l'autre, et le troisième est destiné aux frais des funérailles ». Il semble bien que telles devaient être en effet les antiques dispositions relatives à ces Mṛitakadhana dont nous avons déjà rencontré

des vestiges au Cambodge actuel sous le nom de Drāb mârtak (dravya mṛitaka) et que nous retrouverons encore dans diverses inscriptions du présent volume.

Certaines charges ont pu être autrefois héréditaires, mais actuellement la royauté et le principat des vassaux éloignés se transmettent seuls par cette voie. La déchéance de toute dignité et de tous titres atteint, sans transition aucune, les enfants des plus grands mandarins, et elle frappe par degrés les descendants de la famille royale. Aucun nom patronymique ne favorise la transmission et l'accumulation de la popularité et des influences. Il résulte de cet état de choses que l'action continue des générations ne pèse nullement sur les destinées du pays. Le roi, entouré des dignitaires qu'il choisit, reste donc seul en face de son peuple : celui-ci réabsorbant sans cesse toutes les familles qui pourraient, selon nos idées, constituer une sorte de noblesse.

La justice et les lois. — Tous les mandarins rendent plus ou moins la justice. Au bas de l'échelle, les Kamnan, dans les villages, et les Ambhœu, dans les petits quartiers urbains ou ruraux, remplissent les fonctions de commissaires de police. A chaque chef-lieu de province le gouverneur juge les procès, entouré de ses Kromokan faisant fonctions d'assesseurs et dont il prend l'avis à la pluralité des voix. A la capitale, le corps des Lakhonban = Nagarapāla réprime les crimes et délits, sous la direction du Phaya Yamarāj : le Lukkhun est le haut tribunal civil du roi ; les grands dignitaires, chefs de service, ont aussi leur salle de justice : enfin, un tribunal spécial examine les procès où des étrangers, des Européens, sont en cause.

Dans ses traits généraux la justice diffère peu de ce que nous avons vu au Cambodge. La procédure des causes civiles est lente et coûteuse. On pratique de même les diverses épreuves judiciaires, les appels, et on applique le principe des responsabilités étendues. Dans les causes criminelles, outre les ordalies, l'instruction a recours à la question, à la torture : flagellation, étau des tempes, des mains, des pieds. Les sentences prononcent des amendes, condamnent aux chaînes et aux ceps, à l'emprisonnement dans d'infects taudis. Les châtiments corporels sont fréquents et même les mutilations. Les peines infamantes : exhibition publique et promenade ignominieuse, sont aussi très connues. Toute condamnation à mort devant, en principe, être approuvée par le roi, celui-ci se réserve, en temps ordinaire, la décision suprême. Les peines capitales sont très variées et elles sont cruelles pour les cas graves de lèse-majesté et de lèse-religion.

L'ensemble de la législation siamoise comprend : 1° les Braḥ Tamra, contenant les détails des noms, fonctions et prérogatives de tous les offices ; 2° les Braḥ Damniem ou recueils des constitutions des anciens rois ; 3° les Braḥ Rāja Kamnat ou constitutions modernes, c'est-à-dire les lois nouvelles, divisées en lakhana, « codes », et constituant la législation proprement dite qui sert de base aux sentences judiciaires, surtout en matière criminelle.

Le peuple et les corvées. — Au-dessous du roi, de sa famille et des mandarins grands ou petits, et si nous laissons de côté les bonzes ou talapoins dont la situation spéciale est essentiellement personnelle et passagère. le peuple siamois se divise en sujets, ou serviteurs de diverses catégories, qui sont les esclaves, les corvéables, les serfs royaux, les gens à tributs et les gens des nations étrangères asiatiques.

La loi fait les esclaves, — ou consacre leur condition, — par contrat volontaire, par vente, ou par suite l'insolvabilité, de condamnation, de confiscation judiciaire. Leur travail représente l'intérêt du capital primitif qui reste intact ; ils peuvent, en droit, changer de maître en trouvant un nouveau créancier qui accepte de désintéresser l'ancien. Les enfants vendus en bas âge ou nés de parents esclaves pouvaient être esclaves irrémidibles, devenaient la chose du maître, n'ayant pour se soustraire à ses mauvais traitements qu'une fuite toujours difficile et précaire. Les esclaves, très nombreux, étaient exempts des corvées royales, Cette antique institution reçoit actuellement de sérieuses atteintes. Depuis le 1^er^ janvier 1890, les enfants nés en esclavage sont libres de droit le jour où ils atteignent leur vingt et unième année.

Les corvéables comprennent la masse des hommes libres et valides, tous atteints par le Raxakan = Rājakarya « service royal ». On les appelle les Phrai Luang = Brai Luaṅ « les libres, les hommes des forêts du roi ». A chaque avènement, les droits du souverain sont constatés, pour ainsi dire, par l'enrôlement de tous les adultes mâles que les gouverneurs font tatouer d'un signe spécial au poignet. Au cours du règne, les jeunes gens sont inscrits et tatoués dès l'âge de dix-sept ans ou dès qu'ils atteignent la hauteur de 1^m^,27 à l'épaule. Les officiers des gouverneurs font de temps à autre des tournées d'inspection de tatouage. Toutes les listes, centralisées à la capitale, sont divisées en « droite et gauche ». Ces hommes doivent trois mois de corvées pour l'exécution des grands travaux d'utilité publique : chemins, canaux, forteresses, pagodes, constructions navales, etc. Sauf circonstances

exceptionnelles, ils ne doivent pas être appelés à travailler plus d'un mois par trimestre ni à l'époque où les cultures, la rentrée des récoltes, pourraient souffrir de leur absence; ils ont, en outre, la faculté de se soustraire à ces corvées en payant quinze à dix-huit ticaux par an, soit une cinquantaine de francs, dont les gouverneurs retiennent légalement une part, mais qui sont souvent empochés en grande partie par les intermédiaires; les abus étant innombrables de ce chef.

Les serfs héréditaires. — Les serfs héréditaires, inscrits et tatoués dans les mêmes conditions que les corvéables libres, reçurent peut-être la marque à une époque plus reculée, car ils sont, par excellence, les lék, de likha « graver, tatouer ». Descendants probables d'anciens condamnés, ils sont tous, en principe, serfs de la couronne qui les réserve pour son service ou les affecte à celui des princes, des mandarins. Les serfs de la couronne proprement dits, alternent un mois de travail avec un mois de repos et ils sont nourris pendant leurs six mois de travail. Ils peuvent souvent racheter leur service par le paiement de sommes d'argent très variables, allant généralement de dix-huit à vingt-quatre ticaux. Ils sont inviolables, sauf autorisation de poursuites accordée par leurs chefs spéciaux; et leur conduite se ressent trop souvent de cet état de choses au grand détriment de leurs voisins. Ils peuvent s'endetter et tomber en esclavage.

Les serfs affectés au service des mandarins sont dans une condition assez analogue, en apparence du moins, à celle des esclaves ordinaires qui ne peuvent se racheter. Leurs patrons sont responsables du versement de l'impôt de capitation dû à la couronne : la quotité de cette somme est sensiblement plus faible que celle qui est exigée pour le rachat des corvées des serfs que le roi conserve à son propre service.

Les auteurs français du XVII^e^ siècle ont dû confondre les corvéables libres et les serfs héréditaires. L'un d'eux dit que chaque Siamois doit le tiers de l'année au service du roi. Mais l'opinion plus communément accréditée donnait au service public une durée de six mois consécutifs au maximum, les corvéables étant en outre tenus de se nourrir et de s'entretenir à leurs frais. De pareilles prescriptions, rigoureusement appliquées, auraient été par trop écrasantes, impossibles même. Selon La Loubère, les bandes sont commandées par des Nay ou chefs dont les clients sont souvent les esclaves par suite d'emprunts et d'insolvabilité. Il dit aussi que ces Nay ont des do-

mestiques appelés Bao. Le premier terme, commun au Siamois et au Cambodgien s'applique encore de nos jours à toutes sortes de petits chefs.

D'autres serfs, à divers titres, de la couronne sont les descendants des prisonniers de guerre et des gens des nations voisines ayant immigré ou ayant été razziés en masse : Pégouans, Annamites, Cambodgiens, Laociens, etc., appelés Kha Xaloï (de l'ancien mot cambodgien, Jalœy) « serviteurs de prise, de butin », et chez qui se recrute surtout l'armée siamoise. Ils doivent, à cet effet, trois mois de service par an, pendant lesquels ils reçoivent une solde minime. En dehors de ce service ils jouissent d'une certaine liberté mais il leur est interdit de quitter le royaume. D'autres descendants de prisonniers de guerre, appelés Lek Xuay = Sūay « inscrits à tribut » paient traditionnellement une redevance soit en argent, de vingt-cinq à cinquante francs, soit en nature : briques, chaux, résines, arbres, bois précieux, etc. ; ils sont dispensés de toutes corvées, ce qui permettrait de les classer parmi les moins malheureux de tous les sujets du roi de Siam.

Citons enfin les Chinois, soumis à une taxe triennale. Le paiement en est constaté par le lien au poignet d'une ficelle dont le nœud est recouvert d'une empreinte de gomme dure.

L'armée. — Laissant de côté les créations contemporaines, les embryons d'armée et de marine organisés, armés et équipés à l'européenne, on constate que tout Siamois susceptible d'être soldat était levé en temps de guerre par les soins des gouverneurs et des mandarins, les hommes devant se munir de vivres ou se nourrir en maraudant, en pillant le pays occupé. L'autorité fournissait l'équipement ; les armes étaient de toute espèce. Les présages étaient consultés au départ et les Brahmes accomplissaient des cérémonies rituelles. Tout équipage traversant, à portée de vue, le front de l'armée était massacré séance tenante pour conjurer le mauvais sort et assurer la victoire. L'armée en campagne était divisée en corps central où se tenait le roi ou le généralissime et en quatre corps secondaires, d'avant-garde, d'arrière-garde, d'aile droite et d'aile gauche. Le général en chef portait des vêtements dont la couleur variait selon les jours de la semaine. « C'est une coutume générale à Siam, dit La Loubère, que le Prince, et tout ce qui le suit à la guerre ou à la chasse est habillé de rouge. En ce cas, les chemises qu'on donne aux soldats sont d'une mousseline teinte en rouge et dans les jours de cérémonie comme

fut celui de l'entrée des envoyés du roi on donna de ces chemises rouges aux Siamois qu'on mit sous les armes ».

Les impôts et revenus. — Les revenus du royaume sont de diverse nature. Les petits rois tributaires envoient à leur suzerain des présents traditionnels en or ou en denrées du pays. Les rizières paient un impôt variable, généralement un tical, moins de deux francs au prix actuel de l'argent, par sên carré, mesure de quarante mètres de côté. Au temps de La Loubère, cet impôt était, par sên, d'un quart de tical, c'est-à-dire un franc environ au taux de l'époque. A chaque avènement, le cadastre, revisé sommairement, est à peu près fixé pour toute la durée du règne. Le dixième de cet impôt, le seul à peu près du royaume qui ne soit pas affermé, est attribué aux mandarins provinciaux chargés d'en assurer la perception. Afin de favoriser la mise en culture des rizières, les rois de Siam ont décidé que le creusement d'un canal donne la propriété gratuite, sur toute sa longueur, des terrains s'étendant des deux côtés jusqu'à mille mètres de distance, sous réserve, bien entendu, des droits des propriétaires voisins. L'impôt des plantations, jardins, arbres fruitiers dépend de la nature des cultures et du nombre des arbres.

La Loubère mentionne déjà les droits sur l'eau-de-vie de riz établis par fourneau et par détaillant. De nos jours, les monopoles intérieurs, de plus en plus nombreux, sont établis, non seulement sur l'eau-de-vie et sur toutes denrées vendues aux marchés, le riz étant à peu près seul excepté, mais encore sur les jeux de hasard, les loteries, l'opium, les théâtres, les prostituées, etc. De nombreux abus naissent du droit donné aux Chinois fermiers de poursuivre, d'arrêter les délinquants, les contrebandiers.

Un autre impôt est la taxe des douanes perçue sur toutes les marchandises entrant dans le pays ou même sur les denrées qui en sortent. Les Européens, au XVII^e^ siècle, appelaient les postes de douane d'un terme indigène transcrit par « Tabanque », mot où l'on peut reconnaître le nom cambodgien « Trebèng » qui est donné aux petits châssis de bambou fixés au bout d'une perche pour servir d'enseigne aux postes de douanes.

L'impôt sur les barques était déjà d'un tical par brasse de longueur au temps de La Loubère. De nos jours, les taxes sur les embarcations indigènes et sur les jonques ou navires étrangers abordant aux ports du Siam produisent une source importante de revenus. On peut encore citer le produit des amendes et confiscations judiciaires, les tributs d'usage, tels que droits

traditionnels de reprise sur la succession des mandarins, le rachat en argent des lourdes corvées pesant sur le peuple : et enfin le monopole commercial d'une notable partie des marchandises exportées et même importées : le roi ayant été de tout temps, jadis plus encore qu'aujourd'hui, le grand accapareur et le grand commerçant de son royaume.

En sa qualité de roi absolu, de propriétaire éminent du pays, le souverain dispose entièrement des revenus de l'État dont il pompe la richesse. Sa cassette royale se confond avec l'administration du Trésor ; toutes les recettes y sont versées et les paiements ne sont opérés que sur mandats scellés de son sceau ou signés de sa main. Son opulence contraste avec la pauvreté du peuple. Dès le XVII^e^ siècle, Gervaise estimait à quatre ou cinq millions les revenus annuels. Le roi thésaurisait, avait peu de dépenses, ne payait guère qu'en marchandises ses achats étrangers et possédait huit ou dix magasins pleins de riches étoffes, de belles armes et d'urnes remplies d'or et d'argent. Dans la première moitié du XIX^e^ siècle, les revenus étaient évalués à vingt ou trente millions. Actuellement les appréciations, presque gratuites, approximatives en tous cas, varient entre cinquante et quatre-vingt millions de francs. Mais les temps sont différents ; le roi se croit tenu de faire des dépenses d'utilité publique ; il crée des voies de communication, il entretient une marine, des troupes, il donne des soldes à la plupart de ses fonctionnaires.

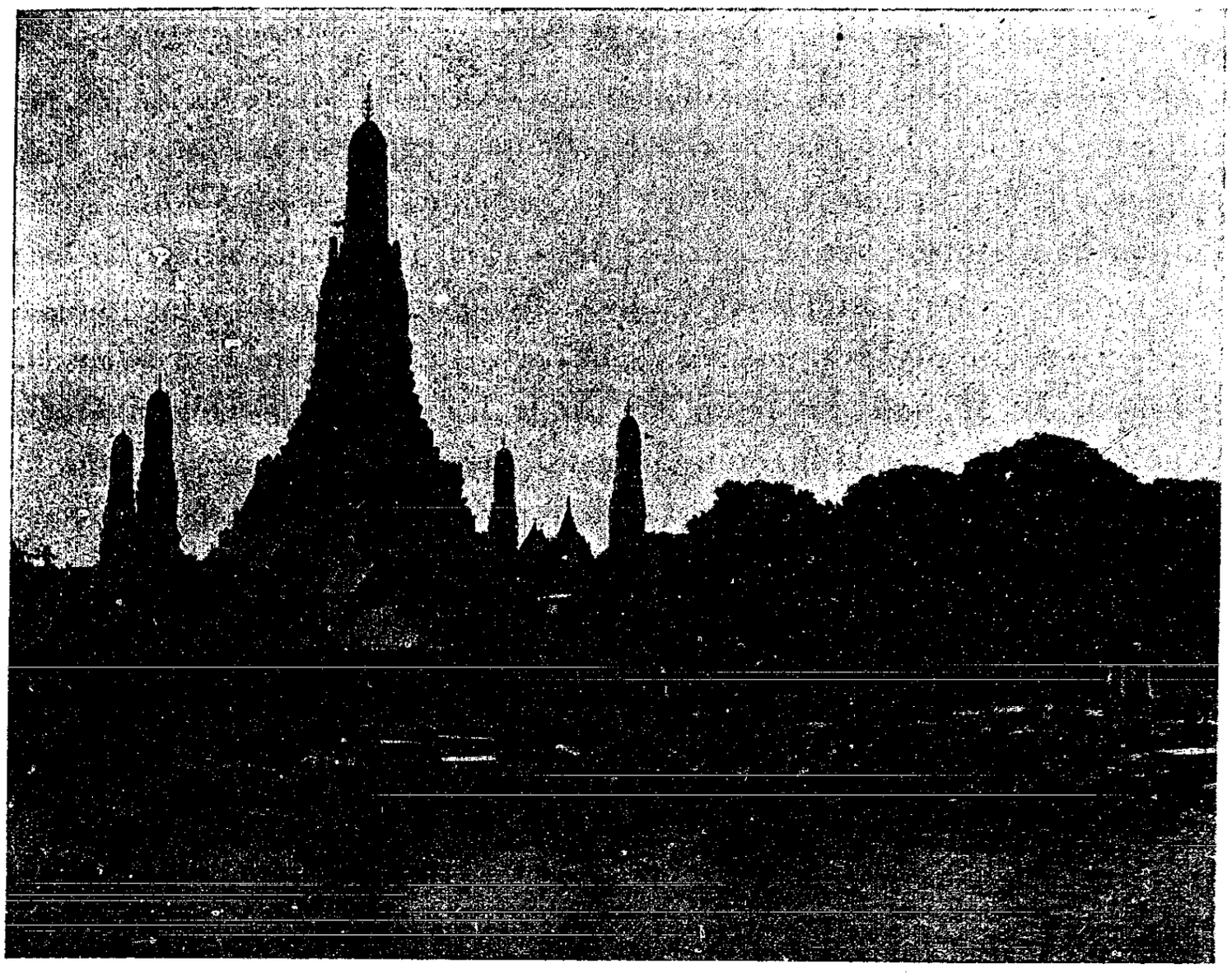


Fig. 9. — **La grande pyramide de la Vat Chèng, à Bangkok.** (Phot. communiquée par M. Jean de Neufville.)

CHAPITRE III

L'ARCHÉOLOGIE SIAMOISE

Les caractères généraux. — Les éléments. — Bangkok. — Ayouthia. — Ligor. — Rap Ti. — Phra Pathom. — Chantaboun. — Paschim. — Phra Bat. — Louvo. — Pak Nam Pho. — Kamphéng Péch. — Avvat. — Phitsanoulok. — Sokôthaï. — Sangkalok. — Les autres villes du Nord.

Les caractères généraux. — M. Fournereau [1], que nous devrons citer ou résumer plus d'une fois dans ce chapitre, constate avec raison l'infériorité architecturale des Siamois qui construisirent des pagodes de dimen-

1. Le Siam ancien. Leroux.

sions colossales, il est vrai, mais dépourvues de tout art supérieur, ne pouvant supporter aucune comparaison avec les temples superbes des anciens Cambodgiens, de conception si grandiose et si élégante. Ils essayèrent quelquefois d'imiter gauchement ceux-ci, mais l'inspiration fit défaut. Il faut en outre faire remarquer qu'ils employèrent des matériaux différents de ceux dont les Cambodgiens surent tirer un si excellent parti. Le grès, rare et grossier dans le bassin du Ménam, fut remplacé par la brique, moins belle elle-même qu'au Cambodge, par la limonite qui n'est pas très commune mais dont le transport est relativement facile, et surtout par le bois dont les bonnes essences abondent partout. Les murs furent donc construits en limonite ou en briques et fréquemment revêtus de stuc ou de mortier. La charpente fut appliquée aux édifices religieux, la voûte en encorbellement fut abandonnée.

Les tuiles, plates, rectangulaires ou arrondies, concaves, convexes, généralement vernissées, sont très communes. La céramique joue d'ailleurs un grand rôle dans l'ornementation. La beauté d'un temple ne consiste pas dans son architecture, qui reste pyramidale en principe, mais dans la quantité d'arabesques qui recouvrent ses murs de briques et de stuc. Les carrés de verre aux couleurs variées, plaqués dans ces murs, forment des mosaïques éclatantes où la lumière vient se jouer d'une façon magique. Les toitures, aux étages superposés, dont les tuiles à surface vernissée reflètent les mille feux du soleil, terminent leurs lignes courbes par des éperons dont les silhouettes dorées émergent de la verdure pour se dessiner sur le fond bleu du ciel. Telle est l'impression générale qu'éprouvent et expriment tous les voyageurs qui abordent en pays siamois.

Cette architecture a le caractère strictement religieux que nous avons déjà rencontré dans les monuments cambodgiens. Même dans les palais royaux d'autrefois, généralement entourés d'enceintes orientées aux quatre points cardinaux et percées de quatre portes plus une cinquième à l'Ouest dite « des morts », les seuls édifices dignes de remarque ont été consacrés au culte qui fut ici uniquement bouddhique : les vestiges brahmaniques, très rares, devant remonter à l'époque de la domination cambodgienne.

Actuellement les différentes pagodes des villes ont un nom sanscrit et souvent un nom vulgaire. « Les individus qui font édifier une pagode dans le but d'acquérir des mérites, dit M. Fournereau, font durer la construction le plus longtemps possible dans l'espoir que cette œuvre méritoire en se prolongeant prolongera leur existence. Le plus souvent ils ne terminent pas la

construction pour ne pas faire cesser le *bun*[1] ; c'est ce qui explique le grand nombre de pagodes inachevées... Les pagodes au Siam recevaient jadis des dons perpétuels de rizières, jardins d'aréquier, familles d'esclaves vouées à l'entretien des temples. Les descendants des anciens inscrits payent encore au temple des impôts assez lourds en numéraire. » D'après ce que nous savons de l'ancien Cambodge, ces deux observations sur l'inachèvement des temples et sur les dons perpétuels faits pour leur entretien s'appliquent à de vieilles coutumes remontant à un passé très reculé.

Les éléments. — Les pagodes, Vat ou monastères, comprennent essentiellement, dans un parc entouré de clôtures, les Kahti = Kuṭi, « cellules » des religieux, qui sont disséminées le long du pourtour ; souvent une seconde enceinte en forme de cloître ou galeries couvertes abritant des idoles ; des pyramides sacrées ; et deux temples distincts appelés l'un Vihan, l'autre Baut.

Le Baut ou Bôt, dont le nom dérive, par élimination de syllabes, du pali uposathaggam « la salle, la chapelle où est lu le Patimokha, c'est-à-dire l'ensemble des règles de discipline », n'existe pas dans les monastères cambodgiens et tous les auteurs français du XVII[e] siècle le passent sous silence lorsqu'ils parlent des temples siamois. C'est un bâtiment rectangulaire, décoré à l'intérieur d'un porche et de galeries, et qui abrite un autel du Bouddha. Entouré de Brah Séma = Sima « limites, bornes, pierres sacrées » plantées à deux ou trois mètres de distance, aux angles et aux points cardinaux, il ne sert actuellement qu'à la cérémonie des ordinations et à la tenue des grandes assemblées.

Le Brah Vihan = Vihāra, est un temple rectangulaire, de construction très simple, sans galerie ni porche, tournant sa porte à l'Est, et contenant à l'intérieur une grande statue dorée du Bouddha que précède le fauteuil du chef de la pagode ou du prédicant. C'est en effet dans cet édifice qu'ont lieu les cérémonies ordinaires, et que le peuple vient entendre les prêches et sermons des talapoins.

D'autres éléments secondaires des pagodes sont les Saḥ ou Sraḥ, bassins: les deux Stambha ou mâts laqués, vermillonnés, décorés d'arabesques, très élevés et portant l'oie sacrée à leur sommet ; la Sālā, bâtiment ouvert, simple abri contre les intempéries, lieu de réunion du peuple et caravansérail

1. Mérite, du sanscrit puṇya.

des voyageurs ; la cloche et son clocher, qui est souvent construit en maçonnerie ; le Ho Trai « bibliothèque sacrée ; les Mondop = Maṇḍapa, pavillons, abris des statues isolées du Bouddha et des Preah Bat, ou empreintes de son pied sacré ; et enfin les Cattamukh = caturmukha, « les quatre faces », autres pavillons qui tirent ce nom, réminiscence des antiques statues de Brahma aux quatre visages, de leur forme de croix grecque et de leurs quatre statues du Bouddha adossées et faisant face aux points cardinaux.

Plus importants et très communs sont encore les Chedi = caitya, constructions essentiellement bouddhiques, originaires de l'Ouest, semble-t-il, inspirées des topes ou Stupa de l'Inde, et transmises du Siam au Cambodge. Elles se composent d'un haut soubassement mouluré, carré ou cylindrique, d'où s'élève une pyramide massive en forme de cloche. Véritables reliquaires, ces constructions abritent les restes des religieux, fondateurs de temple, ou autres personnages de distinction ; ces ossements sont conservés dans des urnes ou boîtes placées dans un petit caveau central parfaitement dissimulé et recouvert.

Les Phrah Prang ou Brah Praṇg (du sanscrit Praṅgana) constituent un dernier genre d'édifice, supérieur à tous les autres au point de vue architectural, mais dont le caractère religieux est mal déterminé. On appelle ainsi des pyramides pleines, d'un style hiératique, en forme de pylône élancé, rappelant peut-être la forme du lînga, décorées à l'extérieur et recouvertes jadis de lames de métal, hautes de vingt-cinq à trente mètres, mais atteignent par exception, cinquante, quatre-vingts mètres et plus. Généralement sommées par le trisul ou trident de Siva elles semblent être une survivance du brahmanisme, ou tout au moins une copie grossière et de dimensions exagérées des belles tours des grands monuments cambodgiens dont elles prétendent imiter l'aspect extérieur. A une certaine hauteur on y ménageait une niche, chambre obscure où accédait un escalier très raide grimpant sur le flanc de la pyramide.

La sculpture siamoise n'existe guère sur grès. Les statues, faites en stuc, en mortier, s'inspirent des sculptures khmères, représentent les divinités brahmaniques, les apsaras, les monstres, lions, éléphants, garudas, nâgas. On rencontre d'énormes statues de gardiens en briques et plâtre, aux formes étranges et monstrueuses, participant à la fois de l'homme et de l'animal fabuleux. Très nombreuses sont les statues colossales du Bouddha, construites aussi en briques et plâtre, et recouvertes d'une épaisse couche d'or. Partout

règne la figure calme et sereine du maître. Quelques statues de divinités brahmaniques fondues en bronze sont très remarquées.

Bangkok. — En examinant du Sud au Nord les principales villes et capitales du Siam au point de vue de cette archéologie dont nous venons d'indiquer les éléments, il se trouve qu'on remonte assez exactement du présent vers le passé historique le plus reculé : les Siamois ayant progressé en descendant les cours d'eau. De Bangkok, le séjour actuel de leurs rois, on passe successivement à Ayouthia, la capitale du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle, à Kamphêng Péch, Phitsanoulok, Sokothai, et enfin à Sangkalok qui paraît avoir été la première résidence de leurs princes indépendants. La revue du pays sera suffisamment complète si nous groupons autour de ces centres les petites villes et les lieux remarquables.

La grande cité appelée vulgairement Bangkok ou Bang Kok « la ville des oliviers » est officiellement désignée par les titres pompeux qu'elle hérita de la précédente capitale et dont nous restituons ainsi l'orthographe : Kruṅ deva mahā nagara S'rī Ayodhya mahādhiloka rāja sthan « capitale des dieux, grande ville royale, fortunée et inviolée, lieu grand et suprême, royal séjour ». L'ancienne « Ayodhya, l'inviolée », détruite par les Birmans en 1767 ne fut pas relevée de ses ruines : dès 1772 le siège du gouvernement fut transporté à Bangkok, rive droite du Ménam, et cette ville devint définitivement la capitale en 1782, date de l'érection des palais et de leur enceinte sur la rive gauche.

Située par 13° 45′ 02″ N. et 98° 29′ 36″ E., à sept ou huit lieues à vol d'oiseau du littoral marin et à trente milles en suivant les courbes du fleuve, elle occupe une circonférence d'une quarantaine de kilomètres et mesure trois lieues de longueur sur chacune des deux rives qui y décrivent une courbe molle en forme de S. Nombre de races forment sa population de quatre à six cents mille habitants, chiffres entre lesquels oscillent les estimations. Le long des bords, les maisons flottantes qui constituent une particularité du pays sont occupées par des boutiques de marchands et s'élèvent ou s'abaissent avec la marée. Dans ses Talat ou grands marchés fourmillent les théâtres, débits d'opium, maisons de prostitution, les étalages de viande, poissons et charcuterie, les ateliers et boutiques des ouvriers et artisans, bijoutiers, sculpteurs et forgerons.

La végétation tropicale des bambous, manguiers, cocotiers, aréquiers, recouvre les cases de ses frondaisons éternellement vertes d'où jaillissent de tous

côtés des centaines de pyramides pointues. Les toits étincelants des pagodes lancent vers le ciel leurs flèches dorées, leurs dentelures sculptées à jour, leurs dômes multiples, vernissés, émaillés de porcelaines, de faïences, de cristaux resplendissants qui scintillent au soleil et reflètent ses rayons. Les ors verts, les ors jaunes marient agréablement leurs tons harmonieux et produisent de brillants effets décoratifs.

Telle de ces pyramides, celle de la Vat Chèng, la plus ancienne peut-être

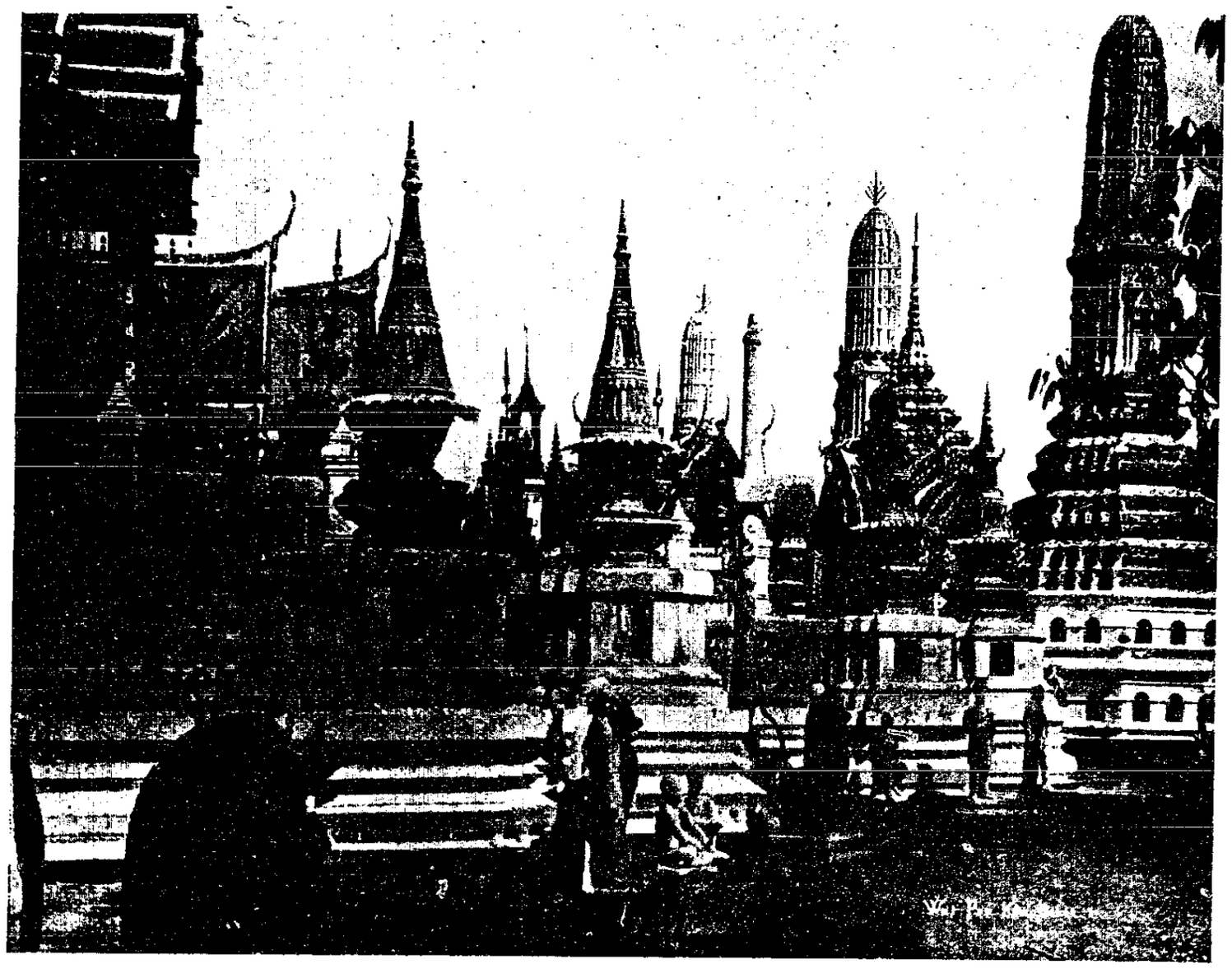


Fig. 10. — La Vat Phrah Keo au Palais Royal Bangkok (Phot communiquée par M. Jean de Neufville.)

de la capitale, domine de toute sa hauteur les édifices environnants et lance à près de quatre-vingts mètres la flèche de bronze doré à trois branches qui la termine. Sa décoration de mosaïques étincelantes, ses clochettes qu'agite la brise, ses fresques peintes, ses portes en bois de teck, fouillées, sculptées minutieusement et incrustées de nacre, son double escalier de granit donnant accès à une première terrasse circulaire d'où part un nouvel escalier long, étroit, qui conduit à mi-hauteur, ses colossales statues du Bouddha dorées,

tout son ensemble lui donne un cachet à la fois grandiose, mesquin, dépourvu d'art, où le brillant l'emporte sur le sérieux.

Dans cette vaste et populeuse capitale, la ville royale ou fortifiée n'est pas, par exception, rectangulaire, mais elle forme un trapèze irrégulier et arrondi sur deux de ses faces : elle mesure à vol d'oiseau trois kilomètres du Nord au Sud et deux kilomètres de l'Est à l'Ouest, soit environ deux lieues de pourtour.

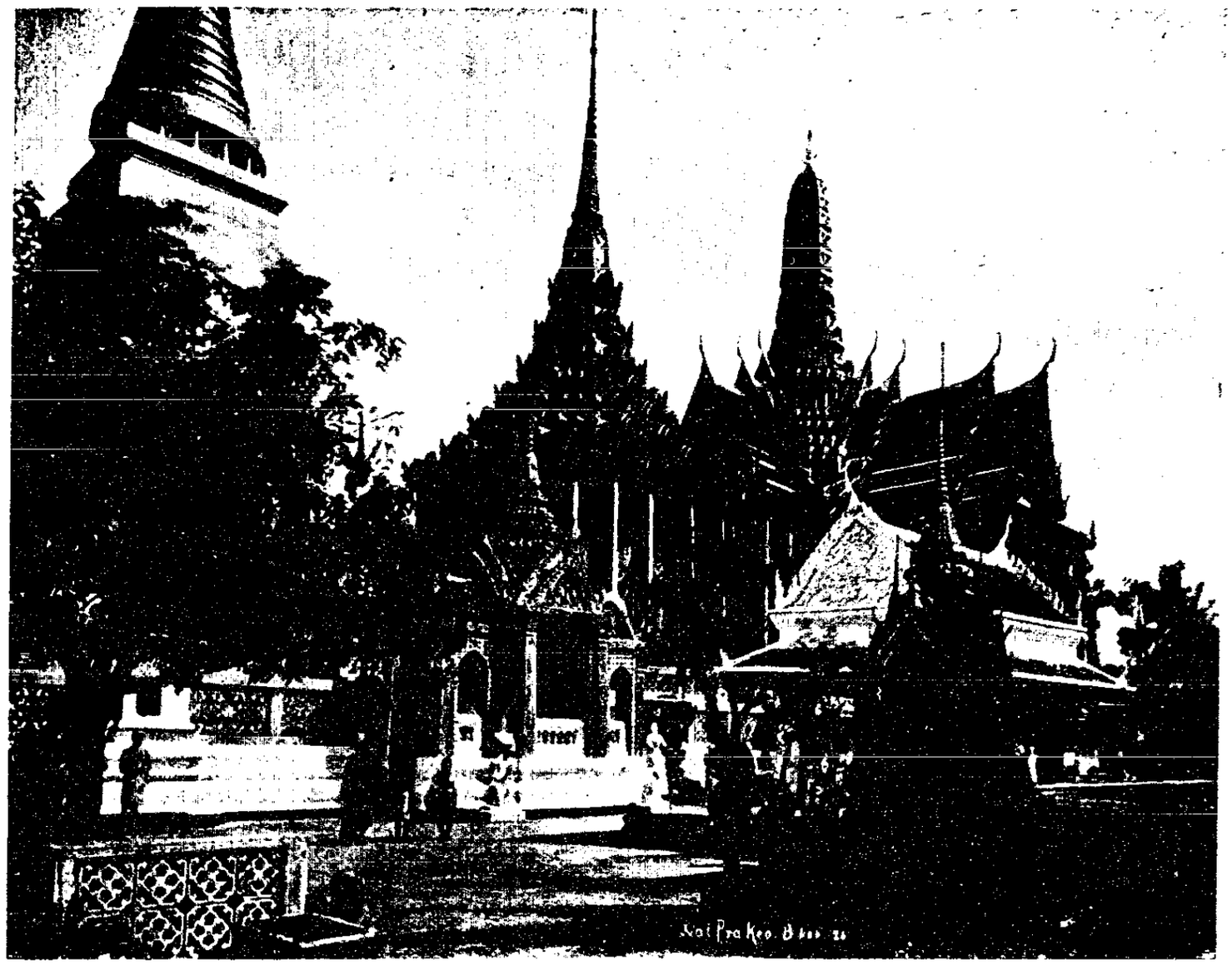


Fig. 11. — La Vat Phrah Keo au Palais Royal Bangkok. (Phot. communiquée par M. Jean de Nouvelle.)

Entourée de hautes et épaisses murailles de briques, elle contient les casernes, écuries, magasins, les palais royaux aux cours et avenues dallées de marbre et de granit. Les toits, couverts de tuiles vernissées, de plaques de verre et de faïence, surmontés de centaines de flèches dorées où se joue la lumière du soleil, recouvrent et décorent le palais du roi, sa salle du trône aux dais à sept étages, ses appartements privés, ceux des reines, princesses et concubines, et même le palais plus modeste du second roi.

On retrouve encore ces toitures étagées et scintillantes sur les trois ou quatre pagodes de cette ville officielle, près desquelles s'accumulent les statues grotesques en bronze, en granit, en briques et plâtre, recouvertes d'émaux et de mosaïques : lions fantastiques, monstres aux figures repoussantes, gardiens de farouche figure, hauts de six, huit et dix mètres. Dans ces pagodes ainsi gardées sont des statues du Bouddha de toutes grandeurs, dépourvues d'anatomie, de proportions, taillées ou construites sans art, mais couvertes de bronze, d'argent, d'or et de pierreries. Le plus beau de ces temples, appelé Vat Phrah Keo « pagode du Bouddha joyau », dallé en plaques de cuivre, aux murs couverts de fresques ou émaillés d'or et de porcelaines, aux portes et fenêtres en bois de teck incrusté de nacre, tire son nom d'une précieuse statuette du Bouddha, fameuse en Indo-Chine, dite en émeraude ; mais ce bloc verdâtre n'est autre qu'une sorte de jade.

Un autre temple du palais, appelé Vat Mahā Théat « pagode des grands ossements » ou Mahā Prasat « grande tour », est le Saint-Denis des rois de Siam. On y conserve les cendres des rois et princes défunts de la dynastie. En forme de croix grecque, ce monument à quatre façades est surmonté d'un toit à cinq étages que domine à leur jonction une pyramide élevée, couverte de tuiles vernissées et multicolores, de dorures et d'émaux, ornée de sculptures magnifiques et terminée par une haute flèche dorée. L'intérieur renferme, outre les urnes cinéraires, de riches objets du culte et un Bouddha de cristal taillé et doré que décorent un collier de rubis et une couronne pyramidale enrichie de diamants. C'est aussi dans ce temple que sont conservés les restes du roi défunt avant la crémation. Les bonzes viennent alors y prier, y prêcher aux dames du palais cachées derrière un rideau.

Ayouthia. — Krung Kao « l'ancienne capitale » a conservé, malgré la catastrophe violente qui lui fit perdre le premier rang, son nom de Juthia, Ayouthia = Ayodhya « l'inviolée ».

D'après les annales siamoises, elle fut fondée vers 1350 de notre ère. Tout en admettant provisoirement cette date qui est généralement acceptée, nous devons noter en passant que Nicolas Gervaise rapporte que le Mœuong Krong Tép Mahā Nokor, c'est-à-dire Ayouthia, « fut fondé par Chao Thong « le roi d'or », il n'y a guère plus de deux cents ans ». Assertion qui ramènerait donc la fondation d'Ayouthia à la seconde moité du xv[e] siècle. Prise une première fois par les Pégouans, en 1655, elle fut, après deux ans de

siège, enlevée d'assaut, saccagée et détruite par les Birmans, en 1767. Pendant les 417 années qu'elle fut la capitale du royaume, elle aurait vu passer trois dynasties et régner trente-trois rois.

Située à une vingtaine de lieues au Nord de Bangkok, au confluent du grand Ménam et d'un important affluent de gauche, le Ménam Sak, là même où une tradition peu certaine met l'emplacement d'une ancienne ville cambodgienne qui aurait été appelée Dvāravati; elle s'étendait principalement sur une île qui mesurait trois à quatre lieues de tour et dont la forme — un rectangle arrondi aux coins et dont un des grands côtés est légèrement convexe — a fréquemment été comparée à celle de la bourse que les Chinois ont coutume de porter à la ceinture. Cette île, que bordait un rempart de murs très épais en briques, est au milieu d'un dédale de canaux naturels entourant d'autres îlots qui devaient être très peuplés à l'époque. De nos jours, Krung Kao est encore une ville importante, siège d'un actif commerce, et comptant une cinquantaine de mille habitants qui sont disséminés sur les rives de ces îles et sur les maisons flottantes des cours d'eau.

Cette capitale ayant été fondée au moment où le Siam atteignait l'apogée de sa puissance, alors que le Cambodge, en pleine décadence, était facilement et fréquemment envahi, ses édifices ont pu, jusqu'à un certain point, songer à imiter les grands monuments d'Angkor, ville que les Siamois devaient bien connaître et qui n'était qu'à cent lieues de distance, guère plus de la moitié de la distance de leurs résidences primitives à la superbe métropole cambodgienne.

Deux sources d'information nous permettent d'étudier quelque peu les monuments d'Ayouthia : les relations des auteurs français du XVII^e^ siècle et l'examen des ruines qui subsistent encore actuellement.

D'un passage de La Loubère, — qui au surplus ne parle guère des monuments, — on peut inférer que la pagode du Palais royal était appelée Vat S'rī Saravajra. Selon les Jésuites, ce temple, recouvert de métal et dont les piliers et les murs étaient dorés à l'intérieur, offrait un grand nombre de statues: des gardiens gigantesques à l'entrée, des Bouddhas plus grands encore à l'intérieur et tous dorés; l'un figurant le Maître assis atteignait jusqu'à quarante-deux pieds de hauteur. On fit même croire et publier aux bons Pères que ce colosse était en or massif!

Ces Jésuites donnent des détails assez nombreux sur un important monument situé à cent pas, disent-ils, au Sud du Palais du roi, dans un grand

parc fermé de hautes murailles. A l'intérieur de cette première enceinte, l'édifice était annoncé par seize pyramides solides qui flanquaient au dehors le cloître ou galerie formant la seconde enceinte. Arrondies par le haut en forme de dôme, mesurant plus de quarante pieds de hauteur et plus de douze pieds de chaque côté à leur base carrée, ces pyramides étaient disposées sur une même ligne (quatre sur chaque face probablement) comme une suite de grosses colonnes dans le milieu desquelles étaient de grandes niches garnies de pagodes dorées.

Le cloître carré (c'est-à-dire les galeries de la deuxième enceinte) qui renfermait l'édifice proprement dit mesurait plus de cent vingt pas de longueur sur cent pas environ de largeur et quinze pieds de hauteur. Les galeries de ce cloître étaient ouvertes du côté de la pagode (à l'intérieur) ; le lambris n'était pas laid ; il était tout peint et doré à la moresque. Au dedans de ces galeries, le long de la muraille extérieure qui était toute fermée (en mur plein) régnait tout autour un long piédestal à hauteur d'appui sur lequel étaient posées plus de quatre cents statues dorées, en briques, se ressemblant, mais d'inégale grandeur, dont douze très grandes, une au milieu de chaque galerie et deux aux angles.

A l'intérieur du cloître, quarante-quatre grandes pyramides de formes différentes, bien travaillées, étaient disposées symétriquement, sur trois plans différents, autour de l'édifice central. Au quatre coins du plan inférieur étaient les quatre plus grandes, posées sur de larges bases et terminées en haut par un long cône fort délié, très bien doré, que surmontait une flèche de fer dans laquelle étaient enfilées plusieurs petites boules de cristal d'inégale grosseur. Sur le second plan qui était un peu au-dessus du premier il y avait trente-six autres pyramides, un peu moins grandes que les précédentes, rangées en carré sur quatre lignes autour de la pagode (ou édifice central), neuf de chaque côté. Elles étaient de deux figures différentes ; les unes étant terminées en pointe comme les précédentes, les autres arrondies par le haut en campane (en cloche) de la forme des dômes qui couronnaient l'édifice central ; elles étaient tellement mêlées qu'il n'y en avait pas deux de la même forme. Au-dessus de celles-ci dans le dernier plan il y avait quatre autres pyramides aux quatre coins, terminées en pointes, plus petites à la vérité, que les quatre du plan inférieur, mais plus grandes que les trente-six du plan intermédiaire.

Ce monument remarquable par ses dispositions symétriques était cou-

ronné, au milieu, par un grand, vaste et haut édifice en forme de croix surmonté de cinq dômes. Celui du centre était une pyramide où l'on montait des quatre côtés par des escaliers raides et étroits de trente-cinq à quarante marches de haut.

On ne dit rien de la destination de ce monument qui paraît avoir été une réminiscence grossière du Bayon cambodgien. La description, que nous avons reproduite en classant plus méthodiquement ses détails, permet de reconnaître très clairement une enceinte extérieure, seize pyramides-dômes, un cloître formant deuxième enceinte, décoré de peintures et de quatre cents statues du Bouddha, puis quarante-quatre prangs ou pyramides-dômes et caitya ou pyramides pointues, entremêlées et disposées sur trois plans ou terrasses, et enfin un édifice central couronné de cinq dômes; au total soixante-cinq tours ou simulacres de tours.

Ce monument n'est plus reconnaissable actuellement. Les ruines d'Ayouthia qui couvrent une surface très étendue ne sont plus qu'un fouillis de décombres, d'amas informes de matériaux, où gisent de tous côtés des Bouddhas colossaux, statues énormes de briques couvertes de métal, et mesurant quinze à vingt mètres. Les dômes sont écroulés, les pyramides ébréchées. Tout est envahi par la végétation, recouvert par les arbres et les plantes parasites; c'est un chaos où les Siamois viennent silencieusement gratter l'or des statues ou chercher les trésors enterrés.

A une lieue au Nord de la ville, dans la plaine qui s'étend au delà des canaux et des marécages, la « Montagne d'or » construite en 1687 A. D. s'élève encore en pyramide colossale de briques, célèbre chez les Siamois par sa hauteur, et décorée de quelques images mal faites, mais dépourvue de ces ornements de faïence si communs dans les monuments de Bangkok. De sa base carrée et entourée de galeries partent quatre escaliers, séries de degrés qui conduisent sur chaque face à de larges galeries couvertes, régnant tout autour de l'édifice à une grande hauteur et donnant une belle vue sur la campagne. De ces galeries partent quatre corridors en croix qui se rejoignent sous le dôme supérieur à une colossale statue dorée du Bouddha que souillent des milliers de chauves-souris. Le dôme qui s'élève de cent cinquante pieds au-dessus de ces galeries se termine par une flèche dorée qui domine de quatre cents pieds le sol de la plaine. On croirait voir en cet édifice une imitation exagérée et informe de la grande tour d'Angkor Vat.

Ligor. — Près de la côte orientale de la presqu'île malaise, par 8°, 20′ N. et 97° 40′ E. [1], dans un pays où la population est siamoise en majorité, la ville de Ligor, chef-lieu de province et petit port de mer, a encore les titres officiels de S'rī Dharmarājanagara « ville fortunée de la sainte loi royale ». Du sanscrit Nagara, les Siamois ont fait Nakhon ou Lakhon et les Portugais, Ligor. Les Hindous, les Brahmes qui abandonnaient jadis leur pays pour se rendre dans la presqu'île indo-chinoise ont pu traverser Ligor et y laisser même des descendants. Les rois de Siam recrutèrent, dit-on, en cette contrée, les Brahmes qui remplissaient à leur Cour les rites des grandes cérémonies.

Nous avons trouvé à Ligor, où il n'y a pas au surplus d'autres vestiges archéologiques, quelques inscriptions sanscrites très anciennes et en piteux état de conservation.

Rap Ti. — A l'Ouest de Bangkok, sur le fleuve Méklong et à huit ou dix lieues de la mer, un chef-lieu de province appelé Rap Ti, Rat Pri, Ratbouri, Raxabouri, du sanscrit Rājapuri « ville royale », renferme une population assez nombreuse de Cambodgiens qui durent y être fixés à la suite des grandes razzias des pierres modernes. A proximité de cette petite ville, les ruines du Vat Mahā That « pagode des grandes reliques » visitées par M. Fournereau rappellent, par leur forme comme par leur disposition, les anciens monuments cambodgiens. Une enceinte extérieure était formée d'un large fossé plein d'eau et, au delà, d'un mur de clôture en limonite dont le chaperon était surmonté d'une crête dentelée de style ogival en grès rouge, présentant une série de figurines, de devatas. Plus loin des galeries en forme de cloître, constituant une seconde enceinte, abritaient de nombreuses statues bouddhiques en grès commun rouge, aujourd'hui brisées ou mutilées, et entouraient un Baut et des édicules. Un Prang (ou pyramide centrale), flanqué de deux autres plus petits, était construit en limonite au soubassement, en briques au-dessus. A une certaine hauteur une niche ou chambre obscure y avait été ménagée pour recevoir des statues.

Phra Pathom. — Entre Ratbouri et Bangkok, dans la province de Nakhon Xai Xi = Nagara Jaya S'rī « ville de la victoire fortunée », au lieu

1. Donc en dehors des limites de notre carte du bassin du Ménam.

appelé Phra Pathom = Brah Prathama « dieu primitif », est un monument décrit par M. Fournereau. Une immense galerie rectangulaire entourait les Baut et les Vihan aux toits multiples, les Phrah Chedi, les Phrah Prang aux fines aiguilles émergeant de la verdure sombre des arbres sacrés et plus haut se dressait la masse imposante et pourtant élégante du gigantesque Chedi central revêtu de carreaux jaunes qui donnent de loin l'illusion d'un monument d'or massif. Tout autour de cette pyramide, haute de cent et cinq mètres, les galeries triples et étagées imitent et rappellent les toits d'Angkor Vat, mais elles sont construites en mortier. Ce monument, qui renferme un grand nombre de statues d'hommes et de monstres, fut édifié, d'après une tradition qui reste à vérifier par un roi appelé Phāyā Bala, qui régnait en l'année 552 d'une ère qui ne peut être que la petite, soit en 1190 A. D.

En 1884 nous avons fait estamper à Phrah Pathom des inscriptions anciennes que M. Fournereau y releva aussi plus tard.

Chantaboun. — Chantaboun = Candanapuri « ville du bois de santal », peuplée de six mille habitants, Annamites en partie, située à une cinquantaine de lieues au Sud-Est de Bangkok, non loin de l'embouchure d'une rivière qui inonde les plaines malgré la brièveté de son cours, est le chef-lieu d'une province montagneuse où vivent les derniers Xong = Jaŭ, et qui produit poivre, arachides, tabac, cire, cardamome, gomme-gutte, ainsi que ce bois d'aigle qui lui a valu son nom officiel. C'est une ancienne province cambodgienne qui fut conquise, dit-on, par le légendaire Phra Ruang. Nicolas Gervaise en parle en ces termes : « Chantaboun est sans contredit la plus belle (des villes du Sud). Elle est autant bien fortifiée qu'elle le peut être pour le pays. Chaou Mœuang Hang, surnommé le Roi noir, qui a bâti Porselouc[1], l'a fondée sur les bords de la rivière à qui elle a donné son nom. Elle est frontière du Cambodge, et elle ne se trouve éloignée de la mer que d'une grande journée de chemin. »

On mentionne aussi des luttes, de 1373 à 1393, entre les Siamois et les Cambodgiens, pour la possession de la province de Chantaboun qui était peut-être aussi appelée Candrapuri « ville de la lune », et pour la possession d'une autre ville de ce pays appelée Choloborei, peut-être pour Culapurì, « petite ville ».

1. Phitsanulonk.

Nous verrons plus loin qu'un fragment d'ancienne inscription cambodgienne a été trouvé à Chantaboun.

Paschim. — De Bangkok, la vaste et fertile plaine de Petriou, bien cultivée en cannes à sucre, rizières et jardins permet de se rendre à Paschim, Patchim, Pekim, Baschem, pour Pascimapura « la ville occidentale » des anciens Cambodgiens qui semblaient avoir fixé là la limite de leur territoire proprement dit, assez exactement par 14° N. et 99° E.

Paschim ne compte aujourd'hui que trois cents cases, dans un pays de forêts clairières, inondé aux pluies, sur une rivière qui recueille et envoie à l'Ouest les eaux des montagnes situées au Nord ou au Sud du plateau de Paschim. Ce cours d'eau a passé, avant d'atteindre Paschim, à deux villages appelés Chantakam = Candragrâma ? et Kabine, corruption d'un terme cambodgien qui appartient au langage poétique, Krapī « singe ». La « ville des singes », située à peu près à la limite entre les plaines inondées de l'Ouest et les terrains boisés, accidentés, bosselés par les tumulis des termites, qui s'étendent au loin vers l'Est, aurait conservé des souvenirs brahmaniques, des légendes du grand et puissant roi des quadrumanes, Hanumant, qui aurait, selon une tradition locale rapportée par le voyageur allemand Bastian, établi ici sa résidence après la prise de Langka ou Ceylan.

Phrah Bat. — Il n'y a qu'à mentionner en passant le monticule appelé Phrah Bat = Brah Pâd, c'est-à-dire empreinte « sacrée du pied » du Bouddha, au Nord d'Ayouthia, à quelques lieues au Sud-Est de Louvo. Il tire son nom d'une prétendue empreinte, trou dans la roche, long de cinq pieds, large de deux, découvert à la base de la colline, consacré en 1601 A.-D. et près duquel a été établi un célèbre monastère bouddhique.

Louvo. — Louvo, Lovo, Lapbouri, Lophabouri, Nophabouri, pour Navapuri « ville neuve », située par 14°, 42′ 32″ N., selon La Loubère, fut fondée, rapporte de son côté Bowring, vers l'an 600 de notre ère, sur un bras du fleuve Ménam et au pied de montagnes très pittoresques.

Cette date ne manque pas de vraisemblance. C'est en tous cas une ville ou capitale très ancienne. La légende de Nang Kiam Mahā Devī, fille du roi de Louvo, recueillie par M. Pavie, prétend que des réfugiés de cette ville, allèrent, bien au Nord, fonder Haripunsaï, c'est-à-dire Haripuri « la ville de Siva ».

Au XVII[e] siècle, d'après Gervaise, la ville de Louvo, Louveau, que les Siamois appelaient communément Nocchebourg, était, pour ainsi dire, dans le royaume de Siam ce que Versailles était en France. Les anciens rois y avaient eu une maison de plaisance qui avait été abandonnée depuis plus de cent ans, lorsque celui qui régnait à l'époque, Phrah Naraï, la fit rebâtir. Cette ville, située dans une plaine du haut pays où les débordements n'arrivent point, pouvait avoir une demi-lieue de tour ; son plan était presque carré et son enceinte n'était que de terre revêtue d'espace en espace de quelques bastions de briques. Durant les inondations, elle était presque entourée d'eau. En tout autre temps, elle n'était arrosée que d'un côté par un petit bras de la grande rivière, bras qui n'est pas assez profond pour porter de grands bateaux.

Gervaise dit aussi que le Palais du roi, nouvellement bâti sur le bord de ce cours d'eau, était plus long que large et se divisait en trois cours différentes. A la première étaient, à gauche, un réservoir ou bassin ; à droite, la salle de justice et les prisons ; plus loin, un bocage, des jets d'eau, de petits jardins. Par une porte ménagée entre deux pavillons à éléphants on entrait dans la deuxième cour, carrée, plus belle que la précédente, aux murs blancs sculptés, recouverts de porcelaines, et on arrivait à la salle du trône, flanquée de petites salles et surmontée d'un toit en pyramide ; derrière était le palais de la princesse fille du roi. Dans la troisième cour se trouvaient de grands corps de logis, constituant l'appartement du roi, couverts de dorures et de tuiles vernissées jaunes. Le roi avait coutume de se baigner à côté dans quatre grands bassins d'eau pure recouverts d'une tente. Les dames occupaient une longue galerie régnant au fond sur toute la largeur du palais.

Il n'est pas inutile de rapporter ici ces renseignements sur les diverses parties de cette résidence princière ; ils peuvent contribuer à éclaircir l'étude des dispositions du Palais des rois cambodgiens à Angkor.

Dans cette ville de Louvo, notre Mission a relevé les ruines de deux temples anciens dont l'un, appelé Vat Na Phrah That « pagode orientale des reliques sacrées » et situé au Sud-Est des ruines du Palais de Phrah Naraï, présente trois enceintes concentriques, murs de briques entourant cinq Vihan. On aperçoit, dans ces cinq édifices religieux, de nombreuses statues du Bouddha en grès qui ne diffèrent guère des images similaires de l'ancien Cambodge. Dans l'axe Est-Ouest et derrière l'édifice principal, s'élevait un Prang ou pyramide massive, construit en grès, limonite et briques. Ce monu-

ment semble remonter aux derniers temps de la domination cambodgienne ou tout au moins aux débuts de la puissance siamoise, aux XII[e] ou XIII[e] siècles.

L'autre temple ancien du Mœuong Lopbouri, appelé San Chau Lak Mœuong, est situé dans les broussailles au Sud de la maison du gouverneur actuel. Sur un terrassement soutenu par un mur de limonite et long de vingt mètres, large de dix, s'élevait une construction de briques recrépies à la chaux que recouvrait autrefois un toit de tuiles complètement écroulées. Une seconde construction semblable s'élevait encore à quelques mètres à l'Ouest du terrassement et à côté fut trouvée une ancienne stèle noire au grain fin portant une inscription sur une de ses faces. Elle sera examinée au chapitre suivant avec les autres textes épigraphiques de la région du Ménam.

Pak Nam Pho. — Au Nord du chef-lieu de province appelé Nakhon Savan = Nagarasvarga, village sans importance, et à quelques kilomètres à l'Ouest de Pak Nam Pho, on trouve, au sommet d'une petite colline isolée, des débris de murs en briques, un grand Bouddha couché construit en briques et en pierres, d'autres petits Bouddhas de pierre dont quelques-uns, d'assez bonne facture, paraissent être de l'époque khmère et enfin un Phrah Bat ou empreinte du pied du Bouddha tracée sur une grande table de pierre noire. Cette empreinte est entourée d'une inscription siamoise.

Kamphêng Péch. — Au Nord de Pak Nam Pho, par 16° 28′ 20″ de latitude, à trois cent vingt kilomètres N.-N.-O. de Bangkok, au bord du Ménam Yaï et à une demi-lieue d'un pauvre village qui est aujourd'hui le chef-lieu de la province, on rencontre les ruines de Kamphêng Péch « la forteresse de diamant ». Ce fut la capitale, peut-on présumer, du royaume de Siam immédiatement avant la fondation d'Ayouthia. D'après M. Fournereau qui a visité ces ruines, une enceinte rectangulaire, orientée aux quatre points cardinaux, percée de quatre portes au milieu des faces et d'une cinquième à l'Ouest se composait, au delà d'un fossé, d'un mur épais, haut de quatre mètres cinquante, en limonite hourdée en mortier, et d'un large remblai descendant en pente douce vers l'intérieur de la ville qui est complètement envahi par la forêt. Une vigoureuse végétation recouvre de ses fourrés impénétrables les statues grandes et petites, les pans de mur, les débris des pagodes, les colonnes et les piliers, les galeries ruinées et les pyramides écroulées.

Près de l'emplacement de ce qui fut, selon la tradition, le palais royal, on a découvert deux statues remarquables, fondues en bronze, et qui sont actuellement à Bangkok ; un Vishnou aux quatre bras, haut d'un mètre soixante-cinq et un S'iva, haut de deux mètres huit centimètres. Celui-ci fut trouvé le premier, en 1868, par un Allemand, M. Rastmann. Une inscription siamoise, tracée sur l'embase, entoure les pieds de ce S'iva et indique l'époque de sa consécration. Nous retrouverons plus loin cette inscription.

M. Fournereau identifie ces ruines de Kâmphêng Péch avec la ville de Sajjanālaya « demeure des gens de bien » qui est mentionnée dans quelques inscriptions anciennes. L'inscription khmère trouvée à Sokothaï, à quinze lieues de Kamphêng Péch relate, ajoute-t-il, la fondation d'un canal et d'une route reliant les deux villes, et la trace de ces deux voies, aujourd'hui détruites, se retrouve en partie en allant de Sokothaï vers Kamphêng Péch. De plus, le roi Sri Suryavaṅsa Rāma Mahādharmarājādhirāja aurait fait, toujours d'après la même inscription, élever deux statues en bronze, un S'iva et un Vishnou, au Devālayamahākṣetra « séjour des dieux » et M. Fournereau identifie ces statues avec les deux qui ont été trouvées dans les ruines de Kamphêng Péch. Nous aurons occasion de revenir sur ces questions en étudiant au chapitre suivant les documents épigraphiques de ce pays et d'établir que les assertions de M. Fournereau ne nous paraissent pas suffisamment fondées.

Awat. — Au Nord de Kamphêng Péch, M. Bock[1] a signalé, à quelques kilomètres à l'Ouest d'un village appelé Nong Kling, les ruines d'un temple connu, dit-il, sous le nom d'Awat, ancien monument de grandes dimensions, construit en blocs énormes d'un grès grossier de couleur rouge sombre, où se verraient des colonnes massives soutenant jadis l'immense plafond du temple ; des pyramides ruinées, de grandes statues de lions et de nombreuses idoles bouddhiques.

On peut aussi mentionner la petite ville de Raheng qui était appelée autrefois Mœuong Tak. C'est dans cette région, à peu près droit à l'Ouest de Sokothai, qu'il faudrait peut-être chercher la localité connue dans les anciennes inscriptions sous le nom de Chod.

Phitsanoulok. — Si de Pak Nam Pho on remonte le grand affluent qui

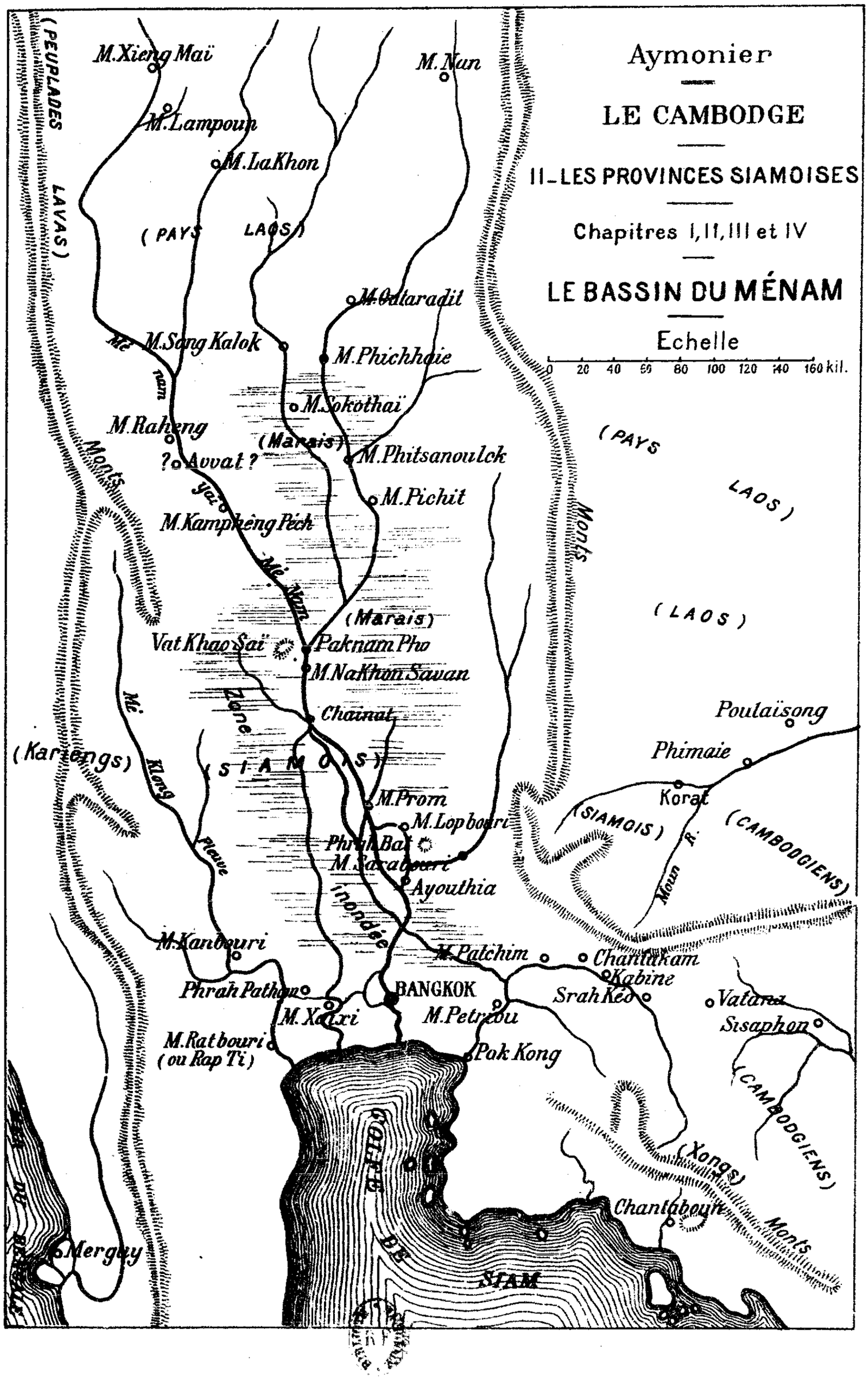
1. Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1883.

vient de Nan au Nord-Est, on atteint, au delà de plaines marécageuses et presque désertes qui s'étendent jusqu'au petit chef-lieu provincial appelé Mœuong Vichit (de Vicitrapura « la ville brillante »), et dans un pays relativement fertile, riche, peuplé, un autre chef-lieu plus important, le Mœuong Phitsanoulok qui s'étend surtout sur la rive gauche de ce cours d'eau. A côté sont les vestiges d'une ancienne ville ou capitale des Siamois.

Une enceinte rectangulaire mesurant environ deux mille mètres sur chaque face comprenait un fossé large d'une dizaine de mètres, et un mur de briques, épais de trois à quatre mètres, atteignant même six mètres d'épaisseur à la face orientale et encore autant de hauteur aujourd'hui. Deux portes étaient percées sur chaque face. Les ruines ne sont pas nombreuses dans l'intérieur où on ne distingue guère que des vestiges d'avenues pavées en briques conduisant à une pagode centrale dont le temple principal était entouré de gros piliers ronds construits en limonite et formant des colonnes accouplées deux par deux. On y distingue aussi des restes de pyramides. Le palais royal, situé vers l'angle du Nord-Est de l'enceinte et face au Sud, présente aussi quelques vestiges de pyramides bouddhiques. La rivière, qui devait couler jadis à l'Ouest de l'enceinte, a changé son cours : élargissant peut-être une prise d'eau abandonnée, elle a crevé cette enceinte et partagé l'ancienne ville de Phitsanoulok en deux parties très inégales, un quart à l'Ouest, et le reste à l'Est où sont toutes les ruines.

Les opinions varient sur la date de la fondation de Phitsanoulok = Viṣṇuloka « monde de Vishnou » que le P. Schmitt identifie, mais sans donner aucune preuve, nous semble-t-il, avec la ville mentionnée dans les inscriptions siamoises sous le nom de Cannapura. Sir John Bowring, dont la compilation sur le Siam fut imprimée en 1855, dit que Phitsanulok était construite depuis 1500 ans environ. A notre avis cette date du IVe siècle est beaucoup trop reculée. Dans un autre passage, ce même auteur dit que Phitsanulok fut fondée après la mort de Phrah Ruang par Srī Dharmatripitaka, roi de Xieng Sèn, qui mourut vers 1300 de l'ère du Bouddha. Cette date, milieu du VIIIe siècle de notre ère, est encore beaucoup trop reculée, soit pour la fondation de Phitsanulok, soit pour l'existence de ces deux personnages.

Nicolas Gervaise, qui écrivait au XVIIe siècle et a donc pu avoir connaissance, même très indirectement, de traditions moins effacées, ou d'annales qui auraient disparu depuis sa publication, se rapproche certainement de la


Aymonier
LE CAMBODGE
II-LES PROVINCES SIAMOISES
Chapitres I, II, III et IV
LE BASSIN DU MÉNAM
Echelle
0 20 40 60 80 100 120 140 160 kil.
M.Xieng Maï
M.Nun
M.Lampoun
M.LaKhon
(PEUPLADES LAVAS)
(PAYS LAOS)
M.Odtaradit
M.Song Kalok
M.Phichhaie
M.Sokothaï
M.Raheng
(Marais)
?Avvat?
M.Phitsanoulck
M.Pichit
M.Kampheng Pech
Monts
Mé Nam
(Marais)
Vat Khao Sai
Paknam Pho
M.Nakhon Savan
Chainat
Mé Klong
Pleuve
(Karrengs)
SIAMOIS
M.Prom
M.Lopburi
Phrah Bat
M.Saraburi
Ayouthia
Inondée
M.Kanburi
M.Patchim
Chantaboun
Kabine
Phrah Pathon
BANGKOK
Srah Kéo
Vatana
M.Xaixi
M.Petrebu
Sisaphon
M.Ratbouri
(ou Rap Ti)
Pak Kong
(CAMBODGIENS)
Golfe de Siam
(Xongs)
Chantaboun
Monts
Mergui
Poulaïsong
Phimaie
Korat
(SIAMOIS)
Moun R.
(CAMBODGIENS)

vérité, lorsqu'il s'exprime ainsi en deux curieux passages : « Chaou Mœuong Hâng surnommé le « Roi noir » qui a bâti Porselouc ». «..... Phisnulouk, à 100 lieues environ au Nord d'Ayouthia... fut bâtie par Chau Mœuong Hâng qui régnait environ 250 ans avant Chaou Thong fondateur d'Ayouthia. Ce prince qui était l'un des plus heureux de son siècle fit longtemps la guerre au Laos et s'y rendit recommandable par le nombre de ses victoires. »

Si nous tenons compte de l'opinion relative à la date de la fondation d'Ayouthia, exprimée par le même auteur et rapportée plus haut, il semblerait en résulter que Phitsanoulok aurait été fondée vers le commencement du XIII^e^ siècle par un roi guerrier et conquérant nommé Hâng et surnommé le « Prince noir ». Nous obtenons ainsi une date très vraisemblable. Tout au plus faudrait-il la reculer d'un siècle, si Gervaise se trompe sur l'époque de la fondation d'Ayouthia. Un autre auteur du XVII^e^ siècle parle aussi, en ces termes parfaitement exacts, de Phitsanoulok qu'il appelle Porselouc et Petseloulouc : « cette ville était autrefois le séjour ordinaire des rois de Siam et on y voit encore aujourd'hui un de leurs anciens palais ; elle a plus d'une lieue de circuit et la muraille de briques qui l'entoure est une des meilleures du pays ».

En remontant, au delà de Phitsanoulok, le Ménam de Nan, on atteint Phixaï ou Phichhaic = Vijaya « la victorieuse », chef-lieu qui n'offre rien de remarquable. A une pagode appelée Vat Phrah That « pagode des reliques sacrées » et située dans le district de Thung Yang, province de Phixaï, nous avons relevé une stèle plate portant une inscription thaïe écrite sur ses deux faces.

Plus loin encore, par 17° 37′ 22″ N., le Mœuong Uttaradit mérite son nom aux yeux des Siamois. C'est actuellement le point extrême de l'habitat de leur race. Ce nom peut signifier Uttaradis'a « région du Nord » ou bien Uttaratirtha « pèlerinage du Nord ». Au delà, le royaume tributaire de Nan est, en effet, pays purement laotien.

Sokothaï. — Redescendant la rivière de Nan et s'engageant, avant d'atteindre le confluent de Pak Nam Pho, dans un affluent de droite on arrive, par 17° N., aux ruines de l'ancienne ville de Sokothaï. Nous avons établi dès 1884[1] que ce nom est la corruption du sanscrit Sukhodaya « aurore du

1. Épigraphie Kambodjienne, dans les excursions et reconnaissances. Saïgon. 1885.

bonheur » et non pas, comme on le croyait jusqu'alors et comme le disent encore quelques auteurs, un composé de Srok Thaï « pays des Thaï », par opposition au Srok Khmêr « pays des Cambodgiens ».

Il est à présumer que Sokothaï fut l'une des premières capitales des Siamois indépendants et que sa fondation ne remonte pas au delà du XII[e] siècle. D'après La Loubère, une ville qu'il appelle Tchai Pap Maha Nakon fut la première capitale du Siam en 1300 de l'ère bouddhique, soit vers 857 A. D. Une autre capitale, qu'il nomme Ta Soa Nakor Luong, fut ensuite fondée[1]. Puis en 1731 du Bouddha, — soit 1188 ou 1197 A. D., selon que l'on fait partir l'ère bouddhique de 543 ou de 534 avant Jésus-Christ, en tout cas vers la fin de notre XII[e] siècle, — eut lieu sur les bords d'une rivière la fondation de la ville de Sokothaï (que cet auteur appelle Lokontai et Lokotai)[2] par un roi qui obligea son peuple à l'y suivre. Ce roi eut quatre successeurs dont le dernier fonda la capitale Ayouthia.

La Loubère n'indique pas les sources d'où il a pu tirer ces renseignements qui paraissent être suffisamment plausibles : les règnes de quatre princes pouvant, à la rigueur, remplir l'intervalle de cent cinquante ans qui s'écoula entre la fin du XII[e] siècle et le milieu du XIV[e], date généralement admise de la fondation d'Ayouthia.

Bowring, de son côté, rapporte que Joâo de Barros décrit, dans la ville de Socotay qu'il représente comme étant la plus ancienne des cités de Siam, un Bouddha de métal long de 240 pieds.

Quel est l'état actuel de cette ancienne capitale siamoise ?

A quelque distance du pauvre village, Mœuong Thani, qui sert actuellement de chef-lieu à la province de Thani ou Sokothaï, dans un pays plat, dévasté par les guerres et presque désert, loin de la rivière qui baignait jadis les murs de la ville et qui a considérablement détourné son cours, les édifices de cette cité jadis importante et célèbre, l'un des foyers du Bouddhisme au Siam, ne sont plus qu'un monceau de ruines complètement envahies par la végétation ; les statues gisent sur le sol ou s'appuient mélancoliquement aux pans des murs écroulés. Les temps sont bien changés depuis l'époque de

1. On peut se demander si ces deux premières capitales siamoises ne doivent pas être cherchées aux emplacements actuels de Lakhou ou Nakhon et de Savankalok ; celle-ci serait l'ancienne Ta Soa.

2. On peut même supposer, avec plus de vraissemblance, une faute de son imprimeur transformant S en L.

l'inscription thaïe du roi Rāma Kamhêng, fin de notre XIII^e^ siècle, traduite par le P. Schmitt. Ce texte donne 3 400 brasses de contour à la ville, y place au milieu une source d'eau claire ; au Sud, le palais, le bazar, les tours, les jardins : au Nord, les kuti ou cellules des ermites ; à l'Ouest, les demeures des immigrants venus de Sri Dharmarāja (Ligor). Il relate aussi qu'en s'aka 1214 = 1292 A. D. année Maroṅ, « du dragon », le prince Rāma Kamhêng, roi de Sri Sajjanalai — Sukhodaya, fit placer un trône de pierre sous un bosquet de palmiers.

D'après M. Fournereau, les ruines de nombreux Baut, Vihan, Prang et Chaidi, se trouvent dans l'emplacement occupé par le temple le plus important que l'on appelle de nos jours Vat Yaï « la grande pagode ». Son enceinte presque carrée, formée d'un large fossé et d'un mur de briques épais d'un mètre, mesurait 206 mètres Nord-Sud et 200 mètres Est-Ouest ; elle était percée de six portes : les faces du Nord et du Sud en comptant deux chacune. Le Phrah Chaidi central, haute pyramide flanquée d'édicules, reposait sur un haut soubassement rectangulaire à deux étages. Les édicules rappellent les monuments cambodgiens, par le plan, l'aspect général, et aussi par la décoration, quoique les scènes bouddhiques remplacent ici les scènes brahmaniques. Les temples avaient reçu une charpente couverte de tuiles vernissées, jaunes, vertes, blanches, qui jonchent le sol. Tout est abîmé par le vandalisme des hommes ou les injures du temps ; de nombreuses statues du Bouddha sont recouvertes par la végétation exubérante qui envahit tout.

Selon le même auteur, un autre monument remarquable, Vat Sisavaï « temple illustre et élevé », orienté Nord-Sud, était entouré d'un mur de limonite presque carré, haut de près de deux mètres, épais de plus d'un mètre, mesurant 108 mètres du Nord au Sud sur 106 de l'Est à l'Ouest, et percé, au milieu de ses faces, de quatre portes monumentales à triple ouverture. Un second mur d'enceinte rectangulaire, percé de six portes, — les faces Est et Ouest en comptant deux chacune, — entourait le Baut du temple central, construction de 18^m^,50 sur 8^m^,80, dont la paroi méridionale se confondait avec cette deuxième enceinte et qui avait deux annexes.

Ce parc central renfermait encore, derrière ce Baut, trois tours, d'origine brahmanique peut-être, et qui paraissent être, en tous cas, très antérieures au reste des constructions de cette pagode. Lourdes d'aspect, elles rappellent néanmoins les tours d'Angkor Vat. Leurs portes, tournées au Sud, donnent accès à trois chambres semi-souterraines où l'on descend par des escaliers de

quelques marches. Un second et double escalier prenant naissance de chaque côté conduit à une chambre supérieure qui a conservé en son milieu le piédestal de l'idole primitive.

Les autres pagodes de cette ancienne capitale sont moins importantes.

On a découvert dans les ruines de Sokothaï une inscription khmère et plusieurs inscriptions thaïes, transportées pour la plupart à Bangkok. Nous avons déjà relaté quelques renseignements donnés par la plus ancienne des inscriptions thaïes traduite par le P. Schmitt. Dans le chapitre suivant nous donnerons plus de détails sur cette inscription dite du roi Râma Ramhêng et nous étudierons alors complètement une autre inscription de Sokothai qui est écrite en langue cambodgienne.

Nous nous bornons à dire ici que cette dernière donne deux dates en chiffres qui correspondent aux années 1347 et 1361 de notre ère. Elle serait donc postérieure à la fondation d'Ayouthia, si toutefois cette capitale date réellement du milieu de notre XIV^e^ siècle.

Une troisième inscription provenant de Sokothaï, mais siamoise celle-ci, donne les millésimes suivants de la petite ère : 705, année de la chèvre, 719, du coq, et 721, du porc, c'est-à-dire 1343, 1357, 1359, A. D. Elle semble donc être contemporaine de cette inscription khmère dont nous réservons l'étude. Son texte paraît commémorer des fêtes religieuses qui furent célébrées pendant le règne du roi Dharmarājādhirāja. Elle a été traduite par le P. Schmitt, ainsi qu'une autre inscription thaïe de cette même ville qui donne les dates 750 et 768 de la petite ère, soit 1388 et 1406 A. D. Celle-ci reproduit les noms des bonzes qui présidèrent des assemblées de talapoins et de fidèles tenues dans la pagode Sāmāvāri et dans l'ermitage Vanāvāsi. Le roi qui y figure avec sa reine-mère prend aussi ce nom de Dharmarājādhirāja. Il n'est pas inutile de signaler, à ce propos, que le gouverneur de Sokothaï porte encore de nos jours le titre de Phaya (seigneur, roi même) Dharmarājādhirāja.

Sangkalok. — Avant Sokothaï, la première capitale des Siamois indépendants semble avoir été plus au Nord, sur le même cours d'eau, à la ville de Sangkalok = Saṅghaloka « la terre de l'assemblée » qui fut probablement appelée aussi Savankhalok = Svargaloka « monde céleste » ou Svargadevaloka « monde des dieux des cieux ». Une légende erronée, ou tout

au moins très exagérée quant à la date, fait fonder cette ville par un roi Bathamarat = Prathamarāja « le roi primitif » en l'an 300 du Bouddha, soit 243 ans avant Jésus-Christ. Il est à présumer que cette fondation remonte, en tant que capitale, au XII^e^ ou au plus au XI^e^ siècle de notre ère. Le P. Schmitt identifie Sangkalok avec l'ancienne Sajjanalaya des inscriptions que de son côté M. Fournereau place, avons-nous vu, à Kampheng Péch. Quoique l'opinion du missionnaire nous paraisse être moins invraisemblable, nous croyons prudent de réserver provisoirement l'identification de cette ville de Sajjanalaya « le séjour des hommes de bien », et même son existence en tant que ville distincte de Sukhodaya.

Les autres villes du Nord. — On peut encore signaler à trente lieues et plus, au Nord de Sangkhalok, non loin du 19° de latitude Nord, et en pays actuellement laotien, les trois villes de Lakhon = Nagara, de Lampoun et de Xieng Maï. De la première nous ne pouvons mentionner que le nom. Mais Lampoun ou Haripoun, pour Haripuñjara, Haripuri « ville de Siva » aurait été fondée, d'après une légende rapportée par M. Pavie et citée déjà à propos de Louvo, par des réfugiés de cette dernière ville. Au bout de dix générations, soit trois siècles environ, un roi de Louvo se serait emparé de cette ville de Lampoun. Selon le P. Schmitt, cette cité, bien longtemps avant d'être supplantée par la ville actuelle de Xieng Maï, aurait eu pour roi le Phayā Abhayagāmmuni, père de ce Phra Ruang qui fut le libérateur légendaire des Siamois, et qui aurait régné à Sokothaï.

D'après le même auteur, une inscription thaïe établit que Xieng Maï « la ville neuve », n'aurait été construite qu'en 1100 et 1103 de la petite ère. soit 1738 et 1741 A. D.

Quand nous aborderons l'histoire du Cambodge proprement dit, nous tenterons d'apporter quelque clarté dans cet ensemble de notions confuses, contradictoires même, qui concernent ce passé des Siamois. Il est actuellement plein d'obscurité dès que l'on remonte au delà du XV^e^ siècle.



Fig. 12. — Ruines cambodgiennes au Siam.

CHAPITRE IV

L'ÉPIGRAPHIE DU MÉNAM

La stèle thaïe de Rāma Kamhêng. — Les inscriptions pâlies du Phrah Bat. — Diverses inscriptions thaïes de la capitale. — Les inscriptions thaïes des provinces. — Les anciennes inscriptions sanscrites. — Les anciennes inscriptions pâlies. — L'inscription khmère de Chantaboun. — Le linga du Palais royal. — L'inscription khmère de Louvo. — Les autres stèles de Louvo. — La stèle khmère de Sokothaï. — Traduction de ses parties conservées. — La traduction complète du P. Schmitt.

La stèle thaïe de Rāma Kamhêng. — Il ne nous appartient nullement de traiter complètement de l'épigraphie du bassin du Menam où l'on rencontre des inscriptions siamoises, sanscrites et cambodgiennes. Nous examinerons en détail ces dernières qui sont de notre compétence et qui

rentrent dans le cadre de cet ouvrage. Nous donnerons aussi, comme nous l'avons fait précédemment, les renseignements que nous possédons sur les inscriptions sanscrites. Mais nous nous bornerons à signaler sommairement les textes épigraphiques en langue siamoise que notre mission a recueillis au cours de ses explorations[1]. Ces inscriptions thaïes et plusieurs autres écrites en la même langue ont d'ailleurs été relevées depuis notre passage et publiées soit dans les volumes de la Mission Pavie, soit dans « le Siam ancien » de M. Fournereau.

Devant la Vat Phrah Keo « pagode du Bouddha d'émeraude » du Vang Luong « Palais royal », était placée en 1884, quand nous l'estampâmes, une stèle carrée, de pierre noire et dure, haute de 0^m, 54 et large de 0^m, 35 environ, qui provenait de la Vat Yaï « grande pagode » de Sokothaï d'où elle aurait été apportée en 1834. Sur ce pilier a été buriné l'inscription dite de Râma Kamhêng, la plus ancienne et la plus importante des inscriptions thaïes que l'on connaisse. On y compte 35 lignes sur chacune des deux principales faces, 27 sur chacune des deux autres, au total 124 lignes d'une écriture fine et grêle présentant un aspect spécial d'archaïsme et en assez bon état de conservation malgré l'usure de quelques lettres dans le bas du document. Les Siamois avaient essayé de reproduire exactement cette stèle sur une pièce de bois passée en couleur et placée sous un hangar à proximité.

Le monument était déjà connu. Une reproduction donnée par l'abbé Clémenceau à M. de Montigny et par ce dernier à la Bibliothèque nationale de Paris se trouve dans le fonds des manuscrits siamois, n° 314 du catalogue du 10 février 1858. Une note en anglais jointe au manuscrit lui attribue un siècle de trop en disant que cette inscription remonte aux environs de l'an 1193 de l'ère chrétienne. « Une seconde note rédigée en français donne quelques renseignements complémentaires. L'inscription fait mention de trois rois dont ne parlent pas les annales siamoises. Elle a été gravée par les ordres du dernier de ces rois, fils du premier et frère cadet du second. Le texte lapidaire donne les limites du royaume de Siam en 1193. C'est ce qui fait l'importance de cette inscription dont les caractères, qui sont ceux du XII^e siècle, ne s'éloignent que peu sensiblement de ceux en usage aujourd'hui[2] ».

1. Tous les exemplaires des estampages de ces inscriptions thaïes restés en notre possession ont été donnés, il y a quelques années, à la Bibliothèque de l'École des Langues orientales de Paris.

2. Voir de Croizier, *Mémoires de la Société académique indo-chinoise*, 1879. p. 267-268.

Avec plus d'autorité, John Bowring en avait déjà parlé dans sa compilation[1], disant à peu près ceci : « le plus ancien spécimen qui existe de l'écriture siamoise est une inscription remontant à 1284 A. D. environ, qui fut trouvée sur une borne de Sokothaï alors capitale du Siam. Le roi me dit que l'ère astronomique était 1204 et que c'est à peu près l'époque où l'écriture fut introduite du Cambodge à Siam. Il est connu que le roi Phra Khrom Rham Khomhuang (Kamhêng), monarque distingué du Siam septentrional, introduisit l'alphabet siamois soixante-six ans avant la fondation d'Ayuthia, à savoir en 1284 de l'ère chrétienne. »

Dans sa relation de l'exploration du Mékhong, F. Garnier rappelle que le Dr Bastian a donné une traduction complète de cette inscription dans le tome XXXIV, 1re partie, pages 27 et suivantes du *Journal asiatique* du Bengale, et il insiste sur l'ère qu'il croit avec raison être celle de S'aka ou Salivahana, « Il est intéressant, ajoute Garnier, de constater qu'au XIIIe siècle, les Siamois se servaient encore de l'ère et du calendrier cambodgiens. » Il termine en reproduisant les renseignements que donne la traduction de Bastian.

Le P. Schmitt, missionnaire au Siam, a aussi donné à deux reprises des traductions de cet important document, d'abord dans le T. VIII, p. 169-187 des *Excursions et Reconnaissances* de Saïgon, puis dans les volumes de MM. Fournereau et Pavie.

De toutes ces traductions et principalement de la dernière, il résulte que cette inscription donne trois dates, 1205, 1209 et 1214 s'aka = 1283, 1287 et 1292 A. D., qui appartiennent au règne de Râma Kamhêng. Ce roi fait connaître ses deux prédécesseurs : son père Srī Indraditya, peut-être le premier roi thaï de ce pays de Sokothaï, et son frère Ban. Il raconte ses aventures de jeunesse, donne les constitutions civiles, religieuses et administratives de son royaume qui ont peu changé, semble-t-il, depuis cette époque. Il relate des noms de villes, de souverains voisins, et il établit que sa puissance s'étendait sur presque tout le bassin du Ménam jusqu'à la mer et débordait sur les contrées voisines. Un passage très important dit ceci : « Autrefois les Thaïs n'avaient pas d'écriture. C'est en S'aka 1205, année de la chèvre (= 1283, A. D.) que le roi Rāma Kamhêng fit venir un maître qui sut créer l'écriture thaïe. C'est à lui que nous en sommes redevables aujourd'hui. »

On sait que les Siamois ne connaissaient précédemment que les caractères

1. Tome Ier, p. 278.

cambodgiens dont ils continuèrent l'usage dans les textes pâlis ou religieux, même après avoir adopté pour les écrits vulgaires cette écriture créée en 1283.

Les inscriptions pâlies du Phra Bat. — A une autre pagode aussi appelée Phrah Keo, celle du Vang Na ou palais du second roi, un Phrah Bat, ou empreinte des « Pieds sacrés » du Bouddha, était le nom donné à un grand monolithe rectangulaire qui mesure près de 2m,50 en longueur et en largeur. Sur la face supérieure, outre la double empreinte sacrée, se déroule d'un côté une longue théorie de vingt-deux figures de disciples, tous debout, dans une attitude respectueuse, les mains jointes et la tête nimbée. Une ligne d'écriture court en bordure sur tout le pourtour de cette table et constitue une première inscription qui donne, selon M. Barth[1], la liste nominative probable de quatre-vingts des principaux disciples du Bouddha. L'orthographe incorrecte emprunte au pâli et au sanscrit. Nous ajouterons qu'elle emprunte au cambodgien ; le « braḥ » du vieux khmêr précédant le nom de chacun de ces augustes personnages.

Sur l'un des côtés de ce monolithe, une seconde inscription pâlie de sept longues lignes, écrite de même que la précédente en ces caractères cambodgiens modernes dont se servent les Siamois pour leurs textes sacrés, a été également traduite par M. Barth. En résumé, elle nous apprend que le 20 avril 1426, A. D. S'rī Sumedhaṃkara, étant roi du Saṅgha, c'est-à-dire prince de l'assemblée, cette image du pied sacré de Samantakuta (pic d'Adam, à Ceylan,) fut amenée en la ville de Sukhodaya.

Les deux inscriptions du Phra Bat du Vang Na sont donc pâlies, mais leur date, 1426 A. D., nous amène à les placer avec les textes siamois, car elles n'ont rien de commun avec l'ancienne domination cambodgienne. Il n'est pas inutile non plus de faire remarquer que si la ville de Sukhodaya n'était plus au xv[e] siècle la capitale du Siam, elle était tout au moins l'un des principaux foyers du bouddhisme dans ce pays.

Diverses inscriptions thaïes de la capitale. — Outre des inscriptions sanscrites que nous verrons plus loin, nous avons estampé plusieurs inscriptions siamoises dans la pagode appelée Vat Baramanivet = Paramani-

1. *Le Siam ancien*, par L. Fournereau. Leroux, Paris.

ves'a, « demeure suprême », située au Sud du Palais royal, à Bangkok. Deux de ces documents, l'un comptant trente-huit lignes assez lisibles et bien conservées, l'autre trente-trois lignes très effacées, étaient gravées sur des faces plates de stèles de provenance inconnue mais apportées certainement autrefois à Bangkok et encastrées dans le mur de cette pagode, en face de l'habitation du chef des bonzes. Le P. Schmitt a étudié celui de ces deux documents dont l'état de conservation est passable. Il y a lu deux dates en chiffres : 760 et 768 de la petite ère = 1398 et 1406 A. D., ainsi qu'une énumération de titres de theras ou religieux. Un roi ou prince, nommé Mahādharmādhirāja, entra en pénitence dans les bois, ainsi que sa famille et sa cour. Des bonzes firent la réunion de l'uposatha [1]. Une princesse vint aussi à la pagode faire visite au roi. Elle prit part aux pénitences, acquit des mérites et les bonzes de même. On quitta les forêts à la mort du grand thera Mangalavilās'a [2].

Une autre stèle plate, plantée à droite du temple de cette pagode Baromanivêt, et dont les deux faces sont visibles, avait dû sur chacune compter de 35 à 40 lignes, mais on ne peut plus rien lire en l'état actuel. A gauche du temple, une quatrième stèle plate n'avait reçu que sur une face une inscription de 30 à 35 lignes, actuellement très effacée. Ces deux stèles, de même que les précédentes, ont dû être apportées d'un point ou de différents points inconnus du royaume. Seules devaient être à leur place originelle deux dernières inscriptions très courtes, d'une ligne chacune, burinées à même sur le temple, dont elles répétaient le nom sous cette forme : « Vat Pavaranives'a vihāra ». Tous ces documents étaient écrits en caractères cambodgiens.

Nous avons estampé dans la Bibliothèque du Palais royal une grande stèle plate qui nous a été présentée comme provenant de l'ancienne ville de Kamphèng Péch. Sa première face comptait 74 lignes d'une écriture siamoise grêle, un peu effacée par endroits, mais lisible dans son ensemble. La seconde face, très usée, ne comptait que 58 lignes.

La statue de Siva en bronze, si connue, que M. Ratsmann a trouvée dans

1. Fête religieuse hebdomadaire où ont lieu la confession des bonzes, leurs lectures pieuses et les offrandes des fidèles laïques.

2. Excursions et Reconnaissances, t. XI, p. 99-102.

les ruines de Kamphêng Péch et qui est actuellement à Bangkok porte, comme on le sait, sur son embase, une inscription siamoise de 3 lignes d'une écriture fine qui ne paraît pas très ancienne. Nous l'avons estampée. Résumant la traduction donnée postérieurement par le P. Schmitt [1], nous apprenons qu'en 1432 s'aka, année du cheval, = 1510 A. D., cette statue du dieu Brah Is'vara fut érigée à Kamphêng Péch par le roi ou prince Srī Dharmāsokarāja pour la protection de tous les êtres (et probablement aussi pour la gloire de la religion bouddhique). Les reliquaires, les temples, les routes et les ponts doivent être entretenus. Les bœufs ne doivent plus être vendus aux Lawas. Les rizières doivent être repiquées avec soin. Les anciens canaux du Phraya Ruang (le légendaire libérateur des Siamois qui devait régner à Sangkhalok vers le XII[e] siècle) doivent être réparés et entretenus pour l'irrigation des rizières.

On doit déduire de cette inscription que les deux statues de S'iva et de Vishnou trouvées à Kamphêng Péch datent du commencement de notre XVI[e] siècle, époque à laquelle cette ville devait encore être florissante; que ces statues ne doivent pas être confondues, comme on l'a fait, avec des images érigées à Sokothaï près d'un siècle et demi plus tôt et mentionnées dans la grande inscription khmère que nous étudierons à la fin de ce chapitre.

Les inscriptions thaïes des provinces. — Outre ces diverses inscriptions rencontrées à la capitale, nous avons relevé et estampé quelques documents épigraphiques thaïs qui furent trouvés fortuitement dans l'intérieur du pays.

Sur la terrasse supérieure du monument de Phra Pathom, province de Nokhon Xai Xi, était, dans un édicule, à l'Est du temple, une petite stèle, pierre dure au grain très fin, qui portait une inscription de six lignes dont l'écriture arrondie rappelle les caractères laotiens. Ce document est peut-être pégouan ou birman.

Dans la pagode appelée Vat Baromothat, au chef-lieu Xainat, sur le Ménam au-dessus d'Ayouthia, nous avons trouvé une stèle carrée haute de 1[m],28, large de 0[m],40, couverte sur une seule de ses faces d'une inscription siamoise mêlée de mots pâlis qui compte 54 lignes suffisamment lisibles et bien conservées, écrites en caractères cambodgiens. On y lit à diverses reprises

1. Excursions et Reconnaissances, t. X, p. 34-38.

le nom « Paramadhātu » donné à la pagode et la date en chiffres 2270 de l'ère bouddhique qui correspond à 1717 ou 1718 A. D. Le document doit remonter à cette époque.

Dans la province de Nakhon Savan, l'esplanade du sommet de la colline qui se dresse à quelques kilomètres à l'Ouest de l'important confluent appelé Pak Nam Pho, porte le nom de Vat Khao Saï. La table de pierre où sont les empreintes des pieds sacrés « Phrah Bat » du Bouddha est burinée sur son pourtour en une inscription d'une ligne dont les caractères siamois rappelant ceux de l'inscription de Râma Kamhêng sont encore suffisamment nets en partie.

Une stèle plate découverte à la Vat Phrah That, dans le district de Thung Yang, Mœuong Phixaie, était gravée sur deux de ses faces d'une inscription siamoise très effacée : six ou sept lignes seulement étant reconnaissables dans le haut de chaque face.

Dans la Vat Yaï ou grande pagode du vieux Sokothaï, notre mission a estampé, en 1884, trois petits fragments d'une stèle, pierre noire, dure, au grain très fin. L'écriture de ces fragments, de 10, 3 et 1 lignes, était siamoise, très nette et paraissait ancienne.

Dans la Vat Khlong Baût de cette même ville de Sokothaï fut encore estampée une stèle plate brisée qui avait gardé 16 lignes plus ou moins complètes sur une face et 28 sur l'autre. L'écriture, assez fine, est cambodgienne, mais la langue est siamoise mêlée de mots pâlis.

Les anciennes inscriptions sanscrites. — Si nous passons des inscriptions thaïes aux inscriptions sanscrites, nous remarquons que celles-ci sont en très petit nombre dans le bassin du Ménam et dans les contrées qui en dépendent. A Ligor, c'est-à-dire au Mœuong Nakhon Si Thamarat = Nagara S'rī Dharmarāja, notre mission a estampé dans la Vat Sena Mœuong une stèle portant sur une de ses faces une inscription de six à sept lignes, aux lettres grandes mais très usées, très effacées.

Dans le temple d'une autre pagode appelée Phrah That, une stèle plate comptait sur une face treize lignes d'une grande écriture dont quelques lettres sont à peine reconnaissables : et sur l'autre face autant de lignes très mutilées, d'une écriture plus petite, qui rappelle certaines inscriptions cambodgiennes du XII[e] siècle. Il n'y a rien à tirer de ces inscriptions de Ligor qui paraissent avoir été écrites en langue sanscrite.

La Vat Baromanivêt de Bangkok, où nous avons estampé plusieurs inscriptions thaïes, avait aussi reçu un fragment de stèle plate, pierre noire et dure, qui fut encastrée dans le mur de cette pagode. Selon une tradition siamoise rapportée par M. Fournereau, qui estampa plus tard cette inscription, la stèle proviendrait d'un ancien sanctuaire brahmamique, la Vat Mahyeng, à Nagara Jaya S'ri (Nakhon Xai Xi), ville située dans les environs du monument appelé Vat Phrah Pathom. Nous pensons qu'il serait prudent de réserver cette question d'origine, car nous qui l'estampâmes une dizaine d'années plus tôt, nous ne pûmes obtenir aucune réponse positive sur ce point. On compte six lignes sur la face actuellement visible de ce fragment de stèle, mais la première et la dernière ont à peu près complètement disparu, et aux quatre autres manquent le commencement et la fin. Le peu qui reste est du moins assez net pour constituer un beau spécimen de l'écriture cambodgienne du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle; la forme des lettres ne permettant pas en effet de faire descendre ce document au règne d'Indravaman. Il est peut-être possible de préciser davantage et de dire que par l'aspect général comme par les détails de ses lettres il rappelle d'une manière frappante l'inscription mi-sanscrite mi-khmère de Vat Tasâr mo roï à Sambaur, dans le royaume actuel du Cambodge, que nous savons datée des premières années du règne de ce Jayavarman II que nous appelons « le grand », le prince qui monta sur le trône en 724 s'aka = 802 A. D. Ce VIII^e^ siècle s'aka ne nous a laissé malheureusement qu'un très petit nombre de textes épigraphiques alors que la puissance cambodgienne atteignant son apogée s'étendit certainement sur la plus grande partie de la vallée du Ménam.

La partie conservée et visible de cette inscription actuellement encastrée dans le mur de la Vat Baromanivêt de Bangkok est en langue sanscrite.

La magistrale étude que M. Barth en a donnée dans « le Siam ancien[1] » nous permet d'ajouter que la langue et l'orthographe sont correctes, que la partie qui subsiste est en vers, qu'elle se rapporte à une fondation faite en faveur d'une communauté bouddhiste et qu'elle nous fournit, malgré qu'elle soit profondément mutilée, des documents intéressants sur le bouddhisme sanscrit qui a précédé, dans toute la péninsule indo-chinoise, le bouddhisme à canon pâli qui y domine maintenant. On y mentionne le promenoir, le réfectoire, la salle de la fête hebdomadaire de l'uposhadha, où les

1. P. 125-130.

moines récitent le formulaire de la confession et renouvellent leurs vœux, et où les laïques viennent ensuite présenter des offrandes, écouter des sermons. On y parle aussi de la fourniture de l'encre et des feuillets (d'écorce de palmier) pour l'écriture, de l'offrande, de la nourriture pour la communauté des dvijas (deux fois nés, c'est-à-dire, au sens large, les trois castes supérieures mais plus spécialement les brahmanes, et c'est un qualificatif que pouvaient très bien prendre les membres d'une communauté bouddhiste). Ces dvijas se rattachent à l'illustre, au « grand homme » Agasti, qui serait le supérieur du couvent. On y mentionne encore les discours édifiants ou prédications de la loi, l'encens et les lampes, les guirlandes, les banderolles, les baldaquins, les chasse-mouches, les étendards en étoffe de Chine.

Ce texte si fragmentaire serait une nouvelle preuve de cet état de choses signalé déjà à diverses reprises : la coexistence au Cambodge des deux religions, brahmanisme et bouddhisme, jouissant presque des mêmes honneurs, des mêmes faveurs. En effet, la netteté de son écriture, la beauté de son exécution, la forte ordonnance de ses prescriptions lui donnent un certain caractère impérial : et pourtant nous savons combien le roi Jayavarman II fonda de superbes temples brahmaniques.

Les anciennes inscriptions pâlies. — De curieuses petites inscriptions pâlies et bouddhiques ont été écrites dans la province de Nagara Jaya Sri, à Phrah Pathom qui pourrait bien, malgré les réserves que nous avons faites sur la provenance du précédent document, avoir été l'un des anciens foyers du Bouddhisme en Indo-Chine, sinon le foyer « primitif » : ce qu'on pourrait à la rigueur déduire de son nom dont la forme sanscrite est Prathama « le premier ». Il faut remarquer, toutefois, que plusieurs indigènes, surtout les Cambodgiens, donnent à ce monument le nom de Preah Bautum et que la forme sanscrite de ce dernier mot est Padma « lotus » ce qui reviendrait à donner à ce temple le nom de « Lotus sacré ». Telle de ces inscriptions écrite sur grès en deux lignes et d'autres gravées en quatre lignes sur des briquettes de terre cuite étaient en 1884 à la Vat Baromanivêt de Bangkok où nous les fîmes estamper. L'authenticité de leur provenance, formellement attestée par les indigènes, était corroborée par d'autres inscriptions du même genre, tracées en creux et probablement avant cuisson, sur des briques qui étaient scellées dans une construction à l'Est de la grande pyramide de Phrah Pathom où notre mission alla les estamper quelques jours après. M. Fourne-

reau les estampa aussi plus tard. Leur origine serait antérieure à la construction du monument où elles sont encore encastrées en partie. Il est possible au surplus, qu'elles datent de différentes époques, ce que semblent indiquer certaines particularités d'écriture.

Selon M. Barth qui les a étudiées pour l'ouvrage de M. Fournereau [1], ces inscriptions contiendraient, sous des formes différentes, une même formule

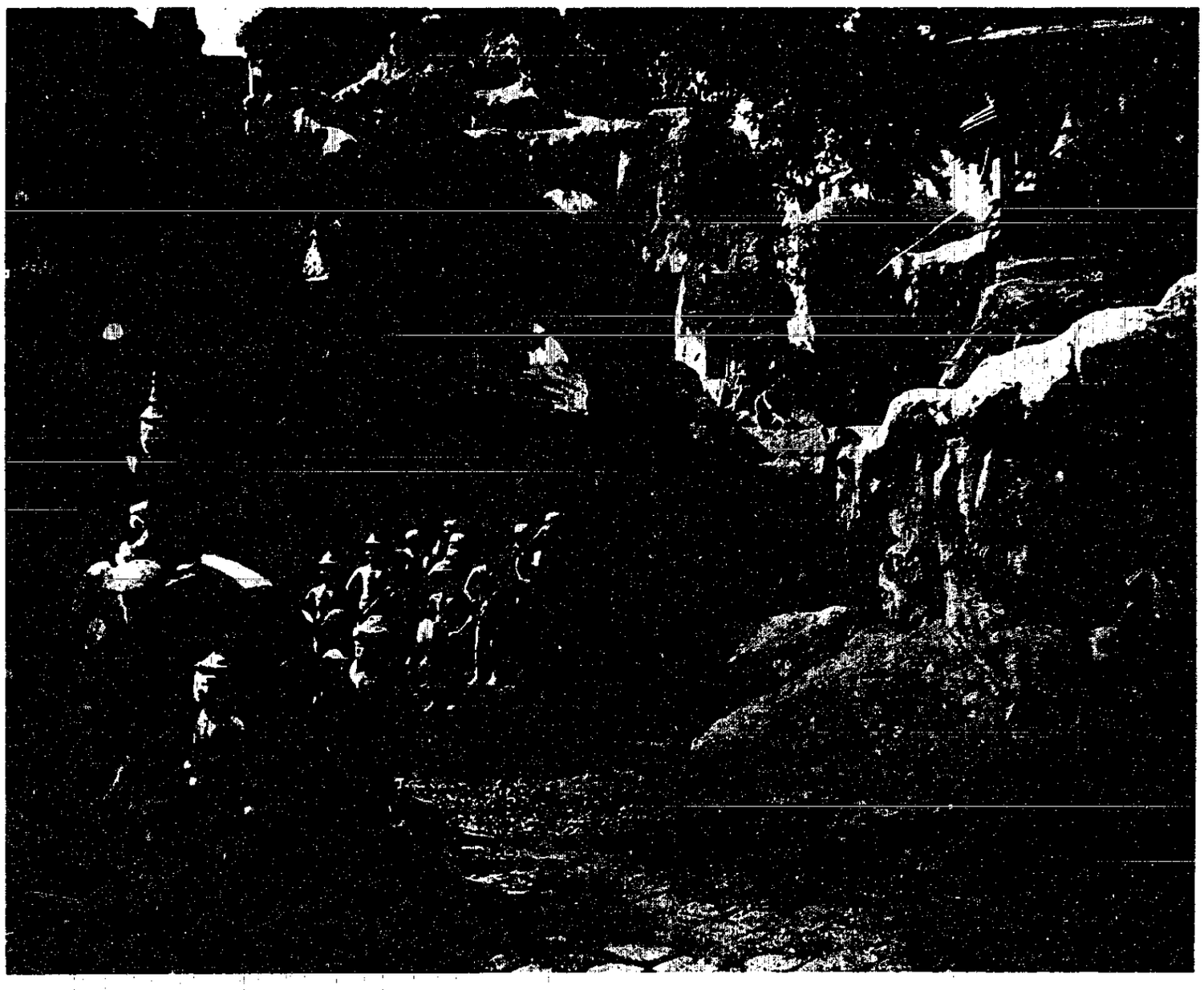


FIG. 13. — Statues et édifices de Parah Pattom

dite « Profession de foi de Bouddha », sorte de Credo bouddhique, également répandue en sanscrit et en pâli, offrant quelques variantes dans les deux langues et rarement reproduite correctement. Cette formule ou définition de la foi, n'est pas mise dans la bouche du Bouddha. Mais on la trouve par milliers d'exemplaires dans l'Inde, à tous les anciens lieux saints du Boud

1. *Le Siam ancien*, p. 84-85.

dhisme, empreinte, en mauvais sanscrit, sur des rondelles ou sceaux d'argile qui paraissent avoir servi d'ex-voto. La rédaction pâlie qui offre moins de variantes se traduit ainsi : « Les conditions qui proviennent d'une cause, d'elles le Tathāgata (le Bouddha) a dit la cause, d'elles aussi ce qui est la suppression. Telle est la doctrine du Grand Ascète. »

L'inscription khmère de Chantaboun. — Jusqu'à ce jour, on n'a trouvé dans le bassin du Menam et dans les contrées qui en dépendent au point de vue géographique que cinq ou six inscriptions khmères.

Un fragment de stèle a été découvert par le P. Schmitt dans la Vat Klang, pagode de Chantaboun ou Candanapura, pays où nous n'avons pas été. Ce missionnaire qui l'a publié dans « le Siam ancien » de M. Fournereau [1] croit qu'il provient du mont voisin appelé Sabâb, dont la hauteur est de 900 mètres et qui est situé à 9 milles au N.-E. de l'embouchure de la rivière de Chantaboun. « Sur les flancs de cette montagne, dit-il, où de nombreuses pagodes se sont élevées sur les ruines d'anciens ermitages des ascètes brâhmanes, on rencontre quantité de bris de statues et de fragments de stèles chargées d'inscriptions sanscrites et khmères ». La stèle brisée dont il s'agit ne permet de lire que les courts fragments de huit lignes dont les trois premières, ainsi que d'autres qui précédaient et qui ont disparu, étaient écrites en sanscrit.

Le khmêr, qui suivait et qui devait commencer par une date en chiffres enlevée par la cassure, paraît assez nettement se rapporter à un ordre royal de donation adressé par un haut seigneur, le Vraḥ Guru du roi, à des dignitaires civils ou religieux qualifiés vāp, steñ et ācārya. C'est tout ce qu'on peut lire sur ces lignes écourtées à leur commencement et à leur fin. Mais nous croyons pouvoir déduire de sa langue et de son écriture que ce document date de la fin de notre x^e^ siècle. Bien plus, le fait, mis clairement en évidence ici, que le haut Seigneur, guru royal, agit au nom du roi, par délégation sans doute, nous permet de dire qu'il s'agit d'un ordre donné ou transmis par le guru « précepteur » de ce roi Jayavarman V qui régna de 890 à 924 s'aka = 968 à 1002 A. D. Nous savons, pour l'avoir constaté sur nombre d'autres documents épigraphiques, que ce célèbre religieux en usait fréquemment de la sorte.

Le linga du palais royal. — Près de la Vat Phrah Keo du Palais

1. P. 137-141.

royal à Bangkok, un gros pilier octogonal de grès, antique linga dont la provenance est inconnue, porte sur une de ses faces une inscription de quatre lignes très courtes, bien conservées, d'une écriture ferme et de forme intermédiaire entre celle des anciens documents et celle des textes actuels du Cambodge. La langue est un mélange de mots sanscrits et de mots khmers donnant seulement la date de 1239 s'aka = 1317 A. D., le 9ᵉ de la première quinzaine de Jyeṣṭha bais'ākna (sic), vendredi, 2ᵉ eau (heure) de ce jour. Ce petit document n'a de siamois que la forme de ses chiffres. Il atteste combien, au commencement de notre XIVᵉ siècle, l'influence morale du Cambodge était encore puissante chez les Siamois, émancipés pourtant depuis plusieurs générations et luttant avec acharnement contre leurs anciens dominateurs.

L'inscription khmère de Louvo. — En 1884 nous avons estampé dans une pagode moderne de l'île Bâng Pahin (pour Brah Indra), entre Bangkok et Ayouthia, une inscription cambodgienne connue par plusieurs tentatives de déchiffrement. Tous ceux qui s'en sont occupés, indigènes et Européens, ont été d'accord pour reconnaître qu'elle provient de Louvo ou Lophabouri. La stèle, en pierre de grès, plate, haute encore d'environ un mètre, large de moins de 30 centimètres, gravée sur une seule de ses faces, est cassée obliquement dans sa partie inférieure. La partie conservée ne compte plus que 29 lignes très courtes, se réduisant à quelques lettres dans le bas. La fin manque totalement. L'écriture fine, grêle, est en lettres assez grandes, aux fleurons bien tracés, le virāma généralement marqué. On y lit trois dates en chiffres qui commençaient peut-être autant d'inscriptions se suivant sur cette face.

Cette stèle nous apprend qu'en 944 s'aka = 1022 A. D., le dimanche, quatorzième jour de la lune croissante de Bhadrapada (août-septembre). S. M. S'rī Sūryavarman édicta des règles sacrées de conduite que tous devaient connaître et observer. En tous lieux saints, temples, monastères et ermitages, les ascètes, les anciens (sthavira), les moines du grand véhicule (bhikṣu Mahāyāna), étaient tenus d'offrir au roi le mérite de leurs austérités. Les gens qui pénétreraient dans les lieux de retraite et troubleraient les prières des ascètes et des religieux, les empêcheraient de remplir leur saint devoir d'offrande consistant à reporter sur le roi le mérite des austérités, ces gens-là devaient être expulsés, livrés aux tribunaux qui jugeraient et châtieraient

avec rigueur. Ces prescriptions royales avaient été apportées par un personnage dont le nom n'existe plus sur la pierre.

En 947 s'aka = 1025 A. D., un autre ordre, assez semblable au premier, à en juger par les quelques mots conservés, fut encore édicté. Il est ensuite question de buffles, porcs, chèvres, poules et canards.

La troisième date dont il ne reste plus que le chiffre des unités, 7, suivi du mot s'aka, et une lettre qui semble indiquer un jeudi, était peut-être de la même année que la précédente. Mais ici presque tout a disparu.

Les autres stèles de Louvo. — A Lopbouri même, c'est-à-dire à l'ancienne Louvo, nous avons trouvé quelques restes de documents épigraphiques. Dans la Vat Khoï, au dos d'une statue du Bouddha en pierre de grès blanc et très tendre, une inscription d'une vingtaine de lignes à peu près complètement effacée ne permet plus de distinguer que la date en chiffres du début et assez vaguement. On croit lire 1031 d'une ère inconnue, s'aka probablement. L'écriture est certainement cambodgienne, mais la langue ne peut plus être précisée.

Nous avons encore trouvé à Lopbourī, dans un San Chao, ou petit édicule chinois élevé aux génies locaux, deux fragments de stèle noire au grain fin portant une inscription cambodgienne qui compte, sur le grand morceau, 29 lignes plus ou moins complètes. Le bas de l'inscription manque totalement. Le petit morceau de stèle ne compte que cinq fragments de lignes. La lettre *r* y est écrite tantôt avec une branche, tantôt avec deux. Le virāma y est formé d'un trait droit et horizontal. Ce document a perdu toute date, mais par la langue et plus encore par l'aspect général de l'écriture, il nous paraît remonter au delà du règne de Suryavarman I[er], à la seconde moitié de notre x[e] siècle. Il est vishnouiste: la divinité étant adorée sous le vocable de Paramavāsudeva. On y lit aussi le nom vulgaire, Lvo, d'un pays qui pourrait bien être celui de la localité même où fut trouvée cette inscription. Ce nom se serait donc conservé à peu près sans altération dans Lovo, Louvo, dont l'équivalent de forme sanscrite, Lavapuri ou Navapuri, ne serait qu'une adaptation littéraire plus ou moins exacte.

Dans ces fragments de lignes nous lisons que des chefs civils, dont les uns commandent aux troupes, tandis que les autres sont placés à la tête des circonscriptions territoriales, se sont réunis à des chefs ou surveillants reli-

gieux, sans doute pour assister à la fondation faite par l'auteur de l'inscription. Celui-ci parle des fruits ou mérites qu'il a acquis en consacrant l'idole (littéralement: en lui ouvrant les yeux, unmilita), ainsi que des offrandes religieuses qui constituent le devoir sacré, Dharma, des chefs de la population; il parle aussi de la répartition des redevances qu'il affecte au culte. Le dieu, « dans le pays de Lvo », aura danseuses, chanteuses et autres serviteurs. Tous seront employés au culte quotidien du dieu Paramavāsudeva. Les fruits (revenus) du pays de Vdāṅ consisteront en cinq liḥ (petites mesures) de riz mondé par jour. Il y aura chaque année du chaume (pour la couverture) des sanctuaires. Le riz et les revenus du pays de Dvār(?) Jalavimāna seront entièrement donnés chaque année au dieu. Les biens de mainmorte (mṛitakadhana) du Vāp Ap consistant en terres, sises probablement en deux endroits, et en instruments divers du culte, tels que boîtes, urnes, plateaux (sont donnés au dieu ainsi que ses) esclaves tous nommés: neuf « gho », deux « gvāl » et huit « tai », le nombre des enfants de celles-ci étant indiqué à l'occasion, et aussi cent bœufs, quatre buffles. Les fragments qui suivent se rapportent aux imprécations finales qui ont pour but de faire respecter les donations et auxquelles on associe ici, paraît-il, les chefs de la population. Les perturbateurs et leurs familles y étaient probablement voués aux malédictions.

Sur les fragments de lignes du petit morceau on ne lit guère que ces mots « ...troupes ...Seigneur ...Ceci est ma loi sacrée... »

Il est donc à supposer que cette ville de Louvo, jadis appelée Lvo selon toutes probabilités, fut le principal centre politique des Cambodgiens et l'un de leurs rares établissements brahmaniques dans ce bassin du Ménam qui dut être, dès les débuts de la période historique, ce qu'il est resté de nos jours, un pays de fervent bouddhisme.

La stèle khmère de Sokothaï. — Ce caractère spécial se retrouve très accentué dans la dernière inscription khmère qui nous reste à examiner, celle de la stèle dite de Sokothaï, qui est actuellement dans le Palais royal de Bangkok.

Cette stèle a été trouvée, dit-on, dans les ruines de Vat Yaï « grande pagode » de l'ancienne ville de Sokothaï = Sukhodaya qui, nous le savons, était située entre le 17e et le 18e degrés de latitude sur la rive gauche d'un affluent du Ménam. En 1834, le futur roi de Siam ou Samdec Phrah Chom

Klao Paramendra Mahā Mongkut, alors prince royal et bonze de grande distinction, la fit apporter à Bangkok ; et il la fit placer plus tard dans la première sala au Nord du Bôt de la Vat Phraḥ Keo, dans l'enceinte du Palais royal. Nous l'avons vue là pour la première fois en 1883. L'ayant estampée l'année suivante nous en donnâmes presque immédiatement un premier aperçu ainsi qu'une analyse de la seule de ses faces qui soit relativement bien conservée[1].

C'est une stèle de grès, de forme parallélipipédique, surmontée d'un pyramidion et mesurant 1m,20 de hauteur totale sur 0m,28 de largeur. Rien ne fut écrit sur le pyramidion, mais les quatre faces du pilier reçurent une longue inscription qui les remplissait presque, sauf à la dernière dont le bas est resté vide. On devait compter à peu près 56 lignes sur chacune des deux premières, 48 à la troisième, et 16 à la quatrième où le lapicide a cru pouvoir grossir quelque peu son écriture qui est assez fine partout ailleurs. Ce document très étendu devait donc comprendre environ 176 lignes. Malheureusement il est fort endommagé et son état actuel laisse beaucoup à désirer. Deux des côtés, presque entièrement frustes, ont souffert, croyons-nous, des injures du temps et non, comme il a été dit, du transport de la stèle sur de mauvais chariots. Les deux ou trois premières lignes de la première face qui est actuellement tournée vers l'Est peuvent être transcrites mais très incomplètement. On y lit une date en chiffres. Dans le reste des 56 lignes de cette face, on ne peut plus distinguer que de rares mots épars. Il en est de même des 48 lignes de la troisième face qui est tournée à l'Ouest. Au contraire les 56 lignes de la seconde face, au Nord, sont restées à peu près intactes, n'ayant souffert que de quelques éraflures verticales. Les 16 lignes de la dernière face ont perdu leur commencement, la pierre ayant été écornée à gauche. Malgré cette perte et quelques autres lacunes, cette face est à peu près lisible dans son ensemble.

Même dans les parties bien conservées, la lecture est quelquefois difficile et incertaine : l'écriture étant souvent mauvaise. Le virāma, ce trait que les anciens Cambodgiens plaçaient régulièrement au-dessus des consonnes finales des mots pour indiquer qu'elles perdaient leur voyelle inhérente, est très rarement usité ; tantôt on l'omet, tantôt on le remplace par le doublement de la consonne finale. Les c, les p, les b se ressemblent presque partout. On

1. Excursions et Reconnaissances. Saïgon, t. VIII, p. 152 et suivantes.

peut remarquer, à un autre point de vue, que le v, si généralement usité dans les anciennes inscriptions khmères, est dans la plupart des cas remplacé par le b. Ceci est un témoignage, entre autres, attestant que les lettres de ce monument appartiennent à une époque de transition, se rapprochent sensiblement de l'écriture moderne. La langue, de son côté, trahit la même tendance. Nombre de tournures actuelles y sont usitées à côté d'expressions très archaïques. Ces diverses particularités, et le fervent bouddhisme, de canon moderne, qui caractérise ce document, en font un curieux texte, intermédiaire entre l'ancienne épigraphie du Cambodge et les inscriptions modernes, des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, que l'on rencontre sur les piliers du temple d'Angkor Vat.

Ce caractère de transition s'explique sans peine en considérant l'époque à laquelle remonte cette inscription où on lit ces deux dates données en chiffres : 1269 et 1283 s'aka, c'est-à-dire 1347 et 1361 A. D. Si le texte n'a pas été gravé en cette dernière année, il dut l'être peu de temps après et il appartient certainement à la fin du XIII^e^ siècle s'aka.

Comment s'expliquer, à cette époque, le burinage à Sokothai de cette stèle khmère dont la langue est absolument correcte ? Il est à peu près certain que le cambodgien fut, pendant plusieurs siècles, l'idiome des gouvernants, des chefs des Siamois. La langue thaïe a conservé de cette longue domination des traces indéniables, analogues à celles que la conquête normande a laissées dans la langue anglaise. Mais le peu que l'on connaît de l'histoire de ces régions, les autres textes épigraphiques burinés à Sokothaï et dans les autres villes du bassin du Ménam, les noms indigènes de lieu écrits dans notre inscription, et même la teneur de son texte, tout démontre que la contrée, émancipée depuis plus d'un siècle, était devenue complètement siamoise. Il faut donc supposer que l'auteur était un lettré cambodgien, fervent bouddhiste lui-même, et vivant à la cour du roi siamois qui régnait à Sokothaï.

Ce prince, nommé deux fois dans la partie de l'inscription qui est conservée, y reçoit les titres de Vraḥ Pāda Kamrateṅ Añ S'rī Sūryavaṅsa Rāma Mahā Dharmmarājādhirāja « les Pieds sacrés, le Seigneur et Maître, le Fortuné Rāma de la race solaire, Roi des rois de la grande Loi ». Jusqu'au mot S'rī, ces titres, empruntés aux formules de l'ancienne chancellerie khmère, peuvent s'appliquer à tout roi suzerain. Ce qui suit ce mot S'rī constitue les noms pris par ce roi à son avènement d'après les usages de l'époque ou les

idées bouddhiques qui régnaient alors chez les Siamois et chez les Cambodgiens. Sauf une exagération toujours possible chez le lapicide qui aurait tenu à se montrer trop bon courtisan, il semble donc qu'il s'agit d'un roi indépendant, d'un roi suzerain même. Si nous en croyons le texte du document, il régnait en 1283 s'aka depuis 22 ans ce qui ferait remonter son avènement à 1261, c'est-à-dire à huit ans avant l'autre date, 1269, qui est donnée en tête de l'inscription. Nous verrons qu'il n'est pas inutile de faire remarquer que cette date de 1269 ne doit donc pas se rapporter à son avènement.

Ces considérations préliminaires nous permettront de mieux analyser le texte de cette inscription, tel que nous l'offre l'état actuel de la stèle.

Traduction de ses parties conservées. — Sur la première face nous lisons qu'en 1269 s'aka, Kur (année du sanglier) S. M. Hṛi (? ou S'rī, le mot est effacé) daya... qui était l'auguste petit-fils de S. M. S'rī Dharmma (?) rāja conduisit (?) les troupes... Dans ce court début où plusieurs mots sont déjà effacés ou douteux, nous relevons une expression dont la lecture est certaine, celle de « Braḥ Cau » que nous ne traduisons pas par « auguste Seigneur » quoique les Siamois l'emploient aujourd'hui avec cette acception pour désigner leur roi. Notre texte, en effet, est d'une langue trop pure, trop correcte, pour que nous puissions donner à ces termes une signification autre que celle que leur affectait jadis la langue cambodgienne et qu'elle leur donne encore de nos jours, celle d' « auguste petit-fils ».

Sur la suite de cette première face, les rares mots qui peuvent être reconnus signifient : «... royal ondoiement... il fit grâce de la vie... il fonda des villages... S. M. Sri Sūryavaṅsarāma... dharmma rājadhi... »

On voit que le roi y est nommé au moins deux fois, dont l'une à la dernière ligne de cette face. Il est donc, selon toute vraisemblance, le sujet des phrases qui se continuent sur la seconde face, la seule qui soit relativement bien conservée, avons-nous dit, et où nous lisons :

« Qu'il (le roi, sans doute) enseigna la sainte Discipline (bouddhique), et la sainte Métaphysique d'après les plus fameux docteurs, tels que les ascètes brahmaniques. Sa Seigneurie et Sainte Pureté connaissait les textes des Véda, les formules des traités, l'ensemble des doctrines religieuses, à commencer par les livres d'astronomie et leurs commentaires, les traités sur les étoiles, sur la succession des saisons, des mois, des éclipses solaires, des

éclipses lunaires. Le roi savait tout ; sa Sainte Intelligence était extraordinaire. Il jugea convenable de reculer la Fête du Printemps (Phālguṇānta). Il corrigea (les erreurs qui s'étaient glissées dans) l'ère. Il connaissait parfaitement la série des mois intercalaires, la progression des jours et des astérismes, et il fixa (le calendrier) avec le succès le plus complet. Enlevant, effaçant et rétablissant ainsi, Sa Seigneurie et Auguste Pureté acheva, en faveur des peuples, à la perfection et dans ses moindres détails, cette sainte (royale) œuvre qui fut donc sûre, fortunée, célèbre et sans le plus léger défaut.

Jouissant de la royale Toute-puissance, S. M. résida 22 ans à S'rī Sajanālaya Sukhodaya (Fortunée, séjour des gens de bien, lever du bonheur) jusqu'en 1283 s'aka. Alors Sa Seigneurie envoya des lettrés royaux inviter (un grand religieux le) Mahā S'āmi saṅgharāja, qui avait, plein de piété, étudié complètement la Triple Corbeille (l'ensemble des recueils bouddhiques), qui résidait saintement à Laṅkadvipa (Ceylan) et qui était maître en ascétisme de toute sorte. (Ce saint homme étant venu) depuis la ville de Can jusqu'à mi-route, (le roi) envoya des ouvriers préparer et construire des huttes et des temples dans le bois des manguiers qui est à l'Ouest de (cette ville de) Sukhodaya. Aplanissant, égalisant et sablant, on fit en ce lieu une demeure que Viṣṇukarman (l'architecte des dieux) lui-même n'aurait pas désavouée. Lorsque le Seigneur Saint et Grand Ancien et les religieux de sa suite (furent près d') arriver, Sa Majesté fit préparer bétel, riz grillé, cierges, baguettes d'encens et fleurs symboliques afin de les honorer le long de la route et Elle envoya Conseillers, Ministres et Princes pour les recevoir, et leur rendre les plus grands honneurs depuis le pays de Chot[1] jusqu'à Jyaṅ Doṅ (Xieng Thong) et aux pays de Pāṅ Canra, de Pāṅ Vār[2], et finalement jusqu'ici, à Sukhodaya.

Alors, (le roi) ordonna de nettoyer soigneusement la route royale, depuis la porte orientale (de la ville) jusqu'à la porte occidentale et jusqu'à ce bois des manguiers où avaient été élevés huttes et temples. On tendit partout des velums de toute beauté qui arrêtaient complètement les

1. D'après le P. Schmitt, Chod, localité située à l'Ouest de Sokothaï, est mentionnée dans l'inscription thaïe de Rama Kàmhèng.

2. La seconde partie de ces deux noms de lieu est de lecture incertaine, mais la première partie, Pāṅ, qui leur est commune, n'est autre que le Bang « baie, enfoncement de la rive », croyons-nous, qui entre dans une foule de noms de lieu siamois.

rayons du soleil. Les couronnes et les guirlandes de fleurs furent semées à profusion. (Sur le sol) on étendit des étoffes de cinq couleurs afin que les Buddhapāda (les pieds du saint religieux ?) n'eussent pas à fouler la terre. En tous lieux, les saintes offrandes furent si nombreuses, qu'on ne peut ni les supputer ni même en parler complètement, Pour faire une comparaison, (nous dirons que) cette route royale était belle comme une voie céleste.

Mahāsāmisaṅgharāja fut ensuite prié d'entrer en retraite pour les trois mois de la saison pluvieuse. Lorsqu'il sortit de ce Carême, on fit de grandes aumônes en consacrant des statues de samrit (alliage de bronze et de métaux précieux), représentant notre Seigneur et Maître le saint Buddha et qui furent érigées au milieu de cette (ville de) Sukhodaya.

A l'Est de ce grand reliquaire on entendit la Loi (prêchée) quotidiennement depuis le premier du mois jusqu'à la pleine lune. Les biens royaux donnés en saintes aumônes furent : 10 livres d'or, 10 livres d'argent, 10 lār de khvad[1], 2 lār d'arêc, 4 cordes (ou paquets) de civara (robes des bonzes en étoffe jaune), des marmites, des oreillers, des coussins, des nattes. Ce fut vraiment ainsi. Quant aux autres biens, objets ou meubles donnés, ils furent en telle variété qu'on ne peut les énumérer.

(Le temps passa de la sorte) depuis la sortie du Carême jusqu'au huitième de la lune décroissante, mercredi, astérisme lunaire de Punarvasū. Au soir de ce jour, S. M. (Vraḥ Pāda, etc.) ayant pratiqué patience, aumônes et piété, ouvrit les yeux[2] de la statue d'or (du Bouddha) érigée sur le palais royal, statue que le roi honora et vénéra quotidiennement. (Sa Majesté) invita ensuite le grand religieux Mahāsāmi, les anciens et les jeunes bonzes membres de l'Assemblée à monter sur la tour d'or du palais royal. Alors (S. M.) entra dans les ordres en qualité de néophyte.

Lorsque Sa Majesté (Vraḥ Pāda, etc.) entra dans les Ordres en demandant la piété, Elle se tint debout, levant ses mains ouvertes, rendant hommage à la sainte statue d'or et à la sainte Triple Corbeille que l'on conservait en ce palais royal. Mahāsāmi, le grand religieux, fit une invocation en ces termes : « Par le fruit des bonnes œuvres que j'ai (acquis) en entrant dans les Ordres de la religion du saint Buddha notre Seigneur, je ne désire

1. Lār est une masure que nous n'avons rencontrée que dans cette inscription. Peut-être le khvad était-il le bétel ?

2. Inaugura cette statue.

ni la fortune d'un empereur universel, ni la fortune d'Indra, ni la fortune de Brahma, mais je souhaite qu'il me soit permis d'être un saint Buddha, afin de conduire les êtres au delà de ce triple monde. » Après cette invocation ainsi formulée, il prit (il honora)[1] le Triple Refuge (le Buddha, la Loi, l'Assemblée). A ce moment, cette terre trembla en toutes ses régions.

Après l'invocation et l'entrée en religion (S. M.) tenant une canne à la main, descendit de la tour d'or et marcha à pied jusqu'au bois des manguiers. Sitôt que le roi eut posé avec fermeté ses pieds sacrés sur le sol, cette terre s'ébranla de rechef en toutes ses régions.

En cette seconde quinzaine (du mois)... »

Cette face finit sur ces mots, donc sur une phrase qui se continuait à la troisième face.

Nous avons déjà dit que celle-ci n'est malheureusement plus lisible. Dans ses 48 lignes nous déchiffrons à peine ou plutôt nous devinons les passages suivants : « ...les étoiles et les arbres... ce matin, le roi entra dans les Ordres en qualité de Bhikṣu... alors il y eut un Nāgarāja (roi des serpents ou roi des éléphants)... en ce Sukhodaya... la population... grand prodige... le Seigneur et Maître... l'auguste Père donna... le roi alla fonder un pays... »

Nous avons vu aussi que les 16 lignes de la dernière face présentent de nombreuses lacunes. Mais ce qui subsiste est très net. En voici la traduction :

« (Il quitta?) la jonque, marcha à pied, monta sur la chaussée et alla jusqu'à... *sans la moindre fatigue*[2]. Le roi accomplissant... il y eut un grand prodige. Ainsi le roi... (fit?) ériger cette stèle afin que les gens... distinguer (?) le bien et le mal, faire le bien... (éviter) de nuire à autrui. Cette surface inférieure (cette terre)... ainsi actuellement avec rapidité les résultats du bien et de la vertu... jamais nous n'avions vu auparavant semblable état de choses. Nous écoutons les gens qui prêchent la loi et qui nous font reconnaître avec certitude les fruits de vertu. Que chacun s'efforce de pratiquer la vertu pour acquérir mérite et bonheur. On doit éviter toute espèce de mal.

1. L'invocation et l'acte de vénération furent probablement faits par le roi sous la direction du religieux, mais le texte ne le dit pas positivement. Il semble plutôt les attribuer à ce dernier.

2. Cette traduction ainsi soulignée n'est que conjecturale.

(Mahāsāmi, le grand) Ancien et (les recueils de) la Triple Corbeille qui nous viennent de Laṅkādvipa (Ceylan) sont à... Sidol[1]. Au Sud du bois des manguiers, on place cette sainte stèle où sont écrites la gloire et la renommée du roi qui entra dans les saints Ordres (bouddhiques). On la conserve dans l'enceinte des bornes sacrées en ce bois des manguiers à l'Ouest de cette (ville de) Sukhodaya. »

Il semble donc que l'inscription constatait sur cette dernière face que la piété bouddhique du roi et la prédication religieuse du bonze siṅgalais Mahāsāmi agirent efficacement sur le moral de la population locale. Elle finissait en indiquant la place réservée à cette stèle qui avait eu pour objet de célébrer les mérites du roi Vraḥ Pāda Kamrateṅ Añ S'rī Sūryavaṅsa Rāma Mahā Dharmarājādhirāja.

La traduction complète du P. Schmitt. — Le P. Schmitt a donné une traduction complète, dit-il, de cette inscription[2], en ajoutant à l'étude des parties encore lisibles sur la stèle l'interprétation d'une « ancienne traduction thaïe qui est déposée à la bibliothèque du palais et qui fut faite avant la détérioration de la pierre ». Nous croyons devoir reproduire ici ce travail, mais à simple titre de document et en formulant les réserves les plus expresses sur l'exactitude de l'ancienne (?) version thaïe dont le P. Schmitt reconnaît s'être inspiré.

L'opinion commune des indigènes étant que la stèle a été découverte par le prince royal en 1834, comment la version serait-elle antérieure à cette date? Le futur roi Mahā Mongkut, lettré quelque peu féru d'instruction européenne, a pu alors s'intéresser à ce monument, mais qui donc s'en serait soucié auparavant? D'un autre côté, il est à présumer qu'à cette époque la stèle était déjà détériorée et à peu près telle que nous la voyons aujourd'hui. Dire que le transport en jonque ou sur de mauvais chariots a pu la dégrader, c'est faire une supposition que ne confirme pas l'examen de la pierre. Les deux faces perdues sont opposées l'une à l'autre ; elles sont usées totalement, de haut en bas ; cette usure fut lente, sans éclats ni cassures importantes. Arrivée au palais, la stèle fut probablement conservée à l'abri des intempé-

1. Mot inconnu.

2. Voir *Le Siam ancien*, de L. Fournereau, p. 159 et suivantes. Voir aussi *La Mission Pavie*, IIe volume, p. 203 et suivantes.

ries. Bref, il est à craindre que la copie de cette inscription n'ait été qu'une restauration fantaisiste.

On ne saurait trop se méfier des reconstitutions des indigènes qui se substituent sans hésitation aux auteurs des textes primitifs et les corrigent à l'occasion. Si les expressions et les idées religieuses semées dans ces textes leur sont familières, — et tel devait être ici le cas, — ils saisissent facilement ces passages d'un caractère plus spécialement bouddhique et ils négligent d'approfondir les autres qui leur échappent ou leur semblent être de moindre importance. Déjà, en 1884, estampant cette stèle, nous avions remarqué, à proximité, dans une galerie de la bibliothèque du palais, son fac-similé écrit en lettres jaunes sur un pilier de bois noirci. Un simple coup d'œil jeté sur les premières lignes nous permit de constater que non seulement les parties dégradées étaient restituées avec une grande hardiesse, mais que les lettres du texte resté lisible étaient souvent changées et qu'il n'y avait là qu'une copie infidèle faite par des lettrés possédant probablement quelques notions de pâli et de langue cambodgienne, mais visant avant tout à remplir coûte que coûte les quatre faces de leur fac-similé.

Nous croyons donc être en droit de suspecter l'exactitude de la version thaïe conservée à la bibliothèque du palais ; peu importe qu'elle soit due aux auteurs du fac-similé que nous avons vu ou qu'elle ait été faite par d'autres lettrés. Nous aurons même plusieurs réserves à faire sur la traduction française que le P. Schmitt donne pour les parties bien conservées du texte, là où il a pu s'aider de la lecture directe de l'inscription.

Voici cette traduction que nous respectons scrupuleusement, sauf quelques légères différences dans l'orthographe adoptée pour la transcription des noms indigènes. Reproduisant même les notes du digne missionnaire nous les indiquerons par la lettre S. Nous prendrons la liberté d'ajouter, à l'occasion, d'autres notes qui seront distinguées par nos initiales, E. A :

Premier côté de la pierre.

« En s'aka 1269, année cyclique du porc, le roi Braḥ Pād Kaṃrateṅ Añ Hṛdaya-Jaya-Jeta tomba malade. (Son fils)[1] Braḥ Pād Kamrateṅ Añ S'rī

1. Nous avons vu précédemment que le texte khmer semble parler d'un petit-fils. E. A.

Dharmmarāja, alors à Sajjanālaya, rassembla une armée et le huitième mois (juin-juillet), le cinquième jour de la lune croissante, il se mit en marche vers Sukhôdaya, où il arriva le jour de la pleine lune. Ayant cerné la ville, il y pénétra par toutes les portes à la fois, culbuta les révoltés et fit mettre à mort tous les principaux chefs. Il monta sur le trône, où il remplaça son père et gouverna le royaume de Sukhôdaya avec sagesse et gloire, suivant ainsi les glorieuses traditions de son illustre famille.

En l'année cyclique du cheval (1276 s'aka) eut lieu la cérémonie du sacre ; le roi, entouré de ses vassaux accourus des quatre points de l'horizon, reçut la consécration royale et prit le titre de Braḥ Pād Kaṃrateṅ Añ S'rī Suryavans'a Rāma Mahādharmarājādhirāja (les pieds augustes, notre maître, de la race solaire, Rāma, le grand roi du Dharma, le roi des rois).

Le roi, dont le cœur fut aussi vaste que l'océan, était doué d'une compassion extrême pour les Satvas (les êtres). Les richesses eurent peu de prise sur son esprit ; aussi ne voulut-il recevoir les offrandes et les biens de ses sujets. Il leur persuada de les employer de préférence à faire des aumônes aux bonzes et aux temples, et par là acquérir des mérites religieux.

Ceux, parmi le peuple, qui avaient le cœur pur et pieux, se réunissaient autour de Sa Majesté pour entendre sa prédication et se livrer aux exercices de la contemplation ; le roi prêcha la loi à tous sans distinction. Six mois après son couronnement, Sa Majesté fut prise du plus vif désir de faire l'aumône de sa vie pour arriver au Svarga [1] ; elle aspirait uniquement à l'état de Buddha. Elle méprisait les biens et les jouissances de ce monde et ne recherchait d'autre plaisir que celui de conduire dans le Nirvāna les êtres qui souffrent et tournent dans le cercle de la transmigration.

Plus d'une fois, Sa Majesté, émue de compassion au souvenir de ses sujets, qui, pour un délit quelconque, gémissaient au fond des prisons, puisa de l'argent dans le trésor royal pour acquitter les dettes de ces malheureux prisonniers et leur fit donner la liberté.

Les habitants qui, des quatre points de l'horizon, arrivaient à Sukhòdaya, les uns en char, les autres à cheval, pour leurs affaires de commerce, ne manquaient jamais, après avoir entendu la prédication du roi, de faire

1. Bouddha, dans une de ses générations, se serait offert en pâture à un tigre ; de là la croyance des bouddhistes qui font donner leur chair à manger aux animaux pour arriver au Svarga, ciel d'Indra. S.

l'aumône et d'observer les préceptes, accomplissant ainsi toute sorte d'actions méritoires. Par tout le royaume on célébra par la suite les louanges du roi ; le nom de Braḥ Pād Kaṃrateṅ Añ S'rī Sūryavaṅs'a Rāma Mahādharmarājādhirāja fut dans toutes les bouches ; on disait que dans aucune contrée jamais pareil roi n'avait régné.

Pour illustrer son règne par un chef-d'œuvre, Sa Majesté commanda à ses artistes (s'ilpi) de lui construire un immense palais (mahima prāsāda) à quatre façades et resplendissant d'ornements multiples, pour qu'elle pût s'y livrer à la méditation.

C'est à cette époque que le roi, mettant à profit sa science en astronomie, corrigea le calendrier et fixa avec certitude le premier et le huitième jour lunaire du mois āṣāda (juin-juillet), ainsi que le jour de la pleine lune de ce mois[1].

Aussitôt après, Sa Majesté fit construire des kutis vihāras (temples) avec un immense cetiya (reliquaire) pour y renfermer les reliques. Il fit, en même temps, fondre une statue de Bouddha d'un mélange de différents métaux. Mais la piété de Sa Majesté Braḥ Pād Kaṃrateṅ Añ S'rī Sūryavaṅs'a Rāma Mahadharmarājādhirāja, nullement satisfaite de tant d'œuvres glorieuses, fit ordonner à ses s'ilpis (artisans) de faire couler une statue de Parames'vara Tāpasa S'rī Arya (S'iva) et une autre de Viṣnukarma ; le treizième jour de la lune claire du mois āṣāda, un vendredi, sous les auspices du pūrvāṣāda (mansion lunaire), le roi, entouré des bonzes, fit élever avec grande pompe ces statues de Parames'vara et Viṣnukarma dans l'enceinte du Devālaya mahākṣetra[2] qui se trouve dans l'intérieur du bois des manguiers. Sa Majesté y établit en même temps des brahmanes et des tapasvis, pour y faire des sacrifices suivant le rituel et y entretint un culte perpétuel.

Sa Majesté Braḥ pād Kaṃrateṅ Añ S'rī Sūryavaṅs'a Rāma Mahadharma rājādhirāja, ayant étudié

1. Ce calcul fut nécessaire pour préciser le jour où commençait le carême buddhiste, le calendrier contenant des erreurs. Ce carême commence à la pleine lune d'āṣāda pour finir à la pleine lune de kattika, c'est-à-dire 4 mois. A Siam, ce carême ne change rien aux habitudes journalières des talapins, sinon qu'ils ne doivent pas découcher pendant ces quatre mois. S.

2. Nom qu'on donne aux temples brahmaniques (séjour des devas). S.

Deuxième côté de la stèle.

patiemment[1] le trayapitaka, le vinaya et l'abhidharma, composés par le lokācārya, réunit autour d'Elle les yatis, les brāhmanas, les tapasvis pour les instruire.

Sa Majesté (somdec pavitra) s'était pénétrée de la science des védas, du sâstrāgama et du dharmañāya, elle possédait à fond le prajyotis'āstra qui donne les formules pour déterminer le premier jour lunaire du mois qui ouvre le carême, les éclipses du soleil et de la lune.

Elle excellait dans toutes les branches des arts et des sciences, elle savait rectifier et compléter l'année astronomique au cours du s'akarāja, introduire les mois et les jours intercalaires et calculer la marche des naks'atras. Sa Majesté (somdec pavitra), par sa parfaite connaissance en la matière, savait éliminer, conformément aux méthodes scientifiques, les erreurs qui s'étaient glissées dans la chronologie, qu'elle rectifia par ses calculs avec une concision qui dénote en elle un talent sans pareil, au-dessus de tout éloge.

Le prince (stac) régnait à S'rī Sajjanālaya Sukhodaya depuis 22 ans, quand en s'aka 1283, année cyclique du bœuf, il envoya un rājapaṇḍita (lettré de la cour) pour aller inviter un mahāsāmisaṅgharāja (chef des bonzes) qui possédait à fond les préceptes du trayapiṭaka (le canon bouddhique) et qui demeurait en l'île de Laṅka (Ceylan) où tous les s'ilācāryas (précepteurs religieux) avaient une connaissance complète des Kas'iṅas[2].

Sa Majesté (informée) que le bonze (Mahāsāmi) était arrivé à la ville de

1. Utilisant les moyens de contrôle que nous offre cette face conservée, nous devons faire remarquer que le P. Schmitt en transcrit le premier mot par *pyyan* et le traduit par « patiemment ». Peut-être a-t-il cru devoir l'identifier, mais à tort, avec le mot actuel *pīan* « vexer, torturer ». Nous sommes convaincu, en tous cas, que la lecture et l'interprétation sont erronées. Ce mot, très lisible, est *paryyan* « enseigner », causatif de *ryyan* « étudier ». Ce dernier mot, également bien déterminé, se rencontre plus loin dans cette même inscription. *Paryan* et *ryan* (car on peut supprimer le doublement de l'*y*, doublement qui est si général après l'*r* dans nos inscriptions qu'il permettrait de rétablir cet *r* là où il serait effacé) sont devenus dans la langue actuelle *paṅrīan* et *rīan*. Il ne peut y avoir doute sur leur sens respectif. Il s'agissait donc ici, non d'étude, mais d'enseignement donné sans doute par le roi. E. A.

2. Ces Kas'iṅas, chez les Bouddhistes, sont une sorte de contemplation physique qui consiste à concentrer toute son attention en fixant son regard sur des objets physiques au nombre de dix : la terre, le feu, etc., jusqu'à produire une hallucination complète. S.

Nagara Canna[1] (où ayant débarqué) il devait reprendre la route par terre, envoya les s'ilpis (architectes) construire les kutis vihāras dans le parc des manguiers situé à l'occident de Sukhôdaya. Ceux-ci nivelèrent le terrain en y faisant porter du sable et embellirent tout le parc, au point qu'on aurait pu croire que Viṣnukarma était venu momentanément sur la terre pour y accomplir ses prodiges.

Le Somdec Mahāthera (le grand bonze), suivi de la bhik'su saṅgha (la congrégation des moines mendiants) allait se mettre en marche (vers Sukhôdaya). Le roi (Kamrateṅ Añ) avait préalablement fait expédier de l'arêc, des cierges, des bâtonnets odoriférants, des fleurs, des arbres artificiels, des pavillons qui, offerts, devaient être dressés tout le long de la route.

Il (le roi) avait, à cet effet, dépêché ses amaccas (ministres), ses mantris (officiers), les rājakulas (princes), présenter des offrandes d'abord à la station (Cannapura) où s'était arrêté (le bonze de Ceylan). Ces offrandes, suivant l'ordre du roi, devaient se renouveler aux différentes haltes, à Xieng Tong, à Mu'ang Candra, à Mu'ang Bāng et à Mu'ang Vār [2], puis à une dernière halte, à une portée de voix de Sukhôdaya.

Le roi avait fait balayer et nettoyer la route royale, depuis la porte orientale jusqu'à la porte occidentale et de là jusqu'au parc des manguiers, où l'on finissait de construire les kuṭis vihāras, habitations splendides, vastes, brillantes, pareilles à l'arc-en-ciel aux cinq couleurs. On y avait entassé des montagnes de fleurs, tout le long de la route ; des tapis aux cinq couleurs couvraient le vestige (budhapāda) du Buddha et le parvis tout autour.

Tous les objets offerts furent d'une incomparable beauté et ne se laissent pas décrire. La route royale fut si belle qu'on ne peut la comparer qu'au ciel ou à la route conduisant au ciel.

Dès que le Mahā Sāmisaṅgharāja fut arrivé, le roi l'invita à ouvrir l'observance du carême qui dura trois mois. En sortant du carême, pour inaugurer la statue en bronze du Buddha de grandeur naturelle que le roi (Kamrateṅ añ) fit placer au milieu de la ville de Sukhôdaya, à l'endroit où l'on

1. Canna ou Cannapura, aujourd'hui Phitsanulok (Viṣnuloka), fut visitée par Hiouen Thsang, pèlerin chinois, au VII[e] siècle de notre ère. D'après son itinéraire, après avoir quitté Dvaravati qui devint plus tard Ayuthia, en remontant le fleuve, il arriva à Cannapura et de là, par terre, à Campapura, probablement le Campasac actuel. S.

2. Ces différentes localités, situées entre Nagaracanna et Sukhôdaya, n'ont pas été identifiées et sont aujourd'hui inconnues. S.

avait autrefois enterré les reliques et où l'on avait l'habitude d'assister à la lecture du dharma, tous les jours, à partir du premier de la lune jusqu'au jour de la pleine lune, on fit la distribution des aumônes. Le roi distribua en aumône : dix livres en or, dix livres en argent, dix sortes d'objets précieux, des civaras, diverses sortes d'arec du prix de 4 ticaux, des coussins, des oreillers en coton, des nattes, des mets, des confiseries, puis toute sorte d'ustensiles, impossibles à décrire.

Après le carême, le huit de la lune décroissante, sous les auspices du Naks'atra Punarbasu, vers le soir de ce même jour, le roi Braḥ Pâd Kaṃrateñ Añ S'rî Suryavaṅs'a Râma Mahâdharmarājādhirāja entreprit l'observance des préceptes, en vrai ascète, les yeux tournés la statue en or placée dans le palais royal (rājamandira), où tous les jours il fit ses adorations. Sa Majesté invita ensuite le Mahā Sāmi Saṅgharāja et les bonzes de sa suite à venir au palais royal (hema prasāda rāja mandira), où elle reçut les ordres de Sâmanera.

En demandant la réception de ces ordres, le roi Kaṃrateñ Añ S'rī Sūryavans'a Rāma Mahādharmarājādhirāja se tint debout, leva ses mains et adora la statue d'or, le traya piṭaka, qu'on avait placés dans le palais (rāja mandira), ainsi que le Mahāsāmisaṅgharāja qui prononça le vœu suivant : « Que ces mérites acquis par Votre Majesté [1], en devenant religieux, suivant les préceptes de Buddha, ne vous conduisent ni à la puissance d'un empereur, ni à la gloire d'un Indra ou d'un Brāhma ; mais, ce qui est votre désir, qu'ils vous fassent parvenir à l'état de Buddha, pour que vous pussiez conduire tous les êtres (satva) en dehors de ces trois mondes ». Aussitôt après cette prière le roi récita le saraṇagama (la prière du refuge). A ce moment la terre trembla dans toutes les directions. Après les prières de l'ordination, le roi, prenant son bâton, descendit du palais d'or (suvarṇa prasāda) et se rendit à pied au parc des manguiers.

A peine eut-il touché le sol de son pied que la terre trembla de nouveau dans toutes les directions, outre mesure [2].

1. Le vœu prononcé par le bonze est simplement formulé à la première personne. Le texte ne laisse pas clairement entendre que ce vœu s'applique au roi qui était présent. E. A.

2. Les trois mots traduits ici par « outre mesure » sont « Ta rnnoc noḥ ». Nets et lisibles, ils signifient certainement « En cette quinzaine de la lune décroissante » et ils commençaient évidemment une phrase qui se continuait sur la face suivante. E. A.

Troisième côté de la stèle.

Depuis le jour glorieux où commençait le carême, chaque fois que le roi sortit prendre son repas, les nuages, contre leur habitude, couvrirent le firmament, voilèrent le soleil, la lune, les étoiles, comme pour affecter un air de tristesse, jusqu'au jour où le roi fut ordonné bhiks'u (bonze mendiant) dans une pagode consacrée (baddhasimā)[1].

A ce moment-là, du côté Nord de Sukhôdaya, le roi des serpents (nāgarāja), élevant sa spatule bien au delà de la hauteur d'un homme, fixa de son regard le parc des manguiers, puis, s'agitant et traversant les airs à une grande élévation, il redescendit tout à coup sur la terre, suivi d'une grande traînée de lumière. Aussitôt on entendit une sonnerie de cloches, suivie d'une musique, symphonie céleste dont les sons paraissaient tellement rapprochés, qu'on pût les croire provenir d'instruments célestes placés tout auprès. La foule énorme des spectateurs fut témoin de ces prodiges.

Ces faits miraculeux provenant des mérites du roi furent nombreux ; ils se multiplièrent encore quand Sa Majesté eut entrepris l'observance des huit s'ilas[2] et l'exercice des pāramitās[3]. Ce qui fut surtout remarquable, c'est que, pendant la saison d'été, les pluies ayant fait absolument défaut, grâce aux mérites du roi dans l'exercice des pāramitās, la terre trembla et le ciel laissa tomber des pluies abondantes. Nous notons ce fait, le gravant sur cette pierre.

Tous les mantris, amaccas, pandits, les juges, les astrologues, les riches propriétaires qui, à l'exemple du roi, s'étaient faits bonzes et avaient pratiqué la vie religieuse, se réunirent pour prier Sa Majesté de vouloir bien quitter les ordres. Sa Majesté (somdec Pavitra) en référa au grand Sāmi Saṅgharāja et lui demanda de convoquer en assemblée tous les theras et bhiks'us ainsi que les princes du sang dans le Santhāgāra sālā (hôtel de ville). Là, au milieu des theras, pleins de mérite par une rigoureuse observance des préceptes, le roi (sadec), sur la décision des aggasāmis et de la saṅgah (assem-

1. Encore aujourd'hui les talapoins ne peuvent être reçus bhiks'us que dans un Bot cerné de Phrah Séma (sīmās), ou bornes traditionnelles. S.

2. Ces s'ilas ou préceptes sont au nombre de cinq pour les laïcs ; huit ou dix pour les talapoins. S.

3. Les pāramitās ou vertus sont au nombre de dix : miséricorde, sagesse, résolution, etc... S.

blée), renonça aux ordres et déposa les habits jaunes (kāṣāva vastra) ; aussitôt on lui donna le titre de Braḥ Pād Kaṃrateṅ Añ S'rī D'harmikarājādhirāja.

Il y eut en ce moment un étrange spectacle : d'un côté les hommes pieux et amis du dharma, désireux de marcher dans les quatre sentiers [1] ; à leur suite tous les bonzes qui, pleins de joie, avaient atteint les huit degrés de perfection et de mérites (aṣṭāṅga-mārgāphala) [2], demandaient à retenir le roi pour leur servir de précepteur et de guide. D'un autre côté, les amaccas, les mantris, la senā (l'armée) et tout le peuple suppliaient le roi de venir sans tarder gouverner son royaume.

C'est alors que parut le grand bonze Ariyasaṅghasāmisaṅgharāja ; il fit voir aux bonzes l'inopportunité de leur demande et l'impossibilité pour le roi de demeurer précepteur de leur communauté, quand le peuple était unanime à vouloir faire retirer Sa Majesté de la vie religieuse. Pour trancher le différend, le Mahāsāmisaṅgharāja, comme s'il sacrait nouvellement Sa Majesté, roi successeur de son père, lui imposa le titre de Braḥ Pād Kaṃrateṅ Añ S'rī Tribhava Dharaṇi Surijati Mahādharmikarājādhirāja [3].

Bientôt après, Sa Majesté, se ressouvenant de sa chère ville de Sajjanālaya, voulut s'y rendre, en emmenant son armée. A cette nouvelle, les habitants de Sukhôdaya furent consternés. Pour les tranquilliser, Sa Majesté, connaissant d'ailleurs le respect que professait le peuple pour son père Braḥ Pād Kaṃrateṅ Añ Hṛidaya, fit venir de la ville de Bāng Candra une statue du Buddha en or massif, qu'elle installa dans la ville et qu'elle fit sacrer roi (abhisek), sous le titre de son père Braḥ Pād Kaṃrateṅ Añ Hṛidaya : lui conférant la dignité royale, elle se reposa sur elle du soin de veiller au bonheur et aux biens du peuple de Sukhôdaya.

C'est alors que sa Majesté alla châtier la ville de Cudhamāna rāja mahā nagara située au Sud-Ouest [4] de la ville de Srī Sajjanālaya.

1. Les quatre degrés de perfection qui conduisent au Nirvāna. S.

2. Ces mèmes quatre degrés, mais divisés en huit, avec les fruits et mérites qui en proviennent. S.

3. Les pieds augustes, notre maître, illustre soleil qui éclaire les trois mondes, ami du dharma, roi souverain. S.

4. Dans une note insérée à la page 241 du *Siam ancien*, de M. Fournereau, le P. Schmitt a fait sur ce passage une rectification ainsi conçue :

« Ce texte (de la version siamoise de cette troisième face de la stèle) plaçait Cudhāmanagari au Sud-Ouest de Sajjanālaya, mais j'ai maintenant acquis la certitude que cette ville devait se trouver au Nord-Est. »

Et dans une note de la page 216 du volume II de la Mission Pavie, il dit :

« Cudamānārājà Mahānagara, d'après une inscription trouvée à Luang Phrah Bang, serait une ancienne dénomination de Luang Phraḥ Bang, alors entre les mains d'une peuplade appelée Javā. » E. A.

Le roi, connaissant le mauvais état des routes et la difficulté qui en provenait pour le peuple qui allait et venait pour son commerce, fit creuser un canal muni d'une chaussée servant de route, à partir de la ville de Sukhõdaya jusqu'à Sajjanālaya et delà à travers Mahãgarala nagara, contournant au loin dans la contrée. Les habitants pouvaient dès lors circuler à leur gré, qui en barque, qui à pied, sans difficultés et sans crainte des voleurs. Cette bonne action, le roi l'accomplit en mémoire de son père et pour lui créer des mérites.

Quatrième côté de la stèle.

Toutes[1] ces actions merveilleuses et méritoires dues à ses vertus, le roi les fait graver sur cette pierre, pour qu'elles servent d'instruction aux générations futures, qu'elles les persuadent à quitter le mal (puṇya pāpa) et à observer le dharma (puṇya dharma) : que personne ne se permette de s'en moquer ! Ces tremblements de terre auraient-ils cessé pour ne plus reparaître ? Les bonnes actions des anciens seuls auraient-elles pu produire ces faits miraculeux, que nous n'aurions jamais vus, que nous aurions seulement entendus, parce que quelqu'un nous en aurait fait la lecture dans un passage du dharma? Hé bien ! cela doit suffire ; dès que nous les avons entendus de nos oreilles nous devons tous tant que nous sommes recourir aux bonnes actions (kus'alapuṇya) et n'en plus commettre de mauvaises (pāpa).

Le mahathera traya pitaka qui est venu de Lankadvīpa (Ceylan) repose auprès d'un Braḥ Sidol (touffe de bambou) du côté oriental dans le parc des manguiers.

Cette pierre, où sont gravés les gāthās célébrant la gloire du roi et toutes ses belles actions pendant sa vie religieuse, se trouve placée ici au milieu des baddhasilas (pierres consacrées) dans le parc des manguiers, à l'occident de la ville de Sukhôdaya. »

Nous ferons suivre de quelques observations complémentaires cette traduction du P. Schmitt. S'il a dû s'en tenir, pour les premier et troisième côtés de la stèle, à la version siamoise, il est évident qu'il n'en fut pas

1. Dans notre traduction, nous avons vu que les premières lignes de cette face achèvent de parler d'un déplacement du roi : voyage ou pèlerinage. E. A.

de même pour les deux autres faces dont il a donné une transcription en caractères latins qui précède sa traduction. Il a essayé d'interpréter directement ces deux faces sur les estampages. Il est donc permis de regretter qu'il ait négligé de dire que cette traduction directe était exactement conforme à la version thaïe, ou que les deux interprétations présentaient des divergences dont l'exposé eût été de la plus grande utilité pour nous permettre d'apprécier avec plus de sûreté la valeur du travail des Siamois. La reproduction, ou tout ou moins la transcription intégrale de ce texte thaï, aurait dû être publiée. Il y a là une double lacune qui ne nous permet pas de juger à fond l'œuvre des lettrés de Bangkok. Il nous est, par suite, difficile d'émettre une opinion ferme sur certaines déductions tirées par le P. Schmitt.

A l'instar des interprétateurs indigènes, il fait de Sajjanālaya Sukhôdaya deux villes distinctes. Quoique possible, cette opinion n'est pas suffisamment établie à nos yeux. Le digne missionnaire ajoute même ceci : « Sajjanālaya est aujourd'hui oubliée ; personne ne peut indiquer ses ruines. Mon opinion est qu'il faut voir dans les ruines de Kampheng Phet, où l'on a trouvé des statues de S'iva et de Vishnou, les restes de Sajjanālaya. Le roi Dharmikarājādhirāja construisit, à la fin du XIII^e^ siècle ṣ'aka, un canal avec chaussée, de Sukhôdaya jusqu'à Sajjanālaya ; la trace de ce canal aujourd'hui comblé peut être constatée, des ruines de Sukhôdaya jusqu'à celles de Kampheng Phet [1]. »

Nous ne sommes pas actuellement en mesure d'infirmer ou de confirmer cette opinion, mais nous croyons que M. Fournereau, qui l'adopte, se trompe certainement en identifiant les deux statues de S'iva et de Vishnou, trouvées à Kampheng Phet, avec ces statues de S'iva et de Viṣnukarma dont parle la version siamoise du premier côté de la stèle. Viṣnukarma, l'architecte des dieux, ne doit pas, à notre avis, être confondu avec le second dieu de la triade indienne que les Cambodgiens et les Siamois désignent généralement par son nom de Narāy, pour Narāyana. Nous avons déjà fait remarquer qu'aux termes mêmes de l'inscription thaïe écrite au bas de la statue du S'īva de Kampheng Péch, l'érection de cette image du dieu brahmanique est postérieure d'un siècle et plus à notre inscription de Sokothaï.

1. La distance est environ de quinze lieues.

Nous croyons nous rappeler que le P. Schmitt a varié en ce qui concerne l'identification de Sajjanālaya et qu'il a proposé ultérieurement la ville de Sangkalok.

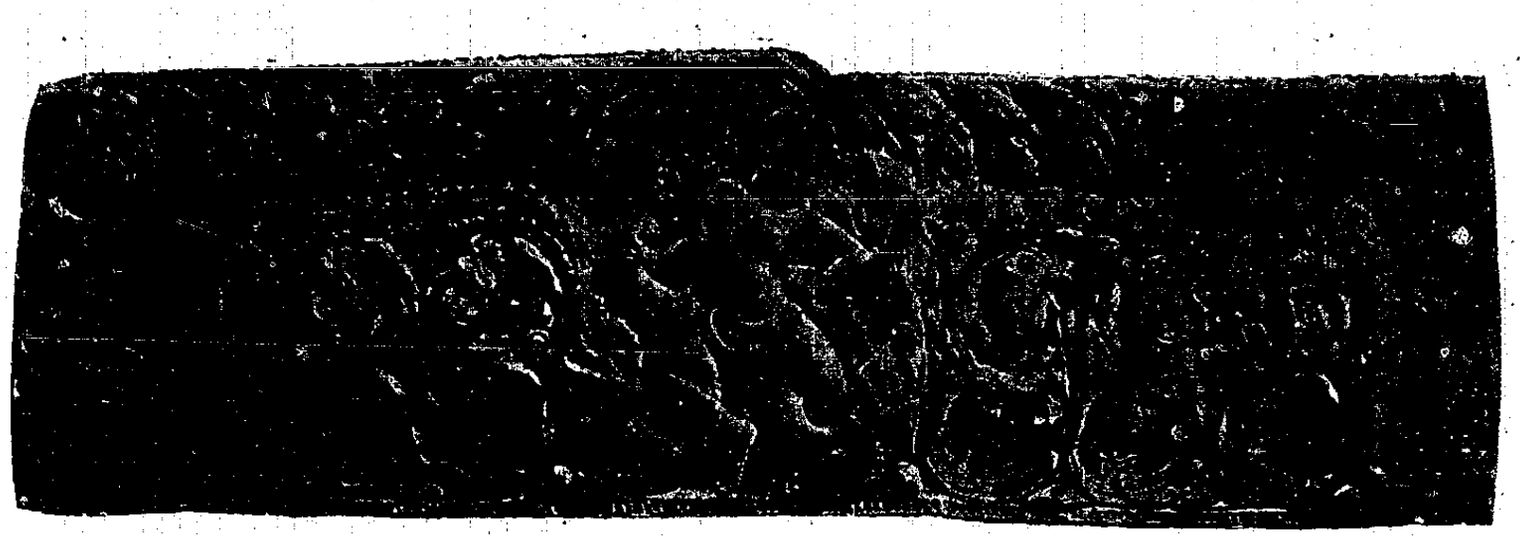


Fig. 14. — Un linteau des ruines de Phimaie.

CHAPITRE V

KORAT

La province et le chef-lieu. — La stèle de la Vat Baût. — Mœuong Kao Rang Na. — Srah Ta Kien. — Le vieux Korat. — La stèle. — Vestiges divers. — Nom Van. — Les inscriptions de Nom Van. — Pah Tong Chhaie. — Les petites ruines de ce district. — Les deux stèles de Hin Khon. — Khonbouri. — Chettorach. — Chayaphoûm. — Phimaie et son temple. — Pouthaïsong. — Kou Suon Têng. — Koutresei. — Prasat Yeh. — Bouriram. — Prasat Krê. — Prasat Eisei. — Phnom Kedong. — Nang Rong et ses petites ruines. — Srok Phkéâm. — Phakonchhaie. — Mœuong Tam. — Phnom Roung.

La province et le chef-lieu. — Si on se dirige au Nord-Est en partant d'Ayouthia et après avoir remonté la rivière appelée Ménam Sak, on gravit bientôt, par des rampes successives et des défilés pénibles, la large chaîne boisée qui sépare les deux grands fleuves, Ménam et Mékhong, pour redescendre sur la vaste et importante province de Korat, le Corazema des anciens auteurs. Son nom est en siamois l'abréviation de l'expression cambodgienne, Angkor réach séma, qui n'était elle-même qu'une corruption du sanscrit Nagararājasema. La « ville des frontières royales » de l'ancien Cambodge n'était pas là où s'est élevé le chef-lieu actuel, création des Siamois qui ont dû conquérir ce pays depuis plusieurs siècles ; elle était située à une grande journée de marche vers l'Ouest ; c'est aujourd'hui le « vieux Korat ».

Par suite de l'angle que forment les grands monts, s'infléchissant brusquement à l'Est après avoir couru du Nord au Sud, la province de Korat

est sillonnée de nombreuses rivières descendant de ce demi-amphithéâtre, rivières faibles ou grosses selon la saison et très poissonneuses. La principale, appelée Moun, boit cet éventail d'affluents au-dessous de la ville actuelle de Korat et avant de quitter le territoire de la province. Tous ces cours d'eau arrosent des plaines fertiles, peuplées de villages importants, où le riz donne de riches moissons, où poussent des cannes à sucre de belle venue, mais qui sont si fortement inondées aux pluies qu'en maints endroits les communications ont alors lieu par pirogues. Ces rivières et ces plaines basses sont séparées par de longs et larges tertres sablonneux, de faible relief, couverts de forêts clairières, arides et brûlés en saison sèche. Il est alors imprudent de s'aventurer en ces déserts sans provisions d'eau pour les hommes et même pour les attelages. Impropres à la culture, ces tertres, ces plateaux, fournissent d'excellent bois et nourrissent beaucoup de gibier. Les Siamois les appellent « naun » ou leur donnent aussi le nom de « khouk », déformation de l'ancien cambodgien « gok » que nous avons déjà vu subsister sous la forme « go » en une foule de noms de lieux de la Basse-Cochinchine.

Cette vaste province de Korat se divise en une douzaine de districts ; nous n'étudierons que ceux qui présentent quelque intérêt au point de vue archéologique. Le Chau Mœuong ou Seigneur du pays, de ce Nagararājasêma, est l'un des plus importants dignitaires provinciaux du royaume de Siam ; il porte les titres belliqueux de Phaya Kamheñg Sangrāma Rāmabhakti Abhayabhiriparakramabāhu. Son Palat ou lieutenant, son Yogopād, son Mahâthaï, ont des dignités assez élevées pour recevoir des insignes d'or, dit-on. Il est assisté en outre de nombreux Phraḥ et Louong.

La population placée sous ses ordres appartient aux diverses races qui peuplent les pays voisins : cette province de Korat étant, pour ainsi dire, leur point de jonction. En bloc, les Siamois habitent la partie occidentale, les Laos le Nord, et les Cambodgiens le Sud-Est. Beaucoup de Chinois, immigrés ou fils d'immigrés trafiquent au chef-lieu qui concentre la plus grande partie du commerce du Bas-Laos ; ils reçoivent de Bangkok, ou bien ils y expédient, toutes les denrées d'importation ou d'exportation, par des convois de bœufs porteurs qui traversent en une douzaine, en une quinzaine de jours, les monts et les bois, en suivant les défilés redoutés du Dong Phya Faï « la forêt du roi du feu ».

Si la ville de Korat, où convergent naturellement les routes terrestres de la région, est le grand emporium des Siamois au delà des monts, elle fut

aussi, dans le passé, leur grande forteresse, — on peut même dire la seule, — de cette partie de leur royaume. La ville proprement dite, qu'augmentent de longs faubourgs, principalement vers l'Ouest, est entourée d'une enceinte rectangulaire, mur de briques, épais de deux mètres, haut de trois à quatre, mesurant plus de cinq kilomètres de pourtour, appuyé sur un remblai intérieur, muni de quelques bastions ou demi-lunes, et percé d'une porte au milieu de chaque face. Aujourd'hui les fossés, larges de dix mètres environ, sont à peu près comblés; le mur s'écroule, fait brèche et atteste que la domination siamoise n'a plus depuis longtemps à craindre en ces lieux une puissance rivale quelconque.

L'antique empire cambodgien a laissé des vestiges nombreux et importants dans cette province de Korat qu'il dut considérer pendant des siècles comme l'un de ses principaux boulevards.

La stèle de la Vat Baût. — Au chef-lieu même, dans la Vat Baût ou Vat Bouo, l'une de ses nombreuses pagodes, nous avons estampé une inscription sanscrite apportée sans doute du dehors, — la fondation de la ville étant bien postérieure à la domination cambodgienne, — et provenant, au dire des indigènes et selon toute vraisemblance, de Phnom Roung, colline couronnée d'un temple en ruines que nous rencontrerons dans le Sud-Est de la province. Des bonzes de la Vat Baût l'auraient enlevée et apportée à Korat. C'est une petite stèle à quatre faces, deux grandes et deux petites, qui étaient numérotées en chiffres cambodgiens à leur sommet. Le bas de la stèle est brisé, l'inscription est donc incomplète. Il reste 21 lignes sur chacune des deux principales faces, 17 sur chacune des deux autres, et plusieurs de ces lignes présentent d'assez grandes lacunes ; la pierre d'un grain fin et ferme ayant été usée par frottement. Au moins ce qui subsiste est très net. L'écriture, carrée, à fleurons bien détachés, très soignée, indique le XI^e^ siècle s'aka. On y lit en effet le nom du roi, probablement régnant, Suryavarman (II) et ceux de ses prédécesseurs immédiats, Dharanindravarman (I^er^) et Jayavarman (VI).

Ce petit monument, qui n'a pas été traduit, est analogue, comme forme de stèle, écriture, langue, et probablement aussi comme contenu, à d'autres inscriptions de la même époque que nous rencontrerons dans cette région de Korat.

Mœuong Kao Rang Na. — Entre tous les districts de la province,

celui de Korat proprement dit est le plus vaste, le plus important. Il s'étend surtout au Sud, le long de la rive droite du Moun. Dans cette direction il semble remonter jusqu'aux sources de cette rivière, à l'angle que forment les grandes chaînes de montagnes.

Dans ce district, à deux petites journées de marche au Sud-Est de la ville de Korat, entre le village appelé Ban Dong Nong Houa Rêt « village de la forêt de la mare de la tête du crocodile » et la plaine marécageuse dite Thung Kathen, dans un endroit désert, boisé, au sol hérissé de blocs de limonite, des ruines appelées par les Siamois « Mœuong Kao Rang Na » comprennent un fossé, un mur de 28 mètres E.-O. sur 25 mètres N.-S., des portes monumentales au milieu des faces Est et Ouest, et un petit sanctuaire, le tout construit en limonite. A proximité de ce temple on trouve des débris de poterie vernissée sur une levée de terre qui courait de l'Est à l'Ouest.

Srah Ta Kien. — A deux autres journées de marche au Sud de ce point, sur un coude d'un petit affluent du Moun qui vient des monts du Sud et qui s'infléchit brusquement là pour couler pendant plusieurs lieues vers l'Est, se trouve le village que les Siamois appellent Srah Ta Kiên, d'après les Cambodgiens sans doute. Ils donnent à la rivière le nom de Plaï Mat, corruption de l'ancien nom cambodgien, Pray mās « dispersion de l'or. » A l'Est et à proximité de ce village, un emplacement antique est indiqué par les levées de terre d'une enceinte rectangulaire qui dépasse en étendue celle du Korat actuel. Au moment des crues, le torrent Pray Mās inonde encore les fossés de cette enceinte. Vers le centre de cette ancienne forteresse, on peut apercevoir des débris de pierres sculptées, d'autels cubiques, d'autels en forme de disques percés en leur centre du trou qui recevait la base de l'idole, un linga sans doute.

Le vieux Korat. — A une grande journée de marche à l'Ouest de la ville de Korat et à deux lieues au Nord de Song Mœun, gros village de Laotiens propriétaires de bœufs porteurs où passe la rivière appelée Houé Takong, sont les ruines du vieux Korat, qu'annoncent dans les environs et particulièrement vers le Sud plusieurs emplacements anciens indiqués par de nombreuses pierres de grès, frustes ou travaillées. Ces blocs au grain fin et dur sont rouges ou blancs. Ainsi Naun Kou, à deux lieues au Sud du vieux Korat et non loin du Takong, est une sorte de terrasse, haute de deux mètres,

large de six, revêtue en blocs de grès. Kout Hin, au Nord du précédent, et caché de même sous les fourrés de cactus, de lianes, de bambous, présente des débris de tours, des colonnes, des pierres travaillées, des amas de briques et même des fragments de poteries blanches et rouges. On peut encore citer Kouk Phya ou Naun Phya « le tertre du Seigneur » où sont aussi des débris. Enfin au Ban Hin Thang « village des pierres dressées », se voient des amas de briques et de nombreux blocs, stèles et plaques de grès rouge, les uns encore debout, les autres gisant à terre.

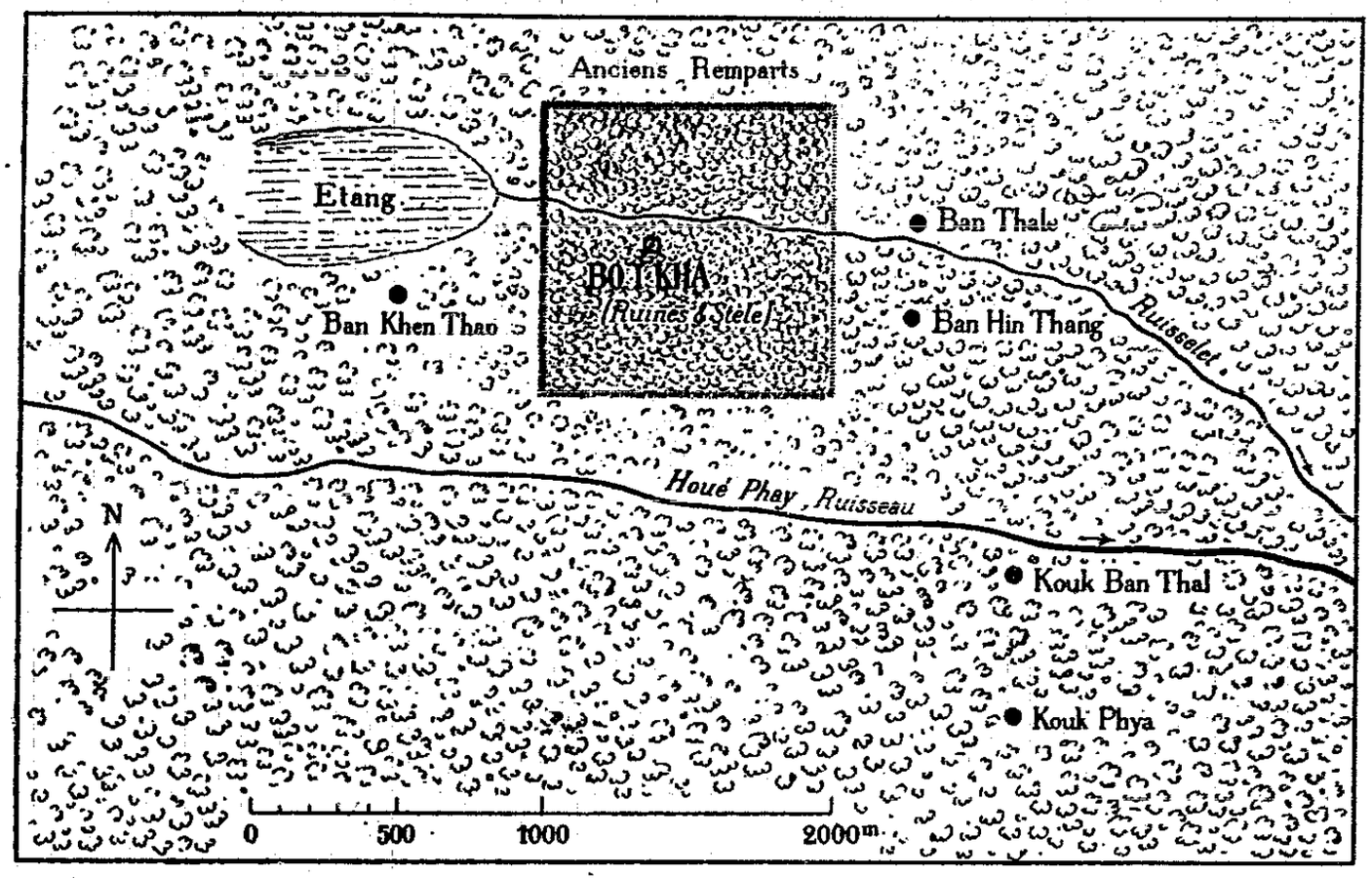


Fig. 15. — Schème du Vieux Korat.

L'enceinte du vieux Korat, du Mœuong Sema Kao, comme disent les Siamois, c'est-à-dire de la « vieille ville des bornes frontières », passe près de ce Ban Hin Thang et elle entoure un rectangle qui mesure environ un millier de mètres de chaque côté. Ses levées, en terre mêlée de blocs de grès, hautes encore de quatre mètres environ, mais interrompues en maints endroits, laissaient à l'Ouest un petit lac près duquel est bâti le village actuel de Khen Thao. La forêt, la végétation drue et exubérante des bambous, des ronces, des lianes, rendent l'exploration de l'intérieur de la ville très difficile. Un ruisselet, dérivation artificielle peut-être d'un cours

d'eau voisin, la traversait de l'Ouest à l'Est. Près de trois bassins sacrés qui sont actuellement à sec au mois de mars, on remarque les restes d'un temple que les Siamois appellent Bo I Kha. Un terrassement de 50 mètres sur 40 indiquait son enceinte. Au milieu une tour en briques ruinée a été profondément excavée en puits par les chercheurs des trésors de jadis. Vers l'angle Sud-Est du terrassement une petite terrasse revêtue en pierres constitue les restes d'un édicule où fut trouvée une antique stèle cambodgienne.

La Stèle. — C'est une stèle en grès rouge, mal préparée, portant sur ses deux principales faces une inscription mi-sanscrite, mi-khmère, dont le travail laissa à désirer : les lignes étant irrégulièrement tracées et les lettres tantôt grandes, tantôt petites. Nous l'avions estampée en 1884. M. de Coulgeans, vice-consul de France à Korat, photographia, une dizaine d'années plus tard, la principale face dont il nous a remis une épreuve. La pierre a souffert. Elle est cassée horizontalement en deux moitiés, et entamée sur ses côtés dans le haut. L'une des deux faces ne compte que cinq lignes entièrement écrites en langue sanscrite. Sur l'autre face, après douze lignes de sanscrit écrites en deux colonnes, les lignes paires terminées par un signe de ponctuation indiquant la fin des strophes, viennent cinq lignes khmères d'une écriture plus grande, contenant une suite de noms propres, les uns cambodgiens, les autres empruntés au sanscrit ; donc une liste probable d'esclaves sacrés. Nous y remarquons les termes de cke « chien », kampit « couteau » qui servent de noms propres. Le Kamrateñ ou dieu n'est pas nommé dans la partie conservée. Telle quelle, cette inscription permet d'affirmer que le « Nagara rāja sêma » était complètement cambodgien au VII^e^ siècle de notre ère, époque à laquelle sa langue et son écriture permettent de la faire remonter.

Vestiges divers. — D'autres vestiges de moindre importance se rencontrent encore au Nord du chef-lieu dans le district actuel de Korat.

Au Ban Naraï « village de Vishnou », près de la plaine de ce nom qui est vaste, dénudée, profondément inondée aux pluies et semblable alors à un lac creusé sur quinze cents mètres de largeur et sur une longueur bien plus considérable, on aperçoit, dans une pagode abandonnée un antique autel cubique en grès, et dans une autre pagode qui est également abandonnée, les restes d'une tour en briques ainsi que deux statues anciennes du Bouddha qui sont mutilées.

Le Ban Phoutsa « village du jujubier » à deux lieues et demie au Nord de Korat, est situé au Nord d'un beau bassin rectangulaire d'eau claire, couvert de nénuphars, mesurant cent à cent cinquante mètres de côté et que plusieurs villages entourent complètement. Au Nord du Ban Phoutsa, qui compte environ 150 cases, s'étend un autre bassin, très grand celui-ci, mesurant une lieue E.-O. sur 1 200 à 1 500 mètres N.-S., que les pluies inondent profondément mais qui est à peu près à sec en mars. Les trois pagodes de Phoutsa : à l'Est, la Vat Prang « pagode de la pyramide », au centre, la Vat Boun, à l'Ouest, la Vat Tvan Tok « pagode du soleil couchant », contiennent encore de nombreux vestiges archéologiques qui doivent remonter à l'époque de la domination khmère : portes sculptées, autels de divinités bien travaillés, aussi des statues du Bouddha, les unes petites, les autres grandes, représentant le Maître debout ou assis sur le naga qui l'abrite de ses sept têtes. Ces pièces de sculpture sont en grès rouge.

On rencontre même à la pagode occidentale une inscription sanscrite insignifiante ou plutôt une ébauche d'inscription tracée sur une face de stèle plate ou de borne sacrée ; on y distingue une invocation sivaïte de trois mots dans le haut et une ligne mal tracée dans le bas de la face.

On peut encore citer le Ban Prang « village de la pyramide » à deux journées de marche au Nord un peu Est de Korat. A quatre cents mètres à l'Est de ce village, le Prang qui lui a valu ce nom est en réalité une ancienne tour de grès rouge qui avait porte à l'Est et fausses portes sur les autres faces. Quoique découronnée, elle mesure encore une huitaine de mètres de hauteur. Sa section horizontale donnerait 8 mètres 1/2 dans un sens et 6 mètres dans l'autre.

Nom Van. — Nous terminons l'examen de ce district de Korat proprement dit par l'étude de ses ruines les plus importantes, celles de Nom Van ou Phnom Van, qui sont situées à trois ou quatre lieues à l'Est-Nord-Est de la ville actuelle de Korat, au delà du Takong Baribone, rivière de lent écoulement qui garde encore en mars assez d'eau pour atteindre le cou d'un homme debout. Les ruines, dans un bouquet de bois à 500 mètres à l'Est du village, sont au Nord d'un lac ou bassin carré de 1 600 mètres de côté, et précédées, à 1 200 mètres vers l'Est, d'un autre emplacement antique où n'existent que des entassements de pierres. Elles sont au milieu des rizières plates et nues qu'entourent de tous côtés de grands villages où vont quêter les

bonzes de la Vat Nom Van ; une pagode moderne étant établie en effet à côté des ruines anciennes. Le monument est précédé immédiatement à l'Est d'une aire découverte où ont été creusés plusieurs Srah « bassins sacrés » et où les bonzes actuels ont construit leurs habitations. Un peu plus loin sont les restes d'une levée de terre qui courait du Nord au Sud sur une longueur de deux kilomètres. C'était probablement la voie centrale de la ville ancienne qui devait la border de sa double rangée de cases.

Le temple de Nom Van, construit presque entièrement en pierre de grès rouge, comprenait une galerie d'enceinte, un édicule et un sanctuaire. Il n'existe plus trace d'une enceinte extérieure, dont les matériaux ont pu être totalement enlevés pour la construction de la citadelle de Korat. La galerie, pas tout à fait carrée, mais légèrement allongée de l'Est à l'Ouest, mesurait une cinquantaine de mètres sur chaque face. Elle était percée de portes monumentales au passage des axes. Dans l'intérieur, vers l'angle Sud-Est du préau, l'édicule, très ruiné, est occupé de nos jours par un Braḥ Pād, empreinte des « Pieds sacrés » du Bouddha, monolithe sculpté d'un mètre soixante de longueur. Cet édicule et le couronnement de la principale tour du sanctuaire étaient les seules parties de l'édifice construites en briques. Le sanctuaire, long de 28 mètres environ, se composait de deux tours inégales placées l'une devant l'autre et réunies par une galerie plus étroite. La tour orientale, large seulement de 4 mètres et moins haute que l'autre, a conservé sa voûte de pierre, tandis que la tour du sanctuaire proprement dit, large de 6 mètres, a perdu son couronnement de briques. Les axes de ce petit monument sont reportés fortement vers l'Ouest et légèrement vers le Nord.

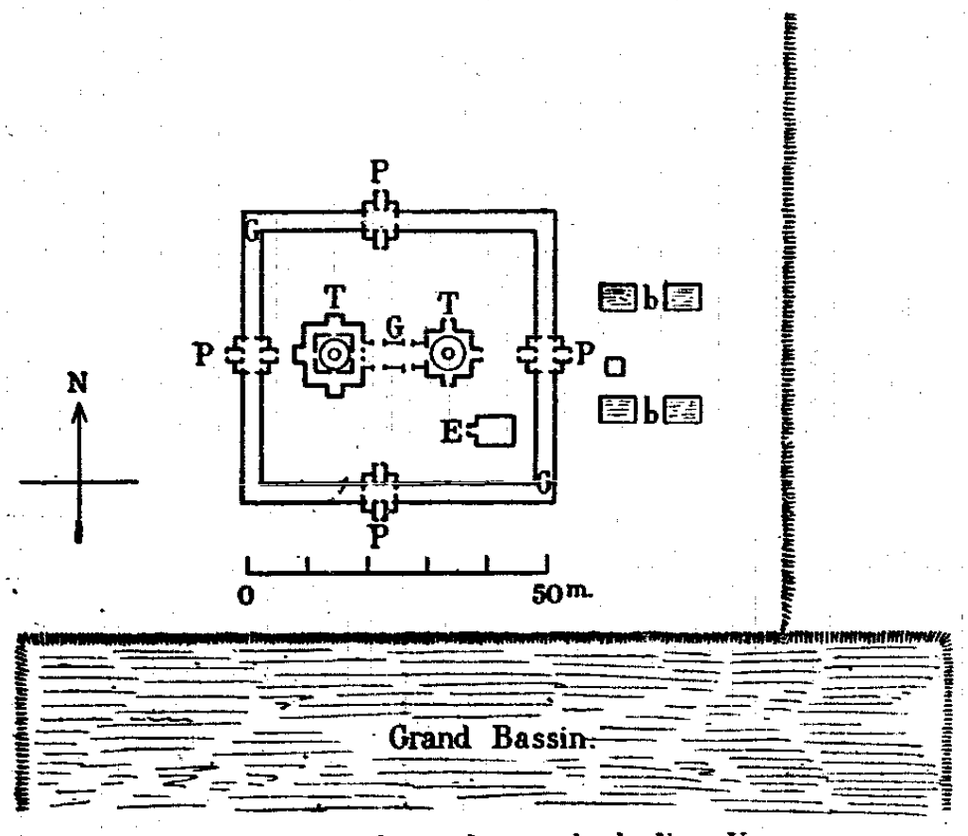


Fig. 16 — Schème du temple de Nom Van.

Mouhot, qui visita ces ruines plus de vingt ans avant notre passage, s'exprime en ces termes, quelque peu empreints d'une exagération qu'explique

la nouveauté de cette découverte. « J'ai visité à neuf milles de Korat, à l'Est, un temple nommé Penom Wat (*sic*), très remarquable quoique bien moins grand et moins beau que ceux d'Angkor... Le deuxième gouverneur me prêta un poney et un guide et après avoir traversé d'immenses rizières sous un soleil vertical et de feu, reflété par une terre jaunâtre, j'arrivai au lieu où ma curiosité m'attirait et qui tel qu'une oasis se reconnaissait dans le lointain aux panaches aériens de ses cocotiers et à la fraîcheur de sa verdure. Ce ne fut pas sans avoir pris un bain forcé. En traversant le Tekon (Takong Baribone), profond de quatre pieds d'eau à peu près... Penom Wat est un charmant temple de trente-six mètres de long sur quatorze de large, et dont le plan figure assez bien une croix. Il est composé de deux pavillons ou chapelles avec toit de pierre en voûte et portiques de la plus grande élégance. La hauteur des voûtes est de sept à huit mètres ; la galerie en a trois de largeur intérieurement et deux de plus avec les murs. A chaque façade de la galerie se trouvent deux fenêtres garnies de barreaux tournés. Du grès rouge et gris d'un grain assez grossier est entré en entier dans sa construction et dans plusieurs endroits il commence à se décomposer. Sur une des portes se trouve une longue inscription. Les frontons de toutes sont couverts de sculptures représentant les mêmes sujets à peu près que les temples d'Angkor et de Bassette (Basêt, province de Battambang). Dans un des pavillons sont plusieurs idoles du Bouddha en pierre, dont la plus grande a deux mètres cinquante centimètres de haut et est actuellement couverte de haillons. Les murs du pavillon ont près de deux mètres d'épaisseur. Quand on parvient au sommet, on croirait se trouver au milieu des ruines d'Angkor : c'est la même architecture ; le même art, le même goût ont présidé à la construction de l'un et de l'autre. Ici comme là ce sont des blocs immenses, polis comme du marbre, se joignant comme s'ils étaient cimentés, ou plutôt comme deux planches soigneusement rabotées et collées. Barreaux, toiture, tout l'édifice en un mot est l'œuvre des Khmèr dom et non une imitation et doit remonter aux règnes illustres qui ont laissé sur divers points de l'empire des traces de leur grandeur. L'intérieur, cependant, est loin de répondre à l'extérieur. Penom était le temple de la reine, disent les Siamŏis ; celui de son époux est à Pimaie, district situé à une trentaine de milles à l'Est de Korat[1]. »

Mouhot fait allusion ici à une légende sur laquelle nous reviendrons plus

1. *Tour du monde*, 1863, p. 342.

loin, à propos du monument de Phimaie. Une autre de ces légendes locales qui sont dépourvues de valeur et même de tout intérêt attribue la construction de Nom Van au prince légendaire, héros de roman cambodgien, nommé Sang Sél Chéi = Sangha Sila Jaya. Son père, irrité à tort, l'avait chassé avec sa mère, et pour l'abriter les divinités construisirent successivement les tours appelées Prasat Dom, Prasat Sang Sél Chéi, que nous verrons dans la province de Sangkeah, et celles de Nom Van.

Les inscriptions de Nom Van. — Nous avons estampé plusieurs inscriptions au temple de Nom Van, malheureusement leur état de conservation est généralement pitoyable.

1° Une stèle, pilier carré placé au dehors près de la pagode des bonzes actuels était couvert d'une inscription sanscrite, mais l'écriture fut par trop gravée superficiellement; de plus le monument est tellement brisé que nous y avons estampé onze fragments.

2° Une inscription khmère de six lignes avait été burinée sur la paroi de droite d'une porte orientale du sanctuaire. La pierre avait été suffisamment préparée, mais elle est tellement usée que quelques lettres rondes et grêles sont seules reconnaissables. Nous y lisons un titre cambodgien : « vrah steń ».

3° Deux lignes à peu près illisibles, d'une écriture cursive, ont été gravées sur la paroi droite d'une porte méridionale de la galerie d'enceinte. Nous y reconnaissons les mots : « samedi, année ».

4° Une inscription de 45 lignes, mi-khmère, mi-sanscrite, a été gravée sur la paroi de droite de l'une des portes de communication du sanctuaire. La pierre fut si mal préparée et les traits des lettres rondes, fines, grêles, peu soignées, se confondent si souvent avec les coups de ciseau des carriers que ce texte est à peu près illisible. Il débute par deux lignes en langue vulgaire où, après une date de l'ère s'aka dont les chiffres ne sont plus reconnaissables, nous lisons que le premier de la deuxième quinzaine de karttika (novembre) parut un ordre royal relatif aux corvées publiques, et qu'on prescrivit de buriner cet illustre (ordre royal). Les 25 lignes qui suivent sont en sanscrit et commencent par une invocation à S'iva. Nous y lisons les noms des rois Sūryavarman et Udayādityavarman. Dans les 18 lignes khmères qui terminent le document nous reconnaissons les noms de Viṣṇu, d'Is'varā, et celui du roi Sūryavarman qui est précédé du qualificatif « Vraḥ Samtac.

5° Sur la paroi de gauche de la même porte a été gravée une inscription

khmère de 19 lignes qui paraît faire suite à la précédente et qui, pour la même cause, n'est pas plus lisible, quoique ses lettres soient un peu moins grêles. Il est question dans les fragments de ce texte qui sont encore reconnaissables « d'ordre royal... de rapidité... de riz... de mares... de pays... de champs... de pierres... de sable. » Des imprécations finales semblent terminer cette inscription où nous croyons lire le nom de Vimayapura qui pourrait bien correspondre à la ville de Phimaie, de cette même province de Korat.

6° Une inscription khmère de 42 ou 43 lignes a été gravée sur la paroi de droite d'une porte du sanctuaire qui s'ouvre au Sud. Quoique nombre de lettres soient illisibles ou perdues par suite de l'usure de la pierre, l'état de conservation de ce texte est sensiblement supérieur à celui des précédents et c'est le seul dans ce temple qui puisse être à peu près déchiffré. Ses lettres cursives et peu soignées sont assez grandes; un trait ondulé y remplace les fleurons du haut. En voici l'analyse :

Après la formule d'invocation, Siddhi Svasti Oṃ Namas's'ivāya, elle débute par une date en chiffres dont le chiffre des unités, guère lisible, peut être un 0 ou un 3. Soit donc vers 1090 ou 1093 s'aka, un jour du mois de karttika, vendredi, l'auteur de l'inscription, dont le nom écrit au commencement et à la fin du texte est estropié de deux manières différentes mais doit se rétablir en lisant le Seigneur (Vraḥ Kamrateñ Añ) Lakṣmīndravarman, et peut-être aussi un autre Seigneur dont le nom très abîmé serait Bhūpendravarman(?), communiquèrent ou transmirent, présumons-nous, un ordre royal de S. M. S'rī Jayavarman (le VII[e] du nom, monté sur le trône en 1084 s'aka = 1162 A. D.).

Ce roi avait, en effet, prescrit à plusieurs hauts dignitaires civils et religieux de veiller à l'entretien des monastères (devās'rama). Ces Seigneurs, tous qualifiés Vraḥ Kamrateñ Añ, étaient Rājendravarman, général de l'armée du centre, Travāñ Tannot « Mare des palmiers borassus », président du tribunal, Kavīndrālaya, précepteur (adhyāpaka), Yogis'vara Pandita Bhagavan « lettré et bienheureux », chapelain des premières quinzaines, Vāgindra Pandita Bhagavan, chapelain des secondes quinzaines, S'ivagupta Bhagavan (chapelain) de midi (madhyāhna) aux premières quinzaines, Nirvāna Bhagavan (chapelain) de midi aux secondes quinzaines. L'ordre s'adressait aussi aux chefs des troupes, aux astrologues, aux autres seigneurs

des deux quinzaines, aux surveillants des troupes, aux gardiens des registres sacrés (ou registres royaux), aux gardiens des trésors, aux chefs des magasins royaux des deux quinzaines.

Tous devaient en conséquence veiller à la perception des redevances établies pour l'entretien des serviteurs des dieux du temple (Kamraten jagad devas'rama): quotidiennement, sept mesures moyennes et deux petites mesures de riz mondé, aussi cinq pièces d'étoffe, une boîte de parfums, etc.; il devait être fourni deux pāda (environ 19 grammes) de beurre, autant de lait caillé, autant de miel; de grandes mesures supplémentaires de riz mondé devaient être apportées au nouvel an, aux nouvelles et pleines lunes, aux grandes solennités périodiques; un porc pour le vali « l'offrande à tous les êtres » (qui sera faite) à Ratnapura.

Les esclaves gardiens de la fondation sont au nombre de vingt-quatre. Dans l'ermitage, ils devront obéir au Seigneur chapelain des premières quinzaines chargé de la surveillance (du temple), aux chefs des corvées royales, aux chefs des troupes chargés aussi de la surveillance de la fondation et du temple. Il leur est interdit (à ces esclaves sacrés) de faire des corvées pour d'autres divinités. Ils appartiennent exclusivement à la fondation faite par le Seigneur Lakṣmīndravarman en faveur des dieux (du monastère)...

Ce document est très important malgré son mauvais état de conservation. Il appartient, en effet, à la seconde moitié de ce XII[e] siècle de notre ère qui ne nous a laissé que de rares textes épigraphiques en langue vulgaire. Entre tous ces textes, il est peut-être le plus récent et il a dû précéder de très peu, d'une génération ou deux, la décadence définitive de l'ancien empire cambodgien. Nous devons remarquer qu'il est nettement sivaïte, que donc le Brahmanisme était encore honoré et florissant sous le règne de Jayavarman VII. D'un autre côté, les seigneurs qu'il nomme ont des titres se rapprochant beaucoup de ceux qui sont attribués aux grands dignitaires de la galerie des Varman, à Angkor Vat. L'un de ces titres, celui du Vraḥ Kamraten Añ Rājendravarman, se rencontre même sur les deux monuments. On peut se demander enfin si Ratnapura n'était pas le nom de la cité dont Phnom Van fut le temple.

La dernière ou les dernières lignes de cette inscription paraissent manquer, la pierre étant très usée dans le bas.

Mais sur la face opposée de la même porte, une 7[e] inscription, très courte,

Aymonier

LE CAMBODGE

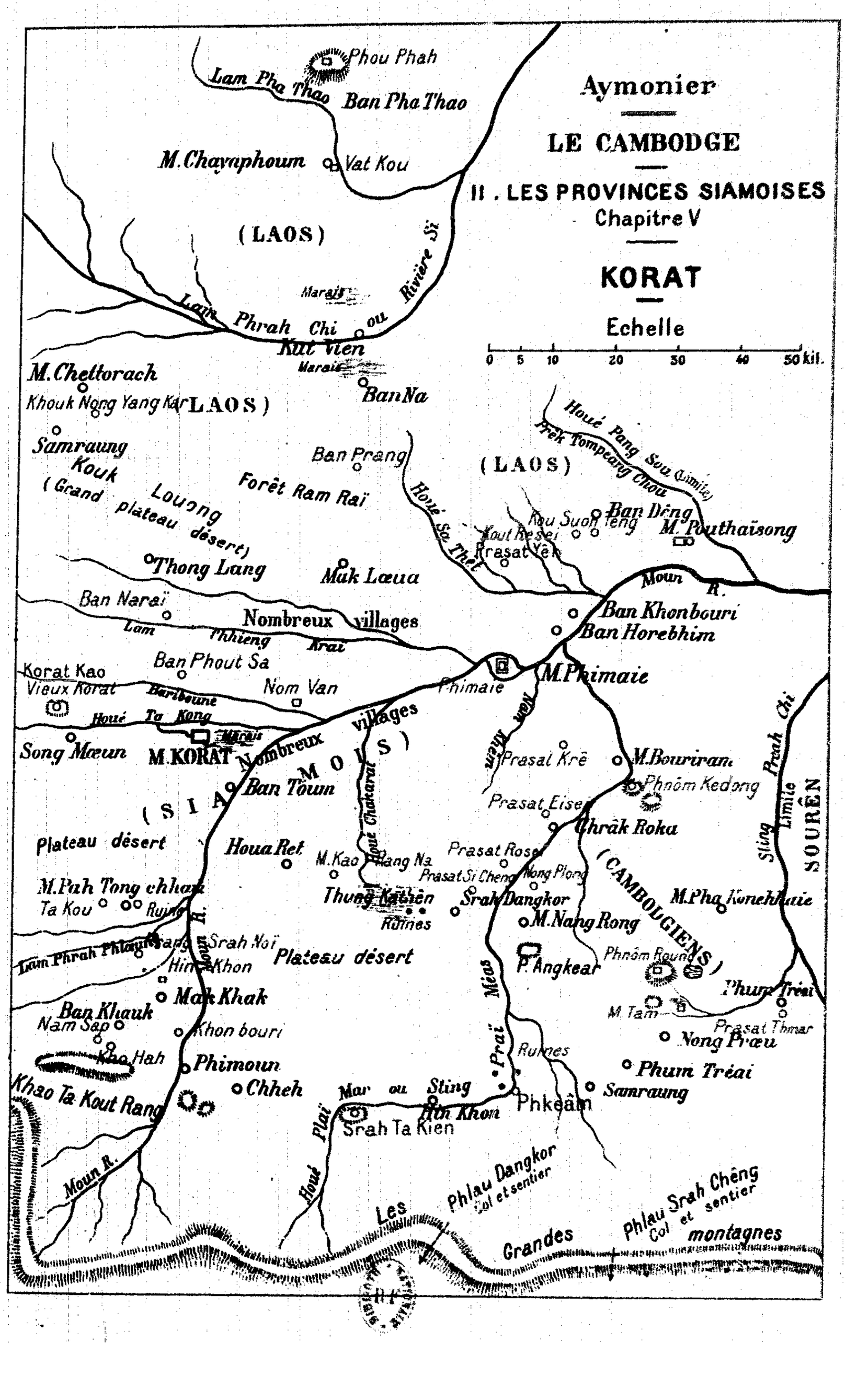
II . LES PROVINCES SIAMOISES

Chapitre V

KORAT

Echelle

0 5 10 20 30 40 50 kil.



celle-ci, de trois lignes incomplètes, semble être la suite de la précédente. L'écriture en est semblable. On y lit ces quelques mots : « ... un vase, un cheval mâle, un blanc (parasol ?)... »

En définitive, le temple de Nom Van paraît avoir reçu des inscriptions se rapportant aux rois Sūryavarman (le premier du nom probablement), Udayadiyavarman et Jayavarman VII, princes qui régnèrent aux XI^e^ et XII^e^ siècles de notre ère.

Le nom actuel de ce monument paraît être une corruption du nom vulgaire que lui donnaient les Cambodgiens il y a quelques siècles.

Les autres ruines que nous rencontrons en pays laotiens ou siamois ne sont plus guère connus que par des expressions appartenant aux dialectes des nouveaux possesseurs du sol.

Pah Tong Chhaie. — On trouve plusieurs petites ruines dans un autre district de la province de Korat, celui de Paḥ, ou Paḥ Tong Chhaie, ainsi appelé par les Siamois, du cambodgien Poh Dañ Jai « planter le drapeau de la victoire ». Il est peuplé de Siamois et plus encore de Laos et Pégouans dont les ancêtres y furent internés à la suite de guerres et de razzias. Le Chau Mœuong a pour titres personnels Braḥ Vañsa Sangrāma « auguste race et guerrier ». Son chef-lieu, à huit lieues au Sud de la ville de Korat dont le sépare un large tertre sablonneux, boisé et désert, compte trois pagodes et environ cent cinquante cases groupées sur un petit tertre entouré de rizières, près d'un de ces bassins naturels, allongés en forme de tronçon de fleuve que les Siamois appellent Kout et les Cambodgiens, Romlom.

Petites ruines de ce district. — A une demi-lieue à l'Est de ce village, on trouve les ruines d'un petit temple comprenant trois édicules ou embryons de galeries qui font corps avec les faces Est, Sud et Ouest d'un mur d'enceinte qui entourait une cour carrée de dix mètres de côté. Un autel de pierre se voit encore au milieu de ce préau.

A une lieue à l'Ouest du Mœuong Paḥ, aux ruines du Ban Ta Kou, un fossé, large de quinze mètres et interrompu aux chaussées d'accès de l'Est et de l'Ouest, entourait un terrassement mesurant 40 mètres Est-Ouest et 30 mètres Nord-Sud. Au milieu, le petit temple comprenait un triple mur d'en-

ceinte en limonite formant peut-être deux galeries contiguës : le dernier de ces murs étant percé de nombreuses petites ouvertures. Au centre, un amoncellement de briques est tout ce qui reste de la tour-sanctuaire.

A deux lieues au Sud du Mœuong Paḥ et à un quart de lieue du Ban Srah Noï, une prétendue pyramide appelée Prang Sraḥ Noï est une tour construite en blocs de limonite à l'extérieur et en gros blocs de grès à l'intérieur. Son état de ruine ne permet pas d'y apercevoir des sculptures. En avant et à droite était la petite terrasse de son édicule disparu.

A cinq lieues au Sud du Mœuong Paḥ, au pied des Khao Kout Rang, lignes de collines qui courent de l'Ouest à l'Est, ont été trouvées deux ruines, à une demi-lieue l'une de l'autre. L'occidentale, appelée Prang Kou Nam Sap, située au milieu des roches de grès qui hérissent le sol et à 200 mètres d'une source, comprenait une terrasse et une galerie construite au-dessus. La terrasse longue, de 15 mètres, large de 4 à l'Est et de 6 à l'Ouest, s'étranglait en son milieu suivant la forme de la galerie qui se composait en réalité d'une petite tour-vestibule avec porte à l'Est, d'un couloir intermédiaire et d'une tour-sanctuaire munie de deux portes latérales. Sur une échelle plus petite et sauf les portes qui sont peu nombreuses ici, c'est à peu près la disposition du sanctuaire de Nom Van.

Vat Phrah Chao Kho Haḥ est le nom donné aujourd'hui à l'autre monument des Khao Kout Rang qui se trouve à une lieue au Sud d'un village appelé Ban Khauk, dans les forêts clairières d'arbres à résine. Les blocs de grès que la nature avait semés de tous côtés ont été disposés en forme d'enceinte. En trois endroits d'autres pierres rappellent des édifices religieux. Une terrasse carrée de 20 mètres de côtés, au petit mur de revêtement en limonite, porte encore deux autels cubiques de grès. De là partait vers l'Ouest une grossière enceinte rectangulaire, longue de 100 mètres, large de 24, qui entourait une seconde terrasse longue et étroite où restent des autels de dimensions diverses. Plus loin encore, des blocs de grès non taillés avaient été disposés sur d'autres terrasses. D'après les gens du pays il y avait autrefois, en ce lieu, un linga portant une inscription. Si l'assertion est exacte, cette stèle a disparu. Toutes ces pierres sont en grès rouge semblable à celui du sous-sol et des blocs environnants, semblable à celui des collines voisines qui ont pu servir de carrières et fournir des matériaux aux divers monuments de la région de Korat.

Les deux stèles de Hin Khon. — Au Sud-Est du Mœuong Paḥ, et à un kilomètre au Nord du Ban Mak Khak, village de ce district, au milieu des champs dénudés, une douzaine de bornes de grès rouge, grossières, mal aplaties, ont été plantées sur un léger tertre, et accouplées deux par deux pour déterminer probablement une enceinte sacrée qui avait dix mètres de diamètre. A quarante mètres au Nord de ce point, sur un autre petit tertre semblable, deux piliers parallélipédiques appelés aujourd'hui Hin Khon « pierres-bornes », étaient couverts d'inscriptions qui sont actuellement en piteux état : ce grès rouge étant trop tendre pour résister aux intempéries de l'air. Plantés en terre à côté l'un de l'autre, ils paraissent être dans leur site primitif.

Le plus gros contenait des inscriptions sanscrites et khmères qui comptaient 72 lignes au total sur ses quatre faces. La grande face du Nord portait une douzaine de lignes écrites en sanscrit et à peu près effacées actuellement. Une vingtaine de lignes de khmer étaient gravées sur la grande face méridionale, encore plus effacée, et où l'on peut distinguer, à deux reprises, le mot kantai, « femme esclave, bayadère ». Les deux petites faces, chacune d'une vingtaine de lignes et pas en meilleur état, étaient écrites moitié en sanscrit, moitié en khmer. Dans les quelques lettres qui subsistent, on lit le nom du dieu S'rī Vṛiddhes'vara et la fin, « varman », de celui d'un roi, ainsi que des indications de limites de terres.

Le petit pilier, plus aplati, a presque la forme d'une stèle plate. Il contenait des inscriptions sanscrites et khmères, 46 lignes au total, écrites sur les deux petites faces et sur l'une des grandes, la face méridionale étant restée vide. Au Nord, on compte 12 ou 13 lignes de sanscrit très effacées, surtout dans le haut. Dans les 18 lignes, courtes et peu lisibles, de la petite face orientale, le texte en langue khmère mentionne des « femmes esclaves ou bayadères », des jardins, dix attelages ou paires de bœufs, etc. ; en un mot, il relate les biens ou propriétés du Kamrateñ Añ, dieu ou grand-prêtre. Dans les 15 lignes de la petite face de l'Ouest, où les lettres sont plus grandes, on peut distinguer dans ce qui subsiste : « ... le Seigneur grand-prêtre.... Vuddha « le Bouddha »... sarvajña « l'omniscience », jñāna « la science bouddhique ... »

L'écriture de ces textes dont le dernier est si nettement bouddhique permettant évidemment de les faire remonter au VII^e^ siècle de notre ère, il y a ici une preuve de plus que, dès cette époque et probablement dès les débuts de l'em-

pire, le Bouddhisme exista au Cambodge à côté du Brahmanisme. On voit aussi que ces monastères bouddhiques recevaient, à l'instar des temples brahmaniques, des donations de terres, d'esclaves et même de bayadères.

Khonbouri. — Au Sud de ce point, à une demi-journée de marche au Sud-Est du Mœuong Paḥ Tong Chhaic, à une très forte journée au Sud de Korat et à proximité d'un village qui a conservé le nom de Khonbouri = Nagarapuri, sont les ruines d'un petit temple que précédaient à l'Est de fortes levées de terre et un bassin profond qui mesurait 400 mètres de longueur sur 100 de largeur. Le temple, construit entièrement en limonite, au plan simple, classique, primitif, comprenait un mur d'enceinte de 30 mètres sur 20 ; une porte monumentale flanquée de deux petites cellules, au milieu de la face orientale ; un édicule vers l'angle Sud-Est du préau intérieur ; et un sanctuaire, tourelle ou galerie actuellement éboulée.

Sous la porte monumentale de ce petit temple, nous estampâmes le gros fragment d'une stèle à quatre faces qui portait une inscription sanscrite comptant plus de 24 lignes sur chacune de ses deux principales faces. Nous retrouvâmes aussi un autre fragment de cette stèle, mais beaucoup plus petit, celui-ci, dans une des cases du village. Cette stèle est semblable à celle de la Vat Bouo de Korat. L'écriture, très nette dans les parties conservées, indique que le monument remonte au XI^e^ siècle s'aka, règne de Suryavarman II.

Chettorach. — De Korat, en se dirigeant au Nord et après avoir traversé le grand plateau désert appelé Kouk Louong, on atteint le bassin du Sting Preaḥ Chi = Sdiṅ Braḥ Jī des Cambodgiens, devenu le Lam Phrah Chi des Siamois, et plus bas le Chi ou Si des Laos. C'est le plus grand affluent de la rivière Moun. Dans la province de Korat, le district de Chettorach s'étend sur sa rive méridionale et celui de Chayaphoum sur sa rive gauche.

Chettorach = Caturājā? est un district actuellement peuplé de Laos et où s'exploitaient autrefois des mines d'or. A une lieue et demie au Sud-Est de son chef-lieu, — qui se trouve à 60 kilomètres environ au Nord un peu Ouest de Korat —, sur un petit tertre appelé actuellement Khouk Nong Yang Kar, on aperçoit dans les broussailles, à une quarantaine de mètres à gauche de la piste de charrettes, une borne en grès rouge, haute et large de 0^m^,50, épaisse de 0^m^,40, dont la face septentrionale porte, cursivement écrits, les

deux mots cambodgiens : « cṛis kaṃlvaṅ ». Le dernier peut se traduire par « intérieur » ; l'autre reste à déterminer.

Chayaphoum. — Le district de Chayaphoum, = Jayabhūmi « la terre de la victoire » est aussi peuplé de Laos. Son Mœuong, à une vingtaine de lieues droit au Nord de Korat, se divise en deux villages l'ancien et le nouveau, sis à 500 mètres l'un de l'autre.

Des ruines, appelées aujourd'hui Kou, Vat Kou, That, ou Prang, se trouvent à moins de 100 mètres de l'ancien Mœuong. Elles sont annoncées par un premier Sraḥ ou « bassin sacré », à 30 mètres au Nord du temple. D'un autre bassin qui est à 40 mètres à l'Est de l'édifice part une chaussée qui aboutit à la porte. Le temple est construit sur un terrassement qui mesure 40 mètres Est-Ouest, et 25 mètres Nord-Sud et qui est soutenu, sur les trois faces secondaires, par un mur de blocs de limonite haut d'un mètre au plus. A la face d'honneur, à l'Est, ce mur était remplacé par une galerie qui détachait, à ses extrémités, deux chambres en saillie vers l'extérieur, et, à son centre, un vestibule vers l'intérieur. Sur un terrassement, au Sud-Est, était construit l'édicule, de trois mètres sur deux, que les Laos appellent oumong « galerie ». qui abritait une petite stèle sanscrite brisée[1]. Les indigènes ont excavé cet édicule, en y recherchant sans doute des trésors ou objets précieux. Le sanctuaire, appelé That ou Prang par les Laos, est une petite tour avec vestibule, longue de cinq mètres, large de trois, haute de six ou sept. Un lion est sculpté sur le fronton de sa porte. D'anciennes statues du Bouddha existent encore dans le sanctuaire et dans l'édicule.

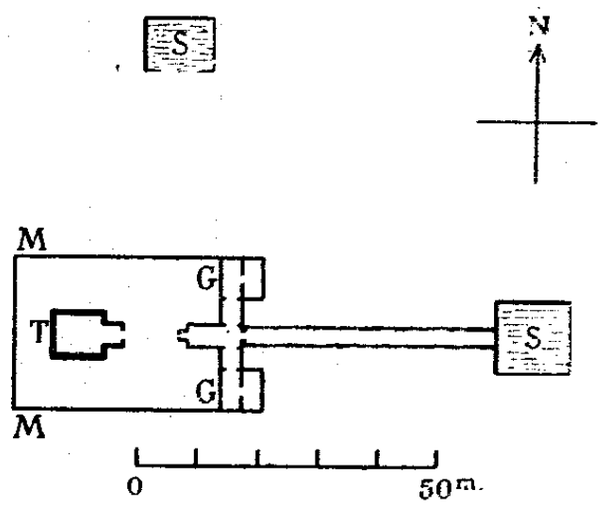


Fig. 17. — Schème du temple de Chayaphoum.

Ce monument du Mœuong Chayaphoum est construit en grès et en limonite.

L'inscription sanscrite trouvée dans l'édicule de ce temple était gravée sur les quatre faces d'un pilier carré de grès, haut de 0m,60 environ, large de 0m,30, brisé malheureusement en sept morceaux qui furent rajustés pour l'estampage. Les pertes sont considérables. Au moins ce qui reste est très net.

1. Ce petit édicule a été omis dans le croquis schématique.

Les faces, numérotées au bas par des chiffres, devaient compter chacune 24 lignes ou 12 strophes bien ponctuées, écrites sur deux colonnes : au total 96 lignes ou 48 strophes. Ce petit monument était d'exécution soignée et de proportions élégantes. L'écriture, très soignée aussi, carrée, aux fleurons bien détachés, fine, mais nette, indique l'époque de Suryavarman II, XI^e^ siècle s'aka. Le texte débute par l'invocation : Namovuddhāya « gloire au Bouddha ». On y lit aussi les noms des prédécesseurs immédiats du roi régnant qui sont : (Dharaṇi) ndravarman (I^er^) et Jayavarman (VI).

Cette inscription serait à comparer aux stèles similaires de cette région et de cette époque : celles de Vat Bouo à Korat et de Khonbouri, aussi à la stèle du Ban Phkeâm que nous verrons plus loin. Il est à remarquer que le roi Suryavarman II sembla s'occuper plus spécialement de ces contrées septentrionales de son empire, car c'est surtout dans ces pays actuellement laociens ou siamois que nous retrouvons ses textes épigraphiques. Celui-ci, en tous cas, confirme explicitement que le monument appelé aujourd'hui Vat Kou, à Jayabhūmi, était bouddhique, ce que nous avions déjà pu supposer en y apercevant de nombreuses statues du Bouddha.

Le Ban Hin Thang « village des pierres dressées » tire ce nom de sept ou huit grosses stèles assez frustes dressées les unes à côté des autres au centre du tertre sur lequel est bâti ce village. Une inscription d'une ligne mal burinée sur l'une de ces stèles est à peu près illisible.

Citons enfin, à quatre lieues au Nord du Mœuong Chayaphoûm, les monts appelés Phou Phah « monts du dieu, du Bouddha », où une dizaine de grands Bouddhas ont été sculptés, à côté d'une fosse sèche, dans les roches de grès rouge d'une colline de faible relief. Les gens du pays ont coutume de se réunir là pour célébrer les fêtes du nouvel an, en offrant aux Bouddhas les fleurs cueillies sur les frangipaniers voisins.

Phimaie et son temple. — Le Mœuong Phimaie, pour Bhimāy, jadis peut-être Bhīmapura, est le chef-lieu d'un district aux terres fertiles, aux rivières poissonneuses, dont la population, actuellement siamoise de mœurs et de langage, est peut-être khmère d'origine, et dont le Chau Mœuong porte les titres de Brah Bhakti Khantha Sèma. Ce chef-lieu est situé à onze lieues à l'Est un peu Nord de Korat, sur la rive droite du Moun qui est déjà grossi par la plupart des nombreux affluents qu'il reçoit en cette province de Korat. Un bras naturel, ou peut-être un canal creusé de main d'homme, qu'on

appelle Tha Lat, fait une île de ce Mœuong construit sur l'emplacement d'une ancienne ville cambodgienne qui devait être la plus importante de toute cette région et peut-être même de tout le bassin du Moun, si l'on en juge par les ruines considérables de son temple.

Le Moun, coulant ici du Nord au Sud, tout en obliquant légèrement vers l'Est, défendait la face orientale du temple qui était tourné au Sud et construit vers le milieu de la ville ou de l'île qui la contenait. Des fossés, larges de cent mètres, inondés à volonté par une prise d'eau en amont, couraient sur les trois autres faces du rectangle et s'interrompaient par des chaussées permettant l'accès des portes monumentales de cette première enceinte qui était formée d'un mur en limonite sur ces trois faces et d'une simple levée de terre là où le Moun servait de fossé. Le rectangle enclos par cette enceinte extérieure mesure onze à douze cents mètres du Sud au Nord et plus de sept cents dans l'autre direction. Les cases et les pagodes du Mœuong Phimaie actuel sont presque toutes construites dans cette enceinte.

Vers l'angle Sud-Ouest, on y rencontre aussi une construction ancienne qui occupe la place ordinaire des édicules des petits temples, à la gauche de la porte d'entrée principale qui est ici au Sud. Cet édifice de grès que les indigènes appellent Preaḥ Khleang = ghlaṅ « magasins sacrés » comprend une galerie extérieure rectangulaire, large de deux mètres, longue de 40 dans le sens Est-Ouest, de 30 dans l'autre direction, et trois galeries intérieures allant de l'Est à l'Ouest et divisant l'enclos en quatre petites cours qui n'étaient que de longs et étroits couloirs. La galerie du milieu, large de trois mètres, était fermée à ses extrémités, n'avait que des portes latérales, tandis que les deux autres, larges de six mètres, ayant perdu leurs toitures qui devaient être en bois et en chaume, communiquaient avec la galerie d'enceinte aussi bien qu'avec les cours intérieures.

La seconde enceinte du monument de Phimaie était un mur de pierres de grès rouge, actuellement ruiné en partie, mesurant environ 270 mètres du Nord au Sud, et 210 de l'Est à l'Ouest, percé aux axes de quatre portes monumentales qui donnaient accès à la seconde cour du temple où avaient été creusés quatre srah « bassins sacrés », placés assez symétriquement vers les angles de ce préau. On y trouvait aussi dans sa partie occidentale et au Sud de l'axe Est-Ouest, un bâtiment isolé formé de galeries de grès qu'entourait un mur de limonite : petit édifice qui nous a paru être plus ancien que la plupart des autres constructions de ce temple de Phimaie.

La troisième enceinte, délimitant un rectangle peu allongé, était constituée par une galerie mesurant au moins 70 mètres du Sud au Nord et 60 dans l'autre direction, percée aux axes de simples portes qui donnaient accès dans le troisième préau où s'élevaient le sanctuaire et trois constructions secondaires. Vers l'angle Sud-Est, c'était une tour en limonite paraissant être plus ancienne que l'ensemble du temple et dite « la tour de la Dame Ar (ou Hor) Bhim », où l'on trouve des statues : une femme assise sur ses talons et un Bouddha à la tête cassée, dont la chevelure était relevée en chignon. A l'angle Sud-Ouest, c'est une tour en grès rouge, construction grossière, aux pierres mal taillées qui semble être contemporaine de la galerie d'enceinte. Derrière et au Nord de cette deuxième tour sont les restes d'un édicule de grès et limonite.

Le sanctuaire est une grande tour carrée, placée à la rencontre des axes du temple, haute, belle, construite en grès rosé et gris d'un superbe effet. Elle mesure 15 mètres de côté à la base ; à la hauteur de 10 mètres elle se renfle en coupole ; et elle devait atteindre 25 à 30 mètres lorsqu'elle était entière : son sommet a été découronné ; par les Laotiens ou par les Birmans, disent les indigènes. Sur ses quatre faces elle détache des avant-corps et portiques aux pilastres élancés. A la face méridionale, qui est ici la principale, l'avant-corps se continue par une galerie longue de 16 mètres.

Les belles sculptures de cette tour si remarquable, si soignée d'exécution, semblent la faire dater de l'époque d'Angkor Vat. Le fronton de la porte méridionale ou porte d'honneur représente le Bouddha, assis sur le dragon, entouré de nombreux personnages : assistants, musiciens et danseuses. A la porte orientale, une divinité brahmanique à trois têtes et huit bras, entourée d'une dizaine d'adorateurs, danse sur deux cadavres ou personnages couchés pieds contre pieds sur un éléphant. A l'Ouest, les sculptures représentent un majestueux personnage debout, couvert d'un riche manteau, portant les insignes royaux, entouré de musiciens, de danseuses et d'une foule nombreuse qui lui offre respectueusement ses présents. Sur la porte du Nord, une divinité brahmanique qui occupe le centre de la composition est flanquée de quatre autres dieux semblables mais plus petits, représentés assis, avec trois têtes et six bras ; ils sont entourés de danseuses et d'adorateurs.

A l'intérieur de cette tour on aperçoit plusieurs statues du Bouddha et un Brah Pāda ; c'est une stèle à empreintes sculptées et dorées des « Pieds sacrés » du Maître ; elle est longue de $1^{m},10$, large de $0^{m},50$.

On compte dans ce temple qui fut probablement bouddhique une qua-

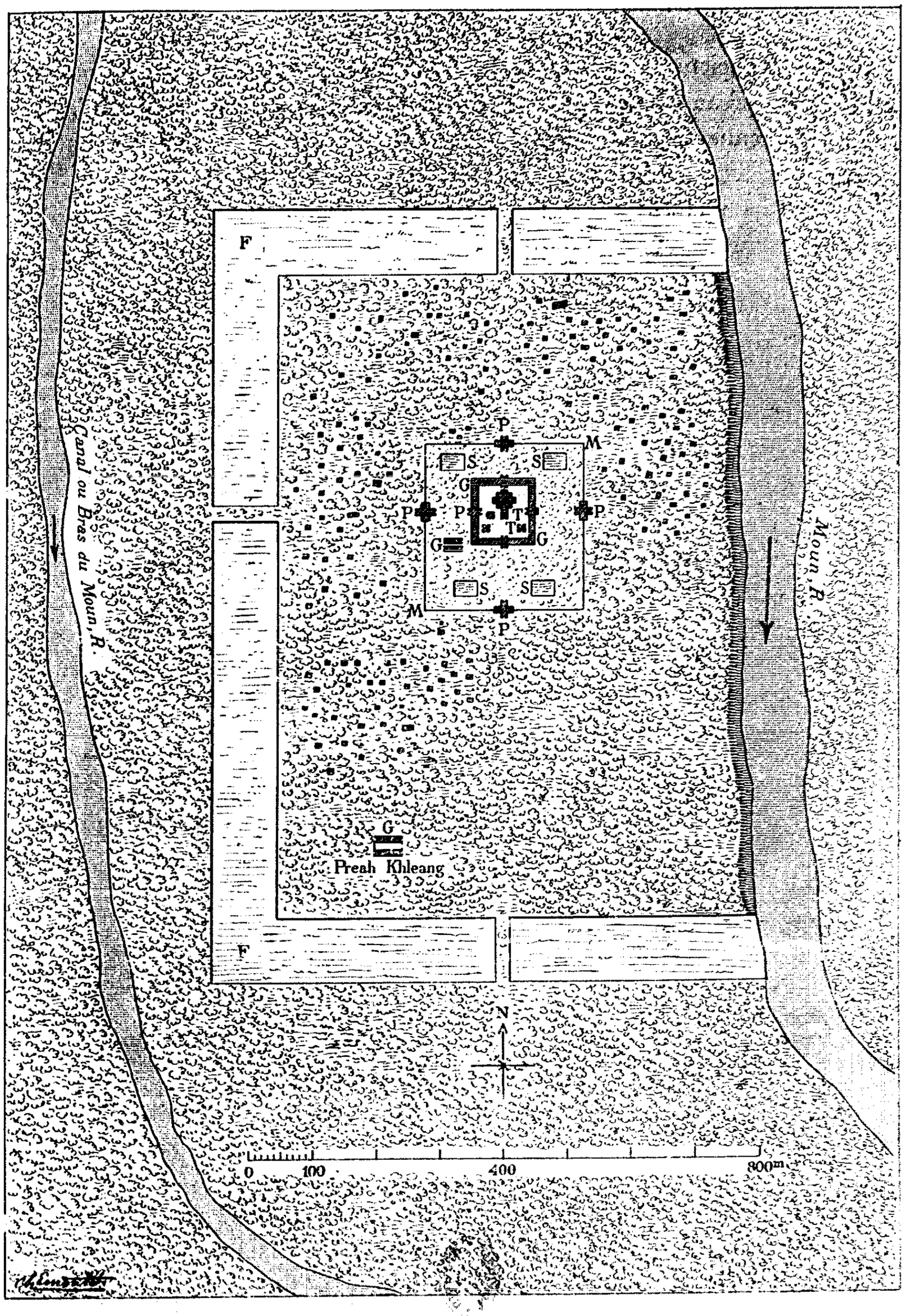


Fig. 18. — Schème du monument de Phimaie.

rantaine d'anciens bassins ou srah. Deux principalement, parmi les quatre du second préau donnent de l'eau potable aux habitants du Mœuong Phimaie qui entretiennent trois pagodes dans cette même cour : leurs cinq autres pagodes et toutes leurs maisons étant construites dans la cour extérieure.

Trois inscriptions ont été découvertes sur les murs de la galerie de la

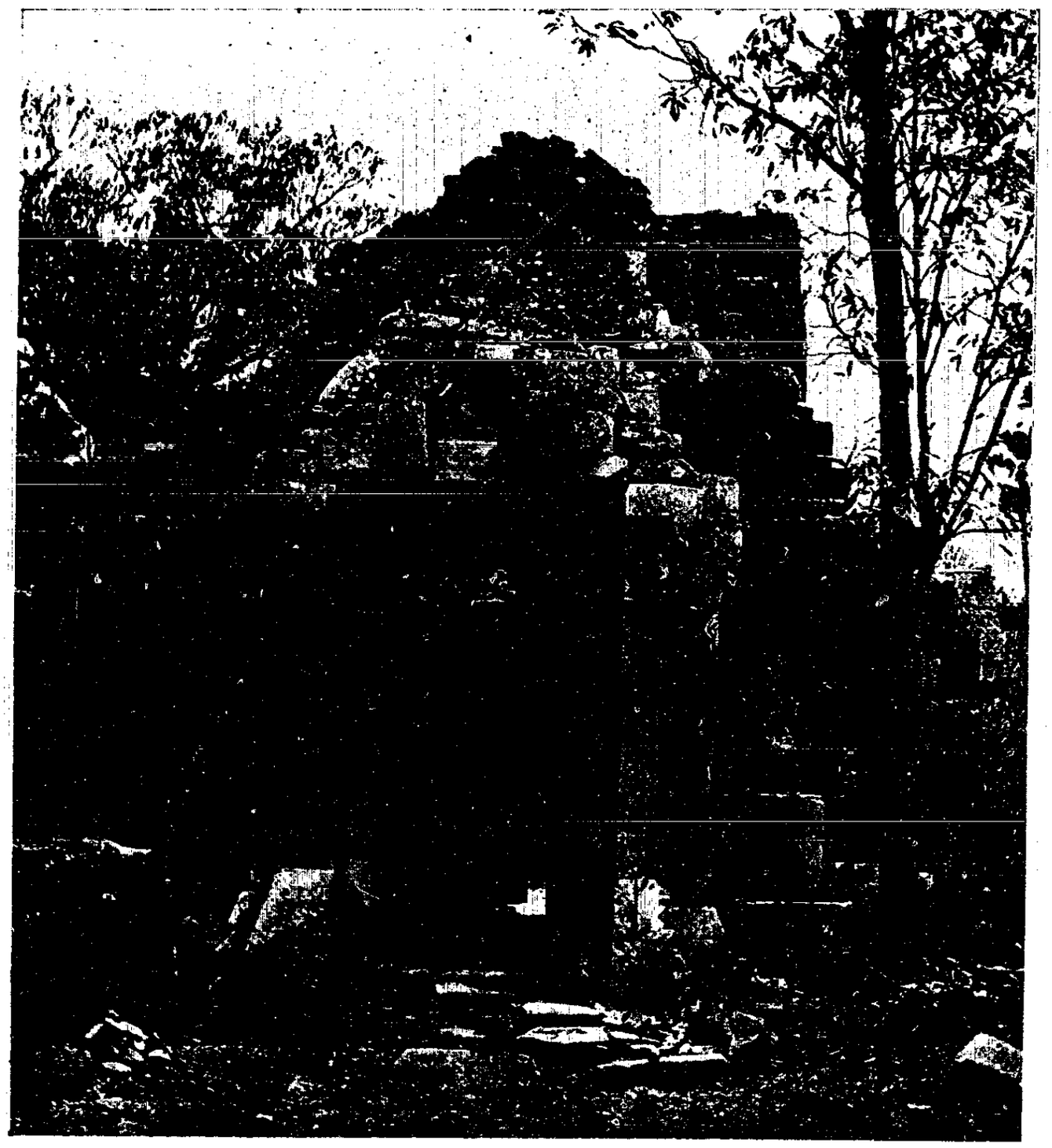


Fig. 19. — Une porte de galerie à Phimaie.

troisième enceinte et sur un pilier d'une porte méridionale de ce temple de Phimaie. Elles sont très courtes : une, deux et dix lignes. On ne peut rien retirer de ces lettres cursives et informes tracées sur des pierres mal préparées et profondément rayées par les traits des ciseaux des carriers, pas même des

indications précises sur l'époque de l'écriture que nous supposons être du XI^e^ ou du XII^e^ siècle de notre ère : le temple, dans son ensemble ne nous paraissant pas remonter au delà. Nous croyons reconnaître sur l'une de ces inscriptions le mot tai « femme esclave, bayadère » : sur une autre, loñ « serf ou esclave », et sur la troisième, kāryya « travail, corvée publique ».

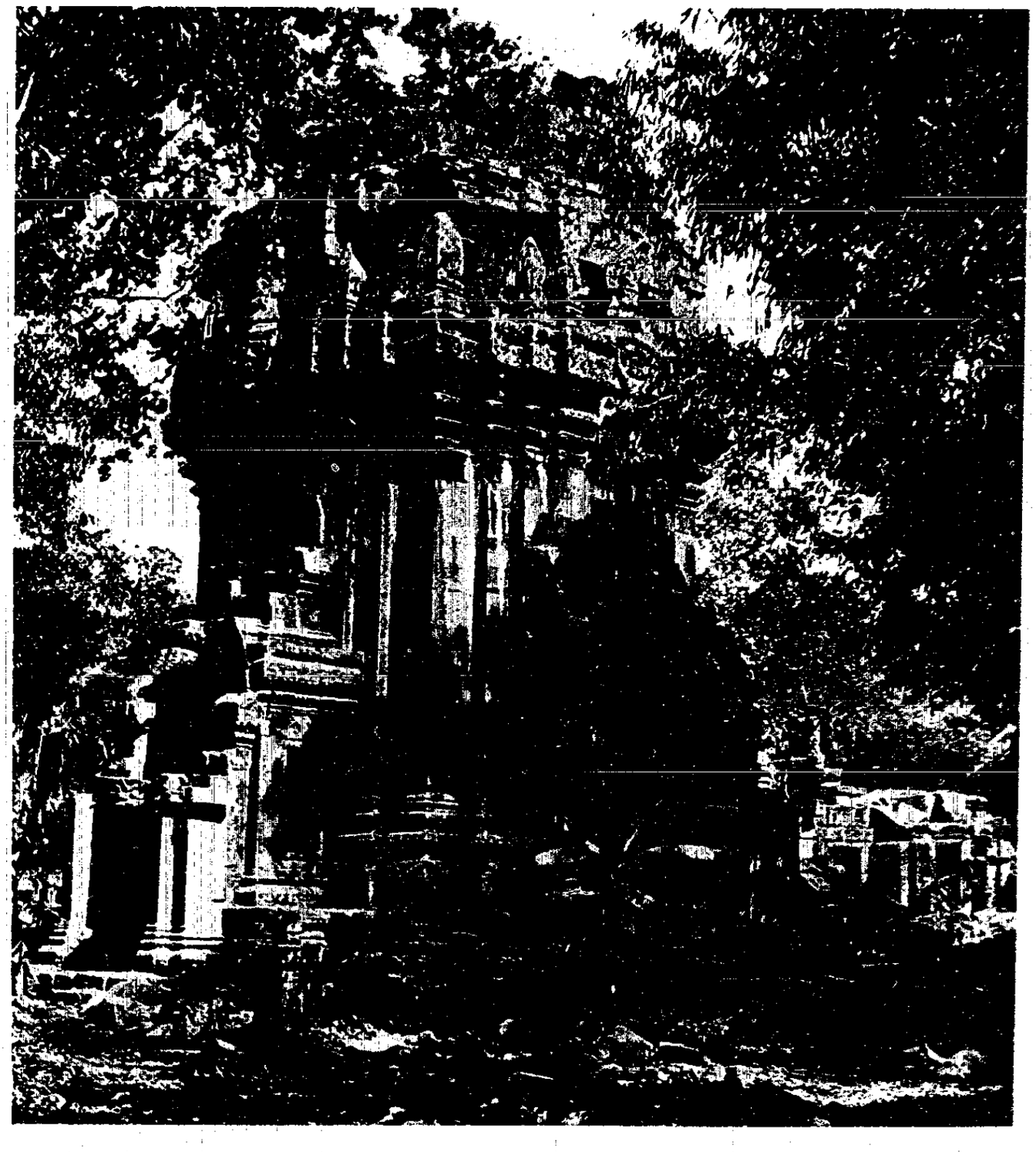


Fig. 20. — Le sanctuaire principal de Phimaïe.

Nous ne parlerons que très sommairement des légendes sans originalité que les indigènes content sur le monument de Phimaïe. L'une dit que le fils de Brahmadatta, le roi du pays, s'unit à Néang Bautum « Dame Lotus » et que les tours furent construites pour ce couple par un Maharshi. Une autre

conte que les tours de Phimaie furent construites en une nuit par la Dame Hor Bhim ou Ar Bhûm venue du Ban Horebhim, d'autres disent de Nang Rong, pays situé au Sud et que nous verrons plus loin. Cette dame paria avec le roi Brahmadatta (d'autres disent Devadatta), s'engageant à l'accepter pour époux s'il élevait le temple de Nom Van avant qu'elle n'eût achevé celui de Phimaie. Elle l'emporta, grâce au stratagème que les légendes cambodgiennes, — on peut même dire les légendes indo-chinoises — reproduisent en tous lieux. Bien avant la fin de la nuit, un fanal dressé pour simuler l'étoile du matin trompa, découragea les ouvriers du rival et leur fit abandonner prématurément leur travail qui resta inachevé.

En dehors des ruines du Mœuong Phimaie, il n'y a rien à citer dans le district. On ne peut s'arrêter ni au Ban Horebhim, le village qui a pris le nom de cette héroïne légendaire, et qui est situé vers l'Est, non loin du Houé Sa Thét, rivière qui sépare le district du suivant, celui de Panthaïsong ; ni à un autre village du voisinage, le Ban Khon Bouri = Nagarapūri qui n'a gardé, malgré ce nom, qu'un emplacement insignifiant de temple antique : un faible terrassement entouré de son fossé.

Pouthaïsong. — Le dernier district de Korat rencontré en descendant la rive gauche du Moun est celui de Pouthaïsong, entre le Houé Sa Thêt et ses grandes plaines nues d'un côté, et le Houé Pang Sou et ses bouquets de bois de l'autre. Ce dernier cours d'eau, qui limite les provinces de Korat et de Suvannabhūmi, garde encore trace de son ancien nom cambodgien, Prêk Tompeang Choû = Brêk Dambāṅ Jū « rivière de la vigne sauvage ». Le nom de Phouthaisong paraît être lui-même la corruption du khmer Bantéai Song « la forteresse de Soṅ ». La population de ce district, laocienne de langue, pourrait bien être fortement métissée de Siamois ou de Cambodgiens. Son Chau Mœuong porte les titres de Braḥ Sêna Saṅgrāma. Le Mœuong, à une ou deux lieues au Nord du Moun, est formé de deux gros villages que séparent huit cents mètres de rizières dénudées. Le Chau réside actuellement au village oriental, mais l'ancien chef-lieu était à l'autre, le Mœuong Kao, qui était sous la protection d'une vieille enceinte rectangulaire : deux fossés pleins d'eau et une levée de terre intermédiaire.

Kou Suon Têng. — A une petite journée de marche à l'Ouest de ce

chef-lieu et à deux lieues au Sud du village appelé Ban Dêng, on rencontre les ruines que les Laos et les Siamois appellent Koû Suon Têng « douves du jardin des concombres ». Une levée de terre, qui devait être flanquée jadis par les habitations, partait d'un grand bassin rectangulaire et conduisait, à cinq ou six cents mètres vers l'Ouest, au monument qu'annonçaient sans doute deux édicules construits en bois et couverts en chaume dont il ne reste que les soubassements en limonite. Sur une petite terrasse se dressaient les trois tours en briques, alignées face à l'Est, à quatre mètres l'une de l'autre. La centrale, sensiblement plus grande, atteignait 16 à 20 mètres de hauteur. De son sommet s'élance un gros figuier qui l'abrite de ses frondaisons et la recouvre des mailles serrées de ses racines. A l'intérieur est une grossière statue de S'iva de grandeur d'homme.

Ayant avant-corps à l'Est, fausses portes sur les trois autres faces, cette tour est décorée sur ses frontons de sculptures dont l'exécution est inférieure à la conception. A l'Est, un dieu qui danse est entouré par une autre divinité brahmanique à quatre bras, à trois ou quatre têtes, se tenant dans une attitude respectueuse, par Ganes'a, par des Asouras et des Apsaras, des parasols et des oriflammes. A la fausse porte du Nord, Vishnou aux quatre bras est représenté deux fois ; à gauche, il renverse un ennemi ; au centre, il triomphe, son pied gauche caressé par Lakshmi agenouillée ; à droite, plusieurs personnages, ermites ou adorateurs se tiennent debout en le vénérant. A l'Ouest, est représentée la scène du barattement profondément fouillée sinon finement sculptée. Brahma, entouré d'Apsaras et de fleurs, se tient sur le mont Mandara ; de chaque côté trois barateurs tiennent le serpent à hauteur de leur épaule. A la fausse porte du Sud, un personnage tenant à la main une fleur de lotus, entouré de serviteurs et d'oriflammes, est assis de face sur un éléphant que l'on voit de profil, conduit par son cornac.

Aux uniques portes des deux autres tours qui sont moins importantes les sculptures indiquent aussi un bon dessin, trahi par un ciseau malhabile. A droite, Indra est assis sur l'éléphant tricéphale. A la tour de gauche, Vishnou, couché sur le lion et sur la tige du lotus, est caressé par deux femmes.

Kout Resei. — Kout Resei, à une lieue plus loin, dans les bois clairs et en pays désert, a son petit bassin à l'extérieur près de l'angle Nord-Est du mur d'enceinte qui mesure 30 mètres E.-O. sur 20 N.-S. et qui est décoré d'une porte monumentale au milieu de la face orientale. L'édicule, à l'inté-

rieur, est à gauche en entrant ; le sanctuaire, sur un petit terrassement, est une petite tour, précédée d'un avant-corps, carrée, aux murs droits qui devaient supporter une toiture de bois disparue. Ce petit temple est construit en limonite.

Prasat Yêh. — Plus loin encore vers l'Ouest, au milieu des vastes plaines herbeuses, sans arbres, probablement inondées aux pluies, qui indiquent l'approche du Houé Sa Thêt, Prasat Yêh est le nom collectif de deux petits monuments sis à trente mètres l'un de l'autre. Au Sud, les ruines de Prasat Yêh proprement dit comprennent d'abord un bassin-fossé plein d'eau, large de 12 mètres, interrompu à l'axe Est-Ouest par les chaussées d'accès qui sont larges de cinq mètres. On franchit au delà l'enceinte, mur de 30 mètres E.-O. sur 25 N.-S., en passant sous une porte monumentale et on pénètre dans l'intérieur où on se trouve, en avançant de quelques pas, à hauteur de trois édicules : l'un est isolé dans le préau, à droite du visiteur ; les deux autres, à droite et à gauche, sont réunis au mur d'enceinte, l'un complètement à l'intérieur, l'autre débordant au dehors et au dedans de ce mur. Les sanctuaires, au nombre de trois, devaient être construits en bois ; leur emplacement n'étant plus indiqué que par des soubassements de pierre. La limonite fut la seule pierre employée dans la construction de ce petit temple.

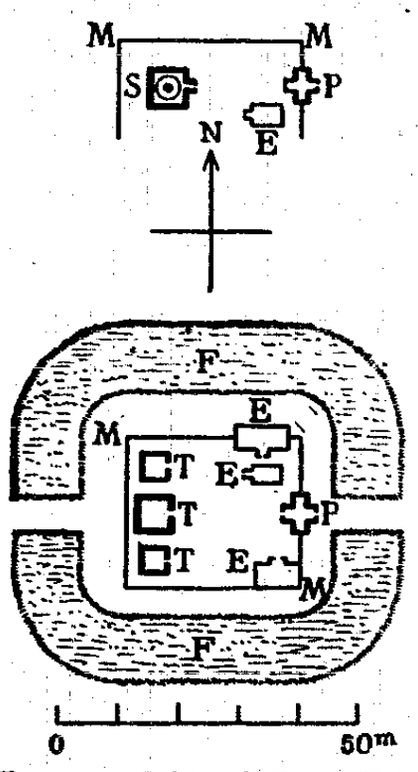


Fig. 21. — Schène de Prasat Yèh.

L'autre temple de Prasat Yêh porte aussi le nom spécial de Prasat Kout Resei. Il comprend un mur de 25 mètres E.-O. sur 15 mètres N.-S. qui ne court que sur trois des faces, la méridionale restée vide avait peut-être une clôture de bois ; puis un gopoura ou porte monumentale à l'Est, l'édicule à sa place normale ; et une tour sanctuaire précédée d'un avant-corps. Le tout était construit en limonite.

Bouriram. — En traversant le Moun on atteint au Sud de Pouthaisong un district de Korat, pauvre, boisé, peuplé encore de Cambodgiens, et dont le Chau porte le titre de Brah Nagara. Son chef-lieu le Mœuong Bouriram = Purirāma, appelé aussi vulgairement Mœuong Pêḥ, compte une soixantaine

de cases et deux pagodes, sur un tertre de terre noire qu'entoure un fossé rectangulaire, large de 10 mètres, plein d'eau claire et potable, n'asséchant jamais, bordé de chaque côté par les levées de terre que fournirent ses déblais. Ce Mœuong occupe évidemment un emplacement disposé par les anciens Cambodgiens.

Prasat Krê. — Dans les bois, à trois lieues à l'O. N.-O. de ce chef-lieu, un tertre de 25 mètres E.-O. sur 16 mètres N.-S. entouré de son fossé et montrant en son milieu un autel de pierre, indique qu'il y avait là jadis un petit temple de village construit en bois. Les Cambodgiens appellent ce lieu Prasat Krê « tour du lit » ou Tuol Prasat « tertre de la tour ».

Prasat Eisei. — A quelques lieues au Sud de ce point et à une lieue à l'Ouest du Phûm ou village Chrâk Roka, Prasat Eisei = Prāsād Isī « la tour

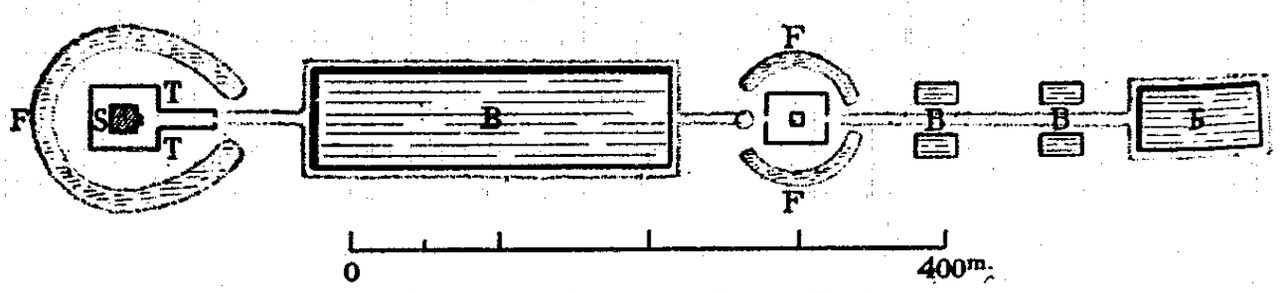


Fig. 22. — Schème de Prasat Eisei.

de l'anachorète » ou Tuol Roka Chas « le tertre du viel arbre Roka », seraient les noms donnés à un ancien temple, perdu actuellement au milieu des forêts clairières et où l'on rencontre successivement, en allant de l'Est à l'Ouest : un premier bassin rectangulaire de 80 mètres E.-O. sur 40 mètres N.-S. ; dans l'axe de ce bassin, une levée de terre longue de 200 mètres que flanquent quatre bassins plus petits ; un fossé circulaire qu'interrompent la chaussée d'accès à l'Est et deux chaussées plus petites à l'Ouest ; ce fossé entoure un premier emplacement de temple où se voient une terrasse revêtue, de 42 mètres sur 36, et un autel de pierre au milieu ; puis au delà, un second grand bassin rectangulaire entouré de ses levées de terre et mesurant 240 mètres E.-O. sur 60 N.-S. ; enfin un deuxième emplacement de temple, entouré de son fossé circulaire qu'interrompt seulement la chaussée d'accès à l'Est ; ce dernier emplacement a conservé sa terrasse revêtue qui mesure 44 mètres E.-O. et 40 mètres N.-S. et qui se prolonge à l'Est par une avant-terrasse de

40 mètres de longueur sur 16 de largeur ; au milieu sont les ruines d'une tour construite en limonite avec portes sculptées en grès.

On peut supposer que ces deux temples de Prasat Eisei devaient appartenir respectivement à deux villages ou groupes voisins de maisons, construits l'un, des deux côtés de la levée de terre qui va du premier bassin au premier temple, l'autre, autour du second bassin rectangulaire.

Phnom Kedong. — Phnom Kedong « les monts de la voile » est le nom collectif donné à deux collines boisées, aux croupes arrondies et allongées du Nord-Ouest au Sud-Est, que l'on rencontre dans les forêts clairières à une lieue vers le Sud un peu Est du Mœuong Bouriram et non loin du village appelé en siamois Ban Boua ou en cambodgien Srok Chhûk, c'est-à-dire « le village des lotus ». De près, on les distingue en Phnom Srei « mont des filles », le plus rapproché du Mœuong, haut de 60 mètres environ, et en Phnom Pros « le mont des garçons », qui est haut de 80 mètres et qui est à deux ou trois cents mètres de l'autre. Sur le sommet de Phnom Srei qui est encore appelé Phnom Kedong Nhi « colline femelle de la voile » on aperçoit les ruines d'une petite tour construite en limonite, ayant aux quatre faces des portes en grès sculpté. L'intérieur de cette tour a été excavé pour y rechercher les objets précieux. Les indigènes lui donnent plus spécialement le nom de Prasat Eisei, ou Kot Eisei « tour » ou « cellule de l'anachorète ».

Nang Rong et ses petites ruines. — Au Sud un peu Ouest de Bouriram, le district de Nang Rong s'étend entre celui de Korat à l'Ouest et celui de Phakonchhaie à l'Est, jusqu'aux forêts et aux grandes montagnes du Sud. Sa population, de race cambodgienne, tend à devenir peu à peu siamoise de langage. Le Chau Mœuong porte, paraît-il, les titres de Braḥ Bhakti Sêna, et réside au Mœuong Nang Rong « de la Dame Roñ ». Ce nom, dont la forme cambodgienne est Néang Roung, se relie à celui du Phnom Roung, colline isolée, couronnée de ruines importantes, située à quelques lieues au Sud-Est, et que nous verrons au district suivant, celui de Phakonchhaie dont elle fait partie actuellement, dit-on.

Le Mœuong Nang Rong, à une centaine de kilomètres au Sud-Est de la ville de Korat, comprend plusieurs villages occupant un tertre en forme de croissant dont les cornes pointent vers l'Ouest. On prétend qu'il était entouré jadis

de fossés et de levées de terre, ce qui indiquerait un antique emplacement ; mais la végétation ne permet plus de reconnaître leur tracé.

Toujours est-il qu'il y a quelques anciennes ruines cambodgiennes dans le district de Nang Rong. Outre quelques vestiges sans importance tels que des statues de lions en grès qui sont vénérées et invoquées par les habitants du Ban Dan, et plusieurs lingas et pierres sculptées à la localité déserte appelée Srah Phrah Menou sur la lisière de la forêt qui borde au Sud la plaine marécageuse dite Thung Kathên, on peut encore signaler les ruines d'une tour en briques entourée d'un mur de limonite près du Ban Nakakour, au Sud-Est de cette même plaine qui donne naissance au Houé Chakarat, un affluent de droite du Moun dont le nom cambodgien était peut-être Brêk Cakrarāja ; on peut mentionner aussi Sraḥ Taṅkor où l'on retrouve des briques éparses sur un tertre de 120 mètres de diamètre que les pluies entourent de leurs eaux.

Prasat Si Chêng « les tours carrées » est le nom donné en siamois à des ruines plus considérables situées à trois lieues à l'Ouest un peu Nord du Mœuong Nang Rong. D'un grand bassin rectangulaire, creusé à 800 mètres vers l'Est, partait une levée de terre conduisant au temple qui avait encore un second « lobœk » ou bassin, creusé au Nord. L'enceinte du temple, fossé et mur de limonite mesurant 40 mètres E.-O. et 26 mètres N.-S., détachait des murs simples allant au Sud sur la face orientale et au Nord sur la face opposée. A l'intérieur l'édicule et les trois tours en briques ont conservé si peu de matériaux qu'on peut croire qu'ils ont été systématiquement enlevés.

Prasat Rosei « la tour des bambous », sur un petit tertre plat, dans un bois de haute futaie, à 1 500 mètres au Nord-Ouest du Ban Nong Phlong, qui est lui-même à deux lieues du Mœuong Nang Rong, était une galerie, longue de 8 à 10 mètres, large de 6, dont les murs qui ont perdu leur toiture étaient hauts de 3 mètres. Un petit bassin avait été creusé à l'Est de cette galerie-sanctuaire qui était construite en limonite.

Srok Phkeâm. — Le Ban ou Srok Phkeâm, à sept ou huit lieues au Sud du Mœuong Nang Rong, est un village remarquable par sa position sur un coude brusque du Plaï Mat qui reprend ici sa direction primitive au Nord-Est, après avoir coulé pendant plusieurs lieues droit à l'Est, et au point de convergence de plusieurs routes de la province de Korat qui s'y réunissent

pour aller, à plus d'une douzaine de lieues vers le Sud, descendre le passage dit Phlau Dangkor qui conduit au bassin du Grand Lac cambodgien. Actuellement ce Srok Phkéâm = Sruk Bhgām « pays du rosaire », qui compte une soixantaine de cases habitées par des Khmêrs et par quelques Siamois, est à la limite des deux langues ; le siamois étant parlé à l'Ouest et le cambodgien encore usité dans tous les villages de l'Est. Il a dû avoir une certaine importance au temps de la prospérité des anciens Khmêrs, ainsi que l'attestent les vestiges archéologiques du village et des environs.

A trois kilomètres vers le Nord et à 1 500 mètres de la rive droite du Plaï Mat, on rencontre un spécimen de petit temple classique ; le mur mesure 40 mètres E.-O. sur 20 mètres N.-S. ; petite porte monumentale à l'Est, édicule et tour-sanctuaire à l'intérieur ; le tout est construit en limonite.

Un second temple, à l'Ouest, que l'on rencontre après avoir traversé le Plaï Mat et fait encore deux kilomètres, comprenait un mur de limonite, presque carré, 16 mètres E.-O. sur 14 N.-S., muni de petites portes monumentales sur trois de ses faces, et une tour centrale construite en limonite ; les portes en grès sculpté reproduisaient à leurs frontons l'éléphant tricéphale.

Un troisième petit temple, au Sud-Est du précédent et à deux kilomètres à l'Ouest du Srok Phkéâm, devait être une galerie ou comprendre quatre petites tours, très rapprochées les unes des autres, si l'on en juge par les quatre portes de grès qui se dressent encore devant un tas informe de briques.

De cette dernière ruine proviendraient, au dire des habitants dont l'opinion ne doit être acceptée qu'avec réserve, toutes les pièces de sculpture que l'on aperçoit à la pagode actuelle du Srok Phkeâm ; un fronton représentant le dieu assis sur l'éléphant tricéphale ; un autre fronton représentant un personnage assis sur un trône, une jambe repliée sous son corps, entouré de serviteurs qui paraissent lui offrir une femme ; des statues du Bouddha assis sur le Nāga ; des statues de S'iva que distingue son œil frontal et le croissant de la lune au diadème, plusieurs autels aux motifs bouddhiques ; et une pierre parallélipipédique encore dorée et laquée, haute de $1^{m},20$, qui représente sur sa face principale le Bouddha assis sur le Nāga et sur les autres des dieux et des déesses aux têtes ou aux bras multiples.

Nous avons aussi trouvé, dans cette pagode du Ban Phkeâm, antique emplacement où de nombreux bassins sacrés furent creusés jadis, une stèle à quatre faces, portant une inscription sanscrite qui comptait en tout 72 lignes, 24 par face : la quatrième, qui est actuellement tournée au Sud, étant restée

vide. Ces faces, bien divisées en deux colonnes, étaient numérotées par des chiffres dans le bas. L'écriture fine, grêle, carrée, régulièrement tracée, aux fleurons bien détachés, indique l'époque de Sūryavarman II, xi^e^ siècle s'aka. On y lit, au surplus, le nom de ce roi et ceux de ses prédécesseurs immédiats, Dharanindravarman I^er^ et Jayavarman VI. Ce texte, qui est bouddhique car il débute par l'invocation Namo Vuddhāya et qui reste à étudier, appartient donc à une période de l'histoire du Cambodge qui est encore très peu connue à l'heure actuelle, malgré les nombreuses inscriptions sanscrites que Sūryavarman II fit buriner dans ces contrées du Nord de son empire.

D'après certains renseignements, en allant droit au Sud, du Ban Phkeâm au défilé des monts Dangrêk appelé Phlau Dangkor, on passerait, à mi-route, près d'un temple, appelé Prasat Nong Hong, comprenant un mur d'enceinte d'une quarantaine de mètres de côté et trois tours ou galeries ruinées, le tout construit en limonite.

Phakonchhaie. — Le dernier district de Korat, appelé Phakonchhaie ou Phak Tong Chhaie du cambodgien Peak Tong Chéi = Bāk Dañ Jai « couvrir du drapeau de la victoire », s'étend au Nord de la ligne des monts Dangrêk, entre Nang Rong et la province suivante, celle de Sourên. Sa population, entièrement cambodgienne, est réquisitionnable en temps de guerre. Son Chau porte les titres de Braḥ Sūrya Têjas et réside au Mœuong actuel, groupe de hameaux comptant sept pagodes et deux centaines de cases disséminées sur plusieurs tertres sablonneux et boisés. L'ancien Mœuong, appelé Teloung = Dloñ, serait à deux lieues vers l'Ouest, dans la vaste plaine découverte de ce nom, où ses fossés et ses levées de terre seraient encore reconnaissables.

A quelques lieues au Sud-Est du Mœuong et à deux ou trois kilomètres droit au Sud du village appelé Phūm Tréai = Bhūm Drāy, entre deux petits bassins qui assèchent en saison, est une petite galerie ou tour ruinée qui était construite en bloc de limonite et qu'on appelle, de nos jours, Prasat Thmâr « tour de pierres ».

Mœuong Tam. — D'importance beaucoup plus considérable était le Mœuong Tam, à deux ou trois lieues au Sud-Ouest du Mœuong Phak Tong

Chhaie, à une lieue au Sud de la colline appelée Phnom Roung et de ses ruines que nous verrons après, à une lieue à l'Est d'une petite ondulation naturelle de terrain faite de blocs de limonite et que les Khmêrs appellent Phnom Dei « le mont de terre ». Ce nom de Mœuong Tam est siamois, ce qui est exceptionnel en ce pays encore cambodgien de langue ; il correspond à l'expression khmère Nokor Téap « la ville basse », ou Bantéai Téap « la forteresse basse ». Peut-être ce lieu était-il ainsi appelé vulgairement par opposition à un autre groupe habité qui pouvait être la « ville haute » près du Phnom Roung?

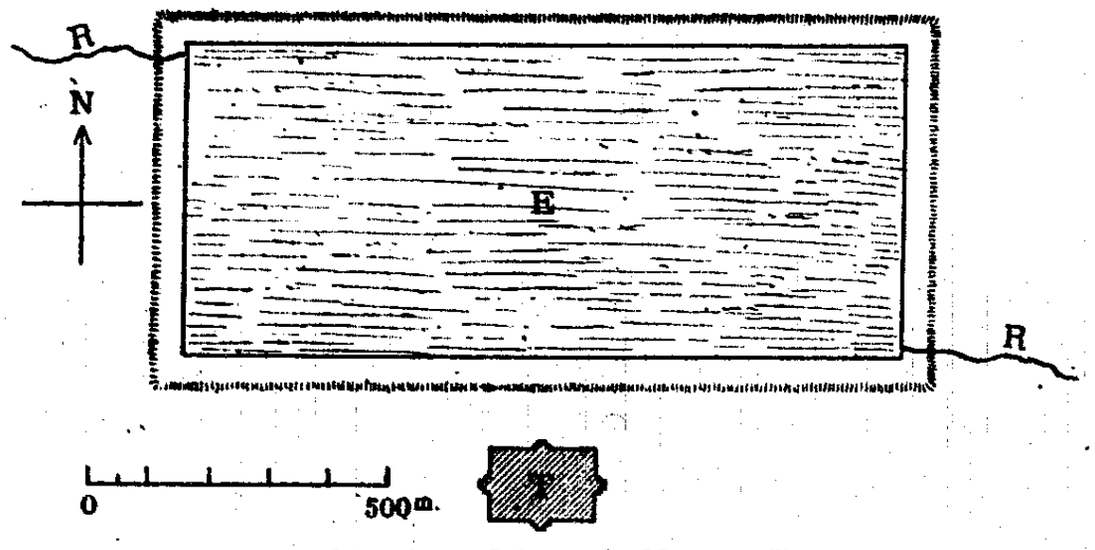


Fig. 23. — Schème de Mœuong Tam.

On rencontre d'abord un grand bassin « Rahal » ou « Tonlé » creusé, non pas à l'Est mais au Nord du temple, mesurant 1 200 mètres E.-O. sur 500 mètres N.-S., dont les déblais avaient été rejetés tout autour en haute et forte levée large de 40 mètres. Un ruisselet, qui est à sec en mars, venait du Phnom Dei, entrait dans ce réservoir vers son angle Nord-Ouest, et en ressortait près de l'angle Sud-Est où une écluse encore reconnaissable permettait de régler le niveau des eaux et peut-être même de vider le bassin afin d'y pêcher plus commodément le poisson.

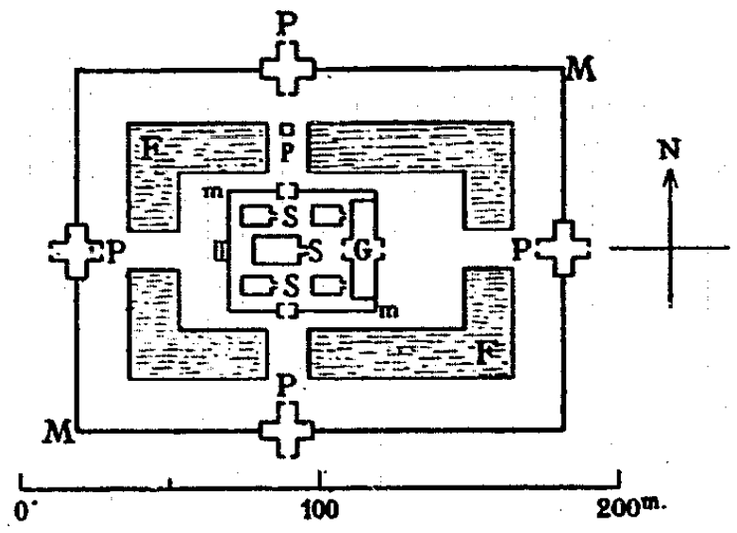


Fig. 24. — Détails du temple de Mœuong Tam.

A une centaine de mètres au Sud de cet étang, est l'ancien temple, appelé aujourd'hui Mœuong « ville » ou Kamphêng « enceinte, forteresse ». Quelques arbres, manguiers et cocotiers, attestent qu'il était habité il y a une génération ou deux, mais actuellement ce pays, qui paraît être marécageux, est totalement déserté. La première enceinte est un mur de limonite, haut de

3 mètres, entourant un rectangle de 160 mètres E.-O. sur 120 mètres N.-S., percé de portes monumentales aux axes de ses quatre faces. Le bassin-fossé, placé ici à l'intérieur, entre le mur et le temple, est tracé à angles droits, large de 10 mètres, revêtu de blocs de limonite taillés en escaliers. Quatre avenues l'interrompent au milieu des faces. A celle du Nord a été aménagé un petit puits sec, profond d'un mètre. revêtu en pierre de limonite. Les bâtiments, qui ont été élevés sur une terrasse que soutient un mur d'un mètre de hauteur, comprennent une porte monumentale à l'Est, flanquée de galeries qui règnent sur presque toute la face, deux petites portes isolées aux faces du Nord et du Sud, la face de l'Ouest n'ayant qu'un escalier d'accès, et cinq tours ou édicules en briques, de grandeur inégale: la construction centrale étant rectangulaire et recevant des indigènes le nom de Brah Vihār. Les sculptures sont assez nombreuses dans ce monument qui est ruiné en grande partie.

Phnom Roung. — En examinant les deux districts de Nang Rong et de Phakonchhaie nous avons tourné tout autour de la colline appelée Phnom Roung = Bhnam Roñ et de ses ruines par lesquelles nous finirons cette province de Korat. La similitude de nom entre la « montagne de Roñ » et le district de « la Dame Roñ », semble indiquer qu'il existait peut-être autrefois une tradition actuellement perdue qui attribuait la fondation du temple de cette montagne à une femme résidant à ce district. De nos jours, les indigènes placent ces ruines près de la limite de Nang Rong et de Phakonchhaie, mais dans ce dernier district.

La colline, aux roches de grès rouge, couverte de maigres arbustes et, par endroits, de grands arbres, entourée d'une ceinture de forêts clairières, est assez régulièrement arrondie en forme de dôme qui s'élève à 250 mètres au-dessus de la plaine et qui lance des contreforts dans toutes les directions. A son sommet, un plateau s'allonge de trois ou quatre cents mètres dans le sens de la course du soleil. Vers l'Ouest, le point culminant de ce plateau est occupé par le monument qui fut construit en grès rouge.

Ce temple de Phnom Roung est annoncé en plaine par des travaux et des constructions accessoires qui s'étendent au loin vers l'Est. A deux kilomètres du mont, on rencontre dans les forêts clairières les ruines d'une galerie longue de 10 mètres, large de 4, construite en limonite, au Sud d'un petit bassin. Vient ensuite le grand bassin « Baray » ou « Robœk », long d'un millier de mètres, au fond de terre noire, actuellement à peu près à sec en

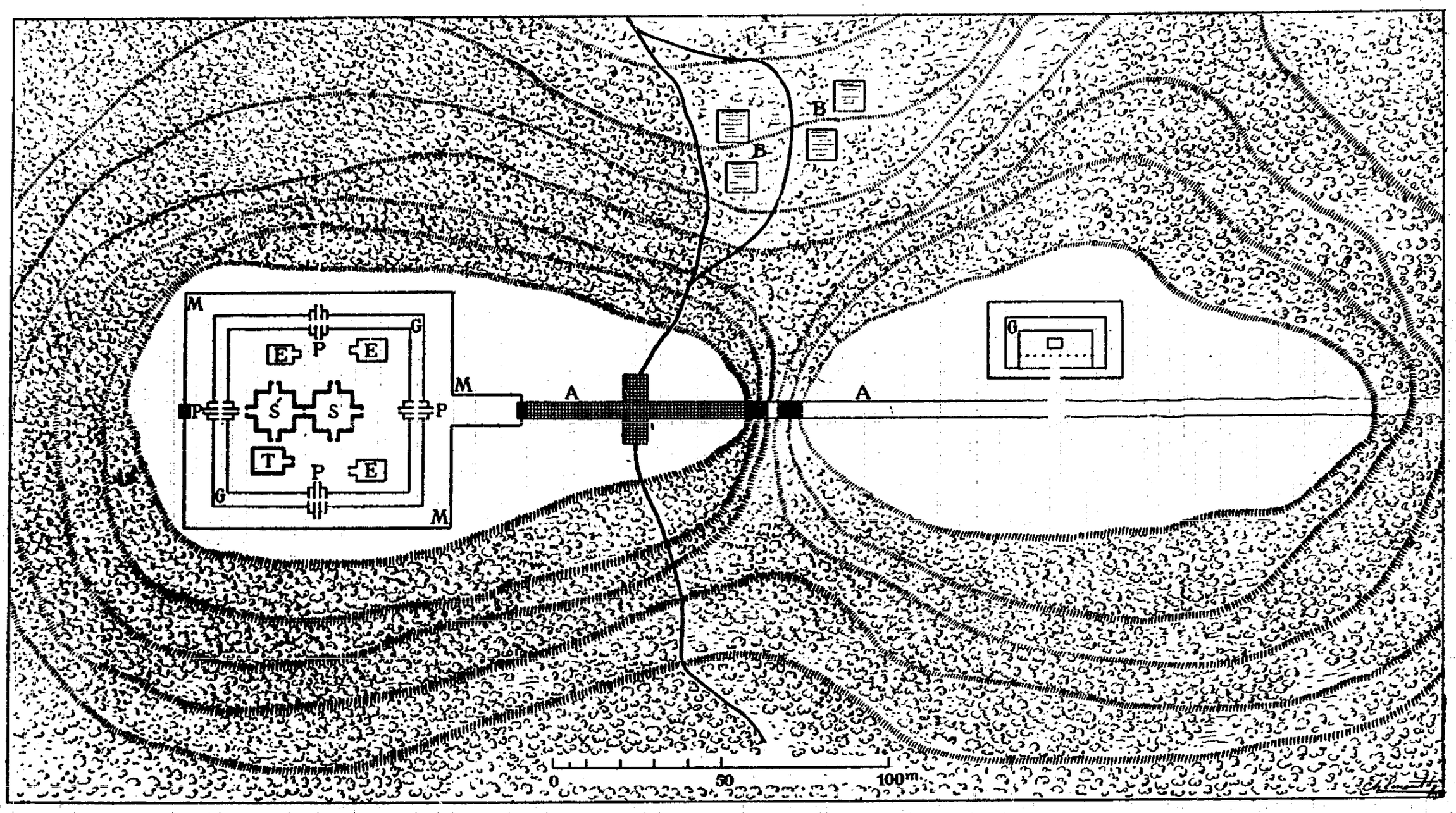


Fig. 25. — Schème du monument de Phnom Roung.

mars, entouré de ses hautes levées de terre où étaient probablement construites les cases des habitants de Phnom Roung.

Gravissant la pente de la colline on atteint, sur une terrasse du plateau terminal, une petite construction de grès et de limonite située au Nord de l'axe général des ruines. Un mur d'enceinte rectangulaire, mesurant 40 mètres E. O. sur 20 N. S., entourait une galerie également rectangulaire, mais pleine seulement sur trois des faces, tandis qu'elle ne présente plus qu'un mur et des piliers intérieurs sur la face méridionale où elle devait être couverte en bois et chaume. Une tour aujourd'hui ruinée totalement devait occuper le centre de ce petit édifice près duquel commence l'avenue du temple.

Dallée naturellement d'abord par la roche du mont et flanquée de deux lignes de piliers carrés, cette avenue suit les accidents du sol pendant une soixantaine de mètres, descend sur un col ou faible dépression, remonte au delà par un escalier plus raide qui s'élève d'une vingtaine de mètres et atteint l'esplanade qui précède le temple pour se transformer en avenue artificiellement dallée, également longue d'une soixantaine de mètres : celle-ci s'élargit vers son milieu en une croix dont les branches latérales sont le point de départ de deux sentiers qui descendent le mont à droite et à gauche. Cette avenue laisse à droite trois ou quatre bassins ménagés par la nature sur la pente septentrionale du mont ou profondément excavés par les carriers qui durent peut-être extraire de là les matériaux de construction. Ces bassins, près desquels on avait construit, il y a quelques générations, une pagode moderne, conservent leur eau toute l'année quoiqu'ils ne soient plus entretenus.

L'avenue s'arrête au temple qui a pour soubassement général une terrasse peu élevée et dont l'enceinte est formée par quatre galeries délimitant un rectangle, presque un carré, qui mesure une soixantaine de mètres de côté. Construites partie en grès rouge, partie en limonite, ces galeries sont aujourd'hui ruinées, moins pourtant à la face orientale, qui fut mieux soignée et où subsiste encore la voûte, haute de $6^{m},50$. Des portes monumentales, à triple ouverture et plus grandes aux faces de l'Est et de l'Ouest, percent ces galeries aux axes de l'édifice qui sont fortement reportés au Nord et surtout à l'Ouest. Ces portes donnent accès au préau intérieur où s'élevait le sanctuaire et quatre constructions secondaires ; deux édicules ruinés avaient été construits en limonite vers l'Est : un autre édicule ou tour, au Nord-Ouest, n'est plus qu'un tas informe de briques ; au Sud-Ouest, c'est une tour qui était construite

en blocs de grès rouge à l'extérieur et en blocs de limonite à l'intérieur et qui est encore, sommet à part, en assez bon état de conservation ; actuellement elle est haute de huit mètres environ. Le sanctuaire, entièrement construit en grès rouge, est une sorte de galerie que forment deux tours placées l'une derrière l'autre, hautes encore de 14 mètres environ ; toutes ses portes sont très ruinées.

Il est à remarquer qu'on ne voit pas de représentations d'hommes ou de dieux dans les sculptures, assez bonnes d'ailleurs, de ce monument ; elles ne figurent que rosaces, lianes et acanthes.

Tout autour de ce temple, on peut remarquer nombre de débris de poteries anciennes.

D'après son aspect général, il nous a semblé être bouddhique et remonter au règne de Sūryavarman Ier, xe siècle s'aka. Mais il n'est pas inutile de rappeler ici que la stèle sanscrite du règne de Sūryavarman II, xie siècle s'aka, que nous avons estampée à la Vat Bouo de Korat, provient de ce monument. Telle était du moins l'opinion unanime des indigènes disant aussi qu'elle avait été emportée il n'y avait pas très longtemps. Cette pagode a peut-être reçu les derniers bonzes du temple bouddhique moderne dont nous avons rencontré les restes à proximité du monument ancien de Phnom Roung. On dit aussi que le chef de cette Vat Bouo a soin d'envoyer de temps à autre débroussailler les ruines de Phnom Roung, malgré leur éloignement considérable de Korat.

Les gens des villages environnants ont coutume de se réunir sur le Phnom Roung pour célébrer leurs fêtes du nouvel an. Ils lavent les quelques statues bouddhiques qu'on y trouve ; ils vénèrent surtout un Brah Pāda, empreinte des « pieds sacrés » du Bouddha, monolithe laqué et doré, long de plus d'un mètre, qui aurait été apporté et consacré, peu de temps avant notre visite, par les bonzes de la Vat Srah Kêo de Korat.

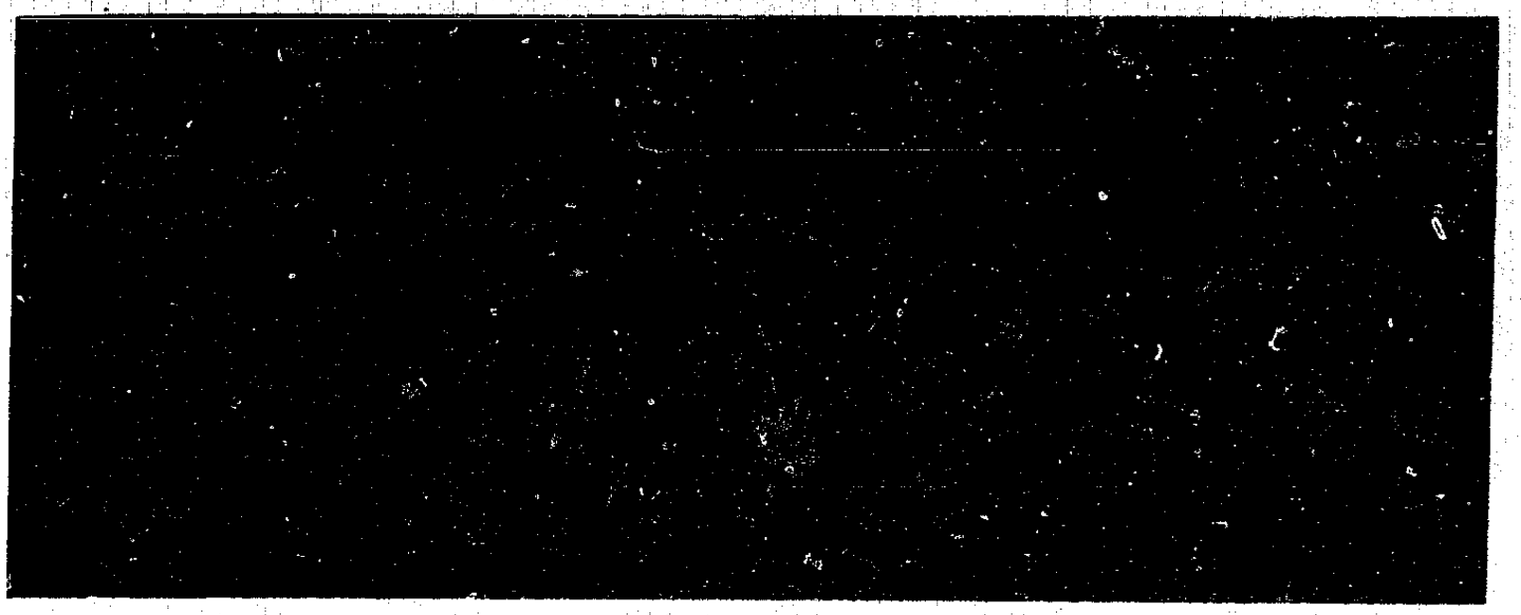


Fig. 26. — Bas-reliefs des ruines de Phimaic.

CHAPITRE VI

LES MŒUONGS LAOS

Le Moun. — Les Laos. — Leur organisation. — Leurs inscriptions et leurs monuments. — Prasat Si Chêng. — Bo Pon Kan. — Prasat Ban Da. — Melou Phaï. — Kou Kasin. — Kou Kadon. — Kou Sen Talat. — Les villages cambodgiens de Si Phoum. — Roï Et. — Prasat Neng Kou. — Chonobot. — Prasat Lûk Khâ Mê. — La stèle du Ban Khmuoy. — Autres vestiges de la province d'Oubon. — Khêmarat. — L'inscription khmère du Mœuong Sakun.

Le Moun. — Nous avons vu que le Moun ou Nam Moun prend sa source dans la province de Korat. Les Siamois et les Laos donnent encore à cette rivière les noms de Phrai Moun, de Phi Moun. Ce dernier nom s'applique aussi à deux villages situés, l'un non loin de la source, et l'autre sur la partie inférieure du cours de la rivière, donc à une très grande distance l'un de l'autre. Toutes ces dénominations ne sont que la corruption de l'ancienne appellation cambodgienne Sdiṅ Brai Mūl « rivière des forêts de la racine », ou « des forêts complètes ».

Ce grand affluent de droite du Mékhong coule d'abord du Sud-Ouest au Nord-Est, puis en quittant la province de Korat il prend sa direction générale de l'Ouest à l'Est, recevant à droite les nombreux torrents qui naissent aux monts Dangrêk et qui le joignent presque perpendiculairement ; tandis que les plaines qui s'étendent sur sa gauche ne lui envoient leurs eaux

qu'après les avoir réunies dans une autre rivière dont l'importance est presque égale à la sienne ; c'est le Sé ou Si des Laos, le Phrah Chhi des Siamois, c'est-à-dire le Sdiṅ Braḥ Jī « la rivière du dieu », des anciens Cambodgiens. Grossi de cet affluent, le Moun, dont le cours était plutôt torrentueux jusqu'alors, dont le lit était large de 50, 100 et 150 mètres, et qui n'était navigable que par intermittence, devient un profond bassin, aux eaux tranquilles, dont les rives en pente douce laissent une moyenne de 300 mètres de largeur à son lit. Puis, avant de joindre le Mékhong, il descend tout à coup, en une douzaine de rapides, un seuil de roches de grès où la navigation redevient très pénible et n'est même guère possible qu'aux hautes eaux.

Nous avons vu que trois peuples : Siamois, Laos et Khmêrs, habitent sur ses hauts affluents, dans la province de Korat. En dehors de cette province, le bassin du Moun, cette immense plaine sablonneuse, tantôt brûlée par le soleil, tantôt noyée par les pluies, couverte en grande partie de forêts clairières, est occupée au Nord par des Mœuongs ou « pays » laotiens, sauf les exceptions sans grande importance de quelques villages de la province de Suvannabhumi où, nous le verrons, la race cambodgienne se maintient encore. Le Sud du bassin, tout le versant qui s'adosse aux monts Dangrêk, est peuplé par des Khmêrs, par des Kouys analogues à ceux que nous avons vus au Cambodge, mais aussi, vers l'Est, par des Laos. Les enfants de cette race prolifique continuent chaque jour cette lente et pacifique coulée du Nord au Sud qui leur a déjà fait gagner depuis un millier d'années deux ou trois degrés vers l'équateur.

Les Laos. — Ces Laos du Moun et de tout le moyen bassin du Mékhong étaient depuis longtemps soumis à Siam qui leur laissait une certaine autonomie. Dans ces dernières années, deux faits importants ont modifié cette situation : la prise de possession par les Français des contrées laotiennes situées à l'Est du grand fleuve, et la domination plus étroite des Siamois sur le reste du pays où des commissaires royaux envoyés de Bangkok tendent à supplanter les autorités locales. Mais l'ancien état de choses était encore suffisamment intact à notre passage, en 1883-1884, pour qu'il puisse servir de base aux notions très sommaires que nous croyons utile de donner sur ces Laos qui habitent des contrées où vécurent jadis les Cambodgiens, où ceux-ci ont laissé plusieurs monuments.

Cette population, douce, timide, couvre en Indo-Chine une étendue de

pays plus vaste que celle qui est occupée par la race annamite. Assez grands de taille, généralement bien proportionnés, plus blancs que les autres Indo-Chinois, les Laotiens sont sales dans leurs habitudes et rien moins que délicats dans le choix de leur nourriture. Ils consomment le riz de l'espèce dite gluante que les autres Indo-Chinois n'utilisent que pour la confection des gâteaux, des pâtisseries ou la fabrication de l'alcool.

Tous les Laos, hommes, femmes et enfants, sont grands amateurs de *lao*, c'est-à-dire d'eau-de-vie. Les vêtements des hommes se rapprochent de ceux des Siamois. Les femmes, qui affectionnent beaucoup les différentes nuances du jaune dans les écharpes qui ornent plutôt qu'elles ne couvrent leur poitrine, portent toutes la jupe tombante, ce qui paraît être le vieil usage de la plupart des populations de la presqu'île. Fumeurs de tabac et chiqueurs de bétel acharnés, paresseux, indolents, mais très sociables, les Laos se groupent en des villages qui sont plutôt considérables et éloignés les uns des autres, au bord des rivières ou sur les tertres que les plaines de rizières entourent. Leurs cases, toutes construites sur pilotis, sont rarement isolées. Sur le grand fleuve, ils sont bons bateliers et habiles pilotes.

Les jeunes Laotiennes jouissent d'une très grande liberté de mœurs que consacre l'antique et générale coutume ou institution du Pêng Hœuon. En leur langue, Pêng signifie « vendre » ou « condamner », Hœuon est la forme laotienne correspondant au siamois Rœuon « case, maison, foyer » ; le laotien ne prononçant pas la lettre *r*. L'expression signifie donc la *condamnation* ou la *vente*. — on sait que dans les dialectes des Indo-Chinois de civilisation indienne, le même mot exprime les deux idées, inséparables dans l'esprit de ces gens, — au profit de la maison, c'est-à-dire des parents, tenus d'apaiser par des offrandes les mânes des ancêtres qu'ont offensés les privautés prises par les jeunes gens avec les filles de cette maison. Les galants doivent payer sans contestation sur la simple déclaration des jeunes filles. Le chiffre de ces amendes varie selon les Mœuongs et selon le degré de l'offense : simples privautés ou dernières faveurs : mais il ne dépasse guère la somme de quelques ticaux, à moins qu'il ne s'agisse des filles des dignitaires.

Après avoir consacré les loisirs de leur prime jeunesse à ces Cours d'amour et après avoir été dans ce but exemptés en maints endroits de tout impôt personnel, les garçons laotiens se rangent et convolent en légitimes noces. Il est alors d'usage qu'ils fournissent une petite dot en argent et qu'ils habitent pendant plusieurs années près des parents de la jeune femme. La vie

de celle-ci devient subitement plus dure et plus sévère : les travaux de la campagne étant faits par les femmes plus peut-être que par les hommes.

Très superstitieux, craignant sorciers et sorcières, observant scrupuleusement les rites établis pour les principaux événements de la vie, ces Laos ont adopté le Bouddhisme méridional, mais avec moins de ferveur, moins de rigueur dans les pratiques, que leurs voisins, Siamois ou Cambodgiens.



Fig. 27. — Actrices siamoises.

Ces derniers orientent presque invariablement leurs pagodes à l'Est, tandis que les Laos tournent leurs temples vers l'un quelconque des trois autres points cardinaux. Les monastères, aux cours généralement bien nettoyées et plantées de figuiers, de jacquiers, de cocotiers, d'aréquiers, sont entourés de haies vives de beaux bambous : ils comprennent : la « sala », lieu de réunion, bâtiment assez grand qui n'a généralement pas d'autre plancher que le sol ; le temple, plutôt minuscule, semblable à une cellule élevée sur une

terrasse qui est haute souvent de deux mètres et qui est revêtue de briques ; ce temple abrite quelques petites statues du Bouddha ; à côté se dresse souvent la haute charpente d'un clocher formé de quatre colonnes supportant un plancher léger et aérien. La confession « obos » a lieu dans le temple, quand il est entouré de bornes sacrées « sêma » ; en cas contraire les religieux se rendent dans le « sin », autre petite construction qui doit être élevée sur des



Fig. 28. — Jeunes Laotiens figurant une troupe de théâtre. (Photographie de M. de Coulgeans.)

pilotis plongeant dans l'eau d'un bassin. Une autre différence avec les pays voisins consiste en ce qu'il n'y a pas d'élèves en habit civil dans les monastères laotiens : tous portent l'habit jaune quel que soit leur âge.

Ces Laos du moyen Mékhong, soumis au Siam depuis des siècles, reconnaissaient aussi l'autorité morale du plus puissant de leurs chefs, d'un roi national, celui de Vieng Chan (= Candrapuri?), ville située sur la rive gauche du grand fleuve, par 18° de latitude. Mais, en 1827, cette capitale fut détruite, la famille royale massacrée ou dispersée, et la domination siamoise s'appesantit progressivement sur ce peuple aux mœurs excessivement douces quoique féodales.

Leur organisation. — On y trouve quatre dignitaires traditionnels, à la tête de chaque Mœuong « ville royale, chef-lieu, royaume, pays ». L'importance de ces districts est très variable. Les dignités, héréditaires en principe, sont, dit-on, proportionnées aux chiffres : 100, 50, 25, 15. En tête, le Chau « roi, seigneur » responsable, vis-à-vis de la Cour de Bangkok, de l'ordre public, de l'administration générale et du paiement des impôts. Les trois autres chefs, placés à la tête de leurs clientèles particulières, portent des noms empruntés au sanscrit, mais corrompus par la prononciation laotienne et que nous rétablissons sous leur forme correcte : Uparāja « vice-roi » ; Rājavaṅsa « famille royale » : Rājaputra « fils royal ». Des fonctionnaires en sous-ordre, dont le nombre varie selon l'importance des Mœuongs et qui sont désignés collectivement par ce même mot de « Mœuong », assistent les dignitaires dans l'expédition des affaires publiques et transmettent les ordres supérieurs aux chefs des petites circonscriptions et des villages.

En cas de vacance, les Chau sont choisis dans la famille de leur prédécesseur par l'ensemble des fonctionnaires du Mœuong. Les principaux de ces seigneurs locaux ont d'autres Chau sous leurs ordres et relèvent eux-mêmes directement de Bangkok, où ils sont tenus de se rendre dès leur nomination pour la réception, contre remise de nombreux cadeaux, de leurs insignes et de l'investiture de leur charge que le roi leur confère avec sa bénédiction. Les insignes comprennent des objets d'or ou d'argent : plateau à pied, boîte à bétel et à cigarettes, aiguière et urne ou crachoir, ainsi que le parasol d'honneur, des habits et des armes de gala. Après cette investiture qui a lieu un jeudi, ils reprennent le chemin de leur pays.

Ils y sont reçus en grande pompe par tous les fonctionnaires qui lient des brins de coton à leur poignet et qui leur font les cadeaux d'usage, au milieu des prières des bonzes. Un festin général termine cette cérémonie de prise de possession de la dignité. A leur mort, les insignes sont renvoyés à la cour d'où l'on attend le « feu » de la crémation, briquet, silex et amadou, qui est envoyé dans une boîte [1].

Les hommes du peuple, appelés Bao ou Pau « clients », choisissent leurs chefs parmi les dignitaires, leur paient une capitation annuelle de quelques ticaux, et sont divisés en « inscrits intérieurs » dont les listes et l'impôt sont

1. Depuis 1893, dans les Mœuongs à l'Est du grand fleuve, c'est une boîte d'allumettes qui est reçue de l'autorité française en grande cérémonie.

centralisés à Bangkok, et en « inscrits extérieurs » dont la taxe forme la part des chefs locaux.

Officiellement les lois sont les siamoises, mais, dans la pratique, les jugements sont rendus d'après le droit coutumier (tamniem, du cambodgien damnyam). L'esclavage pour dettes existe, ainsi que le servage héréditaire.

La cour siamoise n'exigeant impérieusement que la soumission politique et le versement régulier de l'impôt, cette population jouit (ou plutôt jouissait) d'une réelle liberté sociale. Les chefs locaux intéressés à s'entourer d'un grand nombre de clients évitaient d'être oppressifs. Patrons et clients étaient liés par un échange mutuel de services et de protection. Il résultait de cette féodalité, dont l'esprit était très libéral, une aggrégation et une désaggrégation perpétuelle de Mœuongs, au gré des populations ou selon l'influence et l'habileté des chefs.

Leurs inscriptions et leurs monuments. — Depuis qu'ils occupent ce pays du moyen Mékhong et de son grand affluent le Moun, ces Laos ont buriné quelques inscriptions qui sortaient de la spécialité de notre mission, mais que nous avons recueillies au passage[1] et que nous examinerons rapidement avant de passer à l'étude des monuments cambodgiens de la région. Nous remarquerons, mais sans insister sur ce sujet, que la langue de ces Laos est étroitement apparentée au siamois ; d'un dialecte à l'autre on se comprend en général dès le premier abord. En ce qui concerne l'écriture des Laos, elle est empruntée, semble-t-il, aux caractères birmans ; elle est arrondie, beaucoup plus simple que la siamoise et ne doit représenter que très incomplètement les tons de leur langue chantée.

Passant en revue ces documents épigraphiques des Laos, en allant à peu près du Sud au Nord, nous en rencontrons d'abord un dont la situation est quelque peu excentrique, car il est placé en pays encore actuellement cambodgien, au Sud du Moun, province de Sourên, au monument de Si (ou Sé) Liem que nous décrirons avec les ruines khmères de cette province, malgré son nom laotien et malgré la présence de cette inscription. Elle compte 20 lignes de lettres nettes, assez grandes et bien conservées, sur la paroi de droite de la tour de droite, première rangée du monument.

1. Les exemplaires de ces inscriptions laotiennes restés en notre possession ont été donnés, avec les inscriptions siamoises, à la Bibliothèque de l'École des Langues orientales.

Une inscription, sans doute très moderne, a été écrite sur une face de stèle trouvée dans l'une des pagodes de la partie orientale de la ville d'Oubon, sur le Moun, par 15°14′00″ N. et 102°28′15″ E. Elle compte 22 lignes au total ; les trois premières très courtes, écrites à côté d'un cercle tracé à la partie supérieure, contiennent des chiffres, des dates sans doute. L'écriture, ronde, est assez nette.

Sur la rive droite du grand fleuve, par 16°56′01″ N., la grande métropole religieuse des Laos de ces régions porte le nom mi-sanscrit, mi-khmêr de Dhatou Penom = Dhātu-Bnam « colline ou tour des reliques ou de la pyramide ». Une pyramide massive, construite en briques, large de 10 mètres à sa base, haute de 45, couverte de moulures et d'arabesques, entourée de quatre murs d'enceinte carrés et concentriques, est précédée, vers le fleuve, d'une avenue que flanquent des bassins sacrés et plusieurs bonzeries. L'un des temples, vers le Sud, présente une inscription laocienne de 14 lignes burinée sur les briques et entourée d'un filet.

Sur la rive droite du fleuve, à la Vat Kêng Mouong de l'ancien Mœuong Lokhon = Nagara, dont les Siamois ont exigé l'abandon pour le faire reconstruire sur l'autre rive, par 17°23′14″ N. et 102°20′40″ E., une stèle laotienne comptait sur une face 21 lignes dont les six premières étaient écrites à droite et à gauche d'un cercle tracé dans le haut et 11 lignes sur l'autre face. Les lettres grandes, profondément gravées, sont en général assez bien conservées.

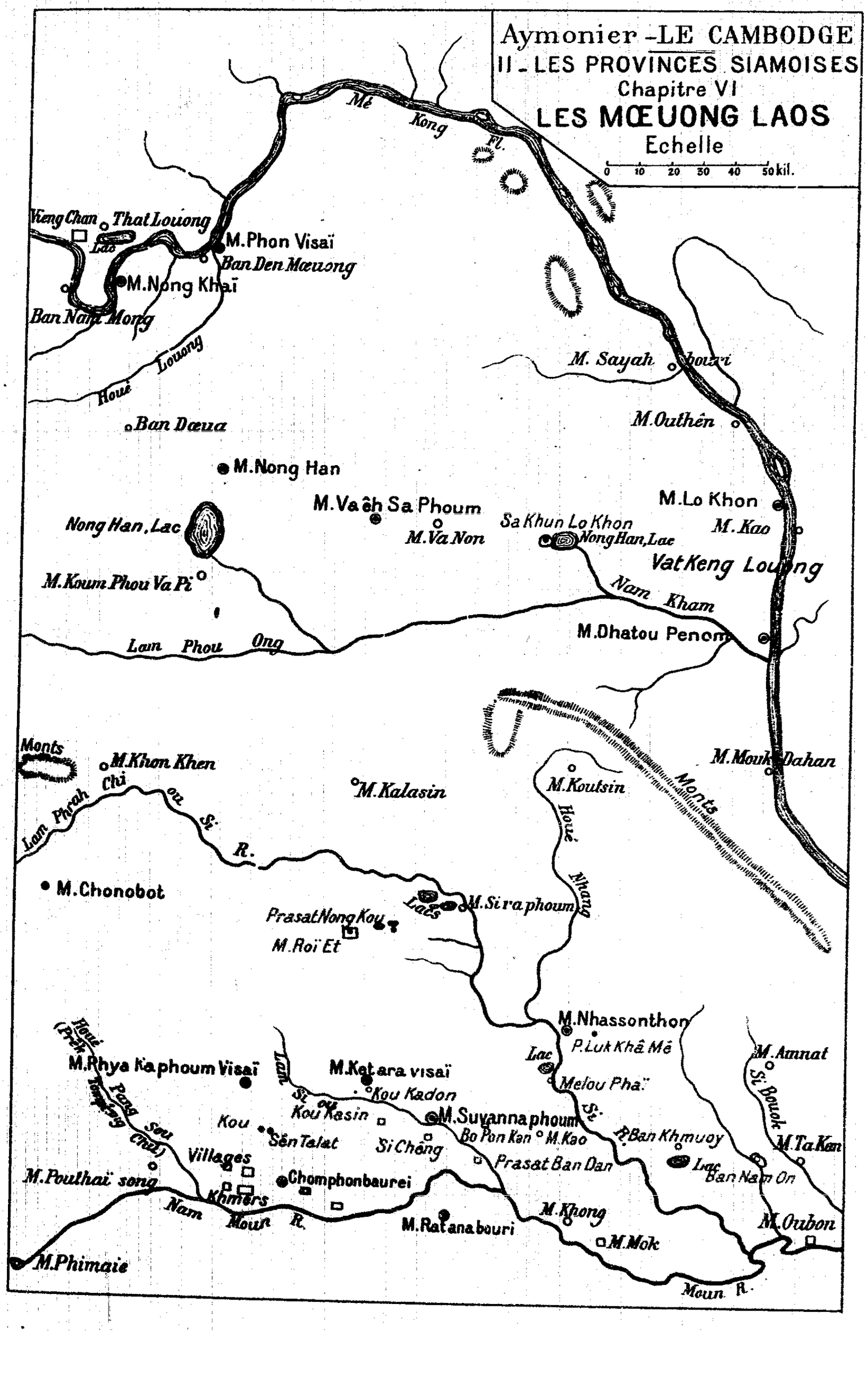
Sur la rive droite du grand fleuve, à la Vat Taï « pagode méridionale » du Mœuong Saniabouri ou Sayahbouri, par 17°40′00″ N. et 100°01′00″ E., une stèle, cassée horizontalement vers son milieu, portait sur une face une inscription de 12 lignes d'une écriture ronde qui semble être très moderne.

Une autre stèle, gravée sur une de ses faces d'une inscription de 11 lignes qui sont assez lisibles malgré quelque usure de la pierre, a été trouvée dans la Vat Kang « pagode centrale » de ce même Mœuong Sayahbouri.

Dans la Vat Luong « pagode principale » du Mœuong Ponpissaï ou Phonvisāy, rive droite, par 18° 01' 00" N et 100° 39' 00" E., une stèle plate portait une inscription de 29 et de 28 lignes sur les deux grandes faces et d'environ 20 lignes sur une troisième ou petite face qui a plus souffert que les deux autres. L'écriture, assez grande, paraît être relativement ancienne.

A proximité de ce Mœuong Ponpissaï, mais après avoir traversé une rivière appelée Houé Lououg, et sur le territoire de la province de Nong Khaï, dans la Vat Ban Dēn Mœuong « pagode du village frontière de la province, »

Aymonier - LE CAMBODGE
II - LES PROVINCES SIAMOISES
Chapitre VI
LES MŒUONG LAOS
Echelle
0 10 20 30 40 50 kil.



étaient deux stèles plates, l'une gravée sur une seule de ses faces en une inscription de 28 lignes aux lettres carrées, anguleuses, grandes, mesurant deux centimètres de hauteur, qui ont souffert par endroits.

La seconde stèle porte une inscription de 21 lignes surmontée d'un cercle et de trois chiffres à la première des grandes faces, et de 19 lignes à l'autre. L'écriture est de même grande et anguleuse.

Le Mœuong Nong Khaï, rive droite, par 17° 55′ 00″ et 100° 21′ 00″ E., a été fondé, paraît-il, et, en tout cas, a pris une certaine importance depuis la destruction de l'ancienne capitale Vieng Chan qui était située à quelques lieues en amont et sur l'autre rive. Le seigneur de Nong Khaï a, dit-on, les titres de Phaya Padmadevābhipāla. Dans la Vat Khun Mœuong, l'une des nombreuses (dix-sept) pagodes de la ville, a été trouvée une stèle plate en forme de borne sacrée de pagode, qui portait sur une de ses faces une inscription de 14 lignes que surmonte le cercle habituel et une date de trois chiffres qui semble être 966 d'une ère non indiquée mais qui doit être celle de S'aka, donc 1 044 A. D.

Dans la Vat Si Bon Hœuong, autre pagode de Nong Khaï, a été trouvée une stèle plate portant sur une de ses faces une inscription de 14 lignes que surmontent trois cercles concentriques divisés par des rais et qu'entoure un dessin figurant un portique de temple. L'écriture, en grandes et belles lettres profondément gravées d'une main sûre, débute par une date de trois chiffres précédés du signe mystique « om » qui paraît être 970 d'une ère non indiquée mais qui ne peut être que celle de S'aka, soit 1 048 A. D.

Cette inscription, la précédente et peut-être aussi la suivante, peuvent provenir de Vieng Chan ; elles semblent remonter à notre XI^e^ siècle et elles mériteraient d'être étudiées par des personnes compétentes. La beauté de leur écriture, la sûreté du ciseau semblent accuser, à notre avis, l'influence indirecte mais très sensible des lapicides cambodgiens de la grande époque.

On trouve quelques ruines laotiennes dans la Vat du Ban Nam Mong, à quelques lieues au-dessus de Nong Khaï et sur la même rive du fleuve. Une enceinte carrée de 45 mètres de côté entourait quatre petits temples bouddhiques construits en briques et couverts en tuiles. Trois étaient sur une même ligne à l'Ouest : l'autre, en avant, abritait une stèle plate portant sur l'une de ses faces une inscription de 27 lignes que surmonte un dessin carré. La pierre a souffert ; les lettres, effacées en partie, et grandes d'un centimètre, paraissent être assez anciennes.

Après avoir traversé le grand fleuve à Nong Khaï, si on se dirige vers le Nord-Ouest on atteint bientôt, après avoir passé une plaine de rizières, le lac Salakham qui est assez vaste et profond. Au delà s'élevait le That Luong, le grand temple situé à une lieue à l'Est de l'ancienne capitale, Vieng Chan. Sa première enceinte était une galerie construite en briques mesurant 80 mètres de côté. Les deux autres enceintes étaient de simples murs de briques et de limonite, très élevés, et mesurant respectivement 60 et 40 mètres de côté. Au centre, le That, la tour, la pyramide, mesure 20 mètres de côté à sa base qui est carrée, et pouvait atteindre une trentaine de mètres de hauteur. L'architecture de cet édifice laotien, d'une certaine élégance, est loin de présenter ce caractère de durée et de grandeur qui frappe l'esprit à l'aspect des monuments cambodgiens. Deux stèles thaïes furent estampées dans le That Louong de Vieng Chan.

L'une, gravée sur ses deux faces, compte encore 18 lignes d'un côté où le bas de l'inscription a disparu; les dix premières lignes, nettes encore, sont d'une belle écriture ancienne; en haut était tracé un dessin octogonal entouré d'un triangle de feuillage, et une date en chiffres que nous croyons lire s'aka rāja 963, soit 1041 A. D. Il nous semble aussi reconnaître l'invocation sivaïte usuelle sous cette forme altérée « namos'ivo ». La seconde face de cette stèle compte 27 lignes d'une écriture assez nette et lisible, malgré un peu d'usure de la pierre. Nous y distinguons le mot cambodgien « braḥ » écrit à plusieurs reprises.

L'étude de ce document, de même que celle des autres textes de cette région et de cette époque, serait probablement féconde en résultats importants; peut-être nous fixerait-elle sur les religions des Laos au XI^e^ siècle de notre ère et nous dirait-elle dans quelle situation ils se trouvaient vis-à-vis du puissant empire cambodgien alors en pleine prospérité: toutes les inscriptions thaïes étudiées jusqu'à présent étant très postérieures à la chute de cet empire.

La seconde stèle estampée au That Louong portait sur une seule face une inscription de 15 lignes d'une écriture ancienne, usée par endroits, que surmontait un dessin également effacé.

La végétation des tropiques envahit complètement l'intérieur de Vieng Chan, cette capitale qui fut détruite, avons-nous dit, en 1827 et qui était située à quelques lieues au Nord-Ouest de Nong Khai, mais sur l'autre rive du fleuve. Le Mékhong décrit un coude brusque entre ces deux villes. La plus

importante pagode de Vieng Chan, appelée Vat Sisakêt, est aussi la mieux conservée. Elle était entourée d'un mur rectangulaire en briques mesurant 80 mètres sur ses grands côtés et 60 sur les autres. Pénétrant à l'intérieur par la porte orientale, on rencontre deux bâtiments, l'un servant autrefois de bibliothèque, dit-on; l'autre est un musée de statues du Bouddha. Au delà, la seconde enceinte était une galerie couverte rectangulaire, divisée à l'intérieur en nombreux compartiments qui contenaient chacun une grande statue du Bouddha; ce cloître entourait la vihāra, le temple central, qui abritait une colossale statue du Bouddha en briques et mortier.

Une grande stèle plate, découverte un peu à l'Ouest de cette Vat Sisakêt, portait sur l'une de ses faces une inscription de 51 lignes, surmontée du cercle habituel de ces inscriptions thaïes. Ce cercle était flanqué de trois courtes lignes à droite et de quatre à gauche. Le document paraît être tout à fait moderne, mais son écriture admirablement fine, nette et régulière, en fait un des plus beaux spécimens de l'épigraphie laotienne.

Au delà des rapides et des étranglements de roches où bouillonnent et rugissent perpétuellement les eaux du grand fleuve en amont de Vieng Chan, la province de Sieng Khan s'étend sur les deux rives. A quelques lieues en aval de son chef-lieu qui est par 17° 54′ de latitude Nord, une colline, sur la rive gauche, appelée Phou Houé Pha Lên, est percée naturellement en grotte profonde où se trouvent nombre de statues du Bouddha et une stèle plate qui est brisée. Sur les fragments estampés on distingue d'un côté le cercle habituel des inscriptions thaïes et quelques lignes tronquées, et sur l'autre face 12 lignes d'une écriture nette et bien tracée[1].

Enfin, une dernière inscription thaïe a été découverte dans la Vat That du Mœuong Dansaï, village situé dans les montagnes, à plusieurs journées de marche au Sud-Ouest de Sieng khan, par 17° 20′ N. environ et 99° E. La stèle, qui était plate, devait être assez grande, mais elle a été brisée en nombreux fragments. Ce document était digraphique. Sur l'une des faces, écrite en caractères laos, nous avons lu cette date en chiffres, 1485, année kur « du porc », mercredi, sixième mois. L'inscription daterait, selon toute vraisemblance, de cette année 1563 A. D. Sur l'autre face écrite en caractères cambodgiens mais en langue thaïe mêlée de nombreux mots khmèrs, sanscrits et

1. Les deux Mœuongs de Sieng Khan et de Dansaï sont en dehors des limites de la carte jointe à ce chapitre.

pâlis, nous avons reconnu le nom de la capitale du Siam « Kruṅ braḥ nagara S'rī Ayodhya » et celui de l'Uparāja, le second roi de cette époque, personnage qui paraît jouer le premier rôle dans cette inscription bouddhique, en compagnie de plusieurs chefs de pagode qualifiés « braḥ guru ».

Prasat Si Chêng. — Il est temps d'arriver, après ces longues digressions sur les Laos et leurs textes épigraphiques, aux vestiges que les Cambodgiens ont pu laisser au Nord de ce Moun dont ils durent occuper à peu près complètement le bassin à l'époque de leur grande puissance. Remarquons, toutefois, que ces traces deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on s'éloigne de cette rivière pour s'avancer vers le Nord et qu'on n'en trouve qu'une seule au delà de son bassin : l'inscription que nous examinerons au Mœuong Sakhun qui est situé au delà du 17° N.

La province actuelle de Suvannaphoum, pour Suvarnabhūmi « terre de l'or », dont le Chau a pour titres Braḥ Ratna Vaṅsa, occupait, il y a une génération, la plus grande partie du territoire qui s'étend à l'Est de Korat, entre le Moun et son principal affluent, le Si. Nous la considérerons comme telle : n'ayant pas à tenir compte ici des tendances de démembrement qui se manifestaient lors de notre passage, en 1884.

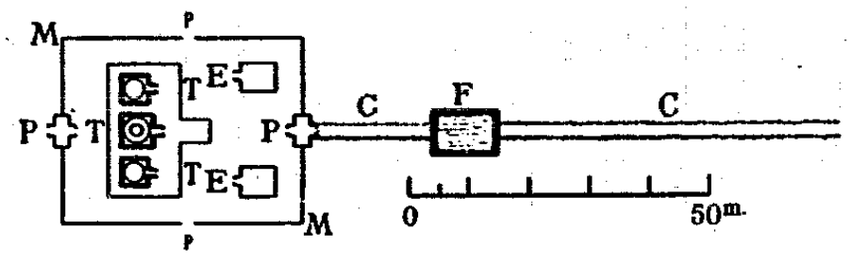


Fig. 29. — Schème de Prasat Si Chêng.

Son chef-lieu, le Mœuong Suvannaphoum, ou vulgairement, Siphoum, n'offre rien de remarquable ; mais à une lieue au Sud de ce gros village et à trois lieues au Nord du Moun, on trouve un monument que les Laos, seuls occupants actuels du pays, appellent Prasat Si Chêng, ou Prasat Saḥ Si Chêng « tours du bassin quadrangulaire ».

Ce bassin Si Chêng, à 400 mètres à l'Est du monument, mesure à peu près 320 mètres E.-O. et 240 N. S. Il est profond ; les indigènes prétendent que les crocodiles y sont nombreux. Le monument, qui est encore annoncé par une fosse sèche longue de 10 mètres, large de 8, ménagée à 20 mètres en avant, comprend le mur d'enceinte, trois tours et deux édicules. Le mur, construit en limonite et en grès rouge mesure environ 40 mètres sur 30. Il est percé de portes monumentales aux faces de l'Est et de l'Ouest et de simples poternes aux faces latérales. A l'intérieur, au delà des deux édicules construits en grès rouge et limonite, les trois tours, aux murs épais de briques

et aux portes en grès rouge, s'élèvent en ligne sur une terrasse commune dont le mur de revêtement de limonite est haut de 60 centimètres. Les tours latérales sont mieux conservées. Celle du Sud est encore haute de 14 à 15 mètres. Les sculptures, gisant à terre, représentent Vishnou assis sur la tête de Râhu, ou bien il est couché sur le serpent, les pieds caressés par Lakshmi, entouré de serpents et d'oies sacrées. Gisent aussi sur le sol des têtes de statues et une pierre conique travaillée, probablement la pierre terminale d'une tour.

La population de la ville de Siphoum et des environs a coutume de se grouper vers ces ruines pour célébrer la fête du nouvel an.

Bo Pon Kan. — Le Bo Pon Kan « le puits aux mille cases » est un grand bassin creusé naturellement en damier dont les eaux donnent beaucoup de sel par coction. On le rencontre à trois lieues à l'Est du Mœuong Siphoum. A proximité, dans une pagode qui porte son nom, un mur carré de quarante mètres de côté, percé de cinq portes, — la face postérieure en ayant deux, — entoure un chatya ou pyramide pleine construite en briques, à base carrée de 6 mètres de côté, et haute encore d'une douzaine de mètres. Sur le sol gisent plusieurs statues du Bouddha, des lions, un linga, une statue de divinité brahmanique et d'autres pierres travaillées, le tout en grès rouge.

On a signalé des ruines peu importantes au lieu dit Mœuong Kao Ban Thong dont nous ignorons la situation exacte mais qui serait, dit-on, à une matinée de marche à l'Est du Bo Pon Kan.

Prasat Ban Da. — Prasat Ban Da, que les Laos appellent Koû Chî Naï Mô, est un petit monument, à quatre ou cinq lieues au Sud-Est du Mœuong Siphoûm, construit en limonite avec encadrements de portes en grès rouge. C'est le petit temple khmer, simple et classique. Il comprend le mur d'enceinte de 40 mètres E.-O. sur 20 N.-S. haut de moins d'un mètre et décoré d'une porte monumentale de 8 mètres sur 6 ; puis l'édicule intérieur de 6 mètres sur 4, et la tour-sanctuaire à section carrée de 6 mètres de côté ; le tout étant très ruiné. On y aperçoit encore une statue de lion en grès gris.

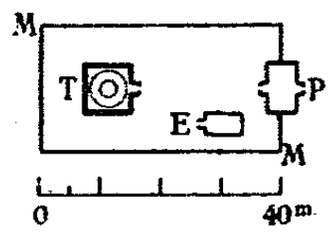


Fig. 30. — Schéme de Prasat Ban Da.

Melou Phaï. — Au Nord-Est du Mœuong Siphoum, l'un des districts

de la province a conservé le nom de Melou Phaï qui paraît bien être la corruption de l'expression cambodgienne Melū Brai « bétel de la forêt » dont la traduction laotienne, Phou Dong, diffère totalement au point de vue phonétique. Son chef-lieu, appelé aussi Ban Sên, est situé au Sud d'un petit lac. On aperçoit dans la Vat Luong, l'une de ses pagodes, une ancienne tour construite au Sud du temple actuel, ainsi qu'une autre tour et un caitya, au Nord ; le tout est en briques. Il y a de nombreuses statues du Bouddha dans ces tours.

Nous ne pouvons parler de Prasat Néang Bautum Mœuong Sé, ruines de Siphoum qui nous ont été signalées trop tardivement et qui paraissent être dans le Nord du chef-lieu. Il est probable qu'elles sont sans importance.

Kou Kasin. — Une vaste savane déserte où poussent de rares bouquets de bois sépare le Mœuong Siphoum de Kou Kasin, ancien temple construit sur un petit tertre sablonneux. Le mur d'enceinte, en limonite ainsi que les deux édicules intérieurs, mesure 30 mètres E.-O. sur 18 N.-S. La porte monumentale de l'Ouest était très simple, mais celle de l'Est était flanquée de galeries construites en briques et grès rouge. Les sanctuaires comprenaient trois petites tours accolées sur un soubassement commun ; la centrale, un peu plus grande que les autres, était précédée d'un avant-corps et d'un palier. Elles sont construites en grès avec encadrements de portes en grès rouge. Si ce grès est taillé grossièrement, les briques sont par contre très belles, très rouges, aux arêtes restées vives et nettes. Il est à remarquer qu'elles sont collées les unes aux autres par une sorte de colle-forte dont la légère couche est encore reconnaissable. Les statues de lions de grès rouge sont grossières et de facture médiocre.

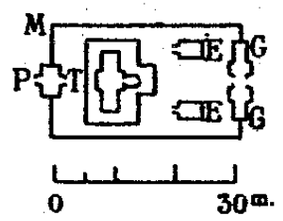


Fig. 31. — Schème Kou Kasin.

Kou Kadon. — Au Mœuong Kêtaravisaï, petit chef-lieu de district au Nord-Ouest de Siphoum, on découvre dans un bouquet de bois, les ruines dites de Kou Kadon. A l'Ouest de la maigre mare qui était le bassin sacré, une première galerie, longue de 5 mètres, large de 2 m, 20, servait d'avant-corps à une autre galerie longue de 7 mètres, large de 3, haute de 4. De ce petit monument à forme télescopique, les

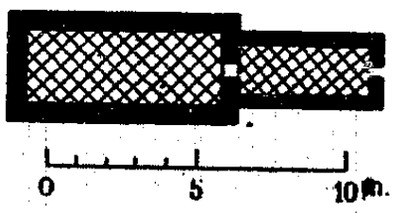


Fig. 32. — Schème de Kou Kadon.

murs, construits en limonite, sont droits, sans toiture qui devait être en bois et chaume.

Kou Sên Talat. — Le Mœuong Phyakaphoumvisaï, à deux bonnes journées de marche à l'Ouest de Kêtaravisaï, est le chef-lieu d'un autre district de Siphoum. A quatre ou cinq lieues au Sud de ce village, en se rapprochant du Moun, on atteint la Vat Nong Khao, pagode dont l'emplacement est antique, car on y aperçoit de nombreux blocs de limonite taillés et disposés en soubassement de temple ; puis, à côté de cette pagode, les ruines de Kou Sên Talat Niaï « le grand » et à 1 500 mètres au delà, celles de Kou Sên Talat Noï « le petit ». Ces noms, bien entendu, de même que ceux des monuments précédents, ne sont plus que des appellations laotiennes : toute tradition cambodgienne étant perdue.

Le « grand » temple n'est autre que le classique petit temple khmêr, comprenant le mur d'enceinte de 40 mètres E.-O. sur 20 N.-S. et ayant un peu plus d'un mètre de hauteur, à l'Est la porte monumentale où deux fenêtres flanquent la baie centrale, l'édicule à l'intérieur et la petite tour carrée de 4 mètres de côté ; le tout construit en limonite avec encadrements et linteaux de grès rouge sculpté aux portes. Sur l'autel de grès la statue du Bouddha le représente assis sur le Nāga dont les têtes redressées l'abritent. A côté gît encore la statue détrônée de Siva dont le cou est cassé.

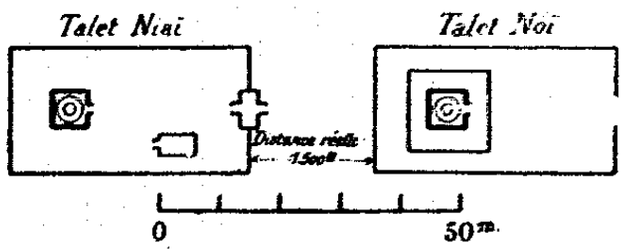


Fig. 33. — Schème des deux temples de Kou Sên Talat [1].

Le mur d'enceinte de l'autre temple a les mêmes dimensions, mais son interruption au milieu de la face Est indique que l'édifice n'avait là qu'une porte en bois. L'édicule dont il ne reste pas trace devait être aussi en bois. La tour, en limonite et grès rouge, s'élevait sur une terrasse de très faible relief.

Les villages cambodgiens de Siphoum. — Dans la partie méridionale de ce district de Siphoum, les Cambodgiens se maintiennent encore en quelques villages situés au Nord du Moun où ils tentaient en 1884 de ne plus dépendre des Laos de Siphoum et de se rattacher à leurs congénères de la province de Sourên au delà de la rivière. Il est à remarquer que plusieurs de leurs villages

1. Lire Talat au lieu de Talet sur les croquis.

occupent d'antiques emplacements reconnaissables aux larges bassins-fossés rectangulaires, pleins d'eau claire et potable, qui les entourent. Tels sont le Phûm Préi Khla, « hameau de la forêt du tigre », le Srok Tœuk Choum, « pays que l'eau entoure », le Srok Plan, le Srok Lohêng, le Srok Chéang Vêk ; d'autres ont déjà reçu des noms thaïs, malgré que leur population cambodgienne ; ainsi le Mœuong Boua, « pays des lotus, » le Mœuong Si ou Sœua. Quelques-uns sont entourés de deux fossés concentriques dont les déblais ont été rejetés en haute levée intermédiaire ; tels le Phūm Préi Khla et le Mœuong Sœua. Tous occupent ainsi des tertres naturels ou artificiels qu'entourent les plaines basses de leurs rizières.

Roï Êt. — Au Nord-Ouest de Siphoum est le chef-lieu d'une province voisine, Roï Êt, dont le nom semble rappeler une de ces deux expressions cambodgiennes : roy êk, « cent un, cent unième » ; roy īt, « les cent briques ». Il est à une ou deux journées de marche au Sud du Si, sur un tertre allongé de 1 500 à 1 800 mètres de l'Est à l'Ouest, large de 800, entre un lac au Sud et un grand fossé au Nord, dont les eaux communiquent par des fossés ou canaux intermédiaires.

Dans ce Mœuong qui compte 8 pagodes et environ 400 cases, on a trouvé une stèle plate dont une face portait une inscription de cinq lignes dont il ne reste que deux ou trois mots sanscrits tels que kṣira, « eau, lait », vikāra « maladie, infirmité ». La lettre *r* y est encore écrite avec deux branches. L'écriture est assez grande ; elle semble dater le document du IX^e^ ou du X^e^ siècle s'aka.

Prasat Nong Kou. — A trois lieues à l'Est de ce Mœuong, on rencontre les ruines d'un petit édifice que les Laos appellent Prasat Nong Kou « les tours de la mare du temple? ». La mare est à 80 mètres au Nord du temple qui est caché dans des fourrés de bambous au milieu des plaines de rizières. Construit en blocs de limonite, il comprend : le mur d'enceinte de 35 à 40 mètres, décoré à l'Est d'un gopoura ou porte monumentale à triple baie ; l'édicule intérieur qui est accolé à ce mur en son angle Sud-Est ; et la tour ou sanctuaire qui mesure 4 mètres de côté sur 8 de hauteur.

Chonobot. — D'une autre petite province de cette région, celle de Chonobot, située au Nord-Est de Chayaphoum qui est un des districts de Korat, et baignée de deux côtés par le Si qui décrit là une grande courbe, nous

n'avons rien à dire, si ce n'est à faire remarquer que son nom est la forme corrompue du sanscrit Janapada « frontière, contrée peu habitée ».

Prasat Lûk Khâ Mê. — De Siphoum, en allant vers le Nord-Est, on atteint, après avoir traversé le Si, le Mœuong Yassonthon ou Nhassonthon dont le nom semble bien être la corruption du sanscrit Yas'odhara « support de l'honneur ». A une heure et demie à l'Est de ce Mœuong, qui compte cinq pagodes et environ cinq cents cases, on rencontre, dans un fourré de broussailles, au milieu d'une plaine nue, un petit monument que les Laos appellent Prasat Luk Khâ Mê « la tour du fils assassin de sa mère ». Un mur carré de 20 mètres de côté entoure une terrasse que surmonte une pyramide pleine, le tout est construit en briques. Les Laos du pays, qui expliquent par une légende sans intérêt le nom actuel de ce petit temple, ont coutume d'inviter les bonzes des environs à venir y prier lorsque la pluie est désirée.

La stèle du Ban Khmuoy. — Quelques lieux sont à signaler dans la vaste province d'Oubon qui s'étend au Sud-Est de Nhassonthone, au Nord du Moun, à l'Ouest du grand fleuve et qui déborde même au delà de ces deux cours d'eau.

Le Ban Khmuoy, à trois journées de marche au Nord-Ouest de la ville d'Oubon, à deux heures au Nord-Est du Si, au Nord d'un petit lagon et au milieu de fertiles plaines de rizières, est aujourd'hui un village laotien où ont été creusés jadis trois bassins ; un grand et deux petits. De nombreux blocs de limonite et de grès travaillés restent encore dans sa pagode. L'une de ces pierres de grès porte sur une face une inscription khmère de 21 lignes, écrite en lettres assez grandes, surtout dans le haut de la face, et partout grêles et cursives ; leur forme nous ramène, semble-t-il, au x^e^ siècle s'aka. La pierre est usée, les lacunes sont nombreuses, surtout vers les bords, c'est-à-dire au commencement et à la fin des lignes. Le commencement de l'inscription est incomplet, et sa fin devient totalement illisible. On peut résumer ainsi ce qui subsiste :

En une année, dont le millésime en chiffres a disparu, ère s'aka, le troisième jour de la premère quinzaine du mois de..... quatre (et davantage peut-être) statues de divinités (Kamrateñ jagat), furent érigées dans la grande vihāra. L'ācārya Ananda et d'autres ācāryas offrirent des tai « bayadères, esclaves

sacrés », dont les noms étaient indiqués. Un seigneur, le Kaṃsten S'rī Dharaṇendravīra et d'autres chefs firent des donations de jardins, de cocotiers, de bayadères, de quatre attelages de bœufs ; ils établirent des redevances perpétuelles de vêtements, de riz et d'autres denrées pour l'entretien des serviteurs du temple. Ces dons ainsi que ceux des ācārya étaient faits aux deux Kamrateṅ Jagat S'rī Dhātu, littéralement, « dieux, reliques sacrées » (du Bouddha). Un des Acārya « maîtres laïques, anciens religieux » paraît porter le nom de Mhā (pour Mahā) Thera Is'varanirmma.....

On voit une fois de plus, d'après cette inscription, que le Bouddha et ses reliques étaient honorés d'un culte qui empruntait beaucoup aux pratiques du sivaïsme.

Autres vestiges de la province d'Oubon. — A une journée de marche au Nord du Mœuong Oubon, le Ban Nam On « village que l'eau entoure » est effectivement entouré d'un ancien fossé plein d'eau, mesurant 400 mètres E.-O., sur 150 N. S., et large de 30. Au centre de ce rectangle on trouve de nombreuses bornes ou stèles de limonite, mais pas d'inscriptions.

Dans les forêts clairières, à deux ou trois kilomètres à l'Est du Ban Saphœu, village situé près du Moun [1], presque en face du Mœuong Phimoun, qui est un chef-lieu de district d'Oubon, on rencontre un entassement de briques et de pierres sculptées entouré d'un bassin-fossé et précédé à l'Est d'une levée de terre, large de 6 mètres, longue de 160, qui devait conduire, sans doute, au classique bassin rectangulaire.

Sur la rive gauche du Moun, à hauteur de son dernier rapide, et à une petite lieue de son confluent avec le grand fleuve, se dresse encore une stèle carrée, de facture ancienne, taillée sans doute dans le grès rouge qui affleure partout le sol environnant et qui surgit même en roches de diverses grandeurs. Ce pilier, haut d'un mètre trente, large de 35 centimètres, devait indiquer jadis une limite importante, mais il n'a reçu aucune inscription.

Au Nord de ce lieu s'étend sur la rive droite du grand fleuve un district d'Oubon appelé Mœuong Chéam = Jām, pauvre, stérile, couvert de plateaux rocailleux, de collines, de buttes de grès, et où les Kouys, habitants primitifs,

1. Ban Saphœu et Phimoun sont à l'Est d'Oubon, en dehors des limites de la carte jointe à ce chapitre. Le pilier indiqué près du confluent du Moun est aussi en dehors de la carte. Il en est de même de tout le district de Chéam, du chef-lieu d'un autre Mœuong, celui de Khèmarat, et du rapide de Kèng Kanhèng, tous lieux mentionnés ici.

ont pu se maintenir jusqu'à ce jour. A l'Est du chef-lieu, est une grotte grande, profonde, appelée Preah Tamit, qui pénètre de 120 mètres dans l'intérieur d'une colline. On n'y signale pas d'antiquités mais seulement des poissons d'un genre particulier qui vivent dans ses bassins éternellement privés de lumière.

Aux Phou Ta Pha, collines de grès au Nord du Ban Na Thêng, une autre excavation naturelle renferme une quarantaine de statues de Bouddha, qui sont en bois, il est vrai.

Khêmarat. — On quitte la province d'Oubon au Nord de ce district pour entrer dans le territoire de Khêmarat = Khemarāja ou Hemarāja, dont le nom a donné lieu à des hypothèses auxquelles nous n'accordons pas de valeur. En aval de son chef-lieu qui est situé sur la rive droite par 16°03'03" N. et 102°48'07" E., au rapide ou tourbillon de Kêng Kanhêng, le Kanien des cartes, on a signalé, à tort ou à raison, une inscription tracée en grandes lettres sur une roche de la berge qui ne serait à découvert qu'aux basses eaux. Le fait reste à vérifier.

L'inscription khmère du Mœuong Sakun. — Le vestige archéologique le plus éloigné du cœur de leur empire que les Cambodgiens aient laissé dans la région au Nord du Moun se trouve bien au delà du bassin de cette rivière, dans le Mœuong Sakun ou Sakhun Lokhon = Nagara, environ par 17°10' N. et 101°30' E. Ce Mœuong est un village de 300 cases, construit sur un tertre à l'Ouest d'un lac appelé Nong Han qui mesure plusieurs kilomètres dans chaque direction. Profond, dit-on, de plus de 10 mètres aux basses eaux, il donne naissance à une rivière, le Nam Kham, dont le débit est assez égal, qui est navigable en tout temps pour les petites embarcations et qui se jette dans le Mékhong au-dessous de Dhatou-Penom. Les titres du Chau, Phaya Candra (?) Braḥ Dhātu Dhani, semblent se rapporter à un ancien monument que l'on rencontre dans une pagode du village, la Vat That « pagode des reliques, ou de la tour ». Ce monument comprend le mur d'enceinte rectangulaire, en briques, de 40 mètres sur 20, et 2 de hauteur, et le That, tour carrée, construite en briques et mortier, large de 10 mètres à sa base, haute de 20 environ. Elle est décorée de fausses portes aux trois faces secondaires ; sa porte, à l'Est, encadrée de grès, est précédée d'un avant-corps dont l'entrée est en blocs de limonite. L'intérieur de cette tour, très sombre, contient plusieurs statues du Bouddha.

La paroi de gauche de la porte intérieure a reçu une inscription de 12 lignes, qui n'est pas laotienne comme nous l'avions supposé au premier abord par suite de sa situation géographique : une étude plus attentive nous a démontré qu'elle est en langue cambodgienne. Les lettres sont assez grandes, mais très mal tracées. Les fleurons sont remplacés par un trait horizontal ; la lettre *r* est à une seule branche. Si peu lisible que soit ce document mal conservé et très incorrect sous tous les rapports, nous y reconnaissons nettement les passages suivants : « ... et il y a le Kaṁsteṇ... terre, dans les bornes... terre dans les bornes... forêts... le dimanche... les chefs de la population... les champs... »

Il serait peut-être exagéré de dire qu'au XI^e^ siècle, date probable de cette inscription, le pays de Sakhun était peuplé de Cambodgiens, mais l'existence même du document et, plus encore, les fragments déchiffrables de son texte permettent d'affirmer que cette contrée était alors sous la domination cambodgienne.

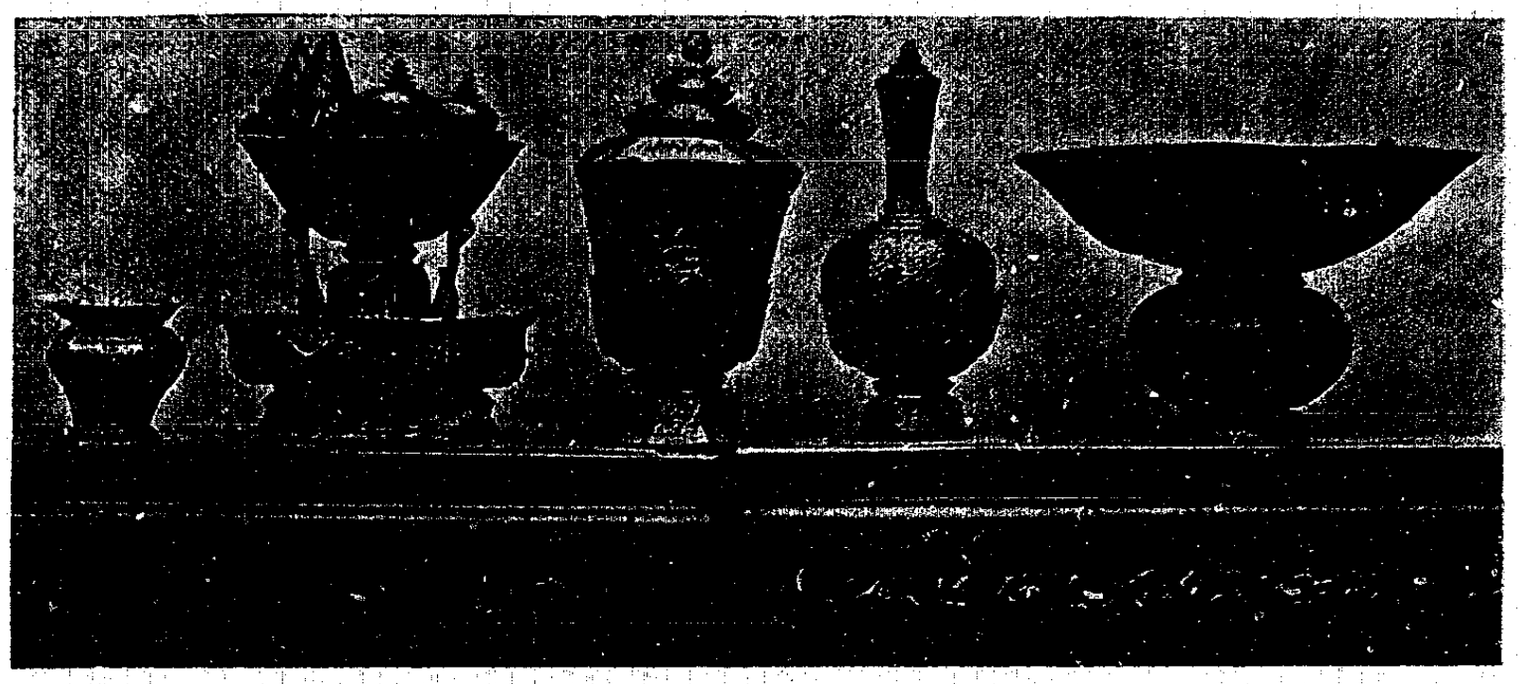


Fig. 34. — Boîtes et plateaux en or du roi de Siam.

CHAPITRE VII

LA RÉGION DE BASSAK

Bassak. — Vat Phou, la stèle, les légendes. — Le monument et la stèle de Ban That; la traduction de M. Kern. — Le temple et la stèle de Houé Tamouh. — Phou Asa. — La stèle de Phou Lokhon. — Attopœu. — Khong. — Sên Pang. — Sting Trêng. — Ba Chong. — Ba Dœm. — Phou Pha That. — Tonlé Ropou. — Les ruines de Véal Kantél, la stèle. — Prasat Pram Lovêng.

Bassak. — Sur le grand fleuve, les Laos ont progressivement envahi les pays de Bassak, de Khong, d'Attopœu et de Sting Trêng, dépassant ainsi d'un degré la latitude du Moun. Mais ici, ils se trouvent encore de nos jours mêlés à nombre de races hétérogènes et notamment aux Cambodgiens qui se maintiennent en plusieurs cantons.

Le nom de Bassak, Mœuong ou Nokhon Champasak, a induit en erreur, nous semble-t-il, plusieurs auteurs européens qui ont voulu le faire dériver d'une ancienne et prétendue domination des Tchames qui n'aurait pourtant laissé ni traces matérielles dans ce pays, ni traces morales dans l'histoire de son passé. Le nom de lieu, Tchampa, est trop répandu pour suffire à établir

une hypothèse semblable ; il faudrait, en tous cas, faire remonter cette domination à ces périodes reculées où l'empire cambodgien n'était pas encore fondé. Du jour où les Tchames furent cantonnés dans ce qui est devenu la côte annamite, ils ne pouvaient plus commander à Bassak qu'après avoir conquis tout le delta du fleuve, autant dire tout le Cambodge. Or nous savons que s'ils firent de nombreuses incursions en ce pays ils ne le subjuguèrent jamais.

Avant que les Français ne se rendissent maîtres en 1893 de la rive gauche du Mékhong, la province de Bassak s'étendait à l'Est comme à l'Ouest de ce fleuve. Son Chau ou roi portait, dit-on, les titres de Phaya Yuddhi Dharmadhara. Le Mœuong ou chef-lieu actuel, situé sur la rive gauche, par 14° 54′ 20″ N. et 103° 27′ 30″ E., est de fondation récente. L'ancien, le primitif, le Mœuong Kao Kok, montre encore les restes du mur de briques qui entourait la résidence royale, à quelques lieues plus haut, presque en face du confluent d'une grosse rivière appelée Sé Daûn.

La région, peuplée de Laos, et de tribus aborigènes vers l'Est, est montagneuse. Le Phou (ou mont de) Bassak, à une lieue à l'Ouest du Mœuong, mesure environ 1 300 mètres de hauteur. D'autres groupes moins élevés séparent le nouveau chef-lieu de l'ancien.

Des renseignements qui restent à vérifier permettent de supposer qu'il existe des emplacements antiques en quelques-uns de ces derniers monts, au Phou Sangki où seraient des statues d'éléphants et de rhinocéros, au Phou Ba Loung où seraient une grotte contenant de nombreux Bouddhas, une tour et une inscription près de cette grotte.

Vat Phou. — Au surplus, la domination cambodgienne a laissé les traces les plus positives à Bassak. Non seulement on rencontre des blocs de grès taillés et sculptés, dans le voisinage de la ville, mais à deux lieues vers le Sud-Ouest s'élèvent des ruines dignes d'intérêt et considérables qui sont adossées au mont le plus méridional du groupe de Bassak. Ce sont les ruines dites de Vat Phou ; en cambodgien, Vat Phnom « pagode du mont ». Devant ce mont, qui est couvert d'épaisses forêts et qui dresse ses cimes à quatre ou cinq cents mètres de hauteur, s'étend la plaine peu boisée, plutôt sablonneuse, sillonnée de petits ruisseaux qui versent du mont au fleuve les eaux des pluies. On y distingue les vestiges d'une antique chaussée qui allait de Bassak vers le Sud-Sud-Ouest.

En cette plaine, le monument de Vat Phou [1] est annoncé par un grand bassin rectangulaire qui mesure 600 mètres E.-O. sur 200 N.-S. Les levées de terre qui entourent ce bassin sont couvertes de beaux arbres et son grand axe se trouve dans l'axe général des ruines. De cette pièce d'eau on monte vers l'Ouest par de larges marches de grès qui donnent accès à une première terrasse régnant sur toute la largeur du bassin. De cette terrasse part une chaussée dallée de grès que bordent de chaque côté des colonnettes carrées encastrées par leur base dans le dallage et surmontées d'un pyramidion à quatre faces. La décoration de ces monolithes, d'un goût douteux, indique un affaissement dû à la décadence de l'art ou peut-être à la situation éloignée de ce monument. Cette chaussée, longue de 300 mètres, suit les mouvements du terrain et gravit les flancs de la montagne, tantôt par des pentes douces, tantôt par des séries d'escaliers.

Quatre petits bassins flanquent le commencement de cette avenue dallée; plus loin ce sont deux galeries en croix [2] dont les grandes branches, mesurant 40 à 50 mètres, sont parallèles à cette avenue. Les autres branches mesurent 30 à 40 mètres. Ces bâtiments, construits en grès, devaient être couverts en bois et en chaume, car ils sont aujourd'hui à ciel ouvert. Ils sont semblables, toutefois celui du Nord n'a qu'une fausse porte ménagée à son extrémité orientale. Les frontons ogivaux, sculptés en bas-reliefs d'une bonne époque, représentent surtout le dieu Indra assis sur un trône que supporte le monstre Rāhou et, au-dessus, S'iva monté sur le bœuf Nandi et tenant sa femme en croupe. Deux autres galeries, simples bâtiments rectangulaires celles-ci, ont été construites en dehors de ces galeries en croix. Leur direction est perpendiculaire à l'axe général des ruines. Leur soubassement est en limonite ainsi que la corniche, tandis que le corps du mur est en briques. Ces galeries sont aussi à ciel ouvert.

Au delà de ces galeries, l'avenue dallée passe entre quelques statues renversées sur le sol, parmi lesquelles la tradition des Laos place celle du roi Kramatha, le constructeur du Vat Phou d'après leurs légendes. La chaussée aboutit enfin à un escalier qui est tantôt très raide selon le terrain, tantôt à pentes plus douces et dont les 150 marches s'élèvent, à travers cinq terrasses

1. On sait que ces ruines ont déjà été décrites par les membres de la mission Doudart de la Grée, à qui nous ferons plusieurs emprunts.

2. Et non de grands monuments carrés consistant en galeries de 40 mètres de côté, entourant une cour dallée, dont les précédents auteurs ont parlé.

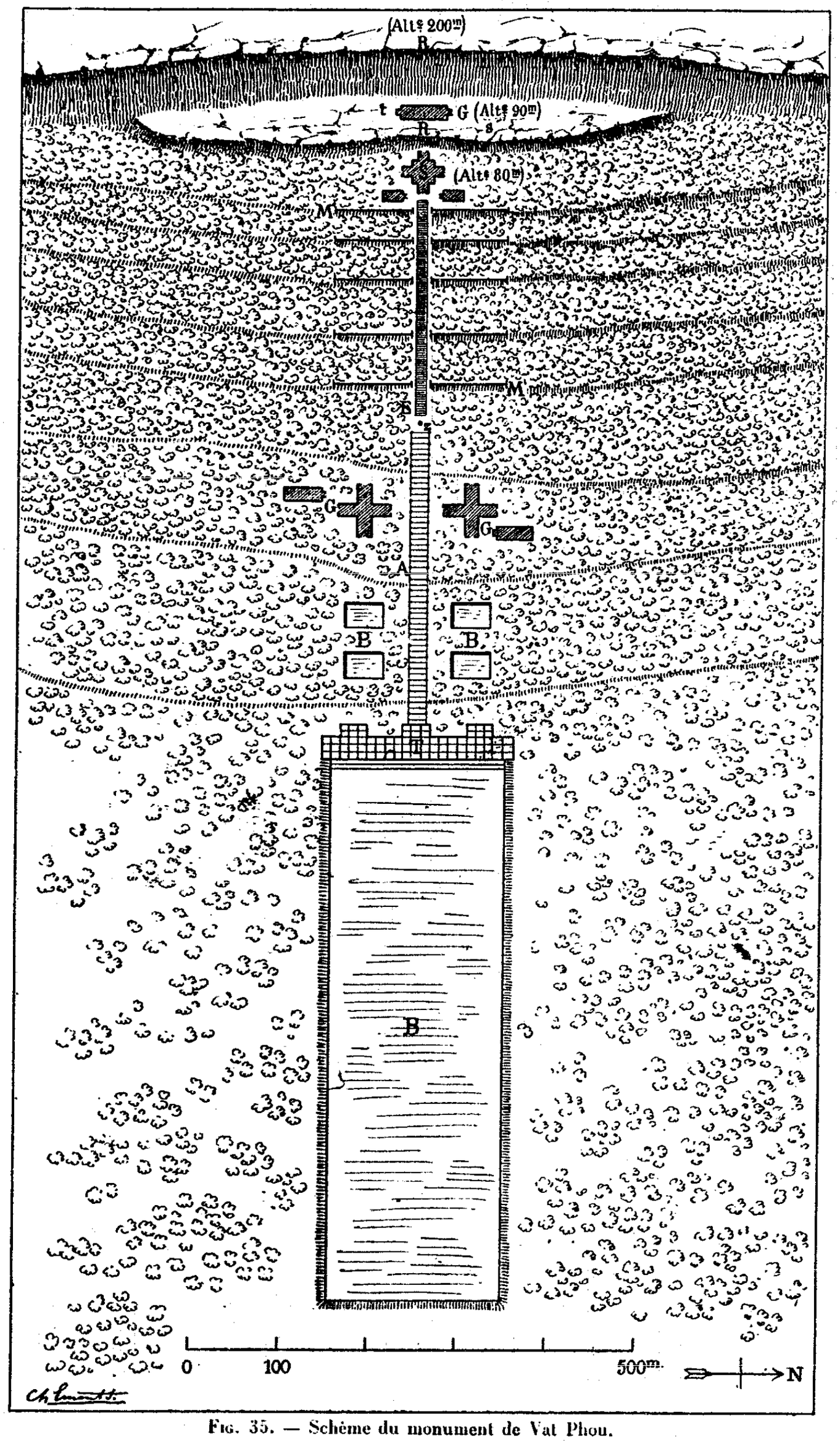


Fig. 35. — Schème du monument de Vat Phou.

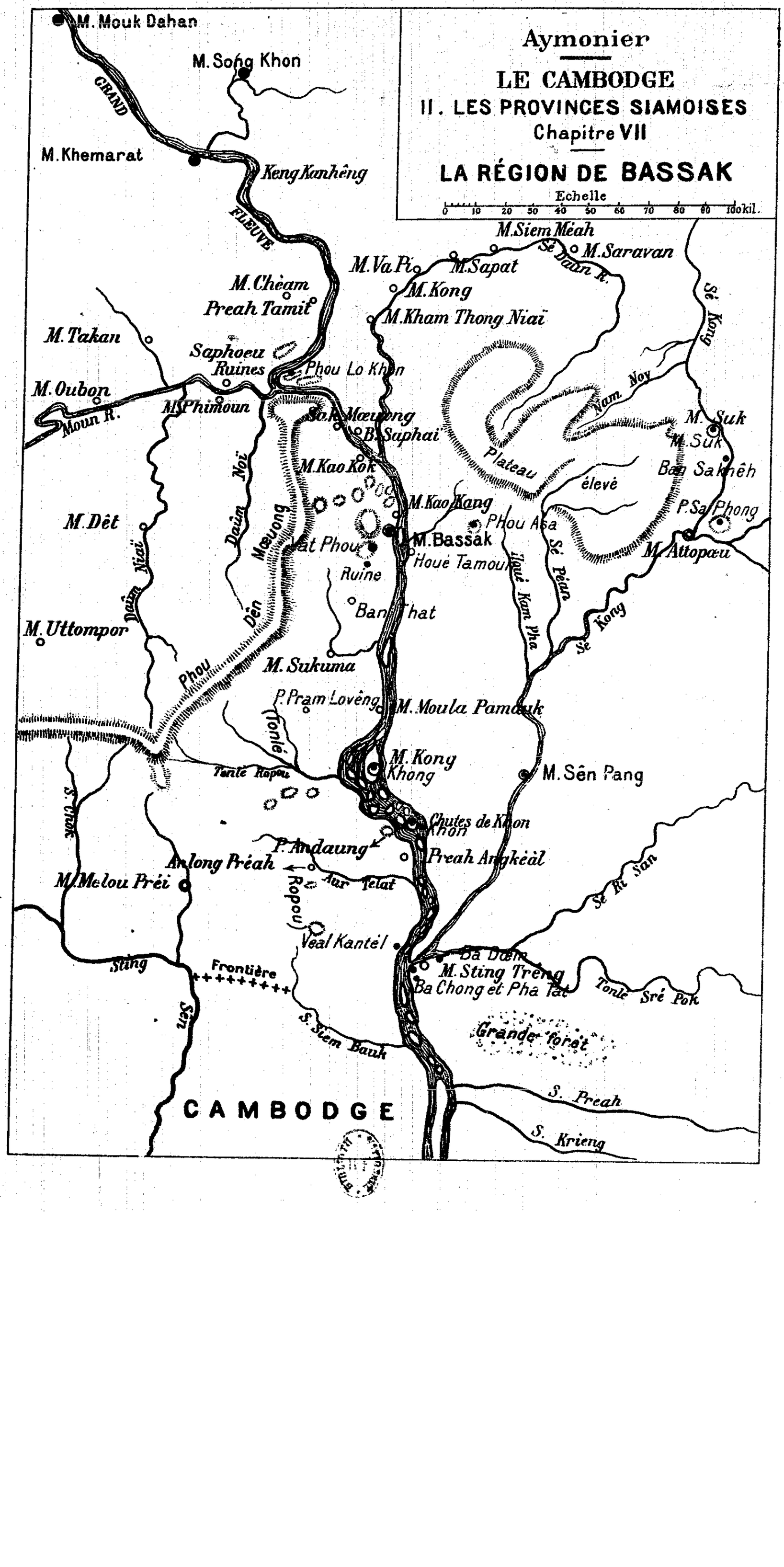
Aymonier

LE CAMBODGE

II. LES PROVINCES SIAMOISES

Chapitre VII

LA RÉGION DE BASSAK



successives que soutiennent des murs de limonite, pour accéder au sanctuaire qui domine de 80 mètres la grande pièce d'eau de la plaine.

Ce sanctuaire, flanqué de deux petits édicules de briques, comprend une tour centrale, également construite en briques, flanquée de galeries, précédée d'un avant-corps et terminée par une petite cellule adossée au roc de la montagne. Il figure donc une croix grecque dont la longueur atteint une vingtaine de mètres. Il présente les caractères ordinaires de l'architecture cambodgienne. Plusieurs de ses sculptures portent, il est vrai, des traces d'inégalité plutôt que de fatigue ou de décadence ; car elles sont dues, à notre avis, non au mauvais goût de l'époque qui devait être encore celle des monuments les plus achevés, mais plutôt à la situation excentrique de cet édifice provincial très éloigné du cœur de l'empire et dont la construction dut employer des artistes qui ne furent pas tous de premier ordre. D'autres sculptures encadrant les portes sont par contre d'une perfection et d'une conservation étonnantes. Le motif plus fréquemment employé est celui qui représente le dieu assis sur l'éléphant ou sur le monstre Râhou.

Plusieurs pièces détachées, hauts-reliefs adossés à des plaques ou séma, représentent des personnages, rois ou divinités, assis, portant des coiffures à trois bosses ou cornes et décorés de cordons en écharpe. On y remarque une divinité à quatre bras. La paroi verticale du rocher contre lequel a été placé ce sanctuaire fut aussi attaquée par les ciseaux des sculpteurs qui y figurèrent, entre autres, les grands dieux de la triade indienne. A côté de l'antique autel sont deux Bouddhas en maçonnerie, dépassant la stature humaine et postérieurs probablement au monument. A proximité du sanctuaire, d'autres Bouddhas, très nombreux, attestent que le monument fut longtemps affecté au culte du grand Docteur de la Loi.

De ce sanctuaire on monte encore, par des marches taillées dans la roche qui est à peu près à pic, à une dernière terrasse que la nature a ménagée dans la montagne. On y a construit une galerie adossée à une dernière paroi, infranchissable celle-ci : la roche nue de grès rougeâtre coupée à pic s'y dressant en un mur de 40 mètres de hauteur qui s'élève au-dessus des ruines dont il forme le fond et dont il semble faire partie lorsqu'on le regarde de la plaine. Au pied de cette muraille gigantesque coulent quelques minces filets d'eau qui durent contribuer au choix de cet emplacement, si admirablement situé au point de vue pittoresque. De cette terrasse terminale qui domine la plaine d'une cen-

taine de mètres rien n'arrête la vue sur les forêts et les monts de Bassak, sur les méandres majestueux du grand fleuve.

De nombreux ex-voto, jarres à ossements, urnes cinéraires, sont déposés dans le temple, sur la terrasse, dans les fissures des roches et même dans les petits bassins où se réunit l'eau des sources.

Les constructions de Vat Phou, depuis longtemps abandonnées, sont envahies par la végétation et on ne peut en découvrir que successivement les différentes parties. Avec raison les premiers explorateurs ont dès l'abord reconnu dans ce monument l'architecture des édifices d'Angkor; le choix des matériaux, l'appareillage des pierres, le mode d'ornementation, le style général sont les mêmes; et aucun doute, sur ce point, ne pouvait venir à l'esprit. Nous avons appris depuis que les anciens Cambodgiens ont construit leurs temples beaucoup plus loin dans ce pays qui est devenu le Laos.

La stèle. — Une stèle qui existe à Vat Phou en serait un témoin irrécusable, s'il n'était complètement inutile d'insister sur le caractère khmer de ce monument. Cette stèle a été entrevue par de la Grée et ses compagnons qui en parlent comme d'un séma ou borne de pagode (en réalité, c'est une stèle plate de forme ordinaire) dont les caractères sont en grande partie effacés et illisibles, mais dont l'écriture est celle des autres inscriptions khmères, et dont la forme des lettres indique que le monument de Vat Phou est à peu près contemporain de Loléi. Sur ce dernier point l'opinion de ces explorateurs, insuffisamment familiarisés avec ce genre de documents, faisait erreur de trois siècles environ. Elle fut aussi vue plus tard par M. Harmand qui remarqua que c'est une belle inscription aux caractères très fins et très déliés.

Par suite d'un regrettable malentendu, ce document ne fut pas estampé par notre mission, et nous n'avons actuellement à notre disposition qu'un calque sur papier huilé qui avait été fait antérieurement. On sait combien ce procédé est inférieur à l'estampage pour obtenir la reproduction fidèle d'un texte épigraphique. Toutes réserves nécessitées par cette infériorité étant faites, nous voyons d'après ce calque que l'inscription, écrite sur les deux grandes faces et sur une des petites faces d'une stèle plate, compte encore 30 + 9 + 28 lignes, au total environ 67 lignes plus ou moins bien conservées. Elle devait être plus longue : la seconde face paraissant avoir perdu la plus grande partie de ses lignes. L'écriture carrée, fine et grêle, est du XI^{e} siècle s'aka.

Le document commençait par 11 ou 12 lignes de sanscrit où nous lisons le nom du roi Sūryavarman (deuxième du nom) et, à diverses reprises, celui de la divinité Bhadres'vara, c'est-à-dire S'iva, à qui devait être consacré ce temple de Vat Phou qui était peut-être appelé Vraḥ Thkval, car on lit aussi ce dernier nom dans ce texte écrit en langue religieuse.

Le khmer débutait ensuite par une date en chiffres qui nous paraît être 1024 saka = 1102 A. D. Alors un roi dont le nom se termine en « varman » (probablement Jayavarman VI) aurait fait ériger, avec l'aide de son saint Guru « précepteur », des statues de divinités, à Vraḥ Thkval, en l'honneur du dieu Srī Bhadres'vara. En 1026 s'aka, il y eut encore un ordre royal de donation (en faveur) du dieu Srī Bhadres'vara.

Survint l'avénement de S. M. Sūryavarman (nous savons par d'autres inscriptions que Sūryavarman II monta sur le trône en 1034 s'aka = 1112 A. D.). Alors il y eut présentation d'une supplique au saint Guru, suivie d'un ordre royal de donation prescrivant l'érection (d'autres statues peut-être). En 104 (le chiffre des unités manque) s'aka, érection d'un vraḥ S'iva linga. ... En 1044 s'aka = 1122 A. D. érection d'un S'aṅkaranārāyana, ou Siva-Vishnou, dans le Vraḥ Prāṅ ou sainte pyramide. En 104. (le chiffre des unités ayant disparu), érection d'un Vraḥ S'rī Guru (c'est-à-dire de la représentation sacrée de ce dignitaire). En 1049 s'aka = 1127 A. D. eut lieu l'érection d'un Vrah Viṣṇu...

Enfin en 1061 s'aka = 1139 A. D. eurent lieu d'autres érections de statues. On fonda alors des villages, on y établit des esclaves sacrés, on fixa la répartition des revenus entre les divinités, ainsi que les redevances quotidiennes et les redevances du nouvel an. Les serfs sacrés, répartis de même, sont énumérées nominativement; ils sont qualifiés « loṅ » les hommes, et « teṅ » les femmes. Il y a encore des « si » et des « tai » c'est-à-dire des esclaves mâles et femelles qui sont de même énumérés nominativement, en mentionnant à l'occasion les kvan « fils » de ces dernières.

Tel est le résumé de la première face

La seconde énumère les biens donnés : les bœufs, les éléphants mâles, les instruments du culte en or, en argent, en samrit ou alliage de bronze, les bagues, les plateaux, les urnes, etc. Les terres pour lesquelles ont été établies les répartitions des redevances énoncées ici sont celles de tel et tel endroit (de Bhaves'vara par exemple) où furent plantées des bornes de pierre comme limites sacrées. On réunit le tribunal (vraḥ sabhā) et les chefs de territoire de.....

Nous avons dit que cette face avait dû perdre la plus grande partie de ses lignes.

Les 28 lignes écrites sur la tranche de la stèle servant de troisième face sont nécessairement très courtes, mais elles paraissent être restées un peu plus nettes que celles que nous avons analysées jusqu'à présent. Elles continuent d'abord une liste nominative de loñ, teṅ, tai et si, « serfs et esclaves sacrés » qui devait commencer au bas de la face précédente. On y mentionne ensuite la terre donnée par un personnage appelé Teṅ Tvan Crave. On recommence une nouvelle énumération de teṅ, de loñ et de si. On énonce le total général de ces serviteurs, 109. Enfin, les divers instruments du culte donnés au monastère sont totalisés au chiffre de 24.

Il nous semble qu'on peut dire, en définitive, que les dates en chiffres données dans cette inscription khmère partent de 1024 s'aka, = 1102 A. D., Jayavarman VI régnant, prince qui pourrait bien être le fondateur de Vat Phou, temple alors appelé Vraḥ Thkval, « le dieu érigé, le dieu élevé ». Nous savons, au surplus, que ce nom se retrouve en d'autres monuments. Les sept dates, toutes relatives à des érections de lingas, de dieux ou de personnages divinisés, se terminent à 1061 s'aka = 1139 A. D., Suryavarman II régnant. En cette année, qui est évidemment celle de la date de l'inscription et qui est celle de l'achèvement de la construction d'un temple, probablement celui de Vat Phou lui-même, eurent lieu de grandes donations, royales ou particulières, d'esclaves sacrés, de bestiaux, d'instruments du culte, de terres dont les revenus étaient répartis entre les différentes divinités ou consacrés surtout à S'iva, adoré sous le vocable de Bhadres'vara.

Les Légendes. — C'est une déchéance, pour ainsi dire, de tomber de l'étude de ces textes épigraphiques à l'examen des légendes locales que content actuellement les Laos disant que le temple de Vat Phou fut construit par le Phaya « roi » Kramata ou Khamathan dont on voit la statue au haut de la grande avenue dallée. Sa tête y gît détachée, le cou brisé. De sa main droite il semble se frapper la poitrine, en signe de désespoir. C'est parce qu'il n'a pas achevé à temps son édifice, s'étant laissé vaincre et devancer par la Reine rivale qui construisit Dhatou Penom, à la suite d'un pari. Toujours et partout la légende des femmes l'emportant grâce au stratagème du fanal qui simule l'étoile du matin !

Selon une autre légende, également brodée sur un thème très connu, le Phaya Kamathan était un Tchame habitant ce pays de Chāmpāsak. Il épousa

la fille du roi laotien de Vieng Chan qui avait été abandonnée sur un radeau au fil de l'eau. De cette union naquit une belle princesse appelée Néang Séda, « Dame Sita » que son père fut contraint d'offrir en pâture aux yakshas « ogres ». Le Thau « prince » Khattamam, dont la naissance était miraculeuse, tua ces monstres et épousa la belle. Il est à remarquer que les deux galeries en croix qui flanquent l'avenue dallée de Vat Phou sont appelées, celle du Nord, Prasat Jaya Kramatha et celle du Sud, Prasat Néang Séda.

Des monuments de peu d'importance existent, dit-on, en plaine au delà de Vat Phou. A une demi-lieue vers le Sud non loin du pied de la montagne serait une tour ruinée qui devait être de fortes dimensions et que précéderait une chaussée dallée semblable à celle de Vat Phou mais beaucoup plus petite. C'est peut-être le « monument carré » que la mission de Lagrée signala, sans le visiter, à quelques kilomètres de Vat Phou.

Le monument et la stèle du Ban That. — De Vat Phou, en se dirigeant au Sud un peu Ouest, on atteint, à 7 lieues environ de Bassak, le Ban That « village des tours » dont la pagode, où ne prient que deux ou trois bonzes, se trouve en effet à côté de trois anciennes tours alignées à deux mètres les unes des autres et occupant un espace long de 20 ou 22 mètres. La centrale, un peu plus grosse, déborde en avant. Assez bien conservée, ainsi que la méridionale, elle est encore haute de 12 à 14 mètres. Ces tours massives, bâties en blocs à peine dégrossis, sont un peu renflées à mi-hauteur et dépourvues de tout fronton, de tout ornement sculpté. C'est une architecture solide, mais brute et sans grâce. Nous n'y avons vu, en fait de statues, que le buste d'une déesse à quatre bras, haut de 80 centimètres environ. Il n'y a pas trace de bassin, de fossé autour de cet édifice : un puits seul est creusé à une trentaine de mètres en avant des tours.

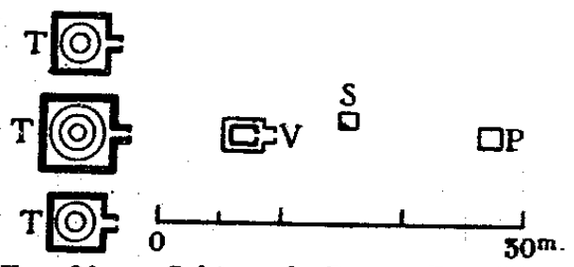


Fig. 36. — Schème de Prasat Ban That.

Mais les fondateurs de ce temple si grossier et si rudimentaire au point de vue artistique y laissèrent un monument remarquablement soigné et précieux : c'est une stèle de grès qu'ils dressèrent à 16 mètres en avant de la tour centrale et un peu à gauche de son axe, au delà de l'emplacement du petit temple des bonzes actuels, sur une petite terrasse qui était haute de 20 centimètres et que soutenaient quelques pierres de limonite. Le socle carré,

mesurant 92 centimètres de côté et 45 d'épaisseur, était percé en son milieu d'une mortaise où s'engageait le tenon de la stèle qui était un pilier carré, haut d'un mètre 60, se terminant par un pyramidion élégamment sculpté, gravé sur ses quatre faces d'une inscription sanscrite qui occupait $1^{m},40$ de hauteur, en laissant 20 centimètres de pierre nue vers le bas. De bas en haut la largeur des faces variait entre 45 et 44 centimètres. Tel devait être ce monument jusqu'à la fin de 1883. Un mois ou deux avant notre passage, un éléphant domestique, une femelle échappée de ses entraves, avait renversé cette stèle que nous trouvâmes couchée, son tenon encore engagé dans le socle soulevé, mais fendue de haut en bas et dans toute son épaisseur, de la face Est à celle de l'Ouest; le sommet était fracassé en morceaux. Nous estampâmes soigneusement les restes de ce pilier, de tous ses fragments, en notant que sa face orientale paraissait être la plus effacée par l'usure du temps : que le texte de celle du Nord serait à peu près net sur nos estampages ; que la face occidentale, la mieux conservée, était généralement lisible ; mais que la face méridionale, sur laquelle s'étaient appuyées les gracieuses élévations frontales de la bête éléphantine, était aux cinq sixièmes enlevée, et que ce qui en restait s'écaillait partout en fragments couverts de terre. Bref, sans cette regrettable catastrophe, trois des faces auraient été suffisamment lisibles sur nos estampages.

L'inscription, qui devait compter près de 70 lignes sur chaque face, était écrite sur deux colonnes ; chaque strophe de quatre padas bien séparés occupait deux lignes et était terminée par un gracieux signe de ponctuation. Dans ces 140 strophes, ou environ, l'écriture, d'une remarquable élégance, carrée, ferme, fine, régulière, tracée d'une main habile, caractérise parfaitement l'épigraphie du règne de Suryavarman II, XI^e^ siècle s'aka ; époque qui paraît marquer une sorte de renaissance dans les lettres et dans les études qui s'étaient quelque peu affaissées, semble-t-il, depuis le règne du roi Udayadityavarman.

Au dire des habitants, le cornac de l'éléphant qui brisa la stèle avait dû payer l'amende d'un porc et de cinq pādas ou ticaux au profit de la « Nang Tiem », la femme du village qui incarnait les esprits locaux. Le malheur était d'autant plus irréparable que la stèle n'avait été estampée auparavant, par M. Harmand, vers 1876, que par des procédés probablement pénibles et imparfaits, car, disait cet explorateur, si cette stèle était écrite sur ses quatre côtés, le texte seul de la face orientale était en assez bon état pour être tra-

duit. Nos estampages, si fragmentaires qu'ils soient, serviront peut-être à compléter sur plusieurs points la traduction que M. Kern donna de cette face dans « les Annales de l'Extrême-Orient », d'après l'estampage de M. Harmand.

La traduction de M. Kern. — Nous résumons ici le travail du savant orientaliste hollandais.

Le texte débute par un éloge enthousiaste de la demoiselle Tilaka, ornement de sa lignée maternelle, fille de Guṇaratnasindhu, érudit de la cour, petite-fille, par sa mère, du sage philosophe Vijayendra, et petite-fille de la fille du célèbre poète Kavīs'vara. Distinguée dès sa plus tendre enfance, elle excella, en grandissant, par sa beauté, sa modestie, ses grands talents dignes de son illustre race, et les érudits les plus éminents, émerveillés de ses subtiles discussions scolastiques, lui offrirent quantité de joyaux et lui décernèrent publiquement le nom de Bhagavatī Vāgis'vari « Déesse de l'éloquence » qu'elle prit à tâche de justifier par ses nombreux exploits surhumains. Un sage ascète prédit à son père, qui lui cherchait un mari, qu'elle serait bientôt unie à un véritable S'iva terrestre, un sivaïte si pur et si parfait qu'on le désignait sous le nom de Namas'sivāya « Hommage à S'iva ».

Le mariage eut lieu et de cette union naquit un fils appelé Subhadra et aussi Pūjā S'iva « honore S'iva » qui acquit plus tard un grand renom comme Pandit royal du roi Jayavarman [1].

Quoique versé dans les Védas et diverses autres branches d'érudition, ce Subhadra étudia de préférence la doctrine sivaïte, suivant la tradition de sa famille. Doué d'un esprit pénétrant, il excellait dans la restauration des compositions littéraires qui avaient été altérées et qui défiaient les efforts des érudits ; de sorte qu'il fut loué par la multitude des grands poètes qui brillaient par leur savoir. Aux cérémonies religieuses, il rafraîchissait avec bienveillance les prêtres, non seulement par le breuvage du Soma, mais aussi par le Nectar du contenu du Nyāya (système logique de Gautama), du Saṅkhya (de Kapila), de système de Kanabhuj (système atomistique), du système grammatical (de Pānini) et du Commentaire (de Patañjali). Son ermitage recevait régulièrement les marques de reconnaissance offertes par ses disciples à la

1. Nous savons maintenant qu'il s'agit de Jayavarman VI, le deuxième prédécesseur du roi Suryavarman II ; celui-ci régnait quand fut écrite l'inscription. E. A.

terminaison de leurs études. Un jour, le roi Jayavarman ayant, à l'occasion d'un sacrifice, laissé tous les docteurs faire preuve de leur valeur, Subhadra détruisit par la foudre de son intelligence la thèse de ses antagonistes qui s'efforçaient, les livres devant eux, de lui poser des problèmes. Ayant ainsi vaincu les sages, il posséda le respect du peuple entier ; il fut comblé des faveurs du roi qui le nomma chef ou inspecteur des ermitages et des lieux saints, qui le chargea d'agir comme arbitre dans les discussions des hommes de bien en matières religieuses et mondaines et qui le décora, en considération de ses nombreuses et éminentes qualités, de pendants d'oreilles d'or, de cordons, de toiles fines bigarrées, etc.

Dharaṇīndravarman[1] règna ensuite. Quoiqu'il n'eût pas le désir d'être roi, il céda après la mort de son frère cadet, Jayavarman, aux sollicitations des sujets et il gouverna le pays avec prudence et justice, favorisant d'autant plus le bien-être des sept états de citoyens dont la paix était profonde qu'il était d'un âge plus mûr. Ami de la loi, il aimait à en demander l'interprétation à Subhadra qui était versé dans toutes les branches de la littérature.

Ensuite régna un héros comparable au dieu de la guerre, rival redoutable de la splendeur des deux règnes précédents, S. M. Sūryavarman[2]. Ce fut après avoir fini ses études, à peine arrivé à l'âge adulte, qu'il devint désireux de la dignité royale de sa famille, et comme elle était partagée entre deux seigneurs, il entra en campagne avec une armée nombreuse, livra une bataille terrible, et sautant sur la tête de l'éléphant royal il tua le roi ennemi. Il rendit à son état normal l'empire qui avait été plongé dans une mer de calamités. Il reçut le tribut des princes voisins, subjugués de leur propre gré. Il entreprit une expédition dans l'île des Éléphants et du cuivre (*sic*, Ceylan?) et éclipsa par cet exploit la gloire de Raghava, ou Râma, le victorieux.

Très lisible jusque-là, l'inscription devient ensuite partiellement effacée.

Sur une autre face de la stèle, des vers contiennent la description d'un édifice à trois tours comparable aux trois sommets du mont Mérou, la montagne des Dieux. M. Kern pense qu'il ne saurait être douteux que ce sont les mêmes tours que celles qui sont visibles encore aujourd'hui. Il entend évidemment par là les trois tours du Ban That. A notre avis, malgré la présence

1. Le 1er de ce nom. Nous savons qu'il régnait en 1031 s'aka = 1109 A. D. E. A.

2. Suryavarman II, monté sur le trône en 1034 s'aka = 1112 A. D, le roi régnant de cette inscription, était le neveu ou le petit-neveu de ses deux prédécesseurs. E. A.

de l'inscription, ce temple était par trop modeste et il serait prudent de réserver cette question. Sūryavarman dut faire construire des temples infiniment plus somptueux. Toujours est-il que les splendeurs de l'édifice célébré sont décrites dans cette inscription de la manière suivante :

« Il (Suryavarman, sans doute), bâtit un complexe de trois hauts édifices de pierre (Sauddhatrayam, Sauddha désigne un temple, un palais, chaque édifice élevé et magnifique), comparables aux trois sommets élevés du mont Mérou, la montagne primitive, qui à cause des bocages d'arbustes variés dont ils étaient partout entourés, étaient fréquentés par des groupes nombreux de sages et de nymphes célestes. Comme s'il était le palais d'Indra cet édifice se signalait par des bannières nombreuses flottant haut dans l'air, par les doux sons de la musique s'élevant jusqu'au ciel et par les groupes de femmes dansant et chantant d'une douce voix avec accompagnement d'instruments à cordes. Là on pouvait entendre, à l'occasion d'un S'rāddha (libation à la mémoire des ancêtres), ou d'un Dirghasattra (grand sacrifice de Soma) l'histoire des temps passés, de la bouche du Récitateur ; là on pouvait voir en tout temps l'univers représenté comme de près sur la paroi brillant de tableaux. »

Le fragment de la strophe suivante suffit pour nous faire entendre, ajoute M. Kern, que dans l'enceinte de l'édifice il y avait un Liṅga de S'iva et une image de la déesse Gauri ou Durgâ ; l'un et l'autre furent érigés par Sūryavarman qui, par cet acte méritoire, s'est en même temps érigé un monument de sa propre gloire.

De quelques fragments d'une troisième face, M. Kern a pu tirer ces passages : « Alors quand le liṅga de S'iva fut érigé... lui, le Roi (dans un endroit) nommé Samatṛṇatala (endroit herbu, ras, boulingrin)... l'image du liṅga de S'iva... des hommes humblement inclinés pour rendre hommage... les habitants du ciel arrivèrent... » M Kern a pu enfin entrevoir le sens des vers suivants qui contiennent le récit de ce qui se passa à une solennité, probablement à la consécration du Liṅga, récit assez fantastique, car les Dieux qui assistent à la solennité y jouent un rôle actif et ont un entretien [1] avec un homme de grande piété, peut-être le prêtre de S'iva ou bien Subhadra que nous connaissons par la première partie de notre inscription. Quoi qu'il

1. Ce mysticisme outré, fantastique, est loin d'être un fait unique. On pourrait comparer, par exemple, l'inscription sanscrite d'Angkor Vat. E. A.

en soit, cet homme vertueux est désigné comme Munindra « le grand sage », ce qui ne saurait s'appliquer au roi.

En l'état actuel de nos connaissances, nous croyons devoir ne retenir que les conclusions suivantes, entre toutes celles que M. Kern, au début des études sur l'épigraphie cambodgienne, pensait tirer de cette inscription de Ban That :

Le roi Jayavarman VI pratiquait le sivaïsme. Il eut pour successeur son frère aîné Dharaṇīndravarman Ier, prince déjà âgé qui laissa la réputation d'un roi modeste, peu ambitieux, sage et juste, favorisant le bien-être des sept classes de citoyens. Sūryavarman II prit violemment la royauté en tuant son compétiteur, rétablit la paix dans ses États, reçut les tributs des princes voisins, fit bâtir un temple superbe dédié à S'iva où il érigea un linga et une statue de Dourga. Le culte de S'iva prédominait à cette époque, mais le bouddhisme n'en existait pas moins et florissant. Le culte ancestral était pratiqué. Les traditions historiques étaient soigneusement conservées. Les arts, musique et danse, les lettres et les sciences étaient estimés, les discussions philosophiques honorées ; les rois comblaient d'honneurs et de présents les poètes, les érudits et les philosophes. Les femmes de race brahmanique tenaient un rang élevé dans cette société ainsi divisée en sept classes et où existait une sorte de noblesse littéraire. Le brahmane Subhadra, appelé aussi Pūjā S'iva, qui occupa des fonctions importantes sous les trois rois que nomme cette inscription fut peut-être l'auteur de ce document épigraphique où il eut soin de chanter les louanges de sa mère Tilaka et qui doit dater des environs de l'an 1050 s'aka = 1128 A. D.

Le temple et la stèle de Houé Tamouh. — Quelques vestiges archéologiques existent dans cette partie de la province de Bassak qui s'étendait à l'Est du grand fleuve et qui est devenue possession française depuis 1893. A deux lieues à vol d'oiseau au Sud-Est de la ville de Bassak, le Houé Tamouh est une petite rivière qui jette au fleuve l'eau des lagunes de l'intérieur. Sous les grands arbres, à quelques centaines de mètres du confluent de cette rivière, était une des stèles digraphiques du roi Yas'ovarman et, un peu plus loin, un petit édifice que les Laos appellent Oumong « galerie, souterrain ». Construit sur un tertre qui domine quelque peu la rive gauche du Houé Tamouh, ce temple comprenait deux galeries en croix situées à une quarantaine de

mètres l'une de l'autre et mesurant chacune une vingtaine de mètres dans leur grand axe qui allait du Sud au Nord, et 15 mètres dans l'autre direction. Sur leurs murs droits, construits en blocs de limonite, devait reposer un toit de bois et de chaume qui a disparu. On trouve quelques débris de poteries sur une levée de terre, large de 30 à 40 mètres, longue de 1 500, qui partait de ces galeries pour aller droit au Sud.

La stèle digraphique de Houé Tamouḥ, près de laquelle une grande fosse, creusée par les chercheurs de trésors, indiquait peut-être son emplacement primitif, gisait à terre, en assez bon état de conservation quoique couverte de boue et de mousse et un peu écornée dans le haut. La donation était faite ici à Rudrāṇī, c'est-à-dire à la déesse Dourga, la 36e stance disant : « Le splendide couvent de Yas'odhara ayant été donné (en l'an marqué) par lune, un, corps (de S'iva, 811 s'aka) il (Yas'ovarman) a fait cet édit pour l'illustre Rudrāṇī ». Outre les 33 lignes de la face écrite en caractères étrangers, lignes dont la dernière est occupée par la clause en caractères cambodgiens placée entre deux rosaces, outre les 38 lignes de l'autre face gravée en caractères cambodgiens et où la dernière ligne est occupée par la clause en langue khmère qu'une rosace sépare du texte, cette inscription a reçu une prescription supplémentaire qui est tout à fait exceptionnelle dans ces stèles digraphiques. En effet, après un simple signe de ponctuation qui suit les mots de la clause khmère de la seconde face, vient un cinquantième s'loka dont M. Barth a aussi donné la traduction que voici : « Que les serviteurs du couvent ne soient pas mis en réquisition par le gouverneur de la province et les autres fonctionnaires, et qu'ils soient (uniquement) aux ordres du chef de la communauté et des religieux. Tel est (notre) commandement. »

Phou Asa. — A une journée de marche vers l'Est de la ville de Bassak, Phou Asa est un monticule de grès, couvert de broussailles, haut d'une quarantaine de mètres. Dans son voisinage deux bassins, ou plutôt deux puits, tellement ils sont de dimensions restreintes, annoncent le temple ancien, Vat Phou Asa, qui fut construit au sommet de cette butte. Un mur d'enceinte construit en blocs de grès, haut d'un mètre, plus épais que haut, long de 60 mètres du Nord au Sud et de 40 de l'Est à l'Ouest, était décoré de monolithes de grès qui se dressaient en lignes sur ce mur, petites pyramides épaisses de 40 centimètres, hautes de 1m,50. L'unique porte était au milieu de la face méridionale. Dans l'intérieur, on rencontrait d'abord au Sud-Est les ruines

d'une petite construction où une enceinte carrée de 3 mètres de côté entourait une tourelle ronde. Plus loin, le sanctuaire était une petite galerie en croix mesurant seulement 3 mètres dans chacun de ses axes.

A une lieue du confluent du Sé Daûn, grosse rivière qui se jette dans le grand fleuve presque en face de l'ancien Mœuơng Bassak, on peut signaler une grande grotte appelée Champha par les Laos et qui abrite une trentaine de statues du Bouddha.

La stèle de Phou Lokhon. — Remontant encore au Nord, on atteint, près de la rive gauche du Grand Fleuve et à hauteur d'un misérable hameau le Ban Koum qui est situé sur l'autre rive et à 5 kilomètres en amont du confluent du Moun, un monticule de grès appelé Phou Lokhon (ou Nokhon = Nagara) « mont du royaume ». A son sommet, la roche a été creusée en petit puits rond de 60 centimètres de diamètre, 80 centimètres de profondeur, pour mieux dégager sans doute un linga de 30 centimètres de diamètre qui se dresse au milieu et qui a $1^{m},50$ de hauteur. En outre, à $2^{m},50$ au Sud de ce linga était planté à même dans la roche un pilier carré de grès, haut d'un mètre au plus, large de 60 centimètres qui présente la particularité de n'être pas orienté aux quatre points cardinaux mais aux points intermédiaires. Sur sa face Nord-Est avait été gravée une inscription sanscrite de 6 lignes, peut-être de 7 : le texte, assez net dans le haut, ayant beaucoup souffert dans sa partie inférieure. L'écriture, très ancienne, indique notre VII[e] siècle. On lit d'ailleurs dans ce document, qui reste à étudier, le nom du roi Mahendravarman qui succéda à Bhavavarman et qui dut régner vers l'an 610 ou 620 de notre ère.

Phou Lokhon appartenait, avant 1893, à la province de Bassak.

Il ne peut y avoir que très peu de traces laissées par les Cambodgiens dans le pays actuellement peuplé de Laos qui s'étend au Nord de la partie orientale de la province de Bassak, entre le grand fleuve et les monts de la mer de Chine. Toutefois, M. Harmand a rencontré, dit-il, au Mœuong Phong, un chapiteau de colonne, grosse pierre taillée qui gisait derrière une pagode. On nous a aussi signalé, mais très vaguement, des antiquités à Hin Pang Hœuon, au bord du fleuve, au Sud de Dhatou Penom, mais sur la rive orientale, ainsi qu'au Phou Phœuy, mont qui serait à l'Est de Dhatou Penom.

Attopœu. — A l'Est de la province de Bassak, la province d'Attopœu, sur la rivière Sé Kong et ses affluents, est peuplée de Laos et plus encore de tribus aborigènes qui se livrent au lavage des boues et sables aurifères de la plupart des cours d'eau de cette région. Une grande partie des noms de lieux, sur le Sé Kong, tirent leur origine d'anciennes dénominations cambodgiennes. Le nom même d'Attopœu serait la corruption de l'expression khmère Ach Krebei = Ac Krapī « fiente de buffle ». Le Mœuong actuel est au confluent du Sé Kong et de son principal affluent, tandis que le chef-lieu précédent, abandonné il y a une quarantaine d'années et appelé Mœuong Kao « l'ancien » ou Mœuong Suk « ville du bonheur », est à une quinzaine de lieues plus haut, également sur la rive droite du Sé Kong, non loin de l'endroit où cette rivière reçoit les eaux du Nam Noy, ce qui explique l'appellation de Nam Noï que Van Wusthof, le voyageur hollandais, donnait à ce pays, au XVII^e^ siècle.

D'après les indigènes, le Mœuong Sok, ou Suk, fut délaissé parce que le Chau y était traditionnellement tenu d'offrir, trois fois par an, de l'alcool et un taureau en rut, à une stèle ancienne, gros pilier carré qui était dressé sur l'autre rive en face du village. Aujourd'hui encore, tout mandarin pénétrant dans la province en descendant le Sé Kong doit, sous peine de naufrage, faire à cette stèle des offrandes de porcs, canards, poulets. La rive gauche est escarpée, rongée par le courant, et la stèle a glissé au fond de la rivière où on ne peut plus l'apercevoir qu'aux eaux tout à fait basses. Par suite, nous n'avons pu, à notre grand regret, la faire estamper ou même nous assurer de son existence. Selon les Cambodgiens, ce pays d'Attopœu était jadis la limite de leur ancien empire, au Nord-Est.

Du Mœuong Suk part, à une dizaine de mètres en amont de la stèle, et probablement à hauteur de son emplacement primitif, une chaussée, large de 7 à 8 mètres, soutenue par de petits murs en limonite, et qui s'enfonce d'une lieue vers l'Ouest pour conduire à mi-route d'un amphithéâtre de collines qui entourent une plaine de rizières aujourd'hui cultivées par des aborigènes appelés Tampuon.

Dans la pagode du Ban Sakhêh, entre l'ancien et le nouveau Mœuong d'Attopœu, était une tour en briques dont on a enlevé tous les matériaux sauf quelques pièces de sculpture : un linteau représentant la scène du barattement, une borne travaillée et un beau Bouddha.

Plus bas encore, non loin du Mœuong actuel, dans l'angle que forment

le Sé Kong et son principal affluent, on trouve quelques statues du Bouddha et un ancien Preah Bat « pied sacré » taillé dans le roc, sur la montagne appelée Phou Sa Phong.

Khong. — Au Sud de Bassak, la province de Khong a dû recevoir son nom laotien du Mékhong ou Nam Khong « eau de Khong » ; ce dernier mot étant, nous le savons, l'équivalent thaï de Gaṅ, pour Gaṅgā « le Gange, le fleuve par excellence ». Avant 1893, cette province s'étendait quelque peu sur les deux rives, mais elle comprenait surtout une infinité d'îles que le fleuve embrasse avant de tomber aux chutes de Khon. Aussi un autre nom de la province était Si Than Don, pour Si Phan Don « les quatre mille îles ». Son Chau, qui a pour titres Braḥ Abhirājavaṅsa, résidait dans la plus grande de ces îles, par 14° 06′ 20″ N. et 103° 25′ 37″ E. D'après F. Garnier, la Mission de la Grée a trouvé, dans le Sud de l'île Khong, quelques vestiges peu importants, mais non méconnaissables, de constructions khmères. De son côté, M. Harmand dit qu'il n'y a rencontré « qu'une seule petite ruine, d'époque intermédiaire, complètement détériorée ; elle est bâtie sur un rocher entièrement nu nommé Ca Kheo[1] où l'on voit une pagode toute neuve qui fait briller, à côté de son aïeule abandonnée, sa verroterie et ses paillons de mauvais goût. »

A hauteur de l'île de Khon qui fait encore partie de cette province de Khong, le fleuve est barré par un banc de porphyre qui abaisse brusquement son niveau de 20 à 25 mètres. Les cataractes ne se présentent pas sous la forme d'une chute unique, perpendiculaire au lit du fleuve et que l'on puisse embrasser d'un seul coup d'œil. Avant de franchir cette arête rocheuse le fleuve s'est épanoui, au milieu de la plaine immense, en mille bras et canaux séparés par des îles. Il atteint ainsi une largeur totale de deux à trois lieues. Ces bras torrentueux, encaissés, éloignés les uns des autres, ont tous leurs rapides et leurs chutes partielles compris entre deux lignes idéales tirées parallèlement de l'Est à l'Ouest comme l'arête rocheuse et distantes entre elles de 1500 mètres environ. Aux bras extrêmes qui sont les plus considérables, — hors le moment des crues, ils constituent le fleuve presque entier, — les grandes chutes ont conservé les vieux noms cambodgiens de Preah Préng, à l'Est, et de Preah Mit, à l'Ouest.

1. Peut-être le cambodgien Koḥ Kèo « île joyau » (?). E. A.

Dans la pagode du village de Khon, vers la pointe Nord de l'île de ce nom qui est au centre de ces chutes, les Laos et les voyageurs vénèrent encore et couvrent de feuilles d'or un beau et grand linga de pierre resté debout sur son piédestal. A quelques centaines de mètres vers l'Ouest, une autre pagode qui est abandonnée était appelée Vat That, parce qu'elle adossait son temple à un That = Dhātu ou Sathup = Stupa, pyramide relativement ancienne et construite sur un haut soubassement. A côté, sont quelques pierres sculptées et un autre linga que les Laos appellent Sim = Sima.

Il n'est pas inutile de noter ici une coutume locale dont l'origine est peut-être très reculée. Non seulement dans l'île de Khon, mais dans toute cette région où les cataractes font entendre leur perpétuel rugissement, quiconque tire un coup de fusil, frappe du gong, du tamtam, provoque une détonation quelconque, est passible d'une amende de deux onces d'argent (soit huit ticaux) au profit de la Nang Tim, la femme du village en qui s'incarnent les divinités du lieu.

Sên Pang. — Sur la rivière d'Attopœu, à l'Est du Mœuong Khong, le petit district de Sên Pang, dont le Chau a pour titres Braḥ S'rī Mahā Deva, est, au point de vue ethnique, un îlot où la population cambodgienne primitive s'est maintenue, entre les aborigènes de l'Est et de l'Ouest, peu pressée par les Laos d'Attopœu : la coulée de cette dernière race étant faible sur le Sékong ; mais ces Khmêrs furent tournés par la vague plus forte des Laotiens descendant le grand fleuve et se fixant en aval de Sên Pang, à Sting Trêng. En dépit de l'opinion plus généralement admise par les indigènes, cette hypothèse du maintien des possesseurs originaires du sol nous paraît être plus plausible que celle d'une immigration moderne venue du Cambodge au Laos ; immigration dont ces gens n'ont gardé aucun souvenir et qui, étant en contradiction avec les lois qui régissent depuis des siècles les mouvements de ces peuples, n'aurait pu être qu'individuelle et n'aurait pas donné naissance à des groupes compacts de population. Il n'est pas inutile de faire remarquer, une fois de plus, que dans toute cette région les noms de lieux donnés par les Laos eux-mêmes ne sont que des corruptions d'anciennes expressions cambodgiennes.

Sting Trêng. — Ceci est encore le cas en ce qui concerne le dernier Mœuong laotien, Sting Trèng = Sdiṅ Treṅ « torrent des roseaux », qui est

même plus connu sous ce nom cambodgien que sous la forme altérée usitée par les Laos, malgré que ceux-ci forment actuellement, avec quelques tribus aborigènes, le fond de la population de ce district. Le pays boisé, à population clairsemée, est sillonnée de ruisseaux qui viennent surtout de Préi Chas « la vieille forêt », vaste solitude accidentée et couverte de grands arbres qui sépare Sting Trêng de la province de Sambaur, c'est-à-dire du Cambodge actuel. Près de son chef-lieu, groupe de 150 cases, qui est par 13° 32′ 14″ N. et 103° 34′ 15″ E., se réunissent trois grosses rivières qui versent bientôt le tribut de leurs eaux dans le grand fleuve.

Ba Chong. — A la pointe même de cette rivière de Sting Trêng, sur sa berge, à une petite lieue au-dessous du Mœuong, on trouve, dans la solitude d'un petit bois, les ruines appelées Prasat Ba Chong « les tours du dieu[1] de la fin, du bout », petit temple entièrement construit en briques, sauf les portes, et orienté au Sud, donc tournant le dos à la rivière. Un parc rectangulaire de 46 mètres N.-S. sur 40 E.-O. était entouré d'un mur que décorait au Sud une porte monumentale en grès. A l'intérieur, au delà de quatre édicules placés symétriquement de chaque côté du grand axe et complètement ruinés aujourd'hui, le sanctuaire, très rapproché du mur d'enceinte et de la berge, est écroulé en partie. Mais on peut reconnaître que c'était un bâtiment voûté rectangulaire partagé en deux compartiments par une cloison perpendiculaire à l'orientation. Large de 6 mètres, haut d'une dizaine, il pouvait être long de 10 à 12 mètres. Les briques sont ici très belles, mais le grès, plus grossier que dans les grands monuments, est mal joint ; l'ornementation est d'un goût plus lourd.

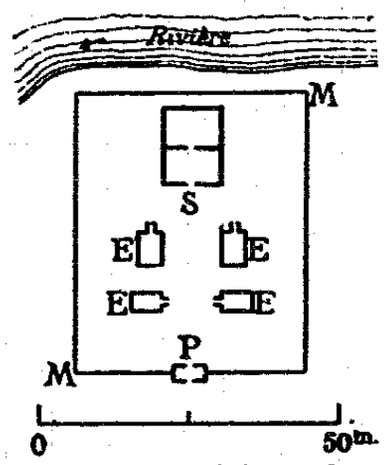


Fig. 37. — Schème de Ba Chong.

Ces ruines ont été signalées par la mission Doudart de la Grée. Dès le XVII^e^ siècle, Van Wusthof en avait parlé sous le nom de Bœtzong. Et F. Garnier qui ignorait leur nom cambodgien de Ba Chong (prononcé Ba Tiong) a été induit à énoncer une légère erreur en disant que ce nom de Bœtzong a disparu. Le commis hollandais en parle en ces termes : « Le 17 (août), nous passâmes la nuit à Bœtzong, près d'une église en pierre

1. Nous supposons, en nous autorisant de plusieurs cas connus, que Ba est la corruption de Preah « dieu ».

ruinée de vétusté où les Louwen (Laotiens) faisaient brûler des cierges et accomplissaient leurs cérémonies devant deux idoles. Il y a cinquante ans, les rois du Cambodge résidaient en cet endroit (il faut entendre : le possédaient encore) ; mais ils en furent chassés par les Louwen et durent abandonner cette église à la solitude de la forêt pour se transporter au lieu où ils résident actuellement ».

Ba Dœm. — Au delà de Sting Trêng, à deux lieues vers l'Est de Ba Chong, au bord de la même rivière et en face de la pointe qu'elle forme en recevant le Sékong qui descend d'Attopœu, d'autres ruines semblables, mais orientées à l'Ouest, portent, par opposition aux précédentes, le nom de Ba Dœm « dieu du commencement, de l'origine ». On y remarque une grande stèle de grès restée nue et qui rappelle par sa forme, son aspect, les stèles digraphiques du roi Yas'ovarman. On peut supposer que ce prince avait prescrit d'écrire ici une de ses affiches de pierre et que son ordre ne fut pas exécuté.

Phou Pha That. — Une troisième ruine à Sting Trêng est celle de Phou Pha That, ou selon la forme cambodgienne, Phnom Preah Théat « le mont des tours ou des reliques sacrées », sur un tertre boisé, à une lieue au Sud-Ouest du Mœuong, non loin du fleuve et du monument de Ba Chong. Deux murs rectangulaires de briques, mesurant, l'un 44 et 40 mètres, l'autre 26 et 20, et décorés de portes monumentales en grès sur leurs quatre faces, entouraient une tour ou sanctuaire voûté, en briques aussi, qu'une cloison intérieure divisait en deux compartiments situés l'un derrière l'autre. Une végétation touffue attaque et ensevelit ces monceaux de briques.

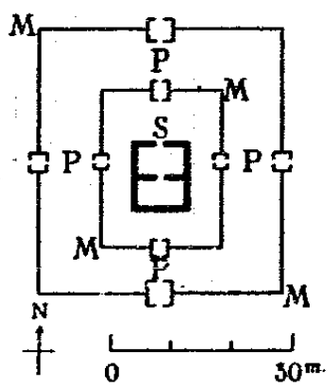


FIG. 38. — Schème de Phou Pha That.

Signalons enfin, avant de quitter ce pays, les ruines d'une tour en briques, appelée That Chap, que l'on rencontrerait, dit-on, à quelques lieues vers l'Est du Mœuong Sting Trèng.

Tonlé Ropou. — La province de Tonlé Ropou s'étend sur la rive droite du grand fleuve en face de Khong et de Sting Trêng, là où le puissant

Mékhong, après avoir hurlé aux chutes de Khon, continue sa course désordonnée et furibonde, heurtant violemment ses nombreuses îles, grondant formidablement aux crues ; où il est d'un aspect encore plus désolé aux basses eaux, lorsque les arbres qui croissent sur ses berges et dans son lit ressemblent à autant de fantômes éplorés et tendent désespérément leurs racines et leurs branches échevelées dans la même direction, celle où fuient les eaux rapides.

Limitée à l'Ouest par Melou Préi, au Nord par Bassak, au Sud par les déserts du district cambodgien de Preah Roung, la province de Tonlé Ropou mesure à peu près six journées de marche du Sud au Nord, et quatre de l'Est à l'Ouest. Elle emprunte son nom, que les Laos transforment en Sé Lompou, au Tonlé Ropou « fleuve de l'arbre Rabau ». Cet affluent du Mékhong prend sa source au pied des monts Dangrêk, dans la province de Melou Préi, puis il sert de limite entre cette province au Sud et celle de Tonlé Ropou au Nord ; il coule plus loin dans cette dernière province. Vers son embouchure, en face de Khong, par 14° 5′ N. et 103° 28′ E. environ, son lit mesure une soixantaine de mètres de largeur sur huit de profondeur. Mais les dimensions diminuent rapidement en le remontant ; ce torrent, fougueux aux crues, n'a qu'un débit presque nul en fin de saison sèche ; il n'est guère navigable que temporairement et dans le bas de son cours. Sur ses rives boisées on n'aperçoit que quelques misérables cases isolées.

Le sol de la province, élevé, peu inondé, boisé, sablonneux, graveleux, est parsemé de blocs, de collines de grès ou de calcaire ; ces dernières étant creusées en grottes où les indigènes recueillent le guano de chauve-souris qui sert à fumer leurs plantations de tabac. Il y a aussi des Phnom Dêk « monts de minerai de fer » qui ont été exploités et qui pourraient l'être de nouveau.

Tonlé Ropou fut livrée à Siam, en même temps que la province voisine, Melou Préi, vers 1814, par le Dêchou Ming, gouverneur rebelle de la province de Kampong Soay. On y rencontre encore plusieurs villages cambodgiens dont les plus importants, Véal Kantél « plaine de la natte » et Preah Angkeâl, « charrue sacrée » sont situés sur la rive du fleuve. Mais la majorité de la population actuelle appartient aux races des Kouys et des Pears. Il faut aussi ajouter que les Laos s'y infiltrent progressivement. Les habitants, misérables et clairsemés, cultivent des rizières ou brûlent des carrés de forêts pour y semer le riz, recueillent la cire des abeilles sauvages sur les grands

arbres et sur les monts abrupts, chassent les fauves, échangent leurs produits en nature ou se servent comme monnaie des lingots de fer de Kampong Soay. Les chefs de famille paient, dit-on, à leur Seigneur, un impôt annuel de trois thang « mesures » de riz et de trois pains de cire, tribut que celui-ci convertit en argent ou transmet en nature à son supérieur immédiat le Chau de Bassak, en y joignant quelques cadeaux traditionnels de dents d'éléphants, de cornes de rhinocéros.

Malgré les grandes similitudes de sol, de population et même d'histoire, que Tonlé Ropou offre avec la province voisine de Melou Préi, nous la réunissons ici à Bassak dont elle dépendait administrativement en 1883. Au surplus, toute sa vie économique est tournée vers le grand fleuve, et son principal groupe de monuments, très éloigné des anciens temples de Melou Préi, semble faire pendant à ces ruines de Ba Chong que nous avons vues à Sting Trêng, sur l'autre rive du Mékhong.

Avant d'examiner les ruines de Tonlé Ropou nous signalons, d'après les indigènes, donc sous toutes réserves, une cavité ou grotte abritant une stèle, borne, ou linga, et une demi-douzaine de statues du Bouddha, au groupe de collines, appelées Phnom Andaung = Bhnam Anŭŭ « monts du puits », qui se dressent sur la rive droite à proximité des chutes de Khon.

Les ruines de Véal Kantél. — Véal Kantél « la plaine des nattes » vers 13° 30'N., en face de Ba Chong et de l'embouchure du Sé Kong, n'est plus qu'un village d'une quarantaine de cases.

Dans sa pagode, située à son extrémité Nord, et qui était abandonnée en 1883, — les pauvres habitants de Tonlé Ropou n'entrant plus guère en religion —, nous avons estampé une stèle qui provenait, selon les indigènes, de l'une des trois ruines qu'on trouve à l'Ouest du village.

La première de ces ruines, appelée Sala Prambei Lovêng « la salle aux huit fermes, ou compartiments », était une galerie longue d'une douzaine de mètres du Sud au Nord, construite en piliers et en pierres plates, mais tellement ruinée qu'il n'y a pas à en dire davantage.

Preah Khtop = Brah Khdap, ou Preah Top = Brah Dap, « les saintes (tours) bouchées ou fermées », à 1 500 mètres à l'Ouest du village, offre un mur d'enceinte rectangulaire, ne se fermant pas à l'Est et entourant une petite terrasse sur laquelle s'élevait une tour, construite en briques, mesurant 12 mètres E.-O. sur 8 N.-S., qu'un mur intérieur divisait en deux compar-

timents placés l'un derrière l'autre. Les encadrements des portes et aussi des fausses-portes latérales sont en grès. A l'extérieur, des briques décoratives simulent des ogives, des tourelles minuscules. On aperçoit aussi trois gargouilles qui versaient au dehors l'eau des ablutions sacrées. Une foule de petites ouvertures ménagées dans le mur éclairent l'intérieur qui était entièrement doré jadis, disent les indigènes.

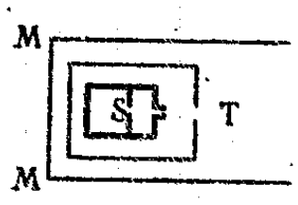


Fig. 39. — Schème de Preah Khtop.

Ce monument est séparé du suivant par une plaine découverte que les indigènes appellent Véal Angkâr Khmau « plaine du riz brûlé ». En effet, en un certain endroit, le sol, fouillé, met au jour, entre des briques qui ont visiblement subi un incendie, des grains de riz noirs, durcis, calcinés.

Prasat Baan, ou Preah An, ou Prasan, à un kilomètre au Nord-Ouest du village, est un autre petit temple, où un mur d'enceinte entourait une terrasse qui supportait le sanctuaire construit en belles briques rouges et haut encore d'une quinzaine de mètres. Cette tour est de forme ordinaire, mais elle est précédée d'un avant-corps très allongé qui présente cette particularité d'avoir deux étages, d'être formé de deux couloirs superposés. Ce vestibule paraît avoir été ajouté postérieurement à la construction de l'édifice ; en effet ses briques, souvent originales et décoratives, sont d'un aspect très différent de celles du corps de la tour.

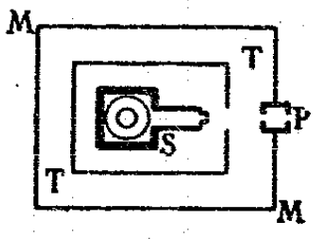


Fig. 40. — Schème de Prasat Ba An.

On remarque encore, à une douzaine de mètres en avant de ce sanctuaire, un bœuf de pierre, agenouillé plutôt que couché et plus grand que nature.

La stèle. — C'est de Baan que proviendrait, au dire des indigènes, la stèle que nous avons estampée à Véal Kantél ; c'est un petit monument d'une forme spéciale, semblable à un socle carré de statue, qui mesure 80 centimètres de côté et 20 de hauteur. Mais ce monolithe est taillé en deux gradins superposés et il n'a pas cette mortaise que présentent d'ordinaire les pierres qui ont servi de base à une statue ou à un linga. Une inscription sanscrite de 7 lignes divisées en quatre colonnes par des intervalles de 4 à 6 centimètres était gravée sur l'un des côtés du gradin inférieur de cette stèle. Un peu effacée, cette inscription est perdue à moitié, à la fin.

D'après M. Barth, elle relate l'érection d'une image de Tribhuvanes'vara « le Seigneur des trois mondes » accompagnée d'une figure du soleil, par un savant brâhmane du nom de Soma'sarman, époux de la fille de Vīravar-

man, laquelle était la sœur de Bhavavarman et eut pour fils Hiraṇyavarman. La consécration est accompagnée comme de coutume de dons faits au dieu ; entre autres, un exemplaire complet du Mahābharata, le Ramayana, le Pūrāṇa. On prescrit des lectures quotidiennes et on maudit ceux qui voleront les volumes.

Ce texte nous apprend donc qu'aux environs de l'an 600 de notre ère, époque du règne du roi Bhavavarman, les grands poèmes indiens étaient connus, lus et étudiés au Cambodge.

Des légendes, si puériles dans leurs détails, que les Cambodgiens content sur Baan nous retiendrons seulement ceci : Un crocodile avait emporté la fille du roi de Lovêk ; le malheureux père put reprendre le corps de la princesse près de Baan où il lui rendit les derniers devoirs. Retournant à sa capitale, il s'arrêta à Sâmbaur ; il y construisit Vat Tâsâr Mo Roï, où il endossa quelque temps l'habit religieux, et où il se fit ensuite remplacer, comme chef de pagode, par un mandarin qui reçut le titre d'Arei Khsat = Arī Khsatra, avec de nombreux serfs royaux dont les descendants sont encore aujourd'hui au service de l'Arī Khsat, titre gardé par le chef de cette pagode de Sambâur.

Prasat Pram Lovêng. — D'autres ruines, de peu d'importance, sont connues non loin du village de Sangkê, dans le Nord de la province de Tonlé Ropou et au Sud du Mœuong Sukhuna qui est un petit chef-lieu de district de Bassak.

A une demi-lieue au Nord de cinq mares creusées sur une seule ligne Est-Ouest et appelées Trepeang Pram Lovèng, sont les ruines du temple Prasat Pram Lovèng « tour aux cinq compartiments ». Une grande levée de terre court du Sud au Nord devant le temple qui comprend, dit-on, un mur d'enceinte en limonite, mesurant 50 mètres sur 40, et que double un fossé sur les trois faces secondaires ; une porte monumentale au milieu de la face orientale de ce mur ; deux édicules à l'intérieur du préau : et une grosse tour-sanctuaire en briques dont les quatre portes étaient précédées d'avant-corps.

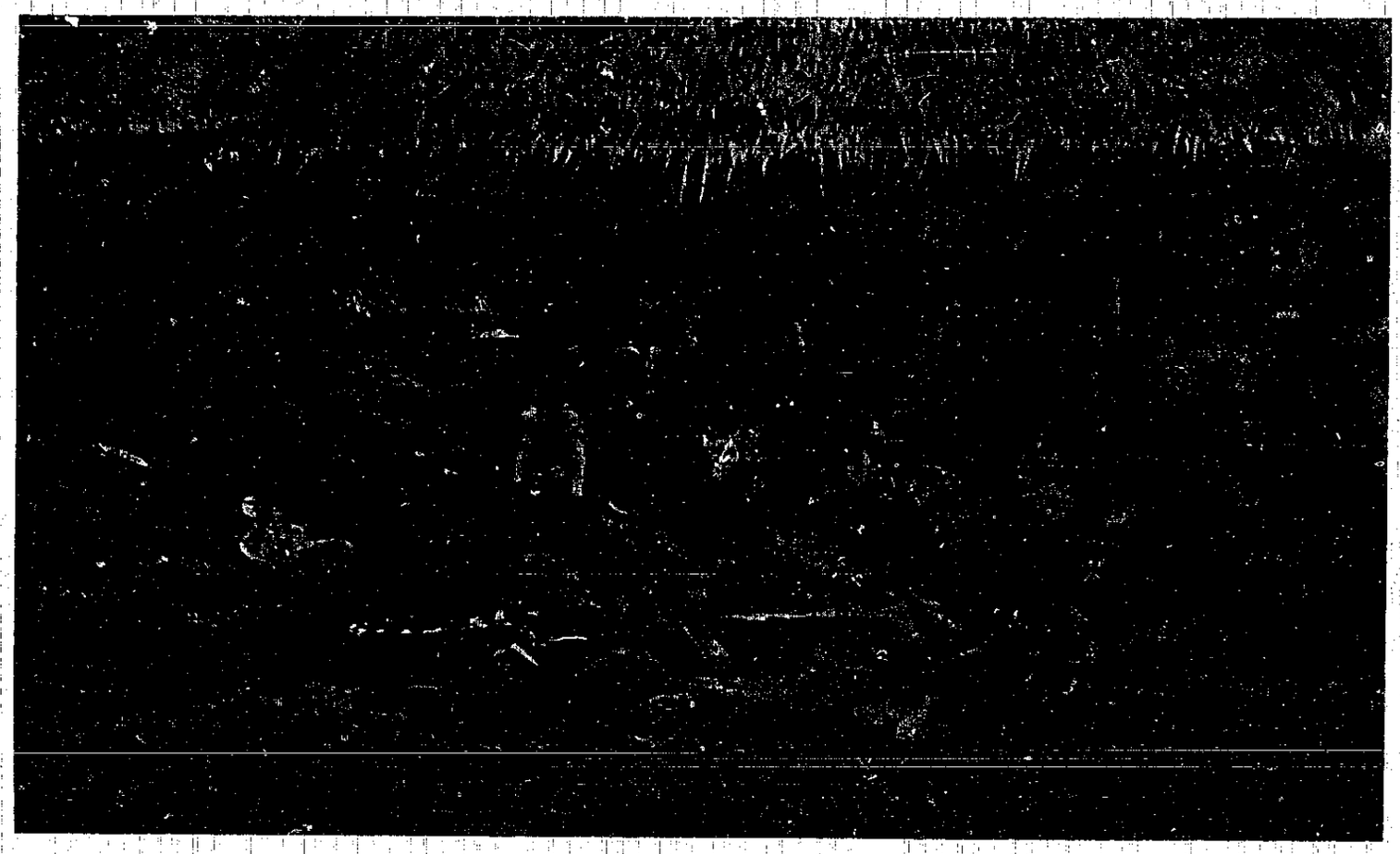


Fig. 41. — Une troupe de théâtre au Siam.

CHAPITRE VIII

ENTRE MOUN ET DANGRÈK

Le Mœuong Sourên. — Prasat Sé Liem. — Chéang Maï. — Chom Préak. — Néang Bautum. — Ban That. — Les petits monuments du Sud. — Ta Méân Thom. — Ta Méân Tauch. — Sauraphim. — Sangkeah. — Les ruines de Sangkeah. — Sisakêt et ses petites ruines. — Kamphêng Niaï. — L'inscription. — Koukhan. — Les petites ruines. — Les Dangrêk. — Le monument de Preah Vihéar. — Les inscriptions de Suryavarman Ier. — La stèle sanscrite. — La stèle de Suryavarman II.

Le Mœuong Sourên. — Revenons au bassin du Moun où il nous reste à étudier ce versant doucement incliné entre la longue ligne des monts Dangrêk qui court droit de l'Ouest à l'Est et la rivière dont la direction est sensiblement parallèle. On peut rencontrer successivement sur ce plateau, en partant de Korat : la province de Sourên dont la population est divisée en villages khmers et en villages kouys ; la province de Sangkeah où le nombre des Kouys l'emporte sur celui des Khmers ; les districts de Ratana-

pouri, de Sisakêt, de Mœuong Dêt que les Laos ont complètement envahis ; et la province de Koukhan, où les Khmers et les Kouys se maintiennent encore.

La province de Sourên, entre les Dangrêk et le Moun, est limitée *grosso modo*, à l'Est et à l'Ouest, par deux de ces affluents qui portent à la rivière les eaux de la montagne : le Sting Preah Chi la sépare de Korat et le Sting Kap Tèâl la borne du côté de Sangkeah. Outre Chomphon, district excentrique que nous avons déjà vu au Nord du Moun dans la terre de Siphoum et que Sourên était menacée de perdre lors de notre passage, deux autres petits Mœuongs, Sikaraphoum et Sauraphim, dépendent de cette province. Ils sont situés dans le Sud-Est de son territoire et leurs villages s'enchevêtrent en maints endroits avec ceux de Sangkeah, la province voisine.

Le chef-lieu, le Mœuong Sourên, par 14°47′ N. et 101°06′ E., était, selon toute apparence, un centre important à l'époque des anciens Cambodgiens. Il est entouré d'une première levée de terre rectangulaire qui mesure près de trois kilomètres dans le sens Est-Ouest sur deux kilomètres dans l'autre direction. Plusieurs pièces d'eau extérieures annoncent cette levée : un grand et deux petits bassins vers le Nord, et au Sud-Est un petit bassin très profond appelé Andaung Préng « le puits antique » ou « le puits de la destinée ». Non loin de ce puits et sur la levée même est la Vat Chomphon, pagode où était en dernier lieu une ancienne inscription. Un autre petit bassin ou srah est encore du côté du Nord, mais à l'intérieur de la levée.

Outre le Mœuong proprement dit, cette grande levée extérieure renferme à l'Ouest une vaste esplanade où avait été élevé un monticule artificiel appelé Baray et où est construit actuellement le hameau de ce nom. A l'Est, avec deux autres levées de terre, l'une courant du Nord au Sud et l'autre, médiane, de l'Est à l'Ouest, la levée extérieure déterminait deux vastes bassins rectangulaires qui sont aujourd'hui à sec, sauf à l'époque des pluies. La levée médiane sert de route d'accès pour pénétrer dans Sourên par l'Est. Le Mœuong proprement dit est entouré d'une seconde enceinte, carrée celle-ci, et mesurant 1 500 à 1 600 mètres de côté. Elle comprend un fossé profond, large d'une dizaine de mètres, dont l'eau est bue par les habitants qui le traversent sur quatre ponts au milieu des faces, et une deuxième levée de terre.

Les cases de Sourên sont dispersées à l'aise sous les aréquiers et les cocotiers sur le tertre sablonneux qu'entoure cette seconde enceinte. On y compte 8 pagodes et autant de quartiers appelés « amphœu » selon l'usage siamois.

Le centre géométrique de la place est marqué par un « Lak Mœuong », poteau de bois que l'on renouvelle à l'avènement de tout nouveau Chau. Les plaines de rizières découvertes tout autour de Sourên font mieux ressortir le massif verdoyant des arbres fruitiers de ses jardins et de ses plantations. En cas de guerre, la population des environs se renferme dans ces vastes enceintes et on conçoit que si Mœuong Sourên est l'appellation officielle de ce chef-lieu, les gens du pays aient coutume de l'appeler Srok Bantéai = Sruk Pandāy « pays de la forteresse, citadelle », et qu'un adage chanté dise Bat Sourên bat Angkorréach « perdant Sourên on perd Korat ».

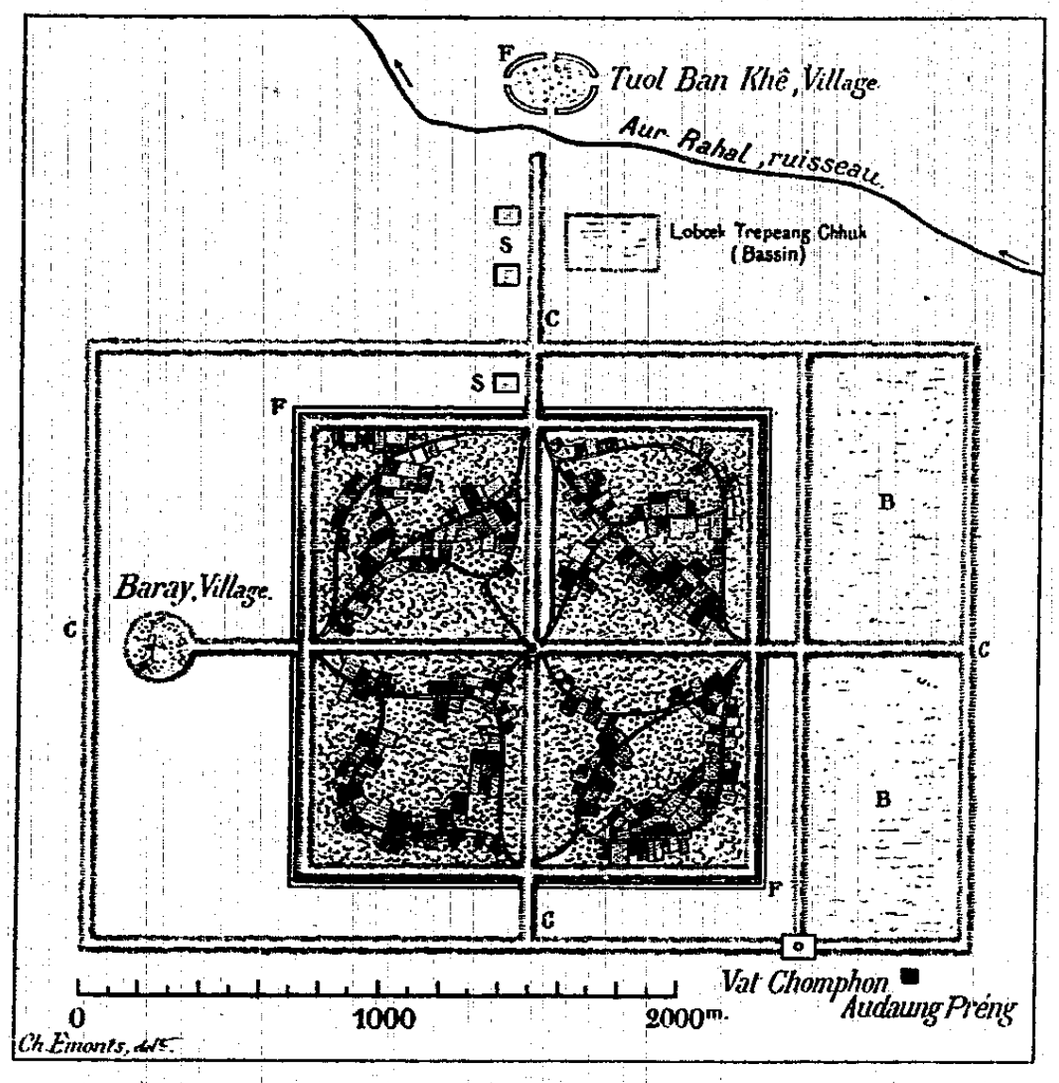


Fig. 42. — Le Mœuong Sourên.

Le Chau, dont la famille occupe ce poste de temps immémorial, a pour titres : Phaya Surīndhara (?) bhakti S'rī Nagara Pandāy Chmar. Ces deux derniers mots désignent la ruine très importante de Bantéai Chhmar que nous verrons plus loin dans la province de Battambang et qui présenterait ainsi cette curieuse particularité de figurer dans les titres du chef de la province de Sourên. Décoré d'insignes d'or et d'argent, il a sous ses ordres de nombreux fonctionnaires, Brah et Luong, qui tous, à son exemple d'ailleurs, joignent, à leurs fonctions officielles, l'administration patriarcale de leurs rizières et jardins.

La stèle ancienne, qui est actuellement à la Vat Chomphon de Sourên, servait autrefois, dit-on, de poteau central à la ville. Elle a été cassée, usée par les couteaux comme pierre à aiguiser, et son inscription n'y compte plus que les deux lignes incomplètes de la fin. Le texte est sanscrit et la forme des lettres indique que ce document remonte au VII^e^ siècle de notre ère.

Outre que plusieurs villages de la province sont entourés de bassins-fossés comme le chef-lieu, tel le Srok Ban Khê, dans le voisinage et au Nord du Mœuong, on rencontre dans ce pays de Sourên nombre de ruines plus ou moins considérables qui ne seront même pas toutes examinées ici.

Prasat Sé Liem. — Prasat Sé Liem « les tours carrées » ou « les tours des quatre angles » est l'appellation thaïe donnée, en ce pays cambodgien, à un ancien temple situé dans le district de Sikaraphoum, et à une journée de marche à l'Est, un peu Nord, du Mœuong Sourên. Un village, qui a placé ses cases autour des ruines, s'abreuve à l'ancien bassin creusé à côté du temple. A 300 mètres vers l'Est, un autre bassin beaucoup plus grand est dessiné de loin par les grands arbres qui ombragent les levées de terre de son pourtour ; la nudité de la plaine fait davantage ressortir leurs frondaisons. Bâti sur une terrasse carrée, haute d'un mètre, revêtue d'un mur en limonite et mesurant 24 mètres de côté, le temple est entouré d'un fossé et comprend cinq tours construites en briques, avec soubassement de limonite et portes de grès. La plus grande tour, qui mesure 7 mètres de côté, occupe le centre ; les autres sont symétriquement disposées aux quatre angles.

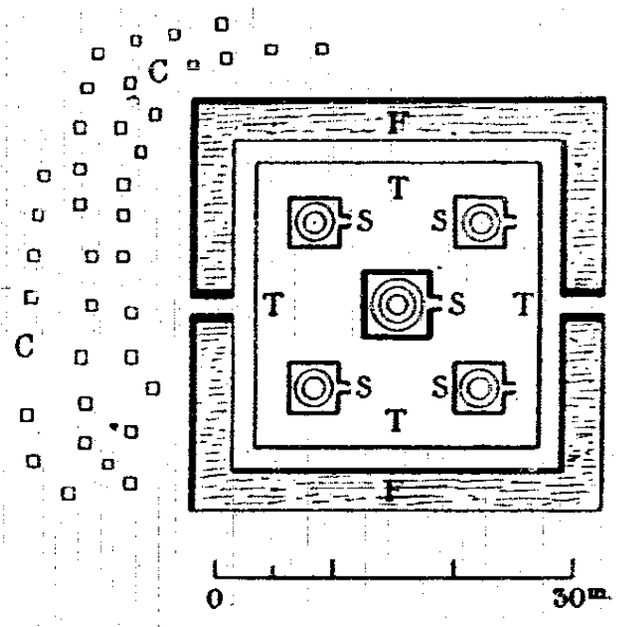


Fig. 43. — Schème de Prasat Sé Liem.

Les deux premières qu'on aperçoit à l'Est ont leur sommet ruiné et n'ont plus que 8 mètres environ de hauteur. Il en est de même de celle du Nord-Ouest. La tour centrale, mieux conservée, est encore haute d'une quinzaine de mètres quoique son sommet soit quelque peu dégradé. Celle du Sud-Ouest, restée à peu près intacte, est presque aussi haute : elle possède encore le monolithe pointu qui la terminait ainsi que la plupart des acrotères qui décoraient, à l'extérieur, les angles de ses étages. Le linteau de la porte de la grande tour représente Vishnou aux dix bras, debout sur la tête de Râhou, escorté de Ganes'a et de nombreux personnages que des lianes et des acanthes entourent. Des nymphes sont figurées debout, des fleurs de lotus à la main, sur les colonnettes qui flanquent cette porte. On trouve de nombreuses statues du Bouddha à l'intérieur de ces tours.

Sculptures à part, la construction de ces cinq tours ne présente ni le cachet

d'une grande antiquité, ni les caractères ordinaires de l'architecture cambodgienne. On serait presque tenté de croire que ce temple fut élevé par une colonie laotienne qui ne reçut des Cambodgiens que les pièces de grès sculptées. Ceci expliquerait peut-être le nom thaï que l'édifice a conservé, ainsi que la présence de la seule inscription qu'on y trouve, l'inscription laotienne qui est gravée sur la paroi de droite de la tour du Sud-Est et dont nous avons parlé précédemment en examinant les textes thaïs du Laos.

Nous ne connaissons pas Srêo dont a parlé M. Delaporte à la suite d'un voyage de M. Faraut à Sourên, disant que ce monument, voisin de Sé Liam (ou Sé Liem), présentait le même nombre de tours environnées d'une galerie d'enceinte à colonnes.

Chéang Maï. — Prasat Chéang Maï, au tiers de la route, en allant de Sé Liem à Sourèn, dans les buissons de bambous près d'un village appelé Phûm Chéang Maï, est un petit monument construit en limonite et présentant les dispositions les plus communes : mur d'enceinte de 30 mètres E.-O. sur 20 N.-S., porte monumentale à l'Est, édicule et tour-sanctuaire à l'intérieur le tout très ruiné. Des deux angles Nord du mur d'enceinte partaient deux grands robœk, bassins séparés par un intervalle égal à la longueur du temple.

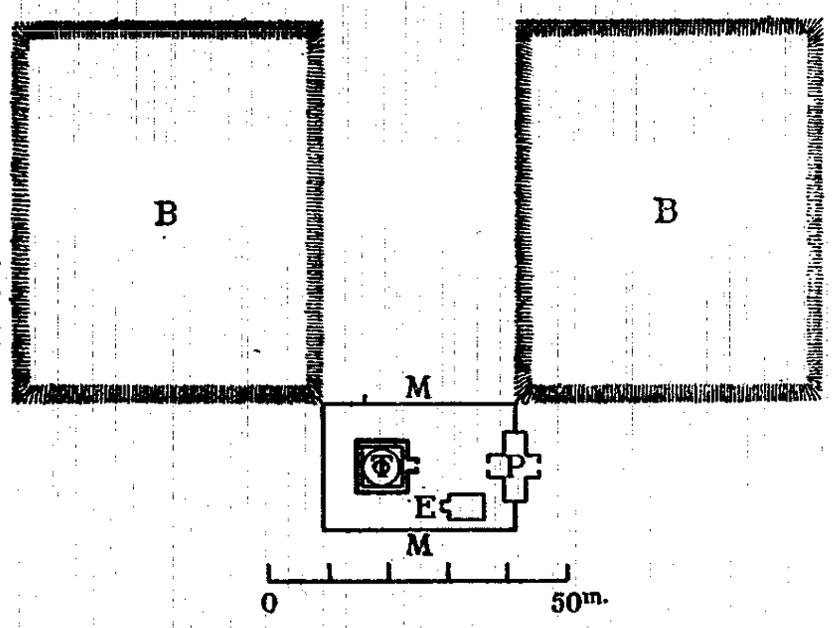


Fig. 44. — Schème de Prasat Chéang Maï.

Chom Préak. — Prasat Chom Préak pour Com Braḥ Khnaṅ « qui entoure le dos sacré », à quelques centaines de mètres à l'Est du Phûm Chom Préak, qui est lui-même à six lieues environ au Nord, un peu Est, du Mœuong Sourèn, est un autre petit monument construit en limonite et présentant à peu près les dimensions et les dispositions du précédent, sauf que les deux grands bassins sont ici à l'Est et à l'Ouest du temple. De plus, la tour-sanctuaire de Chom Préak est assez bien conservée. M. Delaporte

qui l'appelle Tiang Préak dit que c'est un monument à deux tours : sanctuaire et tour sur la porte. Il dit aussi qu'il contient une belle statue de Sakyamouni. D'après nos renseignements, il y avait, en 1883, dans le sanctuaire de Chom Préak, une tête de femme dont le corps manque et une petite statue d'homme assis à la turque, les deux mains posées fermées sur son nombril. Cette dernière pièce de sculpture serait belle, mais surtout remarquable par une indécence tout à fait exceptionnelle dans la statuaire cambodgienne.

Néang Bautum. — Prasat Néang Bautum « les tours de la dame Lotus » sont trois tours très ruinées qui faisaient face au Nord-Est près d'un bassin appelé Srah Khla « bassin du tigre ». On les trouve près du Moun, à trois journées de marche au Nord de Sourèn et à côté de la pagode du Srok Prasat, non loin de deux forts villages appelés Yéang et Krasang. Un satra « livre » cambodgien chante la légende de la Dame qui leur laissa son nom et de son amant Preah Sauvat. Le cœur de celui-ci qui habitait Phimaie s'éveilla à l'amour en apercevant les fleurs de lotus de la belle voyageant vers lui à contre-courant.

Ban That. — Le petit district de Ratanapouri = Ratnapuri « ville des joyaux » au Sud du Moun, au Nord-Est de Sourèn, doit être examiné avec cette province dont il fait géographiquement partie, dont il n'a dû être séparé administrativement que depuis peu de générations et parce qu'il a été envahi par les Laos. Son chef-lieu est à deux journées de marche au Nord de Sourèn. A quelques lieues à l'Est de ce chef-lieu est le village appelé Ban That « village des tours ». Dans sa pagode actuelle et à 200 mètres au Sud d'un grand réservoir creusé, une terrasse revêtue en pierre, haute de 2 mètres, mesurant 6 mètres de longueur sur 4 de largeur, devait former le soubassement d'un petit temple de bois et de chaume dont l'autel de pierre se voit encore sur cette terrasse.

Des renseignements qui n'ont pas été vérifiés placeraient encore, dans ce district de Ratanapouri, des ruines et peut-être une inscription, à un village appelé Ban Kouk Thom.

Petits monuments du Sud. — Revenons vers le Sud. A trois ou quatre lieues au Sud-Ouest du Mœuong Sourèn, une colline, isolée en cette

partie du plateau, porte le nom de Phnom Soay Na Heô. Les anciens Cambodgiens avaient creusé à proximité un petit bassin, Srah Soay, vers l'Est, et un grand réservoir vers le Sud du mont qui forme un amphithéâtre naturel dont l'ouverture est au Nord. Dans la gorge on trouve des pièces sculptées indiquant un emplacement de temple antique. Les Chau de Sourên ont coutume de faire porter en ce lieu, après incinération, les ossements des membres de leur famille. On dit aussi qu'il y a là un puits intarissable creusé naturellement dans la roche du mont.

Au Phûm Prasat, village situé à quelques lieues à l'Ouest du Mœuong Sourèn, une tour en limonite est précédée d'une avenue dallée qui conduit à un grand bassin.

On peut signaler d'autres vestiges d'anciens travaux aux environs du chef-lieu même. De ce Mœuong une chaussée conduisait d'abord, à une lieue de là, vers l'Est un peu Sud, au village actuel de Khlèng Péâr qui est bâti sur un tertre entouré de son fossé; la chaussée conduisait ensuite à une lieue plus loin, vers le Nord-Est, où elle passait près d'un grand réservoir creusé, appelé Trepang Angkrâng; puis, à une demi-lieue au delà, au village actuellement appelé Preah Pœut « le dieu redressé », qui est entouré d'une enceinte rectangulaire de 800 mètres sur 600, fossé flanqué des deux côtés de ses levées de terre. Au milieu de ce rectangle une tour construite en limonite et briques, haute encore de 10 mètres, abrite de nombreux Bouddhas et est appelée Prasat Chaidei Preah Pœût.

Prasat Chhûk, près du Srok Chhûk « village des lotus », au Sud du Mœuong Sourèn, est un petit temple dont le mur d'enceinte, mesurant 14 mètres sur 9, est percé de simples baies aux axes de l'édifice. A l'intérieur, sur une terrasse commune, étaient construites trois tourelles, en limonite comme le mur, mais avec portes de grès; elles étaient orientées à l'Est. A côté de ces ruines on aperçoit une statue de divinité brahmanique dont la tête a disparu.

Prasat Banléi est le nom d'une autre petite ruine, à une journée de marche au Sud du Mœuong Sourèn et à une lieue au delà du village de Banléi. On y voit mare, fossé, deux autres petits bassins à l'intérieur de ce fossé et trois tourelles de briques construites à se toucher et dépourvues à peu près d'ornements.

Le Phum Prasat « village de la tour », à une journée et demie de marche au Sud du Mœuong Sourèn, doit son nom à une tour en limonite, très ruinée, que précède un grand réservoir creusé.

Signalons encore, à une lieue et demie au Sud-Est du village de Bak Daï, qui est le dernier groupe de population rencontré dans Sourèn avant d'atteindre le passage de Chup Smach par où l'on descend les monts Dangrêk, un tertre appelé Preah Eisei ou Preah Risĕi, « le saint anachorète » où se trouvent d'innombrables petites pièces de poterie vernissée de la grosseur du doigt. Les gens du pays croient que ce sont les médecines pétrifiées du saint anachorète.

Ta Méân Thom. — Les ruines les plus considérables de la province de Sourèn sont deux temples construits à moins de deux lieues à l'Ouest de ce passage de Chup Smach, en terrain assez plat, à proximité de l'arête terminale de ce plateau, de cette faille brusque qu'on appelle les monts Dangrêk et qui se dresse comme un mur de trois ou quatre cents mètres au Nord du bassin du Grand Lac cambodgien. Ces temples appelés Ta Mean Thom « le grand » et Ta Mean Tauch « le petit » sont à 1 400 mètres l'un de l'autre, dans une forêt déserte, silencieuse, qui couvre plusieurs lieues d'étendue et dont les gigantesques colonnades, qui supportent un sombre toit de vertes frondaisons, appartiennent en grande partie à l'espèce d'arbres que les Cambodgiens appellent « Pied de moineau », essence incorruptible et durable entre tous les bois de fer du Cambodge.

Ta Mean Thom, le temple le plus oriental, à 1 600 mètres seulement de l'arête rocheuse, était annoncé, dès le pied des Dangrêk, par un escalier qui gravit le mont et qui sert encore aujourd'hui de sentier aux bandits plutôt qu'aux très rares voyageurs qui osent pénétrer dans ces solitudes. Les indigènes prétendent qu'il y a au bas de cet escalier des statues d'éléphants et de crocodiles, mais le fait n'a pas été vérifié. L'escalier, atteignant le plateau supérieur, aboutit à une chaussée qui se dirige droit vers le perron d'accès du temple. Ce monument fait face au Sud. La pente du sol a nécessité une petite terrasse dont le mur soutient la moitié méridionale de l'unique enceinte du monument.

Cette enceinte est une galerie rectangulaire mesurant 46 mètres N.-S., sur 38 mètres E.-O., construite en limonite et grès rose des Dangrêk : ses murs hauts de trois mètres n'ont plus de toit. Quatre portes monumentales la décoraient à ses points de rencontre avec les axes de l'édifice. De la porte du Sud partait une galerie d'axe de construction identique à cette galerie d'enceinte ; elle conduisait droit au sanctuaire, grande tour de grès rouge, dont les quatre portes sculptées, faisant face aux points cardinaux, étaient

flanquées de figures en haut relief : guerriers porteurs de massues ou gracieuses femmes tenant la fleur de lotus. En arrière de ce sanctuaire principal, deux autres tours assez bien conservées, hautes d'une douzaine de mètres, dépourvues de sculptures, présentaient la particularité, dont nous avons déjà vu des exemples, d'être entièrement construites en grès rouge à l'extérieur et en limonite à l'intérieur. Enfin, vers les angles en avant du sanctuaire s'élevaient deux édicules rectangulaires, aux murs droits, dépourvus actuellement de toiture et construits en limonite. Un bassin entièrement revêtu de limonite avait été creusé à quelque distance au Nord du temple. Il est à sec en fin de saison.

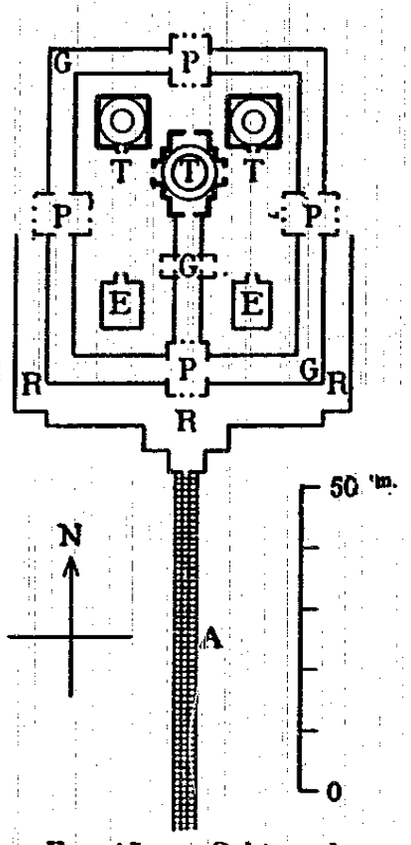


Fig. 45. — Schème de Ta Méâm Thom.

Deux stèles ont été trouvées à Ta Mean Thom. L'une, placée à l'angle Sud-Est dans la galerie d'enceinte, est une grande pierre plate de grès, préparée, polie, mais restée nue et attendant encore le ciseau du lapicide.

L'autre, sous la porte monumentale de la face d'honneur de l'enceinte, est aussi une grande stèle plate qui dut, pour l'estampage, être déterrée de sous les décombres. Elle portait sur chacune de ses deux grandes faces une inscription khmère d'une vingtaine de lignes. La pierre, trop tendre, a tellement été rongée par le temps qu'on ne peut plus y lire que des lettres isolées, des mots épars ou de courts passages tels que ceux-ci : « ... les gens qui sont là... pays... tous... offrir... le président... » Puis, après des formules imprécatoires : « ... les chefs de la population... les chefs (de la cueillette de la cire) des abeilles... » Une liste nominative d'une quinzaine de « si » et de « tai » ou esclaves sacrés, est suivie d'une nouvelle formule imprécatoire. Sur la seconde face plus abîmée encore que la précédente, on lit : « ... les autres biens sont aussi... pays, champs... » puis une autre liste nominative d'esclaves sacrés.

L'écriture qui est tout à fait cursive ne peut guère aider à dater le document. La langue, plutôt, permet de supposer qu'il remonte au x^e^ siècle s'aka.

Ta Mean Tauch. — Un sentier qui descend les Dangrêk passe devant le temple de Ta Mean Tauch qui est beaucoup moins important que le précé-

dent et qui est situé à 1 400 mètres au delà dans la direction du Nord-Ouest, aussi en terrain plat, sous les arbres de la grande forêt. Un bassin profond, aux parois revêtues de limonite, mais qui assèche maintenant en fin de saison, avait été creusé à 10 mètres au Nord de ce temple qui regarde le soleil levant. Un mur d'enceinte de limonite, mesurant 30 mètres sur 20, haut de 2 mètres, était décoré, au milieu de la face orientale, d'une porte monumentale qui est l'unique issue du temple. Dans l'intérieur, on laisse à gauche l'édicule de limonite, aux murs hauts de 5 mètres, pour atteindre la tour ou sanctuaire qui était construite jusqu'aux deux tiers de sa hauteur (qui est d'une douzaine de mètres) en grès rouge semblable à celui du sous-sol local et en limonite au-dessus. Ce monument, classiquement simple, est dépourvu de sculptures ; son état de conservation est passable.

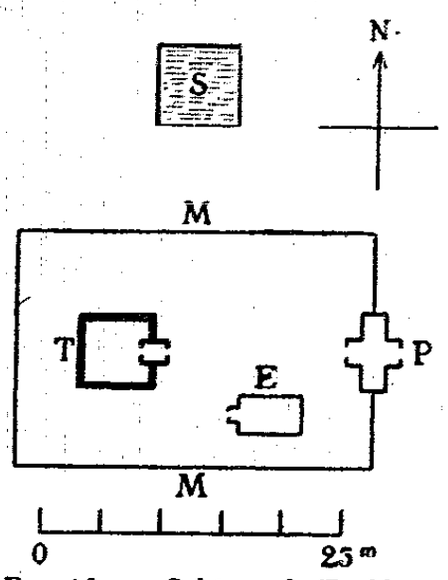


Fig. 46. — Schème de Ta Mean Tauch.

La stèle parallélipipédique, qui a été déterrée sous la porte monumentale de son enceinte, tendrait, de même que cet état de conservation, à faire croire que Ta Mean Tauch a été édifié à une date plus récente que le monument voisin. Elle porte, sur ses quatre faces, 94 lignes au total d'une écriture de l'époque de Suryavarman II, xi^e^ siècle s'aka, mais moins belle, moins soignée que ne l'est généralement l'écriture des inscriptions de ce règne. Le document est entièrement sanscrit, les vers bien séparés en colonnes et les 47 strophes bien ponctuées, selon l'usage de ce temps-là. Généralement très lisible, malgré quelques éclats et une certaine usure de la pierre, il reste à étudier. On y lit les noms de Dharanindravarman et de Jayavarman, les deux prédécesseurs de Sûryavarman II. Le petit temple était probablement bouddhique : ce texte débutant par l'invocation Namovuddhāya « hommage au Bouddha ».

Sauraphim. — Laissant de côté une simple tour en briques signalée au Phûm Srê Ar, à une demi-lieue à l'Est de Prasat Sé Liem le monument que nous avons vu précédemment, les dernières ruines de la province de Sourèn se trouvent au Sud-Est, dans le district de Sauraphim. Le Mœuong de ce nom, à huit lieues au Sud-Est de la ville de Sourèn, est construit lui-même sur un emplacement antique, indiqué par un fossé rectangulaire de 600 mètres Nord-Sud, sur 400 mètres Est-Ouest, ainsi que par une levée de terre qui est

simple et extérieure au fossé sur la face occidentale, tandis qu'elle est double sur les trois autres faces où elle flanque le fossé à l'intérieur et à l'extérieur. On compte dans le Mœuong Sauraphim trois pagodes et une centaine de cases.

Prasat Ta Ménh est le nom donné à un ancien temple situé près du Sting Kap Téâl, à une lieue au Sud-Ouest du Phûm Yeng, dans les forêts clairières, sur un petit tertre entouré de plaines basses qu'inondent les crues du torrent. Une première chaussée à l'Est courait parallèlement au torrent. Une autre levée de terre, carrée celle-ci, entourait un fossé plein d'eau et interrompu au

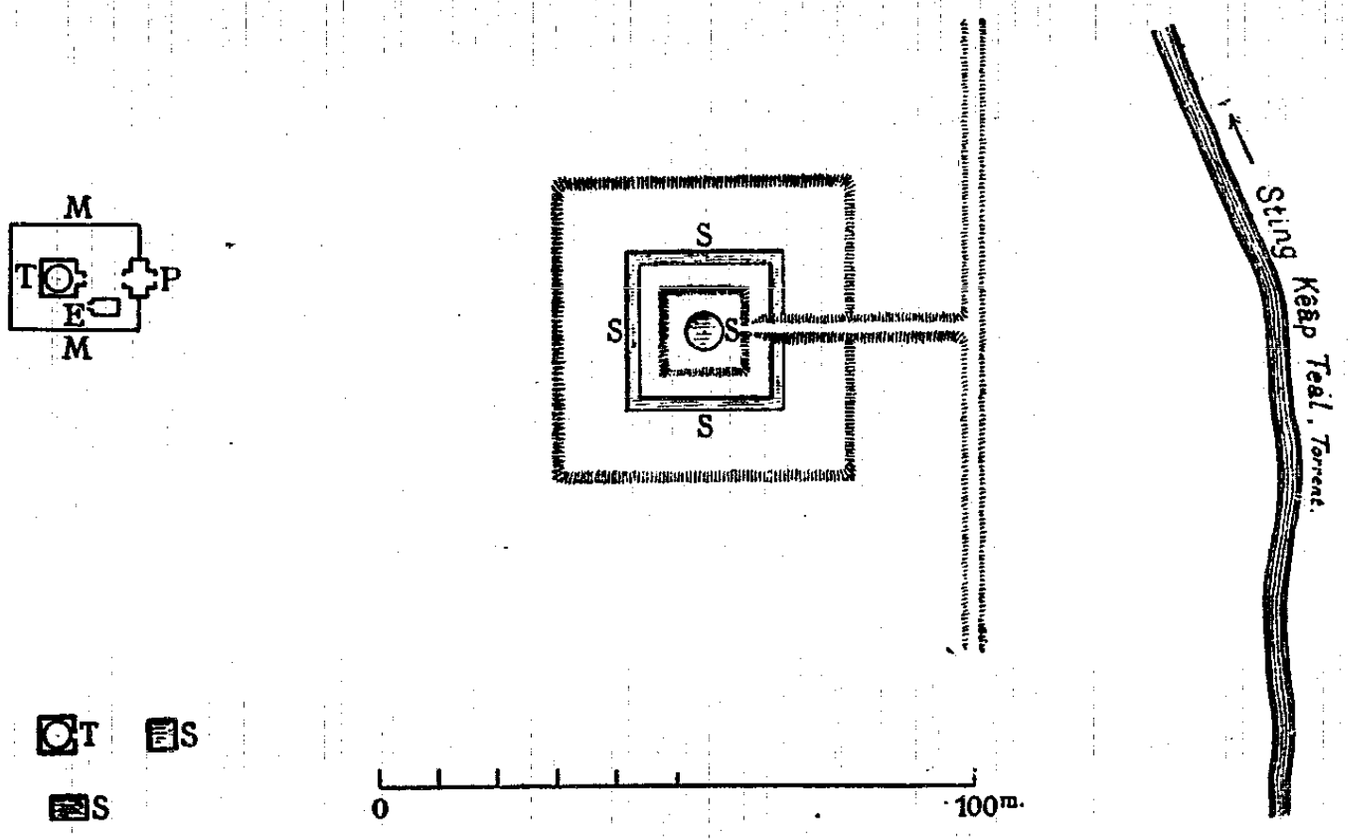


Fig. 47. — Schème de Prasat Ta Ménh.

milieu de sa face orientale par l'avenue d'accès. Ce fossé entourait lui-même une seconde levée de terre. Au centre de ces carrés était creusé un petit bassin rond appelé Andaung Préng « puits antique, puits de la destinée ». A une centaine de mètres vers l'Ouest, le temple, construit selon les dispositions les plus ordinaires de ces petits monuments, comprenait un mur d'enceinte, de 20 mètres E.-O. sur 16 N.-S. ; sa porte monumentale à l'Est ; à l'intérieur l'édicule et la tour. Celle-ci, ruinée en partie, était construite moitié en grès, moitié en limonite ; le reste du temple était en limonite. On trouve encore, à moins de cent mètres au Sud de l'enceinte, une autre tour, en briques celle-ci, et deux petits bassins.

On peut encore signaler, à une demi-lieue au Sud du Phum Bak Chrang

Aymonier – LE CAMBODGE

II – LES PROVINCES SIAMOISES

Chapitre VIII – Entre MOUN ET DANGRÊK

Echelle

0 5 10 20 30 40 50 60kil.

Srok Plan
Srok Lohong
M. Sœua
S. Cheang Vek
M. Chomphonbouri
Tœuk Choum
Préi Khla
M. Boua
Prasat Néang Baytum
Phnôm Dei
M. Ratanabouri
Ban That
Nam Moun R.
PROVINCE DE SIPHOUM
M. Khong
M. Mok
That Nong Kou
M. Oubon
PROVINCE D'OUBON
Aur Chi
Teal Thun
Ban Kang
Kamphèng Noi
PROVINCE DE SISAKÊT
M. Sisakêt
Rup Thop
Prasat Chom Préak
M. Chan
Kamphèng Niai
PROVINCE DE KORAT
Chi
Sting Preah
PROVINCE DE SOURÊN
Sting Loae ou Samlanh
P. Samlanh ou H. Samlan
Ban Prasat
Ban That
Ban Romduol
Phum Kasena
Krenhung
Sting
Prasat Chéang Mai
Phum Preah Pœul
Ban Khê
Prasat Sé Liem
Srok Yeang
Snai
Prasat Amar
Phum Prasat
M. Sourên
(Sourên)
Khlêng Pear
Prasat Chhûk
P. Nai Kou
Prasat Chamræn
Ban Prasat
M. Si Karaphoum
Phum Samrong
Kaun Mean
Tresék Kong
M. Kantararoum
Srok Chèn
M. Koukhan
Phnom Svay Na Hêo
Phum Bânlei
Prasat Pou
Ban Dong
Kabal prambei
Prasat Bânlei
Phum Prasat
M. Sauraphim
(M. Romduol)
M. Sâng Kéah
Srok Pou
Srok Tréal
Daûn Ngao
Pra Khan
Prasat Thmâr
P. Yeng
P. Charou
(Sangsel chèi)
Prasat Ta Menh
P. Dar
P. Dom
Prasat Ta Monh
Prasat Samrong
Samrong
Uttumpor
(Bêng Mélou)
P. Kruos
Ta Méang
Bak Daï
Kak
Thvear
P. Bak Chrang
Banteai Puon
Phnom Slek
Préah Eisei
Chhœul Préâm
PROVINCE DE SÂNG KÉAH
PROVINCE DE KOU KHAN
Phûm Dan Ta Puoi
Grande forêt
Mékar
Temples de Ta Méân
Phnôm Dangrêk
Préah Vihéar
Yok Pi Kar
Passage Chombup Pech
Passage de Ta Méan
Passage de Chup Smach
Passage Tœuk Chol
Passage Daun Kéo
Passage Chicam
Passage Préah Balai
Passage Daun Ah
Pass. Préah Chet
Pas. Dam Phkar
Pas. Dan Ta Puoi
Passage Anse
M. Dêt
Daun Niai
Sting Preah
Sting Prœun
PROVINCE DE DÊT
Trepeang Kremal
Phom Krebas

et toujours dans le voisinage de ce haut Sting Kap Teal, un autel de pierre qu'entourent un fossé et une levée de terre rectangulaire.

Aussi Prasat Thvéar Kâk, a une petite lieue au Sud-Ouest de Phûm Bak Chrang, tour ruinée entourée de son fossé.

Encore, au Kouk Chhœu Krâm, non loin de la précédente, une autre tour entourée de son fossé et accompagnée d'un grand réservoir creusé.

Ces petits monuments sont en pays désert, à quelques lieues au Nord de la ligne des Dangrêk.

Sangkeah. — La province de Sangkeah, entre les Dangrêk, Sourên, Sisakêt et Koukhan, est assez mal délimitée : ses territoires et ceux des provinces voisines s'enchevêtrant les uns dans les autres. Outre le district de Sangkeah proprement dit, elle comprend celui de Kantararoum à l'Est, une partie des villages de Sikaraphoum qui est au Nord en plein territoire de Souren, ainsi que le district de Chongkal, dont nous ne parlerons qu'en étudiant la région du Grand Lac cambodgien, car il est situé en ce bas pays. Sangkeah est une province boisée, pauvre, dont la population clairsemée, presque entièrement de race kouy, parle généralement la langue cambodgienne. Au Mœuong Sangkeah, par 14°31′ N. 101°31′ E., réside le Chau qui porte le titre de Phaya et dont le sceau représente un homme portant une arbalète, des rotins et des feuilles de l'arbre barei = pārī, feuilles qu'on mâche ici en guise de bétel et qui ont donné aux cigarettes leur nom cambodgien : la coutume étant de rouler le tabac dans ces feuilles.

La légende locale conte qu'un roi poursuivant jadis un éléphant blanc, s'égara et demanda abri à un vieux bûcheron kouy dont la simplicité d'esprit lui plut au point qu'il en fit son Kelœ ou frère d'adoption. « Viens me voir quand tu voudras à Angkor, entre dans le plus beau palais et demande hardiment « le roi », lui dit-il en le quittant. Un beau jour, le Kouy, désireux de revoir son ami, prend une arbalète, cueille, pour ne pas arriver les mains vides, des feuilles de barei, coupe quelques rotins, et arrivé à la capitale, demande « le roi » sans le moins du monde s'émouvoir des mines effarouchées de tous ceux qui l'entendent prononcer ce mot sacré. Arrêté, il est conduit au souverain qui reçoit avec joie ses accolades, ses présents si modestes et qui lui donne le titre de Seigneur de Saṅghapura avec un sceau rappelant l'aventure.

Les ruines de Sangkeah. — Il existe quelques ruines aux environs

du Mœuong Sangkeah. A quelques lieues au Sud-Ouest, sur la route qui conduit de ce chef-lieu à Chongkal, à 800 mètres du Sting Char, affluent du Kap Têâl, et près de la pagode actuelle du Phum Char, une tour en briques très ruinée et un caitya ou pyramide pleine avaient été construits sur un petit tertre artificiel produit par les déblais du fossé qui les entourait. Le linteau sculpté de la porte de la tour représentait le dieu sur l'éléphant tricéphale, entouré d'adoratrices et encadré par des lianes. A l'intérieur, la divinité était sans doute une figure de Vishnou à dix bras, qu'on y trouve encore sculpté en haut relief sur une stèle plate.

Ce qui rend ce petit monument remarquable, c'est son nom de Tour de Sang Sĕl Chéi, Prasat Saṅgh Sila Jaya, qui est celui du héros d'un roman célèbre au Cambodge. La tradition locale dit qu'il cacha ici sa mère, chassée par son royal époux. D'après le roman, le jeune prince, monté sur son frère le Rājasī « royal lion » et armé du « Dhnŭr sar », un arc merveilleux, traversa les forêts de Hêm Beaupéan et alla délivrer une tante, qu'un roi des Yakshas « ogres » avait enlevée et séquestrait dans son palais.

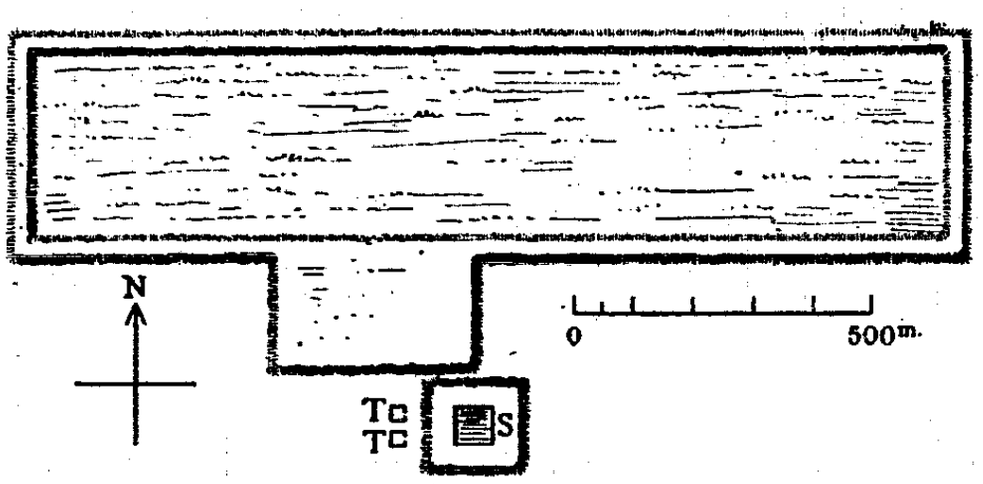


Fig. 48. — Schème de Bantéai et Prasat Puon.

Les légendes sur Sang Sel Chéi se rapportent aussi à d'autres ruines situées à quelques lieues à l'Est de la précédente, à un kilomètre du Phum Dom et qu'on appelle Bantéai et Prasat Puon « forteresse et tours de la cachette ». On y rencontre d'abord au Nord une grande levée rectangulaire, haute de 7 mètres, longue de 1 600 mètres E.-O. et de 300 dans l'autre direction. Sur son flanc méridional est une seconde levée de terre rectangulaire, mais de dimensions beaucoup plus restreintes. Au delà une troisième levée entourait le Srah Preah Noréay « le bassin du dieu Vishnou ». La statue mutilée de ce dieu se voit à l'Est de ce bassin, et vers l'Ouest étaient construites en briques les deux « Tours de la cachette », ainsi appelées, dit la légende locale, parce que c'est ici que Sang Sel Chéi fit cacher sa mère.

On peut encore signaler Prasat Ta Monh ou Prasat Boua, près du Phûm Boua, à l'Est de ces ruines de Prasat Puon ; c'est une tour en briques assez bien conservée.

Aussi les deux tours en briques de Daun Ngao, à une petite lieue vers l'Est du Mœuong Sangkeah.

Encore, et entre autres, le grand réservoir d'eau creusé au delà du Kap Tēal, à trois lieues au N.-O. de Sangkeah et qui est appelé Trepeang Kou « mare aux bœufs ».

Plus loin, dans la direction du Nord, Prasat Anar, près du village de ce nom est un petit temple: simple terrasse de 10 mètres de côté, au mur de revêtement en limonite et qui supporte une petite tour construite en briques, avec porte d'un beau grès, où l'on trouve une statue de divinité brahmanique mutilée et des Bouddhas de bois dorés. Une chaussée, large de 10 mètres, part de ce temple et conduit pendant un quart de lieue vers le Nord 20° Ouest.

C'est surtout au Nord-Est du Mœuong Sangkeah que les territoires de cette province, de Sisakhêt et de Koukhan sont enchevêtrés. La plupart des petites ruines de cette région appartiennent à cette dernière province. Toutefois, nous pouvons citer dans le territoire de Sangkeah : Prasat Péch Chéi, à l'Ouest du Mœuong Kantararoum, où serait une stèle sans inscription : un petit édifice en limonite, dont le nom ne nous est pas connu, et qui est situé à trois kilomètres à l'Est du Phûm Lovéa ; Prasat Pou, petite galerie construite en briques, à deux kilomètres au Nord-Est du Ban Dong ; Préi Ta Sék Kong, au Sud du Srök Samrong, où une petite ruine rectangulaire, construite en briques sur une terrasse, mesure 12 mètres sur 8, et est appelée Aram ou Aram Vat, par les Kouys ; une tour serait aussi à l'Ouest du Srök Chhlâng.

Sisakêt et ses petites ruines. — Sisakêt, au Nord-Est de Sangkeah, est un démembrement relativement récent de Koukhan qui s'étendait auparavant des Dangrêk au Moun, La région de Sisakêt, colonisée peu à peu par les Laos, forma d'abord un Mœuong distinct qui continua à dépendre de Koukhan ; puis releva directement de Bangkok. Cette province s'étend surtout au Sud du Moun, entre Oubon et Sourén, mais elle a aussi quelques territoires vers Suvannaphoum, sur la rive gauche de la grande rivière. Sa population se compose de Laos et de Kouys. Au chef-lieu, sur le Sting Samlanh qui est devenu le Houé Samlan des Laos, non loin du Moun, par 15°03′ N. et 101°, 57′ E. réside le Chau qui a pour titres Phaya Visès Bhakti.

Nous passerons rapidement sur les ruines insignifiantes qui peuvent être signalées dans cette province de Sisakêt : Châng Kao, à l'Est du chef-lieu ; Ban That, entre ce chef-lieu et celui de Koukhan ; Prasat Vang Mœûn, en allant vers Karaphoûm et Sourên ; Ban Prasat, dans la même direction.

Une autre ruine, appelée Prasat ou That Nòng Kou, dans le Nord-Ouest de la province, à 5 kilomètres au Sud du Moun, comprend trois tours en briques entourées d'un fossé et construites, à deux mètres l'une de l'autre, sur un soubassement commun de limonite qui mesure 24 mètres N.-S., sur 6 mètres E.-O. Les deux latérales sont en limonite ; la centrale, qui était précédée d'un avant-corps, était partie en limonite et partie (les angles et le sommet) en briques. Son linteau sculpté représente huit personnages assis, une femme debout, à longue chevelure, et trois hommes-lions, qui tous rendent hommage à deux personnages dont l'attitude est abandonnée et nonchalante.

Il n'y a pas à s'appesantir sur Kamphêng Noï « la petite enceinte », nom que les Laos donnent à un petit monument entièrement construit en limonite et situé à deux lieues à l'Ouest du Mœuong Sisakêt. Un mur d'enceinte, haut de $2^{m},50$, mesurant 25 mètres E.-O. sur 15 N.-S., décoré à l'Est d'une porte monumentale, entourait un parc où le visiteur aperçoit à sa gauche l'édicule et au fond la tour-sanctuaire qui est précédée ici d'un soubassement carré sur lequel s'élevait probablement jadis une construction en bois. A 20 mètres au Nord avait été creusé un bassin de 6 à 8 mètres de côté dont les parois sont entièrement revêtues de limonite. Enfin à 100 mètres vers l'Est, le grand réservoir, dont l'eau est actuellement très trouble, mesure 400 mètres E.-O., sur 100 mètres N.-S.

Kamphêng Niaï. — Nous terminons cette province de Sisakêt par l'étude de son seul monument réellement remarquable à tous les points de vue, celui que les Laos appellent, par opposition au précédent, Kamphêng Niaï « la grande enceinte » et qui est situé à une trentaine de kilomètres à l'Ouest du chef-lieu. Une pagode moderne, dont la cour bien nettoyée s'étend jusqu'au mur de la galerie orientale de l'ancien temple, appartient à l'important (70 à 80 cases) village laotien qui est construit à proximité des ruines dont il a pris le nom, le Ban Kamphêng Niaï. La plupart de ses habitants joignent le métier de forgeron à la culture de leurs champs.

A plus de 600 mètres vers l'Est du monument, avait été creusé un grand

réservoir, bassin de 500 E.-O. sur 300 N.-S., qui est très poissonneux; mais les craintes superstitieuses léguées aux habitants actuels leur interdisent d'y pêcher; ils n'osent, non plus, couper le bois de la forêt qui a envahi la levée de terre entre ce bassin et le temple.

L'enceinte de Kamphêng Niaï est allongée, par exception, dans le sens transversal, car elle mesure 48 mètres N.-S. sur 38 mètres E.-O. Son mur, encore haut de 4 mètres, faisait partie d'une galerie qui courait sur les faces Est, Sud, et même sur la moitié antérieure de la face Nord, tandis que ce mur est simple sur l'autre partie de cette face ainsi que sur toute la face occidentale. Cette enceinte, entièrement construite en limonite, était décorée à l'Est d'une grande porte monumentale où une inscription cambodgienne fut trouvée sur l'un des nombreux piliers de ses péristyles.

Six constructions s'élevaient à l'intérieur qui est devenu le jardin planté d'ananas des bonzes voisins. Vers chacun des deux angles de la façade orientale était construit un édicule, la porte tournée à l'Ouest, du côté des sanctuaires. Le linteau sculpté de celui du Sud, qui est mieux conservé, représente Vishnou couché sur le serpent, le lotus sortant du nombril du dieu et supportant Brahma. Les sanctuaires sont trois tours, alignées du Nord au Sud ; la centrale possédait un avant-corps en pierre de grès. La dernière construction est une tour (ou un édicule) ruinée, construite, face à l'Est, vers l'angle Sud-Ouest du parc. Tous ces bâtiments, actuellement très ruinés, étaient construits en briques rouges moins grandes et moins belles que celles des monuments du Bas-Cambodge.

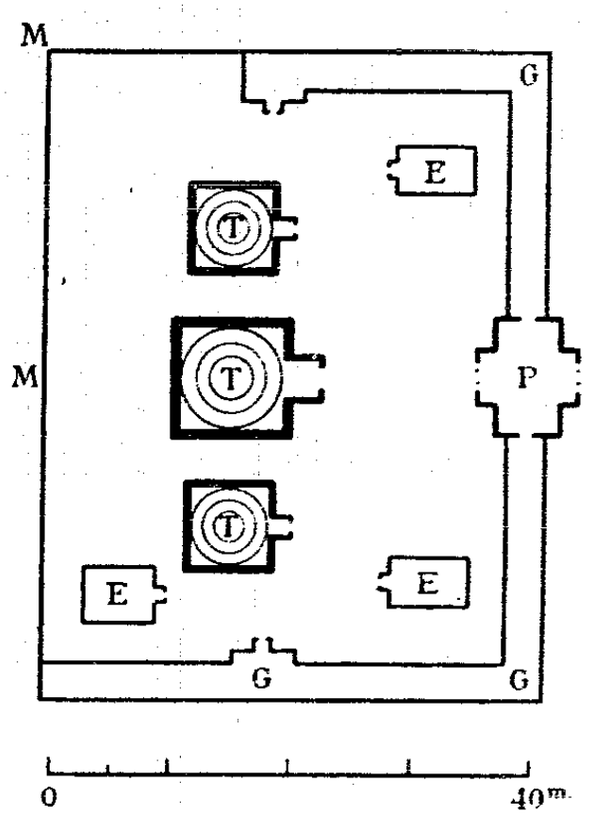


Fig. 49. — Schème du temple de Kâmphêng Niaï.

L'inscription. — L'inscription en langue khmère, qui a été estampée sur l'un des piliers de la porte monumentale de ce temple de Kampheng Niaï, devait compter au total 35 ou 36 lignes, dont 27 ou 28 sont encore reconnaissables, les dernières étant très incomplètes il est vrai. La partie inférieure de l'inscription a beaucoup souffert de l'usure de la pierre, tandis que les premières lignes sont dans un état de conservation passable. L'écriture, qui est

ronde, appartient au règne de Suryavarman Ier, est donc moins belle que celle du siècle précédent, et elle est ici peu soignée quoique tracée d'une main ferme. Elle offre des défaillances; plusieurs lettres sont peu lisibles quoique bien conservées. Le virāma est généralement omis. Les deux fleurons sont réunis entre eux mais bien détachés du corps de la lettre. La langue aussi n'est pas sans présenter des incorrections.

Ce document mentionne plusieurs Vrah Kamrateñ Añ, appellation honorifique que nous traduirons simplement par « Seigneur ».

Il débute, après une rosace suivie d'un signe de ponctuation, par la date en chiffres, 964 s'aka, le deuxième jour de la première quinzaine de caitya (avril, donc en 1043 A. D.; Sūryavarman Ier régnant.) Le Seigneur S'ivadās'a, ministre préposé aux peines et aux récompenses et président de Tribunal (le grand justicier du royaume, fit sans doute une fondation en l'honneur du) dieu S'rī Vṛiddhes'vara (maître des saints, des vieillards, Siva) au pays de Stuk Amvil (étang des tamariniers, probablement le Kamphèng Niaï actuel), de concert avec le Seigneur Khtur, le préposé à la nourriture des ascètes; et le Seigneur (grand prêtre) de Sikhares'vara [1] qui était le lecteur du Livre sacré de la Loi; ainsi que le Seigneur surveillant le travail royal de chaque quinzaine. Le Seigneur Sivadās'a, ayant racheté du Kamsteñ chef du service de chaque quinzaine, des terres voisines de « la Mare des Brāhmanes », invita le Seigneur Vyāpāra à faire planter les bornes et à affecter mensuellement un panier de riz mondé au service du dieu S'ri Vriddhes'vara. Les esclaves grevés de cette redevance et chargés du service du temple sont au nombre de 12, tai et si, énumérés nominativement. Dans ce qui est encore plus ou moins lisible on donne aussi l'énumération des biens et objets, bœufs, ornements, ustensiles, affectés au rachat des terres qui constituaient la fondation.

Il est à présumer que cette inscription sivaïte est contemporaine de la construction du temple de Kamphèng Niaï qui daterait donc de la première moitié de notre XIe siècle.

Notons, pour terminer, que les mandarins qui passent à proximité de ces ruines se croient tenus, sous peine de maladies dangereuses, d'offrir des porcs ou des poulets aux divinités du temple.

1. Probablement le dieu de Phnom Preah Vihéar, monument que nous verrons bientôt sur le Dangrèk, au Sud de Koukhan.

Koukhan. — Laissons de côté le Mœuong Dêt, petite province à l'Ouest de Sisakêt, pauvre, peuplée de Laos et de Kouys, et aussi de quelques Khmêrs vers le Sud. On n'y signale aucune antiquité. Nous passons à la dernière des provinces du plateau supérieur, celle de Koukhan qui s'étendait autrefois, ainsi que nous l'avons déjà dit, des Dangrêk au Moun. Après avoir colonisé le Nord de la province, les Laos s'en détachèrent pour former le Mœuong Sisakêt. Ce qui reste à Koukhan dont le territoire s'enchevêtre en maints endroits avec ceux des provinces voisines, Sisakêt et Sangkeah, forme un plateau doucement incliné vers le Nord. Le sol, sablonneux sur roches de grès, abondamment arrosé par les sources et torrents qui coulent des Dangrêk, est couvert de grandes forêts, surtout vers le Nord où elles ont opposé un obstacle temporaire à la coulée de la race des Laos, et vers le Sud aux abords de la chaîne. Les habitants, cultivateurs et grands producteurs de laque, sont Cambodgiens et Kouys.

Dans le Sud-Est, deux gros villages, Prakhan et Bĕng Melou « étang du bétel », — ce dernier appelé aussi officiellement du nom sonore et littéraire d'Uttumpor = Udumvara, — sont considérés comme des chefs-lieux de petits districts. Le Seigneur de Koukhan est appelé Phaya Gokhan Bhakti S'rī Nagara Ramtūal. Ce dernier nom est celui d'un village Romduol qui était jadis le chef-lieu et qui fait actuellement partie de la province de Sisakêt; son appellation peut être ancienne mais on n'y a signalé aucun vestige archéologique.

Le chef-lieu actuel, ou Mœuong Koukhan, est une agglomération de hameaux disséminés, par 14°38′ N. et 101°50′ E., sur des tertres sablonneux, près de bonnes plaines de rizières et d'un ruisseau appelé Sting Koukhan.

Les petites ruines. — A une demi-lieue vers le Sud de ce village, on trouve, en un lieu appelé Kabal prambei « les huit têtes », une statue ancienne du Bouddha abrité par le Nāga polycéphale. Et dans le « Hameau des Chinois », qui est à une demi-lieue au Nord de la résidence du Chau, une petite tour en briques, de facture médiocre, peut-être d'époque intermédiaire, est appelé Prasat Chĕn = Prāsād Cin, « tour des Chinois », ou Prasat Kambŏt = Kamput, « tour tronquée ». Un figuier religieux lui a enlevé en effet son sommet.

Dans la région mal délimitée du Nord-Ouest de Koukhan, là où nous

avons déjà vu plusieurs petits monuments appartenant aux provinces voisines, il en existe aussi dans les villages dépendant de Koukhan.

Telle une tour dépourvue de tout accessoire et située au milieu des cases du Ban Mœuong Chan qui est un gros village à quelques lieues à l'Ouest de Kamphèng Niaï. Cette tour, construite en briques, se distingue par de nombreux contreforts et par sa coupole en forme de minaret.

Telles encore les ruines du Ban Prasat « village des tours », à deux lieues au Sud du Mœuong Chan, où un mur de limonite de 25 mètres E.-O. sur 15 mètres N.-S. entourait les trois petites tours de briques, encore hautes de 10 mètres, à contreforts et coupole comme la précédente. La centrale était précédée d'un avant-corps en limonite dont le toit devait être en bois, car il n'en reste pas trace. Les portes des deux autres tours sont bouchées par des murs de briques. Un pilier qui n'a reçu aucune inscription est encore dressé en avant et un peu à droite de l'axe de la tour centrale.

Telle encore la ruine de Prasat Chamrœn « tour de la prospérité », où un mur, haut de 1m,50, mesurant 30 mètres E.-O. et 22 mètres N.-S., décoré d'une petite porte monumentale, enclôt le parc où s'élevaient l'édicule et la tour-sanctuaire ; le tout construit en limonite et en briques. A l'Est était un petit bassin aux parois revêtues de limonite.

Tel aussi le petit temple appelé aujourd'hui d'un nom laotien Prasat Naï Kou, près du village de ce nom, à trois lieues à l'Ouest de Prasat Chamrœn et à égale distance à l'Est de Prasat Anar que nous avons vu dans la province de Sangkeah. A quelques centaines de mètres à l'Est du temple de Naï Kou avait été creusé un grand réservoir rectangulaire dont la surface est couverte de fleurs de lotus et dont les bords sont exhaussés par les grosses levées de terre de ses déblais. Les habitants du village ont construit leurs cases sur ses bords, boivent son eau, mais n'osent, de crainte d'offenser les divinités des ruines, pêcher les poissons et les tortues qui y fourmillent. Une levée de terre conduisait de cet étang au temple envahi par les arbres et les bambous. Un simple fossé, qu'interrompait la chaussée d'accès à l'Est, formait l'enclos sacré où avaient été construites, sur une terrasse commune haute d'un mètre et revêtue en limonite, trois tours dont celle du Nord est en limonite et les deux autres en briques. Le linteau de la porte de la tour centrale, encore en place, représente un dieu monté sur un éléphant vu de profil, allant au Sud, suivi d'un autre personnage et supporté par la tête de Râhou. Le linteau de la tour

du Nord, tombé à terre, représente Vishnou entouré de singes qui pleurent en embrassant ses pieds.

Phnom Krebas « mont du coton », colline isolée dans la plaine, à une journée de marche à l'Est du Mœuong Koukhan, offre une croupe régulière, arrondie, allongée de l'Est à l'Ouest, et haute de 80 mètres environ. La nature a aménagé sur son sommet un petit mur de grès qui forme une terrasse longue de 100 mètres E.-O. et large de 80 mètres N.-S. dont le centre est creusé en puits que les habitants des villages voisins ont coutume de curer en venant célébrer sur cette colline les fêtes du nouvel an. Une petite tour en briques entièrement ruinée avait été construite vers l'angle Nord-Est de cette terrasse. Au Sud du mur d'enceinte, était un second puits naturellement creusé dans la roche, mais sec celui-ci. Et à l'Ouest, une grotte sur la pente du mont est remplie de statues du Bouddha.

Sur une des parois de la porte de la tour a été trouvée une inscription sanscrite de 12 lignes, divisée en deux colonnes, aux lettres peu nettes. Le document paraît pourtant être lisible dans son ensemble. Il commençait probablement par une date en chiffres dont le premier, 9, est seul reconnaissable ; et il se termine par la formule « Oṃ namas's'ivāya ».

Trepeang Kremal est le nom donné à un grand bassin rectangulaire, situé à quatre lieues au Nord de Phnom Krebas. Un temple devait exister vers l'Ouest de ce réservoir sacré, mais il n'y reste plus qu'une stèle plate de grès qui portait sur une face une inscription khmère de 14 lignes dont l'état est tout à fait piteux : la pierre étant partout usée et éclatée. On y distingue à peu près ces quelques mots épars : « ... proclamation au Vāp.. steñ... mrateñ... les gens qui... le Kamrateñ Añ Vinaya.. une livre... une once... borne... ». Cette inscription peut remonter au x^e^ siècle s'aka.

Citons enfin, pour en finir avec les petits monuments de cette province de Koukhan, Prasat Samrong, entre le village de ce nom et le Mœuong Prakhan et à 100 mètres de la rive gauche du torrent appelé Sting Tréa. C'est une tour isolée dans la plaine nue, construite en briques, et dont le linteau de la porte, qui est en grès, représente une divinité à quatre bras assise sur un dragon dont la tête est tournée au Midi. Un figuier s'élance du sommet de cette tour dont il active la démolition. Le bassin sacré, vers l'Est, est actuellement comblé.

Les Dangrêk. — Le monument le plus important, le plus considérable de Koukhan, celui de Phnom Preah Vihéar a été construit tout à fait au Sud de cette province, sur un pic de la chaîne des Dangrêk. On sait que cette chaîne, qui court à peu près droit de l'Ouest à l'Est, sépare le bassin du Grand Lac cambodgien de celui de la rivière Moun, et que sa forme, toute particulière, figure un mur de soutènement dressé entre deux terrasses d'altitude différente. Mais ce mur, aux énormes assises de grès, mesure 120 lieues de longueur et 300 mètres de hauteur moyenne. La nature y a aménagé une douzaine d'escaliers que les piétons utilisent pour se rendre d'une terrasse à l'autre et trois passages que les charrettes franchissent à grand'peine. En plusieurs endroits et surtout vers ses deux extrémités, cette chaîne se relève en belvédères naturels et lance des crêtes et des pics qui dominent majestueusement la terrasse inférieure, mais faiblement le plateau du Moun.

Maintes traditions indigènes, répandues au Nord comme au Sud, font des Phnom Dangrêk = Bhnam Tañrek « monts du fléau de la balance » les falaises que battaient les flots de l'océan à cette époque reculée où le delta cambodgien et cochinchinois était encore sous les eaux. Sur cette berge énorme et abrupte s'échouèrent, dit-on, les bateaux qui portaient les ancêtres primitifs des Khmêrs, et Koukhan = Gokhān, dont l'étymologie est peut-être Gok Khān « la terre de l'arrêt, de l'obstacle », aurait été le lieu de leur premier établissement. Il est vrai que la légende s'applique aussi aux Chames et Moura rapporte que « le roi des Chames, en l'an de la mort du Bouddha, 543 avant J.-C., fit naufrage aux Dangrêk. Ce roi s'y fixa à Kouk Telok[1] ».

Ce qui est plus certain, c'est que, bien des siècles plus tard, à l'époque où le Cambodge historique fut florissant, l'influence de sa littérature, directement importée de l'Inde, fit que les Kambujas considérèrent cette chaîne comme un Himalaya en miniature qui abrita de nombreux ermitages et où furent construits plusieurs temples.

Le monument de Preah Vihéar. — Entre tous ces temples, l'un des plus remarquables fut sans contredit celui de Phnom Preah Vihéar, ou Prasat Preah Vihéar = Prāsād Braḥ Vihār « les tours du saint temple bouddhique », à deux journées de marche au Sud-Est du Mœuong Koukhan et, approximativement, par 14° 20′ N. et 102° 20′ E., au sommet d'une

1. *Le royaume du Cambodge*, t. II, p. 6.

montagne qui s'avance comme un promontoire, débordant de quelques centaines de mètres la chaîne qu'elle domine de tous côtés. Ce sommet, coupé naturellement en esplanade, surplombe presque, d'une hauteur de cinq à six cents mètres, la plaine inférieure qui s'étend à perte de vue, couverte de forêts, semblable à un océan de verdure où surgissent, comme des îlots, les monts des provinces de Kampong Soay et de Melou Préi.

La montagne de Preah Vihéar, en saillie de deux cents mètres environ sur le plateau supérieur, descend vers le Nord en pentes très douces et couvertes de forêts. La disposition du monument fut admirablement adaptée à ce site grandiose. Tourné face au Nord, il échelonna sur la déclivité ses avenues, ses escaliers et ses galeries secondaires, réservant l'esplanade terminale pour les cours, enceintes et tours du temple proprement dit. Les matériaux employés se trouvèrent sous la main, à proximité des diverses constructions, dans ce grès rouge qu'on rencontre assez fréquemment sur les Dangrêk.

De son grand bassin, appelé Srah Trao, situé à une demi-lieue au Nord, et qui semble être, en partie du moins, creusé par la nature dans la roche du plateau, on suit une longue avenue dallée qui monte doucement à l'ombre des grands arbres de la forêt. Tantôt la large roche de grès du sous-sol en fit tous les frais, tantôt les hommes ajoutèrent des dalles. A six cents mètres au delà d'une grotte appelée Chĕn Tiem, cette avenue aboutit à des ponts dallés que supportent de basses colonnettes.

Ces viaducs s'étagent sur des terrasses successives et sont réunis par de courts escaliers qui permettent, après vingt-cinq ou trente mètres d'ascension, d'atteindre une autre terrasse dallée, horizontale à peu près, et flanquée de deux dragons taillés lisses et sans ornements, longs de 27 mètres, hauts de 1^{m}, 50, dont les têtes polycéphales, dressées à 3 mètres de hauteur, font face au Nord. Deux chaussées transversales partent de ces dragons, allant à droite et à gauche comme pour indiquer l'enceinte extérieure du temple ou bien la saillie que la montagne fait sur la ligne des Dangrêk. Après la terrasse des dragons, on franchit un escalier, puis une autre terrasse, sans décors, celle-ci, puis un autre escalier, et on atteint une première galerie en croix qui mesure 16 mètres N.-S. et 20 mètres E.-O. Construite en beaux blocs lisses de grès rouge, haute, sobre de sculptures, cette première galerie est d'un aspect imposant.

De cette galerie part une esplanade latérale qui va droit vers l'Est pour atteindre, au bout de 80 mètres environ, dans l'angle même que fait sur la

chaîne le redan énorme du mont, un escalier de pierre, caché sous les arbres, qui descendait jusqu'au bas des Dangrêk et qui permettait l'accès direct du temple aux gens du pays d'en bas. Non loin de l'extrémité inférieure de cet escalier de 400 mètres avait été creusé le bassin entouré de ses fortes levées de terre qu'on appelle aujourd'hui Trepeang Kranh Pœut. Nous l'avons déjà mentionnée dans le district de Prasat Dâp, province de Kampong Soay Cambodge actuel dont elle fait géographiquement partie, mais au point de vue archéologique cette mare dépend du monument de Preah Vihéar. On aperçoit même, de ses bords, les tours et les galeries du temple qui se profilent dans le ciel, au sommet du pic.

Revenons sur nos pas, remontons ce grand escalier, qui n'a rien de monumental d'ailleurs, et rejoignons la première galerie en croix pour continuer la visite de Prasat Preah Vihéar. De cette galerie part, à montée très douce, une longue avenue dallée, que bordent deux rangées de beaux piliers carrés aux chapiteaux ornés d'acanthes. Elle laisse bientôt à gauche un bassin rectangulaire, creusé dans le roc, mesurant environ 50 mètres sur 25, qui est à sec en fin de saison.

Un escalier permet ensuite de gravir un gradin de 7 mètres de hauteur et d'atteindre une seconde galerie en croix qui mesure 26 mètres N.-S. sur 33 E.-O. La porte de son extrémité méridionale, qui fait face au sanctuaire, est ornée de sculptures étagées, les seules à peu près que l'on rencontre à ce monument. Elles représentent Vishnou couché sur le serpent et Lakshmi à ses pieds ; du nombril du dieu sort la tige de lotus dont la fleur sert de trône à Brahma ; au-dessus, un dieu sur un éléphant ; plus haut la scène du barattement : tous motifs fréquemment reproduits sur les monuments cambodgiens.

De cette seconde galerie en croix part un viaduc, pont dallé supporté par de basses colonnettes, long de 54 mètres, large de 11, bordé aussi de deux rangées de stèles, très peu incliné, « mais suffisamment, disent les indigènes, pour qu'une boule y roule toute seule ». Il accède à un escalier qui permet de gravir un gradin de 8 mètres de hauteur et d'atteindre une troisième galerie en croix. Les voûtes de cette galerie sont moins larges que celles de la précédente dont elle a à peu près les dimensions en longueur, dans les deux sens.

Elle est flanquée de deux autres groupes d'édifices qui ont des dispositions identiques entre elles ; une galerie continue y règne sur les trois

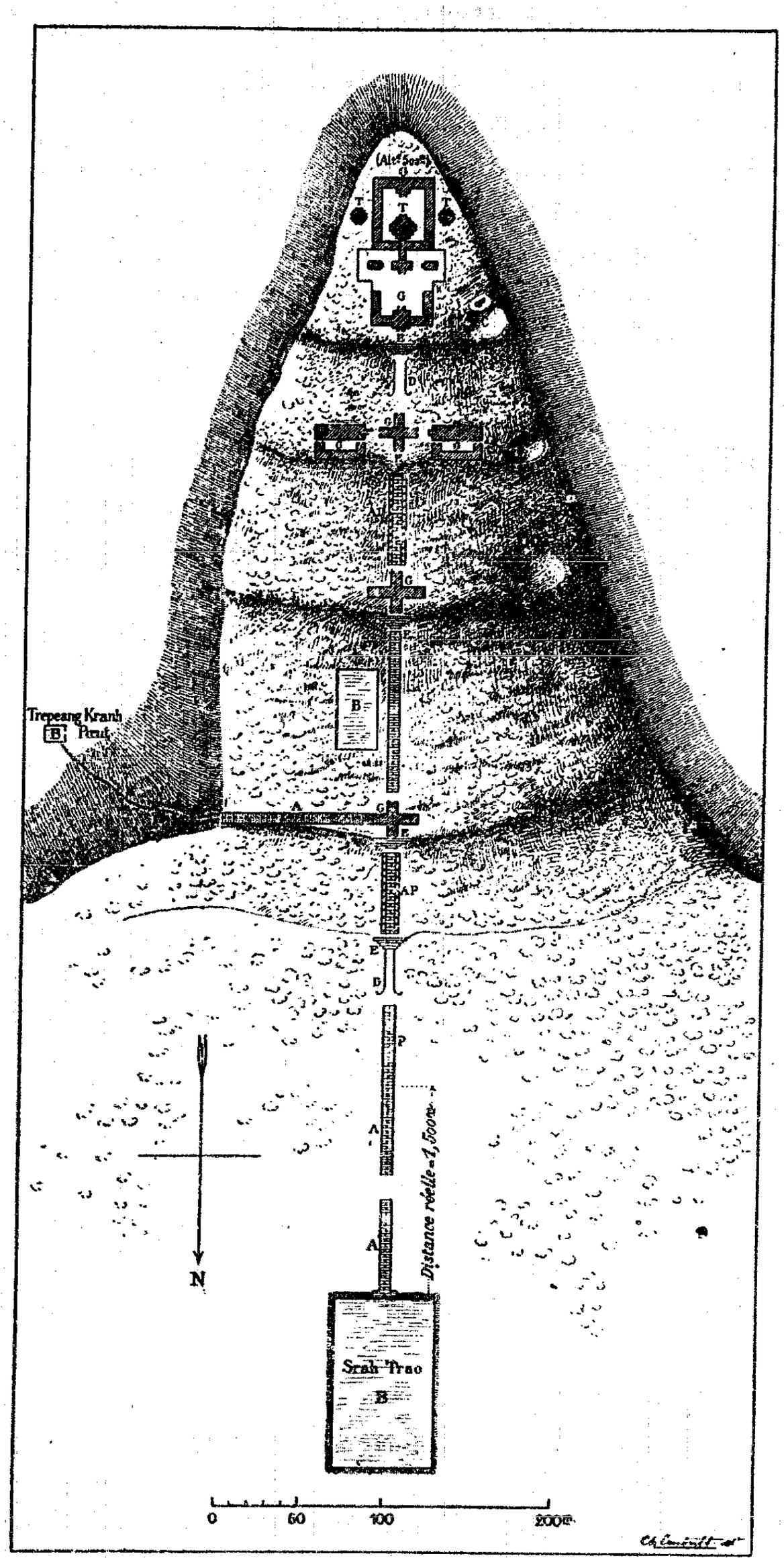


Fig. 50. — Schème du monument de Phnòm Preah Vihéar.

côtés, Nord, Est et Ouest, d'un petit préau rectangulaire dont la dernière face est fermée par une autre galerie qui est droite, indépendante, longue de 32 mètres, large de 4 et élevée sur un énorme soubassement de la hauteur d'un homme, donc hors de toute proportion avec l'importance de la construction. Ces deux galeries à soubassement sont très ruinées. Une inscription a été gravée sur une paroi de la porte méridionale de celle qui est à l'Est de l'axe général du monument, donc à la gauche du visiteur.

Au delà de ce groupe de cinq galeries, s'étend encore une avenue dallée, à peu près horizontale, flanquée de deux dragons polycéphales plus petits que les premiers qui ont été rencontrés au bas du monument, mais dont les têtes multiples sont ornées de cinq étages de sculptures. Enfin, un dernier escalier permet de gravir un degré de 4 mètres de hauteur et d'atteindre le temple proprement dit, sur l'esplanade terminale du mont. Il se compose de deux préaux ou rectangles successifs, presque deux carrés, larges de 36 mètres environ, et profonds d'une quarantaine de mètres chacun.

On accède à la cour antérieure par une porte monumentale devant laquelle deux personnages, rois ou divinités, sont assis sur des trônes ou autels. Ces statues, actuellement très mutilées, ont perdu têtes et bras. Des inscriptions ont été gravées sur les deux parois de l'issue intérieure de cette porte monumentale. La face Nord ou face d'honneur de cette cour antérieure est fermée par une galerie d'enceinte qui se prolonge en retour sur une partie des faces latérales. Au delà, ces faces latérales sont fermées par de simples murs qui font de petites saillies rectangulaires, vers l'extérieur, afin de laisser, semble-t-il, plus d'espace autour de deux édicules, les seules constructions isolées qui aient été élevées dans cette première cour. Ces édicules sont placés à droite et à gauche d'une galerie en forme de T qui est projetée en avant de la porte de la seconde cour.

Cette galerie en T, qui s'avance jusqu'au milieu du premier préau, sert d'amorce, pour ainsi dire, à la galerie d'enceinte qui règne sur les quatre faces de la seconde cour. Une porte monumentale décore le milieu de la face Nord ou face principale de cette enceinte, et un simple péristyle intérieur a été ménagé au milieu de la face méridionale.

Toutes les galeries de l'esplanade étaient hautes de cinq mètres environ.

A l'intérieur du second préau, mais en avant de son centre, s'élevait la grande tour, le sanctuaire où a été trouvé un pilier ou fût carré de forme

svelte et élégante, couvert d'inscriptions sur ses quatre faces. A côté du sanctuaire gisait aussi une stèle plate également écrite sur ses quatre faces.

Deux dernières tours se dressaient à droite et à gauche en dehors de l'enceinte de cette seconde tour et près de l'escarpement brusque du mont.

Toutes les tours et une grande partie des galeries du monument de Preah Vihéar sont en ruines. A part quelques portes, frises et corniches, ce temple était très sobre de sculptures. Nous avons déjà dit qu'il était entièrement construit en grès rouge pris à droite, à gauche ou derrière le temple; les trous de l'exploitation sont encore partout reconnaissables.

Derrière le temple, l'esplanade du mont s'avance encore en une terrasse triangulaire d'une quarantaine de mètres de côté, merveilleux belvédère pour jouir, lorsque les pluies ont purifié l'atmosphère, du paysage se déroulant à perte de vue sur les deux plateaux et sur la ligne dentelée des Dangrêk qui les sépare.

Ce monument de Preah Vihéar, abandonné et éloigné de tout village, est resté de nos jours un lieu vénéré, un lieu de pèlerinage où les Seigneurs et le peuple de Koukhan accourent de loin pour y célébrer les fêtes du nouvel an.

Les inscriptions de Suryavarman 1er. — Nous examinerons en détail les textes épigraphiques de ce temple dans l'ordre où ils ont été rencontrés.

Une inscription de 68 lignes a été gravée sur une paroi de la porte méridionale de cette galerie sur haut soubassement qui est située à l'Est de la troisième galerie en croix. Pour être plus précis, il faut dire que cette paroi fut burinée de trois inscriptions qui se suivent, séparées par de petits intervalles et qui comptent respectivement 28, 27 et 13 lignes. La pierre étant très usée, il ne reste de ces textes que de courts fragments. L'écriture est assez régulière.

Le premier de ces textes, écrit en langue khmère, débute par une invocation sanscrite à S'iva et « aux autres Gurus », suivie de la date en chiffres. En 960 s'aka = 1038 A. D., septième jour de la seconde quinzaine de Srāvana « août », S. M. Sūryavarman donna, semble-t-il, des ordres aux fils et petits-fils du Seigneur S'rī Rājapativarman. Il est question dans ces fragments du pays d'Avadhyapura, « la ville indestructible », de Liṅgapura. de S'rī Bhadresvara (un vocable de S'iva) et de S'rī S'ikhares'vara « le dieu

Seigneur du pic ». Ce dernier vocable était, nous le verrons, celui de la divinité du temple de Preah Vihéar. Le roi donne encore d'autres ordres. On parle des gens qui demeurent au « Pied des monts ». A différentes reprises, on mentionne encore le dieu S'rī S'ikharīsvara ... « les notables de tous pays doivent conduire les familles... » ... « les familles doivent s'appliquer au service du dieu S'rī S'ikharīs'vara ».

La seconde inscription celle qui compte 27 lignes, est écrite en langue sanscrite. On y lit le nom du roi régnant Sūryavarman.

Les 13 lignes du troisième texte de cette paroi sont bien effacées. Elles débutent par une date en chiffres à peu près illisible, tellement la pierre est usée, mais où nous croyons reconnaître la date déjà donnée plus haut, 963 s'aka. S. M. Sūryavarman y prescrit encore de servir fidèlement le dieu S'rī S'ikharīs'vara. Il ne subsiste que trop peu de vestiges des recommandations qui accompagnaient cet ordre, adressé, semble-t-il, aux gens d'un Seigneur dont le nom a disparu, et qui mentionnait à deux ou trois reprises des anak pās « rebelles ».

Un autre groupe d'inscriptions fut gravé sur les deux parois de la porte intérieure du premier gopoura du temple proprement dit.

A la paroi de droite, c'est une inscription de 21 lignes, ou, plus exactement, une inscription khmère de 9 lignes suivie d'une inscription sanscrite de 12 lignes. Il ne reste que fort peu de chose lisible du texte khmer : la pierre étant très usée. On y reconnaît la date de 948 s'aka (= 1026 A. D., la plus ancienne, semble-t-il, qui ait été écrite dans les inscriptions en langue vulgaire de ce temple) ; ainsi que le nom du dieu S'ri S'ikhares'vara (donc sous une forme plus correcte). On lit à plusieurs reprises le nom du roi Sūryavarman dans le texte sanscrit qui suit, écrit en lettres un peu plus grosses et laissant une plus grande marge à droite.

Sur la paroi de gauche de cette porte, on compte 37 lignes qui comprennent trois inscriptions de 10, 23 et 4 lignes. La première, écrite en langue sanscrite, est très ruinée. Sans l'être autant, l'inscription kmère qui suit offre beaucoup de lacunes, et la troisième est en piteux état. Ces trois documents ont la même écriture régulière du x^{e} siècle s'aka. Dans le texte en langue vulgaire nous lisons ceci :

En 949 S'aka = 1028 A. D.,à la nouvelle lune de māgha « février », un

Seigneur, dont le nom finit en « pativarman », petit-fils de l'ancien Seigneur S'rī Rājapativarman d'Avadhyapura, informa respectueusement S. M. Sūryavarman que (selon toute vraisemblance) le culte des dieux S'rī S'ikharīsvara et Sri Vṛiddhesvara était assuré par les soins d'un personnage appelé S'rī Sukarmma Kaṃsteñ [1].

Plus loin, le texte parle des familles qui gardent les annales de la descendance de Kambu (l'ancêtre légendaire de tous les Kambujas), et qui gardent les annales relatant la gloire des souverains de la terre (c'est-à-dire des rois du Cambodge), depuis S. M. S'rutavarman (le fondateur de la dynastie indienne de ce pays) jusqu'à S. M. Sūryavarman (le roi régnant), prince issu de la royale lignée de S. M. S'rīndravarman, le roi qui est allé à l'Is'varaloka (roi qui régna de 799 à 811 s'aka) et jusqu'à la Haute Dame, ou Reine, S'rī Vīralakṣmi, du pays de Vraḥ Sruk, princesse issue de la royale lignée de S. M. S'rī Harṣavarman, le roi qui est allé au Rudraloka et de S. M. Srīs'ānavarman, le roi qui est allé au Paramarudraloka [2].

Les copies de ces précieux manuscrits semblent être déposées dans les temples des dieux S'rī S'ikharīsvara et S'rī Vṛiddhes'vara. Le roi fait plus loin donation de biens et d'un pays appelé Vibheda qui lui étaient revenus en vertu des lois sur les Mṛitakadhana (biens de mainmorte des fonctionnaires décédés). Ces biens, provenant du Mratāñ S'rī Pṛithivinarendra et peut-être aussi du Kamsteñ S'rī Mahidharavarman, sont donnés au S'rī Sukarmma Kaṃsteñ, conformément, semble-t-il, au désir du Seigneur S'rī Rājapativarman. Le roi ordonne que la donation soit burinée sur un pilier de S'rī S'ikhares'vara et sur une stèle qui sera placée au pays de Vibheda. S. M. accorde cette auguste faveur au S'rī Sukarmma Kaṃsteñ et à sa famille et leur laisse le pays de Vibheda que l'on appelle actuellement Kurukṣetra, ajoute l'inscription.

Dans ce texte en langue vulgaire sont intercalées deux lignes de sanscrit qui résument probablement les indications qui précèdent, car on y lit les noms de Sūryavarman, de Sukarmma, de Vibheda, et deux fois celui de Kurukṣetra.

Le texte khmêr reprend donc disant que le Seigneur S'rī Rājapativar-

1. Il s'agirait donc des temples de Phnom Preah Vihéar et de Kamphèng Niaï qui, tous les deux, appartenaient, il n'y a pas très longtemps, à cette même province de Koukhan.

2. Ces deux derniers, à qui Sūryavarman rattache ainsi l'origine de la Reine, sont les fils de Yas'ovarman qui régnèrent à peu près de 830 à 850 s'aka.

man, baissant la tête, fit connaître au roi la situation des biens de la famille du Vāp nommé Mau, client du Kamsteñ S'rī Mahidharavarman, de Vraḥ Sruk ; S. M. ordonna de partager les terres (de cette famille) et de planter des bornes.

Au-dessous, nous lisons que, en 950 (chiffres effacés, date douteuse) s'aka, le jour de la nouvelle lune de Vaisakha (mai), le Seigneur S'rī Prithivīndrapandita, président du tribunal civil de la première (catégorie, c'est-à-dire de la Maison du roi), transmit un ordre royal de donation à un Kamsteñ, dont le nom a disparu sauf la terminaison « varman », qui résidait à Avadhyapura et qui était chef des travaux (au temple) du dieu S'rī Sikharīs'vara. Il était prescrit de buriner (cet ordre royal) sur un pilier sacré de pierre.

Enfin, dans le peu qui reste des dernières lignes de cette inscription, nous lisons que, en 951 (date douteuse) s'aka, le cinquième jour de la deuxième quinzaine de caitra (avril), un Seigneur, S'rī Gaṇitendrapandita, probablement aussi un autre Seigneur nommé Vyāmpāra (peut-être pour Vyāpāra) du pays d'Avadhyapura, et peut-être aussi un troisième personnage, un Kamsteñ dont le nom manque, firent des dons de tai « bayadères sacrées ». Un serment ou formule imprécatoire terminait cette inscription.

La stèle sanscrite. — Dans la tour-sanctuaire de ce temple de Preah Vihéar a été trouvé un petit pilier carré, couvert, sur ses quatre faces, d'une inscription sanscrite qui était écrite en ces caractères étrangers qui parurent quelque temps au Cambodge et que nos indianistes appellent « caractères du Nord de l'Inde ». Ce fût, svelte, de forme élégante, avait été brisé dans le haut ; il ne restait, sur chaque face, que 25 à 28 lignes, séparées en deux colonnes. En outre, deux lignes en langue khmère et en caractères cambodgiens ordinaires ont été écrites au bas de la stèle. Cette inscription sanscrite a été étudiée par Bergaigne et publiée, après sa mort, par M. Barth. On y lit quelques dates.

Elle mentionne le roi Jayavarman II, roi en 724 s'aka, sa femme Prāṇa (quelque chose comme « mon corps, ma vie »), appelée aussi Kamvujalakṣmi, dont le frère, Viṣṇuvala, reçut du roi des fonctions officielles ; elle mentionne encore les nombreux personnages qui firent partie, depuis cette époque, de la généalogie de la famille de S'ivas'akti, l'auteur présumé de cette inscription. Elle rappelle plusieurs donations royales, faites généralement à l'occasion

d'érections d'idoles par les personnages mentionnés, et elle a soin d'indiquer les fonctions qu'occupaient ceux-ci. Par exemple, un linga d'or fut érigé sur une terre donnée en 803 s'aka. Sālam, ministre de la guerre, érigea dans le village de Sthalīgrāma un nouveau linga de S'iva en 815 s'aka (l'année même de la consécration du monument de Loléi fondé par le roi Yas'ovarman). C'est la dernière date qu'on lise sur ce document. La généalogie qu'il trace présente dans la même famille un mélange de noms indigènes et de noms sanscrits, et on remarque parmi ceux-ci des noms empruntés au culte de Kriṣṇa, tels que Kes'avabhaṭṭa, Kriṣṇapāla. L'inscription fait aussi l'éloge de S'ivas'akti devenu chef des maîtres de la doctrine s'ivaïte et elle ajoute que ce personnage a rempli les fonctions de gardien de tous les biens précédemment énumérés.

Les deux lignes écrites en langue khmère et en caractères du pays, au bas de la stèle, offrent actuellement de grandes lacunes : la pierre étant très rongée. Dans ce qui subsiste, nous lisons le nom du Steń (titre indigène qui paraît avoir été réservé aux Brahmanes) Sivas'akti, l'auteur, selon toutes probabilités de l'inscription sanscrite. Il semble, d'après les fragments conservés de ce petit texte, que ce personnage avait reçu directement un S'ivājñā « ordre de S'iva » prescrivant d'enlever, sans doute une idole, qui devait être indiquée, du Yas'odharagiri [1] afin de l'ériger à nouveau au (temple du) dieu Sikharis'vara, c'est-à-dire à Preah Vihéar même, là où fut trouvé le document. Cet ordre du dieu était accompagné de la recommandation de le reproduire dans une inscription. Suit une date en chiffres, très nette, 969 s'aka = 1047 A. D., le dixième jour de la première quinzaine d'un mois dont il ne reste que la première syllabe, un jeudi. Dans les quelques lettres qui subsistent à la suite de cette date, il est question encore de l'ordre de S'iva ainsi que de l'auguste faveur de S. M. (Sū)rya(varman).

En ce qui concerne le mois de cette date nous croyons bien lire vai (sākha « mai »). Bergaigne et M. Barth s'accordent pour lire taiṣya (ou taiṣa). « identique à Pauṣa et correspondant au signe du Sagittaire ». M. Barth ajoute ceci : « cette date se vérifie en effet, pour l'année s'aka 969 courante, au jeudi 17 décembre (nouveau style) 1046 A. D. ». N'osant donc insister

1. Yas'odharagiri, « le mont de Yasodhara », doit être identifié avec un des monuments d'Angkor Thom dont nous nous occuperons dans le troisième volume de cet ouvrage.

en faveur de notre lecture, nous nous bornerons à faire remarquer que, sauf erreur de mémoire, nous n'avons jamais rencontré ce terme de taiṣa dans les noms de mois que donnent les inscriptions en langue vulgaire.

Une question infiniment plus importante que celle du mois est celle du règne et même du siècle où cette stèle fut gravée et érigée ; et ici nous prendrons la liberté d'avancer une opinion nettement différente de celle des deux éminents indianistes que nous venons de nommer. Induits en erreur, croyons-nous, par la dernière date lisible du texte sanscrit, 815 s'aka, et plus encore par la forme de ses caractères, ils l'ont placée parmi les inscriptions du règne de Yas'ovarman, parmi les stèles employant cette écriture du Nord de l'Inde que ce roi fit graver dans la première moitié du IXe siècle s'aka. La science, le sens critique et la grande expérience de ces deux savants les amenèrent, toutefois, à faire sur cette inscription des observations qui doivent contribuer à infirmer leur opinion. D'après Bergaigne, « cette inscription, émanant d'un particulier, fait par son incorrection relative un contraste frappant avec la correction merveilleuse des inscriptions royales gravées dans le même caractère. La plupart des fautes sont d'ailleurs attribuables au lapicide ». M. Barth de son côté ajoute : « Les caractères ne sont pas tout à fait les mêmes que dans les autres inscriptions de cette écriture (de Yas'ovarman) et les différences ne paraissent pas tenir simplement à une forme moins soignée. La forme même s'est altérée. La physiomonie est sensiblement différente. »

Ayant placé ce document parmi les inscriptions de Yas'ovarman, Bergaigne est contraint de reconnaître que le seul point de contact entre ce texte sanscrit et le texte khmer de la base paraît être le nom de S'ivasakti resté lisible, en dépit des éraflures de la première face de cette base. Ce texte khmer est écrit en effet, avec l'alphabet ordinaire du Cambodge, mais sous une forme qui trahirait à elle seule une époque très postérieure à Yasovarman. Il est d'ailleurs nettement daté, 969 s'aka, Sūryavarman Ier régnant. Il faudrait donc admettre, si nous acceptions l'opinion de ces deux savants, que la stèle fut, à cette dernière date, enlevée momentanément de son socle pour qu'on pût y ajouter, tout au bas, une sorte de post-scriptum relatif à un personnage et à des événements vieux d'un siècle et demi. Cela nous paraît excessivement invraisemblable; même quand elles revenaient sur le passé, les inscriptions que les Cambodgiens ajoutaient à une paroi ou à une stèle se rapportaient toujours à des faits d'actualité.

Nous croyons au contraire qu'il y a dans ce point de contact, dans cette communauté de nom, une réelle preuve en faveur d'une autre hypothèse, celle qui attribuerait les deux textes au même auteur, qui ferait donc dater la stèle tout entière de 969 s'aka. La courte inscription khmère écrite au bas des stances en caractères étrangers semble les expliquer brièvement, les dater et les signer. Cette écriture étrangère qui apparut brusquement sur la pierre à l'époque de Yasovarman ne dut pas s'évanouir de même ; elle a pu se conserver dans les écoles et reparaître accidentellement dans l'épigraphie du pays; ce dont notre stèle serait un exemple. Une autre raison milite encore en faveur de notre hypothèse. Entre la mort de Jayavarman II et l'avènement de Yas'ovarman, il ne s'écoula qu'une vingtaine d'années. Ce laps de temps suffirait-il au placement de toutes les générations que donnent les généalogies tronquées du document, si loin qu'on les fasse remonter dans ce long règne de Jayavarman II?

Bref, les inscriptions de Phnom Preah Vihéar ne sont pas, comme on l'a cru, des IXe, Xe et XIe siècles s'aka, mais seulement de ces deux derniers siècles. Les plus anciennes, celles que nous avons étudiées jusqu'ici, seraient toutes du Xe siècle, Sūryavarman Ier régnant et — là est la conséquence la plus importante de cette discussion — ce prince serait bien, comme tout l'indique, monument et inscriptions en langue vulgaire, le fondateur du temple que nous connaissons.

La stèle de Sūryavarman II. — Au XIe siècle s'aka. Sūryavarman II y fit à son tour buriner un autre document, celui qui nous reste à examiner.

C'est la stèle à quatre faces, deux grandes et deux petites, trouvée devant le sanctuaire. Elle est tout à fait semblable, forme, écriture, langue et contenu, à une autre stèle que ce roi laissa au monument de Phnom Sândâk, province de Kampong Soay où nous l'avons trouvée gisant auprès du sanctuaire[1]. C'est la même écriture, fine, régulière, bien tracée, ferme, à fleurons bien détachés. Les noms propres, les expressions, des phrases entières se suivent dans un ordre identique, ainsi que les stances sanscrites qui sont insérées dans le texte en langue vulgaire. La malchance qui s'est abattue sur tous les textes khmers laissés par Sūryavar-

1. Voir *Le Cambodge*, I ; *Le royaume actuel*, p. 395, 396-397.

man II s'est encore manifestée ici. Non que la stèle soit brisée comme l'est sa sœur jumelle de Phnom Sandâk, mais la pierre trop tendre s'est tellement usée sous l'action du temps que même les lignes sont quelquefois à peine reconnaissables. Dans son ensemble le monument est encore moins utilisable que celui de Phnom Sândâk ; ce dernier ayant au moins cette supériorité de présenter des fragments d'une très grande netteté. Par contre, la stèle de Preah Vihéar peut nous donner une idée de l'étendue totale du document. On y compte 48 lignes sur la première grande face, 56 ou 58 sur la seconde ; 23 sur l'une des petites faces et 7 sur la dernière ; au total 134 lignes environ. Analysons ces vestiges en passant plus rapidement sur les parties du texte qui répètent simplement ce que nous connaissons déjà par les fragments de la stèle de Phnom Sandâk.

Sur la première face, après deux lignes de sanscrit très endommagées nous lisons que :

Vers 1040 s'aka (= 1118 A. D., cette date en chiffres étant à peu près effacée) S. M. Sūryavarman séjournant à... les senapati... le grand justicier du royaume, préposé aux peines et aux récompenses et quatrième (ministre à cette époque, et en d'autres termes le ministre de la justice criminelle) et les Sañjak (les dévoués ? les frères d'armes ? du roi)... S. M. Sūryavarman descendit...

L'inscription, après ce début, fait un retour sur le passé, parle de l'avènement du roi Udayādityavarman (en 971 s'aka), mentionne ensuite le Bhagavat Pāda (le guru royal Divākarapaṇḍita qui est le personnage en relief avec le roi régnant Sūryavarman II), les rois Harṣavarman III et Jayavarman VI. Ce dernier prince, ondoyé par ce royal guru, lui donna ses hauts titres de Bhagavat Pāḍa Kamrateñ Añ. Alors ce brâhmane fit des sacrifices et de nombreuses donations de biens, bestiaux, de bols, aiguières, plateaux d'or, crachoirs et autres ustensiles sacrés : il fit creuser des bassins, il donna des esclaves aux brâhmanes et il fit des offrandes à tous les dieux. De son côté le roi Jayavarman accomplit des pèlerinages et adora le dieu Cāmpes'vara (Vishnou).

A l'avènement de S. M. Dharaṇīndravarman (Ier du nom), l'auguste frère aîné de S. M. Jayavarman, le royal ondoiement fut encore fait par le saint guru Divākara et on renouvela, à la suite de cet événement, les sacrifices et les donations de toutes sortes.

Puis en 1035 [1] s'aka S. M. Sūryavarman, petit-fils (pour petit-neveu) du côté maternel de Leurs Majestés Jayavarman et Dharanīndravarman, monta sur le trône et invita ce Vraḥ guru à procéder au royal ondoiement. Ce roi accomplit ensuite les sacrifices (dikṣā), étudia les sciences, à commencer par les mystères sacrés (Vraḥ Guhya), fit accomplir les fêtes solennelles, les dix millions et les cent mille holocaustes (Kotihoma lakṣahoma) et donna de riches présents tels que palanquins, éventails, chasse-mouches, couronnes, boucles, pendants, bracelets et anneaux.

Après une nouvelle insertion d'un saint s'loka de S. M. Sūryavarman, l'inscription reprend l'énumération des donations, en ornements, ustensiles, terres, esclaves et bétail, des offrandes de toute nature faites par le Vraḥ Guru aux dieux de tous les lieux de dévotion, à commencer par S'rī Bhadres'vara, c'est-à-dire S'iva. Autre strophe du roi. Nouvelles énumérations de donations religieuses.

En cette partie, l'inscription finissant la première face et commençant la deuxième devient de plus en plus ruinée et on ne peut lire que des mots épars où nous distinguons que le seigneur Saint Guru Divākarapaṇḍita fit des offrandes au dieu Sikhares'vara (la divinité de Phnom Prah Vihéar) en ornements incrustés de pierreries... Des ornements précieux couvrent la surface des tours des saintes pyramides, des saintes avenues, jusqu'aux aires où est brûlé le paddy.

Une date en chiffres, dont le dernier, 1 probablement, a disparu, nous apprend qu'en 1041 s'aka = 1119 A. D., S. M. Sūryavarman ordonna de lever les ouvriers du service royal (c'est-à-dire les ouvriers corvéables) dans les première, deuxième et troisième (catégories ou Maisons princières; une lacune empêche de reconnaître si la quatrième était levée de même, mais c'est probable). On érigea des tours, on creusa des bassins.

L'inscription énonce ensuite des renseignements sur des terres données aux dieux, sur leurs limites, dont l'une est à Vrai Ramtval « la forêt des arbres Romduol ». On y lit ensuite une liste nominative d'environ 80 serfs ou esclaves sacrés, mâles et femelles, qualifiés « lon » et « teṅ », et quelquefois « gho », « tai » et « si ». Il est encore question d'autres terres et d'autres esclaves.

1. Ce 5 doit être dû à une faute du lapicide : les deux chiffres 4 et 5 diffèrent peu de forme ; en tous cas, nous savons que Sūryavarman II monta sur le trône en 1034 s'aka = 1112 A. D.

Sur la première des petites faces de cette stèle, après le nom du roi Sūryavarman, qui subsiste dans une partie presque totalement effacée, nous lisons qu'en 1043 s'aka = 1122 A. D., le neuvième jour de la première quinzaine de Māgha « février », mercredi, le Dhūli Jeṅ Vraḥ Kamrateṅ Añ S'rī Divākarapaṇḍita racheta une terre... Rudrālaya...

L'autre petite face ne contient plus guère que des fragments de la formule imprécatoire finale : (Ceux qui) observeront (ces prescriptions jouiront des) cieux. Quant à ceux qui violeront (les prescriptions écrites sur ce stam) bha « pilier », ceux-là iront (souffrir) aux enfers tant que durera la lune sainte.

On voit que ce fut entre 1041 et 1043 s'aka que ce brâhmane éminent, Divākarapaṇḍita, reçut le titre honorifique de Dhūli Jeṅ « poussière des pieds », habituellement réservé au roi et le plus élevé, paraît-il, entre tous ceux que décernaient les monarques cambodgiens.

Nous dirons, pour résumer cette étude sur Prasat Phnom Preah Vihéar, que ce monument fut, selon toutes probabilités, construit par Sūryavarman I^er^, vers le milieu du x^e^ siècle s'aka, et consacré à S'iva sous le vocable de S'rī Sikharīs'vara « Seigneur du pic, du mont » ; que certains passages des inscriptions de ce temple semblent indiquer qu'un autre temple, celui de S'ri Vṛiddhesvara « dieu des sages, dieu des anciens », autre vocable de S'iva, qui devait appartenir à la même province et qu'il faut probablement identifier avec les ruines de Kamphêng Niaï, province actuelle de Sisakêt, fut fondé à la même époque. Nous avons vu que l'inscription de Kamphêng Niaï[1] est contemporaine de ces textes de Preah Vihéar, à quelques années près.

Enfin, un siècle après la fondation de Prasat Preah Vihéar, le second Sūryavarman et son éminent guru « précepteur » y firent graver, de même qu'à Phnom Sândâk, la commémoration des hauts faits religieux de l'époque. Ces dernières inscriptions, du xi^e^ siècle s'aka, semblent attester un grand redoublement d'activité en ce qui concerne les constructions et les fondations religieuses de l'empire cambodgien.

1. Voir plus haut, p. 197-198.



Fig. 51. — Porte monumentale de galerie. (Photographie Pestel.)

CHAPITRE IX

MELOU PRÉI

Le pays. — Prasat Kamphœm et son inscription. — Chieng Meng. — Prasat Khna. — Les inscriptions. — Ruines diverses. — Prasat Thnâl Chhûk et ses inscriptions. — Le petit temple Prasat Thnâl Svay. — Le grand Thnâl Svay et ses inscriptions. — Autres ruines diverses. — Le temple de Preah Neak Buos. — L'inscription digraphique. — Les inscriptions de Suryavarman Ier. — Les inscriptions de Jayarvarman V. — Les plus anciennes inscriptions de Preah Neak Buos.

Le pays. — A quelques lieues vers l'Est de Phnom Preah Vihéar, une passe, péniblement praticable aux voitures, qu'on appelle Phlau Dan Ta Puoï, permet de descendre le mur des Dângrêk et relie le plateau du Moun au bassin du Grand Lac cambodgien. Elle fait communiquer la province de Koukhan avec celle de Melou Préi qui en est une dépendance : en vertu du système politique

généralement adopté par les Siamois, soucieux de placer les chefs des districts excentriques, des Mœuongs frontières, sous la surveillance des gouverneurs voisins. C'est vers 1814 que le Dêchou Ming, traître à son roi et à son pays, fit passer Melou Préi = Malū Brai « bêtel de la forêt » sous la domination siamoise, en même temps que le district voisin, de Tonlé Ropou.

Melou Préi s'étend en plaine, au pied des monts Dangrêk, sur la ligne de partage des eaux qui coulent directement au Mékhong et de celles du Sting Sèn qui va se jeter dans le Grand Lac. Du Nord au Sud, la province mesure une trentaine de lieues et peut-être un peu moins dans la direction Est-Ouest. Le Sting Sên et son affluent de gauche, le Sting Chok, la séparent, à l'Ouest, de Kampong Soay, province du royaume actuel du Cambodge. A l'Est, la limite avec Tonlé Ropou est généralement conventionnelle. Au Sud, Melou Préi touche au district cambodgien de Preah Roung.

Le sol, généralement de sable et de gravier, est souvent rocailleux. Les blocs de grès affleurent en maints endroits. Les forêts y sont clairières en majorité. Leurs arbres espacés produisent la résine et l'oléo-résine. Toutefois, une forêt très épaisse, appelée Préi Tremeak = Brai Tramāk « la forêt du cornac » où abondent les essences de bois de fer, occupe une partie de la contrée, depuis le Sting Sèn jusque vers le Nord du chef-lieu. Il faut plus de deux journées de marche pour la longer de l'Est à l'Ouest et une bonne journée pour la traverser du Nord au Sud.

Plusieurs villages de Cambodgiens se sont maintenus dans le Nord de Melou Préi, à proximité des monts Dangrêk, mais la généralité de la population actuelle du district, misérable et clairsemée, comprend des Kouy et des Pear qui gardent leurs superstitions et leurs coutumes spéciales, qui parlent leurs dialectes particuliers, tout en sachant se servir au besoin de la langue cambodgienne. La jupe de leurs femmes est une simple pièce d'étoffe, nouée à la ceinture et croisée sur le devant, à l'instar des innombrables nymphes représentées sur les bas-reliefs des monuments cambodgiens.

Ces habitants récoltent du riz, enlèvent, non sans danger et sans fatigues, sur les grands arbres et sur les monts abrupts, la cire des nids des abeilles sauvages ; ils recueillent aussi la résine solide ou liquide, ils tressent quelques nattes grossières, taillent des pirogues dans les grands troncs d'arbres, chassent les fauves à l'affût ou au piège. Leur commerce est presque insignifiant. Ils font des échanges en nature ou bien se servent comme monnaie des lourds lingots de fer de Kampong Soay. Par l'intermédiaire de collecteurs appelés,

d'une vieille expression cambodgienne, âk luong = ak luaṅ, ils paient à leur Seigneur, qualifié Braḥ, un léger impôt de pains de cire et de mesures de riz que celui-ci transmet à son supérieur, le gouverneur de Koukhan.

Cette population pauvre et arriérée n'a presque plus de bonzes ; au seul chef-lieu on rencontre un monastère qui est fort misérable par surcroît. Elle habite pourtant une région qui dut être prospère jadis. Les anciens Cambodgiens y laissèrent des monuments nombreux et importants. Les monts Dangrêk, cette longue ligne que nous avons vue courant à peu près parallèle à l'équateur, depuis le méridien de Paschim, de Korat, décrit à Melou Préi, à quelques lieues au delà du passage Dan Ta Puoï, un arc de cercle assez régulier qui la fait avancer de plusieurs lieues vers le Sud. Elle y lance une corne accentuée, imposante d'aspect, et reprend brusquement sa direction dernière au N.-N.-E. vers le confluent du Moun. Les Laos lui donnent alors le nom de Phou Dên Mœuong.

Sa corne aiguë jette en plaine, à travers la province de Mélou Préi, non pas une arête très dessinée, mais un large plateau rocailleux appelé Véal Krung Kréang = Vāl Kruṅ Grāṅ, ou Véal Chêk Tœuk = Vāl Cek Dik « plaine de partage des eaux » et qui sépare, en effet, les eaux des bassins du Grand Fleuve et du Grand Lac. Ce plateau se prolonge au loin. Ses ondulations suivent une direction générale qui va au S.-S.-E.

A l'Ouest de ce plateau, les eaux qui tombent de l'arc de cercle décrit par les monts Dangrêk ont creusé les lits de nombreux torrents, fougueux aux pluies, mais généralement à sec en fin de saison, qui tombent tous dans le Sting Chok et dans son principal affluent de gauche, le Sting Chénh. Presque tous les monuments de la province sont groupés dans une partie du bassin de ces deux torrents, dans un triangle qui appuie aux monts la pointe orientale de sa base longue d'une dizaine de lieues et qui envoie son sommet à une distance double vers le Sud. Ces monuments étaient à proximité d'un grand temple qui dut être célèbre. Celui-ci, appelé aujourd'hui Prasat Preah Neak Buos, fut construit au pied même de la corne imposante des monts Dangrêk.

Prasat Kamphœm et son inscription. — La première de ces ruines qu'on rencontre en venant du Sud est celle de Prasat Kamphœm « la tour du gros ventre » située à trois heures de marche au Nord du groupe de villages appelés Pou et Pramè. C'est une petite tour en briques, entourée de son fossé aujourd'hui à sec, précédée de sa mare et de son petit édicule qui est très

ruiné. Le fronton de la porte de cette tour est sculpté en petits médaillons représentant trois divinités assises sur des animaux. Au milieu, c'est Vishnou sur un garouda dont le ventre en saillie a valu à cette tour son nom actuel. Ces divinités, surmontées d'une rangée d'animaux fantastiques, sont flanquées de guerriers armés de sabres et de massues ainsi que de lions à tête d'aigle (on dirait plutôt à tête de coq) qui sont vus de profil.

Une inscription dont le commencement a disparu était gravée sur la paroi de droite de la porte de cette tour. Il lui reste 24 lignes dont les premières ont beaucoup souffert. Le document est d'ailleurs assez lisible dans l'ensemble de sa partie conservée. L'écriture, ferme, indique le VII[e] siècle, de même que la langue et le contexte. On y reconnaît des donations faites par des chefs à une divinité dont le nom a disparu, des listes nominatives de vā « esclaves mâles », de ku « esclaves femelles » ; le nombre des kon « enfants » de celles-ci étant indiqué à l'occasion. Ces gens habitent diverses localités : Abhayapura, Nandana, Vnon, Chok Vinau, Rampoṃ. (Des jardins de) 60 aréquiers et 40 cocotiers, à Abhayapura, de 80 aréquiers et 10 cocotiers, à Rampoṃ, font partie de ces donations.

Chieng Meng. — Prasat Chieng Meng[1], à quelques kilomètres au delà de Prasat Kamphœm, est un petit temple construit à l'Ouest d'une levée de terre qui entourait un rectangle très allongé et large d'une centaine de mètres, enceinte probable d'un ancien groupe de population. Le temple offre les dispositions et les dimensions ordinaires de ces petits monuments. Un mur de 30 mètres sur 20, décoré à l'Est d'une petite porte monumentale dont l'ouverture est flanquée de cellules et dont l'architecture est plutôt massive, entoure le préau sacré où étaient construits l'édicule au Sud-Est et la tour-sanctuaire dans l'axe. Le tout est en limonite. On admire, près du sanctuaire, une superbe statue du Bouddha coiffé du mukuta et assis sur le nâga. Cette ancienne pièce de sculpture est admirablement conservée.

Prasat Khna. — Prasat Khna, ainsi nommé parce que trois arbres khna ont grandi dans sa mare, est un temple moins primitif, plus important, qui appartenait évidemment à la même ville que le précédent, car il n'est

1. La physionomie des deux derniers mots n'est pas cambodgienne. Ils doivent appartenir à la langue kouye.

situé qu'à un kilomètre vers le Nord-Est. Ses enceintes consistent en deux murs construits en limonite et percés de portes monumentales seulement sur leur face orientale. Un couloir de quelques mètres de largeur est ménagé sur les trois faces secondaires, entre la deuxième enceinte et la première qui mesure 60 mètres E.-O. sur 40 N.-S.; tandis que les murs sont assez

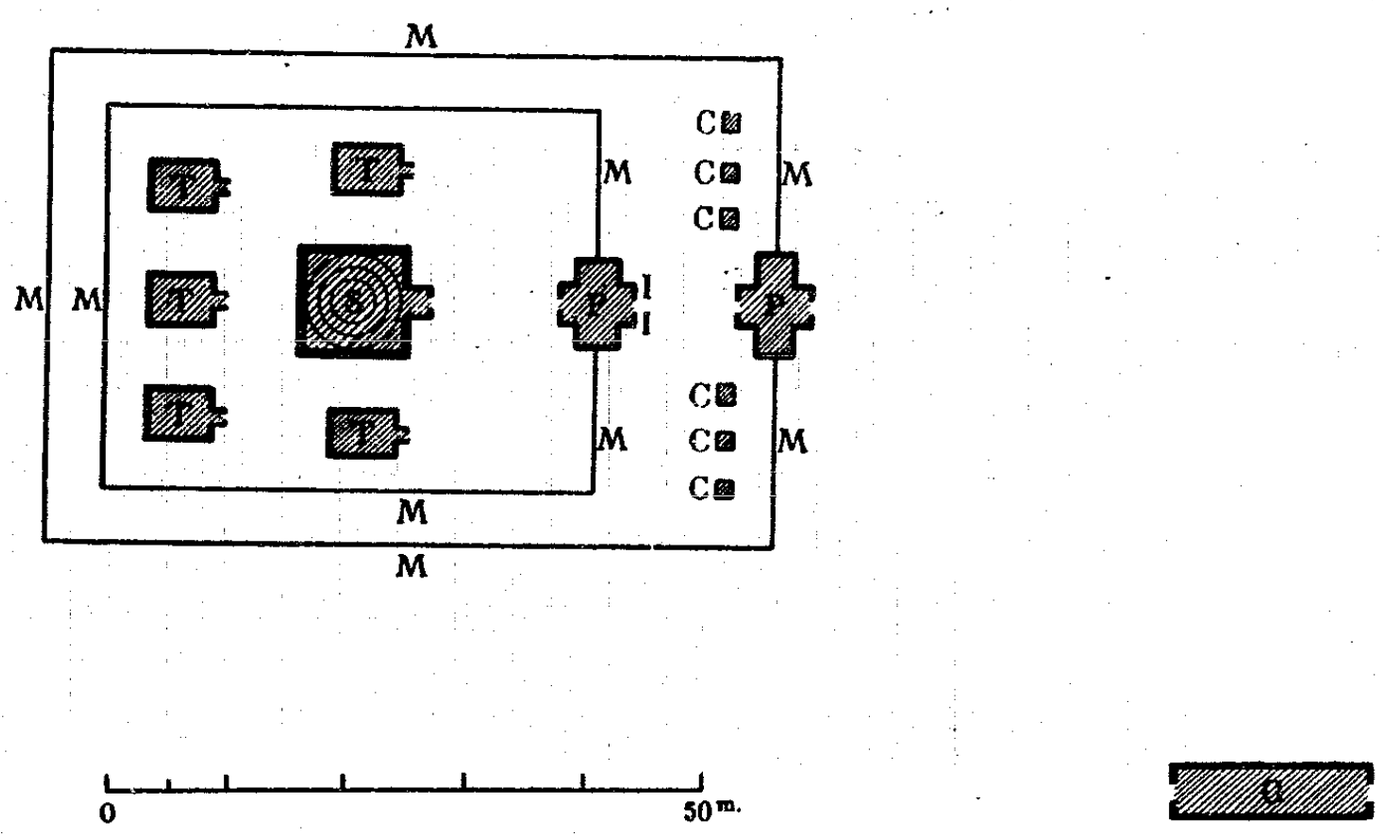


Fig. 52. — Schème de Prasat Khna.

écartés à l'Est, pour laisser entre eux une petite cour où avaient été élevés quelques édicules en briques. Le sanctuaire, dans le préau intérieur, était une tour entourée de cinq édicules ou petites tours en briques. Enfin, à une quarantaine de mètres en dehors de l'angle Sud-Est de l'enceinte, avait été construite une galerie simple et rectangulaire.

Les inscriptions. — Nous avons estampé trois inscriptions dans ce monument. Une inscription sanscrite de 24 lignes avait été gravée sur la paroi de gauche de la porte de l'édicule construit à l'angle Nord-Ouest derrière le sanctuaire. Le commencement des lignes manque, de plus la pierre usée par plaques est fendue de haut en bas. L'écriture ni régulière, ni soignée, dépourvue de fleurons, est cursive, par exception : les caractères des textes en langue savante étant généralement monumentaux dans cette épigraphie cambodgienne. Les strophes se suivent sans alinéas : les signes de ponctuation étant placés dans le corps des lignes. On lit dans ce texte les

noms des « rois des Kambujas », S'rī Jayavarman, S'rī Harṣavarman, et celui de Pustakās'rama « ermitage des manuscrits ».

Une autre inscription sanscrite, qui comptait 21 lignes, a été estampée sur la paroi de gauche de la porte monumentale de la seconde enceinte. La moitié des lignes ont perdu leurs dernières lettres, et la pierre usée dans le haut s'est écaillée par places ; mais ce qui reste est net. L'écriture, ronde et régulière, indique le x^e^ siècle s'aka. C'est à ce document que Bergaigne fait allusion sans doute en disant qu'une inscription de Prasat Khna, à Melou Préi, mentionne Udayādityavarman, roi en 923 s'aka. On y lit en effet ce nom royal, ainsi que celui de Narapativīravarman. Mais très éphémère, tout au moins en ce qui concerne le nom, cette royauté reste à vérifier. Le document devrait être traduit.

La troisième et dernière inscription de Prasat Khna, écrite, celle-ci, en langue vulgaire et comptant 26 lignes, avait été gravée sur la paroi de droite, en face de la précédente. La pierre, usée dans le haut, est en outre fendue de haut en bas dans les neuf premières lignes. L'écriture assez grande, ronde, aux fleurons bien détachés, n'est pas cependant très soignée, et de même que la langue, elle indique, à notre avis, une période d'affaissement relatif. Les chiffres de la date placée en tête après la formule « Siddhi svasti » sont très effacés. En résumé nous croyons pouvoir lire ceci :

En 902 s'aka = 980 A. D. le dixième jour de la première quinzaine d'āsādha « juillet », le seigneur Saint Guru transmet un ordre de donation de S. M. au Steñ Akās'aliṅga, le chargeant d'aller graver, sur le saint pilastre de pierre, ce qui concerne les revenus des ermitages de Janapāda et de Trivikramapada : esclaves, bœufs, buffles, éléphants, pays, champs, terres, redevances, que ce Steñ añ (ce brahmane) remet aux trois principaux prêtres de ces monastères. Suivent des recommandations morales et des indications sur les fournitures d'aliments sacrés exigés pour le culte des divinités et pour la nourriture des prêtres et des desservants : miel, gâteaux de lait caillé, trois mesures de riz mondé, par jour ; sauces, eau potable, arec, bétel ; certaines musiciennes, chanteuses, danseuses, porteuses de l'eau des ablutions sacrées monteront (c'est-à-dire viendront au temple) une fois par jour. D'autres musiciens et préposés au culte viendront trois fois par jour. Que nul ne soit assez audacieux pour imposer un service étranger à ces gens qui doivent assurer les redevances et servir avec zèle chaque quinzaine. Les

élèves (des monastères) et les familles qui observeront ces prescriptions sacrées jouiront de la moitié des revenus (des biens affectés aux temples). Les insolents qui opprimeront les gens de Janapada, en transgressant cette loi sacrée, tomberont dans les trente-deux enfers ainsi que leurs familles jusqu'à complète extinction.

Le temple de Prasat Khna, qui est évidemment l'un des deux auxquels cette inscription donne des noms sanscrits, celui de Janapada probablement, semble bien dater, d'après ce document, de 902 s'aka = 980 A. D., Jayavarman V régnant, et il était brahmanique ; tandis que l'autre temple du même groupe de population, celui de Chieng Meng, beaucoup plus simple et plus modeste, était probablement bouddhique.

Ruines diverses. — Il y a peu de chose à dire sur Prasat Saat « la tour nette » qui devait être un temple en bois dont il ne reste que le soubassement en limonite entouré de son fossé ; ni sur Prasat Krâhâm « la tour rouge », simple tour en briques sur un remblai de terre sans fossé ni enceinte et dont le linteau sculpté représente le dieu sur l'éléphant tricéphale : non plus sur Prasat Top « les tours bouchées », deux tours en briques, accolées sur un remblai de terre et entourées de leur fossé, l'une très ruinée, l'autre ayant encore son fronton sculpté représentant le dieu sur l'éléphant tricéphale entouré de lianes et de fleurs.

D'après les indigènes, il y aurait dans le Sud et l'Est du village de Rolôm Thmà « bassin des pierres », trois ruines différentes portant le même nom : Prasat Chhûk « tour des lotus » ou Prasat Thnâl Chhûk = Prāsād Thnal Chūk « tours de la chaussée des lotus ».

Le monument de ce nom le moins important, à une lieue vers l'Est du village, serait construit sur un petit plateau d'un millier de mètres de longueur que de grandes futaies entourent : un mur d'enceinte de 33 mètres sur 30, construit en limonite, ainsi que sa porte monumentale au milieu de la face orientale, entoure une unique tour de limonite, encore haute de 16 mètres quoique ruinée à moitié, où on ne remarque aucune sculpture.

La seconde ruine appelée Prasat Thnâl Chhûk serait à six kilomètres environ vers le Sud-Est de Rolom Thmà, au delà du petit cours d'eau, le Sting Aban. Ce monument, entièrement construit en grès, comprendrait un mur d'enceinte entourant un préau carré de 24 mètres de côté et décoré de sa porte monumentale à l'Est ; un édicule vers l'angle Sud-

Est de ce préau et trois tours-sanctuaires, dont la centrale est précédée d'un avant-corps.

Prasat Thnâl Chhûk et ses inscriptions. — Le dernier monument appelé Prasat Thnâl Chhûk, situé à une lieue et demie au Sud de Rolom Thmâ, et le plus important des trois, était entièrement construit en briques. Un mur mesurant 30 à 35 mètres de côté, ne régnait que sur les trois faces de l'Est, du Nord et du Sud. La face occidentale, restée vide, était peut-être close par une barrière de bois. En pénétrant par l'Est, où est une simple baie sans gopoura, on a, à droite et à gauche, deux édicules ou galeries et, en face, les trois tours-sanctuaires, toutes précédées d'avant-corps. Deux édicules, ou tourelles, construits derrière ces sanctuaires, portaient à sept le nombre des édifices de ce temple où ont été estampées trois inscriptions gravées sur les parois de grès des portes.

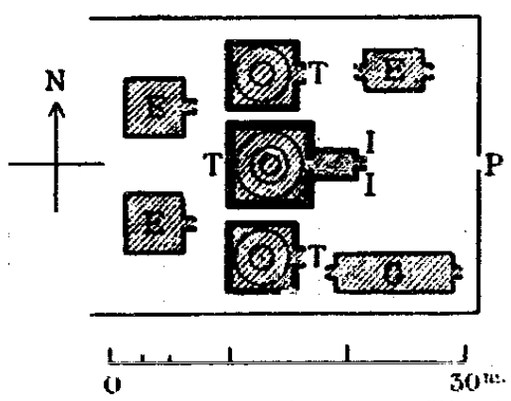
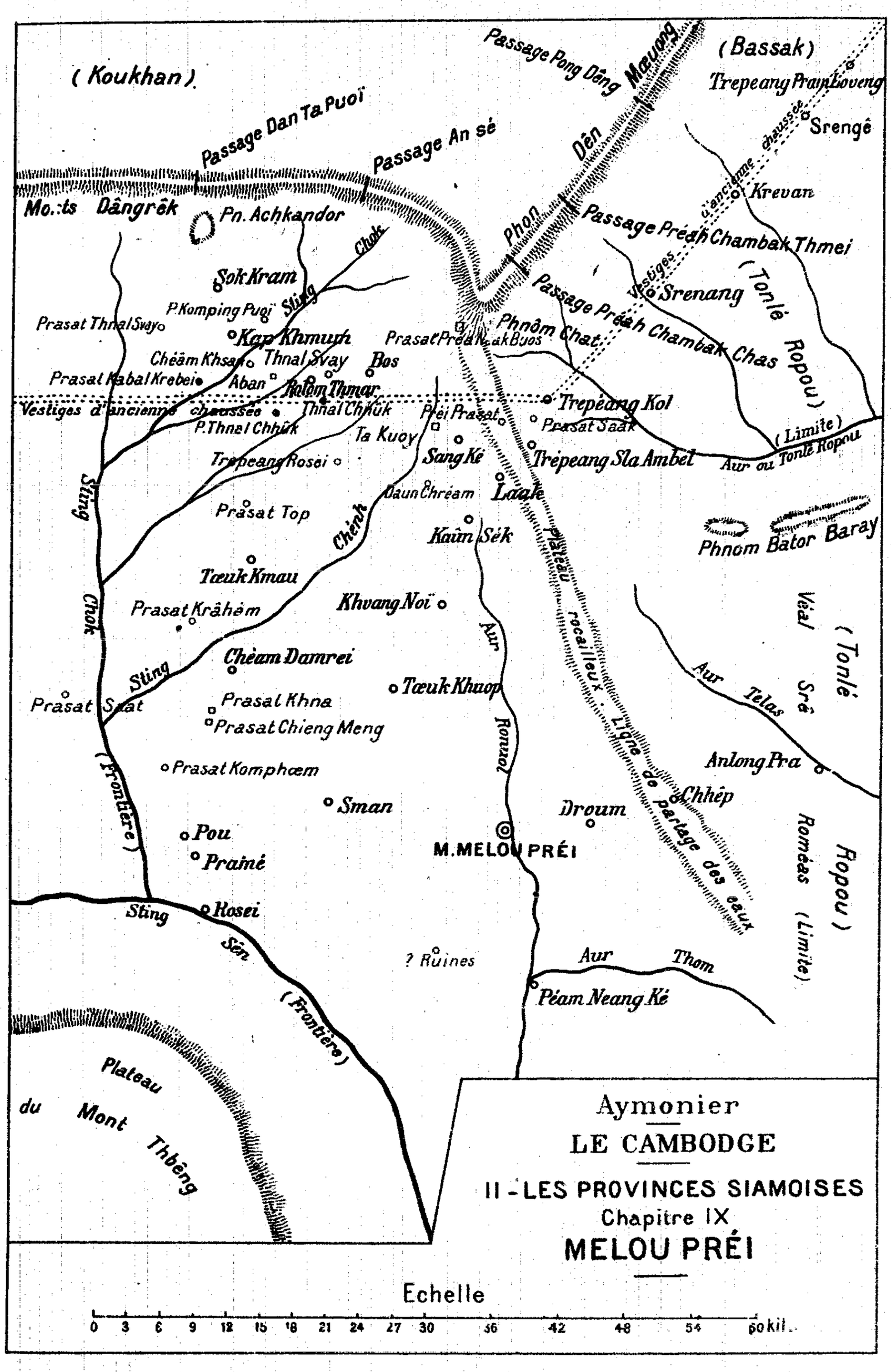


Fig. 53. — Schème de Prasat Thnâl Chhûk.

Une inscription khmère, qui semblerait être de 18 lignes à première vue, a été gravée sur la paroi de droite de l'avant-porte de la tour centrale. En étudiant ce document on reconnait qu'il y a là deux inscriptions différentes. Les quatre premières lignes appartiennent à un type d'écriture plus fin, plus soigné et peut-être un peu plus ancien. Les 11 lignes qui suivent, de 5 à 15 inclus, ont des lettres plus grandes, très grossièrement tracées et écrites sur l'ancienne inscription mal enlevée ; celle-ci reprendrait aux trois dernières lignes, que les nouveaux lapicides n'avaient pas jugé nécessaire de gratter ; seulement le temps a tellement abîmé ces dernières lignes que rien n'en est plus reconnaissable. Au surplus, le document n'est rien moins que lisible dans son ensemble.

Aux quatre premières lignes, il est question d'un secrétaire royal, semble-t-il, envoyé par un roi, dont le nom n'a conservé que la terminaison « varmmadeva », au Kamsteñ Rājakūla Mahā Mantrī ; on distingue ensuite les noms très abîmés de trois Mratāñ, « gouverneurs ». Ces fragments remontent, selon toute vraisemblance, au règne de Rājandravarman, milieu de notre x^e^ siècle. Les ordres de ce roi furent souvent envoyés par l'intermédiaire du seigneur Rājakūla Mahā Mantrī.


(Koukhan)
(Bassak)
Passage Pong Dêng Mœung
Trepeang Prain Loveng
Passage Dan Ta Puoï
Passage An sé
Srengê
Dên
Phon
ancienne chaussée
Krevan
Mo.:ts Dângrêk
Pn. Achkandor
Passage Préah Chambak Thmei
Chak
Sok Kram
Vestiges
Srenang
(Tonlé Ropou)
Sting
P. Komping Puoï
Prasat Thnal Svay
Phnôm Chat
Kap Khmum
Prasat Préah Nak Buos
Passage Préah Chambak Chas
Chéam Khsan
Thnal Svay
Bos
Prasat Kabal Krebei
Aban
Rolom Thmar
Trepeang Kol
Vestiges d'ancienne chaussée
Thnal Chhuk
Prei Prasat
Prasat Saak
P. Thnal Chhuk
Ta Kuoy
(Limite)
Trepeang Rosei
Sang Ké
Trepeang Sla Ambel
Aur ou Tonlé Ropou
Sting
Daun Chréam
Laak
Prasat Top
Kaôm Sék
Phnom Bator Baray
Chrink
Tæuk Kmau
Chok
Prasat Krâhâm
Khvang Noï
Aur
Véal
Srê
(Tonlé
Ropou)
Chéam Damrei
Sting
Aur Telas
Tæuk Khaop
Prasat Sdat
Prasat Khna
Prasat Chieng Meng
Ronuol
Anlong Pra
Prasat Komphœm
Chhép
Sman
Droum
Frontière)
Pou
M. MELOU PRÉI
Ligne de partage des eaux
Rocailleux
Prainé
Romêas (Limite)
Sting
Rosei
Aur
Thom
? Ruines
Sing (Frontière)
Péam Neang Ké
Plateau
du Mont Thbêng
Aymonier
LE CAMBODGE
II - LES PROVINCES SIAMOISES
Chapitre IX
MELOU PRÉI
Echelle
0 3 6 9 12 15 18 21 24 27 30 36 42 48 54 60 kil.

L'inscription placée en surcharge à la suite de ces fragments ne doit pas être de beaucoup postérieure. Elle semble contenir, dans son début à peu près illisible, des recommandations, des prescriptions relatives aux fournitures dues à la divinité adorée sous le vocable de « Liṅgapura », ainsi que la liste nominative assez longue des serfs ou esclaves sacrés : gho, si, tai, en ayant soin d'indiquer à l'occasion le nombre des enfants. La donation comprend encore cent bœufs, vingt buffles et des champs.

Sur la paroi de gauche de cette même porte, une inscription khmère de 7 lignes de même écriture, mais sensiblement plus nette et mieux conservée, fait évidemment suite à la précédente. Elle relate les présents d'un personnage, le Steñ Pañcagavya, qui contribua à la fondation en donnant sept esclaves *si* et *tai* et un champ situé à Saraḥ Chmār, « petit bassin ». Vient finalement la formule imprécatoire d'usage : « Quiconque violera cette loi sacrée en ce qui concerne les revenus des terres et autres biens de la divinité subira en ce monde les divers châtiments royaux et après sa mort les supplices divers des trente-deux enfers, jusqu'à la fin d'un kalpa[1]. »

La troisième inscription de ce monument, khmère comme les deux autres, était gravée sur la paroi de droite de la porte de l'édicule ou tourelle construit vers l'angle Nord-Ouest, derrière les sanctuaires. Elle compte 13 lignes d'une écriture cursive, peu soignée, aux lettres effacées en partie par l'usure de la pierre. Dans ses parties reconnaissables, nous lisons que : « En 914 s'aka, douzième jour de la première quinzaine de Vaīs'ākha « mai », le dimanche... la sainte assemblée ... des steñ, dont l'un était l'aïeul de l'autre qui se nommait Sikhānta ācaryya, firent donation d'une redevance périodique (probablement tous les douze jours) d'une mesure de riz mondé. » Suit la formule imprécatoire vouant les perturbateurs aux châtiments des trente-deux enfers.

Le petit temple Prasat Thnal Svay. — On trouve aussi dans cette région deux ruines portant le nom de Prasat Thnâl Svay « tours de la chaussée des manguiers ». La moins considérable est située dans les broussailles, à plus d'une lieue vers l'Est du Phùm Rolôm Thmà. Un grand réser-

1. Le kalpa, un jour et une nuit de Brahma, soit 4 320 000 000 années humaines.

voir était creusé à l'Est du temple qui était entièrement construit en grès. Son mur d'enceinte, presque carré, 26 mètres E.-O. sur 25 N.-S., était décoré au milieu de la face orientale du gopoura ordinaire, dont le fronton sculpté représentait ici la scène du barattement. A l'intérieur étaient construites trois tours accolées, la centrale étant seule précédée d'un avant-corps.

Le grand Thnâl Svay et ses inscriptions. — L'autre monument appelé Prasat Thnâl Svay est situé à une lieue vers l'Ouest du Phûm Kap Khmum qui est au Nord de Rolôm Thmâ ; on le rencontre dans les broussailles, sur un relief de terrain assez sensible. Ce monument, qui présente des dispositions particulières, était entouré à distance d'une grande levée de terre rectangulaire qui devait former l'enceinte de son groupe de population. L'ensemble des constructions paraît orienté Nord-Sud, mais le temple proprement dit, ou du moins cette partie des bâtiments qui est entourée d'un mur, faisait face à l'Ouest.

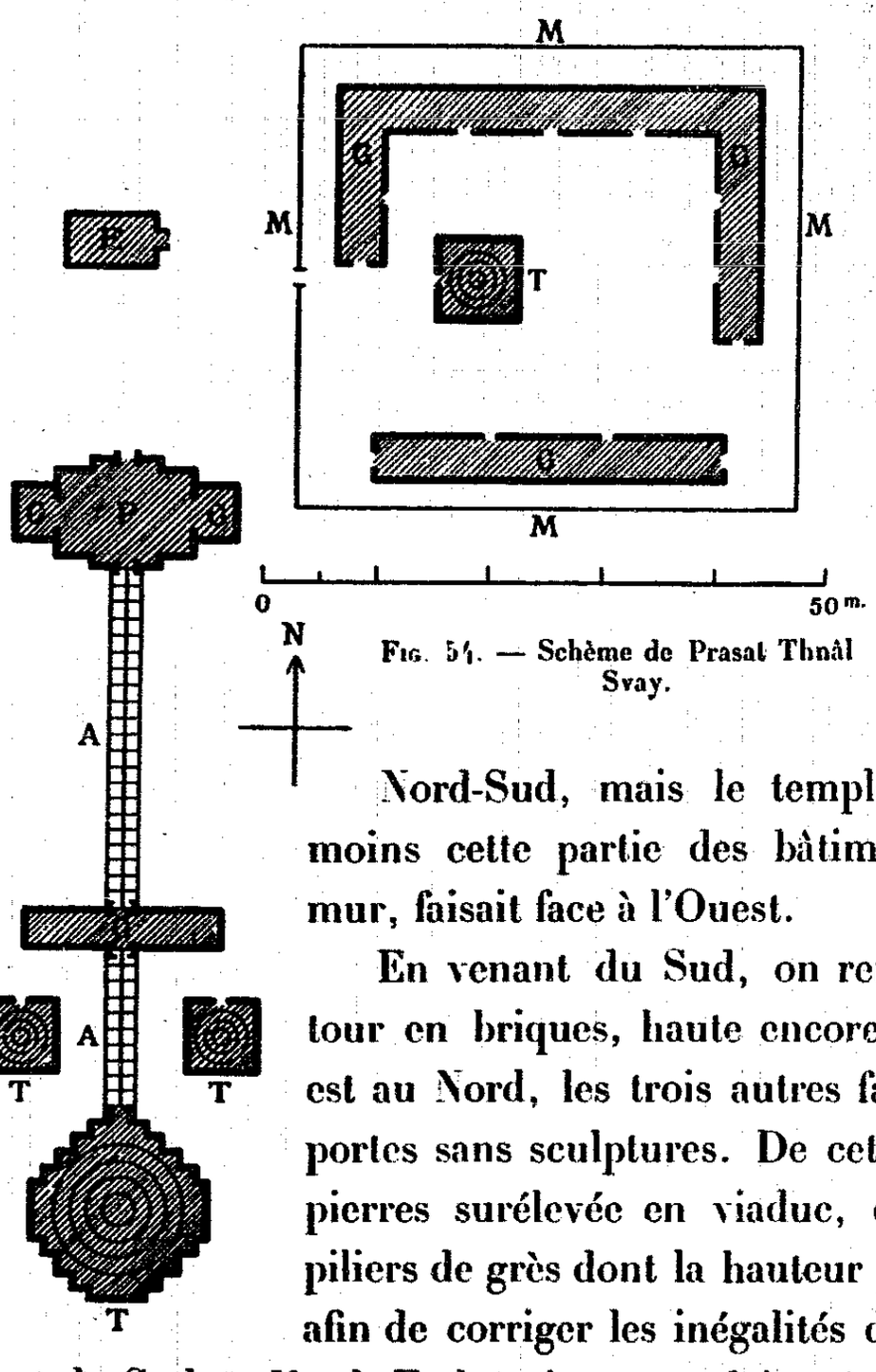


Fig. 54. — Schème de Prasat Thnâl Svay.

En venant du Sud, on rencontre d'abord une grande tour en briques, haute encore de 16 mètres, dont l'entrée est au Nord, les trois autres faces n'ayant que des fausses portes sans sculptures. De cette tour part une avenue de pierres surélevée en viaduc, dallée et supportée par des piliers de grès dont la hauteur atteint quelquefois 2 mètres afin de corriger les inégalités du terrain qui va en s'abaissant du Sud au Nord. En la suivant, on laisse à droite et à gauche quelques débris de statues brahmaniques et deux tours, carrées, construites en briques, mais moins grandes que la précédente: on atteint ensuite, au bout d'une quinzaine de mètres, une galerie placée en travers, longue de 18 mè-

tres, large de 2m,50 et construite en limonite. Des inscriptions ont été gravées sur les parois de sa porte méridionale. L'avenue dallée reprend au delà de cette galerie pour aboutir, à 30 mètres plus loin, à une sorte de porte monumentale ou de galerie que domine une tour centrale; cette galerie, large de 8 mètres, est longue de 20 mètres dans le sens Est-Ouest; sa tour, construite en pierres, s'élève sur un soubassement en limonite. Au delà de cette construction était encore une petite galerie isolée, en limonite, placée en face de la porte de l'enclos qui reste à examiner.

C'est une petite enceinte, mur de grès, de 44 mètres E.-O. sur 40 N.-S, dont la face méridionale est à hauteur et à proximité de la porte monumentale qui termine l'avenue dallée. Par suite de la pente du terrain qui va en s'abaissant vers le Nord, le préau de cet enclos a été creusé en contre-bas sur toute une moitié: le mur de sa face méridionale n'est qu'un mur de soutènement du sol extérieur, tandis qu'à la face du Nord c'est un mur de clôture s'élevant à 1m,50 au-dessus du sol. On pénètre dans cet enclos par le milieu de sa face Ouest, où s'ouvrait une simple porte sans architecture. Il renferme trois constructions : une petite tour en briques très ruinée, à hauteur de la porte d'entrée; une simple galerie courant le long de la face méridionale et très ruinée actuellement, et une autre galerie mieux conservée, qui règne sur la face Nord et qui revient à angles droits sur la moitié des deux faces voisines. Les murs de ces galeries, en blocs de limonite, reposaient sur un soubassement et étaient surmontés d'une frise de grès. Les toits qui devaient être en bois ont disparu.

Les deux inscriptions khmères gravées sur les parois de la porte méridionale de la première galerie rencontrée étaient en piteux état lors de l'estampage. La pierre, trop tendre, rongée, usée, éclatée, n'a presque rien conservé. La paroi de droite devait compter une quarantaine de lignes dont la moitié ne se reconnaît qu'à l'alignement de ses éclats; le reste ne se devine qu'à la grandeur de la pierre. Il n'y a de suffisamment net que la date en chiffres, 901 s'aka = 979 A. D.; donc Jayavarman V régnant.

L'autre inscription était de la même grandeur. L'on peut compter les lignes, sans toutefois reconnaître les lettres, sauf des exceptions assez rares mais suffisantes pour qu'on puisse dire que ce document comprenait en réalité trois inscriptions successives séparées par de faibles intervalles.

La première, de 23 lignes dont l'écriture était soignée, avait pour objet une fondation religieuse. On y parlait du service royal, de la construction des as'rama « monastères », du creusement des mares, des Tai et Si ou esclaves sacrés des deux sexes affectés au service du temple, de 2 buffles, de 15 bœufs, de 100 mesures de riz, d'étoffes, de marmites, de charrettes et du Kamsteñ Añ acaryya...

Le second texte compte 4 lignes d'une écriture cursive ; on ne peut guère y distinguer que le nom du roi Sūryavarman qui fit probablement ériger une divinité.

L'écriture est cursive aussi dans la douzaine de lignes du troisième texte où un trait ondulé remplace les fleurons. Dans les rares et courts fragments conservés, on peut reconnaître que (le ministre préposé) aux peines et aux récompenses (c'est-à-dire chargé de la justice criminelle) fit une fondation, qu'il était question de Si et de Tai (esclaves sacrés des deux sexes), de marmites, de paniers (de riz peut-être) ; on devine plutôt qu'on ne lit un nom de divinité « liṅgapura ».

Autres ruines diverses. — Prasat Kabal Krebei « les tours de la tête du buffle » est le nom que les habitants donnent à un petit monument situé à deux lieues à l'Ouest un peu Nord de Rolom Thmâr, sur un tertre où de nombreux arbres fruitiers indiquent un emplacement de village actuellement abandonné. Au Sud de deux bassins, un mur d'enceinte construit en limonite, mesurant 36 mètres E.-O, sur 28 N.-S., décoré d'une porte monumentale à l'Est, entoure trois tours de grès qui sont élevées sur une terrasse commune haute d'un mètre, longue de 20 N.-S. et large de 10. La tour méridionale, seule décorée de sculptures, en a sur ses quatre portes dont les frontons représentent S'iva tenant Lakshmi de son bras gauche et chevauchant le bœuf Nandi, d'autres divinités brahmaniques à 10 et à 4 bras, des adorateurs, hommes et femmes, des singes, des bœufs.

Plusieurs autres ruines sont à signaler d'après les indigènes [1].

Il y aurait trois tours en briques près du village de Chèâm Khsan qui est au Nord-Ouest de Rolôm Thmâ.

Au Sud-Est du village de Pong Tœuk, on donnerait le nom de Prasat

1. Les renseignements qu'ils ont donnés abondent au point qu'il est à craindre que quelques ruines aient été signalées à deux reprises sous des noms différents et qu'il en soit résulté quelque confusion ici. Pour la même raison, la carte jointe à ce chapitre n'a qu'une valeur relative.

Aban à trois autres tours en briques, assez bien conservées, entourées de leur fossé, et précédées de leur mare à l'Est.

Trepeang Rosei « mare des bambous » où deux tours en briques actuellement très ruinées, s'élevaient, sans être entourées de fossé, au milieu d'une plaine dénudée.

Prasat Kamping Puoï, à trois kilomètres à l'Est du village de Kap Khmum où une tour en briques était précédée d'un grand réservoir.

Dans un terrain bas, semé de buissons de bambous, non loin d'un grand réservoir appelé Trepeang Neak Kouy « la mare du Kouy », un petit temple appelé Prasat Ta Kouy « les tours de l'ancêtre Kouy » était précédé de sa mare. Un mur de limonite que couronnaient des pierres de grès et qui était décoré à l'Est d'une porte monumentale entièrement construite en grès, entourait un préau carré de 28 mètres de côté où avaient été édifiés deux édicules et une tour en briques. Le tout est très ruiné.

Prasat Daûn Chèâm, « les tours de la grand'mère Jām » sur un tertre naturel dans les forêts clairières, à quelques lieues au Sud de la partie centrale de la route qui conduit de Rolôm Thmâ à Trepeang Kol, était un temple dépourvu de sculptures. Un premier mur d'enceinte, interrompu à l'entrée orientale, construit en blocs de limonite, haut de deux mètres, mesurait 88 mètres E.-O. et 78 N.-S. Au delà était creusé un fossé, dont les parois étaient revêtues de limonite. Puis le second mur, en briques celui-ci, mesurant 28 mètres N.-S. sur 24 E.-O., décoré de son gopoûra de briques au milieu de la face Est, entourait le préau central où avaient été édifiés, en briques, un édicule et trois tours accolées.

Préi Prasat « forêt des tours » dans les grandes futaies, à une demi-lieue à l'Ouest un peu Sud de Trepeang Kol, comprenait un mur d'enceinte de 40 mètres sur 18 qui est construit en limonite sur sa face principale et en briques sur les autres, et cinq tours ruinées dont trois étaient en première ligne.

Le mot de Thnâl « chaussée », qui entre dans les noms actuels de plusieurs des monuments de cette contrée, provient d'une et peut-être de plusieurs chaussées courant de l'Ouest à l'Est en obliquant fortement vers le Nord, vestiges de l'ancienne grande route qui conduisait d'Angkor à Bassak. Le grand temple de Prasat Preah Neak Buos devait être relié à ces chaussées qui le laissaient à deux lieues environ sur la gauche.

Avant d'examiner ce dernier monument qui dut être célèbre, il convient, semble-t-il, d'en finir avec les petites ruines qu'on rencontre en d'autres parties de la province de Melou Préi. Elles ne nous retiendront guère.

Prasat Saak, à l'Est du village de Sangkê, était précédé d'un réservoir de 40 mètres sur 20 et d'une tour isolée construite en briques. La première enceinte du temple, en blocs de limonite, n'avait été faite que sur une partie des faces Est et Sud. Le second mur, en limonite également, mesurant 22 mètres sur 20, entourait deux édicules de grès et une tour en briques.

M. Harmand a signalé de son côté une petite ruine sans importance vers Trepeang Kol, au pied des Dangrêk, comprenant une Prasat de briques à frontons et portes de grès massif, sans ornementation ni inscription et deux édicules en grès dont il ne reste que la base. Le tout est enfermé dans une double enceinte en pierre de Bien Hoa [1] et abrité sous des arbres immenses respectés depuis des siècles par les habitants.

Le même explorateur a signalé un monument minime perdu dans une forêt sauvage à peu de distance du Mœuong Melou Préi, cette pauvre bourgade de quelques cases habitée par un mélange de Kouys et de Khmêrs. C'est un rocher sculpté en forme de niche avec superstructures en briques. La niche abrite une divinité sculptée dans le même rocher en haut relief et dont la tête a été brisée. De chaque côté se voit un éléphant sculpté de face et surmonté d'une inscription de quelques lignes que M. Harmand a estampée et copiée [2]. Aux alentours, disséminés sans ordre apparent dans la forêt, se remarquent d'autres rochers taillés en forme de piédestaux munis d'une rigole et d'une gargouille percée d'un canal. Sur l'un d'eux on voit encore les pieds de la statue faite du même bloc : les autres sont simplement percés en leur centre d'un trou pyramidal destiné à recevoir et à maintenir solidement la base de l'idole dont il ne reste plus trace. Quatre lions défendent la porte de grès qui reste encore debout au-devant du rocher sculpté. Devant cette porte est une grosse borne comparable à un énorme bouchon de bouteille de champagne.

Le temple de Preah Neak Buos. — Ces monuments, qui se pressaient si nombreux dans la région Nord-Ouest de cette province de Melou

1. Que nous appelons généralement limonite.
2. *Annales de l'Extrême-Orient*, t. I, p. 328-330. L'inscription paraît être sanscrite.

Préi, étaient, pour ainsi dire, les satellites de Prasat Preah Nĕak Buos = Prāsād Braḥ Anak Pūas « les tours du dieu anachorète ».

Pūas ou, en vieux cambodgien, Pvas, Pvās; en tchame, Pvaḥ, signifie « entrer en religion » et s'applique aujourd'hui aux bonzes et au Bouddha, en tant que retirés du monde. Ce temple antique et vénéré était sivaïte : on sait que S'iva est le dieu ascète par excellence. On le trouve au pied de la corne escarpée et remarquable que les Dangrêk font vers le Sud, corne qui a reçu, paraît-il, le nom spécial de Phnom Châț = Bhnam Cat, expression qu'on peut traduire par « le mont de la fondation » ou par « le mont de l'abordage ». Preah Neak Buos est à quelques lieues vers l'Est du village de Rolom Thmâ, à une lieue et demie au Nord-Est du hameau de Bŏs. Le temple est construit face au Sud, sur un petit contrefort ou plateau qui est en relief d'une demi-douzaine de mètres sur la plaine.

Les tours du dieu anachorète sont annoncées par deux groupes secondaires construits en plaine, au Sud un peu Ouest, à un millier de mètres de distance du temple principal, et à deux des angles d'un Lobœk ou grand réservoir qui mesurait 800 mètres E.-O. sur 400 N.-S. A l'angle Sud-Est un premier petit temple construit en limonite et tourné vers l'Ouest comprenait un mur d'enceinte de 20 mètres de côté et une tour centrale. A l'angle Nord-Est du réservoir, le mur d'enceinte de 40 mètres de côté, entourait, non pas une tour, mais une galerie rectangulaire ouverte à l'Ouest et mesurant 20 mètres sur chacune de ses faces. Le préau est vide à l'intérieur de cette galerie. Ces deux petits temples secondaires sont très ruinés.

A un millier de mètres au delà et un peu sur la droite, le temple de Prasat Neak Buos commence par un petit escalier flanqué de murs qui soutiennent ici ce plateau de quelques mètres de relief où furent élevées toutes les constructions du monument proprement dit. Cet escalier conduit à une avant-terrasse où s'élevaient, dès l'entrée, deux tours de briques actuellement très ruinées. La porte monumentale de la première cour du temple est en face, mais, avant de l'aborder, il faut remarquer en dehors de l'angle Sud-Ouest du monument une petite galerie isolée de limonite devant laquelle ont été estampées deux stèles : une inscription digraphique du roi Yas'ovarman et une face de borne ou pilier très détériorée.

La porte monumentale de la première cour du temple était construite en briques, ainsi que les galeries qui la flanquaient. Au delà de ces galeries, le mur de cette cour était en limonite. Cette première cour, entièrement nue, est un rec-

tangle profond de 36 mètres, large de 50, qui est un peu étranglé vers

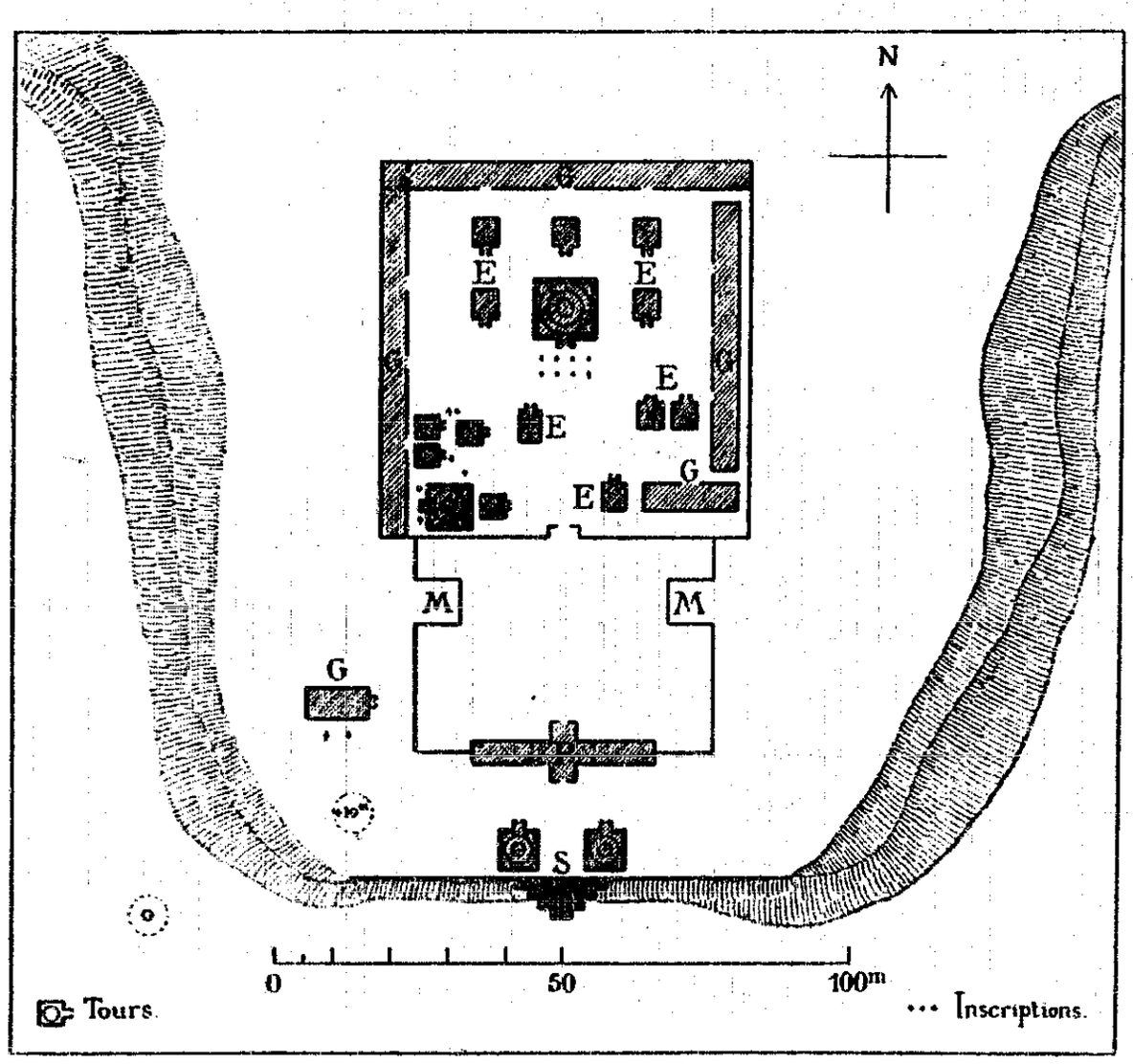


Fig. 55. — Schème du temple principal de Prasat Neak Buos.

l'arrière. Les sanctuaires étaient tous dans un second préau, rectangle presque carré, mesurant 66 mètres N.-S. sur 64 E.-O. Un simple mur de limonite fermait les faces Sud et Est, tandis que deux longues galeries formaient clôture sur les deux autres faces.

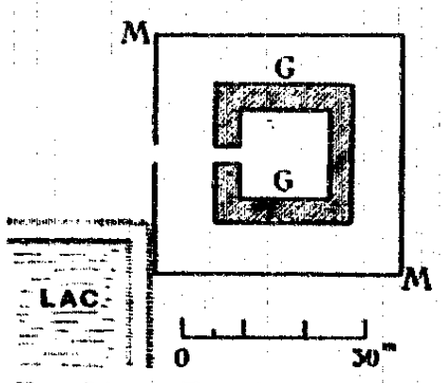


Fig. 56. — Temple secondaire de Prasat Neak Buos.

A l'intérieur les constructions étaient nombreuses. Une troisième galerie en limonite courait à quelques mètres du mur d'enceinte sur la plus grande partie de la face orientale. Une autre galerie, beaucoup plus courte et construite en briques faisait retour sur une partie de la face méridionale. Dans l'axe général du monument et en arrière du centre du préau, la place d'honneur était occupée par une grande tour en briques que précédaient plusieurs piliers où ont été estampées deux inscriptions et qu'entouraient, à distances variables, huit ou neuf tourelles ou édicules de limonite ou de grès. Enfin vers l'angle Sud-Ouest

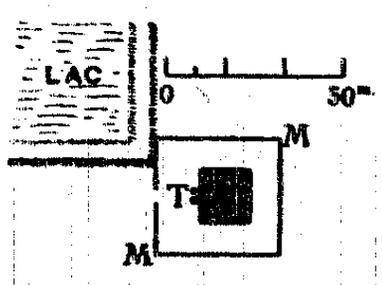


Fig. 57. — Temple secondaire de Prasat Neak Buos.

du préau, cinq tours de briques se serraient en groupe : quatre petites, tournées à l'Est et dont deux avaient reçu des inscriptions ; une grande, qui avait sa porte à l'Ouest, qui reposait sur un soubassement de limonite, et qui présentait enfin un caractère d'antiquité plus prononcé que le reste du monument, caractère que confirmèrent les deux inscriptions estampées sur les parois de sa porte.

L'inscription digraphique. — En définitive neuf inscriptions ont été prises à cet antique temple brahmanique.

La stèle plate à inscription digraphique trouvée près d'une petite galerie en dehors de l'angle Sud-Ouest du monument était identique aux autres documents de ce genre que le roi Yasovarman fit ériger en maints endroits. Celle-ci, comptant 26 et 25 lignes, était brisée, lors de l'estampage, en deux fragments d'inégale grandeur. Le rapprochement des débris a permis à M. Barth de constater que, de même qu'au Preah Bat de Chœûng Préi, la donation était faite au Ganes'a du Candanagiri. Peut-être le mont où est adossé Prasat Neak Buos portait-il ce nom spécial de « Mont du Santal » ?

Cette inscription était la seule de ce temple qui fût écrite en langue sanscrite.

Les inscriptions de Suryavarman Ier. — Mentionnons rapidement, à côté de cette stèle plate, une borne ou petit pilier carré, qui avait été gravée sur une de ses faces d'une inscription de 16 courtes lignes. Les lettres, à fleurons et assez grandes, semblent indiquer le x^e^ et peut-être même le xi^e^ siècle s'aka. Mais l'état de conservation est tel qu'on ne peut y lire que quelques mots isolés : « racheter, or..., once..., une livre..., une livre..., marmite..., étoffes..., le Vāp nommé... »

Une inscription khmère de 21 lignes avait été écrite sur un pilier de droite du péristyle de la grande tour centrale. Ses lettres sont cursives : un trait courbe remplace les fleurons ; le virāma est assez régulièrement tracé. Le document, qui a beaucoup souffert, est très incomplet surtout dans le bas. Les chiffres de la date qui y fut gravée sont très effacés. Pourtant nous croyons pouvoir y distinguer 930 s'aka = 1008 A. D. En tous cas, l'inscription date certainement du règne de Sūryavarman I^er^.

Donc, en 930 s'aka, premier jour de la première quinzaine de kartika

« novembre », lundi, le Kaṃsteṅ S'rī Kavīs'varavarman, président du Tribunal civil (sabhāpati) fit une donation de nombreux instruments du culte. S. M. Sūryavarman, dont le nom est répété deux fois de suite, donne aussi des terres et des instruments du culte. Les redevances qui grèvent ces terres sont indiquées ; par exemple, une mesure de riz mondé par jour. D'autres instruments du culte sont encore donnés en quantités à diverses divinités, celles de S'ivapāda, de Liṅgapura entre autres. Une formule imprécatoire termine le document.

L'inscription du pilier de gauche de ce même péristyle de la tour centrale était aussi en langue khmère. Mais son état de conservation est encore plus détestable que celui du précédent document. Très peu de chose y est lisible actuellement. Elle devait compter 46 lignes qui semblent divisées en plusieurs inscriptions successives, deux au moins. L'écriture, cursive, est contemporaine de celle du pilier de droite que nous venons de voir est daté de 930 s'aka environ. Au surplus, ce document-ci est certainement du même règne de Sūryavarman I[er].

Les quatre premières lignes formaient une petite inscription relative à un procès qui se termina par une prise de corps et un ordre d'inscrire sur les piliers de pierres les paroles (le prononcé de la sentence peut-être).

Puis, après un petit intervalle, une seconde inscription commençait par une date dont les chiffres très effacés nous semblent être 937 s'aka. En cette année le onzième jour de la seconde quinzaine de (māgha) s'ira « décembre », jeudi, S. M. Sūryavarman donna l'ordre à un Seigneur (de faire graver) des paroles ou sentences sur les piliers de pierre. Tout ce qui suit est complètement perdu, sauf quelques mots, à la fin, qui partent du Tribunal de la capitale et de la Sainte Assemblée (du monastère de S'ivapāda).

Les inscriptions de Jayavarman V. — De la tour centrale, en revenant au groupe de tours qui se pressent dans l'angle Sud-Ouest du préau sacré, on découvre successivement les autres inscriptions du temple. D'abord, tout au Nord de ce groupe, les deux parois de la porte d'une petite tour, qui fait face à l'Est, étaient couvertes d'inscriptions.

Sur la paroi de droite, une inscription de 37 lignes se décompose en quatre textes successifs qui comptent respectivement 14, 3, 6 et 14 lignes d'une écriture nette, ferme, mais peu soignée. La pierre est fendue en plu-

sieurs fragments. Nombre de lettres ont disparu par suite d'usure ou d'éclats. Nous résumons ainsi les textes de cette paroi.

Svasti, 896 s'aka = 974 A. D., premier jour de la première quinzaine de bhadra (pada, septembre), vendredi, mansion lunaire d'uttaraphalguṇa, le Seigneur Vrah Guru informa respectueusement S. M. S'rī (Jaya) varman[1] qu'il y avait... racheté du grand prêtre de S'ivapāda, fondé des pays... donné au Seigneur Vraḥ Guru qui transmit au grand prêtre de S'ivapāda. Il s'agissait sans doute d'une donation de terres, car on indique ensuite les redevances qui grèvent ces terres. Ce qui suit ne présente que des mots isolés où on croit lire la défense d'employer (les gens attachés à cette glèbe) à aucun autre travail, pas même aux corvées royales.

Après un petit intervalle, le second texte, qui comptait trois lignes, relatait, semble-t-il, un ordre que S. M. (Jayavarman V) avait adressé au Seigneur Vraḥ Guru et au Kamsteñ Añ S'rī Virendra... (le reste est effacé).

L'inscription de 6 lignes, presque totalement effacée, parlait d'un personnage appelé Vāp Is'ānas'iva.

Enfin le dernier texte de cette paroi, comptant 14 lignes, parlait des esclaves sacrés qui avaient été rachetés à un Steñ (Brahmane) et donnait la liste nominative de ces « si » et « tai » en mentionnant, le cas échéant, le nombre des enfants des tai. Les pertes sont très grandes de même que dans tous les textes précédents.

En face, la paroi de gauche porte une inscription de 45 lignes environ qui ne contient guère que des noms propres écrits sur trois colonnes mal alignées. Le document était peu soigné; la pierre mal préparée. Les lettres tracées d'une main malhabile offrent quelques particularités : *R* est à une seule branche ; *S* est coupé en deux parties comme le sont certaines lettres de l'épigraphie du Tchampa.

En résumé nous lisons dans cette inscription qu'une haute Dame, la Tāñ Kamrateñ Añ Varanendradevī donna au dieu Nārayana (*sic*) « Vishnou » 110 esclaves environ, si ou tai, les enfants de celles-ci étant indiqués à l'occasion. Quatre amraḥ « chefs » sont désignés par le qualificatif gho.

Au Sud de la tour où étaient toutes ces inscriptions du roi Jayavarman V, une autre petite tour, qui fait aussi face à l'Est, avait sur la paroi de droite de sa

1. Jayavarman V, roi de 890 à 924 s'aka.

porte une inscription khmère de 42 lignes qui appartient au même règne. L'écriture, fine, cursive, peu soignée, a entremêlé quelquefois ses lettres. En outre, nombre de ces lettres sont effacées ; la pierre étant usée en plusieurs endroits. Enfin une langue très obscure porte à leur comble les difficultés de la lecture de ce document dont nous donnons ici une analyse faite sous toutes réserves.

Après quatre lignes de sanscrit, endommagées comme le reste, le khmer débute par une date en chiffres très effacés, qui semble être 904 ou 914 s'aka. En tous cas le document est certainement du règne de Jayavarman V. En cette année, le quatrième jour de la seconde quinzaine de Karttika « novembre », le Vraḥ (sans doute le Vraḥ guru royal) rendit respectueusement compte à S. M. de la supplique, de la réclamation, d'un personnage appelé Steñ Vraḥ Tannot « brahmane *Saint palmier* », relative à une terre du pays de Chok Saṅke.

Il semble résulter du texte que le Mratāñ S'rī Rājendra Siṅha, dont le lien de parenté avec le Steñ Vrah Tannot est mal défini, avait autrefois racheté ou loué cette terre de Chok Saṅke qui avait appartenu primitivement au monastère S'ivapāda oriental (c'est-à-dire au temple même de cette inscription, à Prasat Neak Buos). Les terres et les forêts furent mis en valeur par les ordres du Mratāñ S'rī Rājendrasiṅha qui y fonda trois villages. Puis une grande Dame, la Vraḥ Kamrateñ Añ Candrapura, demanda respectueusement ces terres à S. M. le roi qui est allé au S'iva loka (c'est-à-dire le prédécesseur, Rājendravarman, roi de 866 à 890 s'aka) qui fit en faveur de cette Dame un ordre de donation définitive, interdisant toutes revendications ultérieures. Cette princesse fit alors ériger une divinité au temple de S'ivapāda, donna ces terres au dieu, fixa les redevances dues au temple.

(Les règles ainsi établies tombèrent probablement en désuétude et) le Steñ Vraḥ Tannot rappela au Kamrateñ Añ Vraḥ Guru la condition réelle de ces terres rachetées jadis par leMratañ S'rī Rājendra Siṅha et la Vraḥ Kamrateñ Añ Candrapura, qui avaient fait planter les bornes, qui avaient donné ces terres au temple de Sivāpada. (A la suite de la supplique de ce personnage et en vertu sans doute d'un ordre royal, un autre personnage) le Steñ Candanagiri (chef probablement de la circonscription territoriale du « mont du Santal » où était situé le temple en question) fut chargé de planter les bornes à nouveau. L'inscription semble se terminer en donnant les limites de ces terres[1].

1. On peut signaler que Saṅgkê = Saṅkē. est aujourd'hui le nom d'un des principaux villages de Melou Préi.

Les plus anciennes inscriptions de Preah Neak Buos. — Quoique le tracé des deux inscriptions qui restent à étudier soit fort négligé, leur aspect archaïque suffirait seul à démontrer l'antiquité du sanctuaire qui est au Sud des tours qui ont reçu les inscriptions de Jayavarman V que nous venons d'examiner. Ce sanctuaire est la plus grande construction de ce groupe du Sud-Ouest du préau intérieur de l'antique temple qu'on appelait le S'ivapāda-pūrva « le Pied de S'iva oriental ». Les deux inscriptions sont tracées sur les parois de sa porte.

A droite, on compte 12 lignes dont l'état de conservation est passable, malgré quelques éclats de la pierre. Il y aurait plusieurs réserves à faire sur la langue de ce document aussi bien que sur son écriture. Il débute par une date qui est donnée en mots sanscrits corrompus et mal écrits. A divers points de vue une lecture assez vraisemblable serait 622 s'aka = 700 A. D. Toutefois 722 s'aka = 800 A. D. ne serait pas impossible (le sanscrit corrompu pouvant être lu s'aptā s'ata aussi bien que s'aṣṭa s'ata).

A cette date, un ordre de S. M. (sans nom de roi) fit donation de terres aux dieux du temple de S'ivapādapurva. On donne les limites de ces terres. Deux personnages le Poñ Myaṅ et le Poñ Cuvanīditya (*sic*) se réunirent au Vraḥ Kamrateṅ Añ S'rī Vijayes'vara, serviteur des dieux de S'rī S'ivapāda, pour faire ces donations (que sanctionnait l'ordre royal). Afin d'acquérir des mérites en ce monde et dans l'autre, on donna des esclaves, des bœufs, des buffles, des chars, des pirogues ainsi que des jardins situés en dehors de la « forêt du vieux torrent » : on donna des bœufs et des champs situés à Stuk Piñ. L'inscription est terminée par la formule imprécatoire vouant aux supplices des enfers, tant que dureront le soleil et la lune, eux et leurs familles, tous ceux qui troubleront les religieux et les anciens, qui mutileront l'inscription, qui usurperont les donations. Siddhirastu, « Ainsi soit-il »!

A la paroi de gauche une inscription de 13 lignes, dont l'écriture présente les mêmes caractères d'archaïsme, mais dont l'état de conservation est déplorable, commençait par trois lignes de sanscrit que suivait le texte en langue vulgaire, dont on ne peut tirer grand'chose. En une année (que nous discuterons à part) de l'ère s'aka, le cinquième jour de la première quinzaine de Vais'ākha « mai-juin », le lundi.... on fit des offrandes à un dieu, ... à un liṅga... on érigea... Des terres (données) étaient limitées aux quatre points cardinaux..... La fin est illisible.

Le chiffre des centaines a disparu de la date qui était placée au commencement du texte khmer de cette inscription. Or l'éclat de la pierre, qui a suivi le tracé supérieur du chiffre, indique que ce chiffre était arrondi dans le haut et qu'il ne dépassait pas l'alignement supérieur des lettres. Ceci exclut le 6 qui envoie un trait au-dessus comme le 6 de nos manuscrits. Restent possibles 5 et 7 qui donneraient soit 596 s'aka = 674 A. D. soit 796 s'aka = 874 A. D. Très hésitant entre ces deux dates, nous serons moins affirmatif que M. Barth qui a étudié incidemment les dates des deux plus anciennes inscriptions de ce temple de Prasat Preah Neak Buos et qui s'est nettement prononcé pour les plus reculées : 622 s'aka à la paroi de droite et 596 s'aka à cette paroi de gauche ; c'est-à-dire 700 et 674 A. D. Il nous semble, à nous, que le caractère archaïque de l'écriture du VII^e^ siècle s'aka s'est maintenu sur la pierre pendant tout le VIII^e^ siècle (à quelques années près, c'est-à-dire jusqu'au règne d'Indravarman), ainsi qu'en témoigne le petit nombre d'inscriptions que l'on sait appartenir à ce VIII^e^ siècle s'aka. Il nous semble, en outre, que dans ces rares textes du VIII^e^ siècle s'aka la langue est souvent moins correcte, l'écriture moins soignée que dans les inscriptions du siècle précédent ; et tel paraît être le caractère de nos deux inscriptions dont la langue et l'écriture laissaient beaucoup à désirer. Sans soutenir notre opinion d'une manière ferme, nous pencherions donc plutôt pour les dates moins anciennes : 722 et 796 s'aka, soit 800 A. D. paroi de droite et 874 à la paroi de gauche. En tous cas la question nous paraît devoir rester en litige.

Quoi qu'il en soit, ce temple, que les indigènes connaissent aujourd'hui sous le nom de Prasat Preah Neak Buos « les tours du dieu anachorète », qui est construit au pied des monts de Dangrêk ou, plus exactement, au pied de leur corne méridionale « le mont de la fondation, ou de l'abordage », était jadis appelé S'rī S'ivapādapūrva « le fortuné (temple) oriental (de l'empreinte) du pied de S'iva », et la montagne qui le dominait était le Candanagiri « le mont du Santal ». Avant le IX^e^ siècle s'aka, l'une de ses plus anciennes tours reçut des inscriptions qui constataient des donations sacrées. Dès le premier quart du IX^e^ siècle, Yas'ovarman lui envoya une de ces affiches de pierre où il célébrait la fondation du splendide couvent de Yasodhara, et il dédia celle-ci au Ganes'a du Candanagiri. A la fin du IX^e^ et au commencement du X^e^ siècle, ce fut Jayavarman V, et son grand guru, ainsi que d'autres personnages qui firent à ce temple des donations ou des restitutions. Le roi

qui succéda, Suryavarman Ier, fit aussi des donations vers 930 et 937 s'aka. Ce prince agrandit probablemeut le temple primitif, l'acheva tel que nous le montrent les ruines actuelles, ajoutant aux vieilles tours des siècles précédents des enceintes, des galeries et le sanctuaire central.

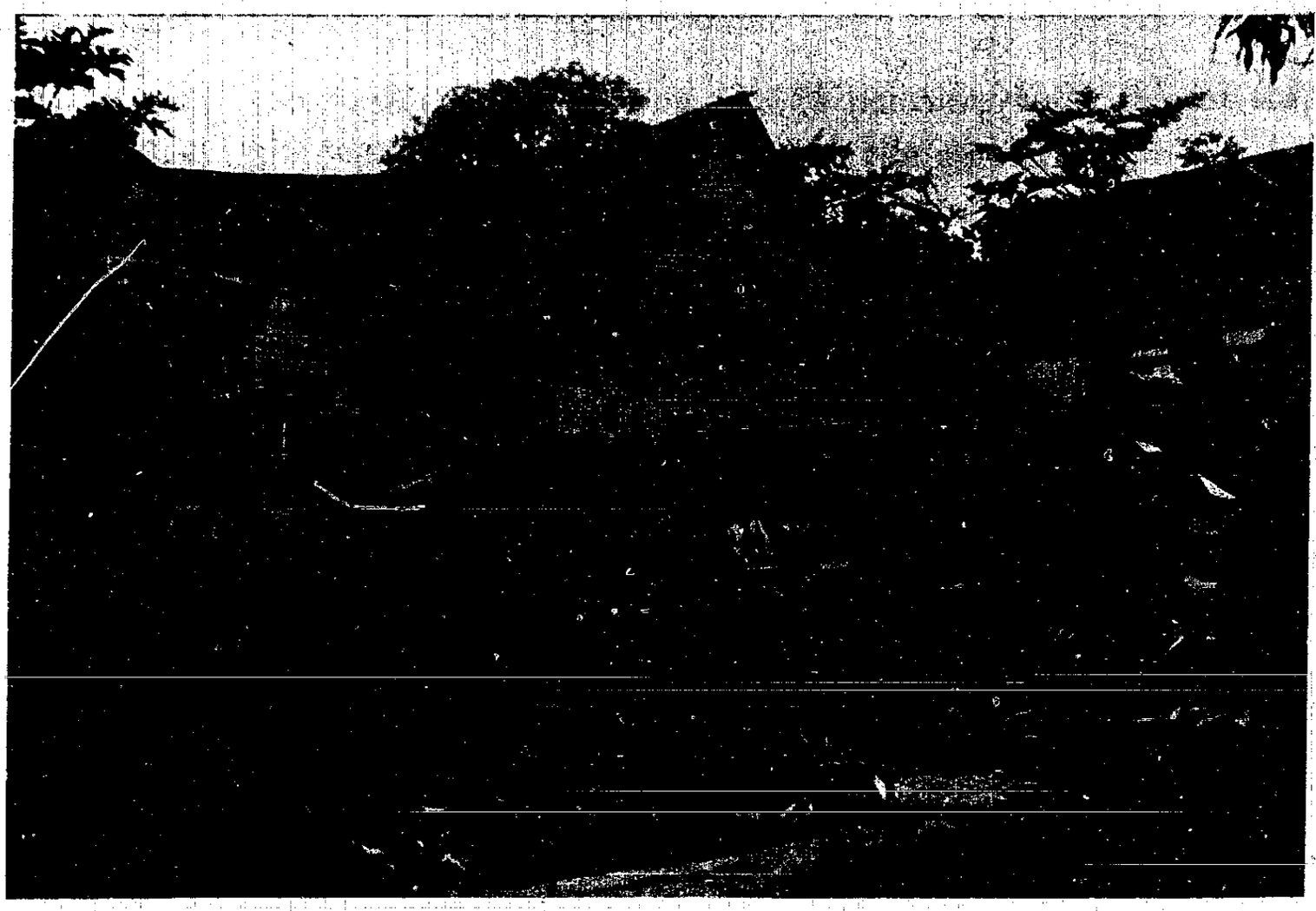


Fig. 58. — Bonze et élèves. Cambodge siamois. (Photographie Gsell).

CHAPITRE X

SISAPHON

Le pays. — Ruines diverses. — Phnom Kangva et ses inscriptions. — Les inscriptions de Sangkê Kong. — La stèle de Rolôm Tim. — Prasat Têâp Siem et les inscriptions. — Le temple de Sdok Kâk Thôm. — La stèle de ce temple. — L'inscription sanscrite. — La première partie de l'inscription khmère. — La seconde partie du texte khmer. — Considérations diverses.

Le pays. — La province que les Cambodgiens appellent encore Soay « le manguier » était autrefois un simple district de Battambang que le Chau Khun Bodin, grand mandarin siamois, enleva à cette trop vaste province, vers 1846, pour l'ériger en circonscription séparée relevant directement de Bangkok. Elle reçut dès lors l'appellation officielle de Sisaphon (peut-être pour Srī Suvana ?). Comprise entre 100° et 101° E. entre 13° 30' et 14° 20' N. elle touche, vers le Nord, à Korat, à cette ligne des monts Dângrêk qu'on appelle

aussi, en cette région, Phnom Vêng « les longues montagnes ». A l'Est, la rivière de Makkak la sépare, sur une partie de son cours, de Svay Chék qui est un grand district de Battambang ; au Sud et à l'Ouest, où ses limites sont conventionnelles, elle touche à un autre district de Battambang et à celui de Vattana qui relève de la province de Paschim. Mais ce pays de Vattana appartient au bassin du Grand Lac et il convient de le réunir ici à Sisaphon ; au surplus, il n'y a presque rien à en dire.

Selon toute vraisemblance cette région de Sisaphon fut jadis ensevelie sous les eaux. Quelques collines l'accidentent, mais elle est généralement très plate, couverte de forêts clairières aux arbres à essences résineuses, tantôt brûlée et desséchée, tantôt inondée par les pluies et insuffisamment drainée par ses cours d'eau : la rivière de Soay Chék et son affluent de droite, le Mohat, Mahaût, Mohoh, qui portent leurs eaux au Péam Séma de Battambang et au Grand Lac. La population, cambodgienne d'origine, de langue, est pauvre, très disséminée. Ces habitants sont devenus siamois en partie.

D'après le voyageur allemand A. Bastian, la frontière de Siam et du Cambodge était autrefois à Ang Sela, à mi-chemin entre Vattana et Ban Srah Kêo ; à cet endroit, dit-il, gît à terre dans le fourré une borne en pierre sur laquelle est une « inscription » à moitié effacée. Elle indique la ligne de partage des eaux du Mékhong et du Ménam [1]. Outre Vattana, deux villages de cette région de hautes futaies, de plaines onduleuses et de fourrés épais, sont appelés Mœuong. C'est Aranh ou le nouvel Aranh, et Aranh Kao « l'ancien » qui est à sept lieues vers l'Est du nouveau. Ces deux villages sont situés sur le Aur Mahaût. Leur nom paraît provenir du sanscrit Araṇya « forêt ». Vattana et l'Aranh actuel dépendent du Mœuong Paschim que nous avons vu dans le bassin du Ménam. Depuis longtemps on a signalé des mines d'or dans ce district de Vattana dont la population est très clairsemée ; mais l'exploitation de ces mines n'a enrichi personne jusqu'à ce jour.

A la saison sèche, il faut faire de très grandes étapes pour rencontrer de l'eau, et pourtant toutes ces contrées sont tellement inondées aux pluies qu'on a dû, en maints endroits, renoncer à les cultiver et à les habiter. Bastian dit encore qu'on peut alors aller en bateau à travers champs d'Aranh à Sisaphon. De nombreuses buttes isolées se dressent à l'Est de l'ancien Aranh, puis

1. Ang Sela et Srah Kèo sont en dehors des limites de la carte qui se rapporte ici à Sisaphon. Le premier de ces points est à quatre lieues au Nord-Ouest de Vattana et l'autre à sept lieues et demie.

après avoir traversé de vastes plaines nues on aperçoit de nouvelles montagnes à l'extrémité Sud-Orientale de cette province de Sisaphon, là même où est situé son chef-lieu.

Vers 1845, le Bodin avait fait élever une chaussée allant de l'Ouest à l'Est, de Vattana au chef-lieu de Sisaphon, point où l'inondation annuelle du lac se fait sentir dans les cours d'eau qui deviennent dès lors plus facilement navigables. Le travail de ce général siamois est actuellement plus ruiné que ne l'est une antique chaussée élevée jadis par les Cambodgiens afin de faciliter leurs communications avec le bassin du Ménam. Celle-ci, à une journée de marche au Nord de la précédente, court de même à peu près droit de l'Est à l'Ouest en pénétrant dans la province aux environs de Soay Chék, village important de Battambang.

Les anciens Cambodgiens avaient creusé de nombreux bassins d'étape sur son parcours où l'on rencontre aussi plusieurs ruines. D'autres monuments sont disséminés dans la province. Sans nous astreindre à un ordre géographique très rigoureux nous examinerons rapidement les monuments dépourvus d'inscriptions, présentant par suite moins d'intérêt et nous terminerons par les ruines où des textes épigraphiques ont été trouvés.

Ruines diverses. — Prasat Samrong Kabal Roméas « Tours de l'arbre Samrong et de la tête du rhinocéros » est le nom donné à des ruines situées vers le milieu de la province, à quelques lieues au Nord de l'antique chaussée. Le temple, — trois tours en briques entourées d'un mur de limonite, — était précédé d'un grand réservoir creusé à 120 mètres vers l'Est.

Prasat Lobœk Svay « les tours du réservoir du manguier » est le nom donné à un temple situé au Sud-Est du précédent et à proximité de la vieille chaussée cambodgienne. Deux tours en briques, entourées de leur mur de limonite et d'un fossé actuellement à sec, étaient reliées par une haute levée de terre à leur réservoir oriental, distant de 120 mètres environ.

Prasat Lobœk Ampil « tour du réservoir du tamarinier », près de la chaussée, à l'Est du précédent, n'offre qu'une tour en briques, entourée de son mur de limonite ; le grand bassin qui leur donne son nom était creusé à l'Est du temple.

Plus loin, Prasat Rolòm Chréi, « tour du bassin du figuier », est analogue au temple précédent.

Quittant là l'antique chaussée pour se diriger vers le Sud-Est, on dépasse,

au bout de quelques lieues, une double colline appelée Phnom Srok Kok et on atteint, quatre kilomètres plus loin et près de la rivière qui limite la province, le village de Srok Kok « pays de l'aigrette » (?). Tout à côté, Prasat Srok Kok est une grande tour en grès, très ruinée, qu'entourent un mur de limonite et un fossé, que précède, à l'Est, un bassin rectangulaire mesurant plusieurs centaines de mètres dans chaque sens.

Phnom Kangva et ses inscriptions. — Nous commençons les monuments à inscriptions avec Phnom Kangvā « mont du croc[1] », bloc de calcaire qui fait partie du groupe de collines de l'extrémité sud-orientale de la province. Deux petites tours avaient été construites sur son versant Nord-Ouest, à côté d'une grotte naturelle; et à une demi-lieue en plaine avaient été creusés trois bassins: un grand flanqué de deux petits. La grotte, où sont restés deux autels de pierre, est appelée Kouhéa Mékha ou Kuk Mékha « grotte de la servante ». Son entrée est rétrécie par un pan de mur que termine un monolithe de grès, identique aux parois des portes des tours, qui avait reçu une inscription de 53 lignes, khmère et sanscrite. A parler exactement, il y avait, sur cette paroi, trois inscriptions successives comptant respectivement 29, 14 et 10 lignes.

Les 29 lignes du premier texte, qui était presque entièrement écrit en langue vulgaire, devaient contenir un ordre royal qui fut sans doute annulé ultérieurement: il a été régulièrement tailladé à coups de ciseaux. Le cas n'est pas unique dans cette épigraphie du Cambodge : nous en rencontrerons d'autres exemples. Malgré ce travail de systématique destruction nous pouvons reconstituer plusieurs mots de ce texte, deviner quelques-uns de ses passages. Après l'invocation Siddhi, « succès », il débutait par une date en chiffres dont celui des unités a seul disparu :

En 88 s'aka (probablement le neuvième jour de la première quinzaine de kartika, un mercredi), un secrétaire royal sortit (de la capitale) pour apporter (un ordre) au Mratāñ S'rī Ṇripavikhyāta, surveillant de la sainte couche royale (fonction, honorifique sans doute, de camérier au palais), au (Mratāñ) S'rī Jayendra Yuddhā, (membre) du saint Tribunal... le grand prêtre de Rājaguhā (grotte royale, nom probable de la grotte où

1. D'aucuns disent Phnom Kangha.

fut buriné le document)... parce que prirent la fuite... parce que les religieux... sortir... offrir au grand prêtre de Rājaguhā... le grand prêtre... seront pieux et sincères... les présents de S. M. S'rī Rājendravarman au grand prêtre de Rājaguhā. Le Seigneur Rājakula Mahāmantrī, le Mratāñ Srī Ṇripavikhyāta et le Steñ añ... acarya... le saint ordre de donation... les chapelains... les saints présents... Une liste nominative de si « esclaves sacrés » occupait ensuite 7 lignes. Enfin, les 4 dernières lignes de cette inscription étaient remplies par la formule imprécatoire finale qui était écrite en sanscrit. Cette formule était, sur cette paroi, la seule partie qui eût été écrite en langue savante.

Les 14 lignes de la seconde inscription, dont l'état de conservation est excellent, dont l'écriture était cursive mais assez régulièrement tracée, peuvent être traduites à peu près complètement ainsi :

En 888 s'aka = 966 A. D. le douzième jour de la seconde quinzaine de Jeṣṭha « juin », lundi, le Kamsteñ Añ Rājakula Mahāmantrī, le Mratāñ S'rī Ṇripabhaktivalabha, chef des magasins de la troisième (catégorie) et le Steñ Añ Acāryacaturācarya de la troisième (catégorie ou maison princière), remirent un ordre royal de donation de S. M. à moi, leur instrument (leur messager), m'envoyant le porter aux hommes et aux chefs qui dépendent du grand prêtre de Rājaguhā. Les biens offerts à ce grand prêtre : or, argent, pierreries, joyaux, éléphants, bœufs, buffles, esclaves, biens quelconques, seront exclusivement affectés à chacune des quinzaines (du mois) selon l'intention des donateurs. Les objets donnés dans la sainte grotte ne devront être ni laissés ni affectés au monastère. L'instrument (l'homme) qui a apporté cet ordre royal de donation est le Mrateñ Paramācārya.

L'écriture est beaucoup plus négligée dans la dernière de ces inscriptions, celle de 10 lignes, qui dit qu'en 889 s'aka, le dernier jour de la lune de Puṣpa, un samedi, un saint ordre royal de donation émanant de S. M. fut remis au Mratāñ S'rī Ṇripabhaktivalabha et au Vāp Vāṃ, surveillant du service de l'eau des ablutions sacrées, qui le transmirent au Vāp Dharmapāla chargé de l'apporter ici. Les gens ainsi donnés en présents sacrés sont une « tai » et quatre « si », tous nommés. Ils sont donnés définitivement et en toute sincérité, au grand prêtre de Rājaguhā, par le Steñ Rudrācarya qui est chapelain.

En définitive, tous ces documents de Kuk Mékha, c'est-à-dire de la grotte du Phnom Kangva, même celui qui fut annulé, ont pour dates de 880 à 890 s'aka, Rājendravarman régnant. Ils furent envoyés à Rājaguhā qui était sans doute le nom de cette grotte à l'époque. Il est à remarquer que l'expression de Kamrateñ Añ « Sa Seigneurie » donnée au grand prêtre est toujours précédée, dans nos trois textes, du terme Kanloñ que nous croyons devoir traduire par « passé », c'est-à-dire « trépassé, défunt ». Toutes ces donations auraient donc été faites à un prêtre qui était défunt lorsqu'on jugea utile de les transcrire sur la pierre. Les deux premiers de ces ordres royaux confirmatifs de donations sacrées furent transmis par l'intermédiaire d'un grand seigneur de ce règne, le Rājakūla Mahāmantrī, dont le nom, sous la forme abrégée Rāj Kul, prononcée Réach Kol, se retrouve à la cour de Phnom Pénh dans le titre d'un mandarin chargé des éléphants royaux. Ce nom de Réach Kol a aussi survécu dans les traditions locales de cette région de Sisaphon et de Battambang où il est devenu le sujet d'une foule de légendes plus ou moins merveilleuses.

Les inscriptions de Sangkê Kong. — De Phnom Kangva il faut nous transporter à l'extrémité opposée de cette province de Sisaphon, au débouché de l'un des trois ou quatre passages, péniblement praticables aux charrettes indigènes, que la nature a ménagés à travers la longue ligne des monts Dangrêk. C'est le Phlau « route » Tangkor « un nom d'arbre » que les Siamois appellent Chhang Takor. Cette route, où l'eau ne manque pas mais qui est encore plus difficile que celle de Chup Smach, permet de descendre à Sisaphon en venant de Korat et en passant par ce Srok Phkêâm dont nous avons parlé lorsque nous avons examiné cette province de Korat. Au bas de la descente, un poteau, dressé près d'une mare appelée Srah Tangkor, indique la limite des deux provinces.

On est là à l'entrée d'une vallée bien close : une petite chaîne de montagnes, détachée des Dangrêk, formant avec ceux-ci un vaste amphithéâtre qu'une chaîne intermédiaire partage même en deux parties. Ces monts ont reçu les noms de « monts en cercle », Khao Vong, Khao Lon, et aussi celui de Khao Khna (d'un nom d'arbre). Quittant la mare Tangkor, la route traverse le Sting Ston, torrent qui porte les eaux de la vallée à la rivière de Sisaphon. La route laisse ensuite, un peu sur sa gauche, le village de Rolom Tim dont les habitants sont inscrits à Korat quoiqu'ils habitent le

territoire de Sisaphon. Le pays, complètement désert entre Phkeam et Rolom Tim, est infesté de pirates.

On rencontre deux monuments dans cette vallée des « monts en cercle ».

Près de l'un de ces monts, que les Cambodgiens appellent Phnom Sangkê Kong, était une tour actuellement ruinée dont les deux parois de la porte avaient reçu des inscriptions.

A droite, c'est une inscription sanscrite de 23 lignes, aux lettres pas toujours très nettes, la pierre étant usée ; mais le document est lisible dans son ensemble. On y remarque, entre autres, le nom du roi Sūryavarman que nous retrouverons sur l'autre texte.

Celui-ci, en langue vulgaire, buriné sur la paroi de gauche, compte 38 lignes d'une écriture assez régulière mais dépourvue de fleurons. La pierre est usée par endroits et les lettres ne sont pas toujours très nettes. L'orthographe et la langue sont incorrectes. A la date, qui est donnée en chiffres au début, on peut hésiter, à la rigueur, entre 2 et 3 pour le chiffre des dizaines. Nous le transcrirons par 3, ce qui nous donne 938 s'aka = 1016 A. D. Donc :

En 938 s'aka, deuxième jour de la première quinzaine de Vais'ākha « mai », mercredi, mansion lunaire de Bharaṇī, S. M. Sūryavarman, « roi des quatre portes sacrées » prescrivit au Mratāñ Khloñ S'rī Vīravarman d'envoyer inscrire sur un pilier de pierre à la montagne (ou à la tour, la donation faite auparavant par) le Seigneur (ou Prince) S'rī Samaravīravarman, par sa femme et par sa défunte mère qui était, cette dernière, réunie au dieu de Kanloñ Ruñ (c'est ce qui semble ressortir du texte).

La donation faite à cette divinité prescrivait de lui remettre chaque année en une seule fois, au mois de Māgha, un khārikā (environ 100 litres) de riz blanc ou mondé, 4 prasthas (autre mesure) d'huile, 2 paniers de sésame, 2 paniers de pois... et 2 vêtements (ou pièces d'étoffe). Suivaient des protestations de soumission et une longue liste nominative des gho « esclaves mâles » et tai « esclaves femelles » qui sont donnés. On les totalise au chiffre de 89. Pour la plupart de ces tai, il est à remarquer qu'on indique dans ce texte qu'elles sont données avec leur postérité, littéralement : kvan cau « fils et petits-fils »

La stèle de Rolôm Tim. — L'autre inscription de ce canton reculé se trouve à peu de distance à l'Est du village de Rolom Tim, sur un petit

tertre artificiel qu'un fossé entoure, donc sur l'emplacement probable d'un ancien petit temple construit en bois. Là, une stèle, sorte de borne ou de pilier carré, en grès rouge, était gravée, sur ses deux faces opposées, d'une inscription qui devait compter 20 lignes sur la première face et 17 ou 18 sur l'autre. Le document a beaucoup souffert dans le haut où les lignes sont effacées, où la pierre est fortement écornée ; seules sont intactes les 5 ou 6 dernières lignes de chaque face. L'écriture, aux lettres assez grandes, est soignée, nette, régulière, monumentale.

La date est perdue, mais les faits relatés avec la mention du règne du roi qui est allé au Brahmaloka (Harṣavarman II, roi de 864 à 866 s'aka = 942-944 A. D.) permettent de dire que le document appartient au règne de Rājendravarman ou au plus tard à celui de Jayavarman V. Le texte paraît se répéter à plusieurs reprises, si bien que, malgré les pertes considérables qu'il a subies, il est possible de se faire une idée assez nette de son contenu : c'est l'exposé des faits d'une cause judiciaire suivi de la sentence qui intervint.

En voici le résumé :

Au temps du roi qui est allé au Brahmaloka un personnage, le Vāp Rau, avait emprunté, à titre onéreux, un buffle du Steñ (brahmane ?) de Vnaṃ Creñ (un temple ou une montagne). Afin d'être exempté des corvées royales il avait donné ce buffle au Vāp Nos, du pays de Pāndagāra, le chef (de l'impôt) du paddy « au pied des monts ». Pour payer ce buffle, le Vāp Rau remit une esclave, la tai Kan Hyaṅ « coquille », au Steñ de Vnaṃ Creñ qui l'offrit au prieur du temple de Sivapaṭṭana. Au bout d'un certain temps, cette femme prit la fuite. Alors le Steñ de Vnaṃ Creñ exigea du Vāp Rau (l'argent dû ou le remplacement de l'esclave). Celui-ci accepta d'abord de la remplacer par la tai Kaṃpit « couteau », qui devait, ainsi que tous ses descendants futurs, être affectée au service du dieu de S'ivapaṭṭana. Mais ce Vāp Rau refusa ensuite de remplacer la tai Kan Hyaṅ. Il fut cité en justice, condamné (à 30 coups peut-être) et la tai Kaṃpit fut livrée au Steñ Vnaṃ Creñ qui l'employa au service du dieu comme auparavant. (Juge) le Kamsteñ Añ S'rī Bhūpativarman. Assistants : le Loñ Pitrānandana, le Loñ I, le Loñ Anandana, le Loñ Paṇḍitācarya. Témoins : le Mratāñ S'rī Dharaṇīndropakalpa, le Steñ Añ Tejorās'iguṇadoṣa, huissier du saint Tribunal.

Prasat Teap Siem et ses inscriptions. — Les derniers monuments de Sisaphon nous ramènent vers le centre de cette province.

Prasat Teap Siem « les Tours de l'armée siamoise » sont trois tours en briques, ainsi appelées parce qu'une armée siamoise envahissant le Cambodge campa là autrefois, dit-on. Elles sont situées à quelques lieues au Nord de l'ancienne chaussée et à l'Ouest de Samrong Kabal Roméas, le premier monument que nous ayons examiné dans cette province. Un mur de limonite entoure ce temple, et un grand bassin creusé, le Lobœk Têâp Siem, le précède à l'Est. Deux inscriptions ont été gravées sur les parois de la porte de la tour centrale. A droite, c'est un texte sanscrit et sivaïte de 27 lignes, en bon état de conservation, où on lit le nom du roi régnant Suryavarman Ier et celui de Samaravīravarman, ce personnage que nous avons précédemment rencontré à l'inscription de Phnom Saṅgkê Kong, même province.

A la paroi de gauche, c'est une inscription khmère très mal conservée, surtout dans le haut; l'usure et les écaillures de la pierre ont fait disparaître une bonne partie du texte, mais les pertes n'affectent guère que des noms propres. Elle compte 22 lignes d'une écriture semblable à celle de l'autre paroi. Elle doit faire suite au texte sanscrit qui remplit celle-ci, car elle commence sans préambule par la liste nominative des tai « bayadères, femmes sacrées » qui sont données au temple avec leur descendance, ajoute-t-on, Kvan cau « fils et petits-fils[1] ». Liste nominative des gho ou hommes esclaves. Énumération des objets précieux destinés au culte. Mention de 158 bœufs, 25 buffles. Total des tai, 30; des gho, 18. Limites, partout indiquées par des bornes, des terres du pays de Chmā Rmām (?) données au temple de S'ivaliṅga. Les terres de Piṅ Khlā « lac du tigre », sont aussi limitées par des bornes aux 8 points du compas.

Le temple de Sdok Kâk Thôm. — A quelques lieues au Sud de ce temple de Têâp Siem nous allons rencontrer, au temple de Sdok Kâk Thôm, la dernière inscription trouvée en cette province de Sisaphon. C'est, au point de vue graphique, la plus extraordinaire de toutes les inscriptions du Cambodge, et même l'un des monuments les plus remarquables que les hommes en tous pays aient jamais laissé sur la pierre.

Stuk, prononcé Sdok, semble signifier dans le langage actuel « fouillis, fourré ». On rencontre fréquemment ce mot dans les noms de lieu des inscriptions khmères où il est l'équivalent du sanscrit hrada « lac profond,

1. Il y a en cela un autre point de ressemblance avec l'inscription de Phnom Sangkê Kong.

grande pièce d'eau ». Kak, prononcé Kâk, désigne, entre diverses acceptions, un roseau qui est employé à la confection des nattes communes. Dham, prononcé Thom, signifie « grand, gros ». Et, selon le mot ici qualifié, l'expression Sdok Kâk Thôm = Stuk Kak Dham, peut se traduire « par le lac des grands roseaux » ou par « le grand lac des roseaux ».

Approximativement et à vol d'oiseau, le temple de ce nom, situé vers le centre de la province, est à dix lieues au Nord-Ouest du chef-lieu à dix lieues vers l'Est de Vattana, à huit lieues à l'Ouest de Soay Chék, le chef-lieu du district de ce nom dans la province de Battambang et à quinze lieues au Sud-Ouest du grand monument de Bantéai Chhmar, province de Battambang. On le trouve sur la lisière orientale d'une forêt, plus dense et plus haute que les forêts clairières, qui règne sur trois lieues de l'Est à l'Ouest et sur deux lieues dans l'autre direction. Il est à 400 mètres au Sud de l'ancienne chaussée, encore praticable en grande partie aux charrettes, qui relierait directement Soay Chék à Vattana, mais qui est très peu fréquentée actuellement. Il n'y a plus aucun lieu habité sur le parcours de cette voie; la région est infestée de bêtes féroces et même de brigands que le voyageur est plus exposé à rencontrer que la maréchaussée siamoise.

Le temple est annoncé vers l'Est par son grand bassin rectangulaire, le Lobœk Sdok Kâk Thôm, qui mesure quatre à cinq cents mètres dans chaque direction. Une levée de terre longue de 300 mètres relie ce bassin au monument. Au bout de cette chaussée, le mur d'enceinte, construit en blocs de limonite, haut de 2m,30, est presque carré : il mesure 126 mètres E.-O. sur 120 N.-S. Au milieu de sa face orientale il est décoré d'un gopoura de grès. Cette porte monumentale est l'unique issue permettant de pénétrer dans l'enclos. A l'intérieur du mur règne un bassin-fossé que la chaussée d'accès orientale interrompt seule. En la suivant pendant une quarantaine de mètres on atteint le gopoura de la seconde enceinte. Celle-ci est une galerie rectangulaire couverte qui entoure un préau mesurant environ 40 mètres E.-O. sur 30 N.-S. Sa face orientale est construite en grès, la méridionale en limonite ; et les deux sortes de pierres sont employées conjointement aux galeries des deux autres faces. La stèle se trouve encore debout sur son socle au milieu de l'angle Nord-Est de cette galerie.

Pénétrant dans le préau intérieur qu'entoure ce cloître, on passe d'abord entre deux édicules en grès rougeâtre; celui du Nord, moins ruiné que l'autre et même que le sanctuaire, conserve encore son fronton représentant un dieu

couché sur un lit qui repose sur le monstre Râhou ; des guirlandes de fleurs sortent de la gueule du monstre. Un peu en arrière de ces édicules, le sanctuaire est une tour carrée, construite d'abord en limonite jusqu'à deux mètres de hauteur et en grès rouge au-dessus. Ruinée en partie, cette tour est encore haute d'une dizaine de mètres. Son linteau ou plaque décorative représente le dieu Indra sur l'éléphant tricéphale qui est posé lui-même sur Râhou. Des singes et les trompes du pachyderme supportent des guirlandes de fleurs. A côté de cette tour gisent quelques débris de statues, de dieux ou de déesses brahmaniques qui ne présentent rien de particulièrement remarquable.

La stèle de ce temple. — La stèle de Sdok Kâk Thom, que nous avons rencontrée à l'angle Nord-Est des galeries d'enceinte, encore dressée sur son socle et, selon toute vraisemblance, à la place même où elle fut érigée, juste à l'intersection des lignes médianes des galeries des faces orientale et septentrionale du cloître, a été taillée dans un bloc de grès gris dont le grain doit être de la plus grande finesse. Ses dimensions sont plutôt ordinaires, nullement « gigantesques »[1] et ses proportions sont très élégantes. Elle mesure environ $1^{m},50$ de hauteur, fût, base et pyramidion terminal compris, $1^{m},65$ en y ajoutant le socle. Sa base, de 5 centimètres de hauteur, ne dépasse pas le corps de la stèle en épaisseur et elle n'est indiquée que par une simple raie horizontale tracée au bas du fût. Cette base est restée nue ; le pyramidion aussi. Appartenant au genre intermédiaire entre les piliers carrés et les stèles plates, cette pierre parallélipipédique a deux grandes faces, tournées au Sud et au Nord, larges de 42 centimètres et deux petites faces larges de 32 centimètres. Ces largeurs se réduisent insensiblement depuis le bas jusqu'au haut du fût où la différence est d'un centimètre environ sur chaque face.

La place occupée sur cette stèle par l'inscription varie quelque peu selon les faces : en hauteur, depuis $1^{m},33$, faces Est et Ouest, jusqu'à $1^{m},35$, Sud, et même $1^{m},42$, Nord ; en largeur, depuis 31 centimètres, Est et Ouest, jusqu'à 37 centimètres, Sud et 43 centimètres, Nord. C'est sur cette face du Nord, la dernière, qui n'a gardé aucune marge, que nous rencontrerons aussi les lignes les plus serrées, les lettres les plus petites. On compte, en effet, 60 lignes au Sud, 77 à l'Est, 84 à l'Ouest et 119 au Nord, total 340. Les quatre faces étaient numérotées à leur sommet en chiffres de l'époque : 1 au

1. Expression qu'on a employée à tort en parlant de cette inscription.

Sud; 2, Est; 3, Ouest; et 4, Nord. Ajoutons encore qu'il est visible que le lapicide s'est exercé à tracer sur la base quelques lettres d'essai moins soignées, dont plusieurs sont même renversées.

Le monument est bilingue. Le sanscrit occupe entièrement la première et la seconde faces; sur la troisième il couvre encore 95 centimètres de hauteur et compte 55 lignes. Le khmêr commence ensuite sans intervalle, remplit 38 centimètres de hauteur et compte 29 lignes sur cette face. Puis, après deux lignes de sanscrit isolées au sommet de la quatrième face, la langue vulgaire continue, en coupant même un mot de deux lettres dont l'une est au bas de la face précédente: le khmer compte donc 117 lignes sur cette quatrième face. En résumé, le total des 340 lignes de la stèle se répartit en 194 sanscrites et 146 khmères. Leur transcription remplirait au moins 32 de nos pages en format de moyen in-octavo.

Sans être parfait, l'état de conservation du monument est bon. Le chiffre indicatif de la troisième face est effacé. Quelques lignes de sanscrit sont un peu détériorées dans le haut sur les trois premières faces, mais le texte peut être presque partout reconstitué. A la quatrième face, les deux lignes de sanscrit qui la commencent sont un peu effacées et le khmer a souffert de la ligne 8 à la ligne 13, mais les pertes peuvent être rétablies en partie. Bref, les dégradations sont peu importantes dans le haut et tout le bas de la stèle est admirablement conservé.

L'écriture monumentale de la partie sanscrite, en lettres rondes du x^{e} siècle s'aka, est remarquablement soignée, régulière, agréable à l'œil. Les fleurons sont bien marqués; les lignes sont séparées en deux colonnes de pādas et chaque strophe se termine par un signe élégant de ponctuation. Vers la fin de ce texte, à la troisième face, le lapicide, s'apercevant que la place pouvait faire défaut pour l'insertion complète du texte en langue vulgaire, resserra progressivement son écriture qui reste très soignée, mais qui devient plus fine, plus cursive, qui remplace ses fleurons par un trait placé au-dessus du corps de la lettre; elle sert, pour ainsi dire, de transition pour passer à la petite écriture du khmer qui suit sans aucune séparation.

Toutefois, la dernière lettre du sanscrit est suivie d'un petit dessin, sorte d'étoile, de signe décoratif de ponctuation, qu'on rencontre assez fréquemment au début ou à la fin des textes lapidaires, et dont la forme est celle de deux cercles concentriques entourés de quatre croissants tournés à l'extérieur, et de quatre traits divergents et ondulés. De plus, à la ligne suivante.

le premier mot khmer est précédé d'un autre signe plus simple dont la forme rappelle quelque peu notre point d'interrogation.

Si belle que soit l'écriture de l'inscription sanscrite de cette stèle, elle ne suffirait pas pour la mettre, graphiquement, hors de pair, entre tous ces



Fig. 39. — Une tour de grès. Banone. (Photographie Gsell).

textes épigraphiques du Cambodge qui sont souvent très artistiquement gravés, où l'on peut compter tant de chefs-d'œuvre de l'art du lapicide. Mais rien n'y est comparable à l'extraordinaire habileté, à la merveilleuse sûreté de tracé de la partie khmère de cette stèle de Sdok Kâk Thom. Dès la troisième face, les 29 lignes écrites en cette langue occupent toute la largeur de

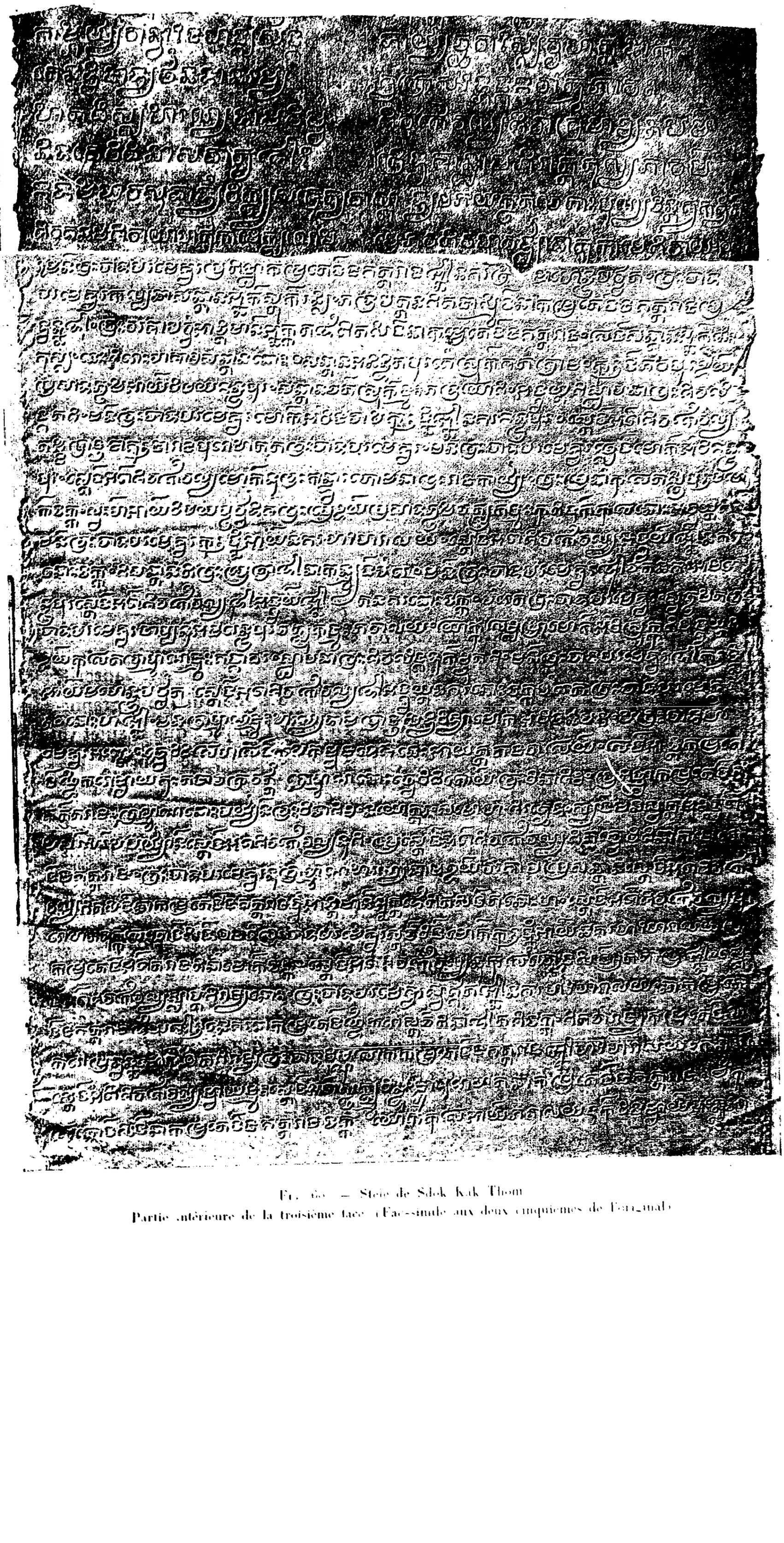


Fig. 60. — Stele de Sdok Kak Thom

Partie antérieure de la troisième face. (Fac-similé aux deux cinquièmes de l'original)

la stèle, ne laissant aucune marge. Continuant la transition déjà commencée à la fin de l'inscription sanscrite, elles réduisent insensiblement, de ligne en ligne, les dimensions de leurs lettres, qui restent pourtant admirablement nettes. A la quatrième face, cette écriture si nette est aussi serrée, aussi fine que pouvait l'être un texte de l'époque, tracé sur le papier de feutre par une main habile tenant la plume de métal repliée sur elle-même et remplie de gomme-gutte ou d'encre de Chine dont se servaient les Cambodgiens pour écrire. En cet étonnant travail, la seule ou l'une des rares difficultés devant lesquelles ait reculé le lapicide est dans la représentation de l'*i* (long) joint aux consonnes qu'il a dû figurer par un simple cercle comme l'*i* bref ; il était matériellement impossible de doubler ce petit cercle à l'intérieur.

Dans le corps des lignes, un autre petit cercle sépare les phrases ou les membres de phrase. Mais les Cambodgiens de ce temps, de même que leurs descendants actuels, ne savaient pas ponctuer d'une manière rationnelle ou conforme à nos notions grammaticales : leurs coupures sont plutôt arbitraires. Toujours est-il, qu'ici l'artiste a pu grandir légèrement ce cercle et même le doubler pour indiquer ce qui correspond à peu près à nos alinéas.

A la 74e ligne de la quatrième face où se termine, nous le verrons, un historique analogue, mais non identique, à celui que donne le texte sanscrit, ce double cercle de ponctuation est suivi d'un autre signe qui tient, graphiquement, de notre point d'interrogation. C'est pour indiquer que le sujet va changer. En effet, ce qui suit forme une seconde partie de l'inscription khmère ne se rapportant que très indirectement au texte sanscrit.

Remarquons enfin que le lapicide, craignant de plus en plus, et avec raison, de ne pouvoir inscrire entièrement son texte sur la pierre, à moins d'en réduire encore le type, s'est surpassé dans l'exécution des six dernières lignes de la quatrième face. C'est au point que, si les lettres y restent suffisamment nettes, leur beauté souffre un peu de cette petitesse exagérée qui atteint, qui dépasse même l'exiguïté des plus petites lettres du fac-similé que nous donnons ci-joint.

Ce fac-similé reproduit, aux deux cinquièmes de l'original, la partie inférieure de la troisième face de la stèle, c'est-à-dire les 6 dernières lignes du texte sanscrit et les 29 lignes qui commencent le texte khmer.

Nous devons faire remarquer qu'une légère différence de teinte et une petite ligne de démarcation entre les deux textes, dues à l'emploi, dans cette

reproduction, de deux estampages différents, n'existent pas, bien entendu, sur la pierre.

Nous croyons devoir ajouter à ce fac-similé la transcription en caractères latins des 29 lignes en langue vulgaire ainsi reproduites. Quant à leur traduction, elle sera donnée plus loin lorsque nous interpréterons tout le texte de la partie khmère.

Transcription partielle.

(56e ligne de la face 3 et 1re ligne du texte khmer) Man vraḥ pāda parames'vara pratiṣṭhā kamrateṅ jagatta (= jagat[1]) rāja anau[2] nagara s'rī māhendra parvvata · Vraḥ pāda

2. parames'vara kalpanā santāna anak (= nak) stuk ransi · Bhadrapattana gi ta jā smiṅ nā kamrateṅ jagatta (= jagat) rāja pra-

3. dvanna (= pradvan) dau · Vraḥ vara s'āpa vvaṃ āc ti mān anakka (= anak = nak) ta dai ti ta siṅ nā kamrateṅ jagatta (= jagat) rāja · Leṅ santāna anak noḥ

4. gussa (= gus) · Neḥ gi roḥha (= roḥ) s'ākha santāna noḥ · Santāna aninditapura teṃ sruk s'atagrāma · Kuruṅ bhavapura oy

5. prasāda bhūmi āy viṣaya indrapura · Santāna cat sruk jmaḥ bhadrayogi · Aṅgvay ta gi sthāpanā vraḥ s'ivali-

6. ṅga ta gi · Man vraḥ pādə parames'vara mok aṃvi javā pi kuruṅ ni anau (= nau) nagara indrapura · Steṅ añ s'ivakaivalya

7. ta aji (= ji) prajña jā guru jā rāja purohita ta vraḥ pāda parames'vera · Man vraḥ pāda parames'vara thleṅ mok aṃvi indra-

8. pura · Steṅ añ s'ivakaivalya mok nu vraḥ kandvārahoma nā vraḥ rājakāryya · Vraḥ pre nāṃ kule ta strī puruṣa mo-

9. k ukka (= uk) · Lvaḥh (= lvaḥ) āy viṣaya pūrvvadis'a vraḥ pre oy prasāda bhūmi cat sruk jmaḥ kuti duk kule noḥ aṅgvay ta gi ·

1. En ce mot et dans plusieurs autres, le redoublement de la consonne finale remplace le virāma. Donc *tta* = *t*. Il est vrai, d'un autre côté, que dans cette expression on peut lire aussi correctement en trois mots : *jagat ta rāja*.

2. Mot contracté dans l'écrisure et dans la prononciation sans doute, et ayant pris la forme *nau*. De même *anak* est devenu *nak*.

10. Man vraḥ pāda parames'vara kuruṅ ni āy nagara hariharālaya◦ Steṅ añ s'ivakaivalya aṅgvay anau (= nau) nagara

11. noḥ ukka (= uk)◦ Gi santāna ti vraḥ pre trā dau nā kanmyaṅ pamre◦ Man vraḥ pāda parames'vara dau cat nagara amare-

12. ndrapura steṅ añ s'ivakaivalya dau aṅgvay anau (= nau) ta nagara noḥ ukka (= uk)◦ Paṃre ta vraḥ pāda parames'vara◦ Svaṃ bhūmi ta vraḥ

13. pāda parames'vara thāppa (= thāp) nu amarendrapura cat sruk jmaḥ bhavālaya◦ Yok kule klahra mok aṃvi sruk kuti paṅgvay ta gi

14. oy kule ta vrāhmaṇa jmaḥ Gaṅgādhara◦ Sthāpanā vraḥ s'ivaliṅga duk khñuṃ ta gi◦ Man vraḥ pāda parames'vara dau kuruṅ ni

15. āy mahendraparvvata steṅ añ s'ivakaivalya dau aṅgvay ta nagara noḥ ukka (= uk) paṃre ta vraḥ pāda parames'vara

16. ruva (= ruv) nohha (= noḥ) anau (= nau)◦ Man vrāhmaṇa jmaḥ hiraṇyadāma prājña siddhividyā mok aṃvi janapada◦ Pi vraḥ pāda para-

17. mes'vara añjeñ thve vidhi leha leṅ kaṃpi kamvujades'a neḥ āyatta (= āyat) ta javā ley◦ Leṅ āc ti kamrate-

18. ṅ phdai karoṃ mvāya (= mvāy) guḥ ta jā cakravartti◦ Vrāhmaṇa noḥ thve viddhi toy vraḥ vinās'ikha◦ Pratiṣṭhā kamrateṅ ja-

19. gat ta rāja◦ Vrāhmana noḥ paryyan vraḥ vinās'ikha◦ Nayottara◦ Saṃmoha◦ S'iras'cheda◦ Syaṅ man svatta (= svat) mukha cuñ

20. pi sarsir pi paryyān steṅ añ s'ivakaivalya nu gi◦ Pre steñ añ s'ivakaivalya gi ta thve viddhi nā kamrate-

21. ṅ jagat ta rāja◦ Vraḥ pāda parames'vara nu vrāhmaṇa hiraṇyadāma oy vara s'āpa pre santāna steṅ añ s'ivakai-

22. valya gi ta siṅ nā kamrateṅ jagatta rāja vvaṃ āc ti mān anak ta dai ti ta siṅ ta noḥha (= noḥ)◦ Steṅ añ s'ivakaivalya pu-

23. rohita duk kule phoṅ siṅ ⊙ Man vraḥ pāda parames'vara stac viṅ mok kuruṅ ni āy nagara hariharālaya vraḥ

24. kaṃrateṅ añ ta rāja ti nāṃ mok ukka (= uk)◦ Steṅ añ s'ivakaivalya nu kule phoṅ siṅ ru ta tāpra anau◦ Ste-

25. ṅ añ s'ivakaivalya slāp ta gi rājya noh◦ Vraḥ pāda prames'vara svarggata anau nagara hariharālaya◦ Nā kamrate-

26. ṅ jagat ta rāja daiy anau ruva (= ruv) nagara nā kamrateṅ phdai karoṃ stac ti nāṃ dau ta gi ukka (= uk)◦ Gi ta cāṃ rājya kamrateṃ phdai

27. karoṃ pradvanna (= pradvan) mok ⊙ Ta gi rājya vraḥ pāda viṣṇu-loka kamrateṅ jagat ta rāja anau hariharālaya◦ Kanmvay

28. steṅ añ s'ivakaivalya mvāya (= mvāy) jmaḷ steṅ añ sūkṣmavindu ◦ Jā purohita nā kamrateṅ jagat ta rāja ◦ ku

29. le phoṅ siṅ nā kamrateṅ jagat ta rāja ukka (= uk) yok kule āy bhavālaya duk viṅ mvāy anle ā–

(1re ligne khmère de la 4e face) y sruk kuti ◦ . . . . . .

L'inscription sanscrite. — La partie sanscrite de cette stèle a été étudiée par M. Barth, et nous reproduisons littéralement, sauf quelques légères divergences dans la transcription des noms sanscrits et quelques explications ajoutées entre parenthèses, la traduction résumée, c'est-à-dire dégagée de toute phraséologie verbeuse, que nous devons à la gracieuse obligeance du savant indianiste :

STÈLE DE SDOK KAK THOM

N° 32 *a-d* (de l'inventaire)[1].

Face *a* (large).

Stances 1-4. Hommage à S'iva, à Brahmā, et à Vishṇu. ⊙

5. Il y eut un roi des rois Udayāditya (Udayādityavarman).

6-22. Éloge banal de ce roi. ⊙

23. Il eut pour guru (précepteur) Jayendravarman, dont le nom était précédé de deva (devajayendravarman).

24. Et dont le mātṛivaṃs'a (famille dans la ligne maternelle) avait paru jadis pour le bonheur du monde.

(Suit une liste de ces ascendants, St. 25-61. A partir de 62, il sera de nouveau question de Jayendravarman et d'Udayādityavarman.)

25-34. S'ivakaivalya.

1. Du catalogue de nos estampages d'inscriptions déposés à la Bibliothèque nationale. E. A.

25. Fut le maître (s'āstar) de ce roi Jayavarman (II) qui établit sa résidence sur le mont Mahendra.

27. Fut son (frère ?) aîné et contribua par des sacrifices à l'affermissement de sa puissance.

28. Lui enseigna les s'āstras (traités) intitulés S'ikhā, Sammohana, Nayottara.

29. Par ses puissantes perfections (qualités surnaturelles) mérita le renom de Devarāja (roi des dieux = Indra).

30. Le roi le combla de biens.

Face *b* (étroite).

31. Seront seuls Yājakas (officiants officiels) les membres de sa famille maternelle, hommes ou femmes, à l'exclusion de tous autres ; telle fut la décision du roi.

32. Sur la terre de Bhavapura donnée par le roi, en Indrapura et son domaine, en Bhadrayogipura, il eut la garde du liṅga de S'arva (S'iva) qu'y avaient érigé jadis ceux de sa famille. ⊙

33. Ayant demandé au roi une terre dans la région orientale, il y fonda Kuṭipura et établit un sanctuaire (ou y établit sa famille.)

34. Ayant demandé au roi une terre attenante à Amarendrapura, il y fonda Bhavālayapura et y érigea un liṅga.

35. Le fils de la sœur de S'ivakaivalya, Sūkṣmavinduka, fut le purohita (chapelain) du roi Jayavarman (III), fils de ce (Jayavarman II.)

36. Le frère cadet de S'ivakaivalya, Rudrācārya, demanda à ce roi une certaine montagne, au pied de la montagne, en ce canton,

37. Y établit un grāma (hameau, village), y érigea un liṅga d'Is'vara et donna à cette montagne le nom de Bhadragiri (ou prit de cette montagne le surnom de Bhadragiri ? Cf. st. 41).

38. Le frère cadet de Sūkṣmavindu, Vāmas'iva, fut guru de Yas'ovardhana et hotar (sacrificateur) du roi Indravarman (I^er^).

39. Il était le disciple de S'ivasoma, guru de ce roi (Indravarman I^er^).

40. S'ivāsoma, avec ce disciple, établit le S'ivās'rama et y érigea un liṅga de S'iva.

41. Tous deux étaient surnommés S'ivās'rama. Après la mort de S'ivasoma, S'ivās'rama-Vāmas'iva lui succéda dans le S'ivās'rama.

42. Vāmas'iva fut ensuite le guru de Yas'ovardhana qui régna sous le nom de Yas'ovarman.

43. Par ordre du roi, il érigea un liṅga sur le Yas'odharagiri.

44. Comme dakshiṇā (honoraires), le guru reçut une terre voisine du Bhadragiri, avec cet Is'vara et Jayapaṭṭani (ou Vaijayapaṭṭani?).

45. En Bhadrapaṭṭana, qu'il fonda en cette terre, le roi érigea un liṅga de S'iva, au profit de son guru.

46. Il donna à ce liṅga tout ce qui était nécessaire pour le service, noix de coco, aiguières, etc., beaucoup de vaches et autres biens et deux cents esclaves mâles et femelles.

47. Dans le des'a (territoire) d'Amoghapura, le roi assigna à S'ambhu (S'iva) la terre de Ganes'vara avec ses dépendances.

48. Dans la terre de Bhadrapaṭṭana, dans Bhadrāvāsapura qu'il fonda, S'ivās'rama (Vāmas'iva) établit une image de Sarasvatī (la déesse épouse de Brahmā).

49. Le frère cadet de S'ivās'rama, Hiraṇyaruci, demanda à ce roi la terre de Vaṅs'ahrada.

50. Y fonda un pura et y érigea un liṅga d'Is'vara pour la prospérité de la famille.

51. Ces deux (S'ivās'rama-Vāmas'iva et son cadet) firent venir de Kuṭigrāma trois filles de leur sœur (ou de leurs sœurs) et en établirent deux à Vaṅs'ahrada et une à Bhadrapaṭṭana.

52. Le fils de la sœur de S'ivās'rama, Kumārasvamin, fut le hotar du roi Harshavarman (Ier) et, ensuite, du roi Is'ānavarman (II).

53. Il bâtit Parās'arapurī dans la terre de Vaṅs'ahrada.

54. Le fils de la fille de la sœur de S'ivās'rama, Is'ānamūrti, fut hotar du roi Jayavarman (IV).

55. En une terre donnée par ce roi, il bâtit Khmvāñcpura.

56. Le fils de la sœur d'Is'ānamūrti, Ātmas'iva fut hotar du roi Harṣavarman (II).

57. Hotar (ensuite) du roi Rājendravarman ; il fonda dans le domaine de Vaṅs'ahrada, S'āntipura, Kuṭapura et Brahmapura :

58. Et, dans ces trois grāmas, il érigea une image de Hara, une de Viṣṇu et une de Sarasvatī.

59. Le fils de la fille de la sœur d'Atmas'iva, S'ivācārya, fut hotar de Jayavarman (V).

60. Sous Sūryavarman (Ier), il établit dans Bhadrapaṭṭana une image de S'aṅkara-S'āṅgin (S'iva-Viṣṇu) et une de Sarasvatī.

61. Et ainsi honoré par ces rois, ces excellents sūris (religieux, paṇḍits), à l'exclusion de tous autres, desservirent, jour par jour, le culte du devarāja de la capitale (nagara) ⊙ (Devarāja = Indra, d'ordinaire, mais ici = S'iva ? ou s'agirait-il du roi ?)

62. Issu de ce mātṛivaṃs'a (famille dans la ligne maternelle), le fils de la sœur de Sivācārya, Sadās'iva.

63. Qui excellait dans le culte de Devarāja, fut, par droit héréditaire, le purohita du roi Sūryavarman (Ier).

64-77. Éloge de Sadās'iva Jayendravarman.

74. Sūryavarman lui donna en mariage, en présence du feu et des brahmanes, la sœur de S'rī Vīralakshmī, sa reine principale,

75. Lui conféra le nom de Devajayendra précédé de S'rī et terminé par paṇḍita (S'rī-Devajayendrapaṇḍita).

76. Avec la fonction de surveillant des actes (Karmādhyaksha, inspecteur des œuvres pies ?), le droit à un palanquin d'or et d'autres honneurs.

77. En Bhadrayogipura, à Indrapurī et autres lieux, il fit des étangs et d'autres œuvres pies.

78-88. Énumération de ses fondations.

78. A Bhadrapaṭṭana un liṅga et deux images, avec une toiture (valabhi) et une enceinte de gravier[1].

79. Une dotation complète pour ces trois dieux, avec esclaves, etc., un étang et un barrage (ou une dérivation, bhaṅga) de la rivière.

80. A Bhadrāvāsa de grands biens à Sarasvatī, un étang avec un parc et un barrage (bhaṅga).

1. De limonite sans doute. E. A.

81. Au dieu du Bhadrādri, un āś'rama (monastère), une ś'ālā (étable, parc) pleine de vaches, un barrage (bhaṅga).

82. A Vaṅś'ahrada, de grands biens au dieu, une longue pièce d'eau avec un barrage et un étang.

83. Dans le deś'a d'Amoghapura, il reçut du roi Sūryavarman une terre du nom de Caṃkā pour les deux sanctuaires (kula) des Mères.

84. Dans le deś'a d'Amoghapura, il acquit par échange une terre à l'Orient de l'étang Mahāratha et au delà de la rivière.

85. Ces terres obtenues par don gracieux ou par échange, il les donna aux deux sanctuaires (kula) du Deveś'a (Seigneur des dieux, S'iva) établi à Vaṅś'ahrada.

86. Sur les terres d'Amoghapura, Sāntāna, Nāga et Sundara (?), il bâtit un beau grāma et le donna au S'ambhu de Devapaṭṭana.

87. Une image de Sarasvatī à Brahmapura, des esclaves, etc., un barrage (bhaṅga) et un étang.

88. A Kuṭipura, un temple, un liṅga d'Is'a, et beaucoup d'esclaves, etc.

Face *c* (étroite).

89-91 (à peu près illisibles).

89. Le nom de Sūryavarman, et une donation à deux sanctuaires (kula) de Kuṭīś'a (le S'iva de Kuṭipura ?).

91. Un āś'rama est donné à S'iva en l'honneur de son guru par un personnage qui doit être Sūryavarman ou, peut-être déjà son successeur Udayādityavarman. Celui-ci, en tous cas, apparaît à la stance suivante.

92-96. Sadāś'iva-Jayendravarman, guru d'Udayādityavarman.

92. Il reçoit du roi Udayāditya la dignité de guru et ..... un nom terminé en varman, honneur que nul autre n'a reçu[1].

93-96. Il reçoit du roi des honneurs et des dakshiṇās qu'on ne saurait énumérer.

1. L'auteur de ce texte exagère. Ces honneurs furent conférés à plusieurs reprises par les rois cambodgiens. E. A.

97-118. Énumération de ces largesses : bijoux, joyaux, gobelets, crachoirs, vases, palanquins, parasols, métaux précieux et autres en poids, esclaves, grains, fruits, gros et menu bétail, chevaux et éléphants, vêtements, chariots, instruments de musique, haches, outils, armes, etc. (Pas un seul nom propre).

119. Il donne toutes ces richesses à Bhadres'vara et autres S'ivas, établissant des temples, des étangs, etc., et des secours pour les voyageurs.

120-128. Udayādityavarman érige un liṅga en l'honneur de son guru.

120. Sur une terre du guru, dans le des'a dit Bhadraniketana,

121. Appelé jadis Bhadrayogipura,

122. Ce S'ivaliṅga, consacré sous le vocable de Jayendravarmes'vara (du nom du guru),

123. Fut érigé en 974 (s'aka. La date est précédée par la position des planètes dans le Zodiaque).

124. Au domaine propre du guru, le roi Udayāditya ajouta des terres délimitées suivant les points cardinaux, et les donna au Jayendravarmes'vara-S'ambhu.

125. Et Jayendravarman, plein de reconnaissance.

126. Y ajouta un grand étang avec son barrage (bhaṅga).

127. Et une image de S'ivakaivalya et de S'ivās'rama avec les attributs de Dhātṛi, S'auri et Tridṛik (Brahmā, Vishṇu et S'iva).

128. Bénédiction finale.

Puis vient le khmer.

Face *d* (large).

En tête deux s'lokas peu lisibles : injonction de conserver les biens de S'iva, imprécation contre ceux qui s'aviseraient d'y porter atteinte.

Puis le texte khmer.

A cette traduction, M. Barth a ajouté une note disant qu'il ne répondait pas de tous les noms propres : quelques-uns pourraient être des noms com-

muns. Mais il a tenu à les donner au complet, puisque la plupart reviennent dans le texte khmer. Tous ces pura, paṭṭana, purī, ne sont pas des villes, mais probablement des sanctuaires : dans l'Inde, brahmapurī désigne un domaine donné à des brāhmanes pour usage religieux.

La première partie de l'inscription khmère. — A la suite de cette traduction de M. Barth, nous donnons la traduction étendue, à peu près complète, presque littérale, de la première partie du texte khmer de cette stèle, c'est-à-dire de la partie qui prétend traiter le même sujet que l'inscription sanscrite :

Traduction.

S. M. Parames'vara (= Jayavarman II, roi de 724 s'aka à 781 environ) érigea le dieu royal (pratiṣṭhā Kamraṭeñ jagat rāj) au Nagara (capitale, ville royale) S'rī Mahendraparvata. S. M. Parames'vara établit à Stuk Bansi (lac des bambous, en sanscrit Vaṅs'ahrada) et à Bhadrapattana (les divers membres de) la famille qui donna dès lors les officiants du culte du dieu royal. (S. M. proféra) la décision auguste (vraḥ vara s'apa, = sainte bénédiction et imprécation) : « Que nul autre, en dehors des membres de cette famille, n'officie devant le dieu royal! »

Ici est l'exposé de la filiation (littéralement des branches ou ramifications, s'ākha) de cette famille qui est originaire du pays de S'atagrāma « cent villages », territoire d'Aninditapura.

Le roi (ou régent, kuruṅ) de Bhavapura lui avait octroyé des terres dans le territoire d'Indrapura : elle y avait fondé un village nommé Bhadrayogi, s'y était fixé et y avait érigé un S'ivaliṅga.

(C'est une sorte de préambule que nous avons traduit jusqu'ici. L'auteur entre ensuite dans le corps de son sujet.)

S. M. Parames'vara vint de Javā[1] pour régner et résider au Nagara Indrapura. Le savant aïeul (de la famille) le Steñ Añ S'ivakaivalya était le guru « précepteur » et le royal purohita « chapelain » de ce roi. S. M. Parames'-

1. L'expression pourrait s'appliquer, à notre avis, à une contrée malaise quelconque aussi bien qu'à l'île même de Java. Toutefois, les conditions dans lesquelles ce même terme est répété un peu plus loin semblent bien indiquer qu'il s'agissait effectivement ici de ce foyer de la civilisation brahmanique en Extrême-Orient.

vara vint (littéralement monta) d'Indrapura. S'ivakaivalya vint (aussi, servant) dans le Kandvārahoma « portes du sacrifice » (?) et dans les saintes corvées royales. S. M. ordonna que les (membres de la) famille, hommes et femmes, vinssent aussi, jusqu'au territoire de la contrée orientale (Est du fleuve, les contrées actuelles de Thbaung Khmum ou Ba Phnom) où Elle fit octroyer gracieusement des terres pour la fondation d'un pays appelé Kuṭi. La famille se fixa en ce pays.

S. M. Parames'vara régna au Nagara Hariharālaya, et S'ivakaivalya résida aussi à ce Nagara. Ce fut sa famille que le Vraḥ (Sa Majesté sacrée) employa dans le Corps des jeunes pages.

S. M. fonda le Nagara Amarendrapura où S'ivakaivalya se fixa à sa suite et continua à La servir. Il demanda au Roi une terre attenante à cette capitale et il y fonda le pays nommé Bhavālaya ; il y établit, en les confiant au Brâhmane Gaṅgādhara, une partie (des membres de la famille) qu'il fit venir de Kuṭi ; et il y érigea un saint S'ivaliṅga en y laissant des esclaves.

S. M. Parames'vara alla régner à Mahendraparvata[1]. S'ivaaivalya alla donc se fixer en ce nagara et servit le roi comme de coutume. Un brāhmane, Hiraṇyadāma, homme érudit, de science accomplie, vint de Janapada, parce que S. M., désireuse de faire abandonner à ce Cambodge-ci les traités (qui portaient l'empreinte) de sa dépendance (morale)[2] vis-à-vis de Java, invita (ce brāhmane) à établir les règles des rites (Viddhi) applicables à un Empereur (Kamraten phdai karom « Seigneur de la surface inférieure, de la terre ») qui était Cakravartin (souverain universel). Ce Brāhmane établit ces règles d'après le Vraḥ Vinās'ikha et érigea le dieu royal (érection fameuse, si souvent mentionnée).

Ce brāhmane enseigna le Vraḥ Vinās'ikha, le Nayottara, le Saṃmoha, le S'iras'cheda[3], récitant de mémoire tous (ces traités) pour les faire écrire et les enseigner au Steñ Añ S'ivakaivalya qu'il employa à l'établissement des règles

1. On voit qu'avant de fixer sa puri avec tant d'éclat sur le mont Mahendra, Jayavarman II eut plusieurs résidences royales et fonda même une autre capitale, Amarendrapura.

2. Nous ajoutons « morale » ; aucun indice, jusqu'à présent, nous ayant permis de croire que le Cambodge ait été, à l'époque, sous la domination matérielle de Java.

3. Les quatre traités sanscrits que ce texte nomme si clairement, ne sont pas connus des indianistes, paraît-il. On ne peut donc que traduire approximativement leurs titres en choisissant parmi les divers sens que donnent les lexiques. *Sikhā* « la crête », pourrait être « la touffe de cheveux », et *Vraḥ Vināsikhā* « le saint (traité) des tonsures ! » ; *Nayottara* serait « la politique supérieure » ou « les règles de conduite future » ; *Saṃmoha* ou *Saṃmohana* « l'ignorance, l'erreur, la folie » ; *S'irascheda* « la section de la tête, la décapitation ».

du culte (Viddhi) du dieu royal. S. M. Parames'vara et le brâhmane Hiraṇya-dāma donnèrent « la bénédiction et l'imprécation » (formulèrent la décision solennelle) prescrivant d'employer aux offices du culte du dieu royal la famille du Steñ Añ S'ivakaivalya, et nul autre ne devant officier dans ce culte. Le chapelain, S'ivakaivalya, laissa donc officier les divers membres de la famille. ⊙

S. M. Parames'vara revint régner au Nagara Hariharālya où fut transporté le dieu royal ; S'ivakaivalya et les membres de sa famille officiant comme de coutume. Ce prêtre mourut pendant ce règne et S. M. Parames'vara « alla aux cieux « (mourut) en ce Nagara Hariharālaya.

Le dieu royal fut dès lors (adoré) en tel nagara « ville capitale » où les rois le transportèrent avec eux.

Il y a à rappeler les règnes des souverains qui suivirent. ⊙

Au règne de S. M. Viṣṇuloka (= Jayavarman III, probablement de 781 à 799 s'aka), le dieu royal resta à Hariharālaya, où il eut pour chapelain un neveu de S'ivakaivalya, le Steñ Añ Sūkṣmavindu, et pour officiants les membres de la famille, dont ceux qui résidaient à Bhavālaya furent ramenés à [1] Kuṭi et réunis là aux autres. Le Steñ Añ Rudrācārya, frère cadet de S'ivakaivalya, entra en religion dans le territoire « du Pied des monts » au mont Thko [2]. Il demanda terre et mont à S. M. Viṣṇuloka, il y fonda un sruk « pays », il y érigea (un linga), et il laissa à ce mont le nom de Bhadragiri [3].

Au règne de S. M. Īs'varaloka (Indravarman 799-811 s'aka) le dieu royal, resté à Hariharālya avait, comme à l'ordinaire, les membres de la famille pour officiants. Le Steñ Añ Vāmas'iva, petit-fils de S'ivakaivalya, était l'upādhyāya (maître spirituel enseignant le Véda) du roi qui lui confia l'instruction de son

1. Dans le texte original, c'est un mot de deux lettres « ày », la première écrite à la fin de la troisième face de la stèle et la seconde au sommet de la quatrième qui contient donc tout le reste de cette inscription khmère.

2. Vnam Thko, actuellement écrit Bhnam Taṅkor et prononcé Phnom Tangkor ou Dangkor (un nom d'arbre), pourrait bien être identifié avec cette région reculée du Nord-Ouest de la province où nous avons remarqué le Phlau Tangkor, le Sraḥ Tangkor, les « Monts en cercle », les inscriptions de Sangkè Kong et de Rolom Tim.

3. Le texte est bien net ; il n'y a pas ici l'ambiguïté que M. Barth a rencontrée dans le passage correspondant de la partie sanscrite.

jeune fils, le (futur) roi Paramas'ivaloka. Vāmas'iva était le disciple du Steṅ Añ S'ivasoma, (celui-ci) guru du roi Is'varaloka. S'ivasoma et Vāmas'iva fondèrent ensemble le S'ivās'rama, où ils érigèrent des dieux (liṅgas). Les gens appelaient S'ivasoma le vieux Seigneur (Kamrateṅ) du S'ivās'rama et ils appelaient Vāmas'iva le jeune Seigneur du Sivās'rama. S'ivasoma mourut, et Vāmas'iva eut (seul) le S'ivās'rama; alors, les gens l'appelèrent le Seigneur du S'ivās'rama : cette désignation subsista.

S. M. Paramas'ivaloka (Yas'ovarman, 811 à 830 environ s'aka) ...[1]. Le Seigneur Vāmas'iva, appelé le Seigneur du S'ivās'rama était le saint guru « précepteur » chargé de la garde des saints revenus et des dieux que la famille avait érigés depuis Indrapura et Bhavālaya ....[1] pays de Bhadragiri « pied des monts ». Les membres de la famille officiaient comme toujours devant le dieu royal.

S. M. Paramas'ivaloka fonda le nagara S'rī Yas'odharapura, amenant de Hariharālaya le dieu royal qui fut laissé en ce (nouveau) nagara[2]. S. M. Paramas'ivaloka érigea le « mont central »[3] et le Seigneur du Sivās'rama érigea un saint liṅga au milieu (à la tour centrale).

Le Seigneur du S'ivās'rama informa S. M. que cette érection (construction) avait été faite très rapidement par les corvées royales et il demanda les terres (à donner comme honoraires) pour cette érection. L'aïeul, Steṅ Añ Rudrācārya, vint avec le Seigneur du S'ivās'rama afin d'exposer que ces terres étaient (des ou aux) varṇṇavijaya (classe des prises de guerre?) ....[1] Bhadragiri du S. A. Rudrācārya qui prescrivit de les demander.

Le Seigneur du S'ivās'rama demanda au roi ces terres où furent fondés les pays appelés Bhadrapaṭṭana et Bhadrāvāsa. S. M. donna un saint liṅga dépassant deux coudées qui avait été érigé à la tour centrale (Baphoun ou Phiméanakas) pour l'ériger (à nouveau) à Bhadrapaṭṭana) S. M. donna aussi une sainte figure (statue de la déesse) Bhagavatī qui fut érigée au pays de Bhadrāvāsa, dans la terre de Bhadrapattana.

1. Aux lignes 8, 9 et 12 du texte khmer de cette face sont les quelques taches d'usure de la pierre qui ont causé des pertes définitives indiquées par des points dans notre traduction.

2. Ya'sodharapura était le nom ou l'un des noms donnés à la nouvelle capitale Angkor Thom, dont cette inscription précise l'époque de la fondation.

3. C'est-à-dire « tour ou pyramide centrale » ; soit le Baphoun, soit le Phiméanakas, qui sont les deux pyramides placées vers le centre de la ville d'Angkor. Quant au fameux monastère, le S'ivas'rama, ce serait le Bayon, achevé donc sous le regne du roi Indravarman.

S. M. donna des revenus et des dakṣiṇās « honoraires » : aiguières, objets du culte et autres biens, deux cents esclaves et des champs d'une contenance de deux cents volées (vroḥ, poignées de semence?) situés à Ganes'vara, territoire d'Amoghapura. Ces champs furent détachés et attribués au (temple de) Stuk Ransi.

S. M. S'ivaloka (Ya'sovarman) prescrivit à un religieux, nommé Steñ Añ S'ikhā, élève du Seigneur du S'ivas'rama et employé dans les corvées royales, d'aller fonder le pays de Bhadrapaṭṭana, d'ériger des saints (liṅgas ou statues), d'employer les Bhūtās'as 2 (*sic*, mangeurs d'êtres, de chair, gens de caste vile?) au pied des monts, de fonder les villages, d'achever la tâche concernant ces divinités : construction de tours, d'enceintes, de toitures. Le Steñ S'ikhā employa les corvéables jusqu'à complet achèvement et fit la remise (des constructions) au Seigneur du S'ivās'rama. Celui-ci informa (le roi qui) donna le pays de Bhavālaya, bien de la famille, et les pays de Rpā, de Ryeñ. de Nāgasundara, attenant à Bhadrapattana, (pays) qui furent tous réservés (pras'asta, excellents, sacrés). ⊙

Le Steñ Añ Hiraṇyaruci nommé (aussi) Steñ Añ Vnaṃ Kansā. frère cadet du Seigneur du S'ivās'rama et chef des Acāryas de S. M. Paramas'ivaloka, demanda au roi la terre de Stuk Ransi dans le territoire d'Amoghapura, fonda le pays de Stuk Ransi où il érigea (un liṅga d'Is'vara).

Le Seigneur du S'ivās'rama et le Steñ Añ Vnaṃ Kansā amenèrent du pays de Kuṭi. dans la région orientale, trois nièces. toutes filles d'une même mère (sahodara), en laissèrent deux à Stuk Ransi, une à Bhadrapaṭṭana. Les autres personnes de la famille ne furent pas emmenées et restèrent au pays de Kuṭi. Ceux (ou celles) dont il est question ici engendrèrent (les descendants de) la famille au pays de Kuṭi, à Bhadrapaṭṭana, à Stuk Ransi. (Les membres de) cette famille ne furent jamais complètement séparés : tous restèrent les officiants du dieu royal. Il y eut (parmi eux) des chefs des ācāryas (ācāryya pradhāna), des maîtres du sacrifice (ācāryya homa). officiant dans la sainte aire du sacrifice (vraḥ kralāhoma) : il y eut aussi des chefs des corvées royales. (Les membres de) cette famille furent tous ācāryas pendant les règnes suivants.

Aux règnes de L. M. Rudraloka et Paramarudraloka (Harṣavarman I^er^ et Is'ānavarman. II qui régnèrent de 830. environ, à 850 s'aka), les membres de la famille officiaient comme de coutume devant le dieu royal. Le Steñ Añ Kumārasvāmi, neveu du Seigneur du S'ivās'rama (c'est-à-dire neveu de

Vāmas'iva), chef des acaryas (acaryya pradhāna, le texte sanscrit dit hotar, « sacrificateur »), et chef de la famille, fonda le pays de Parās'ara dans la terre de Stuk Ransi (lac des bambous, le Vaṅs'ahrada du texte sanscrit) et y fit de pieuses fondations que les rois (placèrent) dans la dépendance, sous l'autorité de la famille. ⊙

Au règne de S. M. Paramas'ivapada (Jayavarman IV, 850-864 s'aka), ce roi, quittant le nagara S'rī Yas'odharapura et allant régner à Chok Gargyar (Koḥ Kér, province de Kampong Soay, dans le Cambodge actuel), emmena avec lui le dieu royal devant lequel officiaient, comme de coutume, les membres de la famille. Le Steṅ Añ Is'ānamurti, petit-fils du Seigneur du S'ivās'-rama, était l'ācārya pradhāna (le texte sanscrit dit encore ici le hotar « sacrificateur » du roi) et le chef de la famille ; il se fixa à Chok Gargyar où il demanda une terre, fonda un pays appelé Khmvāñ ; il y laissa des esclaves et fit en faveur des dieux de Chok Gargyar des fondations placées sous l'autorité de la famille. Ce Steṅ Añ Is'ānamurti érigea aussi un liṅga à Stuk Ransi.

Au règne de S. M. Brahmaloka (Harṣavarman II, 864,-866 s'aka), les membres de la famille officiaient comme de coutume devant le dieu royal. Le Steṅ Añ Atmas'iva, neveu du Steṅ Añ Is'ānamurti était le purohita « chapelain » du dieu royal, l'ācāryahoma (le texte sanscrit dit le hotar, sacrificateur) et le chef des membres de la famille.

Lorsque S. M. S'ivaloka (Rājendravarman, 866-890 s'aka) revint régner au nagara S'rī Yas'odharapura, Elle ramena avec Elle le dieu royal ; les membres de la famille officiaient comme de coutume devant cette divinité. Atmas'iva, le chapelain de ce dieu royal, ācāryahoma et chef de la famille, éleva des tours, construisit des toits (des galeries), à Stuk Ransi, fonda le pays de Brahmapura, les stations de Katuka (pour Kutaka) et de S'ānti, dans la terre de Stuk Ransi et il y fit des érections (de divinités).

Le Steṅ Añ Atmas'iva mourut pendant le règne de S. M. Paramavīraloka.

Au règne de S. M. Paramavīraloka (Jayavarman V, 890-924 s'aka), les membres de la famille officiaient comme de coutume devant le dieu royal.

Le Steṅ Añ S'ivācārya, petit-fils du Steṅ Añ Atmas'iva, était le purohita « chapelain » du dieu royal, le chef de la famille.

S. M. Nirvānapada (Suryavarman Ier, 924-971 s'aka) leva des troupes *pour que les gens arrachassent*[1] *les dieux* à Bhadrapattana et à Stuk Ransi. Ce roi régnait depuis 2 ans lorsque le Steñ Añ S'ivācārya érigea de nouveau ces dieux de la famille ; il érigea un Vrah S'añkara-Nārāyana (S'iva-Vishnou), une Vrah Bhagavatī (Gauri) ; au pays de Bhadrapattana il éleva d'autres dieux (dont les érections furent faites) en dehors (de l'autorité) de la famille. Il y laissa des esclaves. Mais S'ivācārya mourut, et ces pays, ces fondations, furent désertés avant d'être achevés.

Au règne de S. M. Nirvānapada, les membres de la famille officiaient dans le culte du dieu royal comme de coutume. Le Steñ Añ Sadās'iva, neveu du Steñ Añ S'ivācarya était le chapelain de cette divinité et le chef de la famille. S. M. Nirvānapada lui fit quitter les ordres pour lui donner la sœur cadette de la haute Dame S'rī Vīralakṣmī qui était la première reine (āgra devī). (S. M. lui) donna le nom de Kamsteñ S'rī Jayendrapandita[2]. Il était le chapelain royal et le chef de l'achèvement des œuvres (Khloñ Karmmānta) dans la première (catégorie ou Maison royale).

Les pays de Bhadrapattana, de Stuk Ransi et toutes leurs fondations avaient été désertés lorsque S. M. Nirvānapada avait levé les troupes. L'auguste seigneur (Vraḥ Kamrateñ) S'rī Jayendrapandita restaura tous ces pays, consacra[3] les dieux en les érigeant de nouveau. Au pays de Bhadrapattana, il érigea un saint liṅga, deux images (statues) ainsi que d'autres en dehors (des fondations) de la famille. Il donna à ces dieux des esclaves et des biens de toute sorte. Il éleva des toitures, des enceintes, fit des monastères, creusa des bassins, fit des barrages[4].

Au pays de Bhadrāvāsa, il « ouvrit les yeux » des dieux, donna toute sorte de biens, fonda des monastères, creusa des bassins, fit des barrages. Au pays de Bhadragiri, il « ouvrit les yeux » des dieux, restaura des villages, fit

1. Il y a probablement omission d'un mot dans ce texte dont la traduction est soulignée et qui serait à rétablir ainsi : « pour châtier les gens qui avaient arraché les dieux » (renversé les idoles).

2. En comparant ce titre avec son correspondant du texte sanscrit : « S'rī Devajayendrapaṇḍita », on voit que Deva semble correspondre ici à Kamsteñ. Cette dernière qualification, assez fréquente dans les inscriptions khmères, était peut-être réservée aux steñ añ « illustres maîtres » (?) brahmanes, appelés à de hautes fonctions civiles.

3. Unmilita « ouvrir les yeux » ; l'acte essentiel de la cérémonie de consécration.

4. Damnap « barrage » pour répondre à l'ambiguïté du terme bhaṅga qu'emploie le texte sanscrit. Mais nous devons faire observer que le barrage comporte généralement l'exécution d'une dérivation, d'un canal d'irrigation.

des barrages, des clôtures, des parcs à bœufs, et donna des bœufs (ou vaches) aux dieux. Au pays de Stuk Ransi, il ouvrit les yeux des dieux, leur donna toute sorte de biens, creusa des douves, fit des ermitages, creusa des bassins, fit des barrages.

Il demanda par faveur, à S. M. Nirvānapada, des terres dans la circonscription d'Amoghapura, en un lieu appelé Camkā « défrichement, jardin », et dont la contenance était de cent volées (de semence). Il acheta, en un autre lieu, à l'Est de Vraḥ Travāṅ Mahārat[illegible]a « la sainte mare du grand char », dans Amoghapura, une terre dont la contenance était de 30 volées et il la paya en étoffes et instruments de métal. Il acheta encore, en un autre endroit au delà de la rivière d'Amoghapura, la terre de Pralāk Kvan Ne, (pron. Nghe) de la contenance de 60 volées, et la paya (aussi) en étoffes et instruments de métal. Ces terres, ici mentionnées, furent données aux dieux de Stuk Ransi et aux Kule (sanctuaires? monastères?).

Il fit une fondation, dans la province d'Amoghapura, en une terre appelée Nāga Sundara, (terre) de la famille, où il laissa des esclaves et du riz et qu'il donna aux dieux de Bhadrapattana. Quant aux champs de Ganes'vara, S. M. Nirvānapada avait prescrit d'en faire l'échange afin de les remettre aux serfs sacrés. Sa Majesté ordonnant de donner en remplacement les champs de Vrac. On planta des bornes partageant ces champs (de Vrac) entre Bhadrapattana et les dieux de Stuk Ransi.

Au pays de Brahmapura, il (Jayendravarman) érigea une vraḥ Bhagavatī, donna des esclaves, fit des parcs, creusa des bassins, fit des barrages. Au territoire de « la contrée orientale », pays de Kuti, (pays) d'origine (de la famille), il restaura le pays déserté, refit les enceintes, érigea un saint liṅga d'une coudée, construisit des tours, donna des esclaves et des biens de toute sorte. Quant à la terre de Bāhuyuddha, pays de Veṅ Dnāp « long bas-fonds », qui avait été complètement désertée, il la demanda par faveur[1] à S. M. Nirvānapada : il y planta des bornes, et il la donna aux dieux de Kuti et aux Kule[2].

Le pays de Bhavālaya, que le seigneur S'ivakaivalya (ancêtre) de la famille

1. Ce passage correspond aux stances 89-91 du sanscrit, stances à peu près illisibles, dit M. Barth.

2. « Membres de la famille », si l'on donne à ce terme kule l'acception qu'il prend généralement dans ce texte en langue vulgaire ; « monastères, sanctuaires », selon l'interprétation du texte sanscrit donnée par M. Barth.

avait fondé au delà d'Amarendrapura et qui avait été attribué solennellement à Bhadrapattana, avait été déserté par la population et envahi par la forêt ainsi que son Vraḥ liṅga. Ce temple (devasthāna), étant (une fondation) de la famille, (son état, sa restauration) concernait le seigneur S'ri Jayendrapandita qui informa S. M. Udayādityavarman. S. M. rendit ce pays de Bhavālaya. On défricha cette forêt, on ouvrit les yeux des dieux, on leur rendit de nouveau le culte, et on ordonna de rechercher où étaient les esclaves de ces divinités pour les ramener en ce pays afin de le reconstituer en sainte fondation affectée au (culte des dieux de) Bhadrapattana comme auparavant.

Le saint seigneur S'ri Jayendrapandita, étant parent, dans la branche paternelle, du Dhūli Jeñ Vraḥ Kamrateñ Añ S'rī Vāgīndrapandita, du pays de Siddhāyatana, contrée orientale, fut celui qui accomplit les œuvres pies (Karmadharma, des funérailles ?) de ce Haut Seigneur, c'est-à-dire fonda des pays, érigea (des dieux), consacra (des temples, creusa) des bassins ; il fonda des monastères où il laissa des esclaves, pour (l'accroissement des) mérites de ce haut seigneur S'rī Vāgīndrapandita.

Au règne de S. M. S'rī Udayādityavarman, les membres de la famille (Kule) rendaient le culte au dieu royal comme de coutume. Le seigneur S'rī Jayendrapandita était le saint guru du roi. Il en reçut (les titres de) Dhūli Jeñ Vraḥ Kamrateñ Añ S'ri Jayendravarman [1]. S. M. étudia les sciences : les Siddhānta (mathématiques et astronomie), Vyākaraṇa (grammaire), Dharmas'āstra (recueils des lois) et tous autres traités. S. M. accomplit les saints sacrifices (vraḥ dikṣā), tels que les Bhuvanārtha (sacrifices en faveur de tous les êtres), et les saints sacrifices à Brahma : S. M. célébra les grandes fêtes, rendant le culte selon les mystères sacrés. Elle donna de saints honoraires et des biens tels que diadèmes, boucles, anneaux, bracelets, colliers, tiares de chignon, vases d'or ou d'argent, chasse-mouches, palanquins dorés, donnant le tout comme salaire (honoraires), ainsi que des joyaux, de l'or, de l'argent et quantité de biens ; mille vaches, deux cents éléphants, cent chevaux, des chèvres, cent buffles, mille esclaves mâles et femelles, trois villages dont deux à S'añkaraparvata « mont de S'iva » et un à Mano, territoire de Jeñ Tarāñ.

S. M. Udayādityavarman, résidant pour la garde (pour la circons-

1. C'est l'honneur que nul autre n'a reçu, dit le texte sanscrit. Les exemples de cette distinction honorifique ne manquent pas pourtant dans nos inscriptions, ainsi que nous l'avons fait remarquer.

tance) au Nagara Abhivādananitya, ordonna d'inscrire les hommes affectés chaque jour au service du culte, ainsi que les fournitures (dues à, ou dues par) ces serviteurs, telles que : étoffes, céréales, boisson, assaisonnements, fruits, arec, bétel ; toutes allocations à fournir quotidiennement sous la surveillance du Haut Seigneur (S'rī Jayendravarman).

Quant au pays de Stuk Rmāñ « lac des élans » [1], qui était complètement déserté, S. M. le donna, afin qu'il jouît de ses revenus, au Haut Seigneur, le joignant (ainsi) au pays de Stuk Ransi. Le Haut Seigneur y fit rapidement des érections. S. M. donna un saint liṅga de deux coudées et quantité de biens pour les revenus des dieux (de ce pays de Stuk Rmāñ) ou à titre d'honoraires.

Elle envoya des mandarins fonder un pays appelé Bhadraniketana dans la terre de Bhadrapattana qui appartenait au Haut Seigneur. On y érigea un saint liṅga de deux coudées qui fut donné au Haut Seigneur ainsi que 400 esclaves affectés à cette divinité. On construisit (en ce lieu) des tours de pierres, des toitures (galeries), on creusa des bassins, on fit des barrages et on fonda des monastères. ⊙

La première partie de l'inscription khmère s'arrête ici, 76e ligne de cette quatrième face (en y comprenant les deux lignes sanscrites du haut).

On voit que c'est un historique correspondant, analogue, mais non identique à celui qu'embrasse l'inscription sanscrite : il n'en est pas une simple traduction.

La seconde partie du texte khmer. — Avant d'examiner les questions que soulève le texte que nous venons de traduire et sa comparaison avec l'inscription sanscrite, il convient d'analyser la seconde partie de l'inscription khmère. Cette seconde partie occupe les 43 dernières lignes de cette quatrième face, mais elle ne se rapporte que très indirectement aux deux précédents historiques. Sa nature nous permet d'en résumer sommairement la traduction de la manière suivante :

Traduction résumée.

Au règne de S. M. Paramavīraloka (Jayavarman V), le brāhmane Sañ-

1. Ce pays sera identifié dans la province de Battambang.

karṣa et son fils le Chloñ Mādhava, tous les deux étrangers (anak parades'a, donc immigrés, venant de l'Inde peut-être), achetèrent une terre pour y faire l'établissement (la fondation) d'Anreṃ Loñ ; ils y laissèrent des esclaves, ils y érigèrent un Vraḥ S'ivaliṅga qui concernait (dont s'occupait) le Loñ (pour Chloñ) Mādhava. Le Mratāñ Khloñ Saṅkarṣa mourut pendant ce règne et son fils vécut.

En 965 s'aka, sous le règne de S. M. Paramanirvānapada (Sūryavarman Ier), ce Chloñ Mādhava adressa au roi une pétition (écrite) demandant que cette fondation et ces esclaves fussent donnés, à titre définitif, au Haut Seigneur S'rī Jayendravarman. Il surveilla ces esclaves jusqu'en 967 s'aka. Alors (en cette année), le Chloñ Mādhava mourut.

S. M. S'rī Udayādityavarman monta sur le trône en 971 s'aka ; et en 974 le Haut Seigneur (Jayendravarman) fut l'érecteur du dieu S'ivaliṅga de Bhadraniketana (la demeure du bienheureux, de S'iva). Il s'adressa à S. M. et lui demanda d'abandonner à ce dieu S'ivaliṅga de Bhhadraniketana, par faveur auguste et gracieuse et à titre définitif, cette fondation et ces esclaves : de même que S. M. Paramanirvānapada les avait (déjà précédemment) donnés au Chloñ Mādhava pour les frais du culte. Le Haut Seigneur (Jayendravarman) constitua ces esclaves et cet établissement en pieuse fondation en faveur du dieu S'ivaliṅga de Bhadraniketana. ⊙

Détails (S'ākha « ramifications ») de cette fondation d'Anreṃ Loñ :

En 894 s'aka, le troisième jour de la quinzaine claire de Puṣya (janvier), mercredi, le brāhmane nommé Mrātañ Khloñ Saṅkarṣa et le Chloñ Mādhava son fils, (personnages) étrangers, achetèrent une terre des gens d'Anreṃ Loñ, (gens) de caste corvéable ? (varṇa karmāntara). Noms de ces gens qui comprennent quatre Loñ, un Steñ, chef des troupes ou de la population, et un chef de circonscription territoriale. Biens donnés pour l'achat : 2 onces d'or, 310 pièces d'étoffe (?). 4 chèvres, 4 bœufs (ou vaches), 12 buffles. Limites des terres aux quatre points cardinaux. ⊙

Terres qui entrent aussi dans cet établissement d'Anreṃ Loñ.

En 901 s'aka, le trois de la quinzaine claire de Puṣya, le brāhmane nommé Mratāñ Khloñ Saṅkarṣa et le Chloñ Mādhava achetèrent une terre. Noms des trois vendeurs qualifiés Vāp. Biens donnés en paiement. Limites de cette terre. ⊙

Terres acquises dans la part du Steñ (nommé) Mat Gnaṅ ainsi que d'un Loñ. Ces terres, d'une contenance totale de 40 volées (ou poignées de semence), entrèrent aussi dans la fondation du Chloñ Mādhava, à Anreṃ Loṅ.

Esclaves que le Mratāñ Khloñ Saṅkarṣa et le Chloñ Mādhava laissèrent à l'établissement d'Anreṃ Loṅ pour les donner au dieu. On mentionne les noms de ces quelques « si » et « tai » et même ceux de leurs descendants. Ces esclaves étaient répartis en lots (probablement d'après certains usages relatifs à la glèbe), à l'Ouest, à l'Est et au milieu du pays. ⊙

Mesures du pays de Bhandraniketana, calculées (probablement depuis le temple) jusqu'aux bornes ou aux terres des contrées voisines. ⊙

S. M. S'rī Udayādityavarman a donné au saint liṅga de Bhadraniketana un village nommé Gnaṅ Cranāñ Vo avec ses terres et les 151 individus, habitants et colons, attachés à la glèbe de ce pays. Mesures de ce pays qui borde à l'Ouest le territoire de Bhadraniketana. ⊙

Serviteurs du dieu S'ivaliṅga de Bhadraniketana, présents sacrés (de S. M.) Pays de Gnaṅ (pour Gnaṅ Cranāñ Vo).

Quinzaines claires (des mois). Surveillants : 2 si : troupe : 27 si, 48 tai,
Quinzaines obscures. Surveillants : 2 si : troupe : 27 si, 45 tai.
Total général de ces si et tai, 151[1]. ⊙

(Autres) serviteurs du dieu S'ivaliṅga de Bhadraniketana.
Quinzaines claires. Surveillant : 1 si; troupe : 21 si, 54 tai.
(Quinzaines obscures). Chef : 1 si ; sous-chefs : 2 si : troupe : 15 si, 50 tai.

Monastère au Sud de la chaussée, près du fossé. Surveillant : 1 si ; troupe : 4 si, 11 tai.

Monastère près du mur (du monument). Surveillant : 1 si ; troupe : 7 si, 13 tai.

Monastère au Sud du dieu. Surveillant : 1 si : troupe : 4 si, 16 tai.

Fondation d'Anreṃ Loṅ. Surveillant : 1 si ; troupe : 46 si, 54 tai.

1. Ce total est effectivement conforme à celui qui était précédemment annoncé pour ce village. Il est à remarquer qu'on ne donne aucun des noms de ces serviteurs et de ceux qui suivent : la place manquait. On sait que *si* est le qualificatif des esclaves mâles, *tai*, celui des femmes.

Serviteurs des quinzaines obscures. Surveillant : 1 si ; troupe : 20 si, 53 tai. Chef : 1 si ; sous-chefs : 2 si ; troupe : 21 si, 43 tai.

Monastère au Nord de la chaussée. Surveillant : 1 si ; troupe : 4 si, 10 tai.

Monastère au Nord du dieu. Surveillant : 1 si : troupe : 8 si, 20 tai.

Encore le (ou un) monastère au Nord du dieu. Surveillant : 1 si ; troupe : 4 si, 13 tai.

Fondation de Piñ Khlā, « lac des tigres ». Surveillant : 1 si ; troupe : 5 si, 13 tai. ⊙

(*Fin de la traduction.*)

Considérations diverses. — Cette seconde partie du texte khmer, qui emploie dans ses dernières lignes des lettres si petites et un style si concis, un style télégraphique, pourrions-nous dire, nous donne six dates en chiffres, qui sont, en les rétablissant dans leur ordre chronologique : 894, 901, 965, 967, 971 et 974 s'aka. Toutes se rapportent donc, deux par deux, à des événements survenus sous les trois règnes de Jayavarman V, Sūryavarman Ier et Udayādityavarman, soit pendant un laps de quatre-vingts ans.

La dernière de ces dates, la seule que donne le texte sanscrit, est relative à des fondations faites au temple de Bhadraniketana, « qu'on appelait jadis Bhadrayogipura », dit le texte sanscrit. Selon toute vraisemblance ce temple, entouré par plusieurs couvents de prêtres, est à identifier avec Sdok Kàk Thom.

La stèle fut certainement burinée à cette date, qui correspond à 1052 A. D., troisième année du règne d'Udayādityavarman, et sans doute par ordre du brāhmane Sadās'iva devenu le Haut Seigneur Jayendravarman, guru « précepteur » du roi et personnage très influent, tout au moins pendant les premières années de ce règne qui devait bientôt être en proie aux troubles et aux révoltes. Célébrant les louanges de sa famille et de sa propre personne, Sadās'iva dut probablement envoyer le texte de toute la stèle au lapicide. Il est à regretter que ce dernier n'ait pas imité plusieurs autres graveurs en signant ce chef-d'œuvre de patience et d'habileté.

Si nous faisons abstraction de la seconde partie du texte khmer, on peut dire que l'inscription de cette stèle est bilingue au sens ordinaire du mot, c'est-à-dire qu'elle traite le même sujet en deux langues différentes. Mais,

comme nous l'avons déjà fait remarquer, le khmer n'est pas, tant s'en faut, une simple traduction du texte sanscrit, et la connaissance de celui-ci est d'un secours à peu près nul pour l'intelligence de la version en langue vulgaire[1] Celle-ci est tout au plus une rédaction équivalente où les noms propres de lieu et de personnes ne se suivent même pas toujours dans l'ordre adopté par l'autre texte. Mais en somme, le khmer, aussi bien le sanscrit, fait l'historique de neuf générations d'une famille sacerdotale, en suivant de préférence la ligne féminine et en embrassant une période qui est exactement de 250 ans, de 724 à 974 s'aka (802 — 1052 A. D.).

Sortant donc des sujets essentiellement locaux et d'actualité qui lui étaient ordinairement réservés et visant, en cette unique et heureuse exception, à retracer, à sa façon, il est vrai, une longue page d'histoire, le texte khmer supplée, ainsi que nous l'avons déjà dit, au vague habituel du sanscrit qu'il complète ici par nombre de renseignements positifs et précis que déparent seules quelques fastidieuses répétitions. Il comble, en particulier, une forte lacune du texte sanscrit qui avait entièrement passé sous silence le rôle très important, capital peut-être, du brāhmane Hiraṇyadāma, dans la célèbre installation du culte du « dieu royal », sur le mont Mahendra, par Jayavarman II. Le sanscrit ne nomme même pas ce savant personnage dont l'éloge est d'autant plus remarquable qu'il n'appartenait pas à la famille que glorifie l'inscription.

Le bilinguisme de cette inscription de Sdok Kâk Thom a permis d'identifier les noms posthumes que son texte khmer donne à tous les rois qu'elle mentionne, sauf le roi régnant bien entendu. Après la mort de leurs souverains et sans doute après la béatification qui devait, selon leurs croyances, résulter de la grande cérémonie de la crémation, les anciens Cambodgiens avaient coutume de dire que « le roi (défunt) était allé à telle divinité, à tel monde ou séjour divin ». On le désignait vulgairement par cette expression dont on supprimait bientôt la première partie, en disant simplement : « Sa Majesté de tel dieu ou monde divin ». Jayavarman II, par exemple, « alla à Parames'vara », c'est-à-dire au Seigneur suprême, à S'iva.

Il est à remarquer que le dernier roi à nom posthume de notre inscription,

1. Nous laissons de côté, bien entendu, la question du dictionnaire sanscrit, indispensable ici comme dans la généralité des inscriptions khmères, à cause des mots si nombreux qu'elles empruntent à la langue sacrée.

Sūryavarman Ier, mourut sans doute dans la foi bouddhique, puisqu'il fut admis qu'il était allé au Nirvānapada « séjour du Nirvāna ».

L'historique, très complet à son point de vue, que donne le texte en langue vulgaire permet de croire que la liste des rois qu'on en tire comprend tous les souverains de la période embrassée, soit onze rois à noms posthumes et douze, avec le roi régnant.

Jusqu'à ce jour, les seuls noms posthumes identifiés, et même les seuls connus à part deux ou trois exceptions, étaient ceux que donne ce texte khmer. Mais nous verrons bientôt que les stèles de Daûn Aûn et de Samrong, province de Siem Réap, nous ont révélé, avec identification possible, les noms posthumes des trois successeurs immédiats d'Udayādityavarman, le roi régnant de cette stèle de Sdok Kâk Thom.



Fig. 61. — Vue du temple de Banone. (Photographie Gsell)

CHAPITRE XI

BATTAMBANG. LE SUD

La province. — Rosei et Daûn Tri. — Les inscriptions de Daûn Tri. — Le chef-lieu. — La stèle de la Vat Sla Kêt. — Banone. — Les inscriptions. — Préah Tœuk. — Prasat Sning. — Bassète. — Les inscriptions. — Les stèles de Ta Pong Kê. — Vat Êk. — Les inscriptions. — La stèle du Phûm Ta Ngên. — Petites ruines. — Phnom Bantéai Néang et ses inscriptions. — Le commentaire de M. Kern.

A l'Ouest du Grand Lac est la vaste province de Battambang qui fut enlevée au Cambodge à la fin du XVIII^e^ siècle. Elle était alors beaucoup plus grande qu'elle ne l'est de nos jours. Vers 1846, le grand mandarin siamois qu'on appelait le Chau Khun Bodin jugea prudent de la dépecer. Il organisa en provinces séparées, Sisaphon que nous avons déjà examinée, Preah Srok qui releva dès lors directement de Bangkok et aussi le grand territoire de Siem Réap. Mais à plusieurs points de vue, géographiques ou politiques, ces diverses contrées sont encore dans l'orbite de Battambang. Elles reconnaissent l'autorité morale du gouverneur de cette province. Nous devons même y

joindre Chongkal quoique ce dernier district dépende actuellement de Sangkeaḥ. Tous ces pays appartiennent au Siam, mais ils sont peuplés de Cambodgiens et ils méritent une étude spéciale.

Battambang, pour Pāt Tampaṅ « perte de la massue », et Preaḥ Dambang = Braḥ Tampaṅ « massue sacrée », sont les noms donnés à la province et plus particulièrement à son ancien chef-lieu qui était situé sur le Prêk Dâmbâng « rivière de la massue » ou Aur Dâmbâng « ruisseau de la massue » près de l'antique monument de Bassète, à peu de distance à l'Est de Sângkê, le chef-lieu actuel. Les indigènes expliquent ces noms par des légendes dépourvues de valeur comme le sont la plupart des légendes locales du Cambodge. Mais il est à noter qu'on en retrouve la trace dans les titres du Chau Ponhéa (ou Phaya), le seigneur de ce pays : il est communément appelé Kathathon, nom qui est la forme corrompue du sanscrit gadādhara « le porteur de la massue ».

Ce haut dignitaire, dont les insignes sont en or, est une sorte de vice-roi qui bat monnaie, a le droit de haute et basse justice, boit et fait boire à ses fonctionnaires l'eau du serment. De race cambodgienne, comme l'immense majorité de ses administrés, il descend directement de ce grand mandarin qui trahit sa patrie à la fin du XVIII[e] siècle et livra cette contrée aux Siamois. Les gouvernements de Battambang et de Siem Réap restèrent dès lors dans la famille du traître, quoique les rois de Siam se soient réservé le droit de nomination. Jusqu'à nos jours, la province de Battambang jouissait d'une grande autonomie et le tribut annuel payé à la Cour suzeraine était peu important.

Cette province comprend en entier le bassin de la rivière appelée Sting Sângkê qui passe au chef-lieu, ainsi qu'une partie des bassins de ses principaux affluents de gauche, le Sting de Mongkolbaurei et le Sting de Tœuk Chou ou Sting Srêng, qui ont leurs confluents respectifs aux jungles noyées de Bak Préa et de Péam Séma. Cette vaste plaine de bois, de hautes herbes ou de fertiles rizières, atteint les monts qui limitent au Nord et au Sud le bassin du Grand Lac. La tradition générale et constante de ses habitants prétend qu'elle fut jadis, dans un passé fort reculé, le fond de la mer : il faut bien reconnaître en effet qu'elle a été gagnée sur le Lac dont l'inondation annuelle la recouvre encore en grande partie. Des pics isolés, îles de jadis, accidentent cette plaine en maints endroits. Mais ce n'est guère que dans la chaîne méridionale que l'on exploite ou que l'on soupçonne des richesses minérales :

cristal de roche, quartz aurifères, gisements de rubis et de saphirs, aussi des sources thermales sulfureuses.

Aux trois mois de décembre, janvier et février, le climat de Battambang est sensiblement plus frais que celui de la Cochinchine, mais pendant tout le reste de l'année la température y est très élevée : aucune brise marine ne venant rafraîchir ce fond de cuvette. La population compte environ 100 000 habitants, dont 4 à 5 000 Chinois, autant d'Annamites et autant de Tchames ; sans oublier quelques aborigènes Chong = Jaŭ qui sont dispersés sur les monts du Sud. L'immense majorité de ces habitants parle la langue cambodgienne, mais l'écriture et la langue siamoise sont usitées dans les actes du gouvernement.

La province est riche, fertile : ses habitants cultivent et exportent une grande quantité de riz. Leur mode de culture est très simple : se dispensant de tout repiquage, ils labourent le sol à l'aide d'une charrue légère au soc triangulaire, sèment à la volée, hersent et laissent aux pluies de la mousson le soin de faire pousser le riz. Ils pèchent en abondance le poisson du Lac et de ses affluents.

Sur les montagnes fraîches et élevées du Sud, appelées généralement Phnom Krevanh « monts du cardamome », cette plante précieuse pousse presque sans soins. Les hommes valides de cette région, exonérés de tout autre impôt ou service, sont tous tenus de fournir chaque année quatre livres de cardamome au gouverneur qui fait porter au roi de Siam une redevance annuelle de cinquante pikuls (trois mille kilogs).

Les habitants de Battambang chassent les nombreux animaux sauvages qui parcourent les vastes plaines désertes de la province : cerfs, bœufs, buffles, éléphants, et même les rhinocéros qui se terrent dans les forêts des monts du Sud. Ils exploitent le guano que les vampires et les chauves-souris entassent dans les grandes grottes des monts de calcaire. Près du lac, aux vastes estuaires du Péam Séma, ils fabriquent l'huile de poisson et en exportent plus de 30 000 pikuls par an. Ils ont abandonné l'exploitation, peu rémunératrice sans doute, des mines d'or qu'on signale en divers points du territoire. Mais à mi-route de Battambang à Chantaboun, quatre ou cinq mille mineurs, étrangers pour la plupart, affrontent les privations d'une région boisée et déserte, les dangers d'un climat très insalubre, pour extraire des pierres précieuses : saphirs, rubis, topazes, émeraudes ; pierres de qualité inférieure, mais de grosse taille et assez abondantes.

Le commerce est entre les mains des Chinois qui exportent le riz, le poisson salé, l'huile de poisson, le cardamome, le bois d'aigle, la cire, les peaux, les cornes, etc., qui importent sel, étoffes, cotonnades, pétrole, opium, etc., soit par la voie du Lac et Saïgon, voie commode mais intermittente, soit par les routes terrestres, longues et pénibles, qui conduisent à Bangkok ou à Chantaboun.

Les monnaies du Siam, la barre d'argent du Cambodge, la piastre mexicaine des Européens sont acceptées à Battambang. On y trouve surtout une menue monnaie locale que fait frapper le gouverneur et qui n'a cours que dans la province et dans les pays voisins, peuplés de Cambodgiens, mais dépendant de Bangkok, à Siem Réap en particulier. Ces pièces, en cuivre argenté, plus petites que nos centimes, de forme irrégulière, grossièrement frappées, reçoivent d'un côté l'empreinte de l'oiseau garouda, monture du dieu Vishnou, l'autre côté étant nu ou portant le nom de la province « Preah Dambâng » qui est gravé en caractères monumentaux. On les appelle « prak pê » ou encore « sling » (du nom du sling ou franc siamois qui vaut 15 fois plus, il est vrai)[1]. Il faut plus de soixante de ces pièces incommodes pour changer un tical siamois et près de cent vingt pour une piastre mexicaine.

De même que dans tous les pays examinés en cette étude, si l'on fait abstraction du maintien de l'ordre public et de l'administration de la justice, deux tâches partout remplies d'une façon plus que médiocre, le système gouvernemental de Battambang ne comprend guère que la perception des impôts. « Tout en effet se résume là : établir les impôts, les affermer, encaisser les recettes[2] ». Nous retrouvons ici la dîme antique sur la récolte du riz. Sa perception diffère peu de ce que nous avons vu au Cambodge : toutefois les petites gens récoltant moins de 30 pikuls de riz sont affranchies de cet impôt. Nous retrouvons aussi les redevances traditionnelles établies sur les produits spéciaux de certaines régions : cardamome, cire, gomme-laque, gomme-gutte, torches, etc. : ainsi que les recettes des amendes judiciaires et l'antique corvée qui pèse sur toute la population khmère. « L'impôt personnel n'existe pas, dit M. Brien, et chaque inscrit est un simple corvéable pouvant être réquisitionné pour le service du gouvernement. » Mais à toutes ces charges primitives s'ajoutent chaque jour des créations de monopoles sur les douanes.

1. Contrairement à ce qui a été dit ou écrit, ce nom n'a rien de commun avec le mot slèng « noix vomique ».

2. Brien, Excursions et Reconnaissances.

l'opium, les jeux, l'alcool de riz, la frappe de la monnaie, les pêcheries, la fabrication de l'huile de poisson, l'abatage des porcs, etc., monopoles généralement affermés à des Chinois qui ne versent guère chaque année qu'une centaine de mille francs au gouverneur de la province.

Les dix mille kilomètres carrés de Battambang se répartissent administrativement entre huit districts, de dimensions très inégales, qui ont à leur tête un Chaufai ou Chau Mœuong escorté de lieutenants et sous-lieutenants selon l'usage siamois. Le district du chef-lieu, Sangkè ou Battambang proprement dit, qui est, selon l'usage, administré directement par le gouverneur de la province, compte à lui seul la moitié des 100 000 habitants de Battambang. Les autres sont Daûn Tri et Rosei au Sud-Est de Sangkè; Kampong Kol Bàs Péan, contrée du Sud, sauvage, montagneuse, vers le haut de la rivière de Sangkè; Péam Séma, où les rivières de la contrée convergent pour former un vaste estuaire; Tenot ou Reang Veang, à l'Ouest de Sangkè; Mongkolbaurei, à l'Ouest de Péam Séma: et, au Nord de ces deux derniers, Soay Chék, vaste district qui comprend le pays de Tœuk Chou et qui s'étend jusqu'aux monts Dangrêk.

A ces districts il conviendra de joindre ici deux autres petites circonscriptions qui appartiennent géographiquement à la province de Battambang quoiqu'elles en soient séparées administrativement: Preah Srok, qui relève directement de Bangkok et qui est situé au Nord de Tœuk Chou, à l'Est de Soay Chék: et Chongkal, plus au Nord encore, entre les Dangrêk et le Sting Srèng, pauvre district qui fait partie de cette province de Sangkeah que nous avons vue dans le bassin du Moun.

Rosei et Daûn Tri. — Les deux districts de Rosei « le bambou » et de Daûn Tri « la grand'mère Trī » s'étendent entre la rivière de Sangkè et le Sting Soay Daun Kèo ou Sting Kampong Prak: ce dernier formant frontière entre Poursat et Battambang, c'est-à-dire entre le Cambodge et les possessions siamoises. Ils sont aussi arrosés par des rivières intermédiaires dont la plus importante est appelée Sting Rosei ou Sting Daûn Tri. Tout ce pays est une vaste plaine, généralement nue, que l'inondation du Grand Lac transforme en masse d'eau immense, parsemée de rares villages construits sur les éminences ou sur les bords des cours d'eau. L'inondation, en se retirant, laisse dans toutes les parties basses ses boues liquides où s'ébattent les pélicans et autres palmipèdes ou échassiers guettant le poisson. Vers le Sud,

plusieurs collines bossuent le sol de Rosei dont l'ancien chef-lieu, qui porte le même nom, a été remplacé par le village de Moung. Aucun vestige archéologique n'est signalé dans ce district de Rosei.

Les inscriptions de Daûn Tri. — Mais au Phûm Daûn Tri, gros village d'une centaine de cases qui a donné son nom à l'autre district et qui est situé à une dizaine de kilomètres au Nord-Est de Moung, à deux journées à l'Est de Battambang, on rencontre une ruine appelée Kuhéa Daun Tri = Guhā Tūn Drī « cave de la grand'mère Drī », où un bassin-fossé entoure une tour en briques orientée face au Nord. Une construction moderne abrite cette tour ainsi que des débris de statues de dieux ou déesses brahmaniques et une petite stèle de grès qui porte sur une de ses grandes faces et sur les deux tranches latérales une inscription sanscrite et khmère, la seconde face étant restée nue.

La face principale compte 17 lignes dont les 6 premières sont en sanscrit. La tranche de droite qui sert de deuxième face compte 19 lignes très courtes et la troisième face autant. Mais une dernière ligne a été ajoutée comme une sorte de post-scriptum tracé au bas des deux premières faces. Le document comprend donc au total 18 + 20 + 19 = 57 lignes. Il a subi quelques pertes, surtout dans sa partie sanscrite. L'écriture, sans être belle et soignée, n'offre pas de difficultés.

Au début, dans la partie sanscrite, on lit le nom du roi régnant, Rājendravarman et celui de la divinité, Parames'varāryyamaitrideva[1]. A la septième ligne, le khmer commence par la date en chiffres, 888 s'aka (= 966 A. D.), premier jour de la première quinzaine d'āṣādha, vendredi. Il y eut alors un ordre de donation royale que S. M. adressa à plusieurs dignitaires qui étaient nommés. D'abord aux deux Kamsteñ Añ le Rājakula Mahāmantri et le S'rī Nripendravarman : puis à des Mratāñ Khloñ : le Srī Mahendrādhipativarman, le S'rī Jayendrayuddha, le chef des magasins, le Srī Rājavallabha : aussi à des chefs de troupes (ou du peuple), à des chefs de magasins : puis à des Mratāñ appelés S'rī Ṇripabhaktivikrama, S'rī Ṇripabhaktivallabha, S'rī Mahendravallabha, S'rī Dṛiḍhabhaktivallabha, S'rī Gaṇapandita, S'rī Indrapandita et enfin au Mratāñ I. Cette énumération de dignitaires remplit la première face. Sur la deuxième, se trouve la liste nominative des khûum

1. Le document serait donc bouddhique.

« esclaves » (objets de la donation) au dieu ou seigneur Srī āy (pour ārya) Maitra, d'abord sept hommes qualifiés « si » et une dizaine de « tai » femmes, avec l'indication du nombre de leurs enfants; puis des plateaux et autres objets du culte, des bœufs, des buffles.

C'est ici qu'il faut intercaler, semble-t-il, l'analyse du post-scriptum écrit au bas de ces deux premières faces. Il mentionne les présents d'un Vāp, appelé peut-être Kanmyaṅ « jeune homme » qui devait occuper une fonction quelconque (il y a ici une lacune) dans le Kralā Lvaṅ « aire ou couche royale », présents faits au Vraḥ Kamsteṅ (vraisemblablement pour Vraḥ Kamrateṅ « le dieu »). Il est possible, en effet, que ces présents fussent ceux dont la liste était donnée à la troisième face où nous lisons les noms de 4 ou 5 si, de 13 ou 14 tai, le nombre des enfants de celles-ci étant indiqué à l'occasion; on mentionne aussi sur cette dernière face quelques objets du culte, plateaux, disques de métal, des bœufs, des buffles. Les familles (de la localité) semblent donner les deux derniers esclaves, autant qu'on peut en juger sur un texte tronqué.

Sur la paroi de gauche de la porte de cette tour de Daun Trī était gravée une autre inscription khmère de 8 à 9 lignes, aujourd'hui très ruinée, tellement qu'il n'y a guère de lisible que sa date en chiffres, 898 s'aka. Ce document datait donc du règne de Jayavarman V, le successeur immédiat du roi de l'inscription précédente.

Le chef-lieu. — Le chef-lieu de Battambang s'élevait autrefois sur un ancien bras de rivière qu'on appelle Prêk Bat Dâmbâng « rivière de la perte de la massue » et qu'on désigne souvent aujourd'hui sous le nom de Sting Chas « vieille rivière ». Partant de l'emplacement du Battambang actuel, ce cours d'eau passait près des ruines importantes de Bassête et se dirigeait droit au Nord-Est vers le grand estuaire de Péam Séma. Il est aujourd'hui envasé en partie, ayant été barré en amont par les Siamois qui transportèrent le chef-lieu à trois lieues vers l'Ouest, sur la rivière de Sangkê dont ce bras était une dérivation naturelle ou artificielle.

La rivière de Sangkê descend des grandes montagnes du cardamome, et coule du Sud au Nord en traversant d'abord des contrées à peu près désertes. Sur une partie de son parcours elle s'est creusé un double lit : ses berges de 7 à 8 mètres de hauteur encaissent le lit normal qui atteint

une soixantaine de mètres de largeur ; et à une centaine de mètres en arrière, d'autres berges, hautes de 4 à 5 mètres, limitent le lit des grandes crues où les indigènes plantent à la saison voulue du tabac et du coton. A partir du mont Banone que couronne un ancien temple, le lit, unique ici et qui atteint une centaine de mètres de largeur, serpente entre des villages nombreux et de plus en plus considérables.

Ces faubourgs annoncent la ville actuelle où une citadelle rectangulaire a été élevée par les Siamois vers 1834. Située sur la rive gauche par 13°5′ N. et 100°51′ E., cette forteresse est entourée d'un mur épais de briques, sans fossés, qui mesure 900 mètres sur chacune des grandes faces et 400 mètres dans l'autre direction. En amont et en aval de cette résidence du seigneur de la province, la ville, agglomération de nombreux villages ayant leurs chefs particuliers, occupe les côtés des deux rives et s'étend sur plus de trois lieues de longueur. Ses cases, coquettement construites sur pilotis et semées de la façon la plus pittoresque, disparaissent sous la verte frondaison des bananiers, des buissons de bambous, des dômes touffus des manguiers et autres arbres fruitiers que dominent les troncs élancés et les panaches des palmiers.

En février-mars, hommes, femmes et enfants s'ébattent dans l'eau de la rivière qui ne dépasse guère les genoux ; les buffles y restent couchés toute la journée et la population entière boit cette eau. Aux pluies, le torrent se gonfle de 7 à 8 mètres et remplit ses berges. A toute époque, cette grande voie, où débouchent les petites ruelles transversales de la ville et que bordent le marché et ses quelques maisons en briques, présente une réelle animation : le commerce et la batellerie y étant très actifs. En aval du groupe de villages de Battambang, la rivière atteint bientôt les plaines nues que recouvre l'inondation du Grand Lac. Quant aux plaines qui flanquent cette interminable ondulation de cases et de jardins elles sont cultivées, à perte de vue, en rizières très fertiles.

L'agglomération compte au moins 40 000 âmes, et une quarantaine de pagodes, toutes modernes comme la ville, où plus de 500 bonzes prétendent acquérir des mérites religieux. Le voyageur allemand Bastian a signalé, à la Vat Ta Pau Keô, des tableaux tirés des Jatakas ou récits des existences antérieures du Bouddha et représentant, entre autres sujets, les supplices infligés aux pêcheurs et l'attaque de Mara, l'esprit du mal noyé avec toute son armée par Brah Dharani, la déesse de la terre.

La stèle de la Vat Sla Kêt. — Nous avons découvert, non loin de la citadelle, dans la Vat Sla Kêt qui est l'une des plus importantes pagodes de la ville, deux fragments d'une stèle qui proviendrait, selon certains renseignements indigènes reproduits ici sous toutes réserves, d'un tertre situé vers l'Est, aux environs du monument de Bassête, et appelé Tuol Tot Boḥ. La première face du principal de ces morceaux, contenant des dates en chiffres et le début de l'inscription, compte encore 13 lignes, mais toutes incomplètes, leur fin ayant disparu : sur l'autre face on compte 15 lignes dont c'est le commencement qui manque. Le second fragment n'est écrit que sur une face où il compte 7 lignes abîmées latéralement des deux côtés ; ces lignes avaient été peut-être écrites au-dessous de l'une des faces du plus grand bloc : l'écriture étant partout identique quoiqu'un peu plus petite en ce dernier fragment. Cette écriture belle, régulière, est gravée avec la plus grande netteté : les fleurons bien détachés. Les lettres sont rondes, quoique appartenant à ce règne de Suryavarman II qui employa généralement des lettres carrées, et qui fut, décidément, une belle époque au point de vue épigraphique. La pierre de grès était d'un grain très fin et très dur, et ce qui reste du document est en parfait état de conservation, sauf pourtant à la deuxième face du premier morceau où les lettres ont été usées en plusieurs endroits.

Examinant ces textes tronqués dans l'ordre que nous avons indiqué, nous voyons que l'inscription débutait par une date en chiffres qui doit être celle du document : 1067 s'aka, nouvelle lune d'āsvayuja, mercredi. Après une lacune et une invocation à S'iva, se trouve une autre date en chiffres, antérieure de sept ans. En 1060 s'aka, le bienheureux... au pays de Pūrvās'-rama, territoire de Malyaṅ... S. M. Sūryavarman... six textes qui furent burinés (sur la pierre)... le dieu S'rī Bhadres'vara... les cellules (des religieux) construites sous les arbres sacrés. Les serviteurs pour une année... Treize vêtements. Serviettes... Dix livres d'encens. Miel... Un panier de sésame. Des supports de fourneaux de cuisine... Liste nominative de Teṅ et de Gho « serfs sacrés femelles et mâles »... Au début de la seconde face on énumère des instruments du culte, tels que plateaux de samrit (alliage de bronze et d'or) en indiquant leur poids en livres et onces. Vient ensuite une nouvelle liste nominative de serfs sacrés qui sont fréquemment fils ou neveux ou frères cadets d'autres serfs également nommés. Au pays de Vo Sramul on érigea un Vrah S'ivalinga. Autres noms de Teṅ et de Gho. Le troisième texte continue une liste nominative de ces serfs sacrés analogue aux précédentes.

En résumé, ce document, daté de 1067 s'aka = 1145 A. D., Suryavarman II régnant, se rapporte à diverses fondations, au nombre de six probablement, qui furent sans doute faites par ordre du roi, en faveur de S'iva adoré sous le vocable de S'rī Bhadres'vara.

Banone. — A quatre ou cinq lieues au Sud de Battambang, on atteint, en remontant le long de la rivière, le temple de Banone, prononciation figurée du mot cambodgien Banân = Pānan, qui est peut-être lui-même une corruption de Brah Nan. Les indigènes donnent quelquefois à ce temple le nom de Pamnan « vœu ». Il a été construit sur le sommet aplati d'un monticule qui se dresse à 80 mètres de hauteur et qui est situé à 300 mètres, rive gauche, de la large et double bande de verts bananiers qui ombragent les bords du cours d'eau.

L'espace intermédiaire est occupé par deux grands bassins sacrés que sépare une levée de terre près de laquelle les indigènes ont construit deux pagodes modernes, l'une au Nord, l'autre au Sud, qu'ils appellent collectivement Vat Banàn et où l'on trouve des débris de constructions sans importance, des statuettes, des stèles effacées. Entre les deux pièces d'eau, la levée de terre devait être jadis une belle avenue conduisant au pied de l'escalier de limonite qui escaladait directement la pente très raide du mont pour atteindre le temple dont les tours se profilent encore fièrement au sommet de cette colline. Mais les matériaux de cet escalier ont été enlevés, pour la construction de la citadelle de Battambang sans doute, et il n'existe plus aujourd'hui qu'un sentier pénible caché dans les broussailles qui monte à travers les débris des grands lions et dragons de pierre.

Au sommet de la butte, le temple, construit en grès et en limonite, reposait sur une série de soubassements ou plus exactement de murs de soutènement élevés sur les dernières pentes. Il avait pour enceinte une sombre galerie rectangulaire qui enclôt un carré de 35 mètres de côté et que dominent huit tours édifiées aux axes et aux angles. Les tours d'axe, un peu plus grandes que les autres, forment saillie sur le plan de l'édifice. Des quatre portes de cette galerie partent des galeries d'axe qui divisent l'enclos en quatre petites cours ombragées aujourd'hui par de vieux frangipaniers et qui aboutissent au sanctuaire central. Cette neuvième tour est une construction massive que précèdent quatre avant-corps ou portiques décorés de péristyles et que surmonte un dôme central. La section carrée de sa chambre mesure

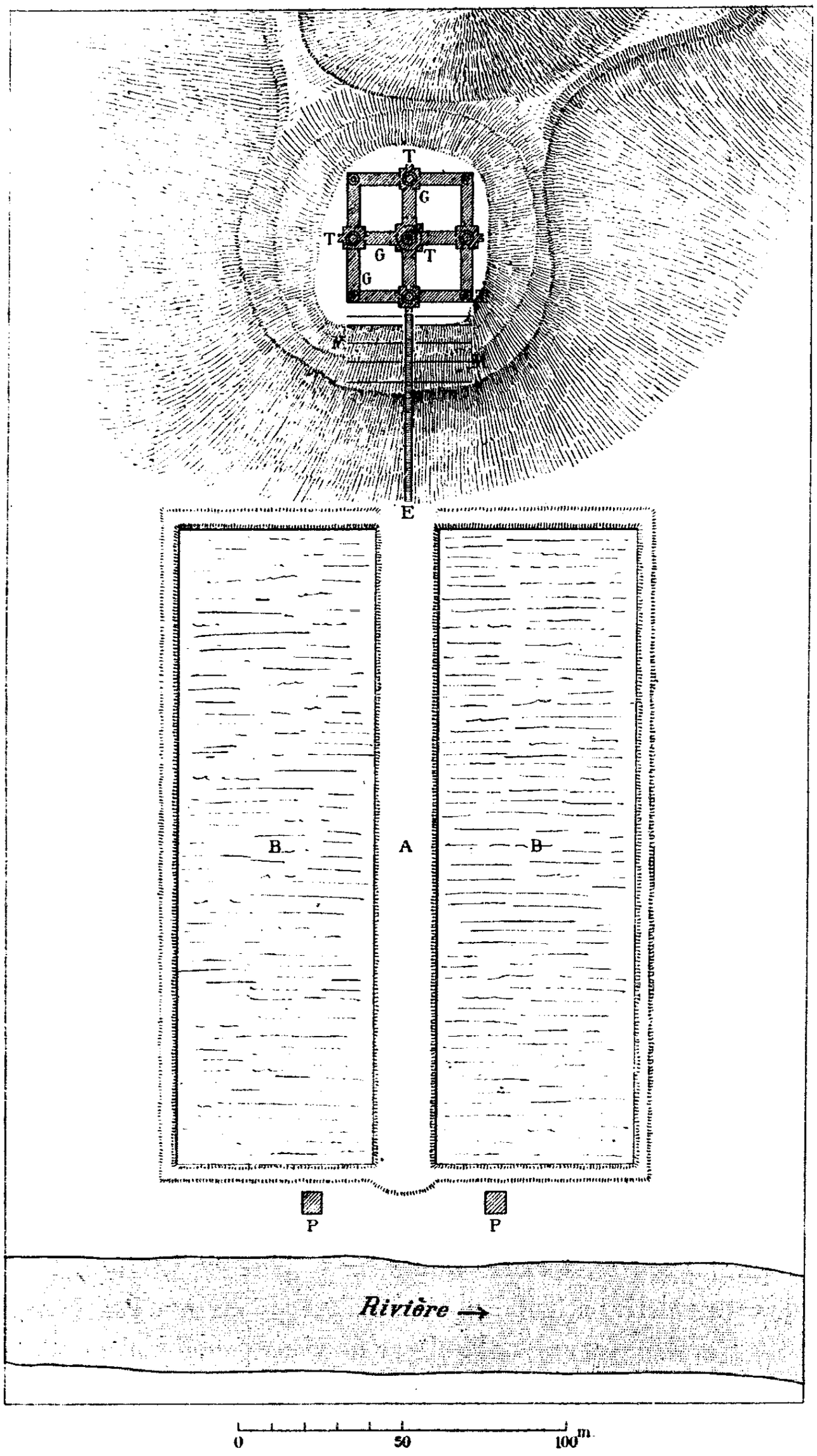


Fig. 62. — Schème du temple de Banone.

8 à 9 mètres de côté et la hauteur totale atteint 15 à 18 mètres. Entièrement construite en grès rouge et gris, cette tour a été l'objet d'une restauration inintelligente qui remplaça les pierres à tort et à travers. Les quatre frontons étagés de sa face méridionale sont d'une bonne exécution.

Ce temple de Banân, construit de plain pied, n'offre rien de particulièrement remarquable. « Il n'en indique pas moins un travail imposant, beaucoup de goût dans l'ensemble, d'habileté dans la construction et d'art dans les détails » (Mouhot). Vu de la plaine, il devait produire un grand effet, grâce à sa belle position topographique ; et du haut de ses terrasses, le coup d'œil est merveilleux sur la campagne qui s'étend jusqu'aux limites de l'horizon.

Ces ruines, fort maltraitées par le temps et par les hommes, abritent encore de nombreuses statues. On remarque en avant du temple une statue de gardien de grandeur d'homme, à la figure sévère, que les indigènes appellent Neak Ta Dâmbâng Dêk « génie à la massue de fer ». Dans les tours et galeries existent plusieurs statues du Bouddha qui sont antiques et de la meilleure facture. Le Maître, coiffé du mukuta pointu, est assis sur le dragon qui l'abrite de ses sept têtes épanouies en éventail. L'ancienneté incontestable de ces images et l'absence de toute statue de divinité brahmanique permet de supposer que le temple de Banân fut, dès l'origine, affecté au culte bouddhique.

Les inscriptions. — Dans son « Royaume du Cambodge[1] », M. Moura a donné la traduction d'une « inscription ancienne gravée sur les murs de Banàn ». Ce document qui serait daté de 1830, ère du Bouddha = 1287 A. D. relaterait un ordre d'un roi. Preah Chéi Chesseda Réaméa eyso = Brah Jaya Jeṣṭha Rāmes'vara, dont le fils, Preah Soc Nān = Brah Sukh Nan, habitait alors ce monastère en qualité d'élève ou de religieux. L'ordre royal réglait le service de garde du temple et interdisait aux autorités civiles locales de requérir les serviteurs des religieux pour tout autre service que celui du culte.

Un document de ce genre ainsi daté et appartenant à la fin de notre XIII^e^ siècle serait une grande rareté et peut-être même une exception unique dans l'épigraphie cambodgienne proprement dite. (Nous devons en effet écar-

1. T. II, p. 379.

ter les textes lapidaires qui ont pu être écrits à cette époque dans le bassin du Ménam.) Au surplus, nous n'avons trouvé aucune trace de ce document épigraphique à Banân et nous sommes très tenté de le croire apocryphe. La sincérité de M. Moura est ici hors de cause. Mais ce texte lui a été probablement envoyé par des indigènes, par l'ancien gouverneur de Battambang qui l'aura demandé lui-même à ses lettrés, et ceux-ci l'auront composé ou arrangé d'après nous ne savons quelles données.

Nous avons en cette matière une certaine expérience personnelle acquise à nos dépens. Ce même gouverneur de Battambang nous a envoyé, en 1879, plusieurs textes épigraphiques copiés par ses lettrés et provenant, disait-il, de Basêt, de Vat Ek et de Banân. Nous avons autrefois donné une traduction de celle de ces inscriptions qui aurait été recueillie à Banân [1]. Le document, non daté, qui paraît remonter au XVI^e^ siècle, est une inscription votive menaçant des châtiments de cette vie et des peines de l'enfer quiconque saisirait les serfs religieux que divers mandarins donnaient au temple. Or, en 1883, explorant ce monument de Banân nous avons trouvé, dans la pagode moderne située au Nord de l'avenue, une stèle tellement effacée que quelques mots encore lisibles nous permirent seuls de l'identifier avec le texte dont nous avions précédemment reçu copie et nous firent admirer avec quelle intrépidité les lettrés indigènes avaient reconstitué ce texte sans la moindre lacune. Nous n'avons pu y compter que 14 lignes d'une écriture moderne, fine, cursive, et il n'y avait rien à en tirer.

Outre ce texte moderne, nous avons découvert à Banân trois inscriptions anciennes, mais toutes sont en très piteux état.

L'une, dans la pagode méridionale, portait sur une de ses faces une inscription de 34 ou 35 lignes, dont l'écriture fine, effacée, martelée ou usée par frottement, paraît indiquer le IX^e^ ou le X^e^ siècle s'aka. Dans les quelques mots qui subsistent, on lit qu'un personnage se prosterna pour informer le roi qui fit un ordre de donation. On lit encore à deux reprises le mot « ācārya », ainsi qu'un nom tronqué, Kavindra..., qui rappelle celui d'un seigneur, Kavindrārimathana, du règne de Rājendravarman, IX^e^ siècle s'aka.

Quelques lettres tracées sur un socle de statue mentionnaient des dons de rizières.

Enfin, un autre socle de statue portait sur ses quatre faces une inscription

1. Excursions et Reconnaissances, n° 4, année 1880, p. 182.

de deux lignes, également très effacée, qui donnait, après quelques mots sanscrits, une date en chiffres suffisamment reconnaissable, 972 s'aka (= 1050 A. D.), le treizième jour de la lune décroissante de Kartika « novembre ». Il s'agissait probablement d'une donation de terres et de tai « bayadères ». Cette inscription remonte donc au début du règne d'Udayādityavarman, fils et successeur de Suryavarman Ier.

Il est possible que les autres textes anciens et le monument lui-même datent de cette époque. En tous cas, textes et temple ne remontent pas, à notre avis, au delà du xe siècle de notre ère et M. Moura exagère sans doute lorsqu'il dit : « Banân doit être aussi du IXe siècle A. D., malgré son inscription de 1287 qui est plus récente ».

Preah Tœuk. — Sur le flanc méridional de la colline où s'adosse le monument de Banân est l'entrée d'une grotte célèbre appelée Kouhéa Preah Tœuk = Guhā Brah Dik « grotte de l'eau sacrée » où l'on ne pénètre qu'en rampant à travers un étroit souterrain que réduisent encore des portes maçonnées laissant juste le passage du corps. La grotte, vaste et profonde, capable de contenir deux ou trois cents personnes, abrite plusieurs pierres sculptées et de nombreuses statues du Bouddha en bois, en métal. Des stalactites de sa voûte élevée suinte goutte à goutte « l'eau sainte » qui était précieusement recueillie jadis et qui possédait, croyait-on, des vertus extraordinaires.

Prasat Sning. — Prasat Snêng ou Sning = Sniñ, à deux lieues vers l'Ouest de Banân, dans la pagode moderne d'un village d'une centaine de cases disséminées en plusieurs hameaux, est un petit monument de trois tours en briques construites sur un terre plein commun haut de deux mètres. Une quatrième tour se trouve à 200 mètres vers l'Est. On remarque les sujets brahmaniques sculptés sur les linteaux de ces tours : Vishnou couché sur le fantastique Rājasiñha ; la scène du barattement avec des Rishis barbus et une femme près de la tortue qui supporte le mont Mandara. Et surtout, au-dessus d'un groupe de femmes et de lions, une autre scène du Mahabharata, celle où les fils de Pandu perdirent au jeu la belle Draupadī : Sakuni plein d'orgueil lève en triomphe le dé qui a gagné par fraude ; Yudhisthira, abattu, s'incline avec désespoir, tandis que Duhsāsana saisit brutalement la femme des Pandavas.

Une stèle, actuellement placée dans le mur de soutènement de la terrasse

de Prasat Sning, portait sur l'une de ses faces une inscription d'une douzaine de lignes usées, effacées, à peine reconnaissables et dont on ne peut plus rien tirer. Le mot waṃ « ne pas », qu'on peut y distinguer, permet de dire qu'elle était khmère, du moins en partie.

Bassète. — Basêt, prononcé Bassète, tire peut-être ce nom du sanscrit Prasiddhi ou de Braḥ Siddhi. C'est une ruine importante, située dans les grandes plaines de rizières à trois lieues vers l'Est de la ville de Battambang, au delà du

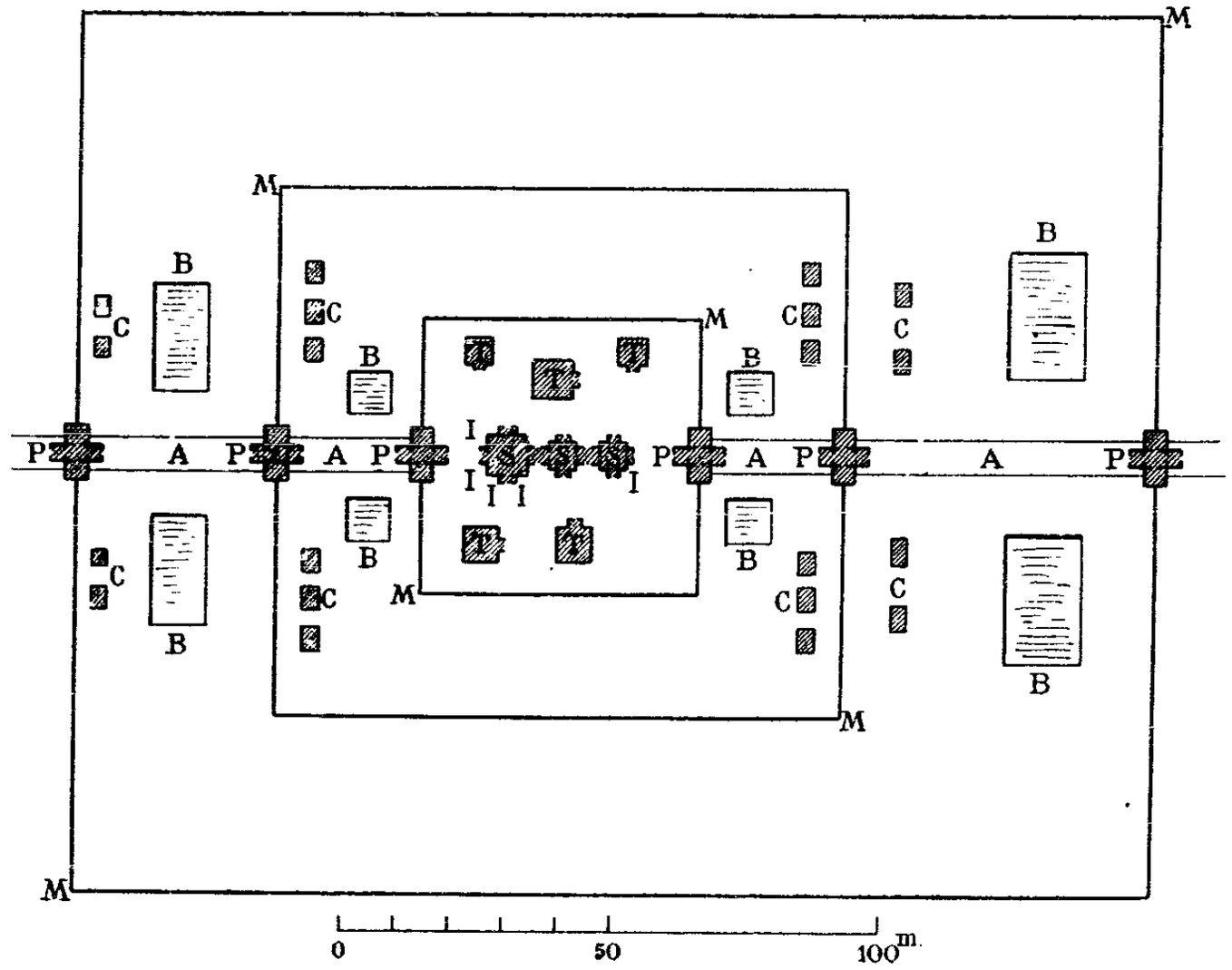


Fig. 63. — Schème du temple de Bassète.

bras de rivière qui fut barré par les Siamois. D'un travail soigné et couvert de belles sculptures, ce temple est aujourd'hui envahi par la végétation, ruiné presque entièrement. Trois murs d'enceinte, rectangulaires et concentriques, dont le plus grand mesurait environ 200 mètres de côté, étaient percés de portes selon l'axe Est-Ouest, où des avenues dallées passaient entre des sraḥ ou bassins sacrés, des galeries, des édicules aujourd'hui disparus. Çà et là gisent des pans des mur, des débris de portes et de colonnades

délaissés sans doute par les ouvriers qui durent employer ces matériaux à la construction de la citadelle de Battambang.

L'enceinte intérieure, la seule qui soit encore bien reconnaissable, est un mur d'une cinquantaine de mètres de côté, dont les portes monumentales, à l'Est et à l'Ouest, étaient décorées de péristyles. Dans le préau que cette enceinte entourait, cinq tours ou édicules, trois au Nord, deux au Sud, flanquaient le sanctuaire qui comprenait une galerie à trois nefs, décorée de colonnades, surmontée de deux petites tours, et accédant à une troisième tour plus grande, toute construite en grès. Nombre de piliers renversés devaient appartenir à cet édifice central dont la longueur totale était de 25 mètres et la largeur de 5 environ. Les bas-reliefs ciselés, d'une très belle ornementation, représentaient des motifs tirés de la mythologie brahmanique. Le grès, la brique et la limonite entraient dans la construction de Basêt.

Les inscriptions. — Dans son « Royaume du Cambodge » [1] M. Moura a donné la traduction d'une inscription relevée sur les murs de Basêt, datée de 762 de la grande ère (840 A. D.), lundi, mois d'Asat, année du Serpent, et relatant la donation par un Okña, ou grand mandarin, de rizières consacrées aux dieux S'iva et Vishnou.

Nous devons faire observer que l'emploi du cycle duodénaire aux noms d'animaux et l'usage du titre d'Okñā sont postérieurs à toute la période des grands Cambodgiens qui finit au XII^e^ siècle. Le document, évidemment apocryphe, a dû être composé par les lettrés du gouverneur de Battambang qui ont induit l'auteur français en erreur.

Nous n'avons rien trouvé à Basêt qui ressemblât au texte traduit par Moura, mais nous y avons estampé cinq inscriptions gravées sur les parois ou sur les piliers des portes du sanctuaire. Examinons ces documents d'après l'ordre chronologique.

La première inscription, tracée à gauche de la porte méridionale, compte 43 lignes. En réalité elle se décompose en deux inscriptions : une khmère de 25 lignes et une sanscrite de 18 lignes qu'un intervalle de 7 centimètres sépare de la précédente. On lit un nom de roi, Harṣavarman dans le texte sanscrit qui est très détérioré en ses quatre ou cinq premières lignes. L'ins-

1. T. II, p. 379-380.

cription khmère est généralement lisible malgré l'usure de plusieurs lettres et la perte de la fin des premières lignes. En voici le résumé, autant du moins que le permet la lecture de ce texte obscur et incomplet.

En 958 S'aka, (= 1036 A. D.), le treizième jour de la lune croissante du premier mois d'Asādha [1], mercredi, astérisme lunaire d'Anuradha « la Balance », un Kamsteṅ qui remplissait des fonctions de camérier au Palais royal et d'autres personnages, qualifiés Kamsteṅ, Mratāñ Khloñ et Mratāñ, firent (probablement) livraison de sept pièces de terre au seigneur S'ri Gana (ou Guṇa) pativarman qui en informa respectueusement le roi. S. M. ordonna que ces biens fussent dégrevés de la moitié de leur impôt. Plusieurs seigneurs contribuèrent à la fondation en donnant des objets de métal et des pièces d'étoffe pour le paiement de ces terres qui, étant ainsi définitivement achetées, furent consacrées au dieu S'ri Jayakṣetra (la divinité du temple de Basêt). La sainte Assemblée (vraḥ sabhā) fit planter des bornes délimitant ces propriétés dont l'étendue était indiquée.

La seconde inscription, gravée sur un pilier de gauche de cette même porte méridionale du sanctuaire, est khmère et compte 45 lignes. Elle est encore plus détériorée que la précédente : ses lettres étant complètement effacées en nombre d'endroits. Après une invocation sanscrite à S'iva et aux « autres gurus » ce document dit en substance que :

En 964 s'aka (1042 A. D.) nouvelle lune d'Asādha, lundi, astérisme lunaire du Cancer, le seigneur Gaṇapativarman (ou plus probablement Guṇapativarman puisqu'on rencontre aussi le nom sous cette dernière forme) acheta des rizières et des jardins situés en divers lieux et vendus (probablement) par plusieurs personnages qui sont nommés. Des instruments de métal précieux dont le poids, indiqué, donne le total, également mentionné, d'un « tul » et sept livres (soit 27 livres au total), plus un éléphant, un cheval, des pièces d'étoffe, du riz, furent remis en paiement de ces terres dont les limites sont ensuite indiquées. Suit une longue énumération de personnages contribuant sans doute à la fondation. Le bornage fut fait et le Seigneur S'rī Guṇapativarman donna ces terres au dieu S'rī Jayakṣetra. Le Loñ Hiraṇya, alias Kamsteṅ Aso, qui paraît être le fils du seigneur Gunapativarman, s'employa, semble-t-il,

1. Cette année, étant intercalaire, comptait deux mois d'āsādha.

pour faire planter les bornes par le tribunal ou « sainte Assemblée » de Maṅgalapura [1].

En une année dont les chiffres ont disparu, mois d'āsādha, un jeudi, ce Kaṃsteṅ Aso ou Loṅ Hiraṇya fit encore d'autres achats de terres, de concert avec divers personnages qui donnèrent des étoffes pour que le Tribunal fît exécuter le bornage. Le texte mentionne enfin un dernier personnage, le Seigneur Srī Samavīravarman qui fit sans doute une donation à la divinité.

Des deux inscriptions de la porte occidentale du sanctuaire de Basêt, l'une, sur un pilier de gauche, compte 10 lignes très détériorées, peu lisibles, qui étaient entièrement écrites en sanscrit.

L'autre, sur un pilier de droite, compte 66 lignes serrées, entremêlant fréquemment les lettres qui dépassent le corps de la ligne. L'écriture est cursive, arrondie. Le virāma fait souvent défaut. Ce document, écrit tout entier en langue vulgaire, dit en résumé que :

En 964 s'aka (1042), le douzième jour de la seconde quinzaine de Māgha, mercredi, le Seigneur S'rī Kaṇṭhapaṇḍita, du pays de Phalapriya, fit laver (sroṅ) le dieu S'rī Jayakṣetra et offrit divers biens, bagues et instruments du culte, dont le poids était spécifié. Ayant rapidement érigé la statue du dieu, il organisa le service du culte, acheta des terres qui furent payées par des instruments de métal précieux dont le poids est spécifié, et aussi par un éléphant, des étoffes, plusieurs mesures de poivre et de cardamome. Ces terres furent achetées aux gens des pays de Thkval et de Pralāya Slā. On indique l'étendue de ces terres qui forment deux portions distinctes. On donne ensuite la liste nominative des vendeurs, tous gens de Thkval et de Pralāya Slā, qualifiés Loṅ et Vāp, qui ont accepté les objets remis en paiement desdites terres et qui, jurant sur la prunelle de leurs yeux de laisser définitivement ces terres au dieu, ont proféré ces paroles : « Le Seigneur de Phalapriya, érigeant l'autel du dieu et organisant le service quotidien de son culte, nous a acheté ces terres. Nous nous interdisons donc toute forfaiture à l'avenir, toute revendication judiciaire, même si les rois futurs prenaient nos gens (probablement pour faire les corvées que devaient exécuter les propriétaires de ces terres), et nous recommanderons à nos

1. Pays qu'on pourrait peut-être identifier avec Mongkolbaurei = Maṅgalapuri, autre localité de cette province de Battambang.

familles de renoncer à toute revendication sur ces biens cédés définitivement au dieu ».

Le bornage fut fait. (La fondation) eut pour témoins de nombreux seigneurs, prêtres et autres personnages énumérés nominativement et dont la plupart semblent y avoir contribué par leurs « saints présents ». Les notables de Thkval et de Pralāya Slā, leurs gens et les autres assistants conduisirent le grand prêtre S'rī Mahendrapaṇḍita réciter le Vraḥ Dharmas'astra « le Saint Livre de la Loi ». D'autres seigneurs et personnages nommés s'occupèrent de la plantation des bornes de ces terres qui furent indiquées in extenso dans les registres. Ce fut après l'achèvement de toutes ces opérations que le Seigneur de Phalapriya consacra la statue du dieu. L'inscription se termine en parlant de certains biens qui furent placés dans les saints magasins.

La dernière des cinq inscriptions trouvées à Basèt, gravée sur un pilier de droite de la porte orientale du sanctuaire, comptait 68 lignes. Les 30 premières, écrites en sanscrit, sont en piteux état : la pierre étant cassée en quatre fragments qui furent rajustés tant bien que mal pour l'estampage, et la seconde moitié des lignes étant seule à peu près lisible. La conservation des 38 lignes khmères qui suivent est un peu moins mauvaise. Toutefois, le commencement des premières lignes manque ici et nombre de passages sont tronqués. Dans le bas, l'écriture, trop légèrement burinée, n'est pas toujours lisible. Ce document a perdu sa date, mais il est évidemment postérieur de plusieurs années aux précédentes inscriptions de ce monument : il donne en effet à Sūryavarman son nom posthume, Nirvânapada : il parle du roi régnant Udayādityavarman (qui monta sur le trône en 971 s'aka). Résumons, autant que faire se peut, ce texte fragmentaire :

Plusieurs seigneurs, dont les noms sont perdus en partie, firent une donation de terres. On indiquait les limites de ces terres aux quatre points cardinaux, ainsi que leur étendue. On détaillait leur prix en instruments de métal et en étoffes. On donnait des renseignements sur l'origine des propriétés, et c'est ici que nous trouvons la mention du Seigneur S'ri Rājendravarman, qui fut l'un des « frères d'armes »? (sañjak) du roi qui est allé au Paramanirvānapada (= Suryavarman I^{er}), et qui devint le senapati (général du fils et successeur de ce roi) de S. M. Udayādityavarman. D'autres terres durent être données par suite de l'extinction totale des familles qui les possédaient.

A une date dont il ne reste plus que le jour, « dimanche », on érigea, à côté du dieu S'ri Jayakṣetra, une statue de la déesse Bhagavatī qui était le corps, c'est-à-dire l'effigie, d'une dame qualifiée Teñ. On fit alors la donation des terres dont on vient de parler ainsi que d'autres terres situées au « Bout du torrent » et qui étaient, celles-ci, les biens de main morte (Mṛitakadhana) du (défunt) Vāp Vak. On fixa les redevances qui grevaient ces terres et on offrit des esclaves aux divinités. L'inscription se terminait par une formule imprécatoire des donateurs prétendant assurer la perpétuité de la fondation.

Les textes épigraphiques de Basèt permettent de supposer que les premières donations qu'ils relatent eurent lieu à l'occasion de la construction du temple, vers 964 et 968 s'aka, donc peu d'années avant la fin du règne de Suryavarman Ier. D'autres fondations y furent encore faites un peu plus tard, sous le règne d'Udayādityavarman. La divinité principale était adorée sous le vocable de S'rī Jayakṣetra « le fortuné, champ ou domaine de la victoire ». Selon la terminologie de la littérature religieuse de l'Inde, ce vocable ne s'applique ni au Bouddha ni à aucune divinité brahmanique. Était-ce simplement le nom du temple et les donations furent-elles faites à son dieu sans autre indication ? Certains indices, la date de l'érection entre autres, permettent de supposer un temple bouddhique. Mais d'un autre côté il ne faut pas faire abstraction de la dédicace ici mentionnée d'une statue de Bhagavatī, l'épouse de S'iva. Il y a là un petit problème dont nous réservons provisoirement la solution.

Les stèles de Ta Kê Pong. — Prasat Ta Kê Pong ou Ta Pong Kè, à moins de mille mètres à l'Est de Basèt, était le nom donné à une tour isolée dont les matériaux ont dû être enlevés, car on n'y voit plus que quelques petits tas de briques sous les arbres au milieu des rizières. Les démolisseurs y ont aussi laissé deux stèles de grès dont l'une porte sur ses quatre faces une inscription sanscrite qui compte 98 lignes au total, écrites en deux colonnes bien séparées sur chaque face. Le document est très lisible dans son ensemble, malgré quelques taches d'usure dans le bas. Les lettres sont fines et carrées. Cette inscription doit être bouddhique car elle débute par l'invocation Namo Buddhāya. D'après Bergaigne, elle donne le nom du roi Jayavarman VII qui avait eu pour père Dharanīndravarman et qui régnait en

1084 s'aka = 1162 A. D. Elle appartient donc au dernier règne que l'épigraphie de l'ancien Cambodge nous fait connaître d'une manière positive.

L'autre stèle de Ta Kê Pong portait, sur une de ses faces, une inscription khmère de 34 ou 35 lignes, d'une écriture grande et très grossièrement tracée dont il ne reste que peu de lettres reconnaissables. On y distingue, plusieurs fois répété, le nom d'un personnage, le Vāp Pradyumna.

Citons enfin un beau Brahma, rencontré en 1883, dans un petit bouquet de bois entre Basèt et Ta Kè Pong ; c'est une grosse statue de grès à quatre visages, quatre bras, qui est assise les jambes croisées.

Peut-être pourrait-on encore signaler, non loin de Basèt, un lieu appelé Pram Dāmlaùng « les cinq patates », sur lequel nous n'avons pas de renseignements précis, ainsi que Tuol Tot Boḥ d'où proviendrait, d'après certains indigènes, le fragment de stèle qui est actuellement à la Vat Sla Kêt de Battambang ?

Vat Êk. — Vat Èk, « la Pagode première, principale, superbe », doit peut-être ce nom quelque peu prétentieux à son aspect qui est imposant malgré que ses dimensions soient relativement restreintes. Ce monument est situé à 7 ou 8 kilomètres au Nord de la citadelle de Battambang. La plupart des habitants du chef-lieu s'y rendent en pèlerinage aux fêtes du nouvel an, soit en traversant la plaine de rizières, soit en suivant un petit canal, artificiel probablement, qui part du monument et vient déboucher dans la rivière au bas de la ville. L'édifice de Vat Èk, couvert de broussailles et de grands arbres, s'élève sur un petit mamelon que forment les déblais des fossés, des bassins et dont le fourré de végétation s'aperçoit de loin au milieu des plaines de rizières.

Un bassin sacré, mesurant 400 mètres Est-Ouest et 200 mètres Nord-Sud, était creusé à 200 mètres en avant du monument. De ce bassin, une large avenue conduit au bouquet d'arbres de Vat Ek devant lequel se détache le temple blanc au toit aigu d'une pagode moderne qui dissémine à droite et à gauche ses salas et ses cellules. Un fossé rectangulaire, large de 20 mètres, entoure le temple antique et ne s'interrompt qu'aux deux chaussées d'accès de l'axe Est-Ouest. C'est sur la chaussée orientale qu'a été construit le temple moderne. A l'intérieur de ce fossé s'étagent deux terrasses successives, revêtues en limonite et hautes de deux mètres chacune.

Au-dessus s'élève une galerie rectangulaire construite en limonite, couronnée de grès, haute de 3 mètres, qui mesure environ 60 mètres de l'Est à l'Ouest et 56 du Nord au Sud. Sur chaque face, deux gargouilles servaient à l'écoulement des eaux. Presque carrée, percée à l'Est et à l'Ouest de portes monumentales qui se dressent au sommet des perrons d'accès et qui sont décorées de péristyles extérieurs et intérieurs, cette galerie a ses

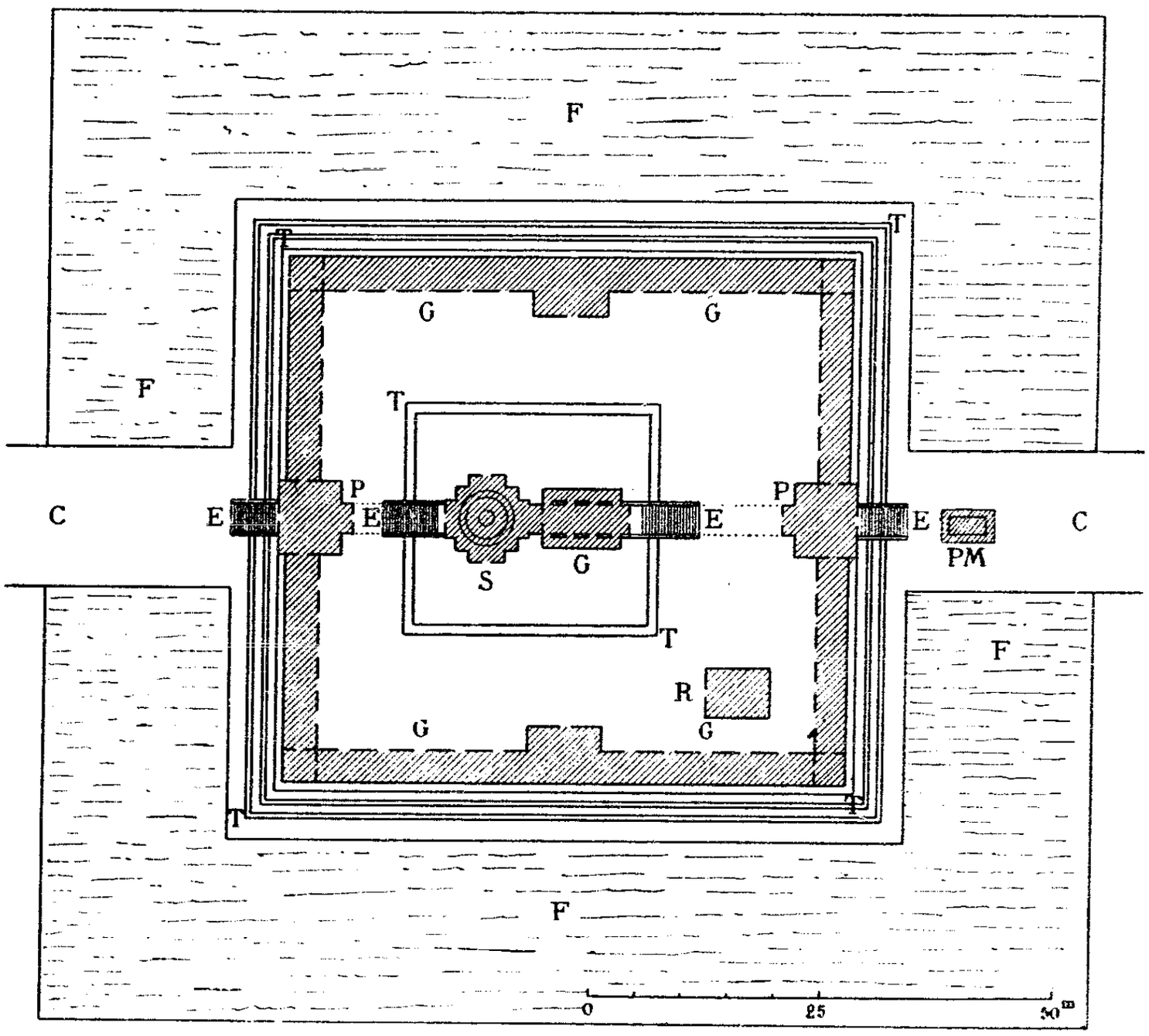


Fig. 64. — Schème du temple de Vat Èk.

voûtes sensiblement exhaussées vers le milieu de ses faces latérales dont les portes à péristyle n'existent que vers le préau intérieur. En outre, sur tout le pourtour de ces galeries, de nombreuses fenêtres à barreaux de pierre sculptés prennent jour sur ce préau où on ne remarque que le sanctuaire ainsi qu'un édicule de grès situé daus l'angle Sud-Est et admirablement sculpté.

Quant au sanctuaire, il est construit sur un énorme soubassement à peu près carré, haut de 2 mètres, long et large de 26 mètres environ, que gravissent des perrons aux quatre faces ; le perron de la face d'honneur ou face orientale ayant des marches sensiblement plus larges et plus commodes pour l'ascension. Sur ce soubassement qui contribue à donner au monument son aspect pyramidal, le sanctuaire présente d'abord une galerie longue de 8 mètres, large de 2m,40, qui est flanquée de deux demi-voûtes latérales permettant de la comparer à un péristyle à quatre rangées de colonnes. Un couloir plus étroit relie cette galerie à une tour aux angles saillants et rentrants qui constitue le sanctuaire proprement dit. Les frontons bien sculptés, mais dont la plupart gisent à terre, représentaient les divinités ou les scènes brahmaniques d'usage : le barattement, Indra sur l'éléphant tricéphale, S'iva et Parvati montés sur le bœuf Nandi, etc.

On peut dire au surplus que, à part l'édicule que nous avons mentionné, les frontons et les entablements sont les seuls morceaux soignés que présente ce monument : les autres sculptures étant plutôt médiocres. Mais en dépit de cette infériorité et malgré ses dimensions qui sont plutôt modestes, cet édifice, où le grès avait été prodigué et qui alliait l'élégance à la solidarité, produit encore sur le visiteur une impression qu'on peut comparer à celle que donne un superbe vaisseau de haut bord. Vat Èk est infiniment mieux conservé que Basèt, quoique ces deux temples paraissent être à peu près contemporains.

Les inscriptions. — Dans son « Royaume du Cambodge[1] » M. Moura a donné la traduction d'une inscription de Vat Èk qu'il avait sans doute reçue de l'ancien gouverneur de Battambang avec les prétendus textes de Banàn et de Basèt dont nous avons déjà parlé. A Vat Èk, les lettrés de Battambang ont sans doute essayé de reconstituer de même un texte qu'ils ne pouvaient lire et ils ont prétendu qu'en 787 de la grande ère (865 A. D.), année du Buffle, un Oknha a fait construire ce monument. etc., etc. Bornons-nous à observer qu'au IXe siècle de notre ère et même trois siècles plus tard, les années cycliques aux noms d'animaux n'étaient pas usitées, que le titre d'Oknha = Okñā était inconnu, et étudions l'unique inscription de Vat Èk qui soit restée lisible. Le lecteur la comparera au besoin avec la

1. T. II. p. 380.

traduction du document par trop apocryphe que ces indigènes ont fait remettre à M. Moura.

En réalité, deux inscriptions ont été burinées sur des piliers de la porte orientale du sanctuaire de Vat Èk, mais à l'une, pilier de droite, on ne distingue plus que ces trois mots « Kamrateṇ Añ S'rī ». Tandis qu'à un pilier de gauche, l'autre inscription, qui compte onze lignes d'une écriture cursive et peu soignée, est assez bien conservée dans son ensemble malgré que quelques lettres soient effacées. Sauf les deux dernières lignes, le document est écrit en langue vulgaire. Nous y lisons en résumé ceci :

En 949 s'aka (1027 A. D.) le seigneur S'rī Yogis'varapandita, du pays de Vnur Kaṃdvat, territoire de Vyādhapura[1] (fut) l'ācārya érecteur du dieu S'ivaliṅga à Vraḥ S'rī Narendragrāma. Il offrit un vase sacré décoré de trois rangées de têtes de serpent et pesant 7 livres, un autre instrument d'argent travaillé pesant 2 livres et 15 onces. Il fixa les redevances (de certains) pays et hameaux (de la province) d'Amoghapura à 400 (mesures) de riz mondé, (plus) un palanquin d'or (pour doré sans doute) et un parasol blanc, à fournir chaque année. Les familles, les élèves et les sañjàk « fidèles, dévoués »? qui (feront) les offrandes sacrées en l'honneur des morts, qui observeront cette loi, jouiront des mérites (de la fondation) à l'égal du seigneur S'rī Yogis'varapandita. Qu'on ne donne pas des ordres aux gens des pays ! Qu'on ne les emploie pas au dehors ! Qu'ils soient exclusivement consacrés à (la fourniture de) ces redevances ! Qu'ils soient réservés à l'exécution des règles de fondation établies par le seigneur S'rī Yogis'varapandita pour les pays et hameaux (dont il est question sans qu'on les indique expressément dans ce texte)! S. M. Sūryavarman a ordonné de planter les bornes (des terres de la fondation) et de donner les esclaves qu'il est d'usage de remettre aux érecteurs.

Cette inscription en langue vulgaire se termine par l'indication sommaire des limites des terres aux quatre points cardinaux. Viennent enfin deux lignes de sanscrit qui paraissent résumer le texte cambodgien : on y lit le nom de Yogisvara et deux fois celui de Sūryavarman.

Une certaine obscurité qui résulte de l'extrême concision du texte de ce document ne nous permet pas d'affirmer positivement qu'il se rapporte à la construction du temple de Vat Èk. Il y a pourtant des probabilités en

1. Aujourd'hui district de Préi Krebas, Royaume actuel du Cambodge.

faveur de cette hypothèse et Vraḥ S'rī Narendragrāma serait l'ancien nom de ce monument datant à peu près de 1027 de notre ère.

Avec plus de certitude on peut dire que le district d'Amoghapura « la ville infaillible » doit être identifié avec tout ou partie de la province actuelle de Battambang.

La stèle du Phûm Ta Ngên. — A une journée de marche à l'Ouest de la ville de Battambang, le Phûm Ta Ngên, hameau d'une trentaine de cases disséminées sous les bambous et les cocotiers est construit entre un bassin appelé Beng Preah Srok = Piṅ Braḥ Sruk « étang du pays sacré » et un petit tertre artificiel. Sur ce tertre se voient encore plusieurs socles ou autels de pierre ainsi qu'une stèle plate de grès qui est d'un grain assez grossier et qui portait une inscription écrite sur trois de ses faces et presque totalement en langue vulgaire.

Une grande face, la première probablement, compte 30 lignes d'une écriture grosse, cursive, peu soignée, dépourvue de fleurons et de virāma. Ces 30 lignes sont séparées en deux colonnes par un intervalle vide ou, à défaut, par des traits verticaux et le texte se lit dans chaque colonne séparément. L'écriture diminue un peu de grosseur dans la seconde colonne à partir d'une date en chiffres. De plus, la trentième ligne appartient entièrement par le sens à cette seconde colonne.

La première colonne, à gauche, donne la liste nominative de trente serfs sacrés qui sont des tai « bayadères », des ame « vieilles femmes » probablement, des si et des gho, deux catégories distinctes de serfs du sexe mâle.

Quant à la colonne de droite, elle mentionne les terres et les rizières achetées à divers personnages, le prix de ces terres payées en instruments de métal dont le poids est indiqué, et l'opération du bornage. Elle relate sommairement que d'autres terres furent données (par des particuliers) ou octroyées par la faveur royale. S. M. fit encore présent de cent quatorze esclaves. Toutes ces donations furent faites au dieu S'ivaliṅga, et leurs saints mérites doivent être reportés à S. M. Sūryavarman (Ier) ainsi que les saints mérites (acquis par les donations faites) au dieu S'rī Jayakṣetra [1].

Après quatre lignes de sanscrit menaçant des tourments des trente-deux enfers ceux qui détruiront ces donations et promettant les joies des cieux

1. Sans doute le dieu du temple de Basèt que nous avons vu précédemment.

à quiconque augmentera ces biens, l'inscription recommence en langue vulgaire par la date en chiffres 949 s'aka (1027 A. D.), neuvième jour de la lune décroissante d'asvayuja (septembre-octobre), le mercredi. Il y eut alors un ordre de S. M. Sūryavarman (adressé) au Kaṃsteṅ S'rī Gauris'varapandita, du pays de S'ivagupta, et le texte reproduit, dit-il, les paroles du saint ālakṣana « secrétaire royal » rappelant au destinataire les prescriptions sur les redevances qui concernaient quatre as'ramas « monastères » portant tous le nom commun de Yogis'vara et se distinguant par des terminaisons différentes mais de sens équivalent, ālāya, āvāsa, etc. On rappelait aussi les obligations ou sujétions en redevances et en esclaves dues au dieu S'rī Jayakṣetra.

La deuxième face de cette stèle est actuellement très abîmée par les injures du temps ou peut-être même par le marteau des hommes. Elle n'a conservé que peu de lettres lisibles, suffisamment toutefois pour que l'on puisse reconnaître qu'elle ne donnait, sur deux colonnes, qu'une liste nominative d'esclaves sacrés qualifiés « si » et « tai ».

L'inscription se terminait enfin par trois lignes écrites en long sur une des tranches ou petites faces de la stèle et contenant les noms et titres de dix dignitaires qui étaient acteurs ou témoins dans ces fondations. Probablement tous prêtres ou brahmanes, ils sont qualifiés Vrah Kamrateṅ Añ ou Vrah Steṅ ou Vraḥ Kamsteṅ. Nous y remarquons le premier, le Vrah Kamrateṅ Añ Jaroy Cār, et le dernier, le Vraḥ Kamsteṅ Gaāṅ Lampoḥ : ces deux personnages apparaissent sur d'autres documents épigraphiques de cette époque.

Petites ruines. — A quelques lieues à l'Ouest de Ta Ngèn, dans des forêts clairières au sol marécageux, on rencontre deux mares ou bassins creusés et un autel antique de pierre, vers le pied d'une colline de calcaire qui est appelée Phnom Pruoï Sna et que la nature aurait creusée en grottes profondes, s'il faut en croire les indigènes.

D'autres vestiges peu importants se rencontrent dans la grande plaine qui s'étend depuis Battambang jusqu'aux buttes appelées Sangkeban et Réach Kol. Ainsi, à Tampoung = Tamboṅ et à Sel Nguor, de grandes pièces d'eau rectangulaires ont été creusées à proximité de fossés qui entouraient de petits tertres où devaient s'élever des temples construits sans doute en bois et couverts en chaume ou paillottes.

A Prasat Sel Nguor, qui paraît être distinct du précédent emplacement

de ce nom, une large avenue partait du grand bassin sacré et conduisait d'abord à deux tours, puis, plus loin, à trois autres. Ces cinq tours étaient construites en briques.

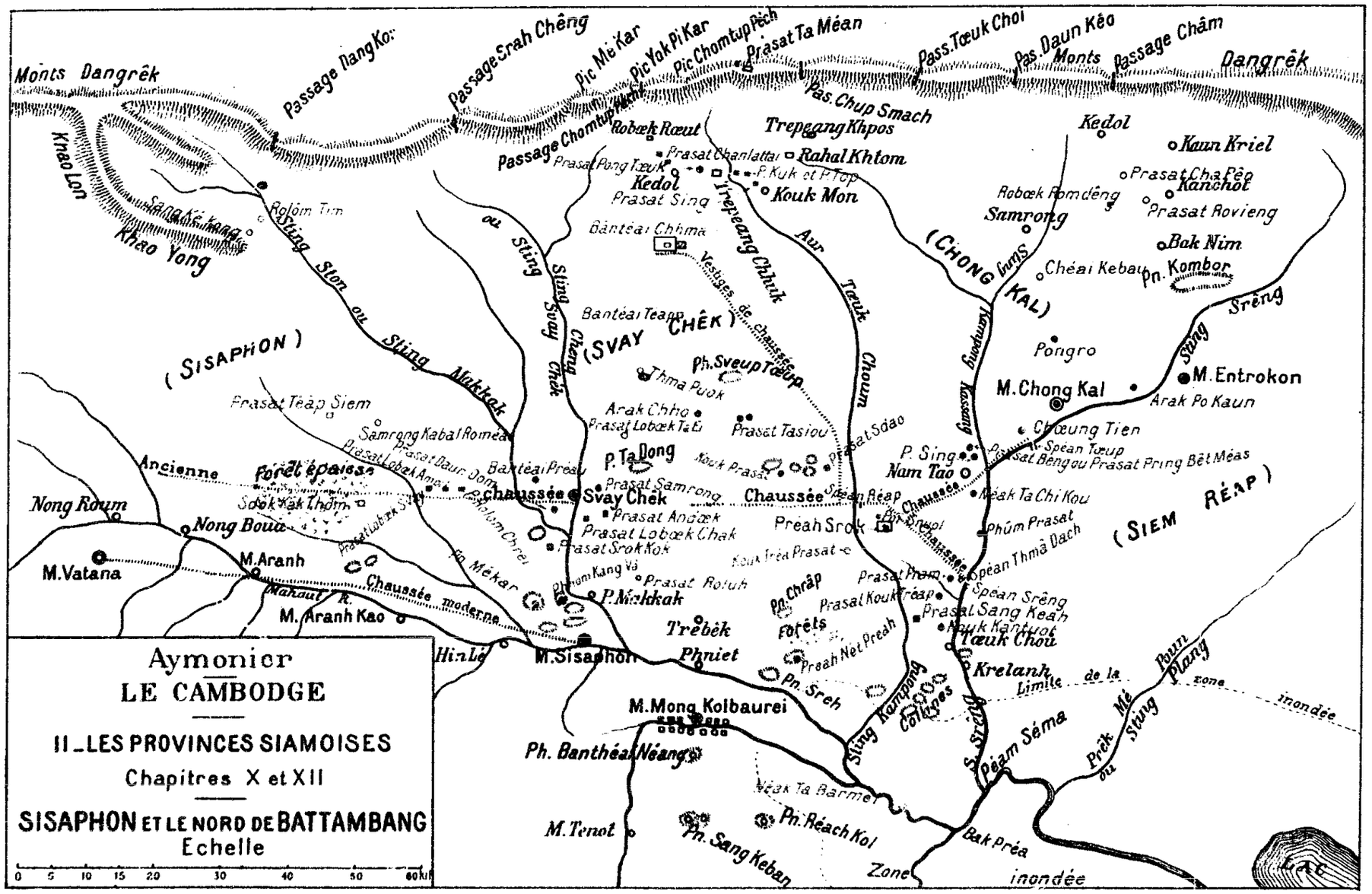
A Ang Rosei sont les ruines de trois tours en briques entourées de leur fossé-bassin.

A Prasat Chandœ Sva « Tour de l'échelle du singe », trois tours sont placées à l'Est de leur grand bassin et une quatrième à l'Ouest.

Dans le Nord de cette plaine, à quelques lieues au Sud du village important qu'on appelle Mongkolbaurei et d'une butte remarquable de calcaire, Phnom Bantéai Néang dont l'étude terminera ce chapitre, deux autres collines de calcaire, voisines l'une de l'autre, ont reçu le nom de Phnom Sângkeban. D'après les indigènes, dont l'opinion est très contestable, cette appellation serait la déformation de l'expression Sâng Kabal « dresser la tête », c'est-à-dire la planter sur un pieu après décapitation. La butte occidentale, plus grande que l'autre et dont les pentes raides rendent l'ascension assez pénible, porte sur son sommet un écroulement de blocs taillés et sculptés. La colline orientale, haute de 40 à 50 mètres, est couronnée de trois petites tours en briques placées sur une même ligne et face à l'Est. La tour méridionale, actuellement très ruinée, abritait en 1883 un Brahma de grès rouge, de bonne facture et à peu près de grandeur d'homme.

A quelques lieues à l'Est de Sânkeban, une dernière colline, appelée Phnom Réach Kol, porte sur son sommet deux tours en briques et une autre statue de Brahma. Ce nom de Réach Kol est la prononciation figurée de Rāj Kul, forme indigène du sanscrit Rājakula qui était le titre d'un ministre du roi Rājendravarman que nous retrouvons en plusieurs inscriptions de cette région où il paraît avoir joué un grand rôle au milieu de notre x^e^ siècle. Son nom paraît s'être conservé chez les habitants actuels et il est devenu le héros de plusieurs légendes puériles servant à expliquer les appellations données à la plupart des montagnes de la contrée.

La rivière de Tenot qui coule à l'Ouest de la grande plaine où furent construits tous ces petits monuments vient des montagnes du Sud-Ouest de la province, de ces contrées reculées où se cantonnent encore des groupes de l'importante tribu aborigène des Choŋg=Jaṅ. Elle passe à Bâr Véal, joli village que peuplent aujourd'hui des métis, résultat du croisement des Cambodgiens et de ces aborigènes. On y trouve des ruines insignifiantes appelées


Monts Dangrêk
Passage Dang Ko
Passage Srah Chêng
Pic Me Kar
Pic Yak Pi Kar
Pic Chomtup Pich
Prasat Ta Méan
Pass. Tœuk Choi
Pas. Daun Kéo
Monts Passage Châm
Dangrêk
Robœk Rœut
Trepeang Khpos
Pas. Chup Smach
Kédol
Kaun Kriel
Prasat Chanlattai
Rahal Khtom
Prasat Pong Tœuk
P. Kuk et P. Top
Kouk Mon
Prasat Cha Pêp
Kanchot
Prasat Sing
Robœk Romdêng
Prasat Rovieng
Samrong
Bak Nim
Bantéai Chhma
Vestiges de chaussée
Trepeang Chhuk
Aur Tœuk Chum
Chéai Kebau
Pn. Kombor
Sting Srêng
Bantéai Teap
(SVAY CHÊK)
Ph. Sveup Tœup
Pongro
M. Chong Kal
M. Entrokon
Arak Po Kaun
Thma Puok
Arak Chho
Prasat Lobœk Ta Ei
Prasat Tasiou
Prasat Sdao
Chœung Tien
P. Sing
Nam Tao
Prasat Bengou
Prasat Pring Bêt Méas
P. Ta Dong
Prasat Samrong
Svay Chek
Chaussée
Siem Réap
Preah Srok
Néak Ta Chi Kou
Phum Prasat
Prasat Andœk
Prasat Lobœk Chak
Prasat Srok Kok
Kouk Trea Prasat
Spéan Thma Dach
Spéan Srêng
Prasat Kouk Trap
Prasat Sang Keah
Nouk Kantuot
Tœuk Chou
Krelanh
Limite de la zone inondée
Pn. Chrap
Forêts
Trebek Phniet
Preah Net Preah
Pn. Sreh
M. Mong Kolbaurei
Sting Kampong Colèges
Ph. Banthéay Néang
Péam Séma
Prêk Mé Sting
Néak Ta Barmen
M. Ternot
Pn. Réach Kol
Pn. Sang Keban
Bak Préa
Zone inondée
LAC
Nong Roum
Nong Boua
M. Vatana
M. Aranh
M. Aranh Kao
Mahaut R.
Chaussée moderne
Ancienne Forêt épaisse
Sdok Kak Thom
Prasat Lobœk Anou
Prasat Baur Jom
Bantéai Prasu
Prasat Téap Siem
Samrong Kabal Romeas
Sisophon
Hin Lé
Aymonier
LE CAMBODGE
II_LES PROVINCES SIAMOISES
Chapitres X et XII
SISAPHON ET LE NORD DE BATTAMBANG
Echelle
0 5 10 15 20 30 40 50 60 Km

Aymonier

LE CAMBODGE

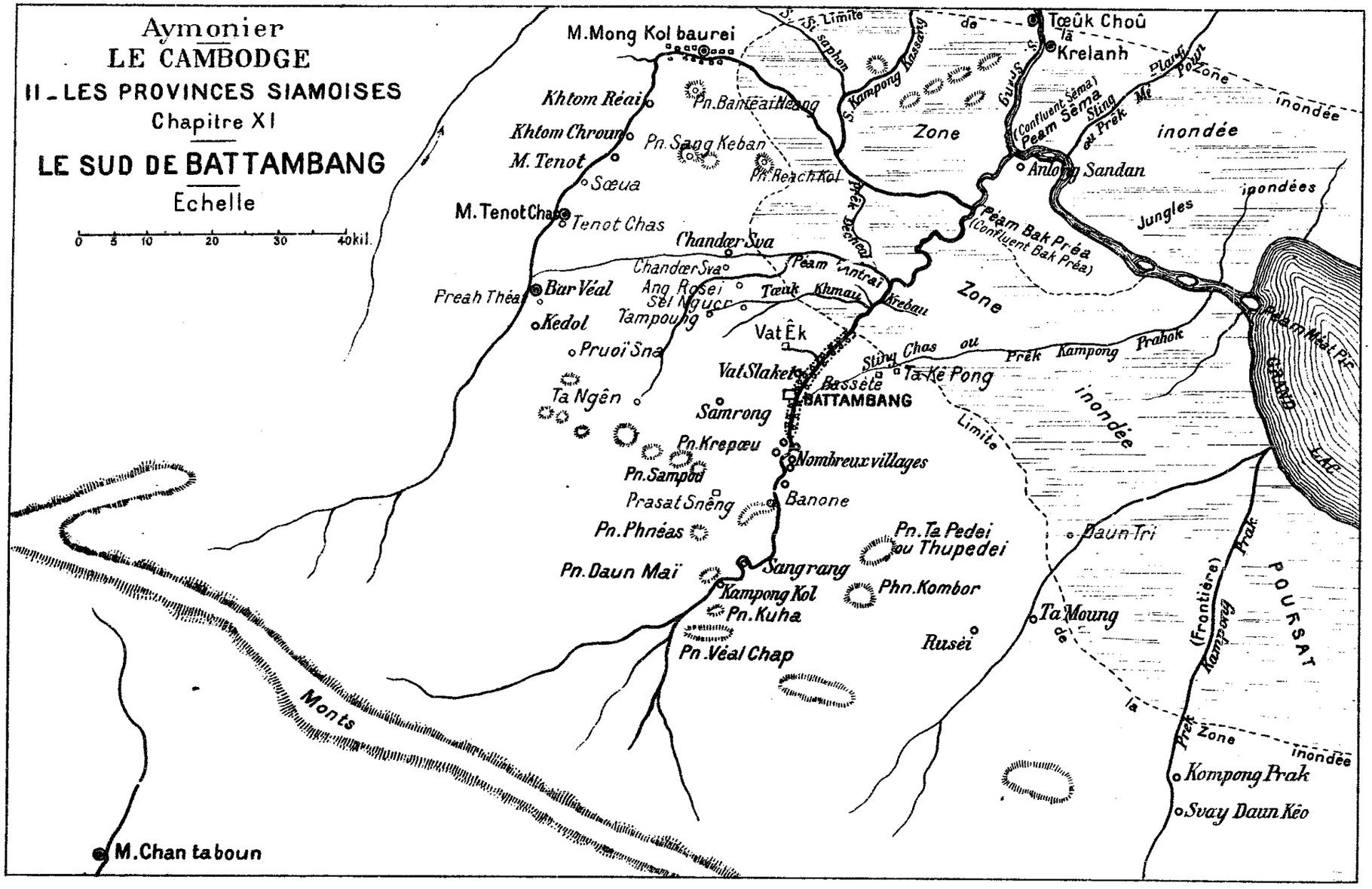
II - LES PROVINCES SIAMOISES

Chapitre XI

LE SUD DE BATTAMBANG

Echelle

0 5 10 20 30 40kil.



Preah Théat = Braḥ Dhāt « les saintes reliques » ; ce sont deux petites constructions en limonite et en grès rouge que décorent quelques sculptures brahmaniques. La rivière coule aussi à Tenot Chas « l'ancien » où on rencontre une statue bien conservée de Ganes'a coiffé du mukuta pointu, ainsi qu'un liṅga et une petite stèle cylindrique décorée de figurines ; à Sœua, où sont aussi plusieurs statues de divinités brahmaniques ; au village actuel de Tenot qui est chef-lieu de district ; puis à Mongkolbaurei, autre chef-lieu de district beaucoup plus important, où cette rivière, qui a coulé jusque-là du Sud au Nord, s'infléchit vers l'Est.

Mongkolbaurei = Maṅgalapūri, souvent appelé, par suite d'une confusion due à l'homonymie approximative des termes, Angkorbaurei pour Nagara-puri, est un gros village de quatre cents cases qui s'allonge sur les deux rives où il occupe plusieurs kilomètres. Situé à peu près par 13° 10 N. et 100° 28' E., à la limite des grandes inondations lacustres, dans une plaine réputée fertile en rizières entre tous les pays de langue cambodgienne, il est le centre d'un grand commerce de riz et de cire.

Phnom Bantéai Néang et ses inscriptions. — A trois ou quatre kilomètres au Sud de cette petite ville, au milieu de la plaine de rizières limoneuses que la saison sèche recouvre de ses nuages de poussière, se dresse un soulèvement de roche calcaire, haut d'une quarantaine de mètres. C'est Phnom Bantéai Néang « mont de la forteresse de la Dame » ou Phnom Krê Néang « mont du lit de la Dame ». Sa base est entourée d'arbres cachant un petit village qu'un ruisseau fangeux fait communiquer avec la rivière d'Angkorbaurei, mais en saison des pluies seulement. De ce village, un sentier monte sur la butte qui a deux sommets.

Le moins élevé, taillé en esplanade d'une trentaine de mètres de côté, porte aujourd'hui une pauvre petite pagode où prient trois à quatre bonzes qu'entretient le village. Des blocs de grès fin, sculptés ou simplement polis, y gisent dispersés sur le sol et attestent qu'un temple antique s'est élevé en ce même lieu. De là on monte, en gravissant quelques marches taillées dans le roc, à une grotte dont l'ouverture est tournée au Nord et qui pénètre de huit mètres environ dans le flanc du sommet supérieur de la butte. En cette grotte, qui est bien éclairée, on reconnaît une anfractuosité insignifiante qui fut, disent les indigènes, « le lit de la Dame », et on aperçoit des bols pleins de cendres et d'ossements calcinés, débris funèbres des habitants du hameau

voisin. On y voit encore plusieurs statuettes du Bouddha, de Vishnou, de déesses brahmaniques.

Deux inscriptions ont été découvertes à Phnom Bantéai Néang.

Le modeste temple des bonzes actuels abritait un petit socle de pierre, plat, carré, peu épais, qui était gravé sur l'un de ses côtés d'une ligne écrite en caractères du VI^e^ siècle « superbes, d'un beau cachet monumental, à la fois solides et élégants » dit M. Barth qui a étudié ce petit texte sanscrit et qui en a donné la traduction suivante : « Avec des dons (prélevés sur) les richesses conquises par l'effort de l'arc, ce liṅga de Tryambaka a été placé par le roi S'rī Bhavavarman, qui tient les deux mondes dans sa main ».

Cette inscription relatait donc la consécration d'un liṅga, consacré à S'iva Tryambaka « aux trois yeux », érigé et doté sur les dépouilles prises à l'ennemi, par le roi Bhavavarman dont les inscriptions se retrouvent à peu près sur toute l'étendue de l'ancien Cambodge. On sait par les écrivains chinois qu'à cette époque, vers l'an 600 de notre ère, le royaume du Cambodge avait soumis les États voisins. Le langage de cette inscription de Phnom Bantéai Néang, « bref et fier, est bien celui qui convient à un conquérant », fait encore remarquer M. Barth.

L'autre inscription a été trouvée dans la grotte. Elle occupe les deux faces d'une petite stèle plate en grès rouge. Mi-sanscrite, mi-khmère, elle compte 20 lignes sur chaque face. Les lignes du haut de la première face encadrent un petit bas-relief représentant le Bouddha assis, les mains jointes. La langue savante remplit cette face et se continue sur les cinq premières lignes de la suivante où le khmer, qui commence par une date en chiffres, occupe les quinze autres lignes. Il y a encore une 21^e^ ligne écrite en langue vulgaire au bas de la première face, mais cursive et mal tracée : elle semble être une sorte de post-scriptum qui est, au surplus, très détérioré et à peu près illisible. A part cela, le document, admirablement conservé, est d'une écriture monumentale, ronde, ferme, nette, qui est la même pour les deux langues. Le virāma est très régulièrement tracé. La lettre r est à une branche.

La partie sanscrite de cette stèle fut étudiée et résumée ainsi par Bergaigne, dans le Journal asiatique, année 1882 :

« Invocation à des personnages bouddhiques et entre autres à Prajñāpāramita. Le sujet est l'érection en 907 (s'aka) d'une statue de la mère du Buddha

par Tribhuvanavajra, dont le grand père maternel, serviteur d'Indravarman, du nom de S'rī (?)[1] avait donné une esclave (sacrée) nommée Tīrtha à Jagadis'vara (dans le temple de ce nom). En outre, mention de l'érection antérieure d'un Jagadis'vara par le même personnage, et celle d'un Lokes'vara par son beau-frère Somavajra, en 908. »

Nous verrons plus loin que les deux dates données par l'éminent et regretté sanscritiste sont légèrement erronées.

Quant au texte en langue vulgaire nous le résumons ainsi :

En 902 s'aka, dixième jour de la quinzaine claire de Māggas'ira (*sic*, novembre-décembre), le jeudi, l'ācārya Tribhuvanavajra, en présence (des membres) de la famille, donne des esclaves à la divinité Trailokyavijayāgisvara. Suivant les noms de ces serviteurs : un « gho », six « si », six « tai ». On mentionne des plateaux et autres instruments de métal, des bœufs, des buffles, des rizières, le tout donné à cette même divinité. L'ācārya Tribhuvanajra fait aussi ériger (une statue du) dieu Trailokyanātha, de concert avec la Teñ Vai. sa sœur cadette et avec le Loñ (nommé) Somavajra (son beau-frère). En outre, les fils (des précédents personnages sans doute) et les chefs (du pays probablement) donnent d'autres esclaves qui sont également nommés : deux tai, un gho, deux si. Deux pièces de terre achetées à un Loñ (nommé) Hem. en présence des membres de la famille et qui sont d'une contenance de vingt et une volées (de semence ?) sont aussi données au dieu S'rī Trailokyanātha. Quiconque portera dommage à ces fondations subira les tourments des trente-trois enfers aussi longtemps que dureront le soleil et la lune!

De l'étude de ces textes il résulte que S'iva, sous le vocable de Tryambaka, était adoré à Phnom Bantéai Néang, au VII^e^ siècle de notre ère, qu'on peut se demander s'il ne faut pas chercher ici le district de Tryambakapura que mentionnent plusieurs textes épigraphiques : que, d'un autre côté, cet ancien culte dut plus tard céder la place à celui du Bouddha qui reçut plusieurs donations vers 902 s'aka = 980 A. D., Jayavarman V régnant.

Le commentaire de M. Kern. — Grâce à l'obligeance de M. H. Kern, professeur de sanscrit à l'Université de Leyde, nous avons la bonne fortune de pouvoir reproduire ici la traduction d'un article qu'il a récemment publié

1. Srī, prononcé Sréi, est un nom de personne très usité parmi les Cambodgiens actuels. E. A.

sur l'inscription sanscrite de cette stèle de la grotte de Phnom Bantéai Néang[1]. Il y a rectifié les dates mal lues en 1882 par Abel Bergaigne. Il est de notre devoir de faire remarquer, à ce propos, que ce dernier n'avait alors en sa possession qu'un calque défectueux sur papier huilé et non un estampage comme pouvait le croire M. Kern. Ce ne fut qu'en 1883 que nous envoyâmes en France l'estampage de cette stèle.

Le récent travail de l'éminent professeur hollandais donne du préambule de cette inscription sanscrite un commentaire qui est, dit M. Barth, « tout un traité en raccourci de métaphysique et de mythologie bouddhique mahāyaniste », c'est-à-dire se rapportant à cette doctrine du Grand Véhicule qui fut avec les cultes brahmaniques la religion de la plupart des anciens Cambodgiens, au moins pendant toute la période des grands monuments, du VI[e] au XII[e] siècle. Il sera curieux de comparer ce nouveau commentaire à celui que M. Émile Sénart a fait en 1883 sur le même sujet, en étudiant l'inscription de Srei Santhor, et que nous avons reproduit dans notre premier volume [2]. Avec l'autorisation de M. Kern, nous avons pris la liberté d'expliquer des termes bouddhiques et de supprimer quelques passages sanscrits. Ces légères modifications ont pour but de mettre en harmonie avec l'ensemble de notre publication sur le Cambodge ce savant travail qui s'adressait surtout à des indianistes.

Voici donc à peu près ce que dit M. H. Kern :

« Sur le commencement d'une inscription de Battambang.

Il y a quelque temps que M. le capitaine Gerini, de l'École militaire de Bangkok, eut l'aimable attention de me faire parvenir l'estampage d'une inscription trouvée près de Battambang. Cette inscription dont la première partie est en sanscrit, la seconde, bien plus longue, en langue khmère, n'était pas inconnue en Europe, ce qui avait échappé à M. Gerini. Abel Bergaigne, dont la mort prématurée fut sentie si douloureusement par tous ses collègues français ou étrangers, avait déjà, en 1882, publié un résumé de cette inscription d'après un estampage se trouvant à Paris [3]. Les strophes initiales, qui contiennent une invocation et feront le sujet de mes remarques, ne furent pas

1. *Over de aanhef eener Buddhitische Inscriptie uit Battambang* ; dans les *Verslagen en Mededeelingen* de l'Académie d'Amsterdam, IV, III, 1899.

2. *Le Royaume actuel*, p. 261-270.

3. *Journal asiatique* de 1882, p. 178.

traitées par Bergaigne, parce que cela ne rentrait pas dans les limites de son rapport sur une série d'inscriptions cambodgiennes. Quoique mon but soit tout autre que de donner un résumé du contenu de la partie en sanscrit, ce qui du reste a été fait par Bergaigne d'une manière magistrale, je ne veux pas passer sous silence le fait que l'estampage envoyé par M. Gerini m'a fourni l'occasion de corriger la date donnée par Bergaigne. Celui-ci avait lu *ahi-vyoma-navāṅkita*, c'est-à-dire « marqué par (la valeur en chiffres de) serpents (= 8), l'espace du ciel (= 0), neuf », soit 908, et, deux lignes plus loin, *aga-viyad-vila*, c'est-à-dire « montagnes (= 7), espace du ciel (= 0), ouvertures (= 9) », soit 907. Il me semblait qu'il n'y avait pas *ahi*, mais *vahni*, et non pas *aga*, mais *agni*, ce qui donne dans les deux cas la date 903. Ensuite, je voyais au commencement de la partie en prose[1] les chiffres 903 suivis des mots *S'aka das'ami Ket Mārggas'ira Vṛihaspati*, c'est-à-dire « 903 s'aka, le 10e jour de la lunaison claire de Mārgas'ira, le jeudi. » Pour plus de sûreté, j'écrivis à M. A. Barth, membre étranger de notre Académie, le priant de vouloir bien vérifier sur l'estampage qui se trouve à Paris. Avec sa bienveillance habituelle, M. Barth s'empressa de répondre à ma question que ma lecture était corroborée par cet estampage. Il ajoutait que d'après ses calculs la date gravée au commencement de la partie en prose correspond au 21 novembre (vieux style) et 26 novembre (nouveau style) de 982 A. D.

Il résulte du *maṅgala*, exorde, préambule solennel, que cette inscription a été composée par un Mahāyāniste. Après les mots *Siddhi*! *Svasti*!, c'est-à-dire « Succès! Salut! » la première strophe sanscrite est ainsi conçue :

« Hommage à la Vérité suprême, semblable à l'espace du ciel, qui, pour délivrer l'ensemble des trois mondes, a pris les corps de Dharma, de Sambhogin et de Nirmāna. »

Le mot (paramārtha) que j'ai traduit par « vérité suprême » peut être rendu également par « vérité absolue ». Pour bien saisir la signification de

1. C'est-à-dire la partie en langue vulgaire. E. A.

2. Nous dirions plutôt, nous, 981. A. D. En outre, malgré l'opinion de ces deux indianistes, nous maintenons la lecture que nous avons donnée plus haut en étudiant la partie de l'inscription qui est en langue khmère, où nous avons lu, non 903, mais 902, date correspondant à la fin de 980. A. D. Il est possible, d'ailleurs, que le lapicide se soit trompé en traçant le chiffre des unités de cette date, d'autant plus qu'il y a peu de différence graphique entre les deux anciens chiffres cambodgiens 2 et 3 : ce dernier n'ayant qu'une ondulation de plus. A défaut d'une erreur du lapicide, il y aurait lieu de croire que la fondation relatée dans le texte khmer fut antérieure d'un an à la date de l'inscription sanscrite. E. A.

cette confession de foi, il ne faut pas perdre de vue le principe fondamental dont s'inspire le Mahayanisme (la doctrine bouddhique du « Grand Véhicule ») aussi bien que le Védantisme (une des doctrines philosophiques du Brahmanisme). Selon ces deux systèmes de philosophie transcendentale, il faut nettement distinguer deux sortes de vérité : la vérité absolue, *paramartha*, et la vérité pratique ou relative. A proprement parler, la première vérité seule mérite ce nom : la vérité pratique, *vyavaharika*, n'étant que le produit de l'imagination humaine. Il est inhérent à la nature de l'homme de considérer les phénomènes comme des réalités, mais c'est une illusion qui nous fait voir la réalité dans ce qui n'est qu'un fantôme, qui nous fait croire que les choses existent, alors qu'elles n'existent pas en vérité absolue. Ce que nous nommons le monde n'existe vraiment pas : c'est un fantôme, une *maya*, une illusion, une apparence. En vérité absolue, *paramarthatas*, rien n'existe, excepté l'être absolu que le Vedānta pare du nom de *Brahma*. Quoique chaque homme, en vertu de sa nature innée, considère la vérité pratique comme une réalité, comme la vraie substance, il possède pourtant la faculté de s'élever au-dessus de l'illusion générale par la force de la pensée assidue et de s'assurer qu'il n'y a rien que la substance dans la conception idéale et abstraite. Dès qu'il a atteint cette hauteur, il devient un *mukta*, c'est-à-dire qu'il est délivré de l'existence[1].

Les Mahayanistes rigoureux distinguent de même deux sortes de vérité : la vérité absolue, *paramartha*, et la vérité relative, *saṃvṛiti* « obscurcissement ». Ce dogme mahayaniste des deux vérités est exprimé avec une clarté qui ne laisse rien à désirer par le poète-philosophe S'āntideva dans son Bodhicaryāvatāra[2] : « *Saṃvṛiti* et *paramārtha* sont les deux vérités reconnues. La vérité proprement dite est hors des limites de l'intelligence : l'intelligence est nommée « obscurcissement ».

Dans notre inscription, le *paramartha* est considéré comme étant semblable à l'espace du ciel, *vyoman*. Or ce dernier terme, comme synonyme de *kha*, *viyat*, *ākās'a*, *s'ūnya*, etc., indique le zéro, par exemple dans la date ci-dessus, 903. Il s'ensuit que la plus haute vérité est semblable ou plutôt identique au Néant ; *être* est identique à *non-être*, et du *paramartha* il ne reste, à proprement parler, qu'une pure abstraction. Comment donc expliquer qu'une abs-

1. (Comp. Nīlakaṇṭaha Gore, Rational Réfutation, p. 156 et suiv.).

2. Pariccheda IX, 2 (éd. de Minaief dans Zapiski IV ; et chez de la Vallée Poussin, *Bouddhisme*, p. 249).

traction prenne trois corps pour délivrer le monde? La réponse n'est pas difficile. Les trois corps n'ont qu'une valeur relative, puisqu'ils ne sont que des phénomènes de notre esprit, des produits de l'intelligence humaine. Le monde n'existant pas réellement *paramarthatas*, il ne peut y avoir de véritable incarnation. Le langage seul de la *saṃvṛiti*, de l'obscurcissement, de la vérité illusoire, se fait entendre dans les mots : « qui pour délivrer l'ensemble des trois mondes, a pris les corps », etc.

Dans un autre passage, S'āntideva dit catégoriquement qu'il « n'y a pas d'existence (bhāva) » ni cessation d'existence (nirodha)[1]. Ceci est conforme à ce qu'on lit ailleurs : « non seulement toutes les formes d'existence, mais également l'idée de Nirvāṇa, sont le produit de l'Avidyā (ignorance)[2] ». Naturellement le Buddha appartient lui aussi aux formes d'existence et comme tel il est un produit de l'ignorance. Pour cette raison il est dit dans la Prajñā-Pāramitā : « Le nom de Buddha n'est qu'un nom[3] ».

Les trois corps sont des formes d'existence, des créations de notre esprit. Mais l'homme, lui aussi, est une forme d'existence. Comment donc l'intelligence, la *buddhi*, qui n'est qu'obscurcissement, peut-elle produire quelque chose? Parce que ce qui est produit n'a pas une existence véritable, n'existe que dans un sens relatif, c'est-à-dire illusoirement. Créateur et créature n'existent qu'en apparence. En vérité, rien n'existe que le Néant.

A première vue, la division apparente de l'être absolu en trois corps rappelle le Trimūrti des sectes hindoues. Les termes Trikāya et Trimūrti sont bien synonymes en ce qui concerne la signification lexicale, mais il n'est pas indispensable qu'ils aient la même valeur au point de vue du dogme. Le Trimūrti hindou[4] est, d'une part, la personnification du Passé, du Présent et de l'Avenir, d'autre part, la révélation de l'Être suprême dans les trois Guṇas (qualités ou attributs). Pour reconnaître s'il y a lieu de croire que le Trikāya répond au Trimūrti hindou, il est nécessaire d'examiner quel sens les dogmes mahayanistes attachent aux termes *dharma*, *sambhoga* et *nirmaṇa* en rapport avec *kaya*. Voici ce que dit Stanislas Julien[5] : « Suivant le Dictionnaire *Santhsang-fa-sou* (liv. VIII, fol. 13), tous les *Bouddhas* sont doués de trois corps :

1. Zapiski IV, p. 219.
2. Beal, *Catena*, p. 125. *Nirvāṇa* et *Nirodha* sont des termes synonymes.
3. Burnouf, Introduction, p. 481.
4. Il faut remarquer que trimūrti est une des épithètes du Buddha.
5. *Voyage des pèlerins bouddhistes*, II, 241.

savoir : 1° *Tseu-sing-chin*, le corps de leur nature propre. Les *Jou-lai* (les Tathāgatas) possèdent des mérites d'une pureté sans bornes : c'est là ce qui constitue leur nature propre (*Tseu-sing*), qu'on appelle aussi *Fa-chin*, le corps de la loi (*Dharmakaya*). Le corps de la loi est vide et subtil comme l'éther ; il circule partout, sans rencontrer d'obstacles : tous les *Bouddhas* en sont également doués. 2° *Pao-chin*, le corps dont les jouissances sont complètes (*Sambhogakāya*). Les Bouddhas, s'étant appliqués à cultiver leur vertu et leur intelligence infinies, ont acquis des mérites d'une pureté sans bornes ; ils en jouissent eux-mêmes éternellement, et ils augmentent ainsi la joie que leur procure la possession de la loi. 3° *Hoa-chin*, le corps doué de la faculté de se transformer (*Nimāṇakāya*). Les *Bouddhas*, possédant une puissance divine qui échappe à la pensée humaine, peuvent se transformer et apparaître en tous lieux pour expliquer la loi, afin que par là chaque homme obtienne toute sorte d'avantages et de félicités. »

On voit aisément que cette explication prolixe du Dictionnaire chinois s'appuie sur les diverses significations qu'admet chaque mot de la triade, *dharma*, *sambhoga* et *nirmāṇa*. Il est clair aussi que le terme « nature propre » est une traduction du mot sanscrit *svabhāva*. Ceci s'accorde assez bien avec l'explication que donnent les Thibétains[1] : le *Dharmakāya* ou *Svabhāvakāya* est le corps considéré comme la substance *in abstracto* ; le *Sambhogakāya* est le corps possédé par une personne à cause de la plénitude de toutes les conditions nécessaires ; le *Nimāṇakāya* est le corps dans lequel il continue à vivre après qu'il a rempli toutes les *Pāramitās* (vertus dont la pratique conduit à la sainteté suprême) et est devenu un Bouddha.

Le dogme des trois corps est tout à fait étranger au vieux Bouddhisme et n'a jamais pénétré chez les Bouddhistes du Sud. Son origine reste assez obscure, même après les explications données ci-dessus. Voyons si les noms de ces trois corps nous apporteront plus de lumière.

Le mot *Dharma* admet plusieurs interprétations, mais comme *dharmakaya*, d'après tous les témoignages, est synonyme de *svabhavakaya*, nous devons prendre *dharma* dans le sens de *svabhava*. Dharma est donc, pour me servir des expressions de Brian H. Hodgson, ce profond connaisseur de la philosophie bouddhiste[2] : « The substratum of all form and quality in the versatile

1. Wassilief, *Buddhismus*, 127 ; c p. 94, 263.
2. *Essays*, 113.

world, the sustainer (in space) of versatile entity, mundane substances and existences » Le même savant s'exprime encore ainsi[1] : « The *substans* or supporter of all phænomena is Dharma and Dharma is *Diva natura,* matter as the sole entity. » En effet, Dharma est en général la Nature, mais dans *Dharmakāya,* autrement dit *Svabhāvakāya,* Dharma n'indique pas la Nature dans l'état développé, la Prakṛiti, mais dans un sens plus restreint, le Pradhāna. Ce Dharma est envisagé par les réalistes — et il y avait des réalistes parmi les Bouddhistes — comme une substance réellement existante, tandis que pour le Mahâyâniste idéaliste le Dharma n'est qu'un produit de notre intelligence, de la Saṃvṛiti. Pour le Mahâyâniste orthodoxe, le *dharmakāya* est un phénomène ainsi que les deux autres *kāyas*.

Quand on admet que *dharma* désigne la cause matérielle du monde, l'explication de *sambhoga* ne paraît pas difficile. C'est la *Prakṛiti,* la Nature développée, dans toute sa beauté, sa grâce et sa majesté. Le choix du mot *sambhoga,* c'est-à-dire « pleine possession, jouissance entière, usufruit », pour désigner d'une manière voilée la *Prakṛiti,* se comprend assez aisément, car dans le Sānkhya (l'une des écoles philosophiques des Indiens) on dit que la Prakṛiti est la *bhukti* ou le *bhoga* du *puruṣa,* et puisque « la possession » de quelqu'un n'est autre que ce « qui est possédé » par quelqu'un, *sambhoga* est « ce qui est possédé » par le *puruṣa* (l'âme individuelle) qui est par là nommé le *bhoktar,* le possesseur. Quant à la forme *sambhogikāya* de notre inscription, elle ne se rencontre pas ailleurs et est probablement incorrecte.

L'explication de *Nirmāṇakāya* est beaucoup plus difficile. *Nirmāṇa,* en général, signifie « formation, création », tandis que les Bouddhistes y attachent souvent le sens de « création par puissance magique ». On pourrait donc traduire *nirmaṇakāya* par « corps de création magique », mais cela ne représente pas une idée précise. La paraphrase du terme dans le Dictionnaire chinois ne vaut rien. D'après la définition donnée par les Thibétains, on serait tenté de voir dans le Nirmāṇakāya l'état où l'être doué de l'élément intellectuel (*boddhisattva*) s'est développé en *buddha* ou *sambuddha,* parfaitement éveillé ; en d'autres termes : l'état où l'intelligence *potentia* est devenue l'intelligence *de facto*.

Les trois *kāyas* représenteraient donc trois phases successives d'exis-

1. *Op. cit.*, 72.

tence : la matière (en repos, état de chaos) ; la nature développée ; et, en troisième lieu, l'intelligence, l'esprit comme le plus haut degré de développement de la matière. Cette interprétation paraît assez plausible, et pourtant je ne crois pas qu'elle soit la vraie solution de l'énigme.

Je soupçonne que *nirmāṇa* dans ce cas est une modification voulue de *nirvāṇa* et que le troisième *kāya* n'est pas autre chose que l'état futur. Il ne faut pas perdre de vue que, à côté de *Nirmāṇaruci*, on trouve *Nirvāṇaruci*[1] et que l'on peut analyser le composé *nirmāṇa* artificiellement mais sans forcer la grammaire de telle manière qu'il signifie « ce qui est sans mesure ». Ceci ne diffère pas sensiblement de *ananta* « ce qui est infini », et *ananta* est un synonyme bien connu de *nirvāṇa*. Si nous adoptons cette interprétation, le Trikāya mahàyàniste serait en effet l'équivalent du Trimūrti hindou ; car *dharma*, la matière, qui est à l'origine, appartient au passé ; *sambhoga*, la nature, telle que nous la voyons, est le présent ; *nirmāṇa* = *ananta* = *nirvāṇa* est l'éternité dans l'avenir.

Nous passons à la deuxième strophe qui se traduit ainsi :

« Lokes'vara brille, lui qui porte sur la tête le Jina Amitābha, (il brille) comme par l'apparition des lumières des rayons limités (*mita*) du soleil et de la lune. »

Lokes'vara, autrement nommé Avalokites'vara, Avalokita, Padmapāṇi, etc., est, comme on le sait, le Bodhisattva hautement vénéré, fils du Jina ou Dhyāni-Buddha[2] Amitābha. Ces deux personnages mythologiques, Amitābha et Avalokites'vara, père et fils, sont étrangers au Bouddhisme du Sud et contraires, en outre, au système hagiologique du Bouddhisme primitif. Car dans ce système le Boddhisattva est un être qui aspire à devenir plus tard un Bouddha, tandis que le Dhyāni-Bodhisattva est le fils d'un Dhyāni-Buddha. Il est représenté comme prince-régent, *Yuvarāja*, qui dirige les affaires, tandis que le père est en repos. Le fameux Jina Amitābha (c'est-à-dire celui « dont la splendeur est immense ») est un des cinq Dhyāni-Buddhas et, comme son nom l'indique, une personnification du cinquième élément, l'éther, l'espace sans bornes. On l'appelle aussi Amitāyus, c'est-à-dire « celui dont l'âge est infini ». Ses deux noms marquent suffisamment

1. Voy. *Dict. de Saint-Pétersbourg*.

2. Dhyāni-Buddha (Bouddha de contemplation) est le terme usuel au Népal, tandis que le titre ordinaire de ces personnages au Thibet, anciennement à Java et apparemment aussi au Cambodge, est Jina (victorieux, saint, vénérable).

son double caractère : il est l'être mythologique qui est, sous d'autres noms, identique à Mahes'vara ou Rudra-S'iva ; et qui, en tant que Mahākāla, est la personnification du Temps et de l'Éternité.

Lokes'vara porte ce Jina Amitābha sur sa tête ; cela signifie qu'il est substitué à ce Jina son père : en d'autres termes qu'il est l'hypostase de celui-ci. Il est donc une des manifestations d'Amitābha et, puisque celui-ci est identique à S'iva, le fils doit être une des formes dans lesquelles se manifeste le dieu. En employant la phraséologie indienne nous pourrions nous exprimer ainsi : Amitābha est identique à S'iva considéré comme *avyakta*, « non révélé, occulte, invisible », mais Lokes'vara est S'iva *vyakta* « révélé, visible ». Or S'iva, à proprement parler, signifie « bienfaisant » ; il va donc de soi que Lokes'vara, qui n'est qu'une manifestation de S'iva, est représenté comme bienfaisant au plus haut degré. Plus qu'aucun autre des êtres célestes, il est le bienfaiteur, le sauveur miséricordieux de l'humanité souffrante : il est, pour nous servir de l'expression de Hodgson le *praesens Divus*, pour ainsi dire le dieu vivant, tandis que son père Amitābha, en tant qu'il est *avyakta*, étant trop haut, trop au-dessus de l'entendement et de l'imagination des hommes, ne satisfait point aux besoins du cœur humain.

La preuve qu'Avalokites'vara n'est autre qu'une manifestation de S'iva est fournie, il me semble, par son nom et la manière dont il est souvent représenté. Avalokita signifie « regardé, vu » ; Avalokites'vara, si nous prenons ce terme pour un composé Karmadhāraya, peut se traduire par « le Seigneur que l'on voit », ce qui revient au même que *vyaktes'vara* « le Seigneur révélé, visible[1] ». Cette analyse du composé est admissible et s'accorde avec la forme Avalokita qui se trouve parfois au lieu d'Avalokites'vara, mais elle est moins en harmonie avec le terme Lokes'vara « Seigneur du monde » qui, soit dit en passant, est synonyme de Jagadīs'vara, une des épithètes de S'iva. C'est pourquoi je préfère prendre *avalokites'vara* pour un composé Tatpuruṣa et l'analyser en *avalokitasya* et *is'vara*. Avalokita, en genre neutre, signifie « ce que l'on voit ». Le composé aura donc la signification de « Seigneur de ce que l'on voit, de ce qui est visible ». Si nous remplaçons *avalokitam* par le synonyme *dṛiṣṭi*, et *is'vara* par *gura*, maître, nous obtenons

1. Les Thibétains semblent prendre *avalokita* pour un participe de l'actif ; du moins Waddell, *Lamaism*, p. 40, donne la traduction : « The Lord who looks down from on high. » Si cela est bien la traduction des Thibétains, ceux-ci sont très faibles dans la connaissance de la grammaire sanscrite.

dṛiṣṭi-guru, un des titres de S'iva. L'identité peu voilée du Bodhisattva à une manifestation du dieu est indiquée symboliquement lorsque le premier est représenté avec onze têtes[1]. Il y a, en effet, onze *rudras* ou *bhavas*, si bien que ces termes (qui s'appliquent aux épithètes ou aux manifestations inférieures de S'iva) et leurs synonymes indiquent le chiffre 11.

Le fondement mythologique du culte du *præsens Divus* est la lumière temporelle, régulièrement divisée, du soleil pendant le jour, de la lune pendant la nuit. C'est pourquoi cette lumière est qualifiée *mita* c'est-à-dire « mesurée, limitée » afin de la distinguer de la lumière immense, infinie, une et indivisible (*amita*) d'Amitābha. La manière dont le poète de l'inscription donne à entendre qu'un phénomène naturel se personnifie en Lokes'vara rappelle un artifice fréquemment usité dans la mythologie indienne où le phénomène réel, représenté comme accessoire, est lié sous forme de comparaison à sa personnification idéale. Quand il s'agit, par exemple, de décrire les nuages, remplis d'éclairs, comme des objets de vénération, on glorifie les rois des serpents (ou des éléphants, le terme *nāga* faisant double emploi) de la race d'Airāvata « qui ressemblent aux nuages agités par le vent et portant le tonnerre dans leurs flancs ». En réalité, ce sont les nuages aux pluies vivifiantes qui sont dans ce cas l'objet de vénération, et les serpents ne figurent que comme moyen de comparaison. De même, dans notre inscription, la lumière qui se manifeste dans le soleil et la lune est le phénomène réel, produit par la nature, tandis que Lokes'vara n'en est que la personnification.

Il y a un passage, dans l'Histoire de la vie de Hiouen Thsang (p. 141), où le pèlerin chinois, parlant de deux statues d'Avalokites'vara, dit : « suivant la tradition, quand le corps de ce *bodhisattva* sera enfoncé en terre et devenu invisible, la *Loi* du *Bouddha* devra s'éteindre complètement. Aujourd'hui le *Bodhisattva* du côté du Sud est déjà enfoncé en terre jusqu'à la poitrine. » Assurément, quand le soleil a disparu la grande lumière du monde s'éteint. Ici le Bodhisattva personnifie Sūrya, la lumière du soleil, et on sait que le soleil et la lune sont comptés parmi les corps ou les manifestations de S'iva[2]. Or il résulte du contexte de notre inscription que Lokes'vara, lui aussi, personnifie la lumière du soleil et de la lune.

On pourrait se demander quel fut le motif qui amena les Mahāyānistes à

1. Voy. chez Waddell, *op. cit.*, p. 15 ; cp. p. 357.
2. Voy. la Nāndī du drame S'akuntalā.

introduire le culte du grand dieu Mahes'vara dans leur système de foi. Il semble permis de supposer que ce fut pour satisfaire aux besoins religieux de la foule. Le Buddha, mort depuis longtemps, ne pouvait secourir personne en cas de danger ; il fallait un *præsens Divus* et celui-ci on le trouvait dans la croyance populaire. Afin d'assurer le succès de l'introduction d'un élément nouveau dans la dogmatique bouddhiste, il était nécessaire de trouver des noms nouveaux à donner aux personnages vénérés ; et pour leur imprimer un cachet bouddhiste on appliqua aux figures empruntées des termes bouddhistes, tels que Bodhisattva et Jina. Afin de lier la vieille doctrine à la nouvelle, on déclara S'ākyamuni, le Buddha humain, être le reflet terrestre du Jina céleste Amitabhā et du Bodhisattva Avalokites'vara[1]. Il n'est donc vraiment pas étonnant que, au temps de Hiouen Thsang, les Hīnayānistes orthodoxes (sectateurs du Petit Véhicule) dénonçassent le Mahāyānisme comme un S'ivaïsme déguisé.

Nous arrivons maintenant à la troisième strophe de notre inscription :

« Hommage à toi, Haute Dame, nommée Prajñā-pāramitā, dans laquelle tous ceux qui savent tout (c'est-à-dire, qui sont devenus *buddha*) ont atteint l'Omniscience. »

Prajñā-pāramitā est un terme qui signifie, dans les écrits du Bouddhisme primitif, « sagesse parfaite, suprême ». Les Bouddhistes du Sud connaissent dix Pāramitās ou vertus parfaites : *dāna-p.*, vertu parfaite de charité, *khanti-p.*, v. p. de longanimité : *paññā-p.*, v. p. de sagesse, etc. Les Bouddhistes du Nord énumèrent six Pāramitās : *dāna-p.*, *kṣanti-p.*, *prajñā-p.*, etc.. mais le caractère de ces vertus est le même chez tous les Bouddhistes de vieille date. Les Mahāyānistes, au contraire, attachent à *prajñā-pāramitā* un sens tout différent. Prajñā est chez eux l'ensemble de toutes les forces qui entretiennent et régissent le monde, et qui sont inhérentes à la matière, non dans l'état visible et grossier de *pravṛitti* (activité), mais dans l'état pur et archétype de *nivṛitti* (repos)[2]. *Prajñā* est, en somme, la force de la nature : mais comme le sens primitif du mot est « sagesse », on peut à la rigueur traduire *Prajñā-pāramitā* par « la sagesse suprême (inconsciente) de la nature ». Quand on distingue *prajñā* et *upāya*, la première est la cause universelle et matérielle, tandis que l'on désigne son énergie, son activité, son

1. Voy. Waddell, *op. cit.*, p. 350.
2. Hodgson, *op. cit.*, p. 61 ; cp. 56, 72, 75, 104.

développement, par *upāya*, mot qui signifie « moyen » et, en même temps, « ruse, artifice ». Or il est un autre mot sanscrit pour « ruse », c'est *māyā*, signifiant aussi « illusion » ; et selon, à peu près, tous les systèmes indiens, le monde phénoménal, la nature visible, n'est que *māyā* « illusion ». Les Mahāyānistes disent que *Prajñā* est la mère de tous les Buddhas ; ce qui est incontestable. Mais il est à remarquer que la mère du Buddha S'ākya porte le nom de Māyā ou Mahāmāyā. Je ne veux pas décider si cette coïncidence est fortuite ou non. Ce qui est certain, par parenthèse, c'est qu'un nom de femme *Māyā* est impossible dans l'Inde ancienne : ce nom étant *mali ominis*.

Le poète de notre inscription donne à Prajñā-pāramitā le titre de *Bhagavatī*, correspondant à notre « Dame » ou si l'on veut à « Haute Dame ». *Bhagavatī Prajñā-pāramitā* est « Dame Nature ». L'adjonction du titre d'honneur est, à mon avis, plus qu'un ornement de style. Elle sert à indiquer d'une manière mi-voilée que Bhagavatī Prajñā-pāramitā est au fond, la même que Bhagavatī Bhavanī, Dame Nature, la *s'akti* du dieu S'iva.

Nous savons que la Prajñā-pāramitā était l'objet de la plus haute vénération de la part des Mahāyānistes. Pour vénérer, l'Indien a besoin de s'imaginer l'objet vénéré sous une forme concrète ; aussi change-t-il rapidement en êtres vivants ses conceptions abstraites. C'est pourquoi ces mêmes sages qui ont d'abord, pour leur propre satisfaction, réduit tout à un zéro, au néant, arrivent immédiatement après, à force d'imagination, à animer de vie ce zéro, à l'adorer avec une ferveur vraiment étonnante.

Bien que la Prajñā-pāramitā soit un objet de haute vénération, il est douteux que l'introduction de cette figure dans le Panthéon Mahāyāniste ait été exclusivement due au sentiment religieux. J'incline plutôt à croire que ce nouveau dogme fut la conséquence d'un désir de réforme du système philosophique du Bouddhisme primitif. En tous cas, quels qu'aient été les motifs qui engagèrent les Mahāyānistes à ajouter de nouveaux éléments à leur système religieux et philosophique, il faut reconnaître qu'ils surent trouver les moyens de propager leur large doctrine sur un immense territoire. Si elle ne prouve rien pour ou contre la valeur de la doctrine elle-même, cette prodigieuse extension atteste tout au moins la profonde habileté de ces Mahāyānistes. C'est cette habileté qui, jointe à l'esprit de miséricorde et d'active charité dont ils furent les apôtres zélés, leur a assuré, selon toute vraisemblance, la victoire qu'ils remportèrent sur leurs adversaires acharnés, les partisans du Hīnayāna. (H. Kern.)



Fig. 65. — Ruines à Banteai Chhmar. (Photographie de M. de Coulgeans).

CHAPITRE XII

LE NORD DE BATTAMBANG

Preah Nét Preah. — Les inscriptions. — Les petites ruines de Tœuk Chou. — Prasat Sangkhah et ses inscriptions. — Prasat Roluh et son inscription. — Les petites ruines de Soay Chék. — Bantéai Préau et ses inscriptions. — Prasat Ta Siou et les environs. — Les stèles de Prasat Ta Siou. — La stèle de Thmâ Puok. — Bantéai Téap. — Bantéai Chhmar, les abords. — Le grand temple. — Les inscriptions. — Les petites ruines du nord de Soay Chék. — Preah Srok et ses petites ruines. — Les stèles de Neak Ta Chih Kou. — La stèle martelée de Prasat Pring Bet Méas. — Chong kal et ses ruines.

Preah Nét Preah. — La rivière de Mongkolbaurei se réunit, au-dessous de ce village, aux eaux qui viennent de Sisaphon et qui ont été elles-mêmes grossies par le Sting Chêng ou rivière de Soay Chék. Puis elle coule à Bak Préa « Cassure du couperet », petit village de pêcheurs en pleine jungle où elle reçoit la rivière de Battambang. A partir de Bak Préa, c'est un fleuve large, profond, navigable en toute saison aux canonnières, qui coule en

forêts noyées vers Péam Séma « le confluent de la borne », où il reçoit à gauche un autre gros torrent, le Sting Srêng, qui lui apporte les eaux des Dangrèk. Séparant dès lors les provinces de Battambang et de Siem Réap, il atteint bientôt le Grand Lac au Péam Meât Pir « l'embouchure aux deux bouches » qui tire ce nom des branches d'un petit delta.

Au-dessus de Péam Séma, ce fleuve sert de limite méridionale à un très grand district de Battambang qui occupe tout le Nord de la province jusqu'aux monts Dangrêk. C'est le district de Soay Chék dont dépendent Phnom Preah Nét Preah et la région de Tœuk Chou que nous devons examiner avant de poursuivre vers le Nord.

Phnom Preah Nét Preah « le mont de l'œil sacré du dieu » est une colline boisée, haute de 80 à 100 mètres, qui se dresse à quelques lieues dans l'Est de Mongkolbaurei. Un gros village, le Phûm Preah Nét Preah, est construit sur ses premières pentes. Du sommet de cette butte, l'œil embrasse une vue très étendue sur les plaines basses que bossuent çà et là les autres pics de la région. Au Sud, la jungle et les forêts lacustres décèlent le voisinage de la Méditerranée cambodgienne. Au Nord, une épaisse forêt de grands arbres à huile couvre un soulèvement volcanique de très faible relief et forme un vaste triangle qui appuie une de ses pointes à Preah Nét Preah et une autre à une colline plus petite qu'on aperçoit à trois ou quatre lieues plus loin ; c'est la forêt de Bakong, peut-être pour Preah Kong = Brah Gan « le séjour du dieu ». Vers l'Ouest s'étendent des rizières fertiles, quoique très inondées, les Srê Trepeang Sremoch « champs de la mare aux fourmis », où le riz aquatique, aux grains blancs et rouges, défie toute inondation dès que sa tige atteint une longueur de main. Les habitants des villages voisins viennent le moissonner en commun quand les eaux se sont complètement retirées et ils se partagent la récolte selon leurs usages traditionnels.

Les gros blocs de roche de la montagne de Preah Nét Preah appartiennent à ce grès rouge qui a dû fournir les matériaux de construction de plusieurs des anciens temples de la contrée. Son sommet est lui-même couronné d'un petit monument dont les pierres ont été vraisemblablement prises sur place. Quoique de faible importance architecturale, ces ruines attestent des travaux nombreux et divers. En y arrivant par l'Est on rencontre d'abord des statues de lions et deux portes successives qui sont sans doute les derniers vestiges des galeries transversales construites à l'entrée du temple. Au delà c'est une petite avenue bordée de piliers qui devaient soutenir la toiture

en matériaux légers d'une galerie d'axe. Elle se termine à une porte de pierre située en avant d'une petite tour en briques qui devait servir de sanctuaire. On aperçoit aussi à quelques pas vers le Nord une cellule de pierre que précède une autre porte détachée, au fronton sculpté. Des statuettes se voient encore gisant sur des tas de briques, ainsi qu'un grand socle de statue de divinité, plaque carrée, relativement mince, qui est percée en son milieu d'un trou rond de $0^m,40$ de côté; une gargouille allongée d'un mètre déversait les eaux des ablutions tombant de ce monolithe qui mesurait $1^m,80$ de côté.

On remarque aussi à proximité trois sortes de baignoires ou citernes creusées dans de grosses roches; l'une à peu près cubique où l'on descend par trois marches taillées;

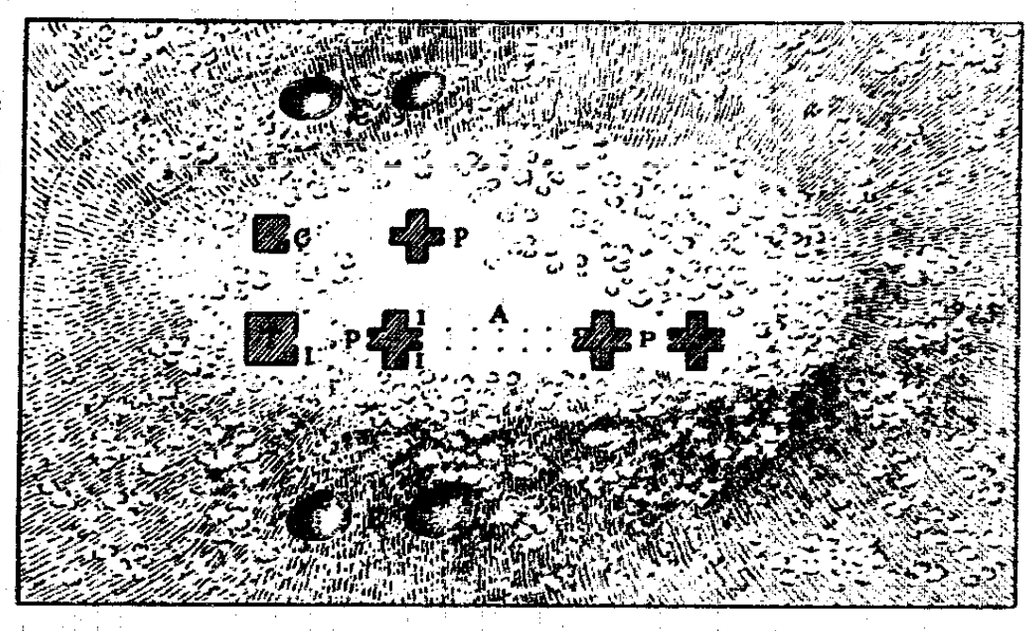


Fig. 66. — Schème du temple de Preah Nét Preah.

une autre, plus grande, pouvant contenir douze mètres cubes, de forme oblongue, où l'on descend par quatre marches, a conservé le nom de Preah Bat, empreinte du « pied sacré »; la troisième, appelée Andaung Krepœu « le puits du crocodile », figure grossièrement, en effet, un saurien à large panse, la tête au Sud, la queue se relevant pour former un escalier de cinq marches: sa contenance est de dix à douze mètres cubes. En outre, sur la pente de la colline, à une dizaine de mètres en contre-bas des ruines, on rencontre une anfractuosité de roche formant une petite grotte où une sorte de coquille polie, taillée sur la roche du fond, encadre un dieu à huit bras que flanquent deux adorateurs.

Les inscriptions. — Nous avons estampé trois inscriptions à ce monument de Phnom Preah Nét Preah: l'une sur la paroi de droite de la porte de la petite tour en briques, les deux autres sur les parois de la porte qui se dresse entre ce sanctuaire et la double rangée de piliers.

Le premier de ces documents compte 18 lignes d'une écriture grande et

grossièrement tracée. Les deux lignes du début, écrites en sanscrit, donnent le nom vulgaire, Hyaṅ, de la dame qui fait la donation, ainsi que la date 871 s'aka sous cette forme *rūpādrimurtti*. Le texte en langue vulgaire commence ensuite par une date en chiffres qui est très nettement écrite 960 s'aka. Mais il est évident que le lapicide a commis une erreur sur le chiffre des centaines en écrivant ce 9 au lieu de 8. Nous devons donc lire ainsi :

En 860 s'aka, le Loñ Ap de Vrai Tamvvaṅ [1] acquit des terres du Loñ Pit Vrau (afin) d'ériger un ās'rama « monastère ». Il donna au dieu ces huit pièces de terre et quatre esclaves. En 871 s'aka, ce Loñ Ap de Vrai Tampvaṅ étant mort et l'ās'rama ayant été déserté, la Teṅ Hyaṅ et son oncle maternel, le Loñ Madhyas'iva, ainsi que d'autres personnages, les fils du Loñ Pit Vrau, et le Loñ Paratap, dont les familles étaient menacées d'extinction totale, s'entendirent tous pour reédifier cet ās'rama qui fut doté de pays, de champs et d'esclaves. La divinité fut invitée (*sic*) à y séjourner ; puis on lui fit don des huit pièces de terre, et des quatre esclaves ou tai « bayadères » dont on donne les noms. Les redevances furent fixées à deux petites mesures quotidiennes (de riz), à cinq mesures pour les grandes fêtes, à un panier pour le nouvel an. (Avec respect) on rappela au seigneur Vraḥ Jrai « figuier sacré » qu'il eût à faire buriner cette fondation des gens du pays de Tamvvaṅ, du Chdiṅ « torrent » de Gajapura.

A la paroi de droite de la porte antérieure, l'inscription, qui compte 51 lignes au total, débute par les formules sanscrites « siddhi, svasti » et une date en chiffres, 928 s'aka, que suivent 24 lignes en sanscrit et 26 lignes en langue vulgaire. L'état de conservation du document est passable, mais son écriture est très négligée. Ces lettres parasites dont les Cambodgiens modernes abusent dans le corps de leur écriture, sans les prononcer, apparaissent ici dans le texte khmêr ; ainsi tai « bayadères » est écrit taiy. Dans la partie sanscrite nous lisons S'aivapada giripure et S'ivapāda, deux formes peu différentes d'un même nom qui semble être celui de Preah Nét Preaḥ qui était peut-être le S'ivapāda occidental de l'époque [2]. Ce texte en langue religieuse, qui se termine par les imprécations d'usage, devait sans doute

1. Vrai Tamvvaṅ, écrit aussi Vrai Tampvaṅ, peut signifier « la forêt primitive, de l'origine », c'est peut-être de cette expression que vient le nom actuel de la province, Preah Dambang.

2. Nous avons vu qu'un S'ivapāda oriental existait au monument de Preah Neak Buos, province de Melou Préi.

annoncer la fondation : la partie khmère qui suit débutant sans autre préambule par les noms des esclaves donnés, et ce n'est qu'à la fin que nous apprenons que la fondation était faite par la Teñ Umā et peut-être aussi par le Loñ Parāyāj.

Ces personnages font donc donation d'une quarantaine d'esclaves des deux sexes, gho et tai, celles-ci ayant souvent des enfants. Le Mratāñ Khloñ S'rī Saṅgrāma Dāruṇa se joint à la Teñ Umā et donne dix esclaves. Un autre personnage dont le nom est effacé en donne seize. Les premiers donateurs fixent les redevances dues au jour de l'an, aux huitièmes et quatorzièmes jours des demi-mois. Le Mratāñ Khloñ fixe, de son côté, deux petites mesures de riz mondé. On indique ensuite en détail les diverses terres qui ont été achetées (pour constituer la fondation) ainsi que leur prix d'achat en or, instruments de métal précieux, buffles, etc. Terres et esclaves sont offerts au dieu de S'ivapāda. Les redevances quotidiennes en riz mondé seront d'un panier et demi. Ces revenus (du temple) ont été fixés par la Teñ Umā et le Loñ Parāyāj.

La troisième inscription, sur la paroi de gauche de la même porte, compte 19 lignes, mais elle paraît devoir être décomposée en deux inscriptions de 13 et de 6 lignes que sépare un petit intervalle. L'écriture fine, grêle, mal burinée, usée par le temps, pleine de lacunes, n'est pas toujours reconnaissable sur les estampages. Sous réserve de ces défectuosités nous résumons ainsi le document :

Oṃ, 927 s'aka, pleine lune de Vais'akha « avril-mai », vendredi, plusieurs chefs ayant respectueusement informé S. M. S'rī Jayavīravarman[1], de la situation des biens et revenus laissés par le Steñ Añ Vraḥ Jrai « le Brahmane Figuier sacré », un ālakṣana « secrétaire royal » sortit du Palais, se rendit auprès de ces chefs de la population, chefs de négoce, pages de la sainte Cour royale. Ce secrétaire communiqua aussi aux tribunaux l'ordre suprême qui chargeait le Mratāñ S'rī Jayendropakalpa, le Mratāñ S'rī Jayendrapandita Bhagavan, et le Vāp Teñ, fonctionnaire de la troisième (Maison princière), d'assurer le règlement de ces questions. Les biens et revenus du Steñ Vraḥ Jrai, les esclaves, pays, rizières, saintes cellules du Vrah S'rī Rājendrās'rama, les gens

1. Nous savons déjà par d'autres inscriptions que le roi qui régnait sous ce nom depuis 924 s'aka, adopta vers 928 le nom de Sūryavarman.

de ce monastère consacrés au service du culte, tout devra être respecté par la famille, conformément aux dernières volontés exprimées verbalement, mais solennellement, paraît-il, par l'aïeul, le Steñ Vrah Jrai.

En 929 (?) s'aka[1], première quinzaine de Kartika « octobre-novembre » S. M. fit adresser au Vraḥ Kamsteñ Jaroy Cār un ordre qui se rapportait, semble-t-il, aux terres données par le Steñ S'ivās'rama, aux fondations de ce brahmane en faveur du dieu de Giripura.

De l'étude de ces documents il semble résulter que le temple de Preah Nét Preaḥ, alors appelé S'ivapāda « pied de S'iva », était situé dans le territoire de Giripura « ville de la colline » qui devait être un village construit au pied du mont ; que ce temple fut peut-être fondé, en tous cas qu'il reçut des donations, en 860 s'aka (938 A. D.), donc sous le règne de Jayavarman IV ; qu'il fut restauré et plus richement doté en 871 (949), Rājendravarman régnant ; qu'en 927 s. (1005) le roi Suryavarman Ier, qui portait encore à cette époque son premier nom de Jayavīravarman, assura à ce temple la possession des biens laissés par le brahmane Vraḥ Jrai ; que l'année suivante 928, la dame Umā et divers personnages y firent des fondations importantes ; enfin qu'en 929 le roi confirma encore d'autres donations faites par un brahmane, qui se nommait peut-être S'ivās'rama ou plutôt qui avait la charge du monastère appelé S'ivās'rama.

Les petites ruines de Tœuk Chou. — A l'Est de Preah Nét Preaḥ, entre les deux rivières qu'on appelle Stîng Kampong Kassang et Stiṅg Srêng, plusieurs collines accidentent la plaine de Tœuk Chou « l'eau du flot montant », qui est fertile en riz et où existent, dit-on, des gisements aurifères.

Le gros village de Tœuk Chou compte 200 cases sur la rive droite du Sting Srêng et fait un certain commerce de riz et de bois de construction.

Parmi les ruines qu'on rencontre dans ses environs nous n'avons à examiner actuellement que celles qui sont sur la rive droite de ce cours d'eau qui sert de limite entre les provinces de Battambang et de Siem Réap ; les autres seront étudiées dans cette dernière province.

Près de l'extrémité septentrionale du village de Tœuk Chou, on trouve

1. Les vestiges du chiffre des unités qui est effacé semblent plutôt indiquer un 9, et c'est pour cette raison que nous avons placé ici cette troisième inscription après les autres.

sur un petit tertre artificiel appelé Kouk Kantuot, un socle ou autel de pierre et plusieurs statues brisées qui indiquent un emplacement de temple antique construit en matériaux légers. Une inscription d'une ligne était gravée sur deux des côtés de la tranche de ce socle ; mais très mal écrite, elle est à peu près illisible, sauf le nom du roi Indravarman.

Prasat Kouk Treâp, à une lieue au Nord de Tœuk Chou, est une petite tour originale, construite en briques, renflée à l'extérieur comme un minaret et dont la porte en grès gris est décorée de deux piliers carrés en guise des colonnettes habituelles. Son linteau représente un dieu debout, la main droite tenant une canne, la gauche levée comme si elle soutenait la guirlande de fleurs qui est sculptée au-dessus ; la jambe gauche un peu repliée repose sur la pointe du pied. Coiffé du mukuta, vêtu d'une ceinture, orné de colliers et de pendants d'oreille, ce dieu est entouré de bœufs, et d'adorateurs dont la plupart portent aussi des bâtons.

Prasat Sangkhah et ses inscriptions. — Prasat Sangkhah, à cinq kilomètres à l'Ouest un peu Nord de Tœuk Chou, dans les plaines argileuses de rizières ou de grandes herbes, présente un bassin sacré, mesurant 400 mètres sur 200 et rempli d'une eau claire et limpide ; puis à 400 mètres vers l'Ouest, le temple qu'entourait un fossé quadrangulaire de 40 mètres sur 30 et qui se composait de neuf petites tours ou édicules construits en briques et

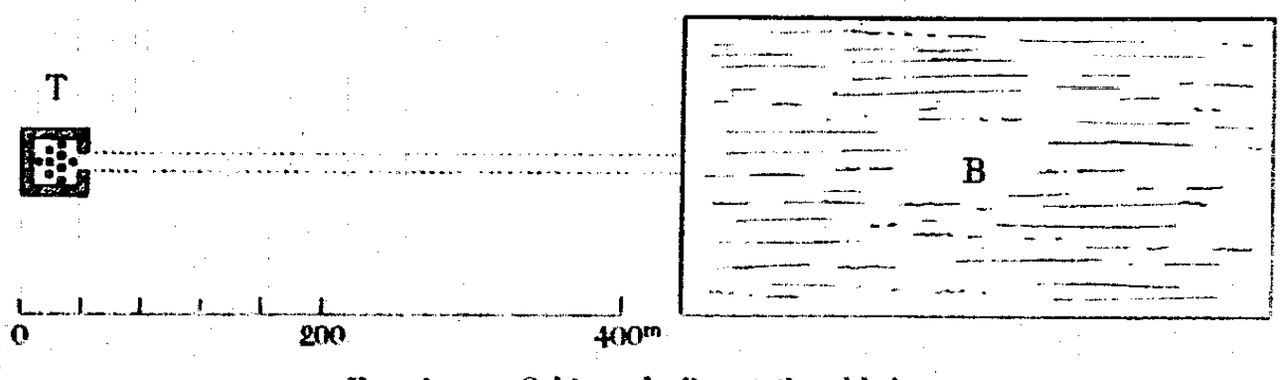


Fig. 67. — Schème de Prasat Sangkhah.

dont il ne reste guère que les encadrements des portes en grès rouge. Une première tour était suivie de deux autres que flanquaient deux édicules aux portes tournées vers ces tours ; trois tours étaient en troisième ligne ; et la dernière était isolée en quatrième ligne.

Les deux parois de la porte de la première de ces tours sont couvertes d'inscriptions assez bien conservées, dont l'écriture était ronde et régulière.

Il y a à droite 42 lignes en sanscrit où on lit le nom du roi Sūryavarman (Ier). A gauche, après 8 lignes de sanscrit qui font suite au texte de l'autre paroi, et où l'on distingue le nom de Vāgīs'varapandita, le khmer commence en ces termes, en tenant compte d'une lacune à la première ligne : « Pays de Jaroy (Cār),... biens récupérés par le roi (mṛitakadhana) dans la province d'Amoghapura, et présents sacrés de S. M. Sūryavarman au dieu S'ivaliṅga, inscrits par S'rī Vāgīs'varapandita ». Ce préambule n'occupe que trois lignes et les 48 lignes restantes — la paroi en comptant 59 — sont divisées en quatre colonnes (deux pour chaque quinzaine du mois) de noms de serfs sacrés, gho et tai, au total de 156, que le roi avait ainsi récupéré par héritage et qu'il donnait au dieu par les soins de S'rī Vāgīs'varapandita.

Prasat Roluḥ et son inscription. — Revenant vers l'Ouest, on rencontre entre Mongkolbaurei et le chef-lieu de ce district de Soay Chék où nous avons pénétré depuis le commencement de ce chapitre, Prasat Roluḥ « la tour percée », tout à côté du village de ce nom dont les habitants déterrent fréquemment de vieilles poteries. Le temple antique comprenait, à 200 mètres à l'Est, un bassin rectangulaire de 300 mètres sur 200 ; une avenue flanquée de stèles grossières en grès rouge, un bassin-fossé où frétille actuellement le poisson : les habitants s'interdisant probablement la pêche par superstition ; puis, à l'intérieur du préau, deux édicules, une galerie ou peut-être trois tourelles accolées, enfin la tour-sanctuaire. Ces constructions très ruinées étaient en briques, sauf les encadrements des portes qui étaient en grès rouge. Les sculptures ne sont pas de premier ordre ; elles représentaient, sur le linteau de la porte, un dieu à quatre bras, dansant, entouré de Rishis et d'adorateurs, et plus bas un autre dieu sur le Garouda. On reconnaît encore des traces de vermillon à l'intérieur de la tour dont seuls se dressent aujourd'hui les pans latéraux.

L'encadrement de sa porte de grès est resté aussi debout. Sur sa paroi de droite est gravée une inscription khmère de 26 lignes en bon état de conservation. L'écriture quoique ronde indique des tendances vers l'usage des lettres carrées. Les fleurons sont bien détachés, le Virāma est régulièrement écrit. Voici la traduction presque intégrale de ce document :

En 971 s'aka, le huitième jour de la lune décroissante de Phālguṇa (février-mars, donc 1050 A. D.) S. M. S'rī Udayādityavarman monta sur le trône. En 972 s'aka, le cinquième jour de la lune croissante de Vais'akha

(avril-mai, donc la même année 1050 de notre ère), le dimanche, S. M. Udayādityavarman octroya gracieusement les terres du pays de Stuk Rmāṅ, ainsi que les esclaves et les revenus, au Seigneur S'rī Jayendrapandita, les abandonnant pour l'avenir comme (faisant partie) des terres et revenus du pays de Stuk Ransi [1]. En effet, quatre personnages, deux femmes (teṅ) et deux hommes (loñ) qui avaient rempli, semble-t-il, des fonctions au Palais royal, qui avaient possédé ces terres et joui de ces revenus du pays de Stuk Rmāṅ, n'avaient ni fils, ni petits-fils ; leurs familles s'éteignaient. Pour ce motif Sa Majesté [2] en disposa en faveur de S'ri Jayendrapandita, les abandonna définitivement, décidant que terres, esclaves et revenus de Stuk Rmāṅ feraient dorénavant partie intégrante (des biens) du dieu de Stuk Ransi, qu'ils appartiendraient pour toujours à la famille de Jayendrapandita, à sa famille maternelle. Les limites des terres sont ensuite indiquées aux huit points du compas. Et le document se termine par l'énumération des noms, titres et fonctions de trois seigneurs Pandits que le souverain chargea d'assurer l'exécution et l'inscription de cet ordre royal de donation.

Ce texte se passe de tout commentaire. Il répète, il appuie, selon les tendances habituelles des Cambodgiens, mais il est d'une clarté à peu près parfaite. Retenons en seulement que le pays de Prasat Roluḥ était probablement appelé jadis Stuk Rmāṅ « le lac des axis ».

Petites ruines de Soay Chék. — Prasat Roluḥ, avons-nous dit, de même que Preah Net et Tœuk Chou, fait partie du vaste district de Soay Chék dont la population est généralement très clairsemée et qui a pour chef-lieu un village du même nom, situé sur une rivière qui descend des grandes montagnes du Nord. On rencontre plusieurs ruines aux environs de ce village de Soay Chék.

Au Sud, Prasat Lobœk Châk est un petit temple dont le mur, de 30 mètres sur 20, entoure une tour-sanctuaire, le tout construit en limonite.

Un autre temple du même genre était à Prasat Daûn Dom, à trois kilomètres dans l'Est-Sud-Est de Soay Chék.

Prasat Andœk « tour de la tortue », à l'Est de Soay Chék, est une petite

1. Confronter la grande inscription de Sdok Kâk Thom qui fut gravée par les ordres de ce même personnage, S'ri Jayendrapandita.

2. Le roi héritant de ces biens en vertu de son droit de propriétaire éminent.

tour isolée et construite en limonite. Le linteau de grès de sa porte représente la scène classique du barattement de la mer de lait, mais avec des variantes originales. Peut-être la tour tire-t-elle son nom actuel de la tortue qui supporte le mont Mandara ?

Prasat Samrong, à l'Est-Nord-Est de Soay Chék est un temple de trois tours en briques dépourvues de fossé.

A plusieurs lieues au Nord, Prasat Lobœk Ta Ei, petite tour en briques que deux figuiers recouvrent totalement, a son encadrement de porte en grès rose tendre sans décors. On remarque à l'intérieur une statue de divinité brahmanique, enterrée à mi-corps et de bonne facture, mais le nez et les bras sont cassés. Le Phûm ou village actuel de Lobœk Ta Ei, à côté de cette ruine, est entouré de rizières.

Bantéai Préau et ses inscriptions. — Le temple le plus important de cette région, appelé aujourd'hui Bantéai Préau, est à deux lieues à l'Ouest-Nord-Ouest de Soay Chék. Un grand bassin rectangulaire, mesurant près de 800 mètres E.-O. sur 600 N.-S., précédait à l'Est le monument dont le mur d'enceinte extérieure mesurait 160 mètres E.-O. sur 120 N.-S. Ce mur et un large bassin-fossé qui s'étendait derrière étaient interrompus dans l'axe Est-Ouest par des chaussées d'accès, larges de vingt mètres et longues d'une quarantaine, qui permettaient d'atteindre les portes monumentales de l'enceinte intérieure. Ce second mur entourait un enclos qu'un autre mur transversal divisait en deux préaux. Dans la cour antérieure, qui mesurait 25 mètres E.-O. sur 40 mètres N.-S., s'élevait une tour carrée en briques, percée de portes à ses quatre faces et très ruinée actuellement. De là on pénétrait, par une

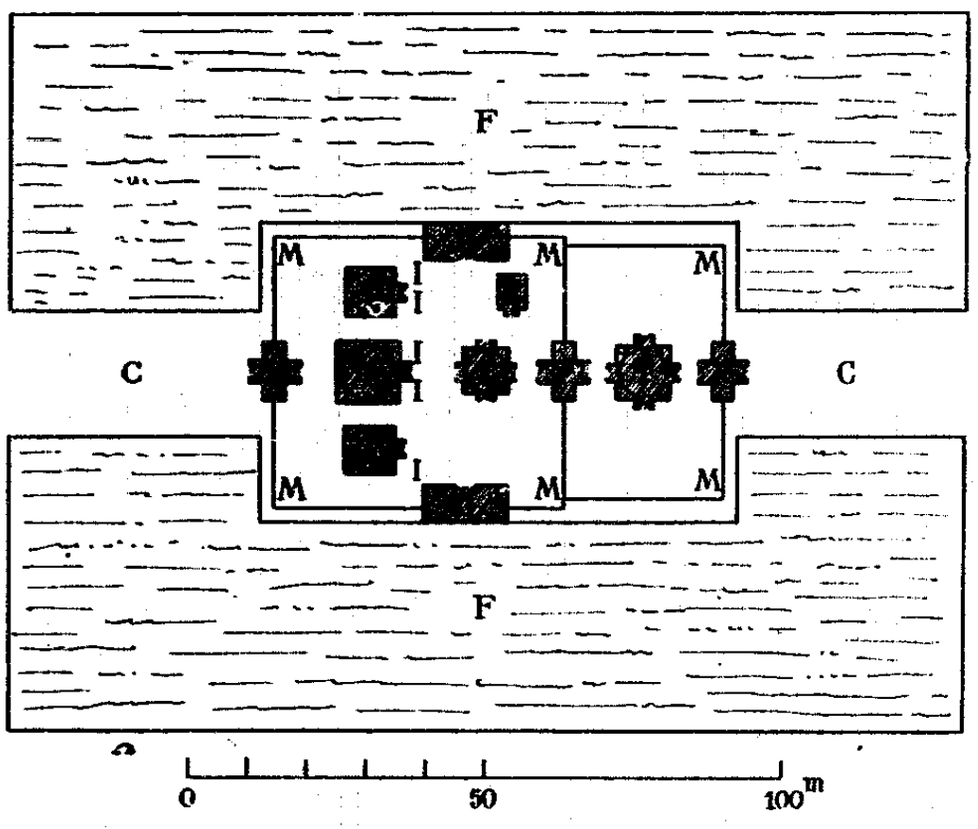


Fig. 68. — Schème de Bantéai Préau.

porte monumentale, dans la seconde cour qui mesurait 45 mètres E.-O. sur 40 mètres N.-S. et qui renfermait, outre deux petites galeries ou faux portiques latéraux, deux édicules, l'un à quatre faces, placé sur le grand axe du temple, l'autre plus au Nord, et trois sanctuaires, tours en briques, que les racines des arbres recouvrent en partie et dont les portes en grès rouge avaient été gravées de cinq inscriptions khmères.

L'inscription de la paroi de gauche de la tour de gauche ou du Nord ne compte plus que trois lignes d'une écriture cursive, peu soignée et dont l'état de conservation laisse fort à désirer. Nous y lisons qu'en 924 s'aka, lundi, pleine lune, il y eut une fondation en faveur d'un dieu; comprenant deux mesures (périodiques, de riz sans doute,) et deux gho ou esclaves mâles qui sont nommés. Le reste manque.

Il y a aussi de grandes lacunes dans l'inscription de l'autre paroi de cette même porte qui compte 18 lignes. Les lettres ont disparu au commencement et à la fin de ces lignes : en outre, la pierre est largement fendue de haut en bas. Mais l'écriture était ici soignée, monumentale, ronde, aux fleurons bien détachés ; le virāma est régulièrement tracé. Ce qui en reste est donc très lisible.

Ce document donnait les noms encore reconnaissables d'une quarantaine d'esclaves, gho et tai, celles-ci ayant souvent des enfants, qu'un Seigneur, (Kaṃsteṅ) donnait à la divinité Bhagavatī Umā. Le donateur indiquait la provenance de la plupart de ces esclaves qui lui avaient été remis en vue sans doute de cette fondation par divers personnages, tels qu'un chef de marchands, un chef de la population et du territoire de Vyādhapura.

L'inscription de la paroi de droite de la porte de la tour centrale qui compte 11 lignes a aussi beaucoup souffert. Mais ce qui en subsiste est très lisible ; l'écriture monumentale, ronde, ayant été burinée avec soin. En voici la traduction résumée :

En 929 s'aka, le troisième jour de la lune croissante du mois de Jeṣṭha (mai-juin), mardi, le Vāp Amṛita donna des terres au dieu S'ivaliṅga de Thpvaṅ Rmāṅ « Tête d'axis ». Divers chefs de la population et chefs de territoire (firent) planter les bornes.

En 929 s'aka le cinquième jour de la lune croissante de Jeṣṭha, jeudi,

le Vāp Ayak du pays de Pralāy, (employé) à la couche royale[1] de la première (catégorie ou Maison royale), donna des terres au dieu S'ivaliṅga. Divers chefs de troupes ou de territoire (firent) planter les bornes.

En 930 s'aka (ou 931, le chiffre des unités étant douteux), le huitième jour de la lune décroissante de Jeṣṭha, dimanche, le Mratāñ S'rī Nṛipendravalabha, du pays de Jrai Garyāk, donna les champs de son aïeul, l'ācārya Droṇa, pour une fondation en faveur du dieu S'ivaliṅga. Furent témoins divers chefs de territoire et chefs de la population.

En 933 s'aka, le cinquième jour de la lune croissante de Māgha, samedi, plusieurs personnages, qualifiés Vāp, Mratāñ Khloñ, Mratāñ, Steṅ et Loñ, vendirent des terres du pays de Thkvāl Joṅ au Kaṃsteṅ S'rī Narapatīndravarman (sans doute pour une fondation en faveur du temple). Divers chefs de territoire et chefs du peuple plantèrent les bornes. On indique le prix de ces terres qui semble être de cinq onces (d'or) et de dix chevaux.

A la paroi de gauche de cette même porte, l'inscription, en assez bon état de conservation malgré quelques taches d'usure, compte 26 lignes de la même écriture monumentale, ronde et belle. Nous l'analysons ainsi :

Au lieu (pour la tour, le sanctuaire central), (voici les) esclaves du dieu S'ivaliṅga (qui sont les) présents du Kamsteṅ S'rī Narapatīndravarman. Suivent de nombreux noms de tai « femmes » et de gho « hommes » donnés avec leur famille et dont on indique souvent la provenance. Les uns ont été donnés au Kaṃsteṅ par divers personnages, soit à titre gracieux, soit pour s'acquitter de leurs dettes (saṃvandhi.) D'autres lui ont été offerts par des clients (varga) lorsqu'ils ont pris congé de lui, leur patron, pour retourner dans leur pays. Parmi ces esclaves il y a des danseuses, des chanteurs, des chanteuses.

L'inscription se continue par une date en chiffres : En 931 s'aka, treizième jour de la lune croissante de Bhadrapada « août-septembre » un Vāp (dont le nom est abîmé) offrit de son côté des esclaves au dieu de Thpvaṅ Rmāṅ. Ce sont plusieurs gho et tai. En outre ce Vāp semble en avoir remis d'autres au Kamsteṅ pour une donation personnelle de celui-ci. Un autre Vāp remit aussi des esclaves au Kaṃsteṅ qui les offrit au dieu.

1. Un camérier du roi.

La dernière inscription, écrite sur la paroi de droite de la porte de la tour de droite ou du Sud, compte 25 lignes de la même écriture belle et monumentale. Ici, l'état de conservation est plutôt excellent ; il n'y manque que quelques lettres à la fin des premières lignes : la pierre étant usée en cet endroit. Voici l'analyse de cette inscription qui a été faite par le même personnage et sans doute en même temps, à la même occasion, que la précédente, à laquelle elle se rattache intimement :

« Lieu (tour, sanctuaire) méridional. Esclaves du dieu Pa(rame)s'vara (?) (qui sont les) présents du Kaṃsteṅ S'rī Narapatīndravarman ». Ce sont de nombreux tai et gho dont le donateur indique aussi la provenance : remis en paiement par des débiteurs, offerts par des gens de sa clientèle ou par divers personnages. Ainsi le Mratāñ nommé Travāṅ Krave « Mare des crocodiles » a fait cadeau d'une tai que le Kaṃsteṅ offre au dieu. D'autres esclaves ont été troqués. Une tai semble provenir d'une prise de guerre et avait été offerte primitivement au Vraḥ (le roi) qui la redonna gracieusement au Kamsteṅ et celui-ci l'offre au dieu. Il donne aussi trois esclaves qu'a dû lui remettre un personnage en remplacement de deux autres qui avaient été prêtés et qui sont en fuite. Nous traduisons littéralement un passage qui nous a permis d'identifier une capitale du Cambodge au VII^e^ siècle : « La tai Kansa : un Loñ de Vrai Krapās Vyādhapura qui fait partie de la clientèle du Kaṃsteṅ, prenant congé (de celui-ci) pour retourner en son pays, lui donna en présent d'adieu cette tai Kansa que le Kamsteṅ offre au dieu ».

En définitive, le temple appelé aujourd'hui Bantéai Préau, était désigné jadis sous le nom vulgaire de Thpvaṅ Rmāṅ « tête d'axis ». Consacré au S'ivaliṅga, peut-être à Parames'vara, autre vocable de S'iva et à Bhagavati Umā, la déesse épouse de ce dieu, il fut probablement édifié pendant les dernières années du règne de Jayavarman V ou les premières de celui de Sūryavarman I^er^.

Toujours est-il que de 924, année de l'avènement de ce prince-ci, à 933 s'aka (1002-1011 A.-D.) plusieurs donations de terres et d'esclaves furent faites aux divinités de ce temple et le principal rôle dans ces fondations revint au Kamsteṅ ou seigneur[1] appelé S'rī Narapatīndravarman.

1. On sait qu'une des grandes difficultés de ces études consiste à bien déterminer le sens exact de ces nombreux titres honorifiques que la vaniteuse emphase des Orientaux fit créer de tout temps et

Prasat Ta Siou et les environs. — De la petite province de Preah Srŏk, que nous verrons plus loin et qui est située au Nord de Preah Nét et à l'Est du village de Soay Chék, lorsqu'on se dirige vers le Nord-Ouest pour se rendre à Thmâ Puok, autre village important de ce district de Soay Chék, on passe près de plusieurs ruines généralement insignifiantes.

Après avoir traversé une ancienne chaussée qui limite actuellement les provinces de Preah Srŏk et de Battambang, puis, au delà, la plaine déserte de Trepeang Rosei « la mare aux bambous », on atteint Prasat Sdao ou Sdau, petite tour ruinée qui était construite en briques et, pour l'encadrement de sa porte, en grès rouge. Les sculptures du linteau représentent Indra, entouré de Rishis « anachorètes », en adoration ; le dieu est assis sur l'éléphant tricéphale dont les trompes latérales lancent les faisceaux de guirlandes qui entourent le motif. Il est à remarquer que les figures des personnages ont toutes été systématiquement abîmées par le marteau.

Plus loin, le village de Sala Vat Ta Kréam est entouré de monticules couverts de bambous nains et dont le sommet porte quelquefois un antique autel de pierre. A un quart de lieue au Sud-Est de ce village, Kouk Prasat « le tertre des tours » est le nom donné à un petit temple de trois tours en briques entièrement ruinées.

Prasat Ta Siou ou Sa Siou, au delà de Ta Kréam est le nom actuel de deux tours ruinées situées à 200 mètres l'une de l'autre. L'une, à l'Est, construite en blocs de grès rouge avec soubassement et couronnement en limonite, faisait face au Sud ; une petite cellule extérieure et indépendante était adossée contre la fausse porte de l'Est. Quant à la tour occidentale, que des racines d'arbres embrassent totalement, elle s'élevait, construite en briques, sur un petit tertre qui semble être naturel.

Ce tertre est de niveau avec une terrasse artificielle allongée vers le Nord et soutenue par un petit mur de limonite. Sur ce terrassement gît une table rectangulaire à libations, creusée, percée en son milieu d'une ouverture rectangulaire très allongée et munie sur un côté d'une gargouille avec canal

qu'elle laisse facilement tomber en désuétude. Nous avons quelquefois supposé que ce terme de Kamsteñ correspondait à notre mot « prince ». Il nous semble plutôt aujourd'hui qu'il était réservé aux brahmanes remplissant de hautes fonctions civiles. En effet, on voit que ces Kamsteñ étaient de grands seigneurs et, d'un autre côté, nous retrouvons dans ce titre honorifique le mot steñ qui paraît avoir été appliqué au commun des brahmanes et qui est précédé ici d'une sorte de préfixe amplificatif, kam,

d'écoulement ; ce monolithe semble être, non un socle de statue, mais la représentation spéciale d'une divinité.

Dans les broussailles des environs étaient dispersés à une centaine de mètres les uns des autres, les fragments de deux stèles que nous fîmes rechercher, rassembler et estamper.

Les stèles de Prasat Ta Siou. — L'une de ces stèles avait reçu cette inscription digraphique que le roi Yas'ovarman envoya dans la plupart des sanctuaires célèbres de son royaume et que nous avons déjà relevée en maints endroits. La 36e stance est ainsi conçue : « Le splendide couvent de Yasodhara ayant été donné (en l'an marqué) par lune, un, et les corps (de S'iva = 811), il (le roi Yas'ovarman) a fait cet édit pour l'illustre Nidrā ». Donc, selon M. Barth, la donation était faite ici à la déesse Nidrā, c'est-à-dire probablement à Yoganidrā ou Mahāmāyā, divinité également honorée par les Sivaïtes qui en font une forme de Dūrga et chez les Vishnouïtes pour qui elle est une émanation de Vishnou incarnée en Yas'odā, la mère adoptive de Kṛishna. A en juger par la teneur générale de ces inscriptions l'hommage s'adressait à la S'aktī sivaïte.

L'autre stèle, en grès rouge, portait sur trois de ses faces une inscription mi-sanscrite mi-khmère et était décorée sur l'une des faces d'un bas-relief dont il ne reste qu'une queue de bœuf, c'était sans doute Nandi, la monture de S'iva. « Ce qui reste de huit lignes en sanscrit ne fournit, dit M. Barth, aucune indication utilisable ». Sur la troisième face qui était écrite entièrement en khmer, le commencement a disparu. Dans ce qui reste nous voyons qu'il était d'abord question de deux dignitaires, Mratāñ Khloñ, dont l'un, nommé Sṛī (Ma)hipativarman, était un surveillant de tribunal (vrah sabhā) : puis d'un Vrah Kaṃsten (du pays) de Vrāc, d'autres Mratāñ Khloñ, d'un chef de magasin, de gardiens des registres sacrés (ou catalogues royaux) surveillants des tributs ou redevances royales. Tous ces dignitaires semblent donner (ou assurer) l'ordre relatif à la remise de vingt-quatre esclaves au Mratāñ S'rī Narendravijaya pour le seigneur ou dieu de Vrāc. Ce dernier nom pourrait bien être celui du pays appelé actuellement Ta Siou.

La stèle de Thmâ Puok. — De ce point, en continuant vers le Nord-Ouest, on passe à Neak Ta Chho, ou Arak Chho, « le génie debout » emplacement d'un petit temple antique qui devait être construit en matériaux

légers, car il n'y reste que le tertre entouré de son fossé et un beau socle de grès rouge.

On atteint, plus loin, le village important de Thmâ Pûok « pierre de la corporation », qui compte 90 cases groupées en rond près d'un Rolôm ou bassin naturel. Dans sa pagode se trouve une stèle pyramidale qui provient de Nĕak Ta Chho, disent les indigènes. Ce monolithe de grès rouge dépasse 1m,40 de hauteur et 0m,40 de largeur. Ses faces sont couvertes de figurines ; dieux et déesses aux quatre bras et adorateurs agenouillés dans de petites niches ogivales. Une inscription sanscrite de 7 lignes a été gravée sur les quatre faces de la base et d'un filet (pour une ligne) sculpté un peu plus haut. Ce document, dont l'état de conservation est suffisant malgré quelques lacunes, n'a pas encore été étudié. Il doit être bouddhique, car nous y lisons à plusieurs reprises, ces mots : Vuddha, Lokes'a, Lokes'vara, Maitreya. Il semble se rapporter à une donation de terres, d'esclaves mâles et femelles, et il donne un nom de roi, Jayavarman.

Bântéai Téap. — De Thmâ Puok, en se dirigeant au Nord vers le grand monument de Bantéai Chhmar, on rencontre d'abord, et après avoir fait deux lieues, un autre temple antique, aux matériaux frustes, mais aux dimensions considérables, que les indigènes appellent aujourd'hui Bantéai Téap, « la forteresse basse. »

Un premier mur, construit en blocs de limonite, haut de trois mètres et épais d'autant, enclôt un rectangle de 800 mètres E.-O. sur 6 ou 700 mètres N.-S. Un large fossé-bassin le double à l'intérieur. Du milieu des faces de l'Est et de l'Ouest, des avenues permettaient d'accéder à une seconde enceinte murée qui entourait une terrasse de 120 mètres E.-O. sur 100 N.-S. Des galeries d'axe conduisaient à une troisième enceinte, mur de soutènement d'une autre terrasse qui était surélevée de trois mètres au-dessus de la précédente. Sur ce vaste terrassement qui mesurait 80 mètres E.-O. sur 60 N.-S. s'élevaient au milieu des faces, quatre tours que des galeries d'axe reliaient à une énorme tour centrale. Les cinq tours de ce temple, construites en pierres massives d'un grès de couleur rouge tendre, étaient complètement dépourvues de sculptures. Des vestiges de poutres et de plafonds en bois se remarquent encore dans ces constructions d'un art grossier ou primitif.

Bantéai Chhmar, les abords. — A quatre ou cinq lieues au Nord de

Thmâ Puok, au milieu des forêts désertes d'une région qui est actuellement très desséchée en saison, approximativement par 14°10′ N. et 100°50′ E. Bantéai Chhmar = Pandāy Chmār « la forteresse menue » ou « la forteresse du chat » est le nom de l'une des plus grandes ruines du Cambodge, d'un temple qui par la masse de ses matériaux et la richesse de ses sculptures se place immédiatement après les monuments fameux du Bayon et d'Angkor Vat. Cet ensemble imposant comprend : un Baray ou grand lac oriental ; le

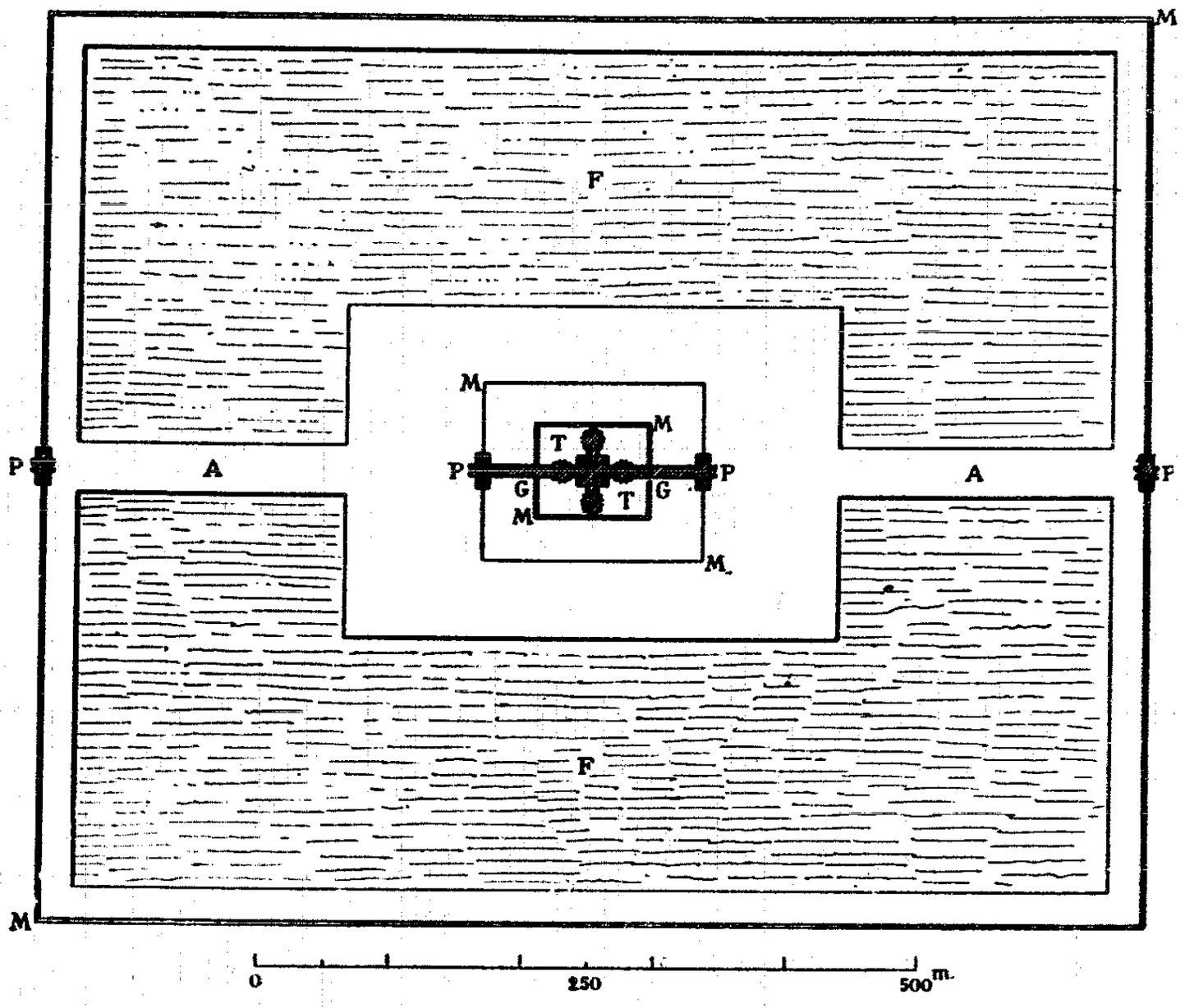


Fig. 69. — Schème de Bantéai Téap.

Méboune ou temple secondaire, au milieu de ce lac ; une immense levée de terre, doublée d'un fossé extérieur, qui devait entourer la ville construite à l'Ouest du lac ; cinq ou six petits temples disséminés dans l'intérieur de cette ville ; une enceinte intérieure, aux fossés larges et profonds que traversaient des chaussées décorées de géants colossaux et que doublait un mur intérieur percé aux quatre faces de portes monumentales, enceinte qui entourait un

parc sacré où s'élevaient plusieurs constructions secondaires ; enfin le temple central, labyrinthe de galeries, de portiques et de tours, qui était entouré d'une galerie rectangulaire décorée de bas-reliefs. Bref, un immense ensemble d'édifices construits de plain pied, mais merveilleusement ouvragés, et réunissant, dans leur plan compliqué, les caractères les plus variés de l'architecture cambodgienne.

Le Baray ou grand lac oriental mesurait près de 2 000 mètres dans la direction E.-O et 1 000 du Nord au Sud. Afin d'obtenir plus facilement une certaine profondeur, les terres excavées avaient été rejetées sur tout le pourtour en énormes levées (appelées aujourd'hui Thnâl Baray) que maintenait un revêtement intérieur, mur de limonite haut de trois mètres. Ce vaste bassin était sans doute alimenté, aux pluies, par un ruisselet temporaire qui doit venir du Nord. Le déversoir à écluse qui devait permettre de vider ce lac ou de régler à volonté son niveau se reconnaît encore, pavé et revêtu latéralement en limonite, à 200 mètres environ en avant de son angle Sud-Ouest. Le barrage de cette écluse ayant disparu depuis des siècles, le lac, quoique bien excavé, n'a plus d'eau en saison sèche ; ce n'est qu'une plaine de grandes herbes. Le creusement et le bon entretien de ce lac étaient nécessairement liés à l'existence d'un grand centre de population en cette contrée qui est aride, sans rivières, sans ruisseaux permanents, où les mares, actuellement, n'ont même plus d'eau pour étancher la soif des voyageurs à la fin de la saison sèche. Seul ce bassin permet d'expliquer l'existence en ce pays de l'une des plus belles et des plus grandioses œuvres de l'architecture cambodgienne.

En son milieu était le Méboune dont le nom rappellerait un autre temple situé de même au centre d'un grand lac qui avait été aménagé à l'Est de la capitale Angkor Thom. Mais les dispositions de ces deux Méboune ou temples secondaires sont très différentes, et, à ce point de vue, l'îlot du Baray de Bantéai Chhmar fait plutôt songer au petit édifice, appelé Neak Pean, qui était effectivement le Méboune d'une autre de ces grandes constructions cambodgiennes, celle qui est appelée Bantéai Prakhan, au Nord d'Angkor Thom.

A l'intérieur d'une levée de terre, large de 30 mètres et qui dessinait un grand ovale autour de l'îlot, quatre bassins avaient été creusés, larges de 20 mètres. Les deux latéraux, très allongés, occupaient les faces Nord et Sud et se recourbaient même en croissant sur les autres faces ; les deux autres avaient

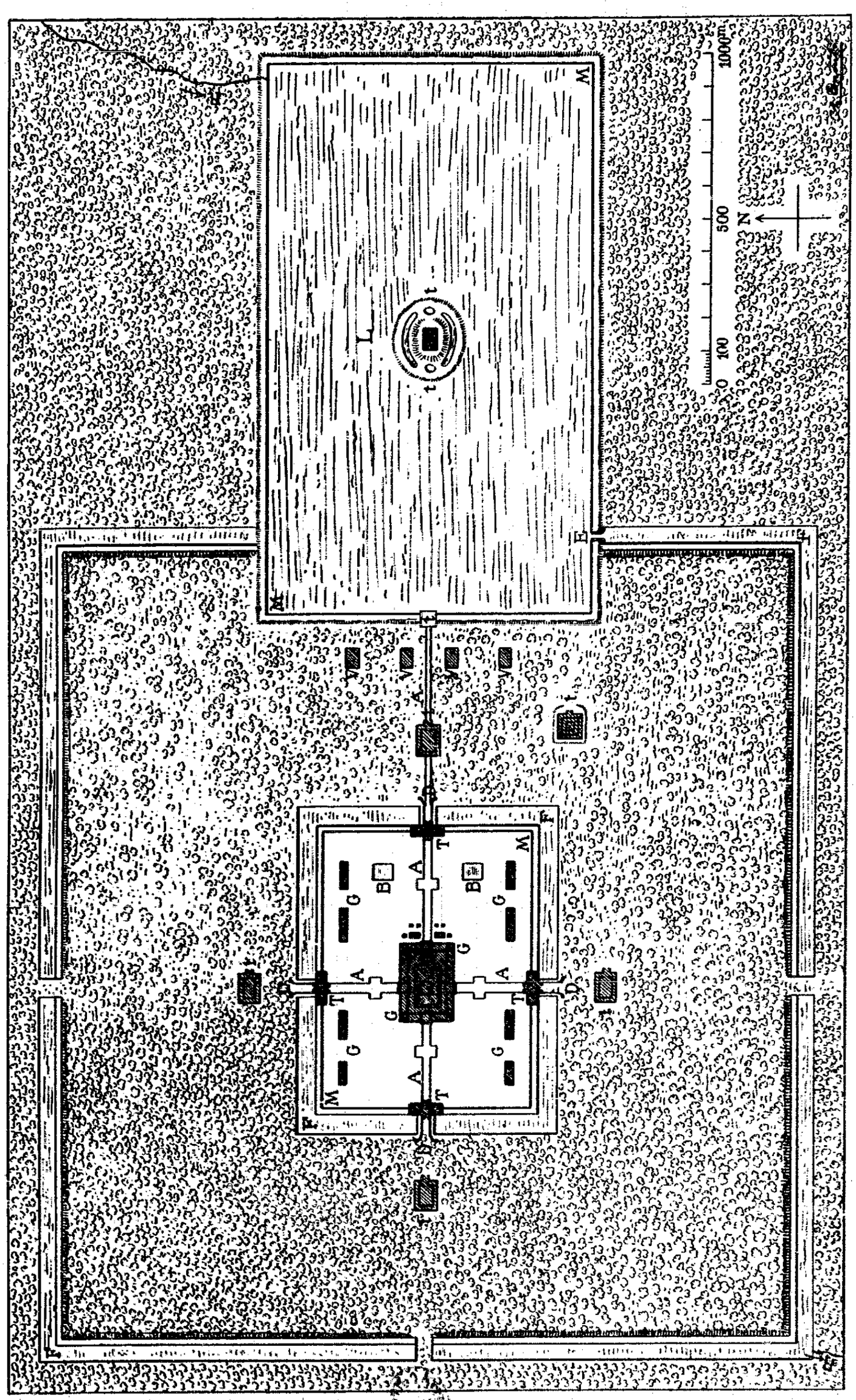


Fig. 70. — Schème du groupe de Banteai Chhmar.

été creusés circulaires, au milieu des faces Est et Ouest. Ces bassins, actuellement à sec, étaient séparés les uns des autres par de petites chaussées. Au delà, une seconde levée de terre ou chaussée ovale, large de 15 mètres celle-ci, séparait ces bassins du fossé rectangulaire qui entourait le temple et qui ne s'interrompait que par une chaussée d'accès à l'Est. Les parois de ce fossé, qui était large de 12 mètres, étaient en gradins de pierre, sauf à la chaussée où elles étaient verticales. Actuellement ce fossé est à sec comme tous les autres bassins. Il se doublait d'un mur intérieur, en limonite, qui mesurait environ 40 mètres dans la direction Est-Ouest et 30 du Nord au Sud. Une porte monumentale le décorait au milieu de la face orientale, et sur la face occidentale, c'était une fausse porte également à péristyle. Pénétrant dans le préau intérieur que ce mur entourait, on laisse à gauche un petit édicule ruiné qui avait été construit en grès et en limonite et on suit une galerie d'axe qui reliait la porte monumentale au sanctuaire ; ce sanctuaire était une petite tour en pierre. Ce petit temple était donc entouré d'une triple ceinture d'eau. Mais actuellement tout est à sec, en janvier du moins.

Le lac du Baray, s'étendant à l'Ouest de ce Méboune, pénétrait de 200 mètres environ dans l'enceinte de la ville, dans cette immense levée rectangulaire qui entourait, à plus de 800 mètres de distance, le monument central, le temple proprement dit de Bantéai Chhmar. Cette levée devait mesurer plus de 2 000 mètres du Nord au Sud et près de 2 500 mètres de l'Est à l'Ouest. Encore haute de trois mètres environ, elle se doublait d'un fossé extérieur qui est à peu près comblé aujourd'hui et elle devait avoir un revêtement en madriers ou troncs d'arbres. On ne trouve plus trace actuellement de ce revêtement.

Plusieurs édifices secondaires étaient disséminés dans cette vaste enceinte. Au milieu de la levée occidentale du Baray, donc à un millier de mètres droit à l'Ouest du Méboune, et à 600 mètres environ à l'Est du grand temple que nous verrons en dernier lieu, un belvédère à deux terrasses étagées et revêtues en limonite est encore décoré de huit lions de pierre. Il mesure une quarantaine de mètres sur chacune de ses faces.

En arrière, d'autres terrassements très étendus semblent avoir servi de base à des constructions en bois légères et élégantes ayant vue sur la campagne environnante. De plus, cinq petits temples entouraient le grand monument, à 100 ou 200 mètres de distance : quatre étant situés en face de ses portes monumentales et le cinquième en avant de son angle Sud-Est.

Le petit temple de l'Est, situé à 150 mètres, comprenait un premier mur de 80 sur 50 mètres, un bassin à l'angle Nord-Est de l'enclos, un second mur décoré d'une porte monumentale donnant sur une petite galerie qui laissait à gauche un édicule et qui conduisait à la tour ou sanctuaire. Le tout en pierre de grès, sauf les murs d'ecueinte qui étaient construits en limonite. Le petit temple du Nord, semblable au précédent, est actuellement très ruiné ; on peut reconnaître toutefois que sa porte monumentale était sommée d'une tiare figurant le quadruple masque de Brahma. Ceux de l'Ouest et du Sud ne présentent rien de remarquable. Celui du Sud-Est, plus éloigné, placé à 300 ou 400 mètres du grand monument, présente des dispositions un peu différentes ; il comprend : une première enceinte, fossé et mur ; une seconde enceinte du même genre, deux portes monumentales, une galerie reliant la porte de l'Est au sanctuaire ; et cette tour ou sanctuaire.

Le grand temple. — Au centre de tout cet ensemble, à 600 mètres du lac et à 1 600 mètres du Méboune, le temple principal avait pour première enceinte un fossé rectangulaire, large d'une cinquantaine de mètres, dont la longueur atteignait près de 1 000 mètres dans la direction Est-Ouest, et 800 dans l'autre direction. Ce fossé, aux parois revêtues de limonite, était traversé aux axes par quatre chaussées semblables aux chaussées d'Angkor Thom, larges de 12 mètres, dallées et décorées de balustrades de dragons supportées par des géants de pierre. Ces chaussées accédaient à quatre portes monumentales sommées de triples tours qu'ornait le quadruple masque de Brahma. Le mur d'enceinte, haut de trois mètres et construit en blocs de limonite, courait sans discontinuité sur les quatre faces, à une dizaine de mètres en arrière du fossé. De ces portes monumentales partaient quatre avenues dallées, longues de plus de 250 mètres, bordées de lions de pierre, qui traversaient le préau où subsistent encore plusieurs vestiges d'édicules et de galeries, et qui conduisaient à une autre enceinte formée d'une grande galerie rectangulaire.

Cette enceinte intérieure, que précédait sur la face orientale un groupe de tours et d'autres constructions actuellement très ruinées, mesurait environ 120 mètres de l'Est à l'Ouest et plus de 80 mètres dans l'autre direction. Elle était à double colonnade de piliers vers l'extérieur et le mur du fond était couvert de bas-reliefs : entre tous les grands monuments cambodgiens, Bantéai Chhmar, le Bayon et Angkor Vat étant les seuls qui eussent reçu l'honneur de cette sorte de décoration. Les galeries de bas-reliefs de Bantéai

Chhmar sont presque totalement ruinées, surtout aux faces du Nord et du Sud où elles ne sont presque plus qu'un amas informe de décombres.

Citons, parmi les motifs qu'on peut encore apercevoir aujourd'hui sur la face orientale : un prince armé d'un arc, entouré d'une foule de courtisans agenouillés, accompagné d'un autre personnage et de son éléphant de guerre. D'autres rois montés sur leurs éléphants tiennent aussi l'arc à la main, sont entourés de guerriers armés de piques ; tous portent de même des cuirasses qui sont tantôt allongées en frac vers le bas, tantôt rondes et coupées court. Plus loin, des princes sont représentés se reposant dans leurs tours ou palais et entourés de la troupe des femmes du harem. D'autres encore sont figurés en plein combat.

A la galerie du Sud sont sculptés d'autres rois se reposant dans leur palais et entourés de leurs femmes, des combats, des armées en marche, des cymbaliers, des guerriers montés sur des éléphants.

Pas plus que les deux précédentes, la galerie du Nord ne représente, au moins dans ce qui est encore visible, aucun motif surnaturel. Une longue théorie de princes ou seigneurs montés sur leurs éléphants de guerre était suivie d'un bœuf, puis d'un autre cortège entourant le feu sacré porté dans une arche ou coffre artistiquement travaillé; suivaient deux femmes en hamac, quatre autres princesses en palanquin, des cymbaliers ; encore un autre coffre, chargé celui-ci sur une charrette à deux roues et, plus loin, un char à quatre roues que des hommes portaient sur leurs épaules. Une seconde série de bas-reliefs sculptés au bas de la paroi et presque entièrement recouverts de décombres représentait un autre défilé.

Les divinités semblent avoir été exclusivement réservées pour les bas-reliefs de la galerie occidentale où les dieux brahmaniques, d'une grandeur dépassant la taille humaine, s'espacent de trois en trois mètres, entourés de personnages de dimensions plus réduites : adorateurs prosternés à leurs pieds ; apsaras ou danseuses célestes voltigeant gracieusement dans les airs autour de leur tête. Tels : un dieu à trente-deux bras ; un autre à dix bras ; un troisième à six bras ; un quatrième à huit bras et dont la haute coiffure cylindrique est décorée d'une statuette du Bouddha ; un cinquième à huit bras est accompagné d'un bœuf ; un sixième à quatre bras porte au front le losange figurant l'œil de S'iva, et un petit Bouddha est sculpté sur sa haute coiffure. A côté d'un septième, qui compte seize bras et trois têtes (quatre peut-être), un petit char sur lequel sont montés maître et cocher, se détache

entouré d'un grand cercle et doit personnifier la divinité solaire, Brah Adīt. Au delà, les bas-reliefs de cette galerie prennent un autre caractère. Après un cortège du feu sacré assez semblable à celui de la galerie des Varman à Angkor Vat mais dont le coffret est ici d'une forme plus primitive et moins ornée, les motifs se répartissent sur deux et quelquefois même sur trois étages distincts représentant des porteurs, des éléphants, des voitures, des bassins avec poissons et lotus, des coffrets posés à terre, des rois adorés, des reines dans leur palais, des ermites portant un gros rosaire en guise de collier, etc.

Ces galeries des bas-reliefs entouraient un véritable labyrinthe de tours sommées du quadruple masque de Brahma, d'édicules et de galeries, le tout devenu aujourd'hui un amas de décombres inextricable, indescriptible si ce n'est pour les spécialistes qui auraient le loisir d'en faire une étude approfondie. Sa partie orientale comprenait un ensemble de galeries croisées, à colonnades, dont les frises, sculptées aussi en beaux bas-reliefs, représentaient des nymphes célestes, des garoudas et nombre de motifs originaux figurant surtout des divinités brahmaniques. On peut y remarquer entre autres les sujets suivants :

Un dieu à trois têtes — la quatrième n'ayant évidemment pu être rendue visible — est adoré par deux Rishis assis à sa droite, le plus éloigné tenant une sorte de luth ; à sa gauche, deux oiseaux rappelant des cygnes ont le cou percé d'une même flèche que vient de décocher un archer agenouillé plus loin.

Un dieu barbu à têtes multiples et à dix bras, qui tient des serpents, paraît être adoré par deux autres divinités en qui on croit reconnaître Vishnou et Siva. Tous ces dieux sont assis sur des fleurs de lotus.

Un dieu ou personnage mythologique, monté sur un éléphant, perce de flèches un autre qui est porté par un lion. Au-dessus trois bustes de femmes, actuellement très abîmés, émergent de fleurs qui étaient admirablement découpées.

Un dieu barbu tient un trident ; à sa droite, il est adoré par un roi et par un Rishi, ce dernier tenant un luth ; à sa gauche, c'est une femme qui l'adore, et plus loin un archer s'apprête à décocher une flèche.

La brique fut peu employée au monument de Bantéai Chhmar. La limonite ne servit guère que pour les murs d'enceinte, pour quelques soubassements et quelques édifices accessoires. Au contraire, le grès bleu, d'un beau grain, fut prodigué dans la construction des tours, portes, galeries, portiques,

toitures, dallages, et de toutes les murailles qui devaient être sculptées en bas-reliefs.

Ce temple, qui pouvait être classé parmi les trois ou quatre plus beaux de l'ancien Cambodge, est tombé, avons-nous dit, dans un état de ruine indescriptible. Il était construit de plain-pied sur le sol, mais les fondations ont certainement été mal établies. Ces lourdes constructions n'étaient édifiées que sur des terres rapportées, que leur poids, joint aux infiltrations des pluies, ne tardait pas à faire affaisser. Or les Khmers n'ayant jamais connu le ciment qui a assuré une quasi-éternité aux constructions romaines, et toutes les parties de leurs édifices de grès, quelle qu'en fût la forme architecturale, n'étant composées que de blocs dont le poids, l'équilibre, l'encastrement et l'inclinaison assuraient seuls l'homogénéité, le plus léger affaissement, le moindre porte-à-faux devaient nécessairement disjoindre la bâtisse et la faire écrouler, entraînant dans sa ruine les constructions voisines sur lesquelles ses éboulis se heurtaient. A Bantéai Chhmar, comme partout ailleurs, les écroulements sont plus complets là où les édifices étaient plus nombreux, plus resserrés et d'un contact plus immédiat[1]. Pas une ligne n'y est restée intacte. Les nombreux portiques et galeries où s'abritaient les statues du Panthéon indien, les douze ou quinze tours, — on ne peut plus les compter, — qui couronnaient de leur dôme au quadruple masque de Brahma les sanctuaires successifs du temple, tout est découronné, affaissé, fendu de haut en bas, gisant épars sur le sol, et n'offre plus qu'un chaos de décombres à l'œil attristé du voyageur.

Les caractères généraux de ce temple, ses sculptures naïves, un peu lourdes et massives, les femmes de ses bas-reliefs, au nez droit, moins mièvres et mieux dessinées que les nymphes d'Angkor Vat, la profusion des grands garoudas en haut relief décorant les murs et raccordant les portiques aux galeries, les dômes aux quatre faces de Brahma, le Meboune analogue au Néak Pean de Preah Khan (ou Prakhan), tout nous permet de croire que Bantéai Chhmar est contemporain des monuments de Bantéai Prëi, de Ta Som et de Preah Khan, dans le voisinage d'Angkor Thom, un peu antérieur à cette grande capitale elle-même, remontant donc à la première

1. Ces observations très justes sur l'état de ruine de Bantéai Chhmar sont dues à M. de Coulgeans, consul de France à Korat, le seul Européen, à notre connaissance, qui ait visité ce monument depuis notre passage en 1883.

moitié de notre IXe siècle, c'est-à-dire au début probable de la période des colossales constructions.

Moura croit que Bantéai Chhmar était un temple consacré à Vishnou, d'où l'emploi constant de l'oiseau divin, garouda, comme motif de décoration ou comme cariatide autour de la base des dômes couronnant les sanctuaires. A notre avis, ce temple fut édifié en l'honneur du Bouddha ou fut peut-être consacré simultanément aux deux religions de l'ancien Cambodge, c'est-à-dire à un curieux essai de culte mixte qui aurait fusionné, pour ainsi dire, le Sivaïsme et le Bouddhisme septentrional et remplacé momentanément et par intermittence l'ancien culte brahmanique de Harihara, c'est-à-dire de S'iva et Vishnou adorés en un seul corps. Nous y avons reconnu plusieurs statues du sublime Docteur de la Loi qui paraissent être fort anciennes et contemporaines de la fondation de l'édifice. Sa figure placide se retrouve aussi sculptée en miniature sur la coiffure des divinités brahmaniques, soit aux bas-reliefs des murailles, soit aux statues isolées, sur une statue de S'iva, par exemple. La tête de ce dernier morceau de sculpture se distingue encore par un nez plus accentué, plus busqué qu'il ne l'est dans le commun des statues du Cambodge.

Les inscriptions. — Les inscriptions que nous avons trouvées dans le temple de Bantéai Chhmar ne peuvent, croyons-nous, apporter aucun éclaircissement ni sur la date précise de sa fondation, ni sur sa destination primitive ; elles paraissent être postérieures de plusieurs siècles. A demi cachées sous les décombres d'une galerie du labyrinthe intérieur, elles comprennent une grande inscription de 29 lignes et six petites, d'une, deux, trois ou quatre lignes au plus. Toutes ont souffert et leur état de conservation laisse à désirer. Malgré la particularité qu'y présente la lettre *r*, souvent écrite avec deux branches, forme archaïque qui les ramènerait, si le criterium était sûr[1], aux IXe ou Xe siècles, ces inscriptions sont, par l'ensemble de l'écriture, comme par la langue et même par la teneur, contemporaines des courtes annotations que l'on rencontre dans les édifices du Bayon, de Ta Néi, de Bantéai Kedei, province de Siem Réap. Les lettres, carrées, à fleurons bien détachés, indiquent nettement le XIIe siècle.

1. Mais il ne l'est pas. D'autres inscriptions écrites aux XIe ou XIIe siècles emploient, rarement, il est vrai, cette forme de l'*r*.

A cette époque, alors que les traditions anciennes menaçaient de se perdre, de pieux lapicides, pleins de respect pour l'antique culte, polissaient des piliers, des murs de galeries des vieux temples, grattaient au besoin les fines arabesques et les rosaces primitives, afin d'inscrire les noms de quelques-unes des divinités brahmaniques qu'on y adorait. Ils avaient souvent le soin de mentionner aussi le personnage, prince ou princesse, seigneur ou dame, dont le nom avait servi à former le vocable du dieu, dont les traits, le corps, « Vrah Rūpa » avait donné le modèle de la statue, et qui était donc identifié plus ou moins avec cette divinité. En vrais Cambodgiens amoureux de la précision topographique, ils indiquaient même quelquefois la situation des statues par rapport aux points du compas.

C'est ainsi que nous pouvons lire, dans les parties conservées de ces petites inscriptions de Bantéai Chhmar : « Le dieu S'rī Jaya (kirtta) deva, *corps sacré* de Haut Seigneur S'rī Jayakirtta pandit et vrah guru ; le dieu S'rī Bhūpendradeva ; la déesse S'rī Bhūpendres'vari ; le dieu S'rī Trai... corps du feu (kanloṅ) roi...; (au) Sud, le dieu...; (au) Nord, le dieu...; le dieu S'rī Mahādharadeva, corps du seigneur Aso ; le seigneur S'rī Jaya Mahānatha ; (au) Sud, la déesse S'rī, la déesse Nārayaṇī; (au) Nord, le dieu Nārayaṇa. »

Il est fort regrettable que la grande inscription de 29 lignes, burinée sur la paroi de droite de l'une des portes de la même galerie, soit endommagée. En effet, si elle débute par des indications du genre des précédentes, elle continue en expliquant les motifs qu'avait eus le roi Yas'ovarman lorsqu'il conféra ces honneurs posthumes et suprêmes à quatre de ses « Mantri » : Ce document est absolument unique en son genre. En voici la traduction, sauf quelques lacunes ou obscurités du texte :

« A la sainte galerie des joyaux (vraḥ griha ratna) du milieu, est le dieu S'rī S'rīndradeva *corps* (rūpa, forme) du Seigneur (kamrateṅ añ) Srī Srīndrakumararājaputra.

« Au Sud-Est, le dieu (kamrateṅ jagat) Arjunadeva.

« Au Nord-Est, le dieu S'rī Dharadevapuradeva.

« Au Sud-Ouest, le dieu S'rī Devadeva.

« Au Nord-Ouest, le dieu S'rī Varddhanadeva. Tous Mantrī. (C'est-à-dire mandarins, conseillers, ministres. Cette qualification, ainsi que les explications qui suivent, ne s'applique qu'aux quatre derniers personnages.

Il n'est plus question du premier qui était un prince du sang mort jeune, sans doute.)

« Lorsque le[1] Bharata Rāhu Saṃvuddhi se révolta contre S. M. Yas'ovarman et monta à l'assaut du Saint Palais royal (vraḥ mandira), toutes les troupes de la capitale s'étant enfuies, s'étant cachées, le roi monta combattre (en personne). Le Sañjak[2] Arjuna et le Sañjak S'rī Dharadevapura luttèrent en couvrant le roi et tombèrent sous ses yeux. Après la répression de cette rébellion de Bharata Rāhu, le roi octroya les titres de Vrah Kamrateñ Añ S'rī Ṇripasiñhavarman au Sañjak Devapura fils du Sañjak S'rī Dharadevapura, conféra la dignité (posthume) d'Aṃteñ aux deux (défunts) Sañjak, fit ériger leurs statues et combla leurs familles de biens et de faveurs.

« Le roi fit invasion dans le Dvipa Cāmpa oriental (le royaume du Tchampa) ; puis il s'empara de la forteresse (? durggati) que le roi du Cāmpa, nommé S'rī Jaya Indravarman, avait fait construire sur le mont Vek[3]. A la place de ce roi, il mit sur le trône un senapati du Cāmpa. Les habitants du Cāmpa tendirent une embuscade et firent cerner le roi (du Cambodge) par douze corps de troupes qui furent défaits mais qui continuèrent à lutter sans répit[4]. Le roi fit reculer son armée, en combattant, jusqu'au mont Trayācar. Les Cāmpa l'entourèrent sur cette montagne où ils lancèrent à l'assaut leurs (guerriers à) turban qui furent tous, sauf trente et un, mis hors de combat. Le roi descendit en se battant jusqu'au pied du mont où les Cāmpa l'entourèrent sans qu'un seul osât se mesurer avec lui. Le Sañjak S'rī Deva et le Sañjak S'rī Varddhana dont les familles étaient liées (au roi) par serment et qui étaient tous les deux originaires du pays de Vijayapura lui demandèrent l'autorisation de se dévouer, de sacrifier leur vie sous ses yeux. Les Cāmpa montant en foule les assaillirent à coups de javelots et (ces deux seigneurs) tinrent leur serment, tombèrent blessés (mortellement) au ventre. S. M. leur fit faire des funérailles solennelles et royales. Le roi ramena les Khmèrs par les quatre lacs en continuant à

1. Ou « les » : la langue khmère ne distinguant pas plus les nombres que les genres.

2. Terme que nous croyons pouvoir interpréter par « fidèle, dévoué, frère d'armes lié par serment ». L'étymologie, qui pourrait être sañ = sam « avec, uni », jak « sucer », rappellerait une cérémonie spéciale.

3. Le texte étant ambigu et mal conservé, on pourrait lire : « il fit mettre à mort le roi du Cāmpa sur le mont Vek. »

4. L'interprétation n'est pas absolument certaine : tout ce passage étant très obscur.

combattre... De retour au Cambodge, il octroya à ces deux Sañjak le titre (posthume) d'Amteñ et il érigea leurs statues. »

Ce texte, si curieux en ce qui concerne les honneurs posthumes rendus aux Seigneurs qui se dévouaient pour la cause royale, nous confirme dans l'opinion que le temple de Bantéai Chhmar existait déjà lors du règne de Yas'ovarman, c'est-à-dire vers la fin de notre IXe siècle.

Les légendes locales sur la construction de ce monument, puériles comme la généralité des légendes cambodgiennes, offrent plusieurs variantes dont l'une a déjà été résumée par M. Moura[1]. On ne peut en retenir que le nom du prétendu fondateur, le roi Yas Kér = Yas'a Kīrti, où l'on retrouve peut-être un vestige du nom de Yas'ovarman.

Les petites ruines du Nord de Soay Chèk. — Le district de Soay Chék s'étend au delà de Bantéai Chhmar jusqu'aux monts Dangrêk dont on atteint la gigantesque muraille après une journée de marche à travers une région très boisée et qui n'a que de petits villages éloignés les uns des autres. Plusieurs ruines témoignent qu'elle était évidemment beaucoup plus prospère à l'époque où une grande ville, une capitale probablement, s'élevait à Bantéai Chhmar.

A une demi-lieue au N. O. du Phûm Kouk Mon, = Gok Man, l'un de ces villages, qui compte une quarantaine de cases, on aperçoit au milieu de ses rizières, les ruines d'un petit temple appelé Prasat Sing « les tours du lion » (?). Son bassin oriental, entouré des fortes levées de terre des déblais, mesurait environ 240 mètres E.-O. sur 120 N.-S. A l'Ouest de cette pièce d'eau, était construite une tour isolée d'où partait probablement une galerie couverte en bois et chaume que représente encore une double rangée de piliers de pierre conduisant à la porte monumentale du temple proprement dit. Celui-ci est un enclos de 30 mètres sur 24 que protégeaient un fossé et un mur complètement ruiné et où s'élevaient deux édicules, trois faux-portiques et trois tours accolées qui étaient construites sur une terrasse commune. Le mur de revêtement de cette terrasse était en blocs de limonite ; les autres constructions du temple étaient en briques.

Prasat Kuk = Prāsād Guk « tour de la galerie, de la prison », à une

1. *Le royaume du Cambodge*, t. II, p. 381-383.

forte lieue au N.-O. de Prasat Sing, est une tour isolée, sans fossé, se dressant, haute de dix mètres et en bon état de conservation, sur un petit remblai de terre, au milieu des forêts clairières. Son linteau n'est sculpté qu'en lianes, acanthes et guirlandes.

Prasat Top, « la tour bouchée », à quelques centaines de mètres au delà, est une autre tour en briques, construite sur un remblai assez élevé et très ruinée actuellement ; entourée de son fossé-bassin, elle était précédée à l'Est de sa grande pièce d'eau rectangulaire.

En continuant vers l'Ouest, on laisse bientôt sur la droite un grand bassin creusé qui mérite son nom, Trepeang Chhûk = Trabāñ jhūk « mare des lotus », pour atteindre plus loin, dans les bois épais, le petit temple de Prasat Pong Tœuk = Prāsād Bañ Dik « les tours de l'œuf de l'eau », trois tours entourées de leur fossé-bassin ; celle du milieu est en bon état de conservation ; les deux autres ne sont plus que des tas informes de briques.

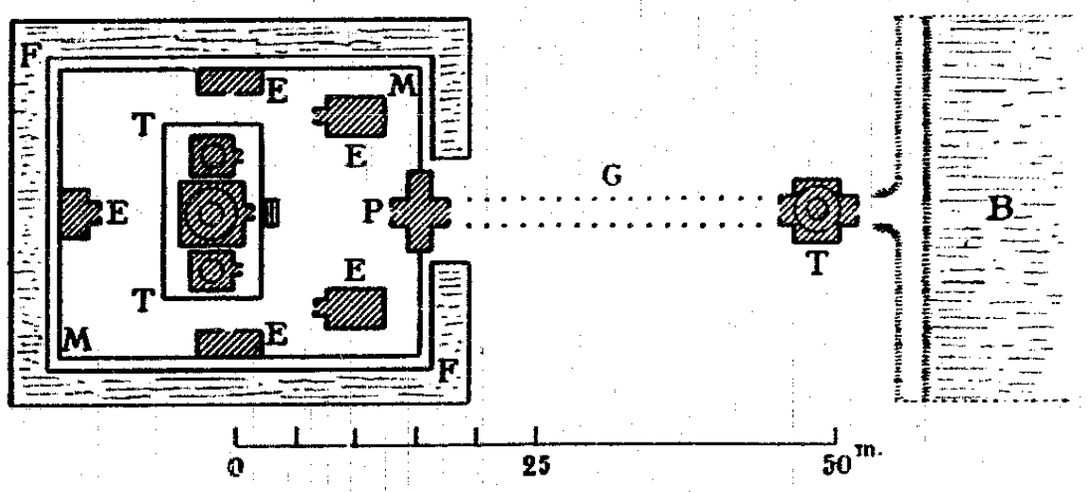


Fig. 71. — Schème de Prasat Sing.

A côté du petit hameau appelé Phûm Kedol qui se rencontre à une demi-lieue au delà, on aperçoit les ruines de la tour insignifiante du même nom. Ce Phûm Kedol est à une quinzaine de kilomètres droit au Nord de Bantéai Chhmar ; et, selon les indigènes, il serait droit au Sud du Mœuong Phakonchhaie, province de Korat.

A une petite lieue au Nord de ce village, Prasat Lobœk Ampil « Tours des levées du tamarinier » est le nom d'un temple de trois petites tours, assez bien conservées, n'ayant guère perdu que leur faîte, entourées de leur fossé-bassin et précédées de leur grande pièce d'eau. A signaler, dans cette petite ruine perdue au milieu des forêts, une statue fort originale qui gisait, en 1883, au fond du fossé en avant du temple : personnage à étrange figure

de chouette, nez crochu, yeux à fleur de tête, cheveux renvoyés en arrière et tombant sur les épaules, la main gauche à la hanche. Le bras droit et les jambes étaient cassés.

Prasat Chanlatdai « la tour du cactus épineux » non loin du temple de Lobœk Ampil est une tour unique entourée de son bassin-fossé, précédée de sa grande pièce d'eau et construite en briques ; elle est très ruinée.

On peut encore signaler une grande pièce d'eau appelée Robœk Rit « la levée des olles [1] ». Mesurant 250 mètres de côté, elle est creusée à mi-route de ces derniers petits monuments aux monts Dangrêk qui ne sont plus qu'à une demi-lieue. Les charrettes indigènes ne dépassent pas ce bassin.

Preah Srok et ses petites ruines. — La petite province de Preah Srok, entre Soay Chék et le Sting Trêng, a été distraite de Battambang vers 1830, au profit d'un métis chinois de Korat que le Bodin, général siamois, récompensa ainsi de ses services ; elle releva dès lors directement de Bangkok. On peut la traverser en une journée de marche dans toutes les directions et on y compte une quinzaine de villages peuplés de 2 000 inscrits. Elle tire son nom de son chef-lieu, Preah Srok = Braḥ Sruk, « le pays sacré », ou Preah Phnom = Braḥ Bhnam « la montagne sainte », ou encore Phnom Srok, « le mont du pays ». Toutes ces appellations doivent être très anciennes. Il serait toutefois prématuré d'identifier cette contrée avec le Vraḥ Sruk Bhimapura, que nous rencontrerons plus tard dans les inscriptions du monument de Preaḥ Kêo, province de Siem Réap.

Au centre du district, le chef-lieu occupe un emplacement antique. Il est entouré d'un fossé rectangulaire, large de 30 mètres, long de 1 200 mètres E.-O. et de 1 000 N.-S., bien taillé, aux eaux assez claires couvertes de lotus, et que quatre chaussées d'accès coupent au milieu des faces. Dans l'intérieur un peu surélevé en tertre, une centaine de cases disséminées dans les bambous et les arbres fruitiers entourent la maison du gouverneur, située à proximité du carrefour central où se rencontrent les quatre avenues qui partent des chaussées du fossé d'enceinte.

Quelques vestiges de ruines anciennes existent encore dans ce village qui devait être jadis une petite ville. Vers l'Est, à l'intérieur d'un petit fossé

1. Pour manuscrits, Robœk, pour Lobœk « levée », est un nom souvent donné aux grands bassins creusés, aussi bien qu'aux levées de terre rejetées sur leurs bords.

circulaire, nous avons aperçu, à côté d'un tas de briques, quelques pierres taillées, une statuette de femme brisée, une tête de roi ou de dieu qui porte l'effigie du Bouddha sur son mukuta. Vers le centre du village et dans l'une de ses trois pagodes actuelles, on voit d'autres pierres taillées, un linteau de porte représentant un dieu sur Rāhu. En continuant vers le Nord-Ouest de l'enceinte, on rencontre encore une petite pièce d'eau et une pierre de grès rouge sculptée, arrondie et étranglée en son milieu, qui paraît être un socle de divinité.

Près de Preah Srok passaient deux chaussées antiques venant, l'une du grand pont appelé Spéan Tœup au N.-E., l'autre du S.-E., d'un second pont construit plus bas sur le même torrent, le Sting Srêng. Nous verrons bientôt ces deux remarquables constructions. Les chaussées se réunissaient à l'Ouest de la ville, pour traverser une plaine marécageuse où il avait fallu élever d'autres œuvres d'art de faible importance, tel le ponceau appelé Spéan Réap. La chaussée se bifurquait de nouveau au delà de cette plaine, allant d'un côté à l'Ouest vers Soay Chék et de l'autre au Nord-Ouest vers Bantéai Chhmar : cette dernière chaussée limite actuellement la province de Preah Srok.

D'autres vestiges archéologiques de plus grande importance que ces levées de terre sont à signaler dans cette petite province.

Poï Snuol ou Préi Snuol, à 1 500 mètres au N.-O. du chef-lieu, est le nom d'une mare en forme de fer à cheval où pénètre une languette de terre se terminant en terrasse que soutient un mur de limonite. Il y reste une stèle sculptée représentant Vishnou d'un côté, une divinité à dix bras et à tête d'éléphant, de l'autre.

Il n'y a pas grand'chose à dire de Tréa Prasat = Drā Prāsād, petit temple insignifiant, — deux tours entourées d'un fossé-bassin — qui est signalé dans cette province ; ni même de Prasat Pram « les cinq tours » autre temple qui est tout au Sud du district, à une lieue et demie au Nord de Tœuk Chou, ce village que nous avons vu sur la rive droite du Sting Srêng, dans la province de Battambang ; un fossé de quarante mètres de coté, que double un mur intérieur en limonite, entoure deux petits édicules construits en pierre et trois tours en briques,

A proximité de ce petit monument, Preah Sdok = Brah Stuk « l'étang sacré » est un autre emplacement que son nom seul fait remarquer.

Les stèles de Neak Ta Chi Kou. — Remontant de là au Nord, à travers

les plaines marécageuses couvertes de hautes herbes et laissant de côté le grand pont de pierre appelé Spéan Srêng que nous verrons avec la province de Siem Réap, on atteint, à côté du Sting Srêng, un petit tertre artificiel[1], antique emplacement appelé Neak Ta Chih Kou « le génie chevauchant le bœuf », nom qui provient du bas-relief qui décore la plus belle des deux stèles trouvées en ce lieu.

C'est une pierre noire, plate, bien taillée, qui est gravée d'une inscription sanscrite d'exécution très soignée, aux padas bien séparés en deux colonnes. On compte 14 lignes sur la première face dont le bas est occupé par le bas-relief représentant S'iva montée sur le bœuf Nandi et tenant sur son giron, non son fils, comme le croient les Cambodgiens actuels, mais sa déesse Parvati. La seconde face est de 29 lignes. Malgré quelques éraflures, l'état de conservation de ce document est excellent. Son écriture ronde, régulièrement tracée, est de l'époque de Suryavarman Ier, roi dont on y lit le nom ainsi que ceux de divers seigneurs, semble-t-il : de S'rī Ṇripasiṅhavarman, et de ce Sadās'iva qui devait bientôt recevoir, comme nous le savons par l'inscription de Sdok Kâk Thom, le titre de Jayendravarman. Cette belle inscription de Neak Ta Chi Kou, dont le contenu paraît être intéressant, reste à traduire.

L'état de conservation de l'autre stèle, qui est également plate, est déplorable. Elle portait sur une de ses faces une inscription khmère d'une trentaine de lignes, dont l'écriture assez régulière indique aussi l'époque de Suryavarman Ier. Mais le grès est tellement usé qu'on peut à peine reconnaître une dizaine de lignes dont plusieurs n'offrent que quelques mots épars difficilement visibles sur l'estampage. Les dernières lignes sont un peu moins abîmées. Nous y lisons les passages suivants :

« ... Chef, pays... le roi qui alla.., le Mratāñ Khloñ S'rī Nripasiṅhavarman... chef de territoire,.. Mortier de tamarinier (nom de lieu)... rachetant les terres mentionnées ici (au prix de) 3 liṅ d'or, 4 buffles... informa (le roi) et demanda les terres à son auguste faveur ... Mortier de tamarinier. Coupa les ronces, défricha les forêts, fonda les villages, y laissa (des gens)... érigea un dieu S'ivaliṅga d'une coudée dans le Nagara Dyaṅ (ou Jyaṅ).

1. Il y a quelque confusion dans nos notes en ce qui concerne l'emplacement exact de Neak Ta Chih Kou, qui se trouve peut-être sur l'autre rive du Sting Srêng, donc dans le district de Krelanh, province de Siem Réap.

Lorsqu'arriva le règne de S. M. Sūryavarman... Srī Ṇripasiṅhavarman racheta les terres de Gāāṅ Jroṅ (et de plusieurs autres lieux) au Vāp Bhima de Vijayapura, en or... Il informa S. M. Les bornes, les revenus du pays de Trāṃ... au Vāp... »

Ces fragments nous permettent de reconnaître qu'il s'agissait ici des donations de terres faites pendant le règne de Sūryavarman Ier, à un S'ivaliṅga, par ce même personnage que nomme l'inscription sanscrite de ce lieu, le Seigneur S'rī Nripasiṅhavarman.

La stèle martelée de Prasat Pring Bêt Méas. — Au Nord de Neak Ta Chiḥ Kou, on rencontre encore deux petits temples près du Phûm Thnong et non loin du Sting Kampong Kassang, qui sépare ici Preaḥ Srok et Chongkal. L'une de ces ruines, Prasat Sing, n'est qu'une petite tour en briques entourée de son fossé et qui tire son nom « Tour du lion » d'une statue de cet animal qu'on y aperçoit.

L'autre, appelée Prasat Bĕng ou Prasat Pring Bĕt Méas, est aussi une petite tour en briques entourée de son fossé. Les pierres de l'encadrement de sa porte sont en grès rouge. On remarque ici plusieurs pierres sculptées éparses sur le sol : trois autels ou socles de statues, deux statuettes de grès gris, et une belle stèle de grès rouge, de forme parallélipipédique, qui avait été couverte d'inscriptions sur ses quatre faces et qui était décorée d'une figure du Bouddha sculptée en bas-relief sur la partie inférieure de sa première grande face.

Mais on doit présumer que ces textes furent annulés peu de temps après avoir été gravés : la stèle fut entièrement et soigneusement tailladée à coups de ciseaux : véritable travail qui dut exiger un certain temps. Il n'est guère permis de partager l'opinion des indigènes portés, comme de coutume, à accuser les envahisseurs siamois de tout méfait de ce genre.

L'étude des lettres que le ciseau n'a pas rendues complètement méconnaissables permet de constater leur forme arrondie, exactement semblable à celle de plusieurs des inscriptions du règne de Sūryavarman Ier. On remarque ici la tendance, qui se manifestera de plus en plus dans l'avenir, à remplacer le *v* par le *b* dans la plupart des mots ; le nom du roi régnant est écrit Sūryabarmma.

Sur la première face, qui ne comptait que 15 lignes, le bas étant pris par la figure du Bouddha, l'inscription débutait par l'invocation « Siddhi Svasti » suivie de la date en chiffres 948 et de quelques lignes en langue vulgaire,

semble-t-il. La langue sanscrite commençait sur cette face et remplissait la seconde qui comptait 26 lignes. Les deux petits côtés de la stèle étaient écrits en langue vulgaire et comptaient chacun 30 lignes. On y distingue une date en chiffres, probablement 948, le nom du roi, ceux de plusieurs personnages qualifiés loñ ci teṅ, celui de la divinité, le Vraḥ Kamrateṅ Añ S'rī Trailokyanātha, le mot « esclaves » qui devait se rapporter à plusieurs tai et si qui étaient nommés ; puis des chloñ (un titre honorifique), des khloñ « chefs » des teṅ. On mentionnait ensuite les saints ordres de S. M. transmis au loñ S'rī et portés peut-être par un ālakṣana « secrétaire royal ». Le document, un peu moins abîmé vers la fin, y donnait les noms, titres et fonctions de sept dignitaires, tous sañjak [1], qui étaient les témoins de l'acte, de la fondation qu'il constatait. C'étaient un Braḥ Kamrateṅ Añ, trois Kamsteṅ, deux Mratāñ Khloñ et le Kamsteṅ (de) Gaṅgāpura, chef des magasins de la seconde (catégorie ou Maison royale).

En définitive, cette inscription annulée devait se rapporter à une fondation bouddhique faite sous le règne de Suryavarman Ier, en 948 s'aka = 1026 A. D.

Chongkal et ses ruines. — Au delà du torrent appelé Sting Kampong Kassang, le district de Chongkal, qui s'étend entre le Sting Sên et les monts Dangrêk, est un pays pauvre, au sol de sable lourd, boisé en forêts clairières, à population très clairsemée. Il dépend administrativement de cette province de Sangkeah que nous avons vue dans le bassin du Moun, mais les lois de la géographie et de la logique exigent que nous le réunissions ici à la province de Battambang.

A ce district et aussi à son chef-lieu, simple village sur tertre boisé, aux cases disséminées en cercle que traversent deux routes se coupant à angle droit, les indigènes donnent les noms de Chongkal = Jaṅkāl, de Chongkan = Jaṅkān, de Chongkhan = Jaṅkhān, de Promokhān = Brahmakhān. On peut relever parmi les titres de son chef ceux de Braḥ Dib (divine) Jala (eau) qui paraissent se rapporter au grand pont, le Spéan Tœup = Sbān Dib, qui fait communiquer ce pays avec Siem Réap et que nous verrons dans cette dernière province.

Le village de Chongkal n'a conservé que quelques débris de statuettes

1. Liés probablement au roi par un serment de fraternité d'armes, avons-nous déjà dit.

brahmaniques, antiques divinités reléguées au rang de simples génies et remisées dans une hutte.

Au temps de la puissance cambodgienne, ce pays devait tirer une certaine importance de la grande route qui partait d'Angkor, allait au Nord-Ouest, passait le Sting Srèng sur le Spéan Tœup et se dirigeait droit vers le défilé de Chup Smach, le point où les Dangrêk sont plus faciles à franchir. C'était la grande voie de communication entre la capitale et les provinces du Haut Moun. De nombreux bassins avaient été creusés aux relais d'étape. Nous citerons particulièrement, à l'extrémité Nord-Ouest de Chongkal, Trapeang Khpos = Trabāñ Khbas « la mare haute », grand bassin entouré de fortes levées de terre. Il abreuve aujourd'hui le village du même nom qui compte une cinquantaine de cases et qui est encore chargé de la police du défilé.

Quand on quitte le village de Chongkal pour se diriger au Nord, on atteint, au bout de quelques lieues et après avoir traversé une longue plaine nue qui a les apparences d'un lac desséché, le hameau de Pongro = Bañra, dont les vingt cases sont disséminées sur les levées d'une pièce d'eau de 400 mètres E.-O. et 200 N.-S. Les ruines du temple de cet antique bassin sacré sont à l'Ouest. Un fossé entoure cinq tourelles construites en ligne et deux édicules placés en avant. Les briques de ces constructions insignifiantes étaient assez belles.

Plus loin encore, à une journée de marche de Chongkal et à deux petites journées des monts Dangrêk, on passe près de Chéai Kebau, nom d'une tour insignifiante, et on atteint Samrong = Samrañ[1], autre hameau de vingt cases dont la minuscule pagode s'élève sur un ancien emplacement. Le petit fossé rectangulaire, encore très bien coupé et interrompu par les deux chaussées d'accès, entoure quelques blocs taillés de limonite qui ont été utilisés aux murs de revêtement des deux terrasses que domine la misérable paillotte servant actuellement de temple. On y aperçoit aussi quelques statuettes de dieux et de déesses brahmaniques.

Quelques petits monuments peuvent être cités dans l'Est du district de Chongkal.

Le plus important est à Robœk Romdêng qui est le nom de son bassin. A 120 mètres à l'Ouest, un mur de limonite d'une quarantaine de mètres de côté entourait trois tours dont la centrale s'élevait en grès sur un

1. Nom d'arbre, de même que Pongro.

soubassement de limonite. Les deux autres étaient en briques. Celle du Sud n'est pas trop ruinée.

Prasat Cha Pên est le nom d'une tour isolée, en briques, qu'entourait son fossé.

Prasat Rovieng est du même genre.

A la mare appelée Trepeang Arak (ou Neak Ta) Po Kaun = Arāk Ba Kūn « le génie portant l'enfant » est une ruine insignifiante, tas informe de briques. Sur la petite porte de grès, encore debout, de cette tourelle on remarque une statuette en grès bleu et d'excellente facture ; elle représente S'iva tenant sa déesse Parvati sur son giron. C'est cette statue qui a valu à ce lieu l'appellation très impropre que lui donnent les indigènes.

Un autre emplacement antique, dans ce district de Chongkal, se trouve au Sud, entre le chef-lieu et le Spéan Tœup. Cette petite ruine, appelée Chœung Tien = Jœṅ Dīan « le chandelier », n'offre plus qu'une galerie ruinée, construite en briques, longue de dix mètres, que précède une avenue dallée de même longueur et plusieurs portes ou vestiges de portiques.

Citons enfin, d'après les indigènes, Prohmokel = Brahmakil, que nous n'avons pas visité, qui serait à un millier de mètres du Spéan Tœup ; une tour isolée y serait entourée d'un mur de limonite que décore une petite porte monumentale sur la face orientale.

Nous n'avons découvert aucune inscription dans ce district de Chongkal.

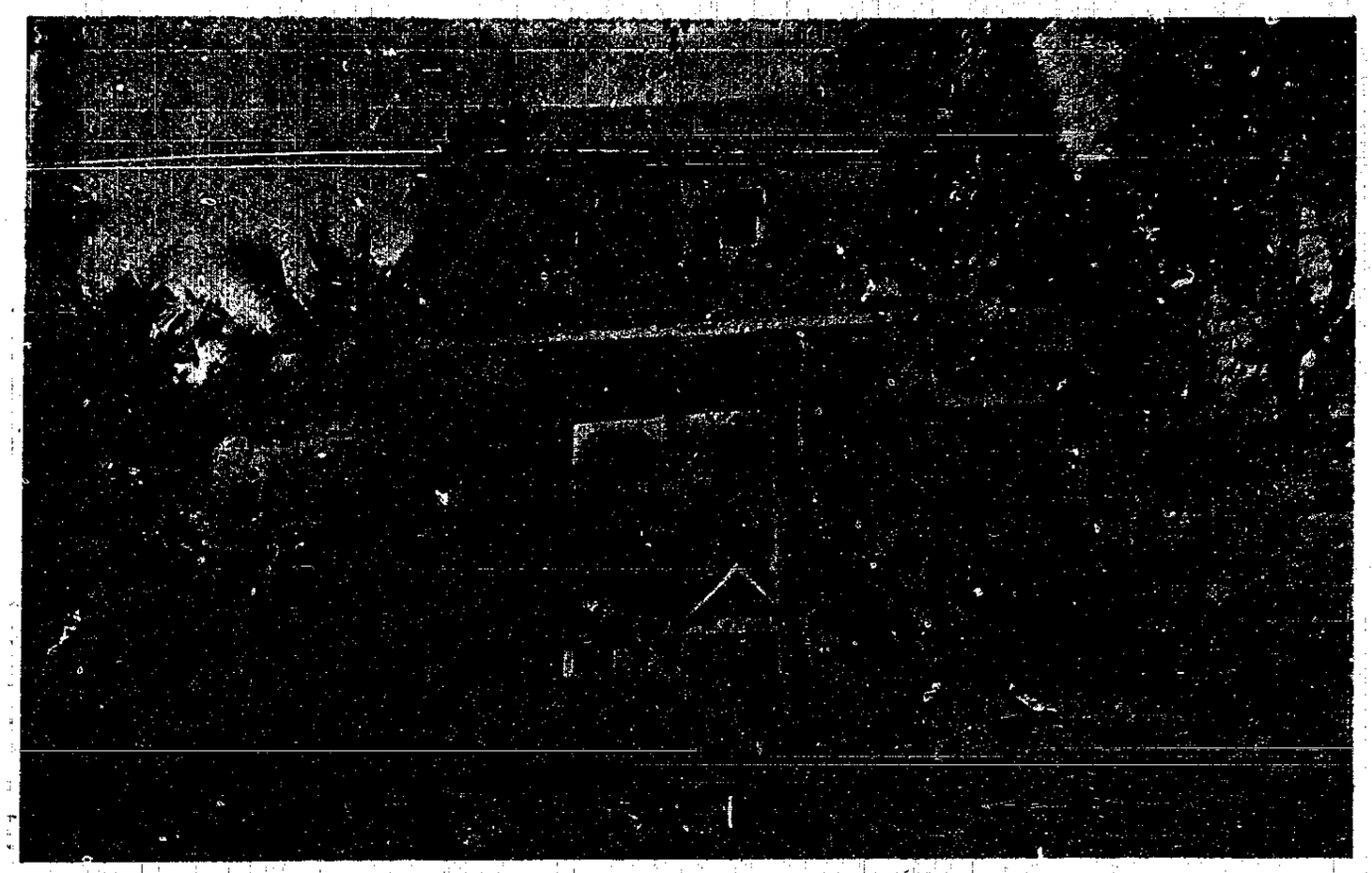


Fig. 72. — La porte de la citadelle de Siem Réap. (Photographie Pestel).

CHAPITRE XIII

L'OUEST DE SIEM RÉAP

La province de Siem Réap. — Entrokon. — Le Spéan Tœup et les ruines voisines. — Preah Khsêt et ses inscriptions. — Kouk Mon. — Le Spéan Srêng et les petites ruines voisines. — La stèle de Tœuk Choum. — Les inscriptions de Prasat Ta Siou. — Les inscriptions de Prasat Ta An. — Divers monuments de Krelanh. — Les inscriptions de Prasat Krelanh. — Autres ruines de Krelanh. — Khvao. — Kedei Ta Keâm et ses inscriptions. — Bantéai Ta Keâm et ses inscriptians. — Snay Lââ. — L'inscription de Prasat Trao. — Autres monuments divers. — Les inscriptions de Vat Thœupedei. — La stèle de Trepeang Daûn Aûn. — Néam Roup. — Les inscriptions de Prasat Kouk Pou.

La province de Siem Réap. — Cette longue étude des monuments cambodgiens doit se terminer à cette province de Siem Réap ou d'Angkor qui fut le séjour habituel des rois pendant la période des grandes constructions.

La province est assez étendue. Il faut plusieurs journées de marche pour la traverser d'un bout à l'autre. Elle couvre tout l'espace compris entre le Lac et les monts Dangrèk, entre le Sting Srêng et cette limite, quelquefois natu-

relle, plus souvent conventionnelle, qui la borne vers Chikrêng et Kampong Soay, c'est-à-dire qui sert de frontière au royaume actuel du Cambodge. Bossuée çà et là de quelques éminences de médiocre hauteur, dominée à l'Est par un puissant massif isolé qu'on appelle les monts Koulên, elle s'incline vers le Lac et se partage naturellement en trois zones. Les forêts clairières à peu près désertes du Nord et la jungle boueuse et inhabitée du Sud laissent entre elles de vastes plaines où les riches rizières et les savanes incultes alternent avec les forêts épaisses des grands arbres dont les superbes frondaisons recouvrent des lacis de buissons, de lianes et de rotins épineux.

Les cours d'eau de Siem Réap ne versent au Lac qu'un faible appoint liquide : les grandes rivières torrentueuses appelées Sting Srêng et Sting Sên étant en effet voisines par leurs sources reçoivent toutes les eaux qui tombent des Dangrêk au Nord de la province. Il y aura lieu, toutefois, d'insister plus loin sur la petite rivière d'Angkor, que le pays qu'elle arrose, le caractère particulier de ses sources et son débit relativement régulier rendent tout à fait remarquable. On peut citer aussi le Sting Plang ou Sting Daun Mieu, dans l'Ouest, et le Sting ou Prêk Roluos dans l'Est de la province.

La population est assez clairsemée, sauf au chef-lieu, Siem Réap, qui constitue un groupe très important. Plusieurs villages, sur le plateau des monts Koulên, et même dans la plaine basse, par exemple le Phum Srah Daun Rik, situé à quelques lieues à l'Est d'Angkor Thom, sont habités par des représentants de la tribu aborigène des Samrê. On peut aussi rencontrer quelques Chinois au chef-lieu de la province. A part ces exceptions la population est entièrement khmère. Malgré sa profonde déchéance elle a conservé le sentiment très vif de sa nationalité, de même que les Cambodgiens de Battambang et de Sourên.

Les gens de Siem Réap cultivent le riz, quelques légumes, un peu d'arec de bétel ; ils engraissent leurs jardins de tabac avec le riche guano des chauves-souris des ruines. Ils ont peu d'industrie, si ce n'est celle de la pêche du Grand Lac, et leur commerce est insignifiant.

Les voies de communication sont d'ailleurs très défectueuses. Les rivières n'étant navigables qu'aux hautes eaux et dans le voisinage du Lac, les seuls moyens de transport sont les chars attelés de buffles ou de bœufs zébus qui suivent des pistes dont la nature a fait presque tous les frais. Les larges chaussées des anciens Cambodgiens n'étant plus entretenues se sont éboulées ou sont envahies par la végétation.

La monnaie usuelle est le pê, la petite pièce de cuivre argenté, frappée à Battambang, dont 16 valent une ligature de sapèques. Nous ne possédons que des renseignements insignifiants ou douteux sur les impôts de cette population, sur les revenus de son gouverneur qui réside à Siem Réap.

Ajoutons, pour en finir avec ces rapides considérations d'ensemble, que cette province est divisée en six districts : Entrokon, Krelanh, Plang, Puok, Siem Réap et Roluos, dont nous examinerons les monuments en suivant cet ordre qui va du Nord-Ouest au Sud-Est. Mais nous aurons soin de contourner et de réserver l'ancienne capitale et l'ensemble des nombreux temples qui en dépendaient directement. Ce groupe sera étudié dans un autre volume. Même dans les parties décrites ici, nous devrons passer sous silence ou mentionner rapidement plusieurs petits temples insignifiants, composés d'une, deux ou trois tours en briques.

Entrokon. — Le district reculé et presque désert d'Entrokon, situé à trois jours de marche au Nord-Ouest de la ville de Siem Réap, sur la rive gauche du haut Sting Srêng et au pied des monts Dangrêk, tire son nom d'une expression kouye qui signifie veau : Androk « bœuf, vache », Kon « progéniture ». La tradition locale rapporte qu'il était peuplé de Kouys au temps des rois d'Angkor.

Aujourd'hui quelques misérables hameaux de Cambodgiens, bûcherons et charpentiers de pirogues, sont disséminés sur la périphérie boisée d'une petite plaine dénudée où l'on aperçoit un groupe de quatre bornes massives de pierre, les bornes d'Androk Kon, près d'une pagode appelée Vat Slêng. Quelques lettres anciennes, mais informes, illisibles, sont gravées sur une de ces pierres.

On peut aussi voir, au Phùm Romiet « hameau du curcuma », l'un des villages du district, un autel et une statue à tête d'éléphant de facture très médiocre que les habitants appellent Neak Ta (génie) Bibhaganes = Ganes'a.

Le Spéan Tœup et les ruines voisines. — A une journée de marche au Sud-Ouest d'Entrokon, on atteint, après avoir pénétré dans le territoire de Krelanh, autre district de Siem Réap, le grand pont que les indigènes appellent Spéan Tœup = Sbān Dib « le pont divin », qui était jeté sur le Sting Srêng afin de faciliter les communications de la capitale avec les provinces du Haut Moun et qui relie encore aujourd'hui ce district de Chongkal,

que nous avons vu précédemment, avec la province de Siem Réap. Cet ouvrage grandiose, qui a défié jusqu'à présent l'action destructive des siècles et des crues violentes de la rivière, est aussi appelé Spéan Thom « le grand pont », par opposition à six ponceaux qui permettent à la route de franchir autant de bas-fonds latéraux. L'un de ces petits ponts, à 40 mètres au Nord du grand, donc dans le territoire de Chongkal, mesure une vingtaine de mètres de longueur. Nous reviendrons plus loin sur les cinq autres qui s'échelonnent au Sud, dans la terre de Siem Réap.

Francis Garnier pèche par défaut d'exactitude ou de précision lorsqu'il dit qu'en ce point la rivière « est très large et divisée, par des îles, en trois bras ; le pont se compose donc de trois tronçons ». Cet auteur ajoute que le pont « le plus important, celui du milieu, à 148 mètres de long, 15 mètres de large, 10 mètres de hauteur au-dessus de l'eau et 34 arches. Les rampes, qui sont en grès, sont supportées par des groupes de singes ; elles se terminent comme à Angkor par des serpents à neuf têtes ; le reste de la construction est en pierre de Bien Hoa[1]. J'en ai levé un plan rapide qu'on trouvera ci-contre »[2].

De son côté, M. Harmand parle du Spéan Tœup en ces termes : « Précédé d'une belle chaussée jetée sur un grand marais et offrant elle-même un pont de grès, Spéan Tup se compose de deux parties séparées par un vaste terre-plein sur lequel devaient s'élever des constructions religieuses en bois, car les seuls vestiges qui en restent sont des piedestaux carrés, à rigole et gargouille ».

A notre avis, le lit de la rivière est unique en ce point, et le Spéan Thom l'est également : tous les ponceaux voisins étant construits sur des marécages ou bas-fonds.

Nous serions tenté, en outre, de croire les mesures données par Garnier un peu faibles. Nous avons compté 35 arches de $2^{m},50$ d'ouverture que supportent des piles de 2 mètres et près de 160 mètres de longueur totale. Nous avons remarqué aussi que cette construction serait de la plus grande solidité si elle était bien entretenue ; mais depuis plus de trente ans, lors de notre passage (1883) les indigènes la laissaient envahir à loisir par la végétation.

1. En limonite.

2. *Voyage d'exploration du Mekhong*, t. Ier, p. 239. M. de Villemereuil conteste la réalité de ce levé et prétend que ce plan est celui du Spéan Ta Ong, province de Chikrèng, levé antérieurement sous la direction de Doudart de la Grée. Voir son ouvrage sur Doudart de la Grée.

Les cinq petits ponts de la rive gauche, reliés encore aujourd'hui par des tronçons de chaussée, s'échelonnent dans la plaine basse et marécageuse jusque vers le village de Slêng qui est à près d'une lieue de distance. Tout à côté du Spéan Thom, le Spéan Neak Ta Daun Tép mesure une quarantaine de mètres de longueur. A 1 500 mètres au delà, le Spéan Komeng « pont des enfants » n'a qu'une vingtaine de mètres. Les deux qui suivent, à un kilomètre et à 500 mètres, sont de la même importance. Le cinquième, tout près du village de Slêng, compte 12 arches. Il est en blocs de limonite comme tous les autres.

Le village de Slêng, près d'une plaine découverte que domine au Nord-Est un groupe de collines appelé Preah Chbar « Jardins sacrés », forme, avec plusieurs hameaux disséminés dans les environs, un petit ensemble de population quelque peu isolé du reste de la province de Siem Réap. Il appartient au district de Krelanh.

Plusieurs ruines sont dispersées dans les bois autour de Slêng.

A une demi-lieue vers le Sud-Est, Prasat Kabal Bei « les tours aux trois têtes » est le nom donné à un petit temple où un mur de limonite entourait trois édicules et autant de tours en briques.

Prasat Daun Tai « la tour de la grand'mère Tai », à 2 500 mètres au Sud-Sud-Est de Slêng, est une tour isolée construite en briques, actuellement ruinée, et située à la lisière des bois. On y remarque une jolie statue de la déesse Parvati en grès gris ; ses quatre bras sont cassés, mais son mukuta, ses ornements d'oreille et la ceinture de sa jupe un peu montante sont d'un travail soigné. Une tête de bœuf est sculptée sur son socle et à côté gît un autel en grès rouge.

Prasat Krê « les tours de la couche, du lit », à deux lieues à l'Est de Slèng et à moins d'une lieue au Sud des monts Preah Chbar, est le nom actuel d'un autre temple où deux murs concentriques en limonite mesuraient environ, l'un 120 mètres E.-O. sur 80 N.-S., l'autre 40 mètres sur 36, et où trois tours en briques s'élevaient dans le préau intérieur.

Preah Khsêt et ses inscriptions. — Preah Khsêt ou Preah Khsèp, à trois kilomètres au Nord un peu Est de Slèng, avait probablement plus d'importance que les temples précédents. Il y reste les ruines d'une galerie

en croix construite en blocs de limonite à 20 mètres en avant. L'enceinte du temple proprement dit, mesurant 30 mètres E.-O. sur 25 mètres N.-S., était formée d'un fossé que doublait un mur de limonite. Dans le préau sacré, on aperçoit deux édicules de limonite placés en avant du sanctuaire, et un troisième qui est en arrière et adossé au mur d'enceinte. Le sanctuaire était une tour en briques élevée sur un soubassement que gravit un escalier de cinq marches de pierre; le fronton, tombé à terre, représente le dieu sur l'éléphant tricéphale. Preah Khsêt est complètement envahi par les ronces et les bambous.

Deux inscriptions ont été gravées sur les parois de la porte de la tour centrale.

A droite, c'est une inscription sanscrite de 14 lignes écrite en lettres rondes du x^e^ siècle s'aka et assez bien conservée dans son ensemble, quoique plusieurs lettres aient disparu. Ce document, examiné d'abord sommairement par Bergaigne, a été complètement traduit depuis par M. Barth à qui nous empruntons les renseignements qui suivent.

L'inscription, qui se distingue par l'absence de toute formule d'invocation, relate la restauration d'un linga par un certain Saṃkarsha, fils de Vāsudeva, surnommé Dvijendravallabha, et de la sœur du roi Udayārkavarman, sous le règne de ce prince en 988 s'aka. L'année suivante, le même personnage ajouta au linga une curieuse association d'images, composée de Brahmā, de Vishṇu et de Buddha, dans laquelle ce dernier était par conséquent substitué à S'iva. L'ensemble de ces figures, que le texte paraît désigner par l'expression caturmūrti (quadruple corps), n'en était pas moins consacré à S'iva.

Le linga ainsi restauré par Saṃkarsha avait été « donné » autrefois au roi Sūryavarman (père et prédécesseur du roi régnant) par son ministre Sarāma. Le roi, à son tour, l'avait donné à Saṃkarsha avec les terres et les gens qui en dépendaient et il venait d'être brisé en morceaux par Kaṃvau (un des chefs d'une rébellion dont la répression est célébrée dans l'inscription de Preah Ngouk, Angkor Thom). Le sacrilège avait-il été accidentel ou commis à dessein ? Y avait-il des motifs religieux dans la rébellion de Kaṃvau que l'inscription de Preah Ngouk semble accuser de faire la guerre aux dieux ? Cette dernière expression a tout l'air, il est vrai, de n'être qu'une simple hyperbole. Le texte de Preah Khsèt ne nous dit rien à cet égard, pas plus

qu'il ne nous renseigne sur la nature juridique de ces « dons » d'un sanctuaire de sujet à roi et de roi à sujet.

Cette inscription sanscrite serait donc de 989 s'aka = 1067 A. D., Udayārkavarman, alias Udayādityavarman, régnant.

L'inscription de la paroi de gauche, qui est en langue khmère, comptait 21 lignes que suivaient deux ou trois lignes écrites en caractères plus forts et d'un type sensiblement différent. Elle est malheureusement effacée en grande partie. Nous ne retrouvons même pas sur notre estampage [1] certains des noms dont parle M. Barth, ceux de Sarāma, de Kamvau, de S'rī Suryavarmmadeva, de Nirvānapada. Après un début, où nous devinons, plutôt que nous ne lisons, qu'en 9.. s'aka, le cinquième de la lune décroissante de Karttika « novembre », vendredi, eut lieu l'érection (de l'effigie) du dieu Saṅka(ra, S'iva), nous ne distinguons plus que des noms propres souvent tronqués, de rois et de seigneurs dont la liaison nous échappe. « ...Le seigneur de Madhyades'a ...le seigneur S'rī Vīra... S. M. Rudraloka (Harsavarman Ier) et S. M. Paramarudraloka (Is'ānavarman II)... S. M. S'rī Udayādityavarman,... S'rī Harsavarmmadeva... S'rī Nripatīndravarmma... le fils... la sainte mère appelée Dame... le saint petit-fils (pour petit-neveu, probablement) de L. M. Ru(dra lo)ka et Paramarudraloka... le Seigneur (ou la Dame) Srī Vīra... le saint neveu... S. M. S'rī Udayādityavarmma... S. M. S'rī Harṣavarmmadeva... Prithivīndravarman... le saint linga... dimanche... »

Kouk Mon. — A quelques lieues au Sud-Est de Slêng, un autre groupe de ruines pourrait être appelé le groupe de Kouk Mon.

Là, à un quart de lieue au Sud d'un grand bassin rectangulaire, la Mare ou Trapeang Robœk Romdèng qui mesure 600 mètres E.-O. sur 400 N.-S., le petit monument appelé Prasat Kouk Mon = Prāsād Gok Man « la tour du tertre du mûrier » n'est autre qu'une chapelle, galerie longue de 20 mètres et orientée du Nord-Est au Sud-Ouest; le fronton de sa porte représente un dieu portant en baudouillère un large cordon brahmanique et entouré d'une foule de petits adorateurs.

Prasat Komphléanh Sâ est le nom d'un autre petit temple situé à un quart de lieue plus loin. Un fossé, que double un mur de limonite percé de portes à l'Est et à l'Ouest, enclôt un carré de 20 mètres de côté où étaient

1. Nous n'avons pas gardé pour nous les meilleurs de nos estampages, il est vrai.

construits, de même que dans plusieurs petits temples de cette région, deux édicules en première ligne, trois tours en briques en seconde ligne et un dernier édicule adossé contre la face occidentale du mur d'enceinte. Les encadrements des portes étaient en grès rouge. Le bassin sacré était creusé à trois ou quatre cents mètres vers l'Est.

A quelques lieues dans l'Est de Kouk Mon et de même en pays actuellement désert, le temple de Prasat Preah Phnom « les tours de la montagne sainte » comprenait un fossé aujourd'hui à sec, deux édicules et cinq tours en briques dont la disposition n'était pas très commune ; trois se trouvaient en première ligne et les deux autres étaient placées derrière les intervalles. Il existait dans ce temple plusieurs débris de statues, entre autres deux têtes qui furent emportées et laissées à Takeâm : une tête de S'iva marquée sur sa coiffure cylindrique d'un signe semblable à un S, et une autre tête coiffée du mukuta. A une centaine de mètres au Nord du temple « la grande mare » mesurait près de 1 000 mètres E.-O. sur 400 N.-S.

Le Spéan Srêng et les petites ruines voisines. — Revenons au Sting Srêng. A une dizaine de lieues au-dessous du Spéan Toup et à trois lieues en amont de ce village actuel de la province de Battambang qu'on appelle Touk Chou, les anciens Cambodgiens avaient construit sur cette rivière un autre beau pont, le Spéan Srêng, où passait la grande voie en chaussée qui venait de Preah Srok au Nord-Ouest pour se diriger à travers le district de Krelanh et faciliter ainsi les communications entre la capitale et les provinces occidentales de l'empire. Le Spéan Srêng est moins envahi par la végétation que tous les autres grands ponts cambodgiens. Moins long que le Spéan Toup il offre pourtant, vu de l'aval, un aspect beaucoup plus imposant. Les rives, qui encaissent de sept à huit mètres le lit aux basses eaux, permettent d'embrasser d'un seul coup d'œil la perspective du pont dont la direction est celle de la chaussée de Preah Srok, exactement Nord-Ouest, Sud-Est. Construit, de même que tous les travaux de cette nature, en blocs de limonite, il mesure 120 mètres de longueur, sur 15 de largeur. Les culées et les piles de ses trente-trois arches reposent sur un énorme soubassement commun qui a déterminé en amont un gouffre profond, et en aval une chute où les basses eaux bruissent gaîment en cascadant sur les cinq marches de limonite de ce soubassement. Le tablier est encore pavé de grès, mais il a perdu ses balustrades. Il s'élève à 12 mètres au-dessus du soubassement. Sur la rive gauche,

une hutte abrite quelques statuettes et pierres sculptées, derniers vestiges des divinités protectrices de ce beau travail d'art.

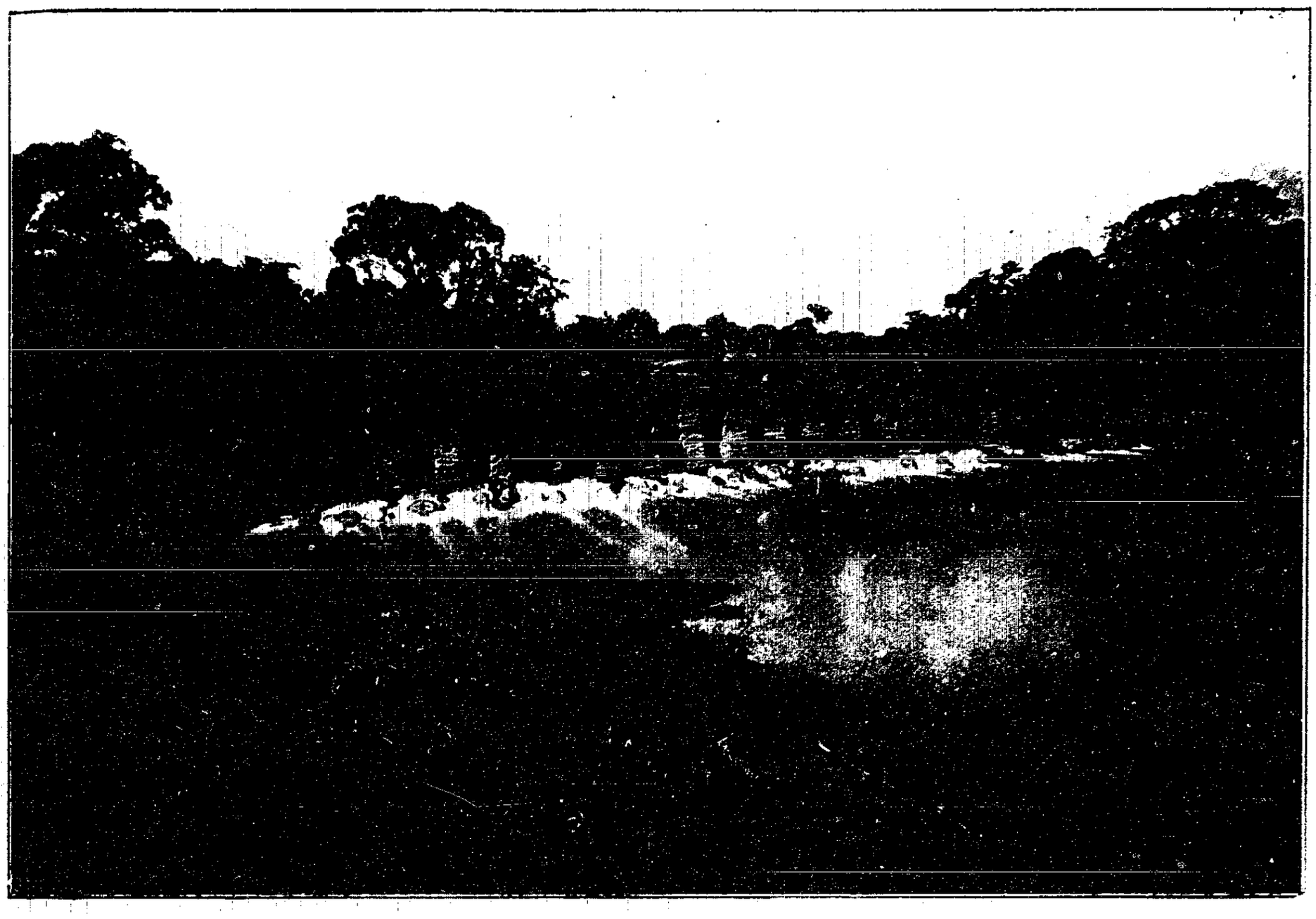


Fig. 73. — Vue du pont appelé Spéan Sréng. (Photographie Geil).

La stèle de Tœuk Choum. — La grande chaussée antique débouchant du pont pour se diriger vers la capitale atteignait bientôt, au bout d'un quart de lieue, un village qu'on appelle actuellement Toeûk Choûm (Dik Jum « que l'eau entoure », où subsistent les ruines d'une tour en briques que défendait un petit fossé et dont les monolithes de la porte sont en grès rouge. A côté de cette tour a été trouvée, sous un grand arbre, une stèle plate de grès rouge qui porte sur ses deux faces une inscription de 21 + 12 = 33 lignes en assez bon état de conservation : mais ces lignes sont très serrées, leurs lettres cursives s'enchevêtrent les unes dans les autres. Voici l'analyse

de ce document dont la date correspond à décembre 949 de notre ère, Rājendravarman régnant.

En 871 s'aka le cinquième Ket (lune croissante) de Puṣya, jeudi, l'ācārya (maître, docteur) Bajendrācaryya et le Vāp Dhū érigent le Vraḥ Kamrateṅ Añ (dieu ou seigneur) S'rī Trailokyanātha au pays de Cuṅ Vis, à l'Est de la rivière, et ils lui donnent, en pieuse fondation, esclaves, pays, champs, monastères et jardins. Les champs de Stuk Veṅ (le grand bassin) ont été achetés, par l'ācārya (le fondateur), du Steṅ Añ Vidyādhipa afin de les offrir au Vraḥ (au Dieu) ; leur prix est indiqué en denrées ; on a planté leurs bornes ; ils sont offerts au Vraḥ. D'autres champs proviennent du chef du territoire (du district) de Jeṅ Tarāñ, village de Nāgavat, qui avait invité l'ācārya Bajendrācāryya à faire construire le temple de ce village, depuis les fondations jusqu'aux quintuples flèches (du faîte) ; l'ācārya avait même fourni les matériaux : pierres et briques.

Le texte semble dire ensuite qu'un certain Loñ nommé Ananta avait eu recours aux services de l'ācārya lors du règne du roi qui est allé au Paramas'ivaloka (Yasovarman 811 — 831 environ ; donc au moins quarante ans auparavant). Ce Loñ Ananta avait donné à l'ācārya, comme honoraires, des champs où il vint faire planter les bornes pour les remettre à l'ācārya afin que celui-ci les donnât au Vraḥ (au Dieu). L ācārya fit ensuite des échanges avec ce Loñ, lui remettant plusieurs denrées (probablement afin d'en recevoir d'autres champs de plus grande dimension ou de valeur supérieure). Il paya aussi en deurées trois autres personnages, les Vāp nommés Vis, Artha et Hi (dans le but sans doute d'arrondir la propriété qu'il constituait.) Tous ces champs lui appartiennent donc sans contestation possible.

Tel est, *grosso modo,* le contenu des 21 lignes de la première face. Les dix premières lignes de la seconde face sont partagées en deux colonnes que sépare un intervalle d'un centimètre et demi.

La colonne de droite est affectée à la part de la première quinzaine du mois en serviteurs et en fournitures dont l'ācārya fait donation au Vraḥ comme œuvre pie. Il y a deux si « hommes » dont l'un est aṃraḥ « chef de quinzaine » et quatre tai « femmes ». Il y a une mesure de riz mondé pour (assurer) le culte du dieu... des fruits pour cette partie du monastère (ou pour le monastère) placée vers le Sud du mur occidental (du temple).

A la seconde quinzaine, colonne de gauche, sont deux « si » dont l'un est chef de quinzaine et huit « tai ». Il y a de même une mesure de riz mondé

pour les sacrifices et des fruits pour le monastère (ou pour la partie du monastère) placé au Nord du mur occidental (du temple).

Les esclaves donnés au temple doivent remplir les fonctions rituelles de Cāṃ pūjā « gardes des offrandes », de Mahānasa « cuisiniers », de Patrakāra, « scribes ou faiseurs d'olles » (?), de Pas Gandha « nettoyage (?) des parfums ».

Les deux dernières lignes écrites sur toute la largeur de cette face disent ceci ; « Le Vraḥ a été érigé par moi. Les esclaves, pays, champs et revenus qui font l'objet de ma fondation sont placés sous la surveillance du Vāp Dhū et du Chloñ Aryabhadra qui sont mes neveux (ou qui est mon neveu).

En définitive, il est à présumer que nous pouvons identifier le Cuṅ Vis « extrémité du venin (?) » de cette inscription avec le pays de Tœuk Choum où elle fut trouvée [1]. Le culte du Vraḥ ou dieu, ici le Bouddha sous le vocable de Trailokyanātha,. paraissait emprunter, à cette époque, nombre de ses rites aux cérémonies de la religion brahmanique, si nous en jugeons par les fonctions des esclaves attachés au temple.

D'autres petites ruines se rencontrent à l'Est et au Nord-Est du Spéan Srêng.

Prasat Tremêng, à une lieue et demie, était un temple de trois tours en briques, précédées et flanquées de longs et étroits bassins, entourées d'une forte levée de terre.

A une lieue au delà, Prasat Sdao était une tour en briques entourée de son fossé.

Au Phum Prasat « village des tours », à trois lieues du pont, étaient deux tours en briques. Quelques lettres écrites sur une paroi de porte commençaient une inscription qui fut abandonnée.

A une lieue plus loin, Prasat Kouk Thmat « la tour du tertre du vautour » est une autre ruine insignifiante.

Les inscriptions de Prasat Ta Siou. — A deux lieues vers le Sud du Spéan Srêng et non loin de Tœuk Chou, une tour isolée, construite en briques, appelée aujourd'hui Prasat Ta Siou, avait reçu des inscriptions sur les parois de grès rouge de sa porte. A droite on pouvait compter 35 ou

1. Elle a depuis été transportée à Tœuk Chou.

36 lignes en lettres rondes du dernier quart du IXe siècle s'aka. Le *b* tend à y remplacer le *v* dans la plupart des mots. Les 20 premières lignes de cette paroi qui est très ruinée étaient écrites en langue sanscrite ; dans ce texte qui paraît être bouddhique on peut encore reconnaître le nom du roi régnant, Rājendravarman. Le khmer commençait à la 21e ligne par une date en chiffres qui paraît être 888 s'aka, le 11e ket de vais'akka (lune croissante d'avril-mai), jeudi. Il était question des donations faites par le Loñ (nommé) Sugatā (?) ou par d'autres personnages au dieu Jagannāthakes'vara (un nom du Bouddha); donations de rizières qui avaient été achetées à divers Vāp et à leurs clients et qui avaient été payées en riz, bœufs, pièces d'étoffe et autres denrées. Certains de ces champs étaient à Cuñ Vis (le lieu de l'inscription de Tœuk Choum). Le texte ne semble pas être achevé sur cette paroi ; la dernière phrase, incomplète sans doute, dit que le Seigneur S'rī Raṇaparakrama a informé (le roi).

L'inscription était peut-être continuée aux trois premières lignes de la paroi de gauche qui en comptait 17, davantage peut-être. Ni sur l'un ni sur l'autre de ces points on ne peut rien affirmer, les lignes du haut étant à peu près totalement perdues. Quant aux 14 lignes inférieures de cette paroi il est visible qu'elles ont été martelées à coups de ciseau. On ne peut plus y déchiffrer que quelques mots ou fragments de lignes tels que le nom mutilé du dieu S'rī (Jagannātha) kes'vara, le terme honorifique Chloñ, « ... remémorera à... chef des troupes dans la première (Maison royale)... offrir au dieu... ordre royal de donation adressé à... appelé Vāp S'rī Raṅvaṅ... pour offrir à la divinité des rizières... chaussée de Stuk Jairāga au Nord-Est, que le Steñ Vidyādhipa donne à la divinité... » Suivaient quelques noms d'esclaves sacrés *si* et *tai* donnés au dieu avec 5 buffles, 20 bœufs et divers instruments de métal.

Les inscriptions de Prasat Ta An. — Prasat Ta An est le nom d'un petit temple situé à moins d'une demi-lieue au Nord de Tœuk Chou, mais sur la rive gauche du Sting Srêng. Un fossé interrompu par les chaussées d'accès à l'Est et à l'Ouest entourait deux petites tours, actuellement en ruines, qui étaient construites en briques avec encadrements de portes et autels en grès rouge. Un des linteaux, qui gît à terre, assez bien sculpté, représente Vishnou, homme-lion, déchirant le daitya (géant, démon) Hiraṇyakas'ipu. Une misérable paillotte, construite en avant de ces tours, est la vihāra (l'église) actuelle des rares bonzes de la localité.

Plusieurs petites inscriptions ont été écrites ou simplement ébauchées sur les quatre parois des portes de ces tours du Phûm Ta An.

A la paroi de droite de la tour méridionale on compte 10 lignes se répartissant en deux inscriptions de 5 lignes. La première débute par une date en chiffres effacée, peut-être 889 s'aka. Un dignitaire simplement désigné par le titre de Mratāñ érige le dieu S'rī Trailokyavijaya (le Bouddha) et lui offre treize esclaves qui sont nommés, soit un gho qui est l'aṃraḥ ou chef, six hommes ou *si* et six tai « femmes ».

L'autre inscription de cette paroi débute aussi par une date en chiffres qui est 901 ou 909 s'aka, le dernier chiffre étant douteux. Le cinquième ket (de la lune croissante) de mārggas'ira, lundi, le Loñ nommé Pit et la Teṅ nommée Prāt donnèrent au dieu Lokes'vara (le Bouddha) un gho, deux tai et un si. Tous ces esclaves sont nommés. Ils donnèrent encore une bague, un plateau et d'autres instruments, un disque, un attelage de buffles, un as'rama « monastère » et un jardin. Le Loñ Lem donna aussi un instrument. La Teṅ Mādhavī donna une tai ou esclave.

La paroi de gauche de cette tour méridionale n'a reçu que deux lignes en lettres cursives dont voici la transcription: Kamrateṅ jagat (seigneur du monde, dieu) S'rī Jayavīras'aktimahādeva.

La paroi de droite de la tour septentrionale a reçu 10 lignes se divisant en deux inscriptions de 8 et de 2 lignes. La première qui a beaucoup souffert a totalement perdu la date et le nom du donateur: rien n'étant plus lisible en sa première ligne. Dans les suivantes on devine, plus qu'on ne les reconnaît, les noms de 22 esclaves: 2 gho, 9 si, 12 tai. La donation devait comprendre aussi 2 buffles.

Les deux dernières lignes, qui étaient peut-être le commencement d'une inscription restée inachevée, disent : Le Kamrateṅ Jagat S'rī Sūgata Māravijita (le Bouddha, vainqueur de Māra ou l'esprit du mal,) fut érigé en 1189 s'aka le second (jour du mois) de Jyeṣṭha.

La paroi de gauche de cette même tour a également beaucoup souffert. Elle comptait 6 ou 7 lignes où on ne peut plus distinguer que quelques mots épars: « ...jardin de Thpvaṅ Tyak (tête couchée) le dieu... bœufs, charrue... donnés au dieu... la tai Kante, le si Kandeṅ, le chef des locations de forêts ».

Il résulte de l'étude de ces textes que ce petit temple du Phûm Ta An fut, dès sa construction, affecté au culte du Bouddha qui y est encore vénéré

aujourd'hui ; qu'il fut probablement fondé sous le règne de Rājendravarman ; qu'il reçut, en tous cas, de nombreuses donations d'esclaves, de bestiaux et d'instruments du culte, soit sous ce règne, soit sous le suivant, celui de Jayavarman V ; qu'on y érigea encore une statue du Bouddha en 1189 s'aka. Cette dernière date qui nous reporte à 1267 A. D. est remarquable parce qu'elle appartient à un siècle qui n'a laissé que de très rares documents épigraphiques.

Divers monuments de Krelanh. — Krelanh, Kralanh, qui est un nom d'arbre, a servi à désigner le chef-lieu et par suite tout le district occidental de la province de Siem Réap où on le retrouve encore en plusieurs endroits comme nom de petits villages. Le chef-lieu, situé sur la rive gauche du Sting Srêng, à deux ou trois kilomètres au-dessous du village de Tœuk Chou que nous avons vu sur l'autre rive dans la province de Battambang, est un riche village dont les cases, entourées de palmiers et d'arbres fruitiers, sont flanquées de grands magasins à riz construits en torchis. Les habitants entassent dans ces greniers les moissons d'une fertile plaine de rizières qui s'étend à perte de vue dans la direction de l'Est.

Entre Krelanh et Tœuk Chou, une butte boisée, à ossature de grès rouge, haute d'une vingtaine de mètres, est appelée Phnom Kombat. Une petite tour en briques, large de $2^{m},20$ à l'intérieur, de 4 mètres à l'extérieur, haute encore de 5 mètres, aux encadrements de porte en grès gris, avait été construite sur cette colline. A côté de la tourelle gisent à demi-enterrées quelques pièces de sculpture originales. Entre plusieurs statuettes de déesses, l'une se distinguait par sa coiffure, double ligne de têtes, de crânes, dont l'arrangement rappelait la forme du célèbre petit chapeau de Napoléon I^{er} ; des quatre bras de la déesse, deux étaient cassés, les deux autres joignaient leurs mains sur la poitrine dans une attitude d'adoration. Dans la tour même était une pierre travaillée haute d'un mètre, sans inscription, mais bien sculptée en relief sur une de ses faces où trois femmes, dans le bas, tenaient une fleur de lotus à la main, tandis qu'à la partie supérieure étaient assis cinq personnages, dieux ou bouddhas, aux têtes actuellement cassées ; un dragon aux têtes multiples recouvrait cet ensemble. On remarquait encore six ou huit autels de ce grès rouge qui est celui de la colline même. La gargouille latérale d'écoulement des eaux des ablutions sacrées de l'un de ces autels nous a semblé taillée de manière à figurer l'emblème femelle que les Indiens appellent Yoni.

Nous n'avons pas la situation exacte des sept ou huit petits monuments qui suivent. Ils appartiennent à ce district de Krelanh, mais ils n'ont été visités que par des indigènes qui n'ont pas pris de notes sur le pays.

Phnom Dei « mont de la terre » est le nom donné à un emplacement antique, petit tertre entouré de son fossé et où se trouvent les fragments d'une stèle brisée en plusieurs morceaux; stèle qui portait une inscription khmère dont l'écriture est moderne. Elle est mal écrite et tellement effacée qu'on peut à peine y reconnaître des titres encore en usage aujourd'hui, ceux d'Okñā, de Cau Bañā.

Les inscriptions de Prasat Krelanh. — Prasat Krelanh est un temple de six tours en briques, placées trois par trois sur deux lignes et dont la plupart ont reçu des inscriptions sur les parois de leurs portes de grès.

A la paroi de gauche de la tour centrale de la première rangée une inscription de six lignes est presque complètement effacée, sauf quelques mots qui permettent de dire qu'elle était khmère et qu'elle parlait d'une donation d'esclaves sacrés « gho » et « tai », ainsi que de redevances de riz mondé « rañko ». Les fils et petits-fils (du donateur) étaient chargés de veiller sur la fondation. Ce document était probablement du IX^e^ ou du X^e^ siècle s'aka.

A la paroi de droite de la tour centrale de la seconde rangée une inscription sanscrite devait compter une vingtaine de lignes qui ont été systématiquement martelées à coups de ciseau.

Les autres inscriptions de ce monument sont de ces courtes légendes qui furent burinées, vers notre XII^e^ siècle, sur quelques temples déjà anciens, afin d'indiquer les noms de certaines des divinités qu'on y vénérait. A Prasat Krelanh elles sont toutes d'une écriture qui tend manifestement à prendre ses formes modernes ; ainsi le *v* commence à remplacer son antique forme de cercle fermé par une large boucle inférieure. Elles semblent donc être postérieures aux autres inscriptions de ce genre qu'on rencontre aux monuments du Bayon, de Ta Néi, de Bantéai Kedei, de Bantéai Chhmar, et appartenir plutôt au XIII^e^ qu'au XII^e^ siècle. Voici ces légendes :

A la paroi de droite de la porte de la tour méridionale de la seconde rangée nous lisons : « Kamrateñ Jagat S'rī Vāgīndradeva ».

A la paroi de droite de la porte de la tour du Nord de cette seconde rangée : « Kamrateñ Jagat S'ri Vindves'vara... »

Kamrateñ Jagat S'rī Mahes'vara. »

Et à la paroi de gauche de cette même porte, paroi qui a souffert : « Kamrateñ Jagat S'ri Jayavira (?)...

Kamrateñ Jagat S'rī Jaya (?)... varmmes'vari.

Kamraten Jagat S'rī Varmmes'vari (?) »

Autres ruines de Krelanh. — Les indigènes signalent encore en fait de monuments dépourvus d'inscriptions :

Prasat Robæk Rûn, temple de cinq tours en briques, entourées de leur fossé, à une demi-lieue au Nord de Tram Kang et à deux lieues dans l'Est du village de Krelanh.

Kouk Prasat, à un quart de lieue au Nord du Phûm Snuol, et où quatre petites tours sur une seule ligne sont entourées de leur fossé.

Lobœk Préi, à une lieue plus au Nord, où une tour isolée, en briques, est entourée de son fossé et précédée d'un lobœk ou grand bassin sacré à l'Est. Le fronton de cette tour représente Vishnou sur Garouda.

Phûm Sangkê, où sont les ruines de trois tours au Nord du village.

Prasat Khla Khmum « les tours de l'ours », trois petites tours entourées de leur fossé, à deux lieues au Nord du Phûm Sangkê. Le fronton de la tour centrale représente, dit-on, deux archers décochant leurs flèches sur un personnage placé au milieu.

Prasat Longieng et Prasat Kouk Bei, sur lesquels nous n'avons pas de renseignements.

Kouk Neak Ta Kong Srok, à deux lieues vers l'Est du Phum Sangkê, emplacement antique, fossé, tour ruinée et grand bassin ou Lobœk.

Prasat Bos Long, près du Phûm Chhûk, au Sud du Phûm Khvao, où un fossé de 60 mètres sur 40 entoure trois tours en briques ruinées, dont les linteaux représentent Rā ou Rāhou, des lions, Vishnou sur Garouda, Indra sur l'éléphant tricéphale.

Il y a aussi des ruines sur le bas Sting Plang ou Sting Daûn Mieu. A Prasat Plang, un fossé de 80 mètres sur 50 et un mur intérieur en limonite de 40 mètres de côté entoureraient trois tours dont les deux latérales seraient construites en limonite, tandis que la centrale, faite de blocs de grès, serait décorée de portiques aussi bien aux fausses portes des trois faces secondaires qu'à sa porte orientale.

Bantéai Plang, au Nord-Est de Ta Ying, serait probablement une autre ruine dans les bois.

Dans cette contrée, une ruine a aussi été signalée par Fr. Garnier en ces termes : « Je passai près d'un sanctuaire construit non loin des bords du Sting Plang, rivière qui se jette dans le Grand Lac. Cette construction est en grès d'une bonne époque. Le sanctuaire est en forme de croix et sa façade principale est tournée vers l'Est. Il est entouré d'une enceinte, dans l'angle Sud-Est de laquelle s'élève une tour. En avant de la porte principale s'étend un grand bassin ou *sra* à revêtement de grès ».

Khvao. — Nous revenons en terrain connu avec le groupe de Khvao et de Ta Keâm, entre le Sting Daun Mieu et un autre ruisseau qui limite, paraît-il, le district de Krelanh. Il y a des ruines dans le village de Khvao même, où un mur d'enceinte entoure trois tours qui sont percées de portes sur leurs quatre faces. On remarque une statue de Ganes'a dans ce temple qui était construit en pierres.

A quelques centaines de mètres vers l'Est sont les deux temples remarquables de Bantéai Ta Keâm et Kedei Ta Kâm construits à 400 mètres l'un de l'autre, sur un tertre naturel qui court de l'Est à l'Ouest, au milieu des plaines argilo-sablonneuses de cette région. Les habitants du pays n'osent pas, de crainte de mortalité, élever leurs cases dans l'axe de ces deux monuments redoutés, sur lesquels nous reviendrons avec plus de détails.

Une chaussée les précédait à l'Est, allant vers le Nord en terrain bas, franchissant le ruisseau qui limite les districts sur le Spéan Preah Changér, pont de limonite de 12 arches, de 40 mètres de longueur, 8 de largeur, et aboutissant, après 1 500 mètres de parcours, à Prasat Chong Spéan Preah Changér, « la tour du bout du pont du van sacré ». Ce petit temple isolé était une galerie à piliers de limonite et murs de grès qui mesurait 12 mètres de long sur 7 mètres de large.

Kedei Ta Kâm et ses inscriptions. — L'ancienneté du temple oriental, Prasat Kedei Ta Keâm = Prāsād Kuti Tā Gām, « les tours et cellules de l'ancêtre Gām », frappe dès le premier aspect, surtout si on le compare avec l'autre édifice qui porte presque le même nom. Nous verrons que cette ancienneté est confirmée par une inscription qui doit faire accorder une attention particulière à ce petit monument. Construit en limonite, mais avec portes et couronnements de ce grès rouge qui fut souvent employé dans les édifices de la région, il est entouré d'un mur qui mesure 25 mètres E.-O.

sur 22 N.-S. A l'Est, l'unique porte monumentale de cette enceinte a conservé à peu près intact son fronton du Nord, où un dieu debout, dans une attitude pleine de raideur, est flanqué de deux bayadères dansant et d'une troisième qui l'adore en émergeant de la pierre. Cinq autres personnages sont en adoration au-dessus du dieu.

Un édicule, construit dans l'angle Sud-Est du préau, a reçu une inscription khmère sur une paroi de sa porte.

Le sanctuaire est une tour précédée d'un avant-corps à l'Est et décorée de fausses portes aux trois autres faces. Le linteau de l'avant-porte, joli et original morceau de sculpture, représente un dieu, la chevelure nouée, debout sur deux chevaux dont la bouche lance des faisceaux de fleurs. Un autre personnage maintient ces chevaux par les jambes. Le fronton de la fausse porte du Nord figure un cheval sous une grosse cloche à trois battants et, au-dessous, quatre adorateurs. A l'Ouest, ce sont six personnages en prière, quatre à la partie inférieure et deux au-dessus; tous sont massifs de forme et décorés aux oreilles de lourds ornements recourbés en pointe. L'entablement de la fausse porte méridionale n'a pas été achevé.

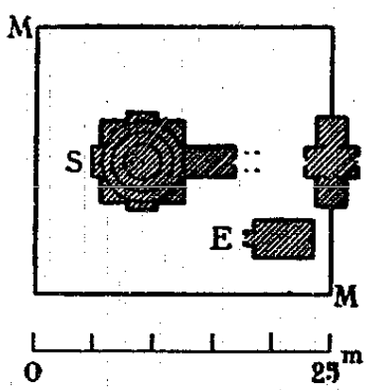


Fig. 74. — Schème de Kedei Ta Keâm.

Sur le sol du temple on aperçoit plusieurs petites statues de rois plutôt que de dieux, tenant tous dans leurs deux mains réunies sur le ventre un linga ou un objet de forme analogue.

Une inscription sanscrite de deux lignes, tracée dans le sanctuaire de Kedei Ta Keâm, est bouddhique, car elle fait mention du Lokes'vara. Ce petit texte donne, d'après Bergaigne, la date de 713 s'aka = 791 A. D. On touchait donc à l'époque où le territoire de la province allait devenir le principal foyer de la civilisation brahmanique au Cambodge.

Les 35 lignes khmères écrites sur la paroi de la porte de l'édicule de Kedei Ta Kâm comprennent en réalité deux inscriptions successives de 4 et de 31 lignes, d'une même écriture cursive, gravée superficiellement, usée en partie, très difficile à déchiffrer et où nous ne pouvons lire que des mots ou des passages tronqués. C'est regrettable : le texte promettant d'être curieux s'il avait été bien tracé.

L'inscription de 4 lignes commençait par une date de l'ère s'aka dont les

chiffres ont totalement disparu, le dixième (?) Ket de Māgha, dimanche... il y eut probablement ce jour-là un ordre royal de S. M. Sūryavarman (Ier) tranchant une contestation en faveur des fils d'un personnage inconnu.

L'inscription de 31 lignes, qui se reliait peut-être à la précédente, a dû être, à en juger par l'aspect de la pierre, tracée à la même époque et par la même main. Elle débute pourtant par une date en chiffres assez nette, 884 s'aka. Nous croyons fermement qu'il y a ici un lapsus du lapicide, qu'il faut donner un siècle de moins à ce texte et rectifier cette date, en lisant 984 s'aka. Un fait décisif confirme cette opinion : l'inscription parle d'un roi qui est allé au (Parama)vīraloka, donc Jayavarman V, roi de 890 à 924 s'aka. La date du document serait donc 1062 A. D., Udayādityavarman régnant. Dans les quelques passages que nous pouvons déchiffrer sur notre estampage, nous lisons que :

« En 884 (*sic*) s'aka, le deux Ket de Vais'ākha le Mratāñ S'rī,... m'appela.,. petite fille nommée... j'abandonnai... donnai chevaux (?).. au dixième Ket de Vais'akha on me donna la petite-fille... le Mratāñ S'rī Guṅa pandita... changer le nom... les rizières que j'achetai... abandonner au chef... au règne de S. M. le roi qui est allé au (Parama)viraloka... Sivaliṅga 1.. fondre un Vraḥ Vrahma (fondre une statue de Brahma), fondre (une statue du) dieu Nārāyana (Vishnou), fondre (une statue du) dieu Gauripati (S'iva)., le taureau.. le Seigneur Vrah Guru érigea. Je donnai pour honoraires éléphants, chevaux, champs. ... à Brahma.. au dieu Gauripatis'vara... au dieu S'ivaliṅga ... au dieu Nārâyana. Je donne au Vāp Ayat. Je fais lire (l'acte) dondant (ces statues) de dieu et ces revenus à mon (ou mes) fils ... Imprécation finale menaçant des rājabhaya « châtiments royaux, suprêmes » de toute espèce en ce monde et en l'autre (ceux qui porteront atteinte à la fondation).

Il semble résulter de ces textes que ce petit temple fut érigé en l'honneur du Bouddha vers la fin de notre VIIIe siècle et qu'il reçut au XIe des donations de biens qui avaient été sujets à contestations.

Bantéai Ta Keâm et ses inscriptions. — C'est à cette dernière époque qu'il faut attribuer la construction du monument voisin, Bantéai Ta Keâm = Pandāy Tā Gām, « la forteresse de l'ancêtre Gām ». Situé à 400 mètres vers l'Ouest, celui-ci est remarquable, sinon par son ancienneté re-

lative ou par ses dimensions, qui sont assez restreintes quoiqu'elles dépassent de beaucoup celles du temple précédent, du moins par la régularité de son plan et plus encore par la beauté de ses matériaux : grès bleu quelquefois, mais plus souvent grès rouge d'un grain ferme qui ne s'effrite guère et dont la belle nuance augmente l'effet des riches moulures.

L'enceinte extérieure était un fossé que doublait probablement une clôture en bois et qui entourait un carré ou un rectangle très peu allongé d'une centaine de mètres de côté.

Ce fossé était interrompu au milieu des quatre faces par des galeries longues de 20 mètres. A l'Est et à l'Ouest ces galeries prenaient la forme d'une croix qu'une tour dômait en son centre et dont les branches latérales mesuraient 15 mètres de longueur. Décorées de péristyles, ces galeries constituaient les portes monumentales du temple. Aux faces latérales (c'est-à-dire au Nord et au Sud) de l'enceinte qui ne communiquaient pas directement avec l'extérieur, ces constructions prenaient la forme d'un T : un mur plein, percé seulement de petites fenêtres haut placées et décorées de claustres ou barreaux de pierre fermant ces galeries du côté de la campagne.

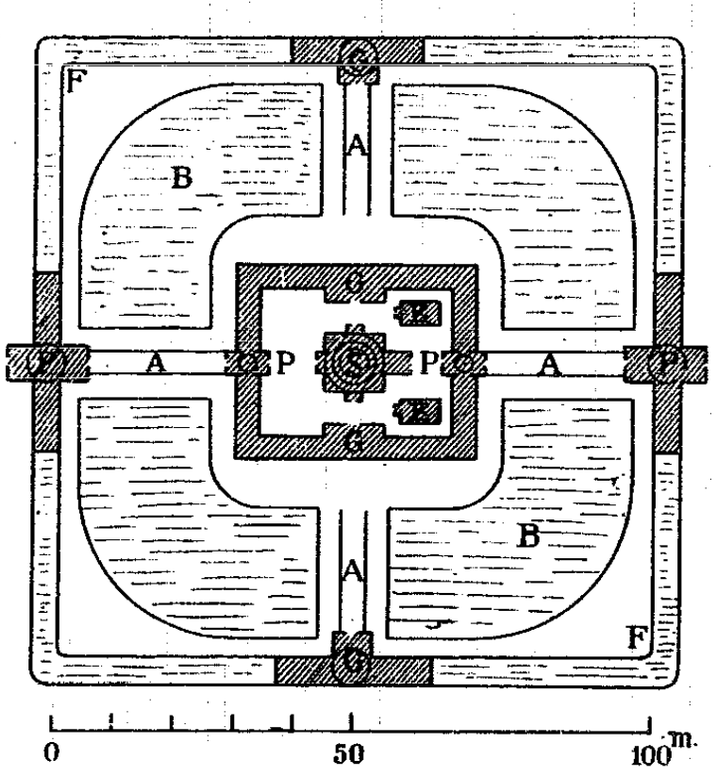


Fig. 75. — Schème de Bantéai Ta Keâm.

Toutes ces constructions prenaient jour vers l'intérieur du temple par de grandes fenêtres à barreaux de pierre. On peut remarquer, à la porte monumentale de l'Est, qui est écroulée en partie, que la brique était employée dans l'intérieur des murs, entre les deux parements aux épais blocs de grès rouge.

A l'intérieur, quatre avenues, dallées en pierre et longues de 30 mètres, partaient de ces constructions, passaient entre autant de bassins creusés en quart de cercle et conduisaient à la seconde enceinte, qui était une galerie rectangulaire de 34 mètres de côté, construite en grès gris, percée à l'Est et à l'Ouest de portes monumentales que surmontaient des tours, et décorée de fausses portes sur les deux autres faces. Le mur intérieur de cette galerie était plein, mais vu du préau central il offrait le décor de nombreuses fausses fenêtres ornées chacune de cinq barreaux de pierre.

Dans ce préau central s'élevaient deux édicules et le sanctuaire, qui devait être une belle tour et qui n'est plus qu'un amas de blocs de grès. L'édicule méridional, seul debout, a conservé les belles sculptures du tympan de sa porte.

Trois des parois de porte de Bantéai Ta Keâm ont reçu ou devaient recevoir des inscriptions. Sur l'une a été gravée seulement cette date : 986 s'aka mvāy (premier).

Dans les quatre lignes d'une autre, on ne peut guère lire que la date 982 s'aka et le mot Khloñ, « chef ».

La troisième inscription, tracée sur la paroi de droite de la baie intérieure de la porte monumentale de l'Est, comptait 20 lignes, dont les deux premières ont presque totalement disparu. Ce qui reste est de cette écriture cursive, peu sûre, grêle, mal et superficiellement burinée, que nous avons déjà pu reconnaître dans ces deux commencements tronqués qui sont datés de 982 et de 986 et dont nous venons de parler. C'est aussi la même écriture que nous avons déjà remarquée à Kedei Ta Kéâm, le monument voisin, dans l'inscription dont nous avons cru devoir rectifier la date en lisant 984 au lieu de 884 s'aka.

Dans les passages qu'on peut déchiffrer tant bien que mal sur l'inscription de 20 lignes de Bantéai Ta Keâm, nous croyons lire qu'il s'agit d'une donation de terres dont les limites sont indiquées aux quatre points cardinaux. Mention est faite plus loin du roi Parames'vara (Jayavarman II). On parle aussi à deux reprises du « chef du peuple de Thpal Cris » qui doit être un district du Cambodge. On termine par la désignation des huit témoins, tous Khloñ « chefs », qui allèrent planter les bornes selon les huit points du compas.

Il est vraisemblable que ce joli monument de Bantéai Ta Keâm fut fondé vers les dates qu'il nous donne : 982-986 saka = 1060-1064 A. D., Udayādityavarman régnant, et qu'à cette époque, à l'occasion de sa fondation peut-être, il y eut des contestations de terrain qui amenèrent des transactions ou se terminèrent par des donations.

On peut rencontrer les ruines d'un petit temple de trois tours avec de nombreux bas-reliefs et débris de statues au village appelé Srok Daun Mieu, sur la petite rivière de ce nom et à une demi-lieue au Sud-Est de Ta Keâm.

Snay Lââ. — Prasat Snay Lââ ou Prasat Tonsay Lââ (les tours du beau

lièvre) est un autre petit temple à un quart de lieue au delà du précédent. Construit en beau grès rouge, entouré d'un fossé peu profond et presque comblé, il comprend trois tourelles accolées comme autant de cellules précédées de leur petit avant-corps, et il couvre au total un espace de dix mètres du Sud au Nord, sur 4 mètres de largeur pour les tours latérales et 6 mètres pour la centrale, qui est plus grande. Cette petite construction, qui est restée en assez bon état de conservation, explique la disposition d'une foule de petits temples qui ne sont plus aujourd'hui que des amas informes de briques, tels que celui de Damnak Sdach que nous rencontrerons bientôt à quelques lieues vers l'Est.

De même que la plupart des tours à avant-corps, le petit temple de Snay Lââ doit être antérieur aux constructions d'Angkor Thom, c'est-à-dire antérieur au IXe siècle de notre ère. Les linteaux de ses portes et de ses fausses portes étaient richement sculptés. On remarque entre autres le dieu sur l'éléphant tricéphale à la porte de la tour méridionale ; à la fausse porte du Sud de cette même tour, ce sont deux personnages qu'encadre une ogive et qui luttent à coups de massue, un genou posé à terre sur une fleur de lotus que supporte un trône placé lui-même sur la tête de Rāhu. A la fausse porte de l'Ouest de la tour centrale, c'est une page complète : dans le bas, lions, crocodiles et poissons ; au-dessus, un grand lion supportant le serpent Ananta qui sert lui-même de couche à Vishnou, le dieu aux quatre bras. Du nombril de celui-ci sort le lotus à triple fleur portant Brahma et deux déesses. Vers la tête du dieu couché, un Rishis flanqué d'un tigre est en adoration, tandis qu'un autre ascète, vers les pieds, est escorté d'un lièvre qui a dû faire donner à ce temple son nom actuel. Il y a aussi de ce côté une oie sacrée et un éléphant.

L'inscription de Prasat Trao. — Prasat Trao, ou Tatrao (un nom d'arbre), est une petite tour isolée, entourée de son fossé, construite en briques avec encadrements de porte en grès rouge, et située dans les bois, à trois lieues vers le Nord-Est de Ta Keam. A côté de cette tour à moitié ruinée, des lingas, socles et lions de pierre gisent sur le sol ; ils ne paraissent pas être d'une bonne époque.

Une inscription khmère de 17 lignes, dont l'état de conservation est assez bon, mais dont l'écriture cursive très négligée laisse facilement confondre certaines lettres, a été gravée sur l'une des parois de la porte de cette tour. Elle débute par le nom du roi régnant et par une date qui, au lieu d'être

donnée en chiffres, est exprimée par ces mots sanscrits : eka trīṇi s'ūnya eka s'aka, soit 1031 = 1109 A. D. Voici le résumé de ce texte :

Au règne de S. M. S'rī Dharaṇīndravarman, 1031 s'aka, le jeudi, 3 Ket de Kārttika, plusieurs Khloñ « chefs » des hommes, et d'autres Khloñ « chefs » des circonscriptions territoriales, ainsi que des membres de leurs familles, se réunissent pour authentiquer la fondation de l'un d'entre eux, le chef de troupes nommé Dharmas'ila. Cette fondation, consistant en esclaves, champs et bois, le tout inscrit dans les registres, est faite en faveur du dieu de Liṅgapura et d'un Seigneur défunt (et déifié sans doute. Il n'est pas nommé). Six tai « femmes » et quatre si « hommes » dont les noms sont donnés et qui demeurent tous à Stuk Vryaṅ, près de Vnam Vvak (mont du matelas ?), fourniront annuellement, sur le produit des terres cultivées en ce lieu, sept grandes mesures de riz mondé ou riz blanc, pour les besoins du culte du dieu de Liṅgapura. D'autres terres à Camnat Svāy « l'établissement du manguier » fourniront annuellement cinq grandes mesures de riz blanc pour le culte du défunt Seigneur. D'autres monastères et d'autres rizières sont mentionnés sommairement comme faisant partie, semble-t-il, d'une fondation faite en faveur du dieu de Chpār Ransi. »

Chpār Ransi, « le Jardin des Bambous », étant l'équivalent du pali Veḷuvanaṃ, nom du fameux monastère donné au Bouddha par le roi Bimbisara, nous estimons que ce dernier dieu ou Seigneur de notre inscription n'est autre que le Bouddha Gautama. Cette expression de dieu de Chpār Ransi se rencontre assez souvent dans les textes épigraphiques en langue vulgaire.

Autres monuments divers. — Le Phûm Aur Yéang est un petit hameau situé à peu de distance à l'Est de Prasat Tatrao. Dans les fourrés de bambous, à 500 mètres au Sud de ce hameau, on aperçoit les restes d'une petite galerie qui avait quatre portes.

De là, en se dirigeant vers le Sud, on atteint bientôt, au milieu d'un terre naturel qui est couvert d'une épaisse forêt, Damnak Sdach « la station du roi », autre petite construction qui pouvait être une galerie à trois portes ou trois tourelles accolées. Trois petites portes de grès se dressent encore en effet à moitié ensevelies sous le tas de briques. Des inscriptions sanscrites avaient été gravées sur les deux parois de la porte centrale, qui est plus grande que les deux autres ; mais ces textes ont disparu en majeure partie. On compte les fragments de 28 lignes à droite et de 3 lignes seulement à gauche.

On peut encore citer, en continuant vers le Sud, une tour de grès près du village actuel de Kouk Daung = Gok Tūñ « tertre du cocotier »; ainsi qu'un liṅga et un autel de pierre qui indiquent un emplacement de petit temple près de Tam Kasa.

Le village de Kouk Chan, à trois ou quatre lieues au Sud-Est de Ta Keâm, est situé sur le bord du Rolôm Daûn Pêk, long et étroit bassin naturel semblable à un tronçon de fleuve, qui est très poissonneux. Le gouverneur de la province de Siem Réap possède le droit traditionnel d'y venir pêcher chaque année avant que les habitants soient autorisés à prendre le poisson pour leur usage. Il n'y a pas de vestige antique à Kouk Chan, mais à une demi-lieue au Sud, une borne de grès est restée plantée au milieu des plaines peu fertiles et parfumées de lavande du Phûm Ou. Cette borne porte une courte inscription de quatre mots dont les deux derniers semblent être Travāñ Jleñ, « la mare aux sangsues ».

Vat Krelanh ou Vat Prasat Krelanh, à quelques kilomètres au Sud-Est de Kouk Chan, est le nom d'une pagode moderne près de laquelle on aperçoit, outre une stèle plate qui était gravée sur ses deux faces d'une inscription dont il ne reste plus rien, les ruines d'un petit temple ancien. Le mur de limonite, de 30 mètres sur 25, entoure un colossal Bouddha de mortier qui doit remonter au bas moyen âge et trois antiques petites tours en briques dont les linteaux de porte sont couverts de sculptures brahmaniques, représentant Rāhu, Garouda, la scène du barattement, ainsi que Siva monté sur le bœuf Nandi et tenant assise sur son genou sa déesse Parvati qui se renverse souriante dans une pose abandonnée et nonchalante.

A l'Est de Kouk Chan, on rencontre de nombreux travaux disséminés dans une aire de quelques lieues de diamètre : grands bassins, chaussées, petits ponts. tours et statues. Nous nous bornons à mentionner Prasat Sman Young, près du Phûm Mantit Sok; c'est une tour isolée, construite en briques et entourée de son fossé. La paroi de droite de sa porte a reçu une inscription dont il ne reste que cinq lignes très incomplètes où nous voyons que des champs étaient donnés, à une divinité dont le nom a disparu, par des Mratāñ (seigneurs ou gouverneurs) et par d'autres personnages qualifiés Loñ. Ce document remontait à peu près au x^{e} siècle s'aka.

Les inscriptions de Vat Thœupedei. — Vat Thœûpedei, pour Athœûpedei = Adhipati, est le nom d'une misérable pagode qui se voit de loin au

milieu des grandes plaines de la région, nues et incultes pour la plupart. Derrière la case en paillottes qui sert actuellement de temple, on aperçoit une toute petite tourelle en briques ; les monolithes qui encadrent sa porte sont de ce grès rouge que nous avons si fréquemment rencontré dans l'Ouest du pays et qui ne reparaîtra plus si nous continuons à marcher dans la direction de l'Est. Le linteau représente Vishnou porté par Garouda et entouré de Rishis adorant. Deux inscriptions sanscrites d'une quarantaine de lignes chaque ont été burinées sur les parois de cette porte. Ces documents dont l'état de conservation laisse peu à désirer ont été examinés par MM. Barth et Bergaigne.

Sur l'inscription de droite qui invoque les trois dieux de la Trimourti indienne et leurs déesses on lit la date, 832 s'aka, d'une fondation ayant pour objet l'érection de trois lingas dans le voisinage de l'étang de Yas'odhara (que nous plaçons loin d'ici, à l'Est d'Angkor Thom) et faite par S'ikhās'iva, ministre du roi Is'ānavarman, dont le frère aîné Harṣavarman et le père Yas'ovarman sont nommés. La fondation dont on donne ici la date fut probablement antérieure de plusieurs années à l'avènement du roi Is'ānavarman, et tout ce qu'on peut dire de la date exacte de l'inscription, c'est que ce texte fut gravé avant 850, année où Jayavarman IV succéda à ce prince.

Une ligne en langue khmère, tracée de haut en bas en marge de cette inscription sanscrite, dit qu'en 834 s'aka le Mratāñ Sāṅvarna, de Bhavapura, allant au pays de Citraliṅ, donna la terre de Samañ au dieu S'ivaliṅga.

L'inscription sanscrite de la paroi de gauche de cette tourelle de Vat Athœupedei parle de deux Sikhās'ivas qui appartenaient à la même famille. L'un d'eux était le personnage de l'inscription précédente, favori d'Indravarman, hotar de Yas'ovarman et petit-neveu de Praṇavātman qui avait été le hotar de Jayavarman II. L'autre, neveu de S'ivācārya, érigea un liṅga, et son frère Kṣintindrapandita paraît avoir été le ministre de Sūryavarman Ier. Ce second texte serait donc postérieur de près d'un siècle à l'inscription de la paroi de droite.

De nombreuses légendes locales se rapportent aux noms de plusieurs villages situés au Sud de Vat Thœupedei, dans les environs d'une petite tour en briques qui est entourée de son fossé-bassin et que l'on appelle maintenant Prasat Kaèk Tôm, « la tour du corbeau perché ». Jadis, dit-on, elle était connue sous le nom de Prasat Sdach Phtôm, « la tour du repos du roi ».

D'après ces légendes, ce prince et un autre se disputaient avec acharnement un joyau trouvé dans Trepeang Ponh Keô, bassin qu'on rencontre vers l'Est et où l'on voit une stèle plate qui est restée nue. N'ayant pas d'eau à boire, les combattants durent apaiser leur soif avec la boue du lieu appelé Tram Phok. Ils ordonnèrent la retraite de leurs troupes aux villages de Rœul et de Tomring, et l'un d'eux oublia ses parasols d'honneur au hameau de Tompuk, etc., etc.

La stèle de Trepeang Daûn Aûn. — A moins de deux lieues au Sud-Est de Vat Thœupedei, Trepeang Daûn Aûn « la mare de la grand'mère Un » est couverte de nymphéas qui plaquent sur l'eau leurs feuilles rondes et leurs étoiles d'or. Nous y avons trouvé, isolée sous un grand manguier, une petite stèle plate qui porte sur ses quatre faces des inscriptions sanscrites et khmères. Elle fut emportée et envoyée au Musée Guimet. Ses deux faces principales comptent 47 et 46 lignes ; les tranches de la stèle ou faces latérales comptent 47 et 43 lignes très courtes. La langue sanscrite occupe toute la première face et les 23 premières lignes de la troisième ; le reste est en langue vulgaire. Les lignes et les lettres sont partout très serrées et les strophes sanscrites se suivent sans alinéas. L'écriture, petite, irrégulière, mal tracée, souvent détestable même, est quelquefois effacée et elle manque presque toujours de netteté. Il sera très difficile de la déchiffrer complètement, du moins en ce qui concerne les parties khmères.

Le document est s'ivaïte. Il contient, dans le khmer, plusieurs dates en chiffres, mal écrites, qui ne seraient que trop souvent douteuses si elles étaient prises isolément. Elles sont plus sûres dans leur ensemble, par comparaison. La moins ancienne, qui doit être à peu près celle de la gravure de l'inscription, semble pouvoir être lue 1048 s'aka = 1126 A. D., Sūryavarman II régnant.

Le sanscrit de la première face donne les noms de cinq rois successifs, qui sont Udayādityavarman, Harṣavarman III, Jayavarman VI, Dharanindravarman I^{er} et Sūryavarman II, et semble mentionner sommairement les champs et les serviteurs de chaque quinzaine affectés au culte de la principale divinité, appelée Liṅgapures'vara.

A la seconde face, l'inscription khmère débute, elle aussi, par la formule usuelle d'adoration à S'iva, que suit la date, 1031, d'un ordre royal. Cette date est bientôt suivie d'une autre, qui est probablement 979 et qui appar-

tient, selon le texte même, au règne d'Udayādityavarman, dont le nom est suivi de trois autres noms de Vraḥ Pāda Kamrateṅ Añ, c'est-à-dire de rois, qui sont donnés sous leur forme posthume : Sadās'ivapada, Paramakaivalyapada et Paramaniṣkalapada. Cette énumération, dont nous tirerons plus loin une conclusion importante, se termine par le nom du roi régnant, S'rī Sūryavarmmadeva. Les cinq princes ici nommés firent des donations de terres et d'esclaves pour les besoins du service du culte des deux quinzaines, ordonnèrent de planter des bornes, de creuser fossés et bassins. En 1021 s'aka [1], le vendredi 3 Ket de Vaisākha, on érigea le dieu Sivaliṅges'vara ; l'érecteur (sthāpaka) et principal maître de la cérémonie (ācāryapradhāna) fut le Bhagavādpāda Kamrateṅ Añ [2]. Ce personnage érigea encore et dans les mêmes conditions, en 1031 s'aka, le cinquième roc (lune décroissante) de Vaisākha, un dimanche, le dieu Nārāyana (Vishnou). Les érections et les adorations étant faites, on fixa les mesures de riz mondé à fournir pour le culte du feu sacré. Dix-neuf esclaves *si* et *tai,* tous nommés, furent aussi répartis entre les deux quinzaines du mois. D'autres mesures de riz furent encore fixées pour les besoins du culte des deux quinzaines. Champs, terres, revenus et esclaves sacrés étaient placés sous la surveillance d'un paṇdita, « lettré » qui était aussi purohita, « chapelain » ; son nom n'est plus lisible. Cette partie de l'inscription se terminait en menaçant de châtiments quiconque porterait atteinte à ces donations de terres et d'esclaves.

A la troisième face de la stèle, après un début en sanscrit où nous lisons le nom du dieu S'rī Campes'vara (Kṛishna, c'est-à-dire Vishnou), le khmer commence avec la vingt-quatrième ligne par une date qui paraît être 1048 s'aka [3] le quatorzième roc de Phalguṇa, dimanche. Un chef de troupes, nommé Kavīs'vara, ayant acheté des terres, les donna, avec une demi-douzaine d'esclaves qui sont tous nommés, au dieu de Liṅgapura. Indication de ces terres et des fournitures de riz mondé qui les grèvent pour chaque mois de Māgha. Que nul (fonctionnaire civil, sans doute), ne donne des ordres à ces esclaves, serviteurs du dieu de Liṅgapura !

1. Le chiffre des dizaines est douteux. Nous croyons pouvoir le rétablir ainsi étant donné l'ensemble du texte.

2. Divākarapandita qui joua un rôle si important pendant les règnes des princes que mentionne notre inscription, ce Guru de Sūryavarman II que nous avons déjà rencontré en d'autres inscriptions de ce règne.

3. Le chiffre des unités est douteux.

Sur la dernière face de cette petite stèle, on distingue plus ou moins des quotités de fournitures de riz mondé à faire pour chaque mois de Phalguṇa et des noms d'esclaves sacrés affectés au culte des dieux S'rī Campes'vara (Vishnou), de Vnaṃ Ruń (Phnom Roung [1]), de Chpār Ransi (du Jardin des Bambous, le Bouddha?). On devine aussi l'imprécation finale.

En définitive, le temple de Liṅgapura, l'un des plus fameux de ce XI^e^ siècle s'aka ne devait pas se trouver à Trapang Daûn Aûn où il n'existe aucun vestige de construction et où cette petite stèle si facilement transportable a pu être apportée de loin quand le culte des anciens dieux fut tombé. Nous devons relever dans ce texte la lecture très importante des trois nouveaux noms royaux posthumes qu'il nous donne, ceux de :

Sadās'ivapada = Harṣavarman III.
Paramakaivalyapada = Jayavarman VI.
Paramaniṣkalapada = Dharaṇīndravarman I^er^.

Il résulte de cette découverte qu'à l'heure actuelle, ces noms posthumes ne nous manquent plus que pour les rois Udayādityavarman, Sūryavarman II, Dharaṇīndravarman II et Jayavarman VII; si l'on s'en tient, bien entendu, à cette période des grands monuments qui comprend nos IX^e^, X^e^, XI^e^ et XII^e^ siècles.

Néam Roup. — Vat Néam Roup = Nām Rūp, pour Nāmarūpa « le nom et la forme », est l'appellation bouddhique très caractérisée donnée à une pagode moderne qui est située à un quart de lieue vers l'Est de Trapeang Daûn Aûn. Dans son enceinte existent les ruines de trois tours construites en gros blocs de grès. Les matériaux des deux latérales ont été presque totalement enlevés, et la centrale n'est plus qu'un éboulis de pierres où l'on peut encore remarquer aujourd'hui plusieurs bas-reliefs de femmes dans le genre des innombrables nymphes d'Angkor Vat mais qui se distinguent par une légère particularité : la main placée du côté de la porte de la tour tient la fleur habituelle, tandis que l'autre main, ramenée vers l'épaule, tient une tige qui passe derrière le cou pour laisser retomber sa fleur devant l'autre épaule.

Les inscriptions de Prasat Kouk Pou. — A une lieue au Sud de Néam Roup et au delà du village appelé Robœk Soay Leak, on rencontre,

1. Probablement du monument de ce nom, province de Korat, voir plus haut, p.p. 133-136.

dans les bois, les ruines d'un petit temple connu sous le nom de Prasat Kouk Pou = Prāsād Gok Bo « les tours du tertre du figuier religieux ». Deux tours en briques, actuellement très ruinées, tournées vers le Nord, étaient précédées d'une galerie dont le toit devait être en matériaux légers car elle n'a conservé que ses piliers. Ces tours étaient encore flanquées de deux sortes d'autels de pierre en plein vent qui rappelleraient, à la rigueur, des dolmens ; leurs tables ou pierres plates étaient supportées chacune par deux piliers bas. On y voit aussi une stèle isolée dont la surface est entièrement sculptée en petites figurines de la grosseur du doigt représentant Vishnou et d'autres divinités brahmaniques. Les portes des tours, dégagées des amas de briques qui les recouvraient, laissèrent apercevoir et estamper trois inscriptions, deux à la tour occidentale et une à la paroi de gauche de la tour orientale.

Celle-ci est entièrement khmère. Elle compte 26 lignes très grossièrement écrites. Ainsi la lettre *r* est figurée par un simple trait vertical. L'écriture devient tout à fait détestable aux six dernières lignes qui sont à peu près illisibles. En outre, une fente de la pierre a fait disparaître quelques lettres au milieu de chaque ligne. Résumons ce que nous pouvons déchiffrer dans ce texte :

Ceci est l'inscription des esclaves donnés au dieu S'vetadvipa « de l'éléphant blanc » (Vishnou). D'abord, trois « tai » et quatre « si » dont on indique le prix et la provenance ; ils furent achetés du Vāp S'ivavrāhma lorsqu'il construisit la Corne d'or (Hemas'riṅgiri, une pyramide dorée) et le saint Palais royal (appelé) S'rī Jayendranagiri (*sic*). Nous pouvons remarquer que l'un de ces esclaves, le « si » Thŭe, fut cédé contre une riche ceinture (mekhalā). Deux « tai » furent encore achetées à divers Vāp lors de l'exécution de ces grands travaux déjà mentionnés ; d'autres tai furent données par des dignitaires. En 900, S. M. Jayavarman (V) régnant, l'auteur, parlant à la première personne, relate une fondation de terres et d'esclaves faite au dieu S'vetadvipa, fixe les redevances dues au monastère Saṅkrāntapada. Il donne ces terres, aussi ces esclaves, qui remplaceront sa propre personne dans la garde (du temple). Noms des si et des tai qu'il donne. Redevances à fournir. C'est ici que le texte devient illisible.

Malgré quelques écailles ou éraflures, l'état de conservation de l'inscription

de la paroi de droite de la tour occidentale laisse peu à désirer. Malheureusement le document a été très mal écrit en grande partie. De ses 54 lignes nous en comptons d'abord 10 en langue sanscrite, puis 12 en langue khmère. Les 20 premières lignes sont d'une écriture plutôt régulière, mais la forme des lettres s'altère rapidement, devient grossière et détestable aux deux dernières. Viennent ensuite 25 lignes sanscrites et 7 lignes khmères qui sont toutes à peu près illisibles, tellement le tracé des lettres est informe.

Il y avait donc en réalité sur cette face deux inscriptions sanscrites et deux inscriptions khmères. Nous pouvons analyser la première, la seule lisible de ces deux inscriptions khmères.

Elle mentionne les nombreux « pays » et terres donnés par S. M. le roi qui est allé au Viṣnuloka (Jayavarman III) au dieu S'rī Puṇḍarīkākṣa Svetadvipa (Vishnou), avec leurs gens et en fixant, entre autres, les redevances de riz à fournir, soit quotidiennement, soit, plus spécialement, aux cinquièmes et douzièmes jours (des deux quinzaines du mois).

Les sept dernières lignes de cette paroi, très mal écrites, avons-nous vu, et en langue vulgaire, donnaient une liste nominative de « tai » en indiquant le prix d'achat de quelques-unes de ces bayadères.

A la paroi de gauche de cette tour, on compte 38 lignes dont 28 sont en sanscrit. Les 22 premières sont nettes et bien écrites, tandis que les 6 qui terminent le texte en langue sanscrite sont très mal tracées. Les 10 lignes de khmer qui suivent celles-ci ne valent guère mieux: leurs lettres menues, cursives effacées étant peu lisibles. Nous y déchiffrons tant bien que mal ceci:

En 90. s'aka, le dixième jour de l'une des quinzaines d'āṣādha, il y eut, à la suite d'un rapport fait à S. M. Jayavarman, un ordre royal adressé à un seigneur et relatif au temple du dieu S'rī Campeśvara (temple dont l'entretien laissait peut-être à désirer à ce moment). Trois Seigneurs, le Kamrateñ Añ Rājakularāja, le Kamrateñ Añ Vrāhmanācārya et le Mratāñ Khloñ Senapati... entendirent et reçurent la parole auguste du Paramapavitra (suprême Purification, le Roi) leur enjoignant de rédiger cet ordre qui prescrivait de fournir, entre autres denrées, six grandes mesures de riz blanc pour la nourriture des serviteurs (du temple).

Il semble résulter de ces inscriptions de Prasat Kouk Pou que ce petit

temple fut édifié par Jayavarman III, le roi qui reçut le nom posthume de Viṣnuloka et qui régna, à notre avis, de 791 à 799 s'aka ; que ce temple fut consacré au dieu Vishnou sous le vocable de S'rī Campes'vara ou Kṛiṣṇa ; qu'en 900, donc un bon siècle plus tard, le roi Jayavarman V fut sollicité de contribuer et contribua à de nouvelles fondations que des dévots de l'époque firent en faveur de cette divinité du temple qui était peut-être appelé Saṅkrāntapada.

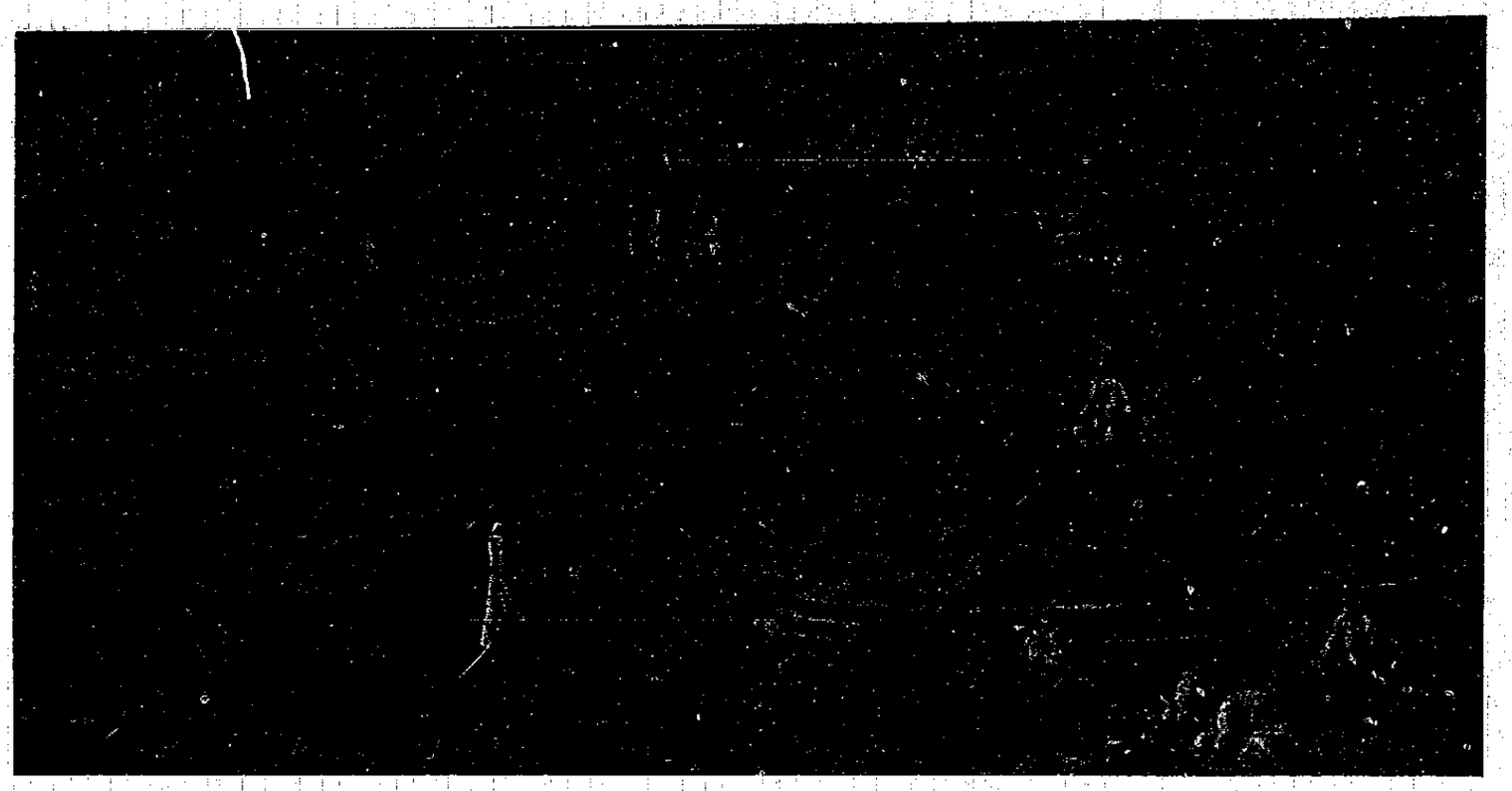


Fig. 76. — Réception solennelle à Bangkok du corps consulaire, par l'ancien roi de Siam.

CHAPITRE XIV

LE CENTRE DE SIEM RÉAP

Prasat Char et ses inscriptions. — Prasat Srelao. — La stèle de Samrong. — Les inscriptions de Prasat Khnat. — Ruines diverses. — Phnom Krom. — Kouk Au Chrœûng. — Le temple d'Athvéa. — Les inscriptions. — La ville de Siem Réap. — Preah Eynkosei. — La stèle. — Les inscriptions des parois.

Prasat Char et ses inscriptions. — Franchissant un petit ruisseau qui semble séparer ici les districts de Puok Tatoh et de Siem Réap proprement dit, on rencontre, dans les bois et à moins d'une lieue vers l'Est de Néam Roup, un petit temple appelé Prasat Char, qui n'est guère, d'un autre côté, qu'à une lieue et demie au N.-O. d'Angkor Thom, la grande capitale dont nous nous sommes continuellement rapprochés en étudiant cette province de Siem Réap. Ce temple comprenait deux enceintes et trois tours au milieu. L'enceinte extérieure est aujourd'hui une simple levée de terre de cinq à six cents mètres de côté. L'autre est un fossé de soixante mètres de côté. Les trois tours sont face à l'Est et sur une ligne comme de coutume. Celle de gauche est construite en limonite, les deux autres en

briques. Les pilastres des portes sont couverts de riches sculptures. La tour centrale, la seule qui soit précédée d'un avant-corps, avait reçu deux inscriptions khmères sur les parois de la porte de cet avant-corps.

On compte à la paroi de droite 45 lignes d'une écriture ronde, nette, bien tracée, très régulière ; malheureusement l'usure de la pierre a produit des lacunes telles que la lecture du texte ne peut être que fragmentaire. Nous le résumons sommairement.

En 901 s'aka, cinquième Ket (lune croissante) de Jyeṣṭha (mai-juin), dimanche, puṣya nakṣatra, S. M. Jayavarman fit un ordre royal de donation adressé au Steñ Añ (le brahmane son) Vraḥ Guru et à plusieurs dignitaires qualifiés Kamsteñ. Le roi prescrivait de fonder des villages, d'y établir des familles et d'y ériger des dieux ; tels qu'un S'ivaliṅga ; un Parames'vara, sous les traits, ce dernier, du (défunt) Kaṃsteñ S'rī Rājapativarman ; deux Bhagavatī, sous les traits de deux dames dont l'une était, semble-t-il, l'aïeule du Kamsteñ S'rī Narapativīravarman et du Mratāñ Khloñ S'rī Jayayuddhavarman ; un Bhadres'vara (autre vocable de S'iva ou Parames'vara), un Nārāyana et un S'rī Campes'vara (c'est-à-dire Vishnou sous deux vocables différents).

L'inscription donne ensuite les limites et indique la provenance des terres affectées à la fondation. La plupart de ces terres, qui sont nombreuses, avaient été acquises de diverses manières (et laissées en héritage) par le Kaṃsteñ S'rī Rājapativarman, en faveur de qui est faite l'œuvre pie de cette fondation. D'autres sont acquises par le Kaṃsteñ S'rī Narapativīravarman (fils du précédent probablement et, en tous cas, le principal auteur de la fondation). Nous citerons le passage relatif à une de ces terres, dont la mutation offre une cause assez curieuse : « La terre de Canlattai (cactus épineux) que le Mrateñ Hṛijayabhāva, gardien de la couche sacrée de la troisième (catégorie ou Maison royale, donc un camérier) a cédée parce qu'il a tué deux éléphants du Kaṃsteñ qui mangeaient son riz. N'ayant pas d'éléphants à rendre au Vraḥ Kaṃsteñ, il a donné cette terre de Canlattai pour l'érection du S'ivaliṅga et du dieu de Liṅgapura. » Plus loin, le fondateur donne 107 esclaves, tous adultes, au dieu Parames'vara qui « a les traits » du Kaṃsteñ S'rī Rājapativarman.

Quant au Mratañ Khloñ nommé S'rī Jayayuddhavarman, il ne contribue à la fondation que par l'achat d'une terre qu'il donne à la déesse Bhagavatī, représentée sous les traits de sa grand'mère.

L'inscription de la paroi de gauche compte 38 lignes de la même écriture, belle, nette, régulière, où la lettre *r* a tantôt une branche, tantôt deux. Mais les pertes dues à l'usure et aux écailles de la pierre sont si considérables ici que le texte ne peut être reconstitué. On peut y deviner ou y lire à plusieurs reprises le nom du personnage principal de l'inscription précédente, S'rī Narapativīravarman, qui n'y est plus qualifié Kaṃsteṅ, mais Mratāñ Khloñ, « gouverneur? ». Il est question aussi de plusieurs Vāp, personnages d'ordre inférieur. On mentionne un procès, des terres. A une date dont les chiffres ont disparu, le Mratāñ Khloñ acheta diverses terres de ces Vāp, fit peut-être des échanges. A une autre date, également perdue sauf les deux derniers chiffres, 16, et qui doit donc être 916 s'aka, ce Mratāñ Khloñ rendit compte à S. M., qui donna sans doute un ordre de fondation prescrivant d'établir des villages et de laisser des esclaves au dieu S'ivaliṅga. A la fin, on parle de « miel et de cire ».

En résumé, ces deux inscriptions de Prasat Char paraissent bien se rapporter aux fondations qui accompagnèrent l'érection de ce temple, vers les années 901-916 s'aka (979-994 A. D.), Jayavarman VI régnant. Le fondateur était le Seigneur S'rī Narapativīravarman.

Prasat Sralao. — Prasat Sralao (un arbre) est le nom d'un autre petit temple dans les bois, à quelques kilomètres au Nord-Est de Prasat Char. Trois tours en briques, précédées d'édicules et de galeries, étaient entourées d'un fossé. Toutes ces constructions sont très ruinées.

La stèle de Samrong. — Avant de continuer au Sud de Néam Roup et de Prasat Char, il convient de faire une pointe à deux lieues vers l'Est de ces temples pour atteindre, à une lieue au Nord-Est de l'ancienne capitale, Angkor Thom, le hameau de Samrong (un nom d'arbre). Dans un bouquet de bois à 500 mètres au Nord de ce village, à côté de quelques statuettes de Vishnou et de Ganes'a qu'abrite une hutte de chaume, est une stèle parallélipipédique qui mesure $1^{m},26$ de haut, $0^{m},42$ de largeur sur ses deux grandes faces et $0^{m},38$ sur chacune des deux autres. Elle se termine en un petit pyramidion dont les quatre faces ont été couvertes d'inscriptions khmères. On compte 19, 17, 15 et 8 lignes sur ces petits triangles. Une des grandes faces du pilier est occupée par un bas-relief de facture médiocre représentant Vishnou

sur Garouda le dompteur des Nāgas qu'il tient ici serré dans ses griffes. Les trois autres faces, dont le bas est orné d'un petit dessin, sont couvertes d'inscriptions sanscrites et khmères qui comptent 60, 51 et 69 lignes. Le total des lignes de ce petit monument atteint donc le chiffre de 239. Non seulement ces lignes sont très serrées, mais leur écriture est détestable ; les lettres sont petites, cursives, tracées sans soin, souvent informes. Quelques éclats et l'usure de la pierre augmentent encore les difficultés de la lecture qui ne saisit que des fragments sans liaison.

Les nombreuses dates que donne cette stèle sont mal écrites et douteuses pour la plupart ; dans leur ensemble, elles sont exactes, par suite de cette multiplicité même. Plusieurs sont données, au surplus, en termes sanscrits qui ne laissent prise à aucun doute. Elles sont jetées pêle mêle, sans le moindre souci de la chronologie et ne permettent donc pas d'établir l'ordre exact des faces, tant du pilier que du pyramidion. Nous examinerons le document en commençant par l'opposé de la face nue et en descendant, à chaque face, du pyramidion au corps du pilier.

Le pyramidion de notre première face donne, après la formule d'invocation Siddhi Svasti, la date de 1000 s'aka, qui est celle d'un achat de terres que vendirent divers Khloñ « chefs » et que l'on paya en bagues d'or, instruments de métal, chèvres, etc. Contenance de ces terres. Une seconde date, 1011, paraît se rapporter à une autre vente faite par un chef de troupes qui s'appelle peut-être Travāñ Gol « mare de la borne ».

Au corps du pilier, cette face est d'abord occupée par une inscription sanscrite d'une trentaine de lignes qui ne peut guère être lue. Le khmer reprend ensuite en donnant une liste nominative d'esclaves sacrés, qui sont qualifiés gho et tai. Des terres furent achetées sans doute, car on donne des détails sur les redevances en riz mondé, etc., qui les grèvent, ainsi que sur les denrées livrées en paiement au Khloñ Pās Khmau, semble-t-il. Une date, 1011, est donnée sous cette forme : « eka eka guhya eka s'aka » ; elle se répète encore à deux reprises sous une autre forme légèrement différente « eka eka s'ūnya eka s'aka ». Plus loin, c'est 1008, soit « āṣṭa s'ūnya s'ūnya eka s'aka; et enfin 1010, c'est-à-dire « s'ūnya nu [1] eka s'ūnya eka s'aka ». Chacune de ces dates se rapportait à des achats de terres et on indiquait les vendeurs, généralement des Khloñ, nommés Vraḥ Chpār « Jardin sacré »,

1. Nu « et » est un mot khmer intercalé dans cette date donnée en termes sanscrits.

Pās Khmau, « rebelle (?) noir », par exemple ; on indiquait aussi la contenance et le prix en denrées, instruments et bestiaux.

A la face de droite, que nous plaçons deuxième, le texte du pyramidion, qui empiète sur le corps du pilier, est analogue à ce que nous avons vu sur la face précédente. Il donne trois dates dont les deux premières ne sont pas très sûres en ce qui concerne le chiffre des unités. Ces dates seraient 1004, 1009 et encore 1009 s'aka. Les redevances sont affectées au culte du dieu de Liṅgapura. Le reste de cette face est rempli par une inscription sanscrite où nous lisons les noms officiels des trois rois qui précédèrent Sūryavarman II, ainsi que les noms de S'rī Yogis'varapandita et du dieu S'ri Bhadres'ādri ou S'rī Bhadres'vara, c'est-à-dire S'iva.

La troisième face, écrite tout entière en langue vulgaire, mentionne au pyramidion cette date deux fois répétée : 999 s'aka. On doit observer toutefois que le chiffre des dizaines est douteux à la seconde. Des terres furent alors achetées de divers personnages qualifiés Khloñ, Teṅ Tvan et Teṅ. Les prix sont indiqués en bagues et instruments de métal, en bœufs et en riz. L'inscription se continue au-dessous du pyramidion, sur le corps du pilier, par la contenance des terres du dernier achat, puis par une autre date, 1011 s'aka, époque où un Vraḥ Kamrateṅ Añ ou Seigneur appelé Nirvāṇaguṇadoṣa, s'entendit sans doute avec des Khloñ, des Teṅ Tvan, des chefs de sikṣa, « élèves, disciples », et les familles de ces personnages. A une autre date, qui semble être 1012, ce seigneur et ces personnages avaient imploré l'auguste faveur de S. M. Paramakaivalyapada (Jayavarman VI) au sujet sans doute de divers biens[1] dont on indique le prix : 2 porcs, 4 chèvres, du riz, du poivre et autres denrées.

Autre date, 1015 s'aka, de fondations religieuses, d'organisation de villages, de creusement de bassins à Laṅyan (?), et d'érection du dieu S'rī Bhadres'vara. Mention d'esclaves, de 2 éléphants mâles, de 4 chevaux mâles. Plus loin, on mentionne encore 1 chèvre, 23 bœufs, 2 éléphants, 4 chevaux, de l'argent, de l'étain, du fer, du sel, d'autres bœufs. Ces biens (ou peut-être les terres achetées avec ces biens) sont donnés aux dieux. Suivent les noms de 25 serviteurs, gho, tai et si, affectés au culte du dieu de Liṅgapura pour les quinzaines claires, et de 15 autres pour le culte des quinzaines obscures ou secondes quinzaines des mois lunaires.

1. Ces personnages demandèrent probablement au roi d'approuver l'achat et l'affectation sacrée de ces terres.

Il est ensuite question d'instruments du culte, de 2 buffles, du Bhadres'varās'rama, des étudiants, élèves, des offices, des officiants « gardant ma loi, remplaçant ma personne » semble dire l'auteur du document qui parle encore des quinzaines claires, de la surveillance du saint service royal en ce qui concerne le culte du dieu de Liṅgapura, de la « surveillance de cette fondation que j'établis ».

Après une date dont il ne reste que le mot s'aka, le fondateur parle de « son monastère », des terres des dieux S'ivaliṅga et Nārāyana ; il en indique les limites aux huit points du compas. Ces terres sont réparties (au point de vue des redevances qui les grèvent) entre les deux quinzaines des mois. Il parle aussi de miel, de cire, d'offrandes à faire à ces deux dieux et au feu sacré.

En 1028 s'aka (1106 A. D., la date est probable plutôt que certaine en ce qui concerne les deux derniers chiffres), on érigea (le temple? les tours? du) S'rī Bhadres'varāsrama ; on fit au dieu des présents d'esclaves, d'instruments du culte et on donna des terres au feu sacré.

En 1050[1] s'aka (1128 A. D.), le seigneur Guru offrit au feu sacré des esclaves : trois si, trois tai, dont on donne les noms ; ainsi que des plateaux et autres instruments du culte.

En 1011[2] s'aka, l'auteur de l'inscription créa, semble-t-il, huit établissements à titre définitif. En cette même année, S. M. Sadās'ivapada (Harṣavarman III), ayant ordonné l'érection d'un S'ivaliṅga, d'un Nārāyana, d'une Bhagavatī, que les ennemis (des rebelles sans doute) arrachèrent (ou avaient arrachés) à Stuk Sramo (?), donna à l'auteur de l'inscription des terres à titres d'honoraires. Contenance de ces terres qui furent données, semble-t-il au dieu de Liṅgapura.

Ces statues furent encore renversées[3] sous le roi Paramakaivalya-

1. Quoique cette date donnée en chiffres soit assez lisible, nous la croyons suspecte. Voir la note qui suit.

2. L'état actuel des chiffres permettrait peut-être de lire 1051 qui serait à sa place après le 1050 qui précède. Mais cette lecture est impossible. Harṣavarman III régnait en 1011 s'aka. Ses successeurs furent Jayavarman VI et Dharanindravarman Ier, qui régnait, celui-ci, en 1031. Au surplus, la date que nous avons lue 1050 est chronologiquement bien isolée dans ce document, postérieure de plus de vingt ans à 1028 la date la moins ancienne de toutes les autres qu'on peut y lire ; elle nous semble devoir être contestée. Dans son ensemble, l'inscription paraît bien être antérieure à Suryavarman II qui monta sur le trône en 1034. Nous n'y avons pas vu son nom, alors que ses quatre prédécesseurs sont nommés, dont deux avec leurs noms posthumes. Ce texte serait probablement du règne de Dharanindravarman son prédécesseur immédiat qui y figure mais sous ce nom seul.

3. Il importe de noter ces fréquentes rébellions qui s'attaquaient aux dieux du brahmanisme.

pada (Jayavarman VI) qui ordonna à l'aṃteṅ (titre posthume honorifique ; le nom de ce personnage est perdu, ainsi que l'objet de l'ordre royal). L'auteur de l'inscription fut invité à ériger de nouveau ces statues et l'aṃteṅ lui donna comme honoraires des terres au lieu appelé Khvit, terres dont il fit une fondation en faveur du dieu de Liṅgapura. Contenance de ces terres.

En 1014, l'aṃteṅ Kamvalavrahma et l'aṃteṅ S'rī Yuvarāja, petits-fils de... donnèrent des terres en honoraires. Contenance de ces terres que l'auteur de l'inscription donna à son tour au dieu de Liṅgapura. Des redevances furent encore affectées au S'rī Bhadres'varās'rama.

Enfin, en 1011 s'aka, un Khloñ « chef » et peut-être sa famille donnèrent encore des terres dont l'auteur du document fit une fondation en faveur du dieu de Liṅgapura.

Cette troisième face est donc bien remplie, tandis qu'à la quatrième, avons-nous vu, le pyramidion seul avait reçu une courte inscription qui semble faire suite à ce qui précède et où nous voyons qu'il s'agit de redevances de terres affectées au culte du dieu S'ivaliṅga, ainsi que de l'érection d'un S'ivaliṅga faite dans la terre de... par le Vraḥ Steṅ Kavindra..? « mon disciple » dit le texte. Cette dernière fondation semble avoir été réunie à celle du S'iva de Yogis'vara.

En somme, les renseignements touffus et trop souvent tronqués que nous pouvons tirer du texte khmer de cette stèle de Samrong nous permettent de supposer que l'auteur fut le brahmane S'rī Yogis'varapandita qui y récapitula ses nombreuses fondations pieuses faites en faveur de S'iva adoré sous les vocables de S'ivaliṅga, de Bhadres'vara, de dieu de Liṅgapura. La période ainsi embrassée serait de plus de cinquante années, si la date la moins ancienne 1050 était exacte. Mais nous avons cru devoir la contester et la période que comprennent ces diverses fondations serait plutôt d'une trentaine d'années environ, de 999 à 1028 ou 1030 (au lieu de 1050) s'aka, pendant les règnes de Harṣavarman III, Jayavarman VI et Dharaṇindravarman I. Le document daterait du règne de ce dernier prince et aurait précédé de peu d'années l'avènement de Suryavarman II (1034). Entre les vingt dates que nous y lisons, sept appartiennent à la même année 1011, Harṣavarman III régnant. On doit aussi remarquer dans cette inscription la mention des grands travaux exécutés au temple, important sans doute, du dieu Bhadres'vara, pendant les années 1015 et 1028 s'aka (1093 et 1106 A. D.), probablement sous le règne de Jayavarman VI.

Les inscriptions de Prasat Khnat. — De Samrong, il nous faut revenir au Sud de Prasat Char et même de Prasat Kouk Pou. De ce dernier point, en continuant vers le Sud, on traverse bientôt, sur un antique pont de limonite appelé Spéan Ta Néi, un petit ruisseau que certains indigènes, dont l'opinion nous paraît fort contestable, font communiquer plus haut avec la rivière de Siem Réap. On longe ensuite la face occidentale d'un grand lac artificiel qui appartient au groupe d'Angkor Thom et qu'on appelle le Baray de l'Ouest.

Passant entre sa haute levée couverte de grands arbres et un autre étang rectangulaire de dimensions plus modestes qui est appelé Beng Préi Koméng « Lac de la forêt des jeunes gens », on aperçoit sur la droite, au delà de ce dernier bassin qui est découvert, les nombreux hameaux du groupe de Puok et Tatoḥ où réside le Santhon = Sandhara (?), titre donné communément au chef du district de Puok. Dans cette contrée de fertiles rizières, où l'on touche presque aux grandes plaines nues que l'inondation lacustre baigne chaque année, on atteint bientôt, à 500 mètres au delà de l'angle Sud-Ouest du grand Baray de l'Ouest, un antique temple appelé Prasat Khnat « les tours de la mesure » (?) : ou encore Vat Khnat, parce qu'un temple bouddhique moderne est construit aujourd'hui dans l'enceinte de ces ruines. Devant cette enceinte on remarque un autel ou table de pierre, supportée par deux piliers bas et analogue à celles que nous avons rencontrées à Prasat Kouk Pou. Le modeste temple actuel est dans le préau, près de l'entrée qui est au milieu de la face orientale.

Les anciennes tours, construites en briques et actuellement très ruinées, sont au nombre de trois : une, au Sud du temple actuel, c'est-à-dire dans l'angle Sud-Est du préau ; en seconde ligne les deux autres, dont celle de droite a reçu des inscriptions sur les deux parois de sa porte.

A la paroi de droite, nous comptons 37 lignes en piteux état de conservation et qui comprennent en réalité plusieurs inscriptions différentes.

D'abord sept lignes écrites en sanscrit et très usées. La forme des lettres indique à peu près le règne d'Indravarman.

Puis, au delà d'un intervalle de $0^{m},15$ centimètres, trois lignes à moitié rongées, en langue khmère et d'une écriture cursive, grosse, irrégulière sans fleurons, où l'*r* a deux branches. Nous y lisons qu'en 874 s'aka, le Mratāñ S'rī Narendrapatī et le Mratāñ S'rī... achetèrent (?) des terres d'un chef de

prison (gāp, littéralement « torture »)... Prix de ces terres en livres et onces d'argent, plus 1 pierre de pilier (thmo stambha), 20 mesures de riz, 4 mesures de sel... (terres) données au dieu...

Troisième inscription de 4 lignes inclinées, mal tracées, dont les lettres menues et effacées sont presque totalement perdues, sauf au mot Kamrateñ « seigneur » qui indique que ce texte était khmer et qu'il n'était pas antérieur au IXe siècle s'aka.

La quatrième inscription qui est khmère et qui compte 15 lignes de grosses lettres indique au contraire, tant par la forme de ces lettres que par la langue et l'orthographe des mots, qu'elle est antérieure à Indravarman, qu'elle appartient à ce VIIIe siècle s'aka qui ne nous a laissé que de très rares documents épigraphiques. Les pertes sont grandes et on ne peut y lire que les mots isolés ou les rares fragments que voici : « ... torrent... au règne du Vraḥ... faire don au dieu... le dieu Sr'ī Jayadeva (?)... le dieu S'rī Lokanātha (?)... terres de S. M. le roi... les éléphants de transport... ne pas... esclaves, bœufs, buffles... mentionnés ici, dons de... Ordre du Vraḥ Kamratâñ Añ Brāhmaṇades'anirvāsa... »

La dernière inscription de cette paroi comptait huit lignes en sanscrit et avait employé trois écritures qui diffèrent par la grosseur de leurs lettres et qui semblent être aussi du VIIIe siècle. On y distingua le nom du dieu S'rī Lokanātha (le Bouddha) et celui du roi Jayavarman (II).

A la paroi de gauche, dont l'état de conservation est tout aussi déplorable, on pouvait compter environ 36 lignes, soit 21 en sanscrit et une quinzaine en khmer ; autant du moins qu'on peut en juger sous l'usure totale de la pierre dans le bas. Dans le haut, à l'inscription sanscrite, l'usure de la pierre n'a laissé que trois colonnes de lettres où on lit le nom du roi (I)ndravarman. On peut aussi y remarquer que si les lettres, prises dans leur ensemble, indiquent l'époque de ce roi, commencement du IXe siècle s'aka, la lettre *r* est déjà écrite avec une branche. Or, nous avons rencontré cette lettre avec deux branches dans les inscriptions de Bantéai Chhmar qui semblent appartenir à la fin du XIIe siècle. Il résulte de cette double constatation que, contrairement à une opinion qui a été émise autrefois, la lettre *r* ne se modifia pas radicalement à une époque déterminée, mais qu'elle continua pendant plusieurs siècles à employer ses deux formes.

L'écriture du texte khmer qui suivait sur cette paroi et dont il ne reste

pas grand'chose était cursive. On peut remarquer que ce texte fut gravé alors que la pierre était déjà usée à gauche : le lapicide ayant laissé cette usure de côté. On ne déchiffre plus que les mots suivants : « esclaves... seigneur... règne de S. M. qui (est) allée... le nommé Loñ Kṣetra acheta ces champs... les champs indiqués ici... le Kamraten Añ S'rī Lokanātha... »

Pour conclure, il semble résulter de l'examen de ces textes que ce temple de Prasat Khnat fut dès son origine consacré au culte du Bouddha : qu'il existait déjà au VIII^e^ siècle s'aka, à cette époque de Jayavarman II qui ne nous a laissé que de si rares documents épigraphiques ; — or, nous en trouvons ici de chacune des deux langues usitées dans cette épigraphie du Cambodge ; — que les autres inscriptions de ces parois appartiendraient aux règnes d'Indravarman, vers 800 s'aka, et de Rājendravarman, 874 s'aka.

Ruines diverses. — Citons rapidement quelques temples construits dans la vaste plaine nue, à demi inondée aux crues, qui s'étend au Sud de Khnat, à l'Ouest de Siem Réap et du mont Krom.

Vat Prasat « pagode des tours » à quelques kilomètres au Sud de Khnat est une pagode moderne qui tire son nom de trois tours en briques dont les ruines se dressent sur un petit tertre artificiel entouré d'un fossé.

Vat ou Prasat Préi Danghom « les tours du bois de l'enflure » est le nom donné actuellement à un temple de sept tours en briques qu'entourait un fossé ; la centrale était plus grosse que les autres.

Vers l'Est, dans la direction de Siem Réap, on rencontre Srok Kouk Soay « pays du tertre du manguier » où trois tours en briques étaient entourées de leur fossé ; et Vat ou Prasat Chaidei, simple tour en briques, assez bien conservée, près de laquelle est construite une pagode moderne.

Phnom Krom. — Le Phnom Krom « mont du bas, mont inférieur » qui s'appelait aussi jadis, disent les indigènes, le Phnom Krelas ou Kelas, peut-être pour Kailas, le mont mythologique séjour de S'iva, est un morne isolé qui domine le lac, dont la jungle marécageuse l'entoure de tous côtés sauf en une étroite presqu'île vers le Nord, où un réseau de chaussées artificielles le rattache aux plaines de Siem Réap. Il est situé, dit Francis Garnier, par 13° 14'03" N. et 101° 30'45" E. D'après Moura, sa roche est un grès feldspathique ou arkose altérée. Sa croupe arrondie, à double cime, allongée du

Sud-Ouest au Nord-Est, couverte en son point culminant d'un bouquet d'arbres rabougris, prend, vue de loin, le profil d'un lion couché.

Du sommet de cette colline aux flancs généralement nus et arides et qui redevient une île au moment des hautes eaux, la vue s'étend à l'infini sur le Grand Lac, tandis qu'à droite la zone épaisse des arbres qui limitent le bassin d'étiage décrit un arc immense dans la direction de Battambang. Vers le Nord, l'œil, d'abord arrêté sur l'épais bouquet de borassus de la ville de Siem Réap, se perd ensuite sur les grandes forêts sombres et interminables que coupent çà et là quelques clairières ou petits lacs. En un point presque imperceptible, le doigt du guide indigène peut indiquer les cinq grandes tours d'Angkor Vat et la saillie recouverte d'arbres du mont Bakhèng. Au loin, perdus dans le ciel gris et nuageux, les contours indécis des Phnom Koulèn limitent cet horizon.

Pittoresquement située, sentinelle avancée de la grande capitale, cette butte devait infailliblement provoquer les travaux de ces infatigables constructeurs de temples qu'étaient les anciens Cambodgiens.

Une petite et insignifiante pyramide en briques fut construite au Nord-Est sur le sommet secondaire du mont. Un amas de briques indique encore une autre construction médiocre, plus loin, au point où la ligne de faîte s'abaisse entre les deux pitons.

Laissant provisoirement de côté une belle statue de Brahma que les indigènes ont reléguée sur la droite, un peu en contre-bas, dans un bouquet de bois, on atteint bientôt, sur le sommet le plus élevé, le plus boisé, un monument brahmanique très remarquable au sujet duquel Moura dit ceci : « Le monument qui surmonte la colline de Phnom Krom au bord du Tonlé Sap porte aujourd'hui le nom de Preah Kèt Méaléa. » Sans contredire ce renseignement nous avouons n'avoir rien recueilli qui le confirmât.

Ce temple, enfermé dans une enceinte de 35 à 40 mètres de côté, comprenait quatre édicules et trois tours ou sanctuaires. L'enceinte se présente aujourd'hui sous l'aspect de trois murs en limonite très rapprochés les uns des autres, surtout les deux extérieurs. Le couloir qui court entre le second et le troisième, un peu plus large, devait être une galerie couverte en matériaux légers et prenant jour sur l'autre couloir par des percées qu'on voit encore dans le mur du milieu. Cette enceinte comprenait donc un mur et une galerie se suivant presque immédiatement. Le tout reposait sur un soubassement parementé de blocs de grès.

Dans le préau, à dix mètres de la face orientale de l'enceinte, quatre édicules voûtés sont rangés sur une seule ligne, les deux du milieu construits en briques et les autres en grès. Toutes leurs portes sont richement sculptées. Le jour se prenait par de petits trous disposés en quinconce sur les trois faces fermées, mode d'éclairage qui semble indiquer qu'on y enfermait les trésors du temple. Ces édicules abritent aujourd'hui quelques statues du Bouddha, de dieux et déesses brahmaniques portant encore des traces de dorure ou de vernis rouge.

La partie centrale était occupée par les trois tours, actuellement découronnées, qui étaient construites en grès d'un beau choix, alignées à trois mètres l'une de l'autre, et toutes percées de quatre portes. Elles reposaient sur un vaste soubassement formant plateau. Un large escalier, pris dans ce soubassement, donnait accès à la tour du milieu, la plus importante : deux petits perrons conduisant aux deux autres.

Les portes sont entourées de sculptures, colonnes, pilastres, linteaux, et surmontées de frontons. Des arabesques et de beaux modèles d'ornementation courent aussi sur les angles des quatre faces et sur les côtés de toutes les portes. Entre ces angles et ces pilastres, sur le nu des murs, des niches ogivales encadrent des nymphes célestes sculptées en haut relief, au dessin ferme, aux saillies fortement accusées.

Ce petit temple fort simple, mais d'une grande élégance, est certainement un édifice des meilleurs temps de l'architecture cambodgienne. La superbe statue de Brahma aux quatre faces, aujourd'hui reléguée dans un bouquet de bois sur le flanc de la colline et qui a été si fréquemment reproduite par la photographie ou la gravure, lui appartenait sans doute.

On peut encore voir une autre statue dite du Neak Ta Dêchou « le génie Tejo » mais dans la plaine, au bord de l'un des trois bassins qui ont été creusés vers le pied du mont, le long de la chaussée dite « de la Chevauchée du bambou » qui relie Phnom Krom aux plaines de rizières. L'un de ces bassins est appelé « la Mare du Dêchou » ; les deux autres, « Mares du lavage du riz ».

Koûk Aû Chrœung. — Avant de terminer ce chapitre par les deux monuments d'Athvéa et d'Inkosei qui limitent à peu près au Sud et au Nord la ville actuelle de Siem Réap, il convient d'examiner le petit temple de Koûk Aû Chrœung = Gok Ú Jrœñ qui est situé dans les plaines de rizières, droit à l'Est d'Athvéa, mais de l'autre côté de la rivière de Siem Réap. Il y a là

deux petites tours en briques, très ruinées, dont l'une avait reçu des inscriptions gravées sur les parois de sa porte.

A la paroi de droite, qui comptait 16 lignes au total, un de ces cercles qui furent si fréquemment gravés quelques siècles plus tard dans les inscriptions thaïes était partagé, par quatre traits menés perpendiculairement, en une croix et quatre secteurs où on a inscrit des chiffres et des syllabes mystiques qui semblent être 9, 7, je, rā, ka, bho, ā. A côté et au-dessous de ce cercle, qui mesure 16 centimètres de diamètre, une inscription de 7 lignes ne donne que les indications chronologiques ou astronomiques suivantes : 843 s'aka, 9e mois, 10e jour, as'vani nakṣatra, kumbha lagna, s'ukra anau, budha vāra.

Ce document séparait en deux parties, de 7 lignes au-dessus et de 6 au-dessous, une autre inscription très mal écrite, aux lettres usées, où l'on peut encore déchiffrer 1016 s'aka (le dernier chiffre étant douteux)... Vraḥ Kamrateñ « seigneur ou dieu » (répété deux fois....) terres... champs achetés... érecteur...

A la paroi de gauche on compte 14 lignes dont les 6 premières étaient écrites en langue sanscrite. Il ne reste que très peu de chose des 8 lignes khmères qui commençaient par une date en chiffres dont le premier semble être 1, ce qui indiquerait selon toute vraisemblance le xie siècle s'aka ; les autres chiffres ont totalement disparu. On lit ensuite que le huitième Ket (lune croissante) de Puṣpa (décembre-janvier) un personnage, qui parle simplement à la première personne, añ « je, moi », fait probablement des donations de terres. Il mentionne un dignitaire « le Kamsteñ Mahes'vara qui entra... » C'est à peu près tout ce qu'on peut lire en l'état actuel de l'inscription.

Il paraît résulter de ces divers fragments de texte que ce petit temple de Au Chrœung existait déjà au milieu du ixe siècle s'aka et qu'il reçut des donations de terres au commencement du xie.

Le temple d'Athvéa. — Le petit monument que les indigènes appellent Vat Athvéa = Adhvā est situé à quelques kilomètres droit à l'Ouest du précédent, à six kilomètres au Nord du mont Krom, et vers l'extrémité méridionale de la ville de Siem Réap.

Quelques vestiges de matériaux semblent indiquer une enceinte extérieure dont les pierres ont pu être enlevées pour la construction de la cita-

delle de Siem Réap. Le temple n'a plus actuellement que son enceinte intérieure, mur de limonite, haut de 3m,50 centimètres, qui entoure un préau rectangulaire de 20 mètres Est-Ouest, sur 15 Nord-Sud. Ce mur est percé de quatre portes dont une seule est monumentale : c'est celle de la face Ouest qui est un gopoura à triple ouverture, sommé d'une tour et d'où part une avenue dallée qui conduit au sanctuaire. Ce sanctuaire, entouré de quatre petits édicules, est une haute tour carrée, construite en blocs de de fortes dimensions et d'un beau grain. Quatre avant-corps, décorés de grès péristyles à piliers carrés, donnent à son plan la forme d'une croix grecque. Cette haute tour centrale se voit de loin au milieu des plaines de rizières.

Vat Athvéa, orienté à l'Ouest comme le grand temple d'Angkor Vat, est un monument d'une architecture forte et très sobre où on n'a peut-être pas mis la dernière main. « La tour, les ailes du sanctuaire, le péristyle, les édicules, la triple porte d'entrée sont restés inachevés. Bien des blocs sont encore tels que les constructeurs les ont posés : les ravalements seuls sont faits et même point partout. Il n'y a que peu d'endroits où la main du décorateur ait commencé son œuvre. Un caractère particulier de ce monument, c'est l'énormité des blocs employés pour sa construction : leur grosseur apparaît d'autant mieux que la plupart sont demeurés bruts. Les quelques traces d'ornementation que l'on rencontre rappellent d'une manière frappante celle d'Angkor Vat. » (Fournereau.)

Quelques débris de statues brahmaniques permettent de supposer que ce temple appartint primitivement à la religion dominante de l'ancien Cambodge. Il dut, en ce cas, être désaffecté ultérieurement, car il est évident, d'après ses inscriptions que nous allons examiner, qu'il servit longtemps au culte bouddhique. Cette désaffectation constituerait encore une autre analogie probable entre le petit sanctuaire d'Athvéa et le grand monument d'Angkor Vat.

En ce qui concerne l'époque de sa construction, que M. Moura pensait faire remonter au VIIIe siècle, nous croyons qu'il faut la ramener à peu près au XIIe, c'est-à-dire au temps probable de l'édification d'Angkor Vat. Francis Garnier dit, de son côté, qu'on peut reconnaître sur l'une des inscriptions d'Athvéa le millésime 12.., mais cette lecture est évidemment erronée : toutes les inscriptions du monument appartenant à notre XVIIe siècle.

Les inscriptions. — En effet, ces inscriptions, mal burinées sur les piliers du péristyle occidental du sanctuaire, furent probablement écrites par une même génération, entre 1630 et 1660 de notre ère. Toutes ne sont pas datées mais elles sont certainement de la même époque. Elles ressemblent, par l'écriture, la langue et le contenu, aux nombreuses inscriptions modernes que nous rencontrerons à Angkor Vat où nous étudierons avec plus de détails ces sortes de textes.

Résumons les cinq documents de Vat Athvéa en les numérotant autant que possible par ordre chronologique.

1) Une inscription de 26 lignes burinée au-dessus d'un très grossier dessin qui prétend figurer un cheval. Elle est datée, mais le chiffre des centaines ferait hésiter entre 1533 et 1633 de l'ère s'aka ou grande ère. D'un autre côté le texte porte l'année cyclique Mamé « de la Chèvre » qui ne se rapporte ni à l'une ni à l'autre de ces dates. Si nous cherchons une année de la Chèvre correspondant à un millésime ayant le même chiffre pour les dizaines et pour les unités nous la trouvons à 1577 = 1655 A. D. Mais il est prudent de ne pas affecter une date précise à cette inscription qui a pu être écrite en une année quelconque de la Chèvre se rapprochant de 1533 = 1611 A. D.

En cette année qui reste à préciser, le 9 roj (lune décroissante) de Bisāk « juin » une assemblée de chefs religieux, de bonzes, de laïques, hommes et femmes, fut témoin de l'œuvre pie de l'Anak Mahā Therā Satharivara (un chef de pagode à en juger par ces titres) qui libérait la femme Kêv, sans restrictions. Anathème sur les parents et descendants qui viendraient ultérieurement molester cette femme. L'inscription fut écrite par l'Anak Paña Dakkhina, l'un des témoins irrécusables (ce personnage était un bonze).

2) Inscription de 21 lignes très mal écrite.

Le Braḥ Mahā Thera Uday Pañā [1] a réparé un Buddha couché qui avait été brisé ; il a construit un caitya (pyramide funéraire) ; invitant ensuite de nombreux religieux, il consacra des Buddhas d'or, d'argent, de cuivre, de plomb et de bois. On libéra l'esclave A Drā. Le mérite de ces œuvres pies fut reporté sur un senapati (un général qui était défunt) à qui on souhaite la jouissance des cieux et du Nirvāna. Sa famille, réunie pour la consécration des statues du

1. On retrouve les titres de ce personnage dans une inscription d'Angkor Vat qui est datée de 1549 = 1628. A. D.

Aymonier

LE CAMBODGE

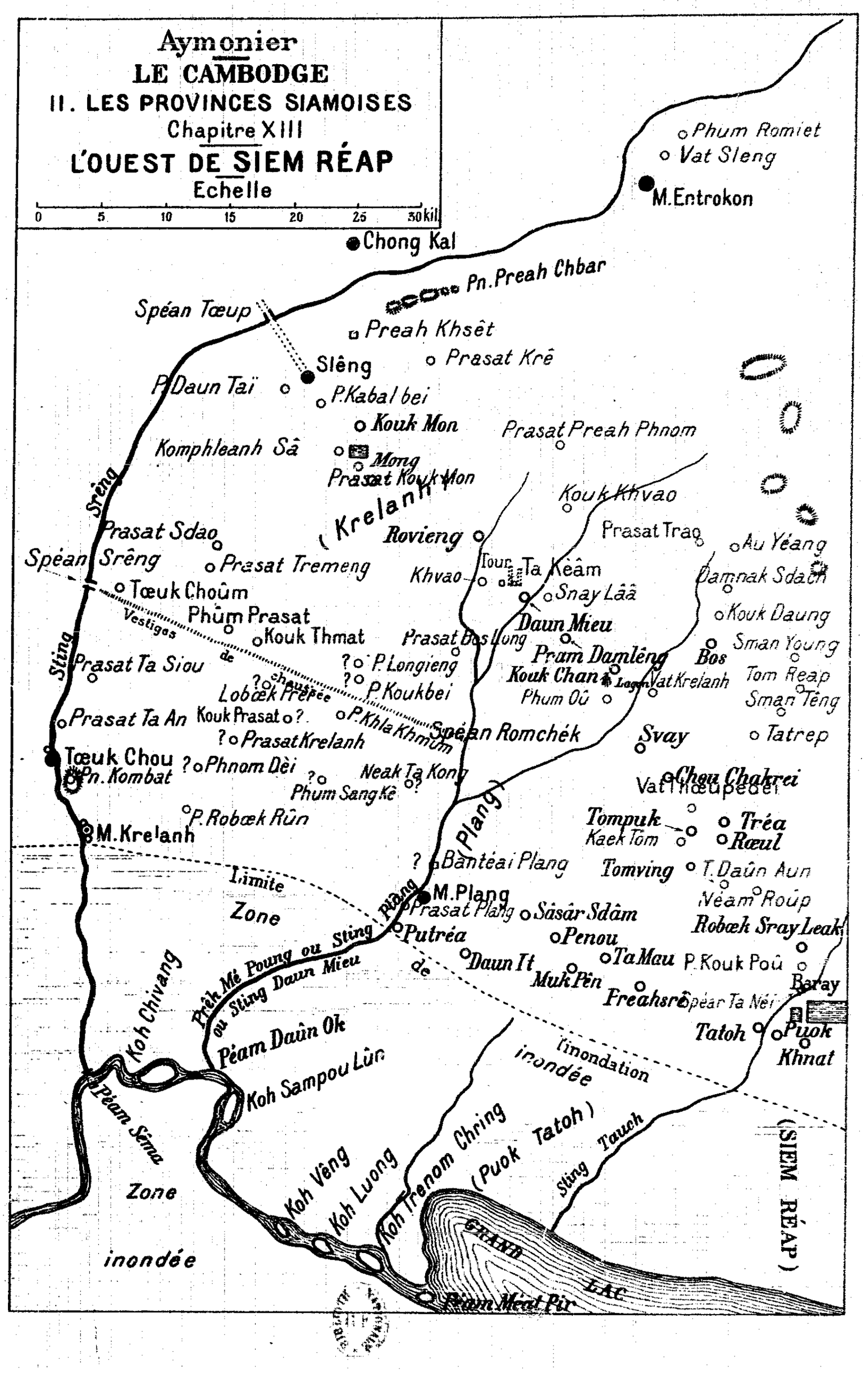
II. LES PROVINCES SIAMOISES

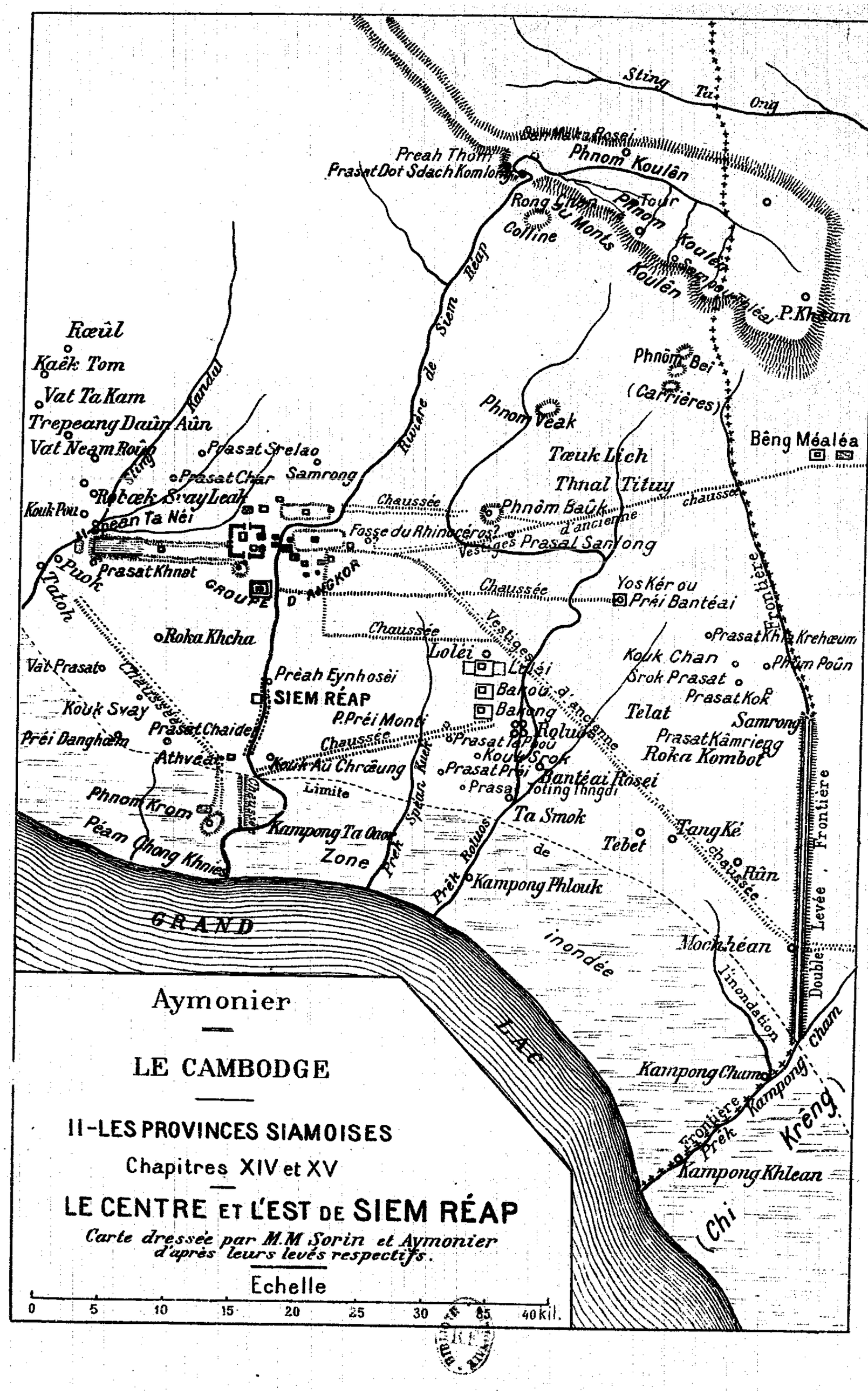
Chapitre XIII

L'OUEST DE SIEM RÉAP

Echelle

0 5 10 15 20 25 30 kil.




Sting Ta Ong
Preah Thom
Prasat Dot Sdach Komlong
Phnom Koulên
Rong Su Monts
Colline
Phnom Tour
Koulên
Koulên
Sen pour Téai
P. Khsan
Phnom Bei
(Carrières)
Phnom Veak
Bêng Méaléa
Tæuk Lich
Thnal Tituy
Chaussée
Phnom Baûk
d'ancienne
Fosse du Rhinocéros?
Vestiges Prasal Sanjong
Yos Kér ou
Préi Bantéai
Prasat Khna Krehæum
Kouk Chan
Phum Poûn
Srok Prasat
Prasat Kok
Telat
Samrong
Prasat Kâmrieng
Roka Kombot
Bantéai Rosei
Ta Smok
Tang Ké
Tebet
Rûn
Kampong Phlouk
Mok Khéan
Kampong Cham
Kampong Khlean
Kampong Cham (Krêng)
Frontière
Prèk
Chi
Rœûl
Kaêk Tom
Vat Ta Kam
Trepeang Daûn Aûn
Vat Neam Roûn
Kandal
Prasat Srelao
Prasat Char
Samrong
Rôtæk Svay Leak
Kouk Pou
Phean Ta Néi
Prasat Khnat
Puok
Tatoh
Roka Khcha
Vat Prasat
Kouk Svay
Prasat Chaidei
Préi Banghaêa
Athvéat
Phnom Krom
Péam Chang Khnies
Kampong Ta Ouch
Zone
Prèk Spéan Kuek
Prèk Roluos
Route de Siem Réap
Kouk Au Chræung
Limite
Chaussée
Vestiges
Loléi
Baksou d'ancienne
Baksong
Roluos
Prasat Ta Prou
Kouk Srok
Prasat Préi
Prasat Toting Thngdi
Prèah Eynhosèi
SIEM RÉAP
P. Préi Monti
Lac
inondée
Inondation
Double Levée
Frontière
GROUPE D'ANGKOR
Aymonier
LE CAMBODGE
II-LES PROVINCES SIAMOISES
Chapitres XIV et XV
LE CENTRE ET L'EST DE SIEM RÉAP
Carte dressée par M.M Sorin et Aymonier d'après leurs levés respectifs.
Echelle
0 5 10 15 20 25 30 35 40 Kil.

Buddha, demande les mêmes récompenses et souhaite aussi de suivre Braḥ Srī Ar Metri (le futur Bouddha Maitreya).

3) Inscription de 27 lignes d'une écriture assez nette. Quoique le chiffre des centaines de sa date soit très mal écrit on doit lire 1561 qui fut l'année cyclique « du Lièvre » indiquée par le texte. Le mois étant Phalguna « février-mars », le document est du commencement de 1640 A. D. Donc:

En 1561, année Thoḥ, le 2 roj de Phalguna, eut lieu une assemblée de chefs religieux, de bonzes et de fonctionnaires laïques, tous témoins irrécusables. Le Samtec Braḥ Jeta Gūsa, la dame Ritu et une quinzaine d'autres personnes, hommes et femmes, tous pieusement d'accord avec ce Samtec, affranchirent sans restrictions l'esclave A Drā. Malédiction sur les parents et descendants qui revendiqueraient, qui molesteraient cet homme, et sur quiconque donnerait l'ordre de le remettre en esclavage.

4) Inscription de 39 lignes, sans date, mais appartenant au même dignitaire religieux que la précédente.

Invocation de l'Anak Samtec Braḥ Jeta Gūsa qui a consacré, d'un cœur pur et pieux, dix mille images (pratimā) du Buddha pour le bien de tous les êtres, de tous ceux qui sont dans les enfers. Il demande, s'il revient sur cette terre, à suivre le Buddhisatva Braḥ Siy Ar Meytriya (*sic*). Il souhaite aussi le salut de ses parents. Puisse-t-il faire tomber des cieux, pleuvoir en abondance, cet or et cet argent que les pauvres humains recherchent si avidement ! S'il renaît en descendant des cieux, puisse-t-il acquérir des mérites à chaque naissance ? Et que ceux qui viendront voir cette inscription des dix mille Buddhas obtiennent le bonheur terrestre, le bonheur céleste et la félicité du Nirvāna !

Invocation bouddhique finale en langue pâlie.

5) Inscription de 27 lignes un peu ruinée, mais d'une écriture assez nette ; sans millésime d'ère, mais se rapportant encore à l'auteur des deux textes précédents.

En l'année Kur « du Porc », pleine lune de māghasira (*sic*, novembre-décembre) le Samtec Braḥ Jeta Gūsa (?) au cœur pur, affranchit des esclaves. Sont témoins plusieurs dignitaires religieux ainsi que des laïques, hommes et femmes, qui sont tous nommés et qui font cette bonne œuvre d'un commun accord avec le Samtec. Malédiction sur les parents et descendants qui revendiqueraient ces esclaves libérés. Deux femmes, qui participent à cette œuvre pie par des dons d'argent, demandent l'exaucement

de leurs vœux lorsque viendra le moment de la dissolution de leurs cinq éléments (le moment de leur mort). L'Anak Mahā Thera Odé (pour Uday) Pañā a fait l'inscription en demandant la grâce du Samtec Brah Siy Ar Meytriya, le Boddhisatva.

La ville de Siem Réap. — Les voyageurs qui viennent par le Grand Lac et qui désirent visiter les ruines d'Angkor suivent aux hautes eaux les méandres de la rivière dans la jungle et dans la plaine découverte de rizières qui s'étend au delà pour atteindre la ville de Siem Réap. Ou bien, à l'autre saison, ils prennent une levée ancienne, route de terre plus directe, qui commence au point d'arrêt des barques lors des basses eaux, c'est-à-dire à deux ou trois kilomètres de l'embouchure, qui quitte bientôt la jungle pour traverser la plaine découverte et aboutir au bas de la ville où le terrain se relève rapidement. Dans l'un et l'autre cas ils laissent sur la gauche le Mont Krom et le monument d'Athvéa. Siem Réap « Siamois aplatis, domptés, vaincus » doit tirer ce nom d'une défaite éprouvée par les envahisseurs à l'une de leurs premières invasions chez leurs anciens dominateurs.

C'est un centre administratif, commercial et agricole d'une grosse importance, une ravissante succession de cases cachées sous les orangers et les aréquiers des deux rives. La ville commence à la limite de l'inondation, c'est-à-dire à quelques kilomètres de la jungle du lac et elle s'étend du Sud au Nord sur près d'une lieue de longueur. Les deux rives sont reliées par un pont de bois dont le tablier s'ouvre pour laisser passer les barques au moment de la crue. En saison sèche, de nombreuses norias ou grandes roues d'irrigation, de cinq à six mètres de diamètre, aux godets de bambou, mues par le courant de la rivière, légères, bien balancées, versent en abondance aux jardins d'aréquiers l'eau que nécessitent ces six mois dépourvus de pluies. A l'Est et à l'Ouest de la ville s'étendent de fertiles rizières ainsi que des plantations de tabac qui doivent leur réputation et leur richesse à l'excellent engrais du guano de chauve-souris que l'on peut recueillir en abondance dans les ruines de la contrée. La population est khmère, mais on y rencontre plusieurs Siamois, Chinois et Annamites. Quoique le commerce soit actif, on ne trouve pas de marché public à Siem Réap.

Les édifices réservés au gouvernement et aux services publics sont construits en majorité dans l'intérieur d'une vaste citadelle aux remparts bien

dessinés et coupés de bastions. Les blocs de limonite de cette enceinte proviennent des ruines disséminées dans la province. Élevée, dit-on, vers 1834 par le général siamois qu'on appelait Chau Khun Bodin, elle est située sur la rive droite par 13°38'09" N. et 101°32'30" E.. Moura dit que dans cette citadelle « à peu de distance de la résidence du gouverneur est une superbe idole de Ganésa en grès, de forte dimension, un peu ventrue, mais exécutée de main de maître. C'est le Neak Ta du lieu ».

Preah Eynkosèi. — A l'époque où elle était sans doute le port et l'entrepôt de la grande capitale, la ville de Siem Réap devait avoir autant d'importance que de nos jours. Dans sa longueur actuelle d'une lieue elle se trouve



Fig. 77. — Vue de Preah Eynkosèi. (Photographie Gsell).

limitée, peut-on dire, par deux anciens monuments : celui d'Athvéa que nous avons vu au Sud et celui de Preah Inkosi, Einkosèi ou Eynkosèi, qui est situé sur la rive gauche, à un kilomètre en amont de la citadelle et vers les dernières maisons de la ville[1].

1. Ainsi que le fait remarquer M. Barth, l'indication de la carte de Garnier qui a passé de là dans

Braḥ Inkosī peut-être pour Braḥ Indra Kosī est le nom donné à un antique temple dont l'emplacement est occupé actuellement par une pagode moderne. A l'Ouest la modeste vihāra des bonzes se dressent encore les deux petites tours de briques qui constituaient les vieux sanctuaires. Elles font face à l'Est. La plus grande, à droite, a seule conservé son linteau sculpté qui représente le dieu sur l'éléphant, Indra, flanqué de lions, entouré d'acanthes et surmonté d'une autre sculpture figurant la scène du barattement. Un seul personnage, escorté de dieux assis qui sur un bœuf qui sur une fleur de lotus, tire sur le dragon du côté de la tête, tandis que les baratteurs sont nombreux du côté de la queue. Tous ces personnages, de facture très médiocre, ont des jambes semblables à des fuseaux.

Ce temple d'Inkoséi n'est remarquable que par les inscriptions qui ont été écrites sur les deux parois de la porte d'une tour et sur toutes les faces d'une stèle carrée qui est restée sur sa petite terrasse en avant des tours et près du temple moderne.

La stèle. — Cette stèle, haute d'un mètre trente environ, épaisse de $0^{m},34$, porte sur deux faces opposées, 1 et 4, une inscription sanscrite, tandis que le khmer occupe les deux autres faces, 2 et 3. En outre, la stèle, coupée à plat à sa partie supérieure au lieu de se terminer en pyramidion, a ici une cinquième face où furent inscrites, sur une bande de 0,05 de hauteur, de $0^{m},34^{c}$ de côté et $1^{m},36^{c}$ de développement total, deux lignes sanscrites assez bien conservées. Le centre de cette face supérieure était occupé par une mortaise carrée de $0^{m},105$ de côté, où s'encastrait certainement jadis le tenon d'une statue ou plutôt du linga que mentionne le texte même qui est écrit sur le pourtour. Sur les faces latérales du pilier, le sanscrit ne compte plus, à la première, que les 24 lignes supérieures dont la moitié est même abîmée, et 60 lignes à la quatrième qui a peu souffert. Les strophes ne sont pas écrites à la ligne comme dans la plupart des autres inscriptions, mais elles se suivent sans discontinuité, séparées seulement par une petite rosace fleuronnée, signe de ponctuation auquel on associe parfois un autre semblable à un S majuscule mais retourné et très allongé. Les pertes

celle du dépôt de la marine et qui place Phra Inkosi à 10 kilomètres environ à l'Est de Siem Réap est fausse.

sont énormes sur les deux faces khmères ; outre l'usure des lettres, la pierre est ici fortement entamée de haut en bas. Sur ces faces aussi on a tenu à bien utiliser la place mais en serrant les lignes, surtout au n° 2 qui en compte 66, tandis que le n° 3 en compte 60. En somme, ce monument, qui a beaucoup souffert, était soigné et bien ordonné ; ses lettres arrondies sont petites mais finement et très régulièrement tracées.

L'inscription sanscrite de cette stèle, étudiée par M. Barth, donne deux dates : 890 et 892 s'aka = 968 et 970 A.D. En voici le résumé :

Éloge d'un roi de la race de Kauṇḍinya qui résidait dans la ville d'Aninditapura et qui était le prédécesseur de Rājendravarman ou ce prince lui-même. Le reste de la première face devait contenir la suite de l'éloge de Rājendravarman.

Sur la face opposée, après une nouvelle strophe d'invocation, on passe à l'éloge de son fils et successeur Jayavarman (V). On relate ensuite diverses fondations faites par une princesse, Indralakṣmī, fille de Rājendravarman et sœur cadette de Jayavarman, et par son mari, un brahmane et un bhaṭṭa « docteur » qualifié aussi *deva* et *dvijendra* et dont le nom était Divākara ou Divasakara. Ce brahmane était natif des bords de la *Kālindī*, de la Yamunā[1].

Ces fondations, dont le détail n'est pas toujours bien clair, sont, dans l'ordre du texte : une image de sa mère érigée par Indralakṣmī en 890 ; un sanctuaire consacré à trois dieux, à la tête desquels est S'iva Bhadres'vara, institué par Bhaṭṭa Divasakara dans une localité désignée comme le *Madhuvana*, sans doute une réminiscence de la patrie et un souvenir du sanctuaire de ce nom sur les bords de la Yamunā[1]. Le fondateur y avait joint un établissement hospitalier et probablement un sanctuaire ou une image consacrée à Bhāratī. Enfin une image de Viṣṇu, par le même, à l'érection de laquelle Indralakṣmī avait pris une part difficile à déterminer. Cette image se trouvait dans la ville de Dvijendrapurī, qui paraît avoir été la résidence de Bhaṭṭa Divākara. Celui-ci y avait ajouté un ās'rama « monastère » et le roi Jayavarman lui-même avait assigné à Hari (Vishnou) le Madusudanagrāma, à l'intérieur ou auprès de la ville de Dvijendrapurī. Ce don, Jayavarman l'avait fait en qualité de Yuvarāja,

1. C'est-à-dire la Djemnah actuelle, le grand affluent du Gange. E. A.

de prince héritier associé au trône, et la même strophe donne 890 pour l'année de son avènement à l'adhirāja, au pouvoir suprême. Cette face se termine par deux stances d'imprécations contre ceux qui porteraient atteinte à ces fondations.

Les deux lignes écrites sur le pourtour du sommet de la stèle ne contiennent que trois strophes dont la première est une invocation à Vāgis'varī, la déesse de la parole sainte, assimilée à l'Énergie créatrice. La deuxième relate l'érection, en 892 et par Bhaṭṭa Divākara, d'une pierre ayant la forme du bras levé de Viṣṇu (?), peut-être un linga, à la confection duquel Indralakṣmī avait eu part. La troisième strophe nomme Vāsudeva comme l'ouvrier (?) du linga, sans doute celui-là même qui paraît avoir occupé le haut de la stèle.

La face de la stèle à laquelle nous avons donné le n° 2 et qui paraît être en effet la première des deux faces écrites en langue vulgaire contient dans ses 17 premières lignes l'inventaire des biens (donnés au) dieu de Dvijendrapura. Citons, parmi ces nombreux ornements et ustensiles du culte, des couronnes d'or ornées de saphirs, des aiguillons d'or, disques d'or, bracelets d'or, bagues d'or ornées de pierreries, des boîtes, des anneaux de pied en or, des vases, pots, plateaux d'argent ou de *Samrit*, alliage d'or et de bronze, des parasols, etc.. Les noms de ces divers objets sont empruntés aux deux langues, sanscrite et khmère.

De la 18e à la 31e ligne, on mentionne les présents faits par S. M. Jayavarman au dieu de Dvijendrapura (probablement par l'intermédiaire, il y a ici une lacune) du Seigneur Divākarabhaṭṭa, biens appartenant, paraît-il, à la catégorie des Mṛitakadhana, c'est-à-dire des reprises royales sur les successions des dignitaires. Ce sont des esclaves dont on donne les noms et qui sont qualifiés, Gho et Gvāl, les hommes, Tai, les femmes. A l'occasion, on indique le chiffre des enfants de celle-ci. Le total général des adultes « phsam savāla vṛiddha » est de 94.

Nous lisons ensuite que : en 906 s'aka, un (ordre) de S. M. Jayendravarman (pour Jayavarman) prescrivit à divers personnages qualifiés Vāp... La seconde partie des lignes ayant disparu, les lacunes deviennent trop considérables et le texte ne peut être reconstitué. On lit dans ces fragments le nom du dieu de Dvijendrapura mentionné à plusieurs reprises. Des esclaves, présents d'un Seigneur, ont été achetés en partie. Noms de ces « tai » et de ces « si ». Énumération d'objets et ustensiles du culte. Esclaves

donnés par le Mratāñ Khloñ Saṃkarṣana, leurs noms, les fonctions qu'ils ont à remplir.

La ligne 55 commence par une nouvelle date qui est antérieure à toutes les autres : En 883 s'aka, le trois roc (lune décroissante) de Kāṛttika, mercredi, S. M. Rājendravarman envoya le Mratāñ Khloñ Divākarabhaṭṭa... celui-ci rendit compte au roi que les pays et les champs devaient revenir au Vidyās'rama, d'où ordre royal de donation adressé à divers dignitaires ou Mratāñ Khloñ dont les uns étaient chefs de magasins de la troisième et de la quatrième (catégorie ou Maison royale). L'ordre prescrivait de livrer les pays et les champs au Vidyās'rama. Il est enfin question de quelques dignitaires aux noms sanscrits.

Sur l'autre face khmère on mentionnait d'abord les esclaves donnés par un Seigneur (Vraḥ Kamrateñ Añ), qui n'est pas nommé mais qui était probablement Divākarabhaṭṭa, au dieu (de Dvijendrapura). Liste nominative de ces « si » et de ces « tai » qui sont plus de 40. Autre donation d'esclaves faite par un seigneur, dont le nom a disparu, au dieu de Dvijendrapura. Liste nominative de ces esclaves.

Terres de « la Chaussée rompue », données (jadis) par le Mratāñ S'rī Rājendrārimathana. Mention de la mort de ce personnage dont le nom, comme l'a fait remarquer M. Barth, rappelle singulièrement celui du ministre boudhiste de Rājendravarman, Kavīndrārimathana, qui nous est connu par d'autres inscriptions. Il semble ici qu'il y eut procès après la mort de Rājendrārimathana au sujet de ces terres et qu'elles durent être rachetées. Prix payé et donation de ces terres au dieu de Dvijendrapura.

En 904 s'aka le six Ket (lune croissante) de māgha il y eut... on questionna un seigneur... on fit une lecture... terres et champs qui durent être rachetés, semble-t-il. Prix payé et donation probable au dieu de Dvijendrapura en 905 s'aka... le Seigneur S'ri Dharaṇīndropakalpa... On arracha les bornes... l'esclave qui avait arraché ces bornes dit que... (La fin de cette face a presque totalement disparu.)

Les inscriptions des parois. — Les deux inscriptions des parois de la porte de la tour de gauche de Preah Einkosei sont en langue khmère. La plus ancienne, paroi de gauche, compte 35 lignes de cette même écriture fine, arrondie, bien tracée qui remplissait la stèle que nous venons d'examiner. Ici encore le texte a beaucoup souffert de l'usure de la pierre.

Nous y lisons qu'en 890 s'aka, pleine lune de Jyeṣṭha (mai-juin), un ordre de S. M. (qui n'est pas nommée) prescrivit de dresser l'inventaire (suivant) des biens, esclaves, terres et revenus du dieu de Dvijendrapura qui devaient être confiés au Steñ Añ Kulapati. Suit la longue énumération, aux noms tantôt sanscrits, tantôt khmers, des ornements et instruments du culte en métal précieux et pour la plupart enrichis de pierreries : couronnes, bracelets, bagues. boucles d'oreilles, ceintures, anneaux de pied, conques, disques, bâtons, aiguillons, boîtes, pots, vases, jattes, plateaux, miroirs, etc., etc... Vient après la liste nominative des esclaves qualifiés, « gho » les hommes, « tai » les femmes, le chiffre des enfants de celles-ci étant indiqué à l'occasion. 46 gho sont d'abord totalisés à part, puis 76 tai et leurs 41 enfants. 8 autres gho terminent la liste qui est récapitulée sous la rubrique générale de « Phsaṃ phoṇ savāla vṛiddha, 171 » ; les enfants étant donc et à tort, semble-t-il, compris parmi les adultes « vṛiddha ». Il est possible, toutefois, qu'on n'ait mentionné ici que les enfants déjà adultes et capables de travailler.

A la paroi de droite qui compte 47 lignes, la pierre, d'un grain relativement tendre, s'est légèrement rongée à la surface, laissant disparaître ou déformer nombre de lettres deci delà et augmentant la difficulté de la lecture de cette écriture par trop finement tracée. En résumé nous y lisons ceci :

En 904 s'aka, le six ket de Māgha (janvier-février 983) S. M. ayant donné l'ordre d'interroger le Vraḥ Kamrateñ Añ Divākarabhaṭṭa sur l'origine et les mutations successives (tem s'ākha, tronc et branches) des terres de Tampol... ce seigneur rendit compte à S. M. que ces terres et champs de Tampol, au nombre de sept pièces, provenaient (semble-t-il) de plusieurs Vāp qui les donnèrent au Vāp Dharma, neveu de l'un d'eux et que ce Vāp Dharma en fit donation au prêtre du dieu de Dvijendrapura, en 902 s'aka. Ce prêtre se rendit (sur les lieux) et, en présence du brahmane (qualifié) Vrah Guru, (des membres) du Tribunal, ce Vāp Dharma dit : ces sept pièces de rizières je les donne certainement au prêtre de Dvijendrapura.

Le Vrah Guru, le Tribunal, le Mratāñ S'rī Dharanindropakalpa et le Steñ Añ (brahmane) Tejorās'iguṇadoṣa transmirent alors à divers personnages un ordre royal prescrivant de convoquer quatre anciens du village (grāmavṛiddha) pour leur faire prêter serment et les interroger ensuite sur

l'étendue de ces terres, afin d'y faire planter les bornes. Noms et résidences de ces quatre anciens qui sont tous qualifiés Vāp. Lecture de l'ordre royal, serment et affirmations que les terres sont bien celles du Vāp Dharma... plantation des bornes et donation au seigneur de Dvijendrapura.

Mais les bornes ayant été ensuite arrachées, le Seigneur en rendit compte à S. M. qui ordonna l'arrestation (?) de celui qui avait commis ce méfait, c'était un esclave qui répondit[1]... S. M. prescrivit de nouvelles recherches... Un Vāp rendit compte à S. M. des paroles des anciens du village... Ordre de S. M. adressé au Mratāñ Khloñ S'ri Vīrendrārimathana, chef des magasins royaux de la seconde (catégorie), et au Mratāñ Khloñ S'rī Narapatīndrārimathana, chef des magasins royaux de la troisième (catégorie), leur prescrivant d'interroger le Vāp Dharma qui répondit qu'il avait réellement donné ces champs de Tampol au Vraḥ Kamrateñ de Dvijendrapura. S. M. ordonna d'aller planter (de nouveau) les bornes. Une autre pièce de terre fut même englobée dans les limites qui atteignirent le lac (le Grand Lac évidemment) et le tout constitua une sainte donation en faveur du Vrah Kamrateñ Añ (soit le dieu, soit le grand prêtre) de Dvijendrapura.

En 902 (chiffre des unités très douteux) s'aka, le cinquième Ket de Caitra, le Vraḥ Kamrateñ Añ (le grand prêtre) organisa la fondation des champs du grand (?) Tampol, champs de la rive, (fixant) les redevances qui les grevaient au profit du Seigneur de Dvijendrapura.

En ce qui concernait les terres du Mratāñ S'rī Rājendrārimathana, elles furent offertes au Seigneur de Dvijendrapura le huitième jour (de caitra)... le Vraḥ Kamratein Añ Divākarabhaṭṭa acheta ces terres de divers Vāp. Indication du prix. Plantation des bornes. Don de ces terres au Vraḥ Kamrateñ de Dvijendrapura. Leurs limites : à l'Est elles finissent au cours d'eau (pravāha) ; au Sud elles atteignent les pêcheries (kaivartta) ; à l'Ouest, elles touchent aux champs du Mratāñ Khloñ S'rī Jayendrāyuddha : au Nord, elles s'arrêtent au Canal des morts (Jaṃnyak Khmoc). Limites (de l'ensemble) des champs de Dvijendrapura, selon les huit points du compas.

Terres de Jnaṅ constituant une sainte fondation en faveur du Vraḥ Kamrateñ Añ de Dvijendrapura, depuis la Chaussée du canal (elles mesurent) 390 (brasses ?).

1. Cette partie de l'inscription semble redire, mais avec plus de détails et un moins déplorable état de conservation, des faits aussi mentionnés à la fin du texte khmer de la stèle de ce temple. (V. ci-dessus p. 407 au paragraphe : En 904 s'aka...)

Terres de Kurck Samreṅ : leurs limites.

En 902 s'aka, le treizième Ket d'As'vayuja (septembre-octobre), mercredi, plusieurs Vāp donnèrent au Seigneur de Dvijendrapura des terres qui avaient été achetées à titre temporaire ; prix de ces terres. Le Mratāñ S'ri Bhaktivikhyāta fait aussi donation de trois pièces de terre.

L'inscription se termine par ces mots : « Les gens du Vidyās'rama résidant à Dvijendrapura sont la propriété définitive du dieu (de cette localité) et ils ne pourront être repris. Les gens du Vidyās'rama qui résident à Vrai Gmuṃ « forêt des abeilles » appartiennent définitivement au dieu de Vrai Gmuṃ et ils ne pourront être repris ».

La clarté des détails de ces textes khmers qui sont si tronqués laisse évidemment beaucoup à désirer, mais de leur ensemble on peut déduire que : en 883 s'aka, sous le règne de Rājendravarman, de pieuses fondations furent faites en faveur d'un monastère appelé Vidyās'rama ; en 890, c'est-à-dire l'année de l'avènement de Jayavarman V, on dressa l'inventaire des biens du dieu de Dvijendrapura qui fut probablement érigé à cette époque ; en 902, Divākarabhaṭṭa, prêtre de ce dieu, reçut de nombreuses donations pieuses qui furent revisées ou plutôt confirmées, en 904 ; il en reçut encore d'autres en 906 ; enfin, ce sanctuaire de Dvijendrapura hérita d'une partie des esclaves de l'ancien Vidyās'rama.

Dvijendrapura « la ville ou le domaine religieux du Seigneur des deux fois nés, c'est-à-dire des gens des trois castes supérieures, mais plus spécialement des brahmanes », est évidemment le nom donné à cette époque au temple de Preah Eynkosèi ; il est probable qu'on désignait aussi par ce nom, le groupe de population qui occupait, en partie du moins, l'emplacement actuel de Siem Réap.

On peut encore remarquer que ces textes indigènes semblent passer complètement sous silence le rôle de la princesse Indralakṣmī et qu'ils ne nomment même pas, du moins dans leurs parties conservées, cette Haute Dame, femme de Divākarabhaṭṭa que mentionnait l'inscription sanscrite, qui paraît être antérieure de quatorze ou seize années, il est vrai.

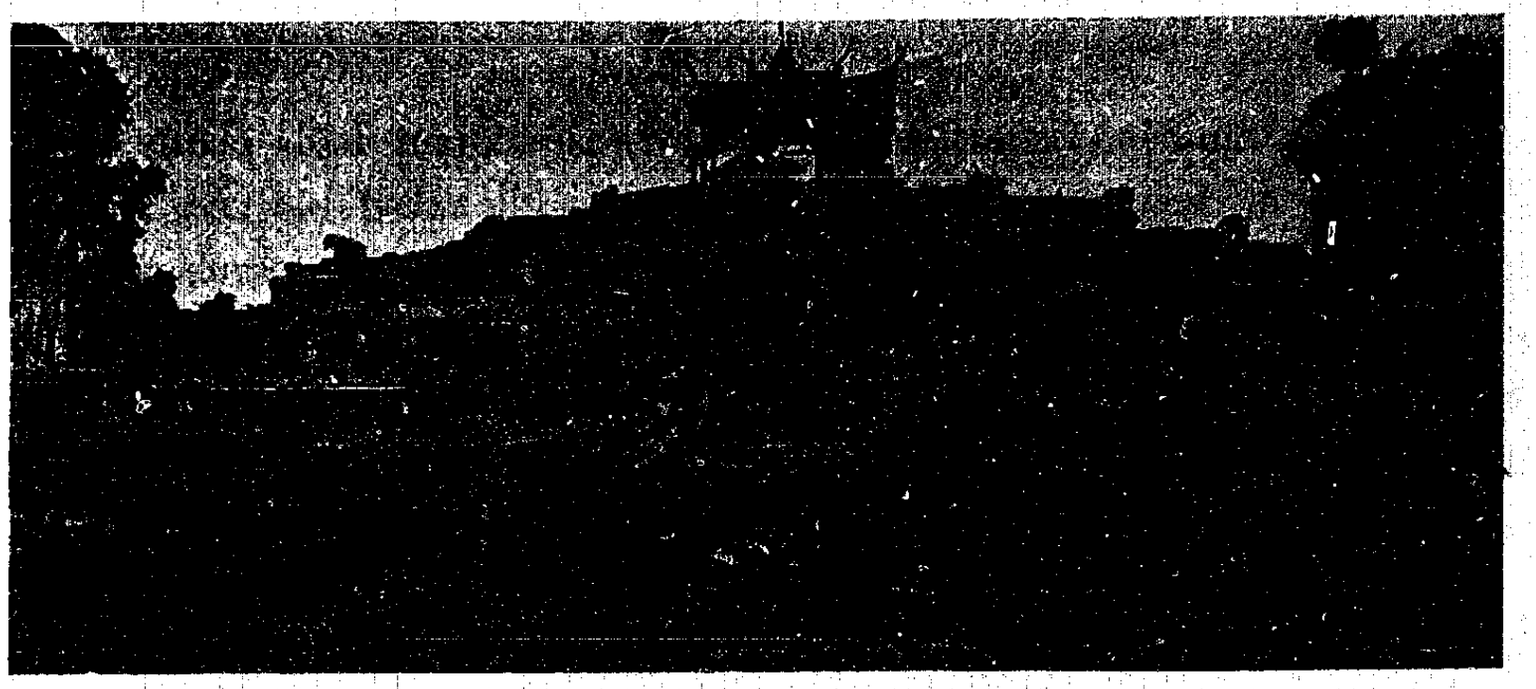


Fig. 78. — Vue des ruines de la pyramide centrale de Bakong. (Photographie Pestel).

CHAPITRE XV

L'EST DE SIEM RÉAP

Le mont Koulên et la rivière de Siem Réap. — L'archéologie du mont Koulên. — Roluos. — Les inscriptions de Prasat Kok. — La stèle de Kouk Chan. — Le temple de Yos Kér. — Phnom Baûk. — Autres ruines de Roluos. — Le temple de Bakong. — Le temple de Bakou. — La stèle digraphique. — Le temple de Loléi. — La stèle digraphique.

Le mont Koulên et la rivière de Siem Réap. — Ces dernières ruines : Eynkoséi, Athvéa, Au Chrœung et Phnom Krom, ont été construites sur les bords ou à proximité de la rivière de Siem Réap qui descend de l'ancienne capitale et traverse donc la région la plus riche en monuments. Ce cours d'eau si remarquable prend sa source à moins de trois journées de marche dans le Nord-Est, sur un énorme massif de grès que les indigènes appellent Phnom Koulên « mont des letchis » et qui tire ce nom d'un fruit sauvage de la grosseur d'une noix, à peau rugueuse, petit noyau, chair aqueuse et délicate, que ses forêts produisent en quantité. Ces Koulên étaient jadis réservés à la table royale, remplacée aujourd'hui par la table du gouverneur de Siem Réap. Francis Garnier place le mont Koulèn par 13°25′49″ N. et par 101°51′54″ E.

C'est un énorme vaisseau surgissant brusquement de la plaine, haut de 5 à 600 mètres, large de 8 à 10 kilomètres, allongé d'une vingtaine de kilomètres du S.-S.-E. au N.-N.-O. où il se prolonge à perte de vue par une chaîne aussi haute mais plus étroite, une arête qui doit se relier aux monts Dangrêk, en pays inexploré, entre les sources des deux grandes rivières appelées Sting Sên et Stîng Srêng. D'après Moura, un « banc de grès calcarifère lustré, à cassure conchoïdale, se trouve dans les assises inférieures qui constituent la montagne. Ce grès n'est pas bien dur, mais il est homogène et d'un beau grain... Des couches de psammite schisteux y alternent avec le grès ».

Le plateau supérieur du Koulên, généralement couvert de forêts épaisses, mais plaqué çà et là d'éclaircies sablonneuses ou de grandes plates-formes de grès, est peuplé de cinq hameaux dont le plus oriental relève du Cambodge actuel, province de Kampong Soay : la frontière coupant le mont du Sud au Nord. Les autres hameaux appartiennent à la province de Siem Réap. Au dire des indigènes, la délimitation de 1868, reportant à près de deux lieues vers l'Est l'ancienne frontière, a enlevé deux hameaux au Cambodge qui en possédait trois auparavant.

Tous les habitants du mont Koulên appartiennent à la tribu aborigène des Samrê, ce dont ils veulent d'autant moins convenir qu'ils ont adopté l'usage de la langue cambodgienne. Les cloisons de leurs pauvres cases sont faites avec les larges plaques d'une écorce d'arbre. Ils récoltent les feuilles du bétel sauvage et cultivent le riz à la mode primitive qui consiste à abattre et à incendier des carrés de forêts. Ils doivent respecter les Koulên, dont ils ont la garde. Quiconque abattrait l'un de ces arbres aurait à payer une amende. Ces Samrê ne font pas la cueillette des fruits ; elle incombe à certaines familles de Siem Réap. Tous ces usages sont traditionnels.

Très abondant en sources d'eaux vives, cet énorme massif de grès du Koulên paraît alimenter à lui seul la rivière de Siem Réap. Du moins ne connaissons-nous pas d'affluent se jetant dans ce cours d'eau.

Près du village le plus oriental du plateau, une fontaine se déverse dans une mare d'où s'échappe un mince filet d'eau qui coule, paresseusement d'abord, dans la direction du Nord-Ouest. Mais bientôt le plateau se creuse progressivement en forme de berceau et de nombreux ruisselets, aux eaux gaies et claires, accourent de droite et de gauche, grossissent le filet primitif, le transforment en un torrent impétueux qui cascade bruyamment au fond du

vallon boisé. Près de quitter le mont, ce torrent se heurte à un mur de grès qui lui fait faire de brusques circuits ; il s'échappe enfin vers le Sud par une faille profonde et il tombe dans la plaine en chutes successives.

C'est dès lors la rivière de Siem Réap qui coule d'abord au Sud-Ouest en traversant des forêts à peu près désertes. Dès qu'elle atteint la région des grands monuments, un coude lui fait prendre pendant quelques kilomètres une direction à peu près droite de l'Est à l'Ouest, jusqu'au voisinage d'Angkor Thom où un autre coude brusque la fait couler du Nord au Sud à peu de distance des remparts de l'ancienne capitale qu'elle laisse sur sa droite. En maints endroits son lit met à nu les bancs de limonite du sous-sol. Elle passe derrière le grand temple d'Angkor Vat où ses berges, profondes de 6 mètres, écartées de 12, n'encaissent plus guère qu'un mètre d'eau en décembre. Elle s'élargit un peu en descendant vers Siem Réap, ville qu'elle abreuve de ses eaux abondantes en toute saison : la nature de ses sources lui assurant en effet un débit que l'on peut dire relativement égal, surtout quand on le compare à celui des autres cours d'eau du pays.

A ce chef-lieu, elle coule gaiement, étalant, au plus fort de la saison sèche, entre des berges hautes de trois mètres et écartées de quarante, une nappe d'eau d'un pied, très claire sur le sable du fond, mettant en mouvement les nombreuses norias qui arrosent les jardins d'aréquiers de la ville. Aux pluies, elle roule des eaux plus rapides, s'enfle subitement et s'élève d'un mètre ou deux à la suite des grandes averses, interrompant les communications des deux rives ; elle se perd au bas de la ville dans l'inondation lacustre qui recouvre toute la plaine de ses eaux, à cette saison.

L'inondation retirée, la rivière dessine son maigre cours à travers cette plaine et pénètre ensuite dans la jungle. On lui donne, en cette partie basse du moins, le nom de Prêk ou Péam Chong Khnies. Elle passe à Kânthéai Kom, station temporaire de pêche où se réunissent en février les barques des pêcheurs qui y construisent aussi des huttes, puis à Kampong Ta Ouor, point désert où s'arrêtent les barques des voyageurs et d'où part l'ancienne chaussée qui remonte au Nord à travers la plaine. Aux hautes eaux, ces barques la remontent jusqu'à Siem Réap. Cette rivière, très poissonneuse, se jette enfin dans le Lac à l'Est du Mont Krom.

L'archéologie du mont Koulên. — On sait que des inscriptions de 869 et de 996 s'aka, que nous avons examinées dans le *Cambodge actuel,*

donnent au mont Koulên, à sa partie orientale du moins, le nom sanscrit de Mahendraparvata « mont du Grand Indra », Plusieurs vestiges archéologiques existent sur son plateau supérieur.

Il n'y a pas à insister sur quelques aires dénudées où affleure le grès et qui ont reçu des noms spéciaux tels que Spéan Hal « chaussée en viaduc » vers l'Est, et Preah Kral « la sainte couche » vers le centre du plateau Celle-ci est hérissée de gros blocs de grès. A leur grand étonnement, les indigènes peuvent mettre en branle plusieurs de ces roches qui sont en équilibre instable.

Sampou Thléai « la jonque brisée » est le nom donné à un espace dépourvu d'arbres, couvert de hautes herbes et situé à moins d'une demi-lieue au Sud un peu Ouest du village d'Anlong Thom. Une levée de terre qui vient du Nord aboutit là au centre d'une autre levée qui court de l'Est à l'Ouest. On trouve sur ces levées de nombreux débris de poteries vernissées, mais il est facile de reconnaître que la fabrique même était à leur point de rencontre, près d'une petite mare où les débris des pièces fêlées ou mal venues sont entassés en véritables monticules. Nous y avons pris plusieurs pièces, — bols, couvercles, tuiles creuses, ornements pointus de toiture, — assez bien conservées qui ont été envoyées en France. Les potiers étaient chinois, d'après la tradition. Aujourd'hui, les superstitions interdisent aux Célestiaux l'accès de ce lieu où les habitants du pays eux-mêmes n'osent rien enlever de leur propre initiative.

On nous a dit qu'en allant de ce point vers le Sud on rencontrerait au bord du plateau une grande tour sur laquelle nous ne possédons pas d'autres renseignements.

Près d'un hameau qui est encore appelé aujourd'hui Rong Chen « hangar des Chînois » était un temple antique, reconnaissable à deux terrasses carrées, étagées, revêtues en limonite, hautes de $2^{m},50$ chacune, et mesurant respectivement 20 mètres et 10 mètres de côté. On remarque, au centre de la terrasse supérieure, l'autel et le linga de pierre.

A une demi-lieue au Nord-Ouest de ce hameau, on découvre, dans une épaisse et vigoureuse forêt, les restes d'un autre temple qui ne paraît pas avoir de nom particulier. Un mur de briques de trente à quarante mètres de côté entoure un préau au centre duquel s'élève une tour carrée qui mesure environ vingt-cinq mètres de hauteur. A sa base elle mesure une dizaine de mètres de côté à l'extérieur et quatre mètres cinquante à l'intérieur. Sauf la porte qui est en grès, elle est entièrement construite en briques et elle pré-

sente extérieurement cinq étages en retrait décorés de clochetons. L'architecture quelque peu chinoise de cette chapelle semble corroborer les traditions locales sur l'origine des anciens potiers du mont Koulên.

A partir de l'aire aux blocs mobiles qui est appelée Preah Kral, le plateau se creuse rapidement en profond vallon boisé où cascade le torrent qui est devenu assez profond et fougueux. On le traverse sur un tronc d'arbre pour atteindre Bân ou Kuk Maharosei = Pan ou Guk Maharisī « l'ermitage du grand ascète ». C'est le nom donné à deux roches voisines l'une de l'autre, grosses comme des maisons à trois étages, dont l'une, reposant sur son axe, surplombe de tous côtés et offre ainsi des abris où gisent de nombreuses statues du Bouddha de grandeurs différentes.

C'est un lieu de pèlerinage très fréquenté, ainsi que Preah Thom « le grand Bouddha » qui se trouve à quelques dizaines de mètres au delà vers le Sud et où sont d'énormes blocs de grès rouge s'appuyant les uns sur les autres pour former des cavités naturelles qui abritent plusieurs socles et Bouddhas de pierre. La plus grosse de ces roches, haute d'une vingtaine de mètres, a son sommet sculpté en un gigantesque Bouddha qui est couché sur le côté droit, face au Nord. Quoique longue d'une dizaine de mètres, cette image du Maître est entièrement laquée, vermillonnée et dorée. Au moment de notre visite, 1883, elle était encore abritée tant bien que mal sous une légère construction en planches que la piété d'un Chinois de Battambang avait fait élever une quinzaine d'années auparavant et qui lui avait coûté plusieurs centaines de francs.

Le Preah Bat, à une vingtaine de mètres du Preah Thom, est une autre roche coupée naturellement en plate-forme où se remarque une cavité, empreinte des « pieds sacrés », analogue à celle qu'on peut voir sur le mont Bakhêng, près d'Angkor Thom.

Moura, parlant dans son *Royaume du Cambodge* de ces divers vestiges archéologiques, mais d'après des renseignements donnés par les indigènes, mentionne encore un autre endroit qu'il appelle « Chat Maha eysey « le parasol grand anachorète ». La pierre est taillée naturellement, paraît-il, en forme de grand parasol, dont le pied seul de la hampe tient à la montagne. Ce rocher curieux n'est, dit-on, qu'à quatre-vingts ou cent mètres au Sud de Preah Thom. A côté du parasol est un grand trou carré, pratiqué au ciseau dans le grès et du fond duquel se détache très en relief une tortue d'eau bien sculptée. »

Les indigènes ne nous ayant signalé rien de pareil nous ne sommes pas à même de confirmer ce renseignement.

A travers ces lieux de pèlerinage, le sentier s'infléchit continuellement allant de l'Ouest au Sud pour revenir à l'Est, contournant sans doute un coude très brusque du torrent qu'il rencontre tout à coup en débouchant à deux ou trois cents mètres du Preah Bat dans une petite clairière qui forme le fond d'un vallon très abrité. Là, le torrent coule vers l'Est, en sens inverse de sa direction générale qu'il reprend sans doute plus loin pour sauter ensuite les dernières pentes du mont.

Dans cette clairière, sur une plate-forme naturelle de grès doucement inclinée vers la rivière, s'élèvent encore de nos jours les restes d'une grossière construction : les quatre murs d'une cella cubique de briques, mesurant huit mètres de côté, dépourvue de toiture, et au milieu de laquelle un linga reste debout sur son autel de pierre. Les traditions locales prétendent que ces quatre murs supportèrent la toiture qui abrita le bûcher de crémation du roi lépreux. Cette petite construction est en effet appelée Prasat Dŏt Sdach Komlong = Prāsād Tut Stac Kamluṅ « tour de la crémation du roi lépreux ».

La tradition place aussi les bains du roi lépreux à cent mètres en amont dans le lit même du torrent, à un endroit où l'eau, coulant ici vers l'Est, passe sur une large dalle de grès qui a été taillée en un grand nombre de demi-boules mesurant quinze à vingt centimètres de diamètre et toutes entourées d'un petit creux carré. La dalle figure un damier dont chaque casier contiendrait jusqu'à neuf de ces boules. On reconnaît vite qu'il y a là autant de lingas tous entourés de creux carrés qui remplacent les socles ou tables d'ablution. L'eau les recouvre à peine en mars. A côté, un gros linga d'un mètre cinquante de diamètre a été sculpté dans un bloc qui émerge en partie et dont la base a été également taillée en table d'ablution avec rigole d'écoulement vers l'aval. Ces lingas perpétuellement lavés par l'eau du ruisseau devaient-ils augmenter les mérites du malheureux monarque et devraient-ils nous rappeler les roues de prières et de formules bouddhiques que les Tibétains font tourner au vent?

On remarque encore sur la rive gauche, à côté de cette baignoire du roi lépreux, un petit mur de limonite et une statue de déesse dont les quatre bras sont cassés ; Parvati probablement.

Tous ces vestiges de la dernière retraite du fameux prince ont donc un

caractère très nettement sivaïte. Quant au bien fondé de la tradition relative au roi lépreux il nous paraît être peu contestable. Ces détails nets, précis, absolument dépourvus de tout caractère surnaturel, concernent un événement qui eut pour théâtre ce vallon reculé et éloigné de toute agglomération humaine et qui frappa vivement l'imagination des populations. Celles-ci ont pu s'en transmettre le souvenir de génération en génération.

Les indigènes ont donné à Moura quelques indications sur d'autres endroits célèbres situés près des Koulên. N'étant pas à même d'apprécier la valeur de ces renseignements nous nous bornons à les reproduire afin de signaler ici tout ce qui peut être connu dans cette région.

« Sur un des contreforts de Phnom Koulên appelé Phnom Thnam « la Montagne des médicaments », tout près d'une chute d'eau, apparaît une statue du roi lépreux absolument semblable, assure-t-on, à celle d'Angkor Thom. Cette statue est sur une sorte d'aire nivelée que la nature a bien voulu faire sur le flanc de la montagne, mais que la folle imagination des Khmêrs modernes attribue au frottement des drogues que les médecins eurent à réduire en poudre et à donner en potion au roi lépreux afin de le guérir. Il paraît que près de la montagne des médicaments, il y a une autre statue de ce roi lépreux placée près d'une tour qui passe pour contenir les cendres de cet ancien souverain de l'empire khmêr...[1] »

« A six kilomètres environ à l'Ouest de Preah Thom, presque au bas de la montagne, on a sculpté dans la roche une forte idole qui est surplombée d'un rocher sur lequel tombent les eaux d'une haute cascade qui, arrivées là, se réunissent et sont projetées avec force en avant, de telle sorte qu'on dirait qu'elles sortent de la bouche de la statue que l'on nomme à cause de cela *Preah Khpur* « le dieu qui se rince la bouche ». Cette cascade, jointe à d'autres filets d'eau, constitue un petit affluent de la rivière de Siem Réap. Il y a là, paraît-il, des sites ravissants. »

Citons enfin, quoiqu'il ne soit pas aussi précis qu'il aurait pu l'être en ce qui concerne la situation exacte des ruines rencontrées, le passage suivant de la relation de Francis Garnier.

« Quittant Angkor Vat, je traversai la rivière d'Angkor et je me dirigeai vers la chaîne des Phnom Koulên.

1. Il s'agit sans doute de la tour de la crémation que nous décrivons ci-dessus.

« Après avoir gravi les premières pentes, je me trouvai au milieu d'une plaine complètement déserte, recouverte de hautes herbes et parsemée de quelques bouquets d'arbres. Sur l'un des points les plus élevés je rencontrai des ruines khmères : ce sont des tours en briques dont la base est déjà profondément enfouie dans le sol. La décoration dont la surface inférieure est revêtue est d'une grande perfection de dessin et de moulage. Tout auprès se trouve un grand bassin de revêtement de pierre. Ces tours présentent la singularité que, seules parmi les trente ou quarante monuments khmers que l'on connaît aujourd'hui, elles n'obéissent pas à la loi qui veut que les façades soient exactement orientées selon les quatre points cardinaux. »

Roluos. — La partie orientale de la province de Siem Réap, au Sud du Mont Koulên, constitue le district de Roluos, entre le Prêk du Spéan Kaêk et la frontière du Cambodge actuel. Ce nom d'arbre, Roluos, désigne aussi le chef-lieu et la petite rivière arrosant ce groupe de population qui est situé dans une fertile plaine de rizières où ont été creusés des canaux d'irrigation et où sont disséminés de nombreux hameaux.

La partie occidentale de ce district, dans la direction de la ville de Siem Réap, est un plateau sablonneux où des forêts tantôt clairières, tantôt épaisses, cachent les ruines importantes de Bakong, Bakou et Loléi. Le Sud de Roluos est occupé par la jungle et les plaines de grandes herbes que recouvre l'inondation ; le Nord, couvert de forêts, au sous-sol de grès ou de limonite, se ressent du voisinage de l'énorme massif du Koulên.

Vers l'Est, la plaine de rizières de Roluos s'étend jusque vers la frontière des deux royaumes qui est marquée par cette énorme double levée de terres dont nous avons déjà parlé à propos de la province de Chikrêng, royaume actuel du Cambodge. Ses deux chaussées, partant de la petite rivière de Kampong Cham qui se jette dans le lac par 13° de latitude, courent, à deux cents mètres l'une de l'autre, droit au Nord sur une longueur de plusieurs lieues. Nous nous sommes déjà demandé, sans trouver de réponse satisfaisante, quel a pu être le but de ce grand travail, si ce n'est de marquer à l'Est la limite de la province où était située la capitale de l'empire.

Les inscriptions de Prasat Kok. — A une demi-lieue au Nord-Ouest du village de Samrong et de l'extrémité septentrionale de cette double levée, les ruines d'un petit temple antique situé à côté d'un autre hameau, le Phum

Kok, sont appelées aujourd'hui Prasat Kok ou Prasat Mêân Kok « les tours du coq de combat ». Elles comprennent, au delà d'une mare ou bassin sacré de 250 mètres sur 100, un fossé et trois petites tours accolées qui ne sont plus qu'un tas informe de briques. Peut-être y avait-il là une galerie dont les trois portes étaient face à l'Est et qui dressent encore leurs encadrements de grès travaillé de cinq en cinq mètres de distance. On remarque au linteau de gauche le dieu sur l'éléphant tricéphale.

Les deux parois de la porte centrale avaient reçu des inscriptions sanscrites. On compte à droite 38 lignes encore reconnaissables dont la première moitié est à peu près lisible malgré plusieurs lacunes dues aux éclats de la pierre. La pierre étant en outre usée dans le bas, la fin de l'inscription est très abîmée. C'est la première partie de ce texte, calquée sur papier huilé, qui a été analysée par Bergaigne sous le non erroné de Prasat Preaḥ Dak, erreur dont nous sommes personnellement responsable.

Elle commence, disait le regretté indianiste, par l'invocation des trois ratna (joyaux) bouddhiques : S'rī ghanaratna (le Bouddha), dharmaratna (la Loi), saṅgharatna (l'Assemblée). Elle donne ensuite la liste et la généalogie des rois Jayavarman (II); Jayavarman (III), son fils ; Indravarman, fils de l'oncle maternel du précédent ; Yas'ovarman, fils d'Indravarman et ses deux fils : l'aîné Harṣavarman et le cadet Is'ānavarman ; puis, Jayavarman (IV) vainqueur de Campa et des quatre coins de l'horizon; ensuite Harṣavarman (II) son fils cadet et Rājendravarman son fils aîné; enfin, un dernier Jayavarman (V).

Ce document bouddhique, dont l'écriture est ronde et à fleurons, où la lettre *r* n'a qu'une branche, remonte, selon toutes probabilités, au commencement du x^e^ siècle s'aka, Jayavarman V régnant. Peut-être est-il possible de le faire descendre au règne de son successeur Sūryavarman I ?

L'inscription de la paroi de gauche de cette porte de Prasat Kok devait compter une quarantaine de lignes. Il n'y reste plus que quelques lettres éparses.

La stèle de Kouk Chan. — A une lieue vers l'Ouest de ce point, on atteint, à proximité du village de Kouk Chan, un bouquet de bois où une petite hutte abrite quelques débris de statuettes brahmaniques appelées Neak Ta Kouk Chan. Là se trouve encore une petite stèle gravée sur une de ses faces d'une inscription khmère de 13 lignes assez bien conservées pour être lisibles

dans leur ensemble. Le document débutait par une date en chiffres dont seul subsiste celui des unités. On peut hésiter entre le IX^e^ et le X^e^ siècle s'aka: l'écriture cursive et peu soignée ne permettant pas de préciser davantage.

En résumé, cette inscription dit qu'en ..7 s'aka, le huitième roc (lune décroissante) d'as'vayujya, mercredi, il y eut, semble-t-il, un ordre royal ou princier, une sorte de décision judiciaire concernant les esclaves sacrés d'une certaine classe ou catégorie. Tous ces esclaves avaient été inscrits et étaient placés sous les ordres de leurs chefs de service tenus de les convoquer pour l'exécution des corvées royales. Toutefois, le remplacement des hommes en fuite, morts ou disparus, n'était pas exigé. Mais tous les inscrits primitifs étaient tenus de travailler aux corvées royales.

La fin, plus obscure, semble dire que les chefs des tours ou sanctuaires, les chefs des corvées, les officiers de police judiciaire et les chefs de famille ayant la surveillance de ces esclaves sacrés, ne devront ni les molester, ni les détourner de leur service religieux. Nous ne garantissons pas cette interprétation.

Parmi les nombreuses ruines sans importance de cette partie orientale du district de Roluos on peut citer les tours isolées de Srok Prasat, de Prasat Komrìeng, de Phûm Poûn et les trois tours en ligne appelées Prasat Khla Krehœum, « les tours du tigre rugissant ».

Le temple de Yos Kér. — A plusieurs lieues au Nord-Ouest de la région où nous avons rencontré ces petits édifices, le temple important de Yos Kér (pour Yas'a Kīrti, honneur et gloire), que les indigènes appellent aussi, semble-t-il, Bantéai Préi « forteresse de la forêt », est entièrement construit en limonite et en gros blocs de grès, près d'un grand bassin rectangulaire qui mesure 1 000 mètres E.-O. sur 800 N.-S. Le mur d'enceinte du temple, haut de plusieurs mètres, long de 200 mètres E.-O. sur 150 N.-S., était décoré de portes monumentales au milieu de ses quatre faces. La porte d'honneur, à l'Est, était flanquée de galeries actuellement très ruinées.

Cette enceinte se dressait autour d'une butte rocheuse qui domine d'une trentaine de mètres la plaine environnante. Un édifice secondaire, construit au Sud et à une vingtaine de mètres en contre-bas du sommet de cette butte, consistait en une galerie rectangulaire entourant un préau que deux galeries d'axe divisaient en quatre petites cours. Un large escalier de limonite, partant de la porte orientale de l'enceinte du temple,

gravissait la pente, ici très raide, de la colline et conduisait à l'édifice principal qui était construit sur le sommet. A cet édifice, une galerie rectangulaire d'une vingtaine de mètres de côté était décorée de fausses portes sur les faces latérales et d'une porte monumentale à l'Est. Dans le préau intérieur s'élevaient deux édicules et le sanctuaire, construction écroulée qui devait avoir une dizaine de mètres au plus de hauteur.

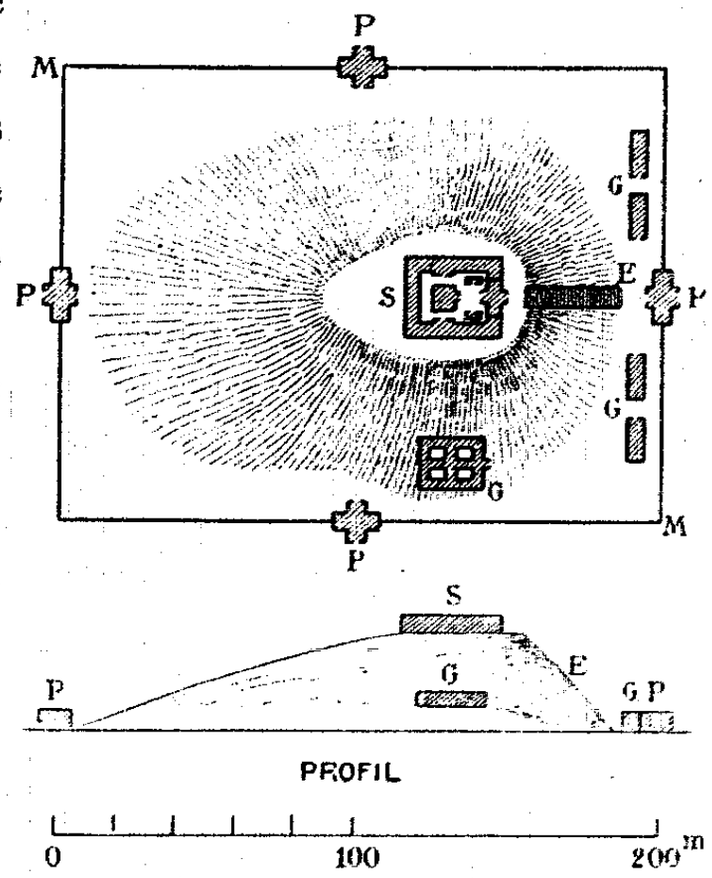


Fig. 79. — Schéme de Yos Kér

Les voûtes des galeries de ce monument cintrent régulièrement leurs cinq assises de gros blocs de grès superposés. Les fenêtres donnant sur les préaux intérieurs sont toutes décorées de cinq longs barreaux de pierre bien sculptés, tandis que le jour est pris à l'extérieur par de petites fenêtres, haut-placées, que défendent cinq courts barreaux et une sorte de croix de pierre au milieu. Le temple de Yos Kér était probablement consacré à S'iva. Nous y avons pris une belle tête de ce dieu, les yeux quelque peu à fleur de tête. Cette pièce doit être au musée Guimet.

Phnom Baûk. — A quelques lieues au N.-O. de Yos Kér et à une dizaine de kilomètres à l'Est d'Angkor Thom, par 13°23′46″ N. et 101°40′15″ E., le morne isolé appelé Phnom Baûk « mont de la bosse » est un cône dont la forme assez régulière rend l'ascension facile. Il domine la plaine d'environ 140 mètres. D'après Moura, il est constitué « en poudingues formés de fragments de roches roulées réunies par un ciment qui acquiert une grande dureté étant formé de l'oxyde de fer ».

Cette butte est couronnée, au sommet, par les ruines d'un ancien temple que précédait à l'Est une citerne profondément creusée, sorte de fosse revêtue en petites briques, longue de 12 mètres E.-O., large de 8 mètres. Sa profondeur, diminuée par les éboulis, est encore actuellement de 6 mètres. Les briques sont posées sans ordre, les unes au-dessus des autres. Un escalier ménagé sur sa face orientale permettait de descendre pour y puiser l'eau.

car cette excavation devait évidemment tenir lieu d'un sra ou bassin sacré qu'on ne pouvait guère creuser sur cette butte.

En suivant, au delà, la croupe de la colline, on rencontre, au bout de 60 mètres, le mur de l'enceinte rectangulaire du temple, construit en blocs de limonite, haut encore de 2 mètres et mesurant 45 mètres E.-O. sur 35 N.-S. Cette enceinte se doublait, à un mètre de distance, d'une galerie intérieure formant cloître, large de trois mètres et également bâtie en limonite. Quatre édicules, alignés du Nord au Sud, étaient construits en première ligne dans le préau ; les deux du milieu, un peu plus grands, étaient en grès ; les autres, en briques, avec portes de grès. Ces édicules avaient, en guise de fenêtres, des files de petites ouvertures taillées en losange. Au delà,

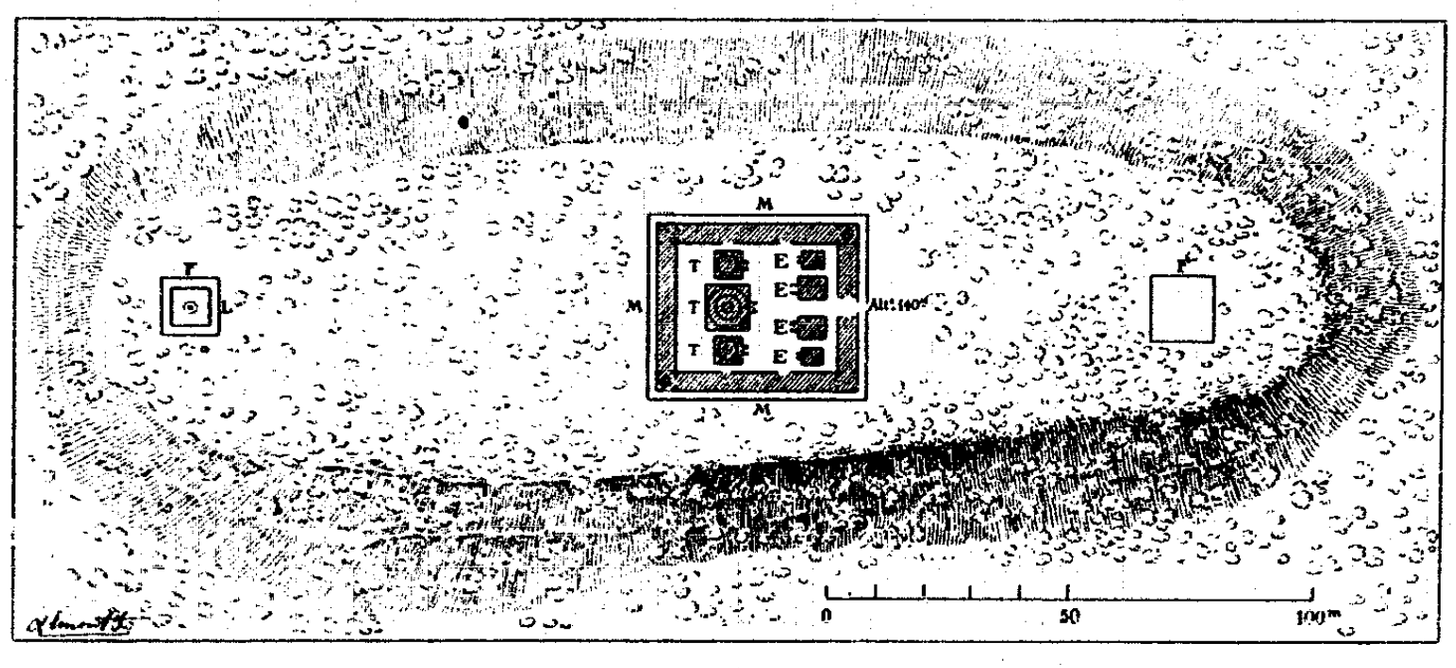


Fig. 80. — Schème de Phnom Baûk.

les trois tours-sanctuaires, entièrement en grès, étaient construites sur une seule ligne et très rapprochées les unes des autres. Leurs portes, richement sculptées, regardaient l'Orient.

A une centaine de mètres derrière ce temple, une esplanade de blocs de limonite qui mesurait 10 mètres de côté sur 2 de hauteur était la margelle d'un puits, profond de 3 mètres, où gît, à demi brisé, un énorme linga monolithe de 2 mètres de diamètre sur 4 de longueur.

Selon M. Delaporte « Phnom Boc présente trois tours unies par de courtes galeries avec édicules et entourage de cellules ». Cet auteur s'exprime encore en ces termes : « Au pied du monument parmi les pierres brisées nous retrouvâmes un énorme cylindre en grès traversé d'un trou rond et

orné de moulures sur lesquelles étaient sculptés, avec une grande finesse, des oiseaux, de petites ogives encadrant des fleurs, des palmettes et des rinceaux. Piédestal d'une statue géante ou d'un linga énorme qui y était fixé par un tenon selon l'usage. »

La Mission de M. Delaporte a emporté, paraît-il, de ce petit monument, plusieurs pièces de sculptures qui sont actuellement au musée khmer du Trocadéro. M. de Croizier a signalé deux têtes de S'iva, l'une coiffée d'une sorte de casque surmonté d'un mukuta que termine un bouton en pointe ; l'autre, « bien modelée, aux yeux grands ouverts et saillants, à la bouche souriante, au nez gros et épaté, à la figure placide et intelligente, au crâne peu développé, est caractérisée par le croissant qui orne les cheveux, relevés à la brahmane ». Plus remarquable encore serait une tête de Brahma à quatre faces, d'une bonne époque, de fort belle exécution et de grand caractère qui aurait été trouvée dans un édicule obscur. « Les traits, beaux et accentués, ont une très grande régularité de lignes ; les yeux sont grands et bien fendus ; les coins de la bouche, un peu relevés, sont estompés par une moustache. Les lèvres sont prononcées. Les oreilles sont grandes et l'extrémité inférieure en est démesurément allongée ; elles sont percées[1]. »

Autres ruines de Roluos. — Des indigènes nous ont signalé, mais trop tard pour que nous pussions vérifier l'exactitude du renseignement, une grande ruine appelée Prasat ou Bantéai Ampil « tour ou forteresse du tamarinier », près du village de Trepeang Chhûk « mare des lotus », entre Phnom Baûk et Bêng Méaléa, et peut-être d'autres vestiges archéologiques à Audaung Chhmar « le puits du chat ».

D'après les notes de Lagrée, publiées par F. Garnier, passant au pied de la petite montagne appelée Phnom Bauk en la laissant au Nord, on traverse ensuite le village de Séna Kréam, puis on atteint plus loin à trente kilomètres d'Angkor, aux approches du village de Bên (?), une immense plaine de limonite pulvérisée : cette pierre apparaît à fleur de sol et forme dans cette direction des bancs énormes de dix à quinze kilomètres d'étendue. Le terrain bouleversé, les débris accumulés de toute part semblent indiquer une ancienne exploitation. Plus loin, le sous-sol est entièrement formé d'un beau grès apte aux constructions. Un torrent profond et rapide au temps des pluies,

1. *L'Art khmer*, p. 98, 100, 101.

presque à sec au printemps, creuse son lit dans ce banc de roches et l'on y découvre à chaque pas des traces du travail de l'homme ; des blocs entaillés à pic, des fûts de colonnes ébauchées ; des dalles déjà équarries. Si l'on traverse le torrent pour se rapprocher du pied de la montagne, il devient évident que l'on est arrivé aux carrières mêmes : sur une étendue de plusieurs kilomètres se dressent des blocs énormes aux pieds desquels sont creusées de profondes excavations.

N'ayant pas traversé cette région qui s'étend entre Phnom Bauk et Beng Méaléa, nous ne pouvons ni confirmer ni infirmer ce qu'en dit F. Garnier.

Revenant au chef-lieu de Roluos, on peut signaler dans son voisinage, en allant vers le Sud-Est, deux anciens temples de trois tours chacun.

Au Sud, c'est Prasat Ta Phû qui ne présente rien de particulier.

Au Nord, à Prasat Préi Monti, peut-être pour Brai Mandira « forêt du palais royal », on remarque devant les trois tours en briques une grande baignoire, haute d'une brasse, qui est taillée dans un bloc de grès. La légende locale prétend qu'elle servit aux bains du roi lépreux.

D'autres ruines de peu d'importance se trouvent aussi à Kouk Srŏk, à Prasat Préi, à Prasat Toting Thngai.

Nous passons aux trois grands monuments très connus qui sont situés dans ce district de Roluos, ceux de Bakong, de Bakou et de Loléi, qu'on rencontre à peu de distance au Nord-Ouest du village de Roluos, à quatre lieues à l'Est de Siem Réap, à moins de cinq lieues au Sud-Est d'Angkor Vat. Presque contigus par leurs enceintes extérieures, ils occupent, face à l'Est, mais sans être placés exactement sur la même ligne, un front qui dépasse trois kilomètres du Sud au Nord.

Le temple de Bakong. — Le plus méridional, Bakong = Pā Gaṅ, peut-être pour Braḥ Gaṅ « le dieu séjournant », se rencontre dans les bois à une demi-lieue à l'Ouest du village de Roluos. C'est un vaste temple, aujourd'hui très ruiné, ayant perdu beaucoup de ses matériaux et qui comprend essentiellement, en allant de l'extérieur vers le sanctuaire : un premier fossé ; nombre de tours en briques disséminées dans la forêt ; un mur d'enceinte ; un second et large fossé-bassin ; une large berme formant une cour extérieure ; un second mur d'enceinte ; une cour intérieure où se dressaient huit belles tours en briques et plusieurs constructions secondaires ; enfin, au

centre, une large pyramide étagée qui devait être l'autel de la divinité principale.

Le fossé extérieur délimitait un rectangle mesurant environ mille mètres Est-Ouest, sur huit cents Nord-Sud. Des chaussées d'accès le traversaient aux axes de l'Est et de l'Ouest. Immédiatement au delà, les tours en briques et les constructions en limonite devaient être très nombreuses dans le premier parc, mais envahies par une épaisse forêt elles sont difficilement reconnaissables aujourd'hui.

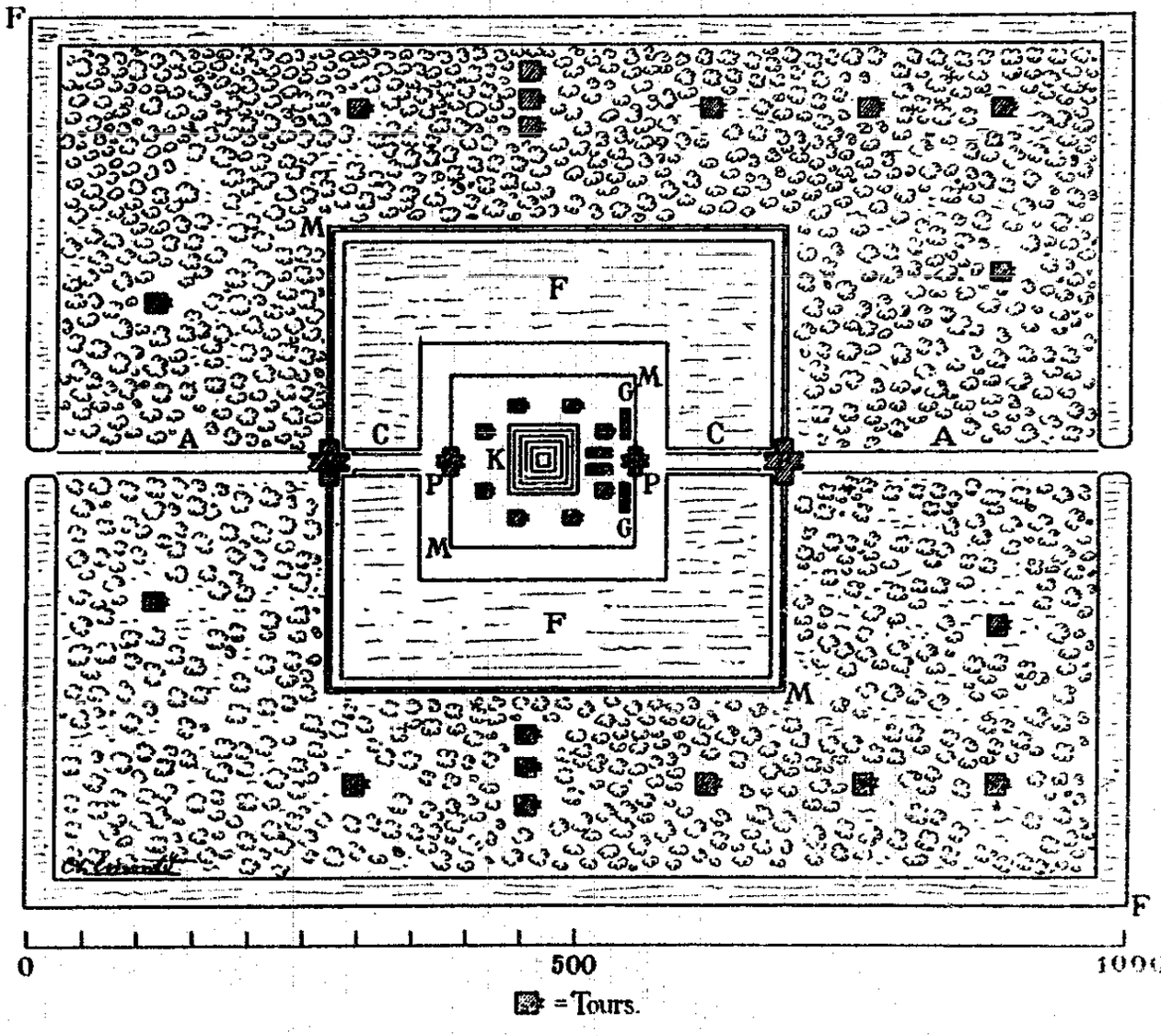


Fig. 81. — Schème de Bakong.

Le mur d'enceinte, qui serre le second fossé et qui entoure un rectangle de 400 mètres environ de côté, est un mur de limonite, épais d'un mètre cinquante, reposant sur un petit socle et portant un chaperon mouluré. Des statues de lions décoraient ses deux portes monumentales, aujourd'hui très ruinées, qui devaient se prolonger par des galeries en croix percées de fenêtres à claustres. Les bras d'axe de ces galeries, seuls ouverts, donnaient accès aux chaussées qui interrompaient le second fossé. Ce bassin, large de 90 à

95 mètres, profond d'une dizaine, ne tarit jamais. Il est entièrement parementé en blocs de limonite.

Les chaussées, larges d'une quinzaine de mètres, longues de 110 mètres environ, dallées jadis et flanquées de parapets ou dragons de pierre à têtes



Fig. 82. — Tours de Bakong. (Photographie de M. Sorin).

multiples, conduisaient à l'île intérieure, où régnait d'abord une berme de 26 mètres de largeur. Plusieurs ruines informes de bâtiments carrés construits en limonite et percés d'une porte en grès à l'Ouest, sont dissé-

minés sur cette large berme et abritent encore quelques restes de statues et de pierres sculptées.

Plus loin, le mur intérieur, construit en limonite, mesure environ 160 mètres E.-O. sur 120 N.-S. Épais de 75 centimètres, il ne s'élève plus qu'à hauteur d'appui, mais des trous, encore visibles sur le chaperon, permettent de supposer qu'il servait d'appui à une galerie rectangulaire qui était probablement couverte en matériaux légers facilement périssables. Au milieu des



Fig. 83. — Tours de Bakong. (Photographie Pestel).

faces Est et Ouest, des portes monumentales, annoncées au dehors par de larges plates-formes dallées, étaient précédées, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, d'avant-corps, de porches, de perrons que décoraient des lions de pierre : ces portes étaient aussi flanquées de galeries percées de fenêtres à barreaux et même de deux petites portes latérales. Aux faces du Nord et du Sud, d'autres portes monumentales plus simples, conduisant seulement à la berme et au fossé-bassin, n'avaient qu'une seule ouverture.

Plusieurs galeries, construites en limonite ou en briques, s'élevaient encore à l'intérieur du dernier mur d'enceinte, près des tours et de la pyramide centrale qui restent à examiner. Les unes, accouplées et symétriques, flanquaient une avenue se dirigeant vers le centre du monument et interrompue par un autel de pierre qui est actuellement en plein air. D'autres, perpendiculaires aux précédentes, c'est-à-dire parallèles au mur d'enceinte, étaient construites en murs épais de briques où avaient été ménagés des trous ronds permettant à peine l'entrée de l'air et de la lumière.

Outre ces galeries ou édicules, huit tours carrées, toutes tournées vers l'Est, sont moins ruinées et peuvent être considérées, selon l'expression des indigènes actuels, comme les bornes sacrées de la pyramide centrale qu'elles flanquent deux par deux, sur chacune de ses quatre faces. Ces tours, construites en belles briques rouges, sur des soubassements à deux degrés, ont leurs murs décorés de niches contenant des statues de gardiens armés de tridents ou de femmes qui tiennent des fleurs à la main.

Les huit portes de ces tours, ornées de colonnes rondes cantonnées, offrent une particularité qui semble être unique, que nous n'avons pas observée ailleurs du moins, et qui n'a pas été, croyons-nous, signalée par d'autres explorateurs. Leur encadrement ne comprend pas les quatre blocs d'usage, mais il est taillé dans un seul et énorme monolithe. Au-dessus, les linteaux, remarquablement sculptés, représentent des divinités brahmaniques et leurs adorateurs encadrés de dragons et de rinceaux très fouillés. Les trois autres faces de chacune de ces tours sont décorées de fausses portes dont l'ornementation vaut celle de la face d'honneur.

A la plupart de ces tours, une même inscription sanscrite d'une douzaine de lignes, et le seul texte épigraphique que nous ayons trouvé dans ce monument, était répétée sur le haut de la paroi de droite de la porte.

A l'intérieur des tours, un puisard, sorte de petite chambre couverte jadis par l'autel de pierre mais actuellement violée, recevait probablement l'eau des ablutions sacrées et communiquait peut-être par des caniveaux souterrains avec le large bassin qui entourait cet îlot central.

Nous arrivons enfin à la pyramide qui se dresse au milieu de ce monument de Bakong. Il est à remarquer que les indigènes la désignent souvent par ce nom de Bayân ou Bayon qu'ils ont conservé au fameux temple d'Angkor Thom. Faut-il voir dans cette appellation un nom qui fut autrefois commun et servit à désigner les hautes tours ou pyramides? Nous n'avons

pas souvenir d'un troisième cas de ce genre. Ne faut-il pas plutôt reconnaître dans cette homonymie un indice de plus qui confirmerait une opinion personnelle sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir : ces deux monuments, d'importance très différente, Bakong et le Bayon, auraient été, croyons-nous, achevés sous le règne du roi Indravarman ?

Cette construction centrale de Bakong est une belle pyramide quadrangulaire et tronquée, entièrement revêtue de dalles de grès et formée de cinq terrasses étagées et décroissantes. Sur la base qui mesure 68 mètres E.-O. et 65 mètres N.-S. s'élèvent les gradins en retraits successifs, mesurant chacun trois ou quatre mètres de hauteur et de largeur. Au milieu de chaque face, des escaliers en gros blocs de grès taillé permettent d'accéder au sommet ; ils étaient flanqués à chaque étage de statues de lions qui devaient atteindre un total de quarante. La plupart ont disparu. Il manque aussi plusieurs des beaux éléphants de pierre qui étaient placés à l'angle de chaque terrasse, au nombre total de vingt. Très supérieurs de facture aux lions qui sont par trop conventionnels, les pachydermes monolithes étaient sculptés avec harnachement, cordes, deux clochettes au cou et triple collier de grelots.

Les dimensions de ces éléphants et de ces lions décroissaient d'étage en étage afin d'augmenter l'effet de la perspective. Grâce à cet artifice et grâce peut-être au voisinage du large et profond fossé qui entourait l'îlot central, la pyramide qui ne mesure que treize mètres de hauteur paraissait être beaucoup plus élevée.

Sur sa plate-forme supérieure rectangle d'une vingtaine de mètres de côté s'élève un fort soubassement de pierre, large de cinq à six mètres, haut d'un mètre et plus, aux angles saillants et rentrants, qui devait supporter un autel, un socle et la divinité centrale du temple, un linga peut-être : mais ces pièces ont disparu.

Au pied de cette pyramide est installée une bonzerie moderne dont les religieux se livrent, par exception, à quelques travaux manuels. « Ils coulent, dit M. Fournereau, de petites statues, boîtes à bétel, tournent des candélabres, poignées de cannes, charrettes élégantes et légères, entretiennent le monument et déploient dans cette conservation un zèle digne d'éloges. » La pyramide était en effet très dégagée lors de notre visite, en 1882. De son sommet, la vue s'étendait au loin sur la plaine qui semble être partout couverte d'épaisses forêts de grands arbres. L'œil s'arrêtait au Sud-Ouest sur le mont Krom semblable à un lion colossal, couché et vu de dos ; au Nord-

Ouest, sur les tours supérieures d'Angkor Vat qui se profilaient au-dessus des frondaisons serrées de la plaine et en avant de la butte boisée qu'on appelle le mont Bakheng. Au Nord, par delà l'autre colline qui est appelée Phnom Baûk, le long rideau des Phnom Koulên fermait l'horizon.

D'après Moura, la tradition locale fait de Bakong « une sorte de grande tribune à l'usage des souverains d'Angkor qui se rendaient là tous les ans pour présider aux fêtes nautiques qui avaient lieu sur le Tonlé Sap dont les eaux, à la fin de l'inondation annuelle, se répandent dans la plaine au Sud du monument. » A notre avis, cette tradition, dépourvue de toute valeur, s'explique par la tendance invétérée des indigènes à créer des légendes pour expliquer des noms de lieu dont l'origine est perdue : Bakong = Pāgaṅ pouvant être une corruption de Brah Gaṅ « le siège du dieu ou du roi ». Quant à nous, nous n'avons recueilli à Bakong que des légendes puériles, qu'on retrouve en maints endroits du Cambodge, sur le prince prédestiné à régner et que poursuit vainement de sa haine un despote peu soucieux de se voir supplanter sur le trône.

Laissons de côté ces fables et revenons aux inscriptions sanscrites très incomplètes, très ruinées, que nous avons estampées sur les parois des portes des tours qui se dressent près de la pyramide centrale. Ces inscriptions ou fragments d'inscriptions, gravées à cinq des huit tours, au haut de la face droite de l'encadrement des portes, ont été examinées et traduites par Bergaigne.

Elles répètent le même texte réparti également sur onze lignes que précèdent les mots : S'rī, Siddhi, Svasti, Jaya, « fortune, succès, bonheur, victoire ». Ces onze lignes redisaient les huit premières stances d'une inscription sanscrite que nous retrouverons gravée sur les portes du temple voisin, celui de Bakou. Ce texte commun aux cinq tours et qui avait probablement été gravé aussi sur les trois autres, où la pierre est totalement écaillée, comprenait donc uniquement des invocations à S'iva, une généalogie et un panégyrique du roi Indravarman, avec la date de son avènement, 799 s'aka. Tous les fragments lisibles concordent sans la moindre variante avec les parties correspondantes de l'inscription de Bakou. Il paraît certain que le texte se terminait avec la stance VIII. L'objet même de l'inscription n'y était donc pas indiqué et le texte semble être resté inachevé.

A ces observations que nous empruntons à Bergaigne nous ajouterons que ce début en sanscrit aurait dû très probablement être suivi d'inscriptions khmères qui ne furent pas burinées et qui auraient couvert les deux parois

de la porte, analogues à celles que l'on rencontre aux temples voisins de Bakou et de Loléi.

Le temple de Bakong fut certainement construit sous le règne du roi Indravarman, entre 877 et 889 de notre ère.

Le temple de Bakou. — Les temples de Bakong et de Bakou sont à peu près contigus par leurs enceintes extérieures : à vol d'oiseau, la distance d'un sanctuaire à l'autre est d'environ quinze cents mètres. Ba Kou ou Preah Kou = Brah Go « les bœufs sacrés » doit ce nom actuel à deux statues que nous rencontrerons devant les tours du temple. C'est le monument que Francis Garnier, trompé sans doute par une erreur de lecture des notes de Lagrée, a décrit sous le nom de Prea Con, au lieu de Prea Cou. La forêt a complètement envahi ce temple dont le plan était très simple . une enceinte, mur et fossé, entourait un grand parc, dont une partie, vers l'Est, légèrement surélevée en terrasse et entourée d'un second mur, supportait six tours en briques construites sur deux lignes et très rapprochées les unes des autres. Quelques pièces d'eau, édicules et constructions secondaires, complétaient cet ensemble qui était orienté à l'Est.

Quatre terrasses dallées et légèrement surélevées annonçaient au milieu de chaque face les portes monumentales de l'enceinte qui étaient flanquées de galeries et qui sont aujourd'hui très ruinées. Un mur bas de limonite reposant sur un large socle longe extérieurement le fossé qui est large d'une trentaine de mètres et qui s'interrompt à hauteur de ces portes. Le parc enclos par cette douve est un quadrilatère de six à sept cents mètres de côté. L'entrée principale étant à l'Est, on aperçoit, en pénétrant dans le parc de ce côté, plusieurs restes de galeries et de bâtiments rectangulaires qui étaient construits en briques ou en limonite. On rencontre aussi une stèle plate entièrement couverte d'une inscription digraphique et une première terrasse qui a dû supporter un temple bouddhique moderne, car elle est entourée des bornes sacrées qui sont d'usage à ces temples. Au delà, les deux statues de bœufs à bosse qui ont valu à ces ruines leur nom actuel annoncent l'antique sanctuaire qu'entourait une seconde enceinte, mur d'une centaine de mètres de côté. A l'intérieur de ce second parc, une vaste esplanade, débordant le sol naturel de près d'un mètre, était reportée en arrière et au Sud des axes. Sur cette terrasse se dressaient les six tours en briques disposées, avons-nous dit, sur deux rangs et très rapprochées les unes des autres.

Les tours de la première ligne sont plus grandes que les autres et, dans chaque rangée, la tour centrale, plus importante, est construite un peu en arrière des deux autres dont elle est séparée par des intervalles de trois mètres au plus. D'une ligne à l'autre, les tours latérales sont distantes de sept à huit mètres et les centrales de quatre à cinq mètres.

L'intérieur des tours de Bakou, après avoir été comme partout ailleurs violé et bouleversé, est aujourd'hui rempli de matériaux de démolition, de socles et de débris d'anciennes idoles. Ces tours sont moins grandes que celles de Bakong et les encadrements de leurs portes, formés, non plus d'un seul bloc, mais des quatre monolithes d'usage, sont décorés de colonnes cantonnées qui sont octogonales et non rondes comme celles des portes de Bakong.

Les entablements des portes aux faces de l'Est, et aussi les linteaux des fausses portes des autres faces de ces tours, sont décorés de compositions brahmaniques, bas-reliefs fortement accusés, d'une grande richesse, que surmonte le dragon se recourbant au milieu des feuilles et des acanthes. Tel un dieu plusieurs fois reproduit, assis sur la tête de Rahou, armé d'une massue, escorté de cavaliers armés de même, et entouré d'adorateurs qui chevauchent monstres et dragons à trois têtes ; tel encore Garouda domptant les serpents et accompagné d'un Quasimodo ou nain grotesque.

Sur chaque face, les portes ou fausses portes sont flanquées de deux niches de pierre encastrées dans les briques des écoinçons de la tour et abritant autant de statues d'un seul bloc et en demi-grandeur naturelle. A la tour centrale de la première rangée, ce sont huit gardiens trapus, portant diadème, large collier, bracelets aux biceps, ceinture sous la poitrine ; ils sont vêtus d'un court caleçon à triple ceinture ; la main gauche posée sur la hanche, ils tiennent un trident de l'autre. Les gardiens des deux tours latérales de cette rangée, moins ornés, moins imposants, portent quelquefois une large chevelure bouclée et prennent une pose cambrée, renversée. Aux tours de la seconde ligne qui sont plus petites, des statues de femmes tenant une fleur à la main occupent ces niches. Le sexe de ces statues semble indiquer celui de la divinité principale de chaque tour.

La décoration des tours de Bakou présente un caractère particulier. La surface de ces constructions est recouverte d'une forte couche de ciment d'environ trois centimètres d'épaisseur, travaillée en motifs extrêmement variées dont la conception et le dessin dénotent « que l'art de la sculpture avait atteint, dit M. Fournereau, un très haut degré de perfection, car il

fallut faire les motifs en grès avec beaucoup de précision et de fini avant d'y couler le mortier. Le grès ne joue qu'un rôle secondaire ; il n'apparaît que dans les tours de première ligne, et seulement pour les socles, tableaux, chambranles, linteaux et colonnes cantonnées, ainsi que pour les fausses portes et les niches d'écoinçons d'angles ».

De Lagrée, de son côté, en parle en ces termes : « Ce sont les mêmes inspirations que dans les sculptures d'Angkor, mais soit que de nouveaux progrès aient été accomplis, soit que la souplesse de la matière donnât un champ plus libre aux artistes, on rencontre ici plus de délicatesse, plus de richesse dans les dessins d'ornement... Je n'ai pas examiné assez attentivement pour affirmer que les ornements de la couche de ciment étaient taillés, mais je pense qu'il en était ainsi. Les fouillements sont trop profonds pour croire à un moulage. Les briques employées sont plus belles, plus fortes, plus rouges que celles d'Angkor. »

La date exacte de la fondation de Preah Kou nous a été donnée par plusieurs des nombreuses inscriptions plus ou moins bien conservées que nous avons estampées sur ce monument. Le 28 juin 1882, nous pûmes lire, pour la première fois, cette date clairement précisée et plusieurs fois répétée. Indravarman, monté sur le trône en 799 s'aka = 877 A. D., consacra ces six tours de Bakou deux ans après son avènement, dédiant les trois du premier rang à S'iva adoré sous trois vocables différents et les trois autres à l'épouse de S'iva adorée de même sous autant de vocables. Cette consécration eut lieu en 801 s'aka, le lundi, 10e jour de la lune croissante de Māgha. Cette date correspond, dit M. Barth, au lundi 29 janvier 880 de notre ère.

La stèle digraphique. — Ces inscriptions seront étudiées en détail dans le chapitre suivant en les réunissant à celles de Loléi, le monument voisin. Mais il convient d'examiner ici la stèle qui gît isolée à quelques dizaines de mètres en avant des tours de Bakou. C'est une stèle plate, à inscription sanscrite et digraphique du roi Yas'ovarman, fils et successeur d'Indravarman. La conservation de sa première face, écrite en caractères du Nord de l'Inde, est très bonne ; celle de la seconde face écrite en caractères cambodgiens ordinaires est parfaite.

Comme on devait s'y attendre, la stance 36 apprend que la donation était faite, ou que l'hommage était rendu, à Parames'a (S'iva). Voici la traduction qu'en fait M. Barth : « 36. Le splendide couvent de Yas'odhara

ayant été donné (en l'an marqué) par lune, un, corps, (811) il (le roi Yas'ovarman) a fait cet édit pour Parames'a. »

Ce dernier nom est un synonyme de Parames'vara.

Le temple de Loléi. — Loléi = Lalai serait, d'après les indigènes, la corruption d'Alai, peut-être pour Alāy « les regrets ». Cette opinion nous semble être dénuée d'importance quelconque. Ce monument est aussi appelé Vat Loléi, parce qu'une importante pagode bouddhique moderne a été construite à côté des sanctuaires de l'ancien temple. Situé à un kilomètre de Bakou, à trois kilomètres de Bakong, Loléi est le monument le plus septentrional du groupe. Il était entouré d'une pièce d'eau très vaste mais sans profondeur. Les indigènes, cultivant actuellement en rizières ce terrain sablonneux, ont perdu tout souvenir de l'ancienne pièce d'eau.

Elle se reconnait, toutefois, aux levées rectangulaires de terres rapportées qui l'entouraient sur près de trois kilomètres de longueur E.-O. et neuf cents mètres de largeur N.-S. Le fond de cet étang, qu'alimentait sans doute une dérivation d'un ruisseau qui coule à l'Est, avait été simplement raclé pour fournir les déblais nécessaires aux levées du pourtour et à l'îlot central. Si bien qu'aujourd'hui il ne paraît pas être sensiblement en contre-bas du sol de la plaine environnante.

Dans cet étang desséché les indigènes ont dû creuser ultérieurement quelques srah ou bassins sacrés. C'est ainsi que M. Moura signale, à l'Est de la pyramide qui supporte le temple « un petit bassin sacré exactement circulaire et creusé en forme d'entonnoir. Près de ce srah, ajoute-t-il, et sous un modeste autel de feuillage est le Neak Ta (génie) du lieu représenté par une belle idole de femme à quatre bras vêtue à l'indienne et portant au front le signe du Nahmam. Nous pensons qu'il faut voir là une représentation de la déesse Kali ».

L'îlot central est une pyramide très aplatie et formée de trois terrasses rectangulaires, superposées, en retrait les unes sur les autres, que soutiennent des murs de limonite. La terrasse inférieure, haute de 2 mètres, mesure à peu près 115 mètres E.-O., 103 mètres N.-S. et 7 mètres de largeur. Au centre des faces, des escaliers flanqués de statues de lions donnaient accès à la seconde terrasse où un petit mur de clôture en limonite s'élevait à deux mètres en arrière de la crête. Derrière ce mur, sept gradins, courant sur les faces Est, Nord et Sud, montaient au plateau supérieur. Celui-ci me-

surait 70 à 80 mètres de côté et dominait de 6 à 7 mètres le sol environnant, c'est-à-dire le fond de l'ancien lac.

Vers l'entrée orientale de ce plateau, une énorme plaque de grès, encore debout à sa place originelle, est une stèle à inscription digraphique du roi Yas'ovarman.

La partie septentrionale du plateau est occupée par des décombres de galeries, édicules ou édifices secondaires. Au milieu des tas informes de briques, gisent à terre ou se dressent encore de nombreux piliers de grès dont plusieurs sont couverts d'inscriptions.

Quatre fortes tours carrées, en briques, relativement bien conservées, construites sur deux rangs, les unes derrière les autres, constituaient les sanctuaires. Les deux tours du Nord étaient à peu près dans l'axe Est-Ouest du plateau. Pris dans leur ensemble, ces quatre sanctuaires étaient reportés vers l'angle Sud-Est du plateau.

Chaque tour, reposant sur un fort soubassement de briques et se terminant par cinq étages en retrait que surmonte un couronnement, est décorée de huit niches en pierre qui sont encastrées dans les briques et qui abritent des statues sculptées en haut-relief et d'un seul bloc. Aux tours de la première rangée, ces statues représentent des gardiens armés de lances et de tridents. Aux tours du second rang, ce sont des femmes tenant une fleur à la main. De même qu'à Bakou, le sexe de ces statues se rapporte à celui de la divinité du sanctuaire.

Ces tours étant orientées à l'Est présentent sur cette face une porte en grès dont les pilastres soutiennent un entablement qui recevait le fronton. Les autres faces sont ornées de fausses portes également en grès sculpté où boutons, rosaces et rinceaux décorent le meneau central. Partout les linteaux sont richement sculptés en sujets brahmaniques : dieux debout sur le monstre Rahou, ou montés sur le garouda, sur l'éléphant tricéphale, entourés de figurines d'adorateurs, de lions, de dragons, encadrés de lianes, de fleurs, de feuilles de lotus, etc., le tout finement fouillé.

Des débris de statues brahmaniques gisent aussi à droite et à gauche.

Entre les quatre tours, des caniveaux en grès, encastrés dans un pavage en briques, recevaient les eaux de pluies qui traversaient les murs de soutènement par des gargouilles en grès.

Ces tours de Loléi, plus grandes et plus belles que celles de Bakou, avaient reçu de même, sur les parois des portes et des fausses portes, de

nombreuses inscriptions qui sont généralement mieux conservées qu'au monument voisin. Nous avons déjà dit que nous les étudierions en détail dans le chapitre suivant en les groupant avec celles de Bakou.

Nous nous bornerons à rappeler ici qu'elles nous ont donné la première date en chiffres lue dans cette épigraphie cambodgienne, celle de l'avènement du roi Yas'ovarman en 811 s'aka = 789 A. D., ainsi que la date, quatre ans plus tard, de l'inauguration de ce temple de Loléi, dont les deux tours du premier rang étaient consacrées à S'iva adoré sous deux vocables différents. Les deux autres furent dédiées à l'épouse de ce dieu, adorée de même sous autant de vocables. Cette consécration, faite par le roi Yas'ovarman, et principalement en l'honneur de son père Indravarman, eut lieu en 815 s'aka, le cinquième jour de la lune décroissante d'Asāḍha ou bien le sixième jour de cette même quinzaine de ce mois appelé d'un autre nom S'uci. Les deux statues du dieu S'iva et les deux statues de sa déesse Gauri furent donc, selon M. Barth, « soit érigées le samedi 11 juillet 893 et consacrées le dimanche 12 juillet, soit érigées le dimanche 12 juillet et consacrées le lundi 13 juillet ».

La stèle digraphique. — De même qu'à Bakou, la nature spéciale de la stèle digraphique de Loléi nous amène à joindre son étude à l'examen du temple. Cette stèle plate, sensiblement plus grande que celle de Bakou, se trouve être contemporaine de la consécration du temple auquel elle appartient. Elle est probablement restée dressée à sa place originelle, à l'entrée du plateau supérieur, en avant des sanctuaires, sur une sorte d'esplanade. Son état de conservation est excellent.

La partie écrite en caractères étrangers fait face à l'Est ; orientation qui est générale dans toutes les inscriptions digraphiques où il est encore possible de l'observer. Cette face comprend 49 lignes dont la première ne contient qu'une courte formule d'adoration à la divinité de Loléi « S'rī Indravarmes'vara » et dont la seconde moitié de la dernière est occupée par la clause en caractères cambodgiens ordinaires. L'autre texte, entièrement écrit en caractères monumentaux mais usuels du pays, fait face à l'Ouest et compte 53 lignes dont la première est occupée par la même formule d'adoration à S'rī Indravarmes'vara. La clause finale en langue khmère, commune à toutes les autres stèles digraphiques, n'est pas reproduite ici.

L'invocation à S'iva, adoré sous ce vocable d'Indravarmes'vara, est suivie

de la généalogie du roi Yas'ovarman, identique à celle des autres inscriptions digraphiques, de l'éloge de ce roi et de l'édit de donation.

M. Barth, à qui nous empruntons ces renseignements, fait remarquer que toutes les autres inscriptions digraphiques nous ont donné le même double texte, tandis que celle-ci nous en fournit un nouveau, beaucoup plus long, presque le double, et qui n'a été trouvé jusqu'ici qu'à Loléi. Malgré sa longueur cette inscription n'ajoute pas grand'chose à ce que nous savons par les autres inscriptions digraphiques. Le poète, si c'est le même, a fait de son mieux pour mettre ses redites en d'autres termes. Dans l'éloge du roi, il n'y a guère à relever qu'une mention des Chinois à qui Yas'ovarman daigne accorder une part dans l'empire de la terre et une autre de Sus'ruta comme auteur médical[1].

Parmi les prescriptions touchant le régime et la police des temples, il y a quelques informations nouvelles sur la hiérarchie et le personnel de ces communautés, sur l'échelle des peines et le tarif des amendes qui y étaient en vigueur. La date de l'avènement de Yas'ovarman (811) y est relevée ainsi que l'établissement de l'étang de Yas'odhara[2].

L'inscription mentionnait aussi la consécration des quatre images du sanctuaire de Loléi avec l'énumération sommaire des dons faits au temple à cette occasion. C'est pour ce temple, dédié à Indravarmes'vara, en souvenir du père de Yas'ovarman, que l'inscription a été rédigée, en 815 s'aka. Glorifiant le roi Yas'ovarman elle dit, stance 59 : « Ces quatre images de S'iva et de S'arvāṇi, œuvres de son art, ont été érigées ensemble pour l'accroissement des mérites de ses parents. »

Près du temple, le roi avait fait creuser un autre étang (chaque sanctuaire s'ivaïte a nécessairement le sien) qui s'appelait peut-être Tārataṭāka « l'étang des perles. » Il est vrai qu'on ne mentionne pas ici l'Indrataṭāka « l'étang d'Indra » que le roi Indravarman aurait fait creuser et le même probablement que celui dans une île duquel son fils Yas'ovarman consacra quatre images, fait que nous connaissons par ce passage, stance 32, des autres

1. Sus'ruta, selon le dictionnaire de John Dowson, est un écrivain médical dont l'époque est incertaine, mais son travail a été traduit en arabe avant la fin du VIII^e^ siècle. Le livre (original) a été imprimé à Calcutta. Il en existe aussi une traduction latine de Hepler et une traduction allemande de Vullers. E. A.

2. Nous identifions cet étang avec le lac qui entourait le monument de Méboune à quelques lieues de là et à l'Est de la ville d'Angkor. E. A.

inscriptions digraphiques : « Il (Yas'ovarman) avait érigé ensemble, pour le salut de ses pères, sur la rive (traduisez « dans l'île ») du S'rī Indrataṭāka quatre statues de S'iva et de son épouse. »

Ceci doit se rapporter à la consécration du temple de Loléi. Il est à présumer que « l'étang des perles » et « l'étang d'Indra » étaient deux noms différents de la grande pièce d'eau qui entourait ce temple.

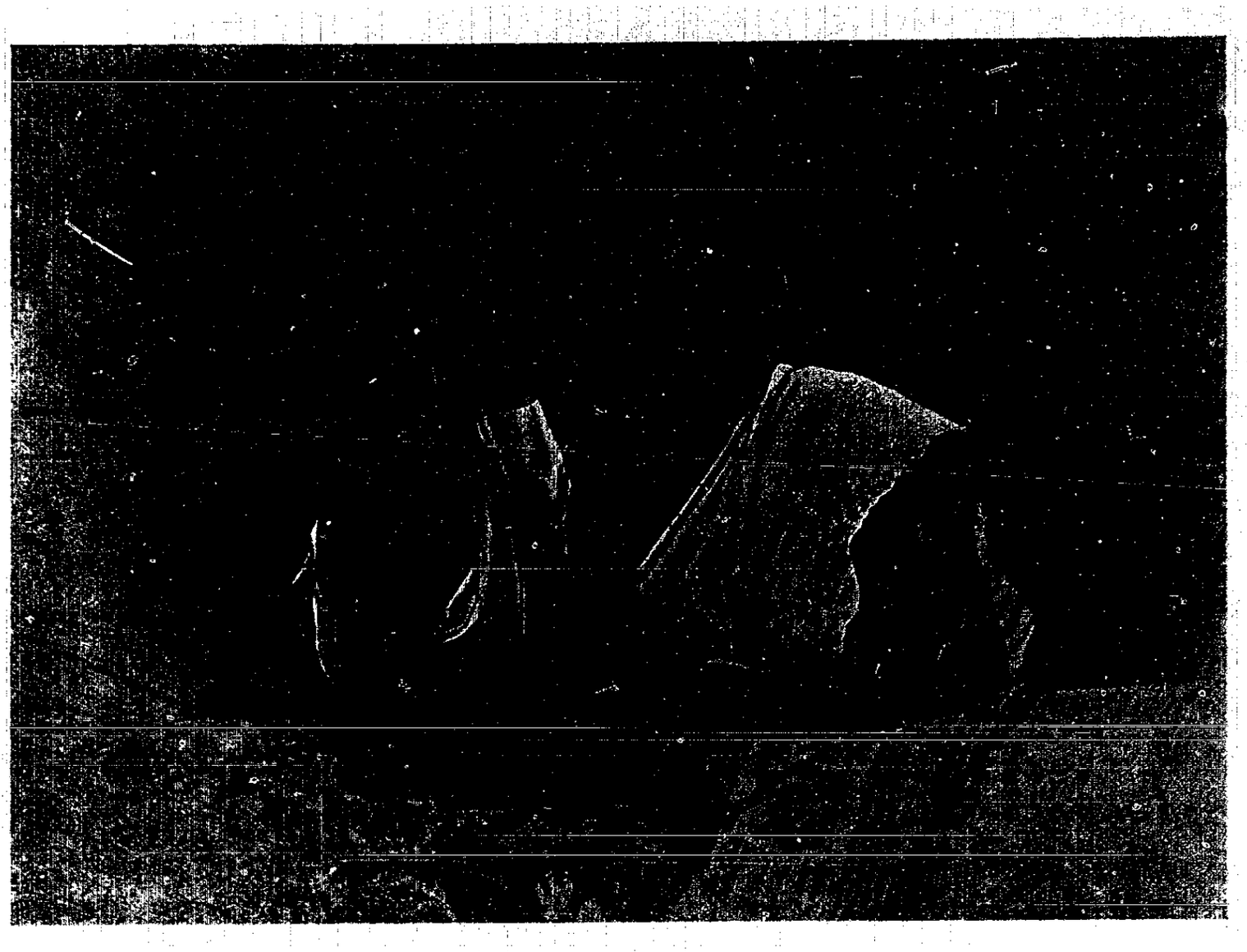


Fig. 84. — Jeunes Indo-Chinoises. (Photographie communiquée par M. Jean de Neufville).

CHAPITRE XVI

LES GRANDS REGISTRES

Bakou. — La porte de la tour centrale du premier rang. — Les fausses portes de cette tour centrale. — La tour méridionale du premier rang. — La tour septentrionale du premier rang. — La tour centrale du second rang. — Les deux autres tours du second rang. — Loléi. — La porte de la tour de gauche du premier rang. — Les fausses portes de cette tour. — La tour méridionale du premier rang. — Les deux tours du second rang. — Les piliers de galerie. — Comparaison des registres. Les noms de personnes. — Les appellatifs usités. — Les fonctions indiquées. — Les totaux et les chiffres. — Les noms de lieu.

Bakou. — En joignant, à la description de Bakou et de Loléi, l'étude de leurs stèles digraphiques, nous avons réservé les inscriptions qui furent gravées sur les tours elles-mêmes des deux temples ainsi que sur les piliers des galeries de Loléi. Ces textes, très nombreux, sont tous du même genre.

Ils reproduisent, après divers préambules, les donations que les rois et seigneurs firent aux sanctuaires à l'époque de leur construction. Les listes nominatives des serviteurs affectés au culte ou à l'entretien des temples y sont d'une telle étendue qu'on peut dire que ces inscriptions sont de véritables registres de pierre qu'il sera utile, au surplus, de comparer à ces autres catalogues du même genre et de la même importance que nous avons vus précédemment à Kohkér, province de Kampong Soay, dans le royaume actuel.

A Bakou, au-dessous des linteaux sculptés en bas-reliefs brahmaniques, une longue et étroite inscription sanscrite avait été gravée sur l'entablement de chacune des portes des six tours. C'était le même texte, répété six fois, à en juger par quelques fragments conservés sur la plupart de ces portes. Resté intact à la tour du Nord de la première rangée, il a pu être étudié par Bergaigne. Avec une dernière stance relative à la fondation de Ba Kou en plus, il est identique au texte des inscriptions du monument voisin, celui de Bakong.

Après une invocation à S'iva il donne le nom de l'auteur, le roi Indravarman, celui de son aïeul maternel Rudravarman et de l'aïeul maternel de sa mère le roi Nṛipatindravarman, sans nous apprendre le nom de sa mère elle-même, appelée seulement la Reine épouse du roi (?) Pṛithivindravarman. Ce dernier, père d'Indravarman, appartenait à une famille de Kshatriyas, c'est-à-dire qu'il n'était pas d'origine royale. Aussi Indravarman se réclame-t-il non de son père mais de sa mère en se disant non pas le fils de Pṛithivindravarman mais le fils de la Reine épouse de Pṛithivindravarman.

La date de l'avènement du roi Indravarman, 799 s'aka, est donnée, ainsi que celle de l'inscription elle-même, 801 s'aka, le deuxième jour de la quinzaine claire du mois de Māgha ; celle-ci avec les noms des constellations où se trouvaient alors les différentes planètes. A cette date, Indravarman avait érigé « trois statues d'īsa (le Seigneur) et de devī (la Déesse) ». Il faut entendre par là trois statues de S'iva et trois statues de son épouse Gauri, renfermées chacune dans un sanctuaire particulier. Ces six sanctuaires sont les six tours dont se compose encore aujourd'hui le monument de Bakou.

En reproduisant ici cet exposé que nous empruntons à Bergaigne nous devons faire observer que, malgré les qualificatifs pompeux donnés par le roi Indravarman à ses ascendants, ni Rudravarman, ni Pṛithivindravarman,

ces deux Seigneurs de la cour de Jayavarman II, n'obtinrent la dignité souveraine.

Le détail des donations royales indiquées par ce préambule général et faites par Indravarman au dieu S'iva et à la déesse Parvati était ensuite inscrit en langue vulgaire sur les deux parois de la porte de chaque tour, en commençant par la paroi de droite, c'est-à-dire celle qui est à la droite du dieu, à la gauche du spectateur, où un début secondaire reproduisait en chiffres les deux dates données dans l'inscription sanscrite et indiquait en outre le vocable particulier de la divinité de la tour.

La porte de la tour centrale du premier rang. — Ainsi à la paroi de droite de la tour centrale de la première rangée, c'est-à-dire de la tour principale du groupe, qui compte 42 lignes mal conservées, la pierre étant usée au point qu'une certaine habitude des noms est nécessaire pour les reconnaître sur l'estampage, nous lisons d'abord la formule mystique d'usage : S'rī siddhi, svasti, jaya, « fortune, succès, bonheur, victoire », que suit la date en chiffres de la fondation : 801 s'aka. En cette année, le dixième de la lune croissante de Māgha (janvier-février), le lundi, telle et telle planète étant dans le signe du Taureau, S. M. Indravarman, qui régnait depuis 799 s'aka, a érigé le dieu Parames'vara.

Dans le sens de « Souverain Seigneur » l'appellation s'applique couramment à S'iva, mais ce vocable avait peut-être été choisi afin de rappeler le souvenir de Jayavarman le grand roi mort depuis une dizaine d'années et désigné par cette expression posthume « le roi qui est allé à Parames'vara ».

Suivait l'indication des présents sacrés (ou royaux), serviteurs des premières quinzaines (de chaque mois). C'est une longue énumération des serviteurs affectés au culte, femmes et hommes, danseuses, chanteuses, musiciens, etc., qui sont totalisés au chiffre de 90 environ. Nous disons environ parce que cette partie de l'inscription est détériorée. Les serfs chargés, pendant ces mêmes quinzaines, de l'entretien et des fournitures du temple, continuaient cette longue liste nominative et étaient récapitulés par catégorie, puis totalisés au chiffre de 213 à la fin de l'inscription qui est mieux conservée dans le bas.

Sur la paroi de gauche de cette porte, l'inscription compte 40 lignes d'une écriture assez nette malgré l'usure de la pierre à l'extrémité des lignes et les écailles nombreuses mais petites qui ont enlevé l'intérieur des lettres.

La formule d'usage, mystique et propitiatoire, est suivie de l'indication qu'il s'agit ici des serviteurs des secondes quinzaines de la lune. Ces serviteurs sont totalisés partiellement aux chiffres de 40, de 50, de 12. Suivent les noms des serfs attachés à la glèbe en différents pays. Une récapitulation finale des serviteurs, assistants de la saison pluvieuse, et fournisseurs de riz de ces secondes quinzaines, donne un total général de 387, nombre plus vraisemblable que celui de 287 ; le chiffre des centaines, ayant souffert, peut donner l'une ou l'autre lecture.

Les fausses portes de cette tour centrale. — Les parois des portes de toutes ces tours étant réservées à l'inscription des fondations royales, les donations secondaires que des Princes, Seigneurs ou Dames firent aux divinités ou à l'ensemble du temple furent inscrites sur les encadrements en saillie des fausses portes. Il convient, avant de passer aux inscriptions des tours voisines, d'examiner les documents de ce genre que nous rencontrons sur la tour centrale du premier rang.

On utilisa, par exemple, l'étroite paroi de gauche de la fausse porte méridionale pour y graver une longue inscription de 67 lignes qui a beaucoup souffert. Les noms de deux Vraḥ Kamrateñ Añ « Seigneurs » ou « Dieux » étaient écrits dans les premières lignes. L'un est Mis'rabhoga, l'autre qui est mutilé se termine par indradevī. Bergaigne en a conclu que le document relatait les « donations d'un Mis'rabhoga à (Dhara) ṇīndradevī, bien que le sanctuaire de cette idole fût la tour correspondante du second rang ». M. Barth fait à ce sujet l'observation suivante : « Mis'rabhoga est non pas le nom propre d'un donateur, mais un adjectif qui se dit ou d'une donation faite au profit de deux (ou plusieurs) divinités, ou de divinités associées en un même culte et bénéficiant d'une semblable donation. »

Nous ferons remarquer de notre côté que les Cambodgiens ne regardaient pas de très près à l'emploi des termes sanscrits et prenaient quelquefois des adjectifs pour noms propres, et nous ajouterons encore que, donateurs ou donataires, ces deux Vraḥ Kamrateñ Añ sont unis dans le texte par la particule copulative « nu » qui se traduit généralement par « et ».

Ce début tronqué était suivi de trois longues listes nominatives d'esclaves. C'était d'abord des femmes qui n'étaient pas qualifiées « tai » selon l'usage général de l'époque mais « ye » mot qui doit se traduire par « femme, femelle ». On indiquait à l'occasion le nombre de leurs enfants mâles et femelles. Cette

première série était totalisée au chiffre de 107. Suivait l'énumération des serfs ou esclaves du pays de Jlyak Dalmak, généralement désignés, ceux-ci, par les qualificatifs d'usage et donnant le total de 200 qui est spécifié. Suivait une troisième énumération qui est incomplète : la fin de l'inscription ayant disparu.

Il est très probable, d'ailleurs, qu'elle était continuée en face sur l'autre paroi de cette fausse porte, où nous rencontrons une autre inscription qui n'a conservé que 26 lignes, mais très nettes, très lisibles dans le haut. Ce texte manque de préambule et donne une simple énumération du genre de la précédente. Dès sa onzième ligne, c'est-à-dire après une soixantaine de noms, il fait une récapitulation qui paraît bien s'appliquer aussi à la fin de l'inscription précédente et qui donne un total de 158 personnes. Une autre liste nominative du même genre commence ensuite, mais son total manque, le bas de cette inscription ayant aussi disparu.

La fausse porte de l'Ouest de cette tour a reçu deux inscriptions.

Sur la paroi de droite ou compte 63 lignes dont les pertes sont assez considérables, surtout dans le bas de l'inscription. On y mentionne d'abord les donations d'une haute Dame, Princesse, « fille de roi », nommée Panlas « Change » (?) Elle fait en faveur du dieu Parames'vara une fondation de deux mesures quotidiennes de riz mondé. On énumère les noms et les fonctions des serviteurs qu'elle donne et on totalise ces esclaves au nombre de 17. On indique ensuite le pays et les noms des serfs, chargés sans doute d'assurer la fourniture quotidienne de riz et on les totalise au chiffre de 19. On a soin de totaliser l'ensemble de ces serviteurs et serfs au nombre de 36.

On passe alors aux gens donnés par le Seigneur Sarampū, du pays de Uk Tūl (?), qui fait une fondation quotidienne de 4 mesures de riz mondé. Ces serviteurs sont généralement nommés et leurs fonctions sont indiquées. On les totalise au chiffre de 28, et on nomme les serfs, totalisés au chiffre de 15. Récapitulation générale des serviteurs donnés par ce Seigneur. 43 individus.

On passe ensuite aux gens que donne le Seigneur Pit Acas (ou Aṃcas) qui fait une fondation quotidienne de 2 mesures de riz mondé par jour. Les serfs sont ici au nombre de 10.

Après avoir relaté les noms des gens que donne la Haute Dame Lakṣmīndradevī et qui sont au nombre de 11, on passe au Kaṃsteñ ou seigneur

nommé Sraṅe « Riz sauvage ». Celui-ci fait une fondation quotidienne de 2 mesures de riz mondé, assurée sans doute par les 16 serfs dont on donne les noms.

Le Tāñ Steñ nommé Las, neveu du Vāp Bhāgindra (?) fait une fondation quotidienne de deux mesures de riz mondé, assurée probablement par 31 serfs dont les noms suivent.

Un autre Tāñ Steñ faisait sans doute une fondation. Mais l'inscription ayant beaucoup souffert dans cette dernière partie, on n'y peut lire que des noms de serfs.

La seconde inscription de la fausse porte de l'Ouest de cette tour compte 25 lignes. Malgré des pertes nombreuses, elle reste lisible dans son ensemble.

Au début, elle relate les gens du pays de Jayagrāma donnés au dieu Parames'vara par le Tāñ Kloñ (?) Teṅ, fils du Mrateñ S'unyas'iva. Ces gens, hommes et femmes, sont au nombre de 22.

Ce qui suit a beaucoup souffert. Il nous semble qu'il s'agissait des présents du Tāñ Kloñ Vaḥ, fils du Mratāñ S'rī Guṇavijaya, présents faits au dieu Parames'vara et consistant en instruments du culte, pot, couvercle, aiguillon, etc., d'or ou d'argent dont le poids était spécifié. Suivaient les titres et les noms des serfs, hommes et femmes, totalisés au chiffre de 37. Ils étaient chargés, sans doute, d'assurer la fourniture d'une fondation de deux mesures quotidiennes de riz mondé qui est indiquée après, c'est-à-dire à la dernière ligne de l'inscription.

Cette tour centrale de la première rangée avait reçu une huitième et dernière inscription, gravée sur une des parois de la fausse porte du Nord et dont il ne reste plus que les 11 lignes du haut. Par exception ce texte est postérieur de douze ans à la consécration de Bakou et à toutes les autres inscriptions de ce temple.

Nous y lisons qu'en 813 s'aka, un Prince ou grand Seigneur qui est qualifié Dhūlī (poussière) Jeṅ (des pieds) Kaṃsteṅ Añ S'rī Is'varavarman, donne des gens à l'Is'varās'rama (c'est-à-dire au monastère de Bakou, sans doute,) pour assurer la fondation de 4 mesures quotidiennes de riz mondé qu'il fait en faveur du dieu (Vraḥ Kamrateṅ Añ) qui est Parames'vara (Souverain Seigneur). Il donne aussi des instruments du culte dont le poids est indiqué. Suivent les noms de 7 serfs, hommes et femmes du pays de

Paṇḍvas (Religieux, dans les ordres) du territoire d'Is'ānapura, ainsi que les noms de 4 serviteurs, deux hommes et deux femmes, chargés du service des huttes (Kuḍi) des religieux, et encore les noms de serfs ou serviteurs de deux pays ou villages. La fin manque, avons-nous dit.

Il nous est impossible, à propos de cette inscription, de partager l'opinion de Bergaigne qui semble disposé à identifier le Seigneur Is'varavarman dont il est question ici avec le futur roi Is'ānavarman II, successeur et fils de Yas'ovarman et par conséquent petit-fils d'Indravarman. Outre que l'identité des deux noms n'est pas absolue, nous savons que ce titre de Varman était prodigué aux princes et aux grands seigneurs. A en juger par ses autres titres le donateur de 813 était un haut dignitaire et non un enfant. Or, à cette époque, Yas'ovarman, régnant depuis deux ans, était lui-même un homme encore très jeune et ses enfants devaient être d'un âge fort tendre, si même ils étaient nés.

La tour méridionale du premier rang. — De cette tour centrale passons à la tour méridionale ou de droite de cette même rangée. Elle a reçu des inscriptions aux deux parois de sa porte et à une paroi de sa fausse porte du Sud, soit trois textes au total.

A la paroi de droite de la porte, l'inscription, de 41 lignes, a beaucoup souffert ; les lettres sont souvent effacées et les lignes incomplètes. Aux deux premières lignes, le début, identique à celui que nous avons vu à la paroi correspondante de la tour précédente, sauf le vocable de la tour, nous répète qu'en 801 s'aka, le dixième jour de la lune croissante de Māgha, lundi, S. M. Indravarman, qui régnait depuis 799 s'aka, a érigé le dieu S'rī Pṛithivindres'vara. Ce vocable rappelait sans doute le Seigneur Pṛithivindravarman, père défunt du roi fondateur du monument. On passe ensuite aux présents sacrés (ou royaux); ce sont les serviteurs et serfs, hommes et femmes, des premières quinzaines pour cette tour. Danseuses, chanteurs, musiciens, affectés au culte ou au service des prêtres, sont nommés et totalisés au nombre de 42. D'autres chanteurs, danseurs et musiciens de second ordre, à l'usage du public, sont totalisés au nombre de 7. Encore d'autres serviteurs totalisés au chiffre de 78. Les assistants de la saison des pluies sont au nombre de 13. Suivent les nombreux serfs, hommes et femmes, du pays de Viṣṇupura, le nom de chaque « amraḥ » ou chef précédant ceux des subordonnés. Le total général de ces serfs a disparu.

A la paroi de gauche, l'inscription de 38 lignes a subi de nombreuses pertes, surtout dans le bas. Elle donnait, sans préambule mais dans le même ordre qu'à l'autre paroi, les noms des serviteurs et serfs des secondes quinzaines. Les totaux des serviteurs étaient successivement 48 et 100. Mais ce dernier chiffre, erroné, devrait être remplacé par 80. Les assistants de la saison pluvieuse sont au nombre de 13. Les serfs sacrés du pays de Viṣṇupura sont 48, du pays de Ramyel, 45. D'autres encore appartenaient à deux pays dont les noms ne sont plus lisibles. Les totaux de la fin ont disparu.

La troisième inscription de cette tour comptait 46 lignes qui ont subi de très grandes pertes. De même que les autres inscriptions des fausses portes de ce temple, elle relatait les donations secondaires de princes, seigneurs ou riches particuliers. Mais les noms du ou des donateurs qui devaient se trouver dans les premières lignes ont totalement disparu ainsi que ceux de la plupart des serviteurs qu'ils donnaient au temple. Le total général, 175, de ces esclaves, est resté intact à la dernière ligne.

La tour septentrionale du premier rang. — Les inscriptions des parois de la porte de la tour, au Nord de cette première rangée, nous ramènent aux fondations royales A droite, le texte qui a beaucoup souffert compte encore 45 lignes très dégradées, surtout dans le bas. De même qu'aux parois correspondantes des deux autres tours, l'inscription débute par la formule invocatoire et par les deux dates de la fondation du monument et de l'avènement du roi Indravarman. La divinité est ici le Vraḥ Kamrateñ Añ S'rī Rudres'vara, c'est-à-dire S'iva, adoré sous ce vocable qui rappelle le seigneur Rudravarman, aïeul maternel du roi Indravarman. Les récapitulations et les totaux de cette paroi, c'est-à-dire des serfs et des serviteurs des premières quinzaines du sanctuaire, étant généralement perdus, nous n'avons pas d'observations à faire sur cette liste de noms et de fonctions qui était analogue à celles des parois déjà vues.

A la paroi de gauche, l'inscription de 46 lignes est nette dans le haut. Quoiqu'elle ait souffert dans le bas, elle est infiniment plus lisible dans son ensemble que la précédente. Elle donne, bien entendu, la liste des serviteurs de ce sanctuaire pour les secondes quinzaines des mois. Les danseuses, chanteurs, musiciens de diverses sortes, sont nommés et ils sont totalisés au chiffre de 41, dont la moitié, 20, sont des chanteurs. Les gardiens, serviteurs et chanteurs de second ordre, sont ensuite nommés et totalisés au chiffre 88.

Les assistants de la saison des pluies conservent leur chiffre habituel de 13. Suit par pays la liste nominative des serfs, le nom des Amraḥ ou chefs précédant ceux des subordonnés. Un premier pays donne le total de 168; un second celui de 35; un troisième est effacé, mais nous retrouvons le total général de ces serfs, 287. On a ajouté pour terminer une petite liste oubliée ou supplémentaire de 7 individus.

A cette tour, deux inscriptions secondaires, tracées sur les parois de la fausse porte méridionale, semblent bien ne faire qu'un seul texte.

L'une de 36 lignes actuellement très incomplètes donne un nom de lieu, Dalmak et le nom d'un dieu ou seigneur Mis'ra que suivent des noms de femmes avec l'indication du chiffre de leurs enfants mâles ou femelles et même de leurs petits-enfants à l'occasion. Femmes, enfants et petits-enfants sont totalisés au chiffre de 99. La liste nominative recommence pour un autre pays.

Sur la seconde paroi, l'inscription de 8 lignes, actuellement incomplètes, donne d'abord une liste nominative qu'elle totalise au chiffre de 24. Suit une récapitulation générale qui s'applique évidemment aux deux parois et dont le total final est de 208.

La tour centrale du second rang. — Les trois tours de la seconde rangée, plus petites et plus ruinées que celles de la première ligne, étaient consacrées à Parvati, l'épouse de S'iva, mais sous des vocables qui devaient rappeler les reines ou princesses, épouses des personnages qui avaient donné les appellations du dieu S'iva pour les trois sanctuaires précédents.

Ainsi, à la tour centrale de cette seconde rangée, tour qui est un peu plus ruinée que ses voisines, une inscription de 64 lignes a été gravée sur la paroi de droite de la porte. Les pertes sont ici nombreuses : il faut presque deviner sur l'estampage la plupart des lettres des premières lignes et les dernières n'ont plus que quelques mots reconnaissables. On peut néanmoins reconnaître que le début. identique à celui des inscriptions des autres parois de droite déjà étudiées. répète l'invocation mystique, la date de la fondation et la date de l'avènement du roi.

La déesse de ce sanctuaire est appelée S'rī Dharaṇīndradevī. La dernière partie, devī, de ce vocable, convient à la fois à un nom de reine et à un nom de déesse, mais sa première partie rappelle évidemment un nom de reine. Et ce nom de Dharaṇīndradevī, donné à la déesse adorée dans cette tour cen-

trale du second rang doit être celui de l'épouse du roi auquel il est fait allusion dans la tour correspondante du premier rang par le vocable de Parames'vara.

Suivent les noms et les fonctions des serviteurs des premières quinzaines qui sont successivement totalisées comme à l'ordinaire. Les totaux partiels restés lisibles sont 36 et 32. La liste nominative se continuait par les serfs du pays de Vakoṅ.

En face, à la paroi de gauche, une première inscription de 24 lignes très détériorées ne donnait pas, comme les inscriptions des parois correspondantes vues jusqu'à présent, la liste des serviteurs des secondes quinzaines. Elle paraît continuer simplement l'énumération des serfs sacrés, commencée à la paroi de droite. Un premier pays donne un total de 125 serfs, hommes et femmes. Un autre en compte 19.

Une seconde inscription avait été gravée dans le bas de cette paroi de gauche. Elle compte 10 lignes peu détériorées et très lisibles dans leur ensemble. Ce texte relate des fondations particulières dans le genre de celles que nous avons rencontrées jusqu'à présent sur les parois des fausses portes.

Le Vāp Pit, chef de serfs, donne 6 serfs pour assurer une fondation quotidienne d'une mesure de riz mondé, en faveur de la déesse qui est qualifiée Vraḥ (divin) ājñā (ordre, autorité) Kanloṅ (mère, passée, défunte) Kamrateṅ (dame) Añ (maîtresse). — Nous retrouverons ces expressions pour les déesses ou reines identifiées aux déesses, des tours du second rang du monument de Lolei. — Les rizières, au pays d'Utpanna, ont été demandées (et obtenues), par faveur (royale, prasāda).

Le Vāp Māṇḍarī a envoyé le Vāp Pavitrarucī, son fils, faire une fondation quotidienne d'une mesure de riz blanc ou mondé. Il donne jardins et rizières situés à Jayavāna et cinq serfs qui assureront la fondation. Le Vāp Dhīrāja (*sic*) et le Vāp Vratañjaya donnent trois hommes pour assurer une fondation quotidienne d'une mesure de riz. Le Vāp S'rī Mañjaya Ápta Bhṛitya donne 7 serfs pour assurer une autre fondation semblable. La Dame (que nous avons déjà peut-être rencontrée à une inscription précédente) ou le seigneur Panlas donne 2 esclaves. Le Tāñ Rok en donne un.

Les deux parois de la fausse porte de l'Ouest de cette tour avaient reçu des

inscriptions qui comptent encore 22 et 17 lignes et qui devaient en compter davantage. Le tout est en fort piteux état. A peine peut-on reconnaître quelques noms épars dans ces catalogues de serviteurs et de serfs donnés à ce sanctuaire. On distingue aussi le total, 62, des serfs d'un pays. Il semble que ces deux inscriptions donnaient la liste nominative des serviteurs et serfs royaux, affectés au service des secondes quinzaines ; liste qui n'avait pas été, pour une raison quelconque, inscrite selon l'usage sur la paroi de gauche de la porte d'entrée de la tour. La place faisait peut-être défaut pour inscrire sur les deux parois de la porte tous les serviteurs des deux quinzaines.

Les deux autres tours du second rang. — Passons à la tour du Sud de cette seconde rangée. Elle n'avait reçu que les deux inscriptions des parois de sa porte et ces inscriptions sont actuellement en fort mauvais état.

A droite, où la fin manque totalement, on compte encore 46 fragments de lignes. On peut reconnaître que le début était identique à ce que nous avons lu sur les parois de droite des autres tours. Seul différait le nom de la déesse du sanctuaire qui était ici la Kanlon Kamrateñ Añ S'rī Prithivīndra... Ces quatre dernières syllabes « formaient, apparemment, fait remarquer avec raison Bergaigne, le commencement d'un nom Pṛithivīndradevī, correspondant à celui de Pṛithivindres'vara dans la tour du premier rang. Ce nom serait donc celui de la mère d'Indravarman, épouse de Pṛithivīndravarman, que la généalogie ne nous avait pas donné, appliqué ici à l'épouse de S'iva. »

Nous serions, nous, moins affirmatif sur le nom que la grande dame cambodgienne portait de son vivant. Il est possible qu'après la mort de ce couple, son fils, le roi Indravarman, ayant mis la tour du premier rang sous le vocable de son père, ait jugé bon de féminiser simplement ce même vocable pour l'appliquer à sa mère qu'il glorifiait en cette tour du second rang.

Nous n'avons pas de remarque à faire sur la liste des serviteurs et serfs royaux qui suivait sur cette paroi. Les pertes sont trop grandes et cette liste était analogue à celles que nous connaissons.

De même, il n'y a pas grand'chose à dire sur l'inscription qui fait face à la paroi de gauche où on compte 46 fragments de lignes encore reconnaissables. On y lit quelques noms épars et on y distingue un total, 95, des

serviteurs du sanctuaire pour les secondes quinzaines. On voit aussi qu'une partie tout au moins des serfs appartenait au pays de Gamryāṅ.

Quant à la dernière tour de Bakou, la tour du Nord de la seconde rangée, ses portes ont tellement souffert qu'on n'y distingue plus que 33 et 24 fragments de lignes où on lit quelques mots épars permettant de reconnaître des listes de serviteurs et de serfs royaux semblables aux précédentes. Il n'y a rien à en tirer. Le début, qui a disparu, nous aurait donné sans doute le vocable, Rudradevi probablement, de la déesse de ce sanctuaire : la tour correspondante du premier rang ayant été mise sous le vocable de Rudravarman.

En résumé, sanscrites ou khmères, les 24 inscriptions des tours de Bakou se rapportent toutes à des fondations royales, seigneuriales ou particulières, faites en faveur de ce temple que le roi Indravarman avait érigé deux ans après son avènement, le consacrant le lundi dixième jour du mois de Māgha 801 s'aka, c'est-à-dire le lundi 29 janvier 880. A. D. Les tours du premier rang furent dédiées à S'iva, adoré sous des vocables rappelant Pṛithivīndravarman, le père du fondateur, Rudravarman son aïeul maternel, et Parames'vara ou Jayavarman II, le grand roi mort depuis une dizaine d'années. Les tours du second rang furent consacrées à l'épouse de S'iva, adorée sous des noms probablement identiques à ceux des épouses principales du roi et des deux seigneurs glorifiés dans les trois tours précédentes.

Loléi. — Les inscriptions burinées sur les encadrements en grès des portes et fausses portes des quatre tours de Loléi sont généralement bien conservées. Elles sont, aux portes ouvertes surtout, de véritables chefs-d'œuvre d'écriture lapidaire. Les lettres, nettes, arrondies, régulièrement alignées, d'un creux uniforme et profond, gravées avec une sûreté merveilleuse, sont plus grandes que celles de Bakou et mesurent jusqu'à 14 millimètres de hauteur.

A Loléi, les inscriptions sanscrites qui annoncent la consécration des sanctuaires et servent de préambule général aux donations royales n'ont pas été tracées comme à Bakou sur le linteau des portes. On les a gravées au haut des parois de droite, où elles occupent de 10 à 15 lignes, où elles comprennent chacune, après les mots S'rī, Siddhi, Svasti, Jaya, une première stance qui donne, en noms de nombre et en termes figurés, avec

de légères variantes de forme d'une paroi à l'autre, la date de l'avènement du roi Yas'ovarman, 811 s'aka, ainsi que la mention, en termes généraux, des fonds de terre, jardins et esclaves sacrés, hommes et femmes, donnés à S'iva sur les inscriptions des tours du premier rang, et à son épouse Bhavaṇi sur les inscriptions des tours du second rang. Suivent six autres stances qui se retrouvent identiques sur toutes les faces de droite des portes des quatre tours et qui contiennent une adjuration aux souverains futurs du Cambodge « Kamvujabhūpatīndrān » de respecter et de faire respecter l'œuvre de leur prédécesseur, et un décret qui la confie présentement à la garde du prince royal et des ministres. « La langue, ajoute Bergaigne, à qui nous empruntons ces renseignements, est claire, correcte ; aucune faute n'est imputable au lapicide ».

La porte de la tour de gauche du premier rang. — La tour du premier rang la plus rapprochée de l'axe longitudinal du temple, c'est-à-dire celle du Nord ou de gauche, paraît être ici le sanctuaire principal. Sur la paroi de droite de sa porte, une inscription très bien conservée dans le haut mais qui a souffert dans le bas où la fin manque comptait plus de 54 lignes, dont onze lignes et demie pour le début sanscrit que nous venons de résumer d'après Bergaigne. Le reste qui était en langue khmère peut être analysé ainsi :

815 s'aka, le cinquième jour de la lune décroissante d'āṣāḍha, deux mesures d'eau étant écoulées depuis minuit, le dimanche, mansion lunaire d'uttarabhadra, Sa Majesté S'rī Yas'ovarman, qui règne depuis 811 s'aka, érige le dieu S'rīndravarmes'vara. Présents sacrés (ou royaux) : gens serviteurs (de ce sanctuaire) pour les premières quinzaines (des mois).

Suit la liste nominative avec indication des fonctions de ces serviteurs.

S'iva était donc adoré dans ce sanctuaire sous un vocable qui rappelait le père et prédécesseur du roi et qui donnait son nom sanscrit à ce temple de Loléi.

L'inscription de la paroi de gauche de cette porte est admirablement conservée, telle qu'elle fut gravée il y a un millier d'années. Elle compte 43 lignes, dont cinq et demie sont en sanscrit : trois et demie au début, deux à la fin. Tout le reste est langue khmère.

La stance sanscrite du début, qui se retrouve identique au commencement des inscriptions des trois parois correspondantes aux autres sanctuaires, men-

tionne, avec la date de la fondation 815, exprimée ici en noms de nombre et en termes figurés, la position des planètes au moment de la consécration des statues (au pluriel) de Gaurī et d'īs'a, c'est-à-dire de l'épouse de S'iva et de S'iva lui-même, érigées par Yas'ovarman. Comme les donations relatées sur ces faces ou parois de gauche sont faites expressément soit à S'iva soit à l'épouse de S'iva *érigés* par Yas'ovarman, on voit clairement qu'il s'agissait de quatre idoles différentes pour les quatre tours, deux de S'iva dans les tours du premier rang, deux l'épouse de S'iva dans les tours du second rang.

Bergaigne, à qui nous empruntons ces remarques, a traduit ainsi ce début sanscrit des quatre parois de gauche :

« Fortune ! Succès ! Bonheur ! Victoire !

En l'année s'aka désignée par les flèches (de l'Amour, 5) un et huit (815), le sixième jour de la quinzaine obscure du mois de S'uci, la Lune étant arrivée au milieu du Poisson, le fils de la Lune (Mercure) dans le Lion, l'horoscope avec le fils de Bhṛigu (Vénus) dans le Taureau, le Soleil dans l'Écrevisse, le Guru des dieux (Jupiter) dans l'Arc (le Sagittaire), le fils de la Terre (Mars) avec le fils du Soleil (Saturne) dans la Balance, S'rī Yas'ovarman a érigé ensemble ces statues de Gaurī et du Seigneur qu'il a faites lui-même ».

M. Barth fait remarquer que la date énoncée avec un pareil luxe d'indications astrologiques correspond au dimanche 12 juillet 893 A. D. et que les statues furent soit érigées le samedi 11 juillet 893 et consacrées le dimanche 12 juillet, soit érigées le dimanche 12 juillet et consacrées le lundi 13 juillet. Le savant indianiste ajoute l'indication suivante : « A cette époque de l'année le Taureau, à Angkor, s'est levé à l'horizon 0 h. 41 m. après minuit et y est resté jusqu'à 2 h. 41 m., ce qui concorde exactement avec l'inscription khmère, qui fixe le moment de l'érection à la 3e ghaṭikā[1] marquée par la clepsydre, c'est-à-dire de 0 h. 48 m. à 1 h. 12 m. après minuit. On remarquera que pour nous qui comptons les jours de minuit à minuit, cette heure appartiendrait au lendemain. Il a déjà été fait observer que, comme heure nocturne, elle était impropre aux rites. L'époque spécifiée de l'année et du mois ne correspond pas non plus aux combinaisons astrologiques particulières que Varāha Mihira recommande pour les cérémonies de ce genre ».

1. Voir ci-dessus l'inscription khmère de la paroi de droite. La ghaṭikā est la potée d'eau servant à la mesure du temps. E. A.

Cette stance sanscrite est suivie des 38 lignes en langue khmère donnant la liste nominative, avec indication de leurs fonctions, de tous les serviteurs de ce sanctuaire pour les secondes quinzaines. Ils sont récapitulés par catégories à la fin et totalisés au chiffre de 182.

La langue sacrée reparaît aux deux dernières lignes. Cette conclusion sanscrite s'applique aux inscriptions des deux parois de la porte, c'est-à-dire aux serviteurs des deux quinzaines et elle se retrouve identique aux parois de gauche des portes des trois autres sanctuaires. Elle contient les menaces ordinaires à ceux qui déroberaient les biens sacrés et promet le ciel à ceux qui défendront l'œuvre du donateur.

Les fausses portes de cette tour. — Outre ces inscriptions des parois de la porte consacrées aux fondations royales, cette tour de gauche du premier rang a reçu quatre inscriptions constatant les donations faites par des princes, seigneurs, dames, riches personnages, et écrites sur les étroits[1] encadrements des fausses portes. Nous retrouvons, en effet, à Loléi, cette sorte de textes secondaires que nous avons déjà rencontrés à Bakou.

Sur la fausse porte du Sud, une première inscription dont la fin manque compte encore 35 lignes, très courtes naturellement. Datée, comme toutes les inscriptions des portes, de l'année 815 s'aka, elle constate les dons d'un haut dignitaire, le DhūlīJeṅ Vraḥ Kamrateṅ Añ S'rī Jayendravarman, au dieu S'rīndravarmes'vara. Ce sont des serfs et serviteurs du pays de Tlvaṅ, province de S'rīndrapura, qui sont nommés, récapitulés par catégories et totalisés au chiffre de 31. Suivaient les dons du Seigneur S'rī Narādhipativarman, probablement en serfs et serviteurs habitant le pays de Kcāc, province de Vyek.

Sur l'autre paroi de cette même fausse porte, la fin de l'inscription manque également, et on ne compte plus que 24 lignes qui nous apprennent que le Vāp Sādhāraṇa donna 17 serfs ou serviteurs, tous nommés. Le Vāp S'as'inaya en donna 5 et le Mrateñ S'ivarucī en donna d'autres.

A la fausse porte de l'Ouest, une première inscription, restée intacte, comprend 15 lignes où nous lisons les noms de 10 serfs donnés par le Kamrateñ Añ (seigneur ou dame) Cneṃ (beau, belle et nom de personne). Ces

1. Onze centimètres.

individus paraissent être attachés à la culture des jardins ou plantations de bétel du pays de Vraleṅ ; leurs noms ont tous une physionomie étrangère et semblent être empruntés aux dialectes des tribus sauvages qui vivent dans les forêts à l'Est du Cambodge.

L'inscription de l'autre paroi de cette fausse porte devait être plus longue. Elle n'a conservé que les 14 lignes du haut. Elle relatait les dons de Haute Dame Kan-Hyaṅ, mère de Haute Dame Jayendradevī. Il s'agissait aussi de plantations de bétel et de serfs dont les qualificatifs et les noms personnels, à l'inverse du précédent texte, ne diffèrent pas de ce qui est lu dans la généralité de ces inscriptions.

La tour méridionale du premier rang. — A la tour du Sud de cette première ligne, l'inscription de la paroi de droite a très peu perdu de lettres, maigré que la pierre ait quelques fentes ou cassures. Elle compte 55 lignes, dont les 12 premières pour la partie sanscrite qui répète le texte de la paroi correspondante de la tour septentrionale, donnant la date de l'avènement du roi Yas'ovarman et résumant ses donations pieuses. Les 43 lignes khmères ont de même un début semblable à celui de l'inscription de l'autre tour. La seule différence porte sur le nom de la divinité du sanctuaire : le roi Yas'ovarman érigeant ici le Vraḥ Kamrateṅ Añ S'rī Mahīpatīs'vara, vocable qui désigne S'iva en rappelant un roi ou seigneur, Mahīpativarman, ancêtre probable du royal fondateur du temple.

Les serviteurs du sanctuaire pour les premières quinzaines mensuelles dont les noms suivent sont récapitulés à la fin par catégories et totalisés au chiffre de 195.

A la paroi de gauche de cette porte, l'inscription, assez bien conservée quoique la pierre soit fendue de haut en bas, compte 44 lignes. De même que sa correspondante sur la tour septentrionale, elle débute par la strophe sanscrite donnant la date précise de l'érection et elle se termine par la strophe qui formule en langue sacrée l'imprécation finale. Les 38 lignes khmères donnent les noms et les fonctions des serviteurs que le roi affecte au service du sanctuaire pour les secondes quinzaines. Après récapitulation, leur total est donné au chiffre de 185.

Cette tour du dieu Mahīpatis'vara a reçu trois petites inscriptions sur ses fausses portes.

Les 22 lignes très courtes (10 centimètres) de l'une qui est gravée sur la fausse porte méridionale sont bien conservées quoiqu'elles furent moins profondément burinées que la généralité de ces belles inscriptions de Loléi. Nous y lisons qu'en 815 s'aka le Kamraten Añ ou Seigneur S'rī Narādhipativarman donna au Vraḥ Kamraten Añ ou dieu S'rī Mahīpatīs'vara 13 serfs du pays de Kcāc dont les noms suivaient.

Les deux autres inscriptions ont été gravées sur les parois de la fausse porte du Nord. A l'une on compte encore une douzaine de lignes, mais la fin manque et le commencement a beaucoup souffert. Il était question des présents sacrés (royaux probablement), c'est-à-dire d'une fondation à revenus annuels qui semble se rapporter aux divinités des quatre sanctuaires du temple. On y remarque 10 charges de coton, 10 mesures de sésame, 10 mesures de pois, 10 mesures de riz mondé, de la cire, 2 jarres de miel, 4 nattes, de la cannelle.

En face, à l'autre paroi de cette fausse porte, l'inscription a conservé 18 lignes ; la fin manque. Elle a aussi perdu quelques lettres dans le haut. Elle se rapporte, semble-t-il, aux fondations pieuses qu'un Bhaṭa (pour Bhaṭṭa, docteur) fait aux divinités des quatre sanctuaires. Il est question, entre autres denrées, de sel, de riz non écorcé, de riz blanc ou mondé, de nattes, et de 200 pots de chaux. A la fin des lignes conservées nous lisons ceci : « Les autres biens utiles au culte des divinités seront donnés comme à l'ordinaire et autant que faire se pourra ; les religieux chefs de tour (de sanctuaire) et les chefs de service (civils) recevront et répartiront (ces donations annuelles) entre le dieu S'rī Indravarmes'vara (et les autres dieux, probablement, mais cette fin manque actuellement.)

Les deux tours du second rang. — La tour de gauche du second rang avait reçu, sur la paroi de droite de sa porte, une inscription dont il ne reste plus que 49 lignes qui ont plus ou moins souffert ; la fin a totalement disparu par usure de la pierre. Le lapicide ayant serré ici ses lignes par crainte de manquer de place, l'écriture est plus petite mais elle est toujours admirablement nette et régulière. Le préambule sanscrit, le début khmer, la liste nominative des esclaves royaux affectés au service des premières quinzaines de ce sanctuaire, tout est identique ou analogue à ce que nous avons vu sur les parois correspondantes des autres tours. Mais ici Yas'ovarman a érigé une Vraḥ ājñā Kanloṅ Kamraten Añ (ou déesse) S'ri Indradevī.

L'épouse de S'iva, la Gauri, ou plutôt la Bhavānī, comme elle est appelée dans la partie sanscrite de cette inscription, était donc adorée sous le vocable d'Indradevī qui est précisément le nom de l'épouse d'Indravarman, mère de Yas'ovarman. Le S'iva de la tour correspondante du premier rang portant le nom d'Indravarmes'vara, les deux tours du Nord, placées l'une derrière l'autre, formaient donc un groupe destiné à perpétuer le souvenir du père et de la mère du roi régnant par les noms qu'on y donnait à S'iva et à son épouse.

L'inscription de la paroi de gauche de la porte de cette tour ne compte plus que 41 lignes. Le bas a beaucoup souffert de l'usure de la pierre. Ce qui reste est beau comme le sont toutes ces inscriptions de Loléi. La stance sanscrite du début reproduit en 4 lignes, avec toutes les indications astronomiques que nous connaissons déjà, la date de l'érection. La fin de l'inscription ayant disparu, le total des serviteurs, des secondes quinzaines dont on donnait ici les noms n'existe plus : l'imprécation sanscrite finale de même.

Aucune inscription n'a été gravée sur les étroites parois des fausses portes de cette tour du Nord, deuxième rangée.

A la tour du Sud de cette rangée, l'inscription de la paroi de droite, qui a beaucoup souffert dans le bas, compte encore 52 lignes, dont 28 de grands et beaux caractères. Elle répète le préambule sanscrit et le début khmer que nous avons vu aux trois autres parois de droite de ces portes des tours de Loléi. La seule différence est que, selon le texte khmer, la divinité que Yas'ovarman érigea dans cette tour était appelée Vraḥ Ajñā Kanloṅ Kamrateṅ Añ S'rī Rājendradevī. La déesse épouse de S'iva, Devī comme elle est appelée dans la partie sanscrite, était donc adorée sous un vocable rappelant l'épouse du roi ou seigneur Mahipativarman, nommée précisément Rājendradevī. Mahipativarman et Rājendradevī étaient, selon Bergaigne, le père et la mère d'Indradevi et par conséquent l'aïeul et l'aïeule de Yasovarman dans la ligne maternelle. Leur petit-fils les honora ici de préférence aux parents de son père Indravarman, auxquels ce dernier avait, par le fait, déjà consacré deux des tours du monument voisin, de Bakou.

On ne peut plus lire le total des serviteurs des premières quinzaines que le roi Yas'ovarman affecta au service de ce sanctuaire.

A la paroi de gauche, l'inscription ne compte plus que 38 lignes. L'usure de la pierre a fait perdre dans le bas une partie de la liste nominative des serviteurs des secondes quinzaines, leur récapitulation, leur total, ainsi

que l'imprécation sanscrite finale. Mais la strophe sanscrite du début relative à la date de l'érection et la plus grande partie des lignes en langue vulgaire sont restées belles et nettes.

Cette dernière tour a reçu encore sur une paroi de sa fausse porte septentrionale une petite inscription dont il ne reste que 14 lignes : l'usure brusque et nette de la pierre ayant enlevé la fin. Nous y lisons qu'en 815 s'aka, le Kamrateñ Añ ou Seigneur S'rī Narādhipativarman donna à la déesse Vraḥ Ajñā Kanloñ Kamrateñ Añ S'rī Rājendradevī des serfs du pays de Kcāc, territoire ou province de Vyek.

Les piliers de galerie. — Nous avons vu qu'au temple de Bakou, les parois des portes avaient pu recevoir les listes nominatives des serviteurs du temple et des serfs que le roi affectait à son entretien ou chargeait de subvenir aux fournitures dont les prêtres et les serviteurs avaient besoin. A Loléi il n'en est plus de même, la place aurait manqué ; les inscriptions des parois des portes que nous venons d'examiner ne contenaient que les listes nominatives des individus, hommes et femmes, affectés au service du temple et aux fonctions accessoires du culte. Tous les serfs, attachés sans doute à la glèbe, que le royal fondateur donnait au temple, qui étaient tenus d'y apporter leurs redevances périodiques, ont été inscrits séparément, sur les piliers des galeries ou édicules construits, à quelques pas au Nord des sanctuaires, sur le même plateau supérieur des terrasses.

Ces constructions secondaires, complètement ruinées, n'offrent qu'un amas informe de briques où quelques piliers de grès gisent à terre, tandis que d'autres, encore debout, sont aux trois quarts enterrés sous les briques amoncelées. De ceci il est résulté que la partie supérieure des inscriptions exposée aux intempéries ou autres causes de destruction est très effacée : les noms du donateur, le roi sans doute, et des divinités donataires ont donc partout disparu. La partie inférieure, préservée par les entassements de briques qui la recouvraient, s'est mieux conservée ; elle est souvent intacte et donne plusieurs des récapitulations et des totaux qui terminaient chaque inscription.

Nous avons estampé huit inscriptions à ces piliers de galerie de Loléi.

En partant de l'Est, l'un des premiers de ces piliers, qui mesuraient plus

de deux mètres de hauteur, portait sur une de ses faces une inscription qui devait contenir une cinquantaine de lignes. Le début n'existe plus et les premières lignes reconnaissables sont peu lisibles, tandis que les huit ou dix dernières sont très nettes. Après une longue liste nominative des serfs, hommes et femmes, appartenant à des pays dont les noms ont disparu, on y nommait successivement les Vnvak ou Vnūk « serfs » de cinq pays bien désignés, puis les Psok (selon toute vraisemblance les gens des colonies, les serfs ou paysans qui avaient fondé de nouveaux villages) de Tryamvakapura « la ville du dieu aux trois yeux, de Siva » : ceux-ci avaient fondé le pays de Gajapāla. A la fin de l'inscription on récapitulait 11 pays ou chefs de serfs et les diverses catégories de ces serfs, en totalisant le tout au chiffre de 209.

Une autre face de ce pilier devait contenir environ 55 lignes. Les cinq premières sont complètement effacées ; au-dessous, on distingue des lettres de plus en plus nombreuses ; tout devient à peu près lisible vers la trentième ligne et les caractères des quinze ou vingt dernières sont beaux et nets comme ceux des parois des portes des sanctuaires de ce temple. Dans cette liste nominative nous remarquons, après les serfs du pays de Lveñ Svāy « cannelle et mangue » nom qu'on lit vers la 26e ligne, ceux de sept autres pays dont l'un est le Sruk Travāñ Kbas « pays de la mare haute »[1]. De même qu'à la précédente inscription on nomme en dernier lieu les Psok de Tryambakapura qui ont fondé le pays de Tkū Srāl « l'arbre Thkū léger ». A la fin on récapitule les diverses catégories de serfs de 12 pays et on les totalise au chiffre de 244.

Dans les trente dernières lignes, les seules à peu près lisibles, de la longue inscription d'un autre pilier, nous distinguons les noms plus ou moins reconnaissables de six pays, dont deux sont en sanscrit : le Sruk Chattra « du parasol » et le Sruk Jayagrāma « hameau de la victoire ». La récapitulation indique 8 pays et le total des serfs, hommes et femmes, était de 237.

Sur un autre pilier une quatrième inscription est dans un état déplorable. On n'y reconnaît plus que 18 lignes dont les cinq dernières sont les seules à peu près lisibles. Après la liste nominative des Vnvak où nous pouvons encore distinguer les noms mutilés de deux pays, on donnait les noms

1. Nom actuel d'un pays situé au Nord-Ouest de Chongkal, au-dessous de cette passe des Dangrèk qu'on appelle Chup Smach. Voir plus haut, p. 353.

des Psok de S'ambhupura (Sambaur aujourd'hui, sur le Mékhong) qui avaient fondé le pays de... La récapitulation indique 6 pays, et le total donne 196 serfs. Mais en comparant ce chiffre à la récapitulation qui le précède on reconnaît qu'il est erroné, que le lapicide a gravé un trait de trop dans les dizaines et qu'il faut lire 176.

Sur un autre pilier qui est renversé près du soubassement des tours du temple, une inscription a conservé une trentaine de lignes incomplètes ; la colonne étant usée vers ses angles. De ce qui subsiste, les lettres ne sont nettes qu'aux quinze dernières lignes. On peut encore reconnaître, dans cette liste nominative de serfs, les noms, soit intacts, soit mutilés ou disparus, de quatre pays. La récapitulation en donnait 6. Le chiffre total de ces serfs n'existe plus.

Une sixième inscription de ces piliers a conservé 18 lignes, dont 13 sont assez nettes et lisibles. Nous y remarquons les Vnūk ou serfs du pays de Candoñ Vuro, territoire de S'reṣṭhapura, les Psok ou émigrants de S'ambhupura qui avaient fondé le pays de Stuk Cok et les Psok de Tryamvakapura qui avaient fondé le pays de Pralāy Vāt. La récapitulation donne 7 pays. Le total des serfs pour cette inscription est de 216. Ce chiffre s'applique évidemment aux serfs des secondes quinzaines et la liste faisait suite à une autre inscription comptant 180 serfs pour les premières quinzaines. On terminait en effet par ces mots : « Total de l'ensemble des Vnūk des quinzaines de la lune croissante et des quinzaines de la lune décroissante, 396. »

A une septième inscription nous pouvons encore distinguer une quarantaine de lignes, plus ou moins nettes et lisibles, sauf les quinze ou vingt premières qui ont trop souffert. Les Vnūk « serfs » des divers pays indiqués, dont un seul est reconnaissable, étaient suivis des Psok « émigrants » de S'ambhupura et de Tryambakapura qui avaient fondé deux villages. La récapitulation donne 5 villages et le total des serfs est de 165. De même qu'à l'inscription précédente, ce total partiel relatif aux secondes quinzaines était suivi d'un total général pour le mois dont le chiffre mutilé semble être 359.

La huitième et dernière de ces inscriptions des galeries du temple de Loléi était gravée sur un pilier qui avait été transporté sur la margelle du bord occidental du plateau. On y reconnaît 40 lignes qui ont toutes souffert des intempéries du temps et perdu nombre de lettres. Par contre, c'est la seule de ces inscriptions qui ait conservé une partie de son début. Après les mots Svasti, Jaya, que devaient précéder S'rī, Siddhi, nous

lisons ceci : « Présents sacrés (ou royaux) du Dhūlī Jeṅ Vraḥ. (S. M. Yas'o) varmmadeva à la Vraḥ ājñā Kanloṅ Kamrateṅ Añ S'rī (Rāje) ndradevī. Serfs sacrés des quinzaines de la lune croissante (habitant) au pays de... » Ce premier pays, dont le nom est mutilé, est suivi, dans le cours de l'inscription, de huit autres qui ne sont pas tous reconnaissables. Nous pouvons relever cependant le Sruk S'ārdūla « du tigre », mot sanscrit que les Cambodgiens ont conservé sous cette forme altérée Sradūl et avec le sens de « gros tigre, énorme bête féroce ». La récapitulation de l'inscription donne les 9 pays. Le total des serfs, peu lisible, semble être 160.

Comparaison des registres. Les noms des personnes. — A ces 24 inscriptions des sanctuaires et galeries de Loléi relevées sur autant d'estampages et aux 24 colonnes analogues du monument de Bakou joignons encore les 42 ou 44 textes du même genre que nous avons trouvés au monument de Kohkér, province de Kampong Soay[1], nous obtenons un chiffre approximatif de 90 colonnes contenant plus de 10 000 noms d'esclaves ou de serfs donnés à ces trois temples s'ivaïtes. A côté de ces énormes registres de pierre ferait maigre figure la somme de toutes les listes nominatives, si nombreuses soient-elles, qu'on rencontre sur l'ensemble des autres inscriptions khmères disséminées dans les limites de l'ancien Cambodge.

Nous savons que Bakou, Loléi et Kohkér furent respectivement achevés en 801, 815 et vers 854 s'aka (879, 893 et 932 A. D). Ces trois monuments furent donc élévés par deux générations successives, dans un laps de temps qui ne dépassa guère cinquante années. La comparaison de leurs textes nous permet de faire une première remarque, d'ordre très secondaire, il est vrai. C'est que l'écriture y augmente progressivement ses dimensions. Les lettres, qui mesurent environ 8 millimètres à Bakou, atteignent 14 millimètres à Loléi et 20 à Kohkér. Cette dernière dimension fut rarement dépassée dans les textes épigraphiques du pays.

Les noms de personnes sont empruntés à la langue indigène et à la langue sacrée.

Il est frappant de constater le grand nombre, la moitié presque, des noms sanscrits donnés à des individus de la plus humble condition sociale.

1. Voir le 1er volume, *Le Royaume actuel*, p. 405-409.

Ces noms sont simples, tels que [1] :

Vakula, un nom d'arbre ;
Utpala « fleur, nymphéa » :
Vasanta « printemps, le dieu du printemps » ;
Kalas'a « cruche, pot à eau » ;
Makara « un monstre marin, le Capricorne » :
Gaṅgā « l'eau le Gange, la déesse du fleuve » :
Bhadra « fortuné, bonheur, S'iva » ;
Dharmma « loi, vertu, justice, » :

Ou ils sont composés, tels que :

S'rīvatsa « fortuné enfant » ;
S'rīvallabha « fortuné ami » ;
S'rīgarbha « germe fortuné » ;
Gandha S'rī « parfum de la fortune » ;
Padma S'rī « lotus de la fortune » ;
Ratnagarbhā « joyau du germe » ;
Ratnadevī « joyau de la déesse » :
Kamalākṣara « lotus de l'être absolu » ;
Kamalabhāva « lotus de l'existence » :
Hṛidayabhāva « cœur de la substance » ;
Vidyābhāva « science de l'existence » ;
Pas'upati « seigneur des animaux, S'iva » ;
Sarves'vara « monarque universel, S'iva » ;
S'ivās'ikhā « la déesse (épouse de S'iva) de la pointe » :
Vrahmas'iva « Brahma et S'iva ;
Mahendraikanātha « le grand dieu, unique refuge » :
Kṛiṣṇavati « semblable au dieu Kṛishna » ;
Amaravatī « douée d'immortalité » ;
Rambhāvātī « semblable à la belle nymphe Rambhā » :
S'yāmavatī « la brune, la colorée » ;
Siddhivara « succès de la bénédiction » ;
Rājaprasāda « « royale faveur. »

1. On sait que ces termes sanscrits que nous citons possèdent généralement de nombreuses acceptions entre lesquelles nous devons, presque au hasard, faire ici un choix à l'intention des lecteurs peu familiarisés avec l'idiome sacré des religions de l'Inde.

La terminaison indique généralement le genre de ces noms sanscrits et le sexe des individus qui les portent.

Quelques noms sont formés d'un mot sanscrit légèrement altéré ou ayant perdu sa voyelle finale, tels que Adit pour Aditi « l'espace éternel et infini » ; S'rī Vanik « fortuné marchand » (pour vaṇij.)

D'autres, d'une nature mixte, sont composés d'un mot sanscrit et d'un mot indigène, par exemple : Vraḥ Dharmma « sainte loi » ; Vraḥ Prasāda « sainte faveur » ; Vraḥ Nidhi « saint trésor » ; S'rī Raṅko « fortune et riz blanc ».

Les noms de personnes empruntés à la langue vulgaire ne changent guère d'un monument à l'autre ; ils ont même peu varié pendant toute la période épigraphique de l'ancien Cambodge, c'est-à-dire du VI^e^ au XII^e^ siècle.

Ils sont simples, tels que : Svāy « mangue » ; Krvac ou Krūc « orange » ; Smau « herbe » ; Aṃvau « canne à sucre » ; Tmo « pierre » ; Rṇnāṃ « jungle » ; Tmat ou Thmat « vautour » ; Kleṅ « milan, buse » ; Kamprvat « écureuil » ; Kantur « rat » ; Cke « chien » ; Kan-Hyaṅ « coquille » ; Kaṃpit « couteau » ; Tlem ou Thleṃ « foie » ; Knāṅ « dos » ; Cneṃ « beau, belle » ; Cpoṅ « aîné » ; Kmau ou Khmau « noir » ; Kñuṃ « esclave » ; Kanleṅ « lieu » ; Krau « extérieur » ; Kaṃvī « livre, traité » ; Panlas « changement » ; Pandan « adoucissement » ; Taṃnyal « blâme, dédain, mépris ».

Souvent les mots de la langue sont modifiés par des préfixes qui étaient peut-être péjoratifs ou qui semblent dépourvus de toute signification. On obtenait ainsi des noms tels que : Kañjā, Kañjuṅ, Kañjoṅ.

D'autres fois ces noms étaient formés par des expressions composées ; exemple : Toṅ Kaṅpyat « manche de couteau » ; Cke Khmau « chien noir » ; Cke Vrai « chien des bois, loup » ; Pkā Srū « fleur de riz » ; Koṅ Rddeḥ « roue de voiture » ; Vraḥ Oy « le dieu donne, dieudonné ».

Si ces noms sont les mêmes dans les trois monuments, il est à remarquer cependant que la tendance vers l'aspiration moderne est plus accentuée aux inscriptions les moins anciennes, celles de Kohkér, où nous lisons plus généralement : Khñuṃ « esclave », Chpoṅ « aîné », Phlū « route », Chke « chien », Thlem « foie », qui sont les formes actuelles.

Les appellatifs usités. — Si les noms propres ont peu varié, il n'en est pas de même des titres ou qualificatifs qui distinguaient ces individus et qui appartenaient tous à la langue indigène. La simplicité relative de l'orga-

nisation sociale des esclaves et des serfs du VII^e^ siècle est décelée par les titres qui leur sont communément donnés dans les inscriptions de l'époque : « Vā », les hommes, et « Ku » les femmes. Les exceptions à cette règle sont alors très rares. Tandis qu'en ce IX^e^ siècle qui nous a laissé sur la pierre cette énorme profusion de noms propres, l'organisation sociale des individus affectés au service et à l'entretien des grands temples paraît être singulièrement compliquée.

Serfs et serviteurs sont le plus souvent appelés « Sī », les hommes, et « Tai », les femmes, deux mots que l'on peut retrouver, mais rarement, dans les inscriptions des siècles antérieurs. Nombre d'entre eux sont distingués en « Sī Rat » et « Tai Rat ». Nous supposons qu'il s'agit des fugitifs et des fugitives : le mot « Rat » signifiant de nos jours « courir, fuir ». Il est à présumer qu'on inscrivait les nombreux individus de cette catégorie en attendant leur retour ou leur capture. D'autres serviteurs étaient appelés « Sī Pau » et « Tai Pau ». Le mot « Pau » signifiant aujourd'hui « teter, allaité », il est vraisemblable que ces mots s'appliquaient aux enfants à la mamelle et même, par extension, aux enfants en bas âge.

Les serviteurs affectés aux besoins du culte et au service ordinaire des temples sont tous, dans nos textes de Bakou et de Loléi, qualifiés Sī et Tai. Ces titres se retrouvent, mais en concurrence avec d'autres termes, pour désigner les Vnvak, Vnūk, « serfs » chargés des fournitures à livrer aux monastères. Leurs chefs, appelés Amraḥ, sont suivis des Sī, des Tai, des Gho, des Gvāl, des Lap.

On peut rattacher peut-être le mot Gvāl à un terme moderne signifiant « faire paître, berger ». Quant à Lap, mot qui semble indiquer des femmes, il se rapportait peut-être à un état de faiblesse, d'infirmité, à en juger par certains termes de la langue actuelle où ce radical se retrouve : en tous cas, à un état spécial, temporaire, car ce mot Lap est quelquefois joint à d'autres qualificatifs.

Les titres que nous venons de transcrire se rencontrent seuls dans les inscriptions des portes de Bakou, inscriptions qui contiennent, avons-nous dit, les noms des serfs et des serviteurs que le royal fondateur donnait au temple. Les petites inscriptions des fausses portes de ce temple, qui relataient les fondations faites par d'autres personnages, mentionnaient, outre les Tai, les Sī, les Gvāl, des serviteurs possédant d'autres qualificatifs tels que celui de Mu qui semble appartenir à des chefs de serfs et celui de

Ye « femmes ». Celles-ci ont quelquefois des Kvan ou Kūn « fils », distingués à l'occasion en Kūn Jmol « garçons » et Kūn Ye « filles ». On rencontre même des Cau « petits-fils ».

A Loléi, nous retrouvons les Sī et les Tai, qui peuvent être « à la mamelle » ou « en fuite », et les Amraḥ, Gho, Lap et Gvāl. Mais un nouveau titre apparaît dans les textes de ce temple, celui de Dvaṅ ou Dūṅ, réservé aux chefs de jardins, de plantations [1].

A Koḥkér, existent aussi les Sī, Tai, Sī Rat, Tai Rat, Sī Pau, Tai Pau, les Gho, Gvāl, Lap.

Mais ici, on a mis à part une autre catégorie qui ne fait pas complètement défaut sur les inscriptions plus anciennes, mais qui ne s'y trouve que très rarement. Ce sont les Lūn ou Lvan qui étaient peut-être des migrateurs, des fondateurs de colonies agricoles. Ceci paraît ressortir de cette phrase relevée sur une inscription de Bakou : *anak ta* lvan *dau aingvay ta gi... pura sruk yamaṅ*. « Les gens qui *changeant de résidence* (?) ont été se fixer à... pura, pays de Yamaṅ » [2]. Ces Lūn semblent remplacer à Koḥkér les Psok que nous avons déjà relevés sur les inscriptions de Loléi. A Kohkér, après avoir, pour chaque pays, récapitulé les serfs, nommés ou non, des diverses catégories et donné leur total, on indique à part le nombre des Lvan ou Lūn de ce pays.

On peut remarquer, avant de quitter ce sujet, que dans les inscriptions des siècles postérieurs, x^e^ et xi^e^ s'aka, on rencontre encore quelques Gho, Si et Tai. Mais à partir, approximativement, du règne de Sūryavarman I^er^, les serfs ou les serviteurs affectés aux temples sont surtout des Loñ, les hommes, et des Teñ, les femmes ; deux qualificatifs qui, certainement, s'appliquaient antérieurement à des personnages d'un ordre plus élevé.

Les fonctions indiquées. — Si nous envisageons maintenant les fonctions qui incombaient aux serviteurs des temples, nous constatons qu'elles étaient extraordinairement multiples à Bakou et à Loléi. Les inscriptions sanscrites traduites par Barth et Bergaigne permettent, à propos des règlements sur les amendes à infliger pour fautes et délits, de relever, après les prieurs, chapelains, simples prêtres officiants et autres surveillants, certaines

1. Un mot Dūaṅ signifie aujourd'hui « frapper du tambour ».
2. Aujourd'hui Lūn signifie « glisser, ramper ».

fonctions subalternes, viles même, qui rentrent évidemment dans les catégories que visent nos textes indigènes, celles de portier, de scribe, d'auxiliaires, d'homme de peine, de cuisinier, de receveur, de surveillant de la cour. Mais cette énumération est très restreinte, très incomplète. On s'en aperçoit vite en la comparant aux inscriptions khmères où ces fonctions sont indiquées par des termes spéciaux empruntés au sanscrit ou à la langue vulgaire.

Les voici dans leur ensemble pour Bakou où les lacunes et les variantes sont légères d'une quinzaine à l'autre ou d'une tour à l'autre.

Les Rmmāṃ « danseuses », toujours placées en tête de liste, sont suivies des Camryyaṅ ou Camryyāṅ « chanteuses », et des musiciennes qui sont distinguées en Tmoṅ, Cmap Cheṅ, Taṃ Luṃ (ou Luṅ), et Tmiṅ. Ces dernières étaient des joueuses d'instruments à cordes et elles se divisaient en Tmiṅ Vīṇa, Tmiṅ Trisarī, Tmiṅ Kinnara, Tmiṅ Lāv ; donc trois instruments à noms sanscrits et un instrument à nom indigène. Les Pamas Jnau semblent être aussi des musiciens. Tous ces artistes, d'élite pour ainsi dire, sont récapitulés et totalisés tout d'abord.

Quelques inscriptions mentionnent ensuite des Rmmāṃ Ta Anak « danseuses pour le public », accompagnées de Camryyaṅ « chanteurs » et de musiciens qui sont Tmoṅ, Cmap Cheṅ et Gandharvva. La mention spéciale de ces artistes d'ordre secondaire qui sont totalisés à part semble indiquer que les autres, les précédents, étaient réservés aux prêtres et peut-être aux personnages de distinction.

La série normale des serviteurs des sanctuaires reprend ensuite. Nous transcrivons ces fonctions en les faisant suivre de la traduction ou, à défaut, des remarques que ces termes inconnus peuvent suggérer.

Un Kloṅ Sruk « chef de pays, de village » donnait sans doute ses ordres à ceux qui suivent. Les Varī étaient peut-être chargés des éléphants. Les Pamek étaient peut-être des répartiteurs ; et les Cmāṃ Pjuḥ devaient être des gardiens spéciaux. Les Cmāṃ Mās Prāk « gardiens de l'or et de l'argent » devaient être responsables des instruments du culte faits en métaux précieux. Suivaient les Pī Le « portant sur » (?), les ābhaṣa « déclamateurs » (?) : les Amuḥ Dik Sroṅ « porteurs (?) de l'eau des ablutions sacrées » ; les Mālākarā « tresseurs de guirlandes, jardiniers fleuristes » ; les Chatradhāra « porteurs de parasols » ; les Smaṅ ; les Cmāṃ « gardiens » de Vraḥ Pitai ; les Cmāṃ Vraḥ Vlein « gardiens du feu sacré » ; les Cmāṃ Kanloṅ, qui devaient être

les gardiens des portes monumentales ou les gardiens des urnes cinéraires ; le mot Kanloṅ pouvant être rattaché à ces deux significations. Dans une petite inscription de fausse porte nous lisons l'expression, équivalente quoique un peu différente, de Cmāṃ Kloṅ. Viennent ensuite les Cmāṃ Parihara « gardiens de l'enceinte » ; les Cmāṃ Dvār « gardiens des portes » ; les Vannāra ; les Mahānasa « cuisiniers » ; les Tamve Nam « pâtissiers » ; les Patrakāra ou Pattakāra qui étaient peut-être les fournisseurs d'olles pour manuscrits ; les Camryyaṅ Stuti « chantres d'hymnes » ; les Gandharvva et les Tûryya, c'est-à-dire d'autres catégories de musiciens ; les Cmāṃ Vraḥ s'ālā « gardiens de la s'ālā sacrée, du caravansérail ou maison commune du temple » ; les Mahāvrihī, littéralement « grand riz », c'étaient des femmes qui remplissaient généralement cette fonction et qui s'occupaient sans doute des provisions de riz ; les Rmmes Rañko « trieuses de riz blanc » ; enfin les Tamve Sañvey, c'est-à-dire une autre catégorie de cuisiniers. On totalise ces différents serviteurs à partir du total précédent. On énumère ensuite les Dmuk Varṣa « assistants de la saison pluvieuse », que l'on totalise à part, et généralement au chiffre de 13.

Nous savons que dans les inscriptions de Bakou, dont nous venons de passer en revue les fonctions des serviteurs, la suite du texte contenait les listes nominatives des serfs de tel ou tel pays.

Quoique l'intervalle de temps qui sépare la construction des deux temples s'ivaïtes de Bakou et de Loléi soit très faible, quatorze années, les inscriptions de ce dernier monument comparées à celles de l'autre présentent quelques différences dans l'ordre des fonctions ; on y trouve aussi des fonctions ou tout au moins des expressions nouvelles.

En tête des quinzaines de droite seulement, on a ajouté ici une Tai « femme » qualifiée Tamrvac « surveillante, matrone » dont les fonctions s'appliquent certainement à l'ensemble des deux quinzaines. Le mot Chmap qui fait partie du nom donné à une certaine sorte de musiciens, prend régulièrement l'aspiration qui lui manquait à Bakou. Les Tmiṅ Cko semblent remplacer les Tmiṅ Trisarī. Les Taṃ Luṃ ont disparu. Les Cmāṃ vraḥ Pitai sont devenus des Lmāṃ vraḥ Pitai. Les Pratihāra semblent remplacer les Cmām Parihāra « les gardiens de l'enceinte ». On a ajouté des Camryyaṅ S'ikharā qui seraient, selon la traduction littérale de ces termes, des « chanteurs de pointe, de sommet » (?) ; des Pamos qui peuvent être des balayeurs ; des Cmāṃ Hajaya ; des Cmāṃ Cpar « gardiens des jardins »

dont le chef, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, porte un titre nouveau, celui de Dvaṅ ou Dūṅ ; des Cmāṃ Tpal « gardiens des mortiers ou moulins à riz » ; des Anak Paṃre Kloṅ Vnaṃ« serviteurs du chef de la tour » ; ces serviteurs du prieur ou grand prêtre du sanctuaire n'étant indiqués qu'aux premières quinzaines avaient sans doute un service mensuel. On rencontre ensuite des Anak Paṃre Paṃnvas Smiṅ « serviteurs des religieux officiant ». Enfin des Cralo Anak Paṃre, probablement des suppléants des serviteurs précédents.

Il faut noter que ces fonctions, indiquées jusqu'ici d'une manière si minutieuse, ont totalement disparu dans les inscriptions de Koḥkér, monument construit une cinquantaine d'années après Bakou et moins de quarante ans après Loléi. Le fait est d'autant plus digne de remarque que le culte était s'ivaïte à Koḥkér aussi bien qu'aux deux autres temples. Nous n'y avons relevé qu'une seule fois un mot se rapportant à des fonctions ; c'est celui de Thmiṅ, pour Tmiṅ « joueur d'instruments à cordes », précédant le nom d'un Gho. Quant aux inscriptions des siècles postérieurs elles ne parlent pas de ces fonctions.

Nous n'avons guère à ajouter à ce que nous avons dit précédemment, en examinant successivement ces inscriptions, des Vraḥ Vnūk ou Vnvak « tenanciers ou serfs royaux » de tel ou tel pays. Nous avons vu qu'ils étaient inscrits à Bakou sur les parois à la suite des serviteurs du temple, tandis qu'à Loléi toute cette partie des donations royales était reportée sur les piliers des galeries secondaires. Nous savons que ces serfs, précédés de leurs Amraḥ « chefs » sont qualifiés Sī, Tai, Gho, Gvāl, Lap. Récapitulés par pays, puis par quinzaine; ils sont même totalisés par mois. Nous avons vu aussi que certains d'entre eux, fondateurs de colonies agricoles, étaient désignés, à Loléi, par l'expression collective de Psok. Même en ce qui concerne ces serfs, la simplification s'accentue à Koḥkér où on se borne à les annoncer par une expression qui appartient au langage actuel du Cambodge : Anak Sruk.... « les gens du pays de... » ; suivent les titres et les noms. Le terme de Vraḥ Vnvak a disparu dans ces inscriptions de Koḥkér et les Psok de Loléi semblent y être remplacés par les Lūn ou Lvan « gens des colonies agricoles » sans doute qui sont, avons-nous dit, totalisés pour chaque pays à part, à la suite des autres serfs. Par exception, on a écrit une seule fois dans la partie conservée de ces inscriptions de Koḥkér : Kloṅ Vnvak Kanloṅ I « chef de serfs, chef I ».

Les totaux et les chiffres. — Même dans la tenue des registres, nous pouvons mettre en regard du formalisme minutieux qui distingue les inscriptions de Bakou et de Loléi une certaine négligence qui caractérise celles de Koḥkér. Dans les deux premiers temples, le titre et le nom de chaque individu sont invariablement suivis, sauf de très rares oublis, du chiffre 1 qui a disparu à Koḥkér. A Bakou, les récapitulations sont indiquées par le mot sanscrit, Piṇḍa, et les totaux par un autre terme, Savāla. Piṇḍa existe encore à Loléi, mais Savāla est remplacé par Psaṃ. A Koḥkér, où les totaux généraux ont disparu, on se borne à récapituler « les gens » de chaque pays. Cette récapitulation est ou n'est pas annoncée par le mot Piṇḍa, et le total est indiqué par le terme Phsaṃ qui a déjà pris son aspiration actuelle [1].

Les chiffres des récapitulations et des totaux de ces inscriptions des trois temples méritent aussi quelques observations. De 4 à 9 inclusivement ils sont identiques à ceux que l'on rencontre dans les dates en chiffres de cette épigraphie cambodgienne : tandis que 1, 2, 3 et 10 ont une forme particulière. D'autres signes spéciaux représentent aussi les nombres 20, 40, 60, 80, 100, 200 et 300. (Nous n'avons pas rencontré le nombre 400.) En outre, tous ces chiffres sont dépourvus de la valeur de position que conservent ceux que les Cambodgiens employaient dans les dates où on les lit, forme à part, comme nos chiffres arabes. Chaque signe, dans ces registres, n'a que sa valeur propre et doit être additionné avec les chiffres voisins pour donner le nombre voulu. Ainsi, le total 198 de ces énumérations est figuré par des signes correspondant à 100, 80, 10 et 8, au lieu que la date 198 s'aka serait représentée par trois chiffres ayant la valeur propre et la valeur de position des nôtres. L'ancienne numération cambodgienne comptait, croyons-nous, par 20 et par 40 jusqu'à 100, et il est possible que la forme spéciale des chiffres des dizaines de ces registres ainsi gravés sur la pierre vienne à l'appui de cette hypothèse. On sait, d'un autre côté, que les noms des dizaines usités de nos jours sont empruntés à la langue siamoise et doivent être d'introduction relativement moderne au Cambodge.

Les noms de lieu. — L'examen des noms de lieu terminera les observations d'ensemble que nous a suggérées la comparaison de ces énormes catalogues.

1. De nos jours, phsaṃ signifie « unir, accorder » plutôt que « totaliser ».

De même que les noms de personnes ils sont tantôt sanscrits, tantôt indigènes. Les provinces étaient très généralement désignées par le nom sanscrit de leur chef-lieu, et pour indiquer que tel sruk « pays, village, canton », appartenait à telle province on employait le terme pramān « territoire » emprunté à la langue sanscrite où il signifie plutôt « mesure, étendue ».

Nous avons relevé, pour la province d'Amoghapura « la ville qui n'erre pas, l'infaillible », qui semble avoir été située du côté du Battambang actuel, les sruk ou villages de Gaṅgroṅ, de Carāṃ, de Trayaṅ, de Lkāṃ, de Stuk Veṅ « le long étang ». Dans Is'ānapura « la ville du maître, de S'iva » ou « du Sud-Est » nous remarquons le village de Paṃnvas « le religieux ». A Ugrapura « la ville fière » ou « la ville de S'iva » qui devait être du côté des ruines actuelles de Hanchéi, sur le Grand Fleuve, nous relevons le pays de Kāmaru. Le pays de Snāc Leṅ faisait partie du district d'Uttamapura « la ville suprême »[1]. La province de Tryambakapura « la ville du dieu aux trois yeux, de S'iva » qui avait donné les éléments de plusieurs colonies agricoles contenait entre autres les villages de Gajapāla « gardiens des éléphants », de Tkû « un arbre » Srāl « léger », de Pralāy « chenal » Vāt. Le pays de Guhe appartenait au district de Purandarapura « la ville d'Indra ». Celui de Vaṅ Caok, au district de Pras'āntagrāma « village paisible ». Dans la province de Bhīmapura « ville terrible, ville de S'iva » étaient les villages de Kṣetrālaya « séjour des champs » et de Karel. On rencontre encore les pays de Vraḥ So « le dieu blanc » dans Vikrānta (pura) « ville des héros » ; de Jeṅ Gaṅ dans Vīrendra (pura) « ville du chef des héros » ; de Stuk Cok dans S'ambhupura « la ville du Saint, de S'iva » (actuellement Sambaur sur la rive gauche du Mékhong); de Tlvaṅ à S'rīndrapura « ville du fortuné dieu Indra » ; de Candoṅ Vuro et de Hastinapattana « ville des éléphants » dans le district de S'reṣthapura « ville des meilleurs, des brahmanes » qu'il faudrait probablement chercher dans le Sud-Est du Cambodge actuel.

D'autres noms sanscrits de localités sont donnés sans indication de province. Ils paraissent quelquefois désigner la province elle-même qui serait simplement qualifiée de Sruk « pays ». Nous relevons ainsi le Sruk Ugrapura qu'il faut sans doute identifier avec la ville ou le district de ce nom : les « pays » de Kāmaranbha, « Nymphe d'amour (?) », de Garjjita « qui a retenti » de Catukaṇ (*sic*) « les quatre facettes (?) », de Chattra « parasol », de Jaya-

1. Uttama, corrompu, a donné dans les temps modernes le nom de la capitale Oudong.

grāma « village de la victoire », de Jalakaṛiṣa (*sic*) « eau et bouse de vache », de Mahāloha « grand fer », de Mūlades'a « pays de l'origine », de Vīrendra-pattana (*sic*) « ville du chef des héros » probablement un autre nom de Vīrendrapura, de Saṅkarayāga « cérémonie, sacrifice à S'iva », de S'ārdūla « tigre », enfin ceux de Vāsavanapura « ville des bois du séjour » et de Viṣṇupura « ville du dieu Vishnou », dont la terminaison pura « ville » semble indiquer des chefs-lieux et par suite des noms de province.

Il y a aussi des noms de lieux empruntés aux deux langues. Tels les Sruk ou pays de Caṃkā « plantation » Puruṣa « de l'homme » ; de Chok « bois, bosquet ? » Taṇḍā (pour Taṇḍaka, « arbre, tronc » ?) ; de Jrai (un figuier) Vali « ride, raie » ; de Bhagavat « le bienheureux » Jlaṃ (nom propre) ; de Vraḥ Vināya (pour Vinaya) « sainte pénitence » ; de Sthāla « chaudron » Vāp (un titre) Pañ (nom propre).

Quelques provinces avaient conservé ou reçu un nom indigène. Ainsi la province de Jeṅ Tarāñ « pied des plaines ? », qui contenait le sruk Udyāna « jardin » ; la province de Troc, dont un village, Stuk Krel, avait reçu des colons venant de Tryamvakapura ; la province de Malyāṅ, où nous relevons les pays ou villages de Gajapāla « des gardiens des éléphants », de Canloṅ Pit, de Pralāy[1] Vāt, de Stuk Veṅ « long étang », ce dernier fondé par des colons de S'ambhupura.

Une quatrième province à nom indigène relevée dans ces textes est celle de Vyek dont un village portait le nom de Kcāc.

Il est à remarquer que les noms de pays semblent se répéter assez fréquemment d'une province à l'autre et que l'indication du chef-lieu était alors nécessaire pour éviter les confusions. Une autre hypothèse, qui ne doit pas être repoussée à priori, serait que Tryambakapura et Malyāṅ, deux provinces où nous trouvons ces mêmes noms de villages, Gajapāla et Pralāy Vāt, n'aient formé qu'une seule et même province, désignée tantôt par son nom sanscrit, tantôt par son nom indigène.

Remarquons aussi qu'une inscription de Bakou parle des serfs du Sruk Malyāṅ, ce qui confirme la supposition que nous avons émise plus haut en disant que le terme Sruk « pays » devait s'appliquer tantôt aux villages, tantôt aux districts, ce qui ne facilitera pas les identifications.

Villages, districts ou provinces, les Sruk « pays » à nom indigène sont très

1. La lecture de ce nom est incertaine, les lettres étant ruinées.

nombreux, ce qui est tout naturel. Nous relevons par exemple : Kaṃvaṅ Tamrya « quai des éléphants » : Kuñjara, qui serait peut-être à identifier avec le district actuel de Kanchor = Kañjar, sur la rive gauche du Grand Fleuve, au-dessous de Krachêḥ ; Krakuḥ qui serait peut-être le Krakor actuel au Sud du Grand Lac ; Gamryyāṅ ; puis deux autres pays qui devaient être voisins, leurs serfs étant réunis, ce sont Caṃhyal et Rudravin ; ce dernier nom dérive évidemment d'une expression sanscrite. Nous rencontrons encore les noms des pays de Cuṅ Vnur « sommet de la butte (?) » ; de Jamrās ; de Jlyak (un arbre) ; de Dalmak ; de Taṃ Doṅ ; de Tnal Pak « chaussée rompue » ; de Travāṅ Kbas « mare haute » ; de Thmo Yol « pierre branlante » ; de Mliṅ Khaok ; de Yamaṅ ; de Lveṅ Svāy « ferme, compartiment du manguier » ou « cannelle et manguier » ; de Vakoṅ. Ce dernier, qui se lit dans une inscription de Bakou, rappelle le nom du monument voisin, celui de Bakong. On trouve encore dans ces textes les pays de Van, de Val, de Vnur Capok (ou Caṃpok) ; de Vyau, distingué en Vyau Le « supérieur » et Vyau Karoṃ « inférieur » ; de Vraleṅ ; de Vrau Karoṃ « inférieur », (qui laisse à supposer un Vrau Le « supérieur »), de Saṃroṅ. Ce dernier, qui est un nom d'arbre, se retrouve aujourd'hui dans une foule de noms de lieux. Il entre même dans le nom de la province de Samrong Tong, à l'Ouest de Phnom Pénh.

Le mot Stuk « étang, lagon sacré » entrait en composition dans plusieurs noms de lieux. Ainsi Stuk Kat Kat : Stuk Krek, Stuk Saṅ, Stuk Stau (un arbre), Stuk Kryal « l'étang des grues antigones ».

Dans le premier volume nous avions déjà relevé à Koḥkér le Sruk Sraṅe « pays du riz sauvage » qui est le nom actuel d'un petit district situé à l'Ouest de Kampong Thom, province de Kampong Soay, royaume actuel du Cambodge.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RÉSERVE

TABLE DES GRAVURES DU TEXTE

Pages.

FIGURE 1. — A Bangkok. (Photographie communiquée par M. Jean de Neufville.). 1
FIG. 2. — Une pagode à Bangkok. (Photographie communiquée par M. Jean de Neufville.). 12
FIG. 3. — Un chef de pagode à Bangkok. 13
FIG. 4. — Un chapitre de bonzes. 14
FIG. 5. — Bonzes au palais royal. 15
FIG. 6. — Phrah Mèn, palais de la crémation du prédécesseur du roi actuel. . . 22
FIG. 7. — Le prédécesseur du roi actuel, en tenue de cérémonie. 28
FIG. 8. — Un prince siamois. 29
FIG. 9. — La grande pyramide de la Vat Chèng, à Bangkok. (Photographie communiquée par M. Jean de Neufville.). 47
FIG. 10. — La Vat Phrah Keo au Palais Royal, Bangkok. (Photographie communiquée par M. Jean de Neufville.). 52
FIG. 11. — La Vat Phrah Keo au Palais Royal, Bangkok. (Photographie communiquée par M. Jean de Neufville.). 53
FIG. 12. — Ruines cambodgiennes au Siam. 70
FIG. 13. — Statues et édifices de Phrah Pathom. 79
FIG. 14. — Un linteau des ruines de Phimaie. 101
FIG. 15. — Schème du Vieux Korat. 105
FIG. 16. — Schème du temple de Nom Van. 108
FIG. 17. — Schème du temple de Chayaphoum.. 117
FIG. 18. — Schème du monument de Phimaie. 121
FIG. 19. — Une porte de galerie à Phimaie. 122
FIG. 20. — Le sanctuaire principal de Phimaie. 123
FIG. 21. — Schème de Prasat Yèh. 126
FIG. 22. — Schème de Prasat Eisei. 127

Fig. 23. — Schème de Mœuong Tam. 132
Fig. 24. — Détails du temple de Mœuong Tam. 132
Fig. 25. — Schème du monument de Phnom Roung. 134
Fig. 26. — Bas-reliefs des ruines de Phimaie. 137
Fig. 27. — Actrices siamoises. 140
Fig. 28. — Jeunes Laotiens figurant une troupe de théâtre. (Photographie de M. de Coulgeans.). 141
Fig. 29. — Schème de Prasat Si Chèng. 148
Fig. 30. — Schème de Prasat Ban Da. 149
Fig. 31. — Schème de Kou Kasin. 150
Fig. 32. — Schème de Kou Kadon. 150
Fig. 33. — Schème des deux temples de Kou Sèn Talat. 151
Fig. 34. — Boîtes et plateaux en or du roi de Siam. 157
Fig. 35. — Schème du monument de Vat Phou. 160
Fig. 36. — Schème de Prasat Ban That. 165
Fig. 37. — Schème de Ba Chong. 176
Fig. 38. — Schème de Phou Pha That. 177
Fig. 39. — Schème de Preah Khtop. 180
Fig. 40. — Schème de Prasat Ba An. 180
Fig. 41. — Une troupe de théâtre au Siam. 182
Fig. 42. — Le Mœuong Sourên. 184
Fig. 43. — Schème de Prasat Sé Liem. 185
Fig. 44. — Schème de Prasat Chéang Maï. 186
Fig. 45. — Schème de Ta Méàm Thom. 190
Fig. 46. — Schème de Ta Mean Tauch. 191
Fig. 47. — Schème de Prasat Ta Ménh. 192
Fig. 48. — Schème de Bantéai et Prasat Puon. 194
Fig. 49. — Schème du temple de Kâmphèng Niaï. 197
Fig. 50. — Schème du monument de Phnòm Preah Vihéar. 205
Fig. 51. — Porte monumentale de galerie. (Photographie Pestel.). 217
Fig. 52. — Schème de Prasat Khna. 221
Fig. 53. — Schème de Prasat Thnàl Chhûk. 224
Fig. 54. — Schème de Prasat Thnàl Svay. 226
Fig. 55. — Schème du temple principal de Prasat Neak Buos. 232
Fig. 56. — Temple secondaire de Prasat Neak Buos. 232
Fig. 57. — Temple secondaire de Prasat Neak Buos. 232
Fig. 58. — Bonze et élèves. Cambodge siamois. (Photographie Gsell.). 240
Fig. 59. — Une tour de grès. Banone. (Photographie Gsell.). 252
Fig. 60. — Stèle de Sdok Kak Thom. Partie inférieure de la troisième face. (Fac-similé aux deux cinquièmes de l'original.). 253
Fig. 61. — Vue du temple de Banone. (Photographie Gsell.). 278
Fig. 62. — Schème du temple de Banone. 288
Fig. 63. — Schème du temple de Bassète. 292
Fig. 64. — Schème du temple de Vat Èk. 299
Fig. 65. — Ruines à Bantéai Chhmar. (Photographie de M. de Coulgeans.). . . . 319

Fig. 66. — Schème du temple de Preah Nét Preah. 321
Fig. 67. — Schème de Prasat Sangkhah. 325
Fig. 68. — Schème de Bantéai Préau. 328
Fig. 69. — Schème de Bantéai Téap. 335
Fig. 70. — Schème du groupe de Bantéai Chhmar. 337
Fig. 71. — Schème de Prasat Sing. 347
Fig. 72. — La porte de la citadelle de Siem Réap. (Photographie Pestel.). . . 355
Fig. 73. — Vue du pont appelé Spéan Srêng. (Photographie Gsell.). 363
Fig. 74. — Schème de Kedei Ta Keâm. 372
Fig. 75. — Schème de Bantéai Ta Keâm. 374
Fig. 76. — Réception solennelle à Bangkok du corps consulaire par l'ancien roi de Siam. 386
Fig. 77. — Vue de Preah Eynkosèi. (Photographie Gsell.). 403
Fig. 78. — Vue des ruines de la pyramide centrale de Bakong. (Photographie Pestel.). 411
Fig. 79. — Schème de Yos Kér. 421
Fig. 80. — Schème de Phnom Baûk. 422
Fig. 81. — Schème de Bakong. 425
Fig. 82. — Tours de Bakong. (Photographie de M. Sorin.). 426
Fig. 83. — Tours de Bakong. (Photographie Pestel.). 427
Fig. 84. — Jeunes Indo-Chinoises. (Photographie communiquée par M. Jean de Neufville.). 439

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

TABLE DES CARTES HORS TEXTE

		Pages.
1.	Le bassin du Ménam.	64
2.	Korat.	112
3.	Les Mœungs laos.	144
4.	La région de Bassak.	160
5.	Entre Moun et Dangrèk.	192
6.	Melou Préi.	224
7.	Sisaphon et le nord de Battambang.	304
8.	Le sud de Battambang.	305
9.	L'ouest de Siem Réap.	400
10.	Le centre et l'est de Siem Réap.	401

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE PREMIER

LE SIAM ET LES SIAMOIS

Préliminaires. — La famille ethnique des Thaïs. — La race siamoise. — Le pays. — Le Ménam. — L'inondation. — La flore et la faune. — La population. — Le physique des Siamois. — Les mœurs et coutumes. — La langue et l'écriture. — La littérature. — La supputation du temps. — La religion et les superstitions. 1

CHAPITRE II

LES INSTITUTIONS SIAMOISES

Le roi. — Le palais royal. — Les gardes et les pages. — La Cour. — Le harem royal. — Les funérailles royales. — Les éléphants royaux. — Les brahmes royaux. — Les anciennes dignités princières. — Les princes actuels. — Les mandarins du XVII^e^ siècle. — Les dignitaires actuels. — Les ministres. — Les provinces. — Les fonctionnaires provinciaux. — Les charges et prérogatives. — La justice et les lois. — Le peuple et les corvées. — Les serfs héréditaires. — L'armée. — Les impôts et revenus. 22

CHAPITRE III

L'ARCHÉOLOGIE SIAMOISE

Les caractères généraux. — Les éléments. — Bangkok. — Ayouthia. — Ligor. — Rap Ti. — Phra Pathom. — Chantaboun. — Paschim. — Phra Bat. —

Louvo. — Pak Nam Pho. — Kamphéng Péch. — Avvat. — Phitsanoulok. — Sokòthaï. — Sangkalok. — Les autres villes du Nord. 47

CHAPITRE IV

L'ÉPIGRAPHIE DU MÉNAM

La stèle thaïe de Rāma Kamhèng. — Les inscriptions pâlies du Phrah Bat. — Diverses inscriptions thaïes de la capitale. — Les inscriptions thaïes des provinces. — Les anciennes inscriptions sanscrites. — Les anciennes inscriptions pâlies. — L'inscription khmère de Chantaboun. — Le linga du Palais royal. — L'inscription khmère de Louvo. — Les autres stèles de Louvo. — La stèle khmère de Sokothaï. — Traduction de ses parties conservées. — La traduction complète du P. Schmitt. 70

CHAPITRE V

KORAT

La province et le chef-lieu. — La stèle de la Vat Baût. — Mœuong Kao Rang Na. — Srah Ta Kien. — Le vieux Korat. — La stèle. — Vestiges divers. — Nom Van. — Les inscriptions de Nom Van. — Pah Tong Chhaic. — Les petites ruines de ce district. — Les deux stèles de Hin Khon. — Khonbouri. — Chettorach. — Chayaphoùm. — Phimaie et son temple. — Pouthaïsong. — Kou Suon Tèng. — Koutresei. — Prasat Yeh. — Bouriram. — Prasat Krê. — Prasat Eisei. — Phnom Kedong. — Nang Rong et ses petites ruines. — Srok Phkeâm. — Phakonchhaie. — Mœuong Tam. — Phnom Roung. . 101

CHAPITRE VI

LES MŒUONGS LAOS

Le Moun. — Les Laos. — Leur organisation. — Leurs inscriptions et leurs monuments. — Prasat Si Chèng. — Bo Pon Kan. — Prasat Ban Da. — Melou Phaï. — Kou Kasin. — Kou Kadon. — Kou Sen Talat. — Les villages cambodgiens de Si Phoum. — Roï Et. — Prasat Nong Kou. — Chonobot. — Prasat Lùk Khà Mè. — La stèle du Ban Khmuoy. — Autres vestiges de la province d'Oubon. — Khêmarat. — L'inscription khmère du Mœuong Sakun. 137

CHAPITRE VII

LA RÉGION DE BASSAK

Bassak. — Vat Phou, la stèle, les légendes. — Le monument et la stèle de Ban That ; la traduction de M. Kern. — Le temple et la stèle de Houé Tamouh.

— Phou Asa. — La stèle de Phou Lokhon. — Attopœu. — Khong. — Sên Pang. — Sting Trêng. — Ba Chong. — Ba Dœm. — Phou Pha That. — Tonlé Ropou. — Les ruines de Véal Kantél, la stèle. — Prasat Pram Lovêng. 157

CHAPITRE VIII

ENTRE MOUN ET DANGRÊK

Le Mœuong Sourên. — Prasat Sé Liem. — Chéang Maï. — Chom Préak. — Néang Bautum. — Ban That. — Les petits monuments du Sud. — Ta Méân Thom. — Ta Méân Tauch. — Sauraphim. — Sangkeah. — Les ruines de Sangkeah. — Sisakêt et ses petites ruines. — Kamphêng Niaï. — L'inscription. — Koukhan. — Les petites ruines. — Les Dangrêk. — Le monument de Preah Vihéar. — Les inscriptions de Suryavarman Ier. — La stèle sanscrite. — La stèle de Suryavarman II. 182

CHAPITRE IX

MELOU PRÉI

Le pays. — Prasat Kamphœm et son inscription. — Chieng Meng. — Prasat Khna. — Les inscriptions. — Ruines diverses. — Prasat Thnâl Chhûk et ses inscriptions. — Le petit temple Prasat Thnâl Svay. — Le grand Thnâl Svay et ses inscriptions. — Autres ruines diverses. — Le temple de Preah Neak Buos. — L'inscription digraphique. — Les inscriptions de Suryavarman Ier. — Les inscriptions de Jayarvarman V. — Les plus anciennes inscriptions de Preah Neak Buos. 217

CHAPITRE X

SISAPHON

Le pays. — Ruines diverses. — Phnom Kangva et ses inscriptions. — Les inscriptions de Sangké Kong. — La stèle de Rolôm Tim. — Prasat Têâp Siem et les inscriptions. — Le temple de Sdok Kâk Thôm. — La stèle de ce temple. — L'inscription sanscrite. — La première partie de l'inscription khmère. — La seconde partie du texte khmer. — Considérations diverses. 240

CHAPITRE XI

BATTAMBANG. LE SUD

La province. — Rosei et Daûn Tri. — Les inscriptions de Daûn Tri. — Le chef-lieu. — La stèle de la Vat Sla Kèt. — Banone. — Les inscriptions. — Préah

Tœuk. — Prasat Sning. — Bassète. — Les inscriptions. — Les stèles de Ta Pong Kê. — Vat Êk. — Les inscriptions. — La stèle du Phûm Ta Ngên. — Petites ruines. — Phnom Bantéai Néang et ses inscriptions. — Le commentaire de M. Kern. 278

CHAPITRE XII

LE NORD DE BATTAMBANG

Preah Nét Preah. — Les inscriptions. — Les petites ruines de Tœuk Chou. — Prasat Sangkhah et ses inscriptions. — Prasat Roluh et son inscription. — Les petites ruines de Soay Chék. — Bantéai Préau et ses inscriptions. — Prasat Ta Siou et les environs. — Les stèles de Prasat Ta Siou. — La stèle de Thmâ Puok. — Bantéai Téap. — Bantéai Chhmar, les abords. — Le grand temple. — Les inscriptions. — Les petites ruines du nord de Soay Chék. — Preah Srok et ses petites ruines. — Les stèles de Neak Ta Chih Kou. — La stèle martelée de Prasat Pring Bet Méas. — Chongkal et ses ruines. 319

CHAPITRE XIII

L'OUEST DE SIEM RÉAP

La province de Siem Réap. — Entrokon. — Le Spéan Tœup et les ruines voisines. — Preah Khsêt et ses inscriptions. — Kouk Mon. — Le Spéan Srêng et les petites ruines voisines. — La stèle de Tœuk Choum. — Les inscriptions de Prasat Ta Siou. — Les inscriptions de Prasat Ta An. — Divers monuments de Krelanh. — Les inscriptions de Prasat Krelanh. — Autres ruines de Krelanh. — Khvao. — Kedei Ta Keâm et ses inscriptions. — Bantéai Ta Keâm et ses inscriptions. — Snay Lâà. — L'inscription de Prasat Trao. — Autres monuments divers. — Les inscriptions de Vat Thœupedei. — La stèle de Trepeang Daûn Aûn. — Néam Roup. — Les inscriptions de Prasat Kouk Pou. 355

CHAPITRE XIV

LE CENTRE DE SIEM RÉAP

Prasat Char et ses inscriptions. — Prasat Srelao. — La stèle de Samrong. — Les inscriptions de Prasat Khnat. — Ruines diverses. — Phnom Krom. — Kouk Au Chrœûng. — Le temple d'Athvéa. — Les inscriptions. — La ville de Siem Réap. — Preah Eynkosei. — La stèle. — Les inscriptions des parois. 386

CHAPITRE XV

L'EST DE SIEM RÉAP

Le mont Koulèn et la rivière de Siem Réap. — L'archéologie du mont Koulên. — Roluos. — Les inscriptions de Prasat Kok. — La stèle de Kouk Chan. — Le temple de Yos Kér. — Phnom Baûk. — Autres ruines de Roluos. — Le temple de Bakong. — Le temple de Bakou. — La stèle digraphique. — Le temple de Loléi. — La stèle digraphique. 411

CHAPITRE XVI

LES GRANDS REGISTRES

Bakou. — La porte de la tour centrale du premier rang. — Les fausses portes de cette tour centrale. — La tour méridionale du premier rang. — La tour septentrionale du premier rang. — La tour centrale du second rang. — Les deux autres tours du second rang. — Loléi. — La porte de la tour de gauche du premier rang. — Les fausses portes de cette tour. — La tour méridionale du premier rang. — Les deux tours du second rang. — Les piliers de galerie. — Comparaison des registres. — Les noms de personnes. — Les appellatifs usités. — Les fonctions indiquées. — Les totaux et les chiffres. — Les noms de lieu. 439

Table des gravures du texte. 473

Table des cartes hors texte. 476

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

ERRATA

Page	42,	ligne	14,	*au lieu de :*	l'insovabilité,	*lire :* d'insolvabilité.
—	50,	—	22,	—	atteignent,	— atteignant.
—	66,	note	1,	—	Lakhou,	— Lakhon.
—	81,	ligne	7,	—	bais'ākma,	— bais'ākha.
—	88,	note	1,	—	masure,	— mesure.
—	89,	ligne	29,	—	de vertu,	— de la vertu.
—	114,	—	14,	—	longue, de,	— , longue de
—	144,	—	23,	—	100°,	— 102°.
—	150,	fig.	31,	—	schême,	— schême de.
—	171,	ligne	33,	—	lignes,	— ligne.
—	207,	—	4,	—	tour,	— cour.
—	208,	—	12,	—	963,	— 960.
—	222,	—	24,	—	Janapāda,	— °pa°.
—	234,	—	14,	—	voir est,	— voir et qui est probablement.
—	242,	—	31,	—	leur,	— lui.
—	243,	—	27,	—	88 s'aka,	— 88. s'aka.
—	249,	—	7,	—	chef-lieu à.	— chef-lieu, à.
—	256,	—	31,	—	prames'vara,	— param°.
—	257,	—	2,	—	ku,	— Ku.
—	264,	—	16,	—	s'ivaaivalya,	— s'ivakaivalya.
—	309,	—	20,	—	A. D.,	— A. D. 2.
—	330,	—	18,	—	le sanctuaire central),	— le sanctuaire) central.
—	344,	—	27,	—	du milieu.	— , au milieu.
—	370,	—	7,	—	Robæk,	— Robœk.
—	404,	—	3,	—	la modeste,	— de la modeste.
—	407,	—	4,	—	Kārttika,	— °ro.
—	428,	—	19,	—	. Leur.	— : leur.
—	449,	—	33,	—	fait face à,	— fait face, à.
—	461,	—	7,	—	l'eau,	— l'eau.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

JUSTINIEN

ET LA CIVILISATION BYZANTINE AU VI^e SIÈCLE

PAR

Charles DIEHL

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Un fort volume grand in-8. avec 9 planches et de nombreux clichés dans le texte. . . **25 fr.**

CHRONIQUE DE MICHEL LE SYRIEN

PATRIARCHE JACOBITE D'ANTIOCHE (1166-1199)

ÉDITÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS ET TRADUITE EN FRANÇAIS

PAR

J.-B. CHABOT

La *Chronique de Michel le Syrien* formera quatre volumes in-4. Chaque volume comprendra environ 200 pages de texte syriaque, avec la traduction correspondante, et sera publié en deux fascicules.

Prix de chaque volume en 2 fascicules. . . . . **25 fr.**

DÉLÉGATION EN PERSE

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR ORDRE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TOME I. — **Fouilles à Suse en 1897-1898 et 1898-1899,** par J. de Morgan, G. Lampre et G. Jéquier. In-4, figures et planches en héliogravure et en chromotypographie. **50 fr.**

TOME II. — **Textes élamites-sémitiques,** par V. Scheil, O. P. Première série. In-4, accompagné de 25 planches en héliogravure. . . . . **50 fr.**

TOME III. — **Textes élamites-anzanites,** par V. Scheil, O. P. Première série. In 4, avec 25 planches en héliogravure. . . . . **50 fr.**

DICTIONNAIRE ANNAMITE FRANÇAIS

LANGUE OFFICIELLE ET LANGUE VULGAIRE

PAR

Jean BONET

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES ET A L'ÉCOLE COLONIALE

Deux beaux volumes grand in-8. . . . . **40 fr.**

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT